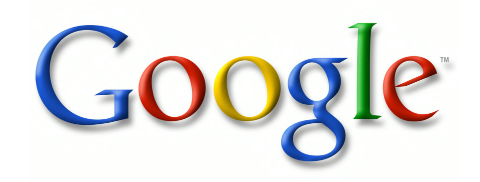
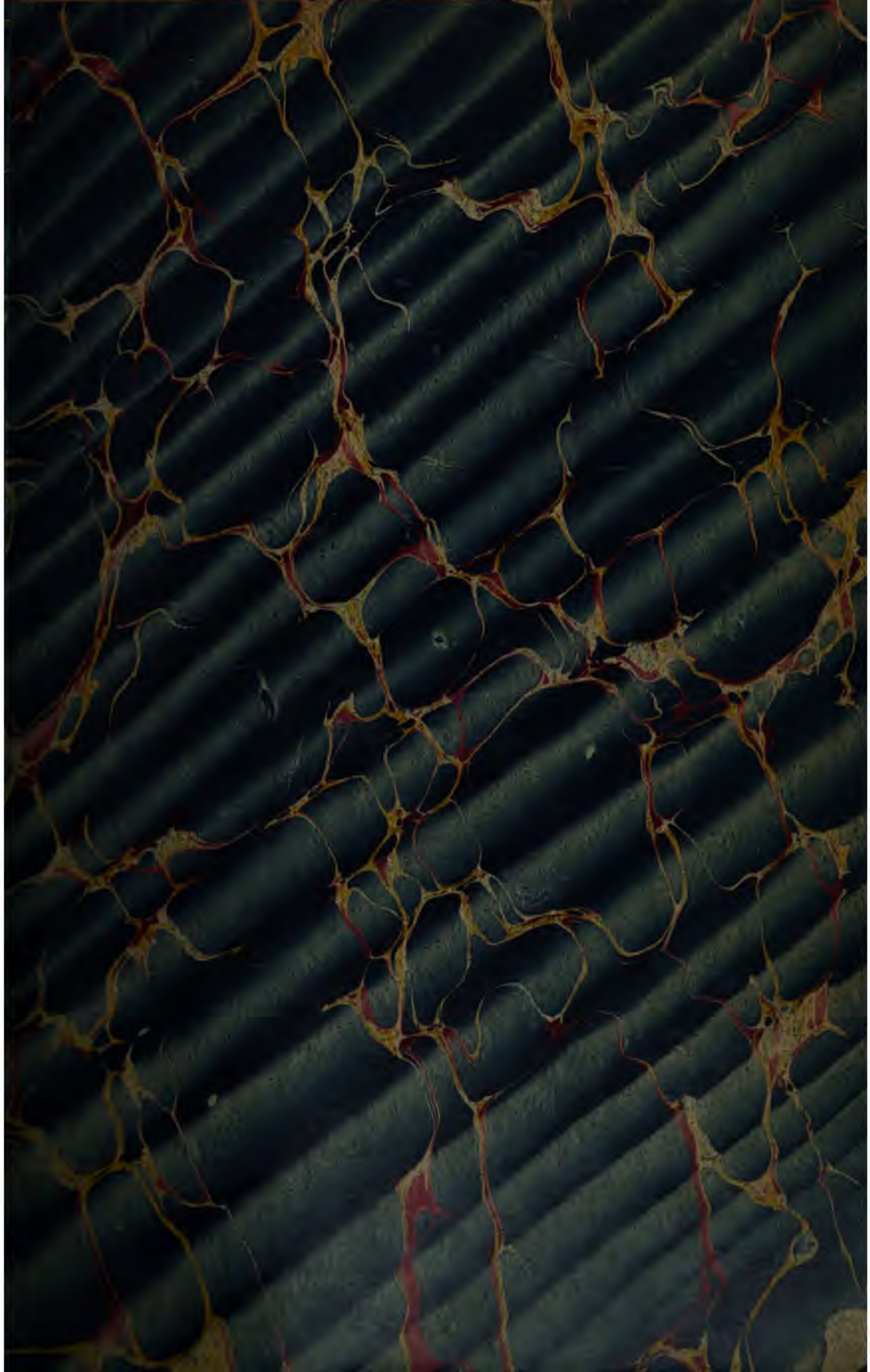
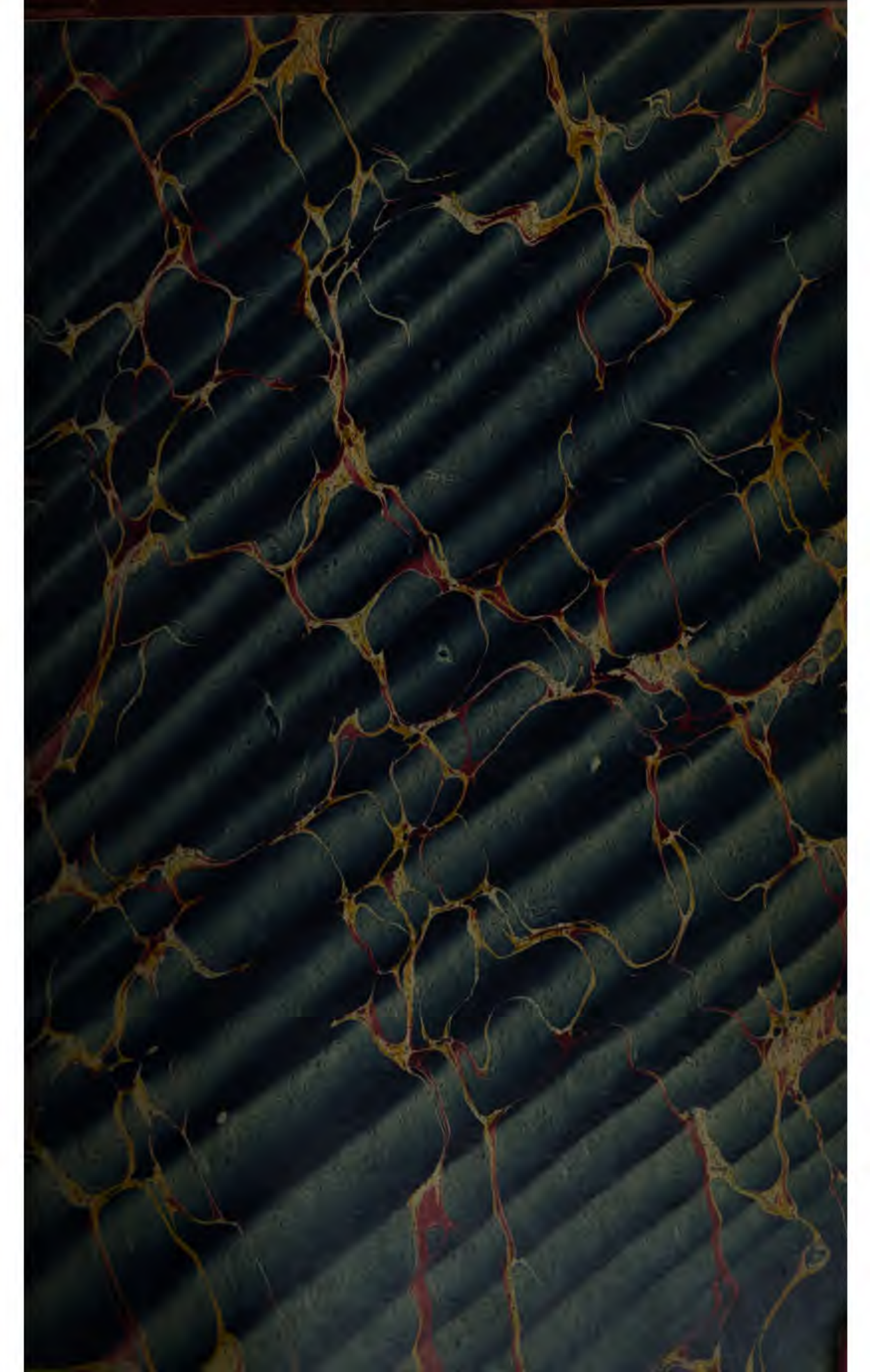




ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN




ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



# MÉMOIRES

# SOCIÉTÉ DE LINGUIST

## DE PARIS

---

TOME SECOND

[illegible]

---

PARIS
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQU

## DE PARIS

---

TOME SECOND

1er FASCICULE

---


PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1872

## TABLE DES MATIÈRES

## DU 1er FASCICULE



Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

## DE PARIS

---

TOME SECOND




PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU

1875

# LISTE DES MEMBRES

## DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE DE PARIS

AU 1er JUIN 1875.

---

### MEMBRES PERPÉTUELS.

MM.

Le prince Al. BIBESCO, licencié ès-lettres, 73, boulevard Saint-Michel, Paris.
BONNARDOT, archiviste paléographe, 22, rue Nicole, Paris.
Hartwig DERENBOURG, licencié ès-lettres, 3, rue d'Amboise, Paris.
EGGER, membre de l'Institut, 48, rue Madame, Paris.
JORET, professeur au Lycée Charlemagne, 3 bis, rue des Rosiers, Paris.
Demetrios de MENAGIOS, attaché au ministère des affaires étrangères de Russie, 65, perspective de Nevski, Saint-Pétersbourg.
Paul MEYER, professeur à l'École des chartes, 99, rue de la Tour, Paris-Passy.
Gaston PARIS, professeur au Collége de France, 7, rue du Regard, Paris.
Ch. PLOIX, ingénieur-hydrographe, 23, rue de l'Université, Paris.
John RHYS, ancien fellow de Merton College (Oxford), Rhyl, North Wales (Grande-Bretagne).
Eug. ROLLAND, 9, rue du Sommerard, Paris.
STORM, professeur à l'Université, à Christiania (Norvége).

### MEMBRES ORDINAIRES.

Antoine d'ABBADIE, membre de l'Institut, 120, rue du Bac, Paris.
H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, correspondant de l'Institut, 17, rue du Paon, à Troyes (Aube).
BAILLY, professeur au lycée d'Orléans (Loiret).
A. BARTH, licencié ès-lettres, 5, boulevard Helvétique, à Genève (Suisse).
BAUER, ancien élève de l'École des hautes-études, 17, rue Tournefort, Paris.
F. BAUDRY, bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, quai Conti, Paris.
A. BELJAME, professeur au lycée Louis-le-Grand, agrégé de l'Université, 27, rue de Madame, Paris.
BENLOEW, doyen de la faculté des lettres, à Dijon (Côte-d'Or).
E. BENOIST, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris, 17, rue Bréa, Paris.
A. BERGAIGNE, répétiteur à l'École des hautes-études, 11, quai d'Anjou, Paris.
Philippe BERGER, sous-bibliothécaire de l'Institut, 22, rue de l'Odéon, Paris.
De BIELKÉ, 7, rue de Bruxelles, Paris.
BLANC, élève de l'École des hautes-études, 137, boulevard Saint-Michel, Paris.

BLOCISZEVSKI, professeur au lycée Louis-le-Grand, 69, rue des Feuillantines, Paris.

BLOTNICKI, 2, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris.

Gaston BOISSIER, professeur au Collége de France, 93, rue des Feuillantines, Paris.

BOLDAKOV, candidat de l'Université d'Odessa, hôtel de Nice, rue du Passage des Beaux-Arts, Paris.

BOUCHERIE, professeur au lycée de Montpellier (Hérault).

Th. BOUSSLAIEV, professeur à l'Université de Moscou.

BRACHET, ancien professeur à l'École polytechnique.

Michel BRÉAL, professeur au Collége de France, 63, boulevard Saint-Michel, Paris.

BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut, 71, rue des Saints-Pères, Paris.

Émile BURNOUF, directeur de l'École française d'Athènes.

CARRIÈRE, secrétaire de l'École des langues orientales, 2, rue de Lille, Paris.

CHABANEAU, à Cognac (Charente).

CHAIGNET, professeur à la Faculté des lettres, à Poitiers (Vienne).

Le comte H. de CHARENCEY, membre du Conseil général de l'Orne, 11, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, Paris.

Émile CHASLES, inspecteur général de l'Université, 2 ter, passage Sainte-Marie, rue du Bac, Paris.

A. CHASSANG, inspecteur général de l'Université, 13, boulevard Saint-Michel, Paris.

A. CHODZKO, chargé de cours au Collége de France, 77, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

CORNU, ancien élève de l'École des hautes-études, à Bâle (Suisse).

COUREL-GROULT, à Lisieux (Calvados).

Le prince MEKERDISCH DADIAN.

A. DARMESTETER, répétiteur à l'École des hautes-études, 69, rue de Lyon, Paris.

James DARMESTETER, élève de l'École des hautes-études, 69, rue de Lyon, Paris.

DE LA BERGE, attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale, 16, rue de Choiseul, Paris.

Casimir DELAMARRE, 12, rue de Rougemont, Paris.

Théodore DELAMARRE, 73, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris.

A. DELAPLANE, 22, rue de l'Odéon, Paris.

G. DELONDRE, 12 bis, rue Mouton-Duvernet, Paris.

F. DERENBOURG, membre de l'Institut, 27, rue de Dunkerque, Paris.

DIDION, 9, rue Boissy-d'Anglas, Paris.

A. F. DIDOT, membre libre de l'Institut, 56, rue Jacob, Paris.

O. DONNER, professeur à l'Université d'Helsingfors (grand-duché de Finlande).

H. DRÈME, président à la Cour, à Agen (Lot-et-Garonne).

DUCHINSKI, à Rapperschwyl (Suisse).

DUFRICHE-DESGENETTES, 20, rue Cujas, Paris.

G. d'EICHTHAL, 100, rue Neuve-des-Mathurins, Paris.

L. ELIADÈS, 6, rue du Conservatoire, Paris.

C. ESTLANDER, professeur à l'Université d'Helsingfors (grand-duché de Finlande).

Florant LEFÈVRE, membre du Conseil général du Pas-de-Calais, 13, rue de Tournon, Paris.

Eug. Fournier (le docteur), 10, rue Neuve-Saint-Augustin, Paris.
Frédault (le docteur), 35, rue Bellechasse, Paris.
H. Gaidoz, professeur à l'École des sciences politiques, 22, rue Servandoni, Paris.
Georgian, élève de l'École des hautes-études, 10, rue Sainte-Catherine-d'Enfer, Paris.
Siegfr. Goldschmidt, professeur à l'Université de Strasbourg (Alsace).
Goullet, 14, place de La Chapelle, Paris.
Grangagnage, sénateur du royaume de Belgique, 60, boulevard d'Avron, à Liége (Belgique).
Graux, élève de l'École des hautes-études, 16, rue des Écoles, Paris.
Guieysse, 42, rue des Écoles, Paris.
Joseph Halevy, auxiliaire de l'Institut, 18, rue Aumaire, Paris.
Hatzfeld, professeur au lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques, Paris.
Hauvette Besnault, directeur-adjoint à l'École des hautes-études, 16, rue du Sommerard, Paris.
Louis Havet, répétiteur à l'École des hautes-études, route de Saquet, à Vitry (Seine).
G. A. Heinrich, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, avenue de Noailles.
Camille Hervé, 10, rue Louvois, Paris.
Abel Hovelacque, 2, rue Fléchier, Paris.
H. Kern, professeur à l'Université de Leyde (Hollande).
Alex. Kirpitschnikov, professeur à l'Université de Charkov (Russie).
Le marquis Joseph de Laborde, 5, rue de l'Oratoire-du-Roule, Paris.
Louis Léger, docteur ès-lettres, 30, quai d'Orléans, Paris.
François Lenormant, professeur d'Archéologie près la Bibliothèque nationale, 10, rue de Taranne, Paris.
Lesage, 1, rue d'Angivilliers, à Versailles (Seine-et-Oise).
Levy, inspecteur général de l'Université, 37, rue de Madame, Paris.
Liétard (le docteur), maire à Plombières.
Littré, membre de l'Institut, 44, rue d'Assas, Paris.
Malvoisin, professeur au lycée d'Orléans (Loiret).
P. Martin, à Saint-Illier-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).
Maspéro, professeur au Collége de France, 68, boulevard Saint-Germain, Paris.
Massieu de Clerval, 113, boulevard de la Reine, à Versailles (Seine-et-Oise).
Alfred Maury, membre de l'Institut, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, Paris.
Paul Melon, 10 bis, passage Laferrière, Paris.
Metzger, élève de l'École des hautes-études, 14, rue Fortin, Paris.
Alphonse Meyer, professeur au Collége Stanislas, 3, rue Corneille, Paris.
Abel des Michels, professeur à l'École des langues orientales, 24, boulevard des Batignolles, Paris.
Montagu, professeur au Collége, à Amherst, Massachussets (États-Unis d'Amérique).
Morel-Fatio, ancien élève de l'École des hautes-études, 26, rue des Écoles, Paris.
Robert Mowat, chef d'escadron au 10e régiment d'artillerie, 19, rue du Pré-Perché, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
J. Muir, correspondant de l'Institut de France, 10, Merchiston Avenue, à Édimbourg (Écosse).

L. Naville, bibliothécaire de l'École des sciences politiques, 58, rue Jacob, Paris.

Nicole, ancien élève de l'École des hautes-études, à Genève (Suisse).

Nommès, 38, rue de la Villette-Saint-Denis, Paris.

J. Oppert, professeur au Collége de France, 19, rue Mazarine, Paris.

Léopold Pannier, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 18, avenue Trudaine, Paris.

Paplonski, directeur de l'Institut des sourds et muets, place Saint-Alexandre, à Varsovie (Pologne).

Paysant, professeur au Collége Stanislas, 14, rue Mayet, Paris.

A. Pécoul, château de Villiers, par Draveil (Seine-et-Oise).

Camille Pelletan, archiviste paléographe, 33, rue du Cherche-Midi, Paris.

Pierret, attaché au musée égyptien du Louvre, 32, rue Poussin, à Auteuil.

Pierron, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand, 76, rue d'Assas, Paris.

Pilet, 39, rue Madame, Paris.

Pio, 32, Bredgade Str., Copenhague (Danemark).

Le vicomte Ponton d'Amécourt, 36, rue de Lille, Paris.

E. Renan, membre de l'Institut, 29, rue Vanneau, Paris.

Léon Renier, membre de l'Institut, à la Sorbonne, Paris.

Le comte Paul Riant, 10, rue de Vienne, Paris.

Rieutord, 65, rue des Moines, Batignolles, Paris.

Félix Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Nancy (Meurthe).

Marquis de Rochemonteix, élève de l'École des hautes-études, 19, rue Jacob, Paris.

Charles Rudy, 19, faubourg Saint-Honoré, Paris.

Sayous, professeur au Lycée Charlemagne, 14, rue Monsieur-le-Prince, Paris.

Ch. Schœbel, 15, rue Campagne-Première, Paris.

Émile Sénart, 69, rue de Grenelle-Saint-Germain, Paris.

Sepet, attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 95, rue Neuve-des-Petits-Champs, Paris.

Sevrette, professeur au lycée Louis-le-Grand, 35, rue du Sommerard, Paris.

Édouard Specht, 66, rue de Monceau, Paris.

Stürm, élève de l'École des hautes-études, 46, rue Gracieuse, Paris.

Tegner, professeur à l'Université de Lund (Suède).

Thevenin, répétiteur à l'École des hautes-études, 55, rue du Cherche-Midi, Paris.

W. Thomsen (le docteur), professeur à l'Université, 95, Vesterbro, à Copenhague (Danemark).

Thurot, membre de l'Institut, rue Gay-Lussac, Paris.

Tournier, directeur adjoint à l'École des hautes-études, 6, rue Servandoni, Paris.

Le baron C. de Tourtoulon, enclos Tessié-Sarrius, à Montpellier (Hérault).

Vaïsse, directeur honoraire de l'École des sourds et muets, 139, boulevard Pereire, Paris.

Vaudoir-Lainé, 32, boulevard Beaumarchais, Paris.

Watel, professeur au Lycée de Troyes, 11, rue Gautherin, à Troyes (Aube).

Weykopf, à Dublin (Irlande).

L. Wimmer, à Copenhague (Danemark).

C. Wyndham, 16, rue de Vaugirard, Paris.

---

# DES PRONOMS PERSONNELS

## EN ÉGYPTIEN

## ET DANS LES LANGUES SÉMITIQUES.

---

A l'époque où le copte était encore considéré comme le seul débris authentique de la langue parlée dans l'ancienne Égypte, l'identité de ses pronoms avec les pronoms sémitiques avait vivement frappé les orientalistes[1]. « Cette identité s'observe jusque « dans les détails qui semblent les plus accessoires; plusieurs ir- « régularités apparentes du pronom sémitique (le changement du « ת en ךָ à l'affixe, par exemple) trouvent même, dans la théo- « rie du copte, une satisfaisante explication :

PRONOMS ISOLÉS.

| | Copte. | Hébreu. |
|---|---|---|
| 1re pers. sing. | ⲁⲛⲟⲕ | אָנֹכִי |
| 2e pers. sing. | ⲛ̄ⲑⲟⲕ et en baschmourique ⲛ̄ⲧⲁⲕ | אַתָּה pour אַנְתָּה |
| 1re pers. plur. | ⲁⲛⲟⲛ et en baschmourique ⲁⲛⲁⲛ | אֲנַחְנוּ |
| 2e pers. plur. | ⲛ̄ⲑⲱⲧⲛ̄ | אַתֶּם pour אַנְתֶּם |

PRONOMS SUFFIXES.

| | Copte. | Hébreu. |
|---|---|---|
| 1re pers. sing. | ⲓ | י |
| 2e pers. sing. | ⲕ | ךָ |
| 3e pers. sing. | ϥ | וֹ |
| 1re pers. plur. | ⲛ | נוּ |
| 2e pers. plur. | ⲧⲉⲛ | ־כֶם[2] » |

[1] Voir surtout dans Benfey, *Ueber das Verhältniss der Ægyptischen Sprache zum Semitischen Sprachstamme.*

[2] E. Renan, *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, p. 76.

Les progrès que la connaissance des études hiéroglyphiques a fait faire à la science nous permettent de pousser la comparaison plus loin[1].

DES PRONOMS SUFFIXES EN ÉGYPTIEN ET DANS LES LANGUES SÉMITIQUES.

Dans toutes les langues de la famille sémitique, le pronom suffixe de la 1re personne du singulier est une voyelle ִי, ـِي, *y*, ou une diphthongue 𓇌, የ, *ya*, formée sur cette voyelle. La forme diphthonguée, seule usitée en assyrien et en éthiopien, se trouve aussi en arabe et en hébreu, comme forme poétique.

La 2e personne a deux types: l'un guttural ךָ, كَ, *k*, lorsque le pronom est joint comme suffixe aux noms; l'autre dental תּ, تَ, *t*, lorsqu'il est joint comme préfixe aux verbes. On admet assez généralement que la dentale marque le son primitif d'où est sortie la gutturale[2]. Mais, à ne considérer que les lois générales de la phonétique, la substitution de la dentale à la gutturale est fréquente dans toutes les familles de langues, non celle de la gutturale à la dentale. On peut dire que le grec τίς ou l'hébreu שתה sont issus chacun d'une forme primitive où se trouvait la gutturale, et que le sanscrit कस्, *kas*, et l'hébreu שקה nous ont conservée fidèlement; mais on ne dira pas que le sanscrit कस् et l'hébreu שקה sont dérivés chacun d'une forme primitive où se trouvait la dentale. L'émission du son dental exige un moindre effort musculaire que celle du son guttural et, par suite, la substitution du *t* au *k* dans certains mots serait plus conforme que la substitution contraire du *k* au *t* à la tendance qui pousse les peuples à diminuer en parlant l'effort d'émission. Je ne pense donc pas que l'articulation primitive du pronom de la 2e personne ait été la dentale ת; en suit-il nécessairement que ç'ait été la gutturale? La solution la plus raisonnable de ce problème me paraît être celle que M. Max Müller propose, afin d'expliquer la préférence que certains dialectes indo-européens accordent à la dentale, dans la plupart des cas où d'autres dialectes de la même famille admettent la gutturale. Au lieu de supposer une dégénérescence organique de l'articulation primitive, qui aurait permis à la gutturale de s'affaiblir en dentale, il faudrait supposer que l'articulation du pronom

[1] Sur les pronoms égyptiens, voir le *Journal asiatique*, 1871, II, p. 65-105.

[2] Ewald, *Lehrbuch der Hebräischen Sprache*, § 105, *e*, 4, 2, et § 247, *e*, 2; Dillmann, *Grammatik der Æthiopischen Sprache*, § 148, 3, *b*.; Schwartze, *Coptische Grammatik*, p. 368-370. Tous ces auteurs rattachent le ת, *t* sémitique, au pronom arien त्व, *tva*, de la 2e personne du singulier.

de la 2ᵉ personne flottait primitivement entre *k*, ך et ת, *t*. La prononciation ne sépara nettement la gutturale et la dentale que pour attribuer à chacune d'elles le rôle spécial que nous lui connaissons.

A la 3ᵉ personne, deux types caractérisés, l'un par la sifflante *s*, l'autre par l'aspirée molle *h*. L'assyrien a conservé le type fort, (masc.) [cuneiform], [cuneiform], *su*, (fém.) [cuneiform], *sa*; l'hébreu, l'éthiopien, l'arabe ont le type faible הוּ (masc.), הָ (fém.); l'himyarite possède à la fois les deux types, ש et הו [1]; enfin, l'hébreu, l'arabe, l'éthiopien suppriment l'aspirée initiale et ne laissent subsister que le son voyelle ו attaché à cette aspirée. La substitution de l'aspirée à la sifflante est un phénomène trop connu pour que l'identité fondamentale des deux types soulève aucun doute. Je ne voudrais pourtant pas affirmer que la forme faible soit un affaiblissement réel du type fort. J'aime mieux admettre, comme je l'ai déjà fait pour la 2ᵉ personne, que la prononciation primitive du pronom de la 3ᵉ personne flottait entre l'aspirée molle et la sifflante. Cela explique comment ce pronom a pris, suivant le génie particulier de chaque dialecte, l'une ou l'autre des deux formes, et même a pu les conserver toutes deux.

Aux deux personnes qui admettent une distinction de genre, le féminin est indiqué par une simple mutation de voyelles : 2ᵉ pers. masc. ךָ, كَ, [cuneiform], *ka*, etc.; fém. ךְ, كِ, [cuneiform], *ki*; 3ᵉ pers. masc. הוּ, هُ, [cuneiform], *sû*, etc.; fém. הָ, هَا, [cuneiform], *sa*.

Le nombre se marque par l'addition aux racines pronominales des marques ordinaires du pluriel נ et ם (נוּ et מוּ), avec cette différence que la terminaison נוּ, נ se retrouve : 1° dans toutes les langues sémitiques, à la 1ʳᵉ personne commune נוּ, نَا, ነ, [cuneiform], *nu*, etc.; 2° dans les langues qui forment le féminin des pronoms personnels, au pluriel comme au singulier, par une simple modification de voyelles à toutes les personnes du pluriel : 2ᵉ pers. masc. [cuneiform], *kunu*, [cuneiform], *kun*, fém. [cuneiform], *kina* [2]; 3ᵉ pers. masc. [cuneiform], *sunu*, [cuneiform], *sun*, fém. [cuneiform], *sina*; 3° dans les langues qui distinguent le genre des pronoms personnels du pluriel par une terminaison différente, aux deux personnes du pluriel féminin; 2ᵉ pers. fém. כֶן, كُنَّ, etc.; 3ᵉ pers. fém. הֵן, ן, هُنَّ; tandis que la terminaison מוּ, ם ne se rencontre

[1] Osiander, *Z. d. D. M. G.* t. XX, p. 216; Lenormant, *Sur un document Babylonien*, notes, p. 26 sqq.

[2] La forme a été rétablie par analogie avec la forme correspondante de la 3ᵉ personne du pluriel (Oppert, *Grammaire Assyrienne*, 2ᵉ édit., p. 27.).

qu'aux deux personnes du masculin : 2e pers. masc. כֶם, كُمْ, etc.; 3e pers. masc. הֶם, هُمْ (Himyar. המו et שמו), etc. En hébreu, le pronom de la 3e personne pluriel perd souvent son aspiration et devient מו, ם au masculin, ן au féminin. Dans l'arabe vulgaire, la distinction entre les genres a presque disparu ; les formes masculines كُمْ, هُمْ, s'emploient pour le féminin aussi souvent que pour le masculin.

Si l'on compare ces formes sémitiques aux formes égyptiennes, on reconnaît qu'il y a entre le paradigme égyptien et le paradigme sémitique, 1° Identité de racines :

SINGULIER.

| | | |
|---|---|---|
| 1re pers. | | י = [hiéroglyphe], ⲓ. |
| 2e pers. | | ך = [hiéroglyphe], ⲕ. |
| | | ת = [hiéroglyphe], ⲉ [ⲧ]. |
| 3e pers. | | הו, ו = [hiéroglyphe], ϥ [1]. |
| | | ש, שו = [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], ⲥ. |

2° Identité de procédé pour la formation du pluriel par l'adjonction d'une terminaison נו — [hiéroglyphe] aux racines correspondantes des pronoms du singulier :

PLURIEL.

| | | |
|---|---|---|
| 1re pers. | נו | = [hiéroglyphe], [hiéroglyphe], ⲁⲛ, ⲛ̄. |
| 2e pers. | [תֶן, תֶנוּ][2] | = [hiéroglyphe], ⲧⲉⲛ. |
| | כֶן, כֶנוּ | = [[hiéroglyphe]] [3]. |
| 3e pers. | הֶן | = [hiéroglyphe], ⲟⲩ. |
| | שֶן | = [hiéroglyphe], ⲥⲉ [4]. |

[1] Sur l'identité fondamentale et la confusion fréquente du [hiéroglyphe], *w* et de [hiéroglyphe], *u*, voir de Rougé, *Chrestomathie*, I, p. 28.

[2] [תֶן] n'existe pas comme pronom suffixe ; je l'ai rétabli par analogie avec la forme du pronom isolé assyrien אַנְתֶן de la 2e personne du pluriel. Les trois formes כֶן, כֶנוּ et שֶן sont la transcription en caractères hébraïques des formes assyriennes du pronom.

[3] Sur la forme [[hiéroglyphe]], *ken*, voir au *Journal asiatique*, 1871, II, p. 70-71.

[4] Sur l'affaiblissement de [hiéroglyphe], *sen*, en ⲤⲈ, et de [hiéroglyphe], *un*, en [hiéroglyphe], ⲞⲨ, voir *Journal asiatique*, ibid. p. 68.

3° Divergence dans la manière de marquer le féminin au singulier et au pluriel.

En égyptien, attribution à un genre différent de chacune des doubles formes radicales des pronoms :

SINGULIER.

| | Masculin. | Féminin. |
| --- | --- | --- |
| 2° pers. | , ךְ. | , , ךְ. |
| 3° pers. | , הוּ, וּ. | , שׁ, שׁוּ. |

PLURIEL [1].

| | Masculin. | Féminin. |
| --- | --- | --- |
| 2° pers. | [, *ken*] | , , *ten*, |
| 3° pers. | , *ûn* | , *sen* ; |

puis, au pluriel, suppression des genres, comme dans l'arabe vulgaire :

PLURIEL.

Commun.

| | |
| --- | --- |
| 2° pers. | , *ten*, « vous ». |
| 3° pers. | , , *ûn*, *sen*, « eux, elles ». |

Dans les langues sémitiques, le féminin se marque, au singulier, par un simple changement de voyelle :

SINGULIER.

| | Masculin. | Féminin. |
| --- | --- | --- |
| 2° pers. | ךָ. | ךְ |
| 3° pers. | הוּ (Ass. שׁוּ). | הָ (Ass. שָׁ); |

au pluriel, par une simple mutation de voyelles :

| | Masculin. | Féminin. |
| --- | --- | --- |
| 2° pers. | כֶן, כֶנוּ. | כֶן, כֶנָא. |
| 3° pers. | שֶׁן, שֶׁנוּ. | שֶׁן, שֶׁנָא[2]. |

[1] Voir, sur ce pluriel, le *Mémoire sur le pronom égyptien*, dans le *Journal asiatique*, 1871, II, p. 70, 71.

[2] Ceci est le paradigme assyrien.

ou par une différence de terminaison, la terminaison en ן étant réservée au féminin, celle en ם affectée au masculin :

| | Masculin. | Féminin. |
|---|---|---|
| 2e pers. | כֻּמוּ, כֶּם. | כֻּנוּ, כֶּן. |
| 3e pers. | הֻמוּ, הֶם. | הֻנוּ, הֶן. |

### DES PRONOMS MIXTES.

Il n'y a pas dans les langues sémitiques de pronoms qui puissent servir à la fois de pronoms suffixes et de pronoms absolus.

### DES PRONOMS ABSOLUS.

Les pronoms absolus des langues sémitiques se forment tous, moins celui de la 3e personne du singulier et du pluriel, par l'union des pronoms suffixes à la syllabe אַנ־.

SINGULIER.

1re pers. אֲנִ־י أَنَا

A côté de אֲנִ־י on trouve une forme אָנֹכִי, assyrien אֲנָכוּ, dans laquelle l'enclitique ־כ־ s'intercale entre la syllabe ־אנ et le pronom suffixe ־י et qui devient en phénicien אַנך, par suppression du suffixe י. Le pluriel אנחנו (נַחְנוּ) نَحْنُ, est dérivé de cette forme, par aspiration du ־כ de ־אנכ en ח.

A la 2e personne, le thème ך est remplacé par le thème ת du pronom.

SINGULIER.

| Masculin. | Féminin. |
|---|---|
| أَنْتَ | أَنْتِ |

PLURIEL.

| | |
|---|---|
| أَنْتُمْ | أَنْتُنَّ |

Dans quelques dialectes, en hébreu et en assyrien, par exemple, la nasale du préfixe ־אַנ s'assimile à la dentale du suffixe :

SINGULIER.

| Masculin. | Féminin. |
|---|---|
| אַתָּה, אַתְּ | אַתִּי, אַתְּ |

PLURIEL.

| | |
|---|---|
| אַתֶּם | אַתֵּנָה, אתֵּן |

A la 3e personne, se trouve un pronom simple :

SINGULIER.

| Masculin. | Féminin. |
|---|---|
| הוא | הִיא |

PLURIEL.

| | |
|---|---|
| הֵמָּה, הֵם | הֵנָּה, הֵן |

ou, comme en assyrien,

SINGULIER.

| Masculin. | Féminin. |
|---|---|
| שוא | שִׁיא |

PLURIEL.

| | |
|---|---|
| שֶׁנוּ, שֶׁךְ | שֶׁנָא |

formé sur les racines ה, ש du pronom correspondant.

Comparant ces formes aux formes égyptiennes, on reconnaît :

1° Que les Égyptiens ont employé le préfixe , *an*, joint aux pronoms suffixes des personnes pour former les pronoms absolus.

PLURIEL.

Égyptien.

1re pers. ⲀⲚⲞⲚ, *An-on*, « nous ».

2e pers. , *An-ten*, « vous ».

3e pers. , *An-sen*, « elles, eux ».

Mais que ce type, peu usité, a été presque complétement remplacé par un type plus complexe dans lequel le pronom suffixe était uni à la syllabe préformative par la marque , *tû* du participe passé , *en-tû-k*, « toi », , *en-tû-s*, « elle »[1], et par divers autres types dans lesquels entrent au lieu de , *an*, , *n*, les particules , *am*, , *m*, jointes à l'indice , , *m-tû-k*, « toi, » ou au composé , *ntû*, , *Mntû-k*[2], toutes formes entièrement inconnues aux langues sémitiques.

2° Que la forme mutilée de l'égyptien , *anûk*, pour , *anûka*[3], trouve son équivalent dans le phénicien אַנֹךְ pour אָנֹכִי.

[1] Voir *Mémoire sur le pronom égyptien; Journal asiatique*, 1871, II, p. 73-81.

[2] *Ibid.* p. 83-85.

[3] *Ibid.* p. 81-83.

3° Que le pronom absolu de la 3e personne des langues sémitiques correspond pour la forme, et au moins pour l'un de ses emplois, au pronom mixte de l'égyptien

הוא, שוא = [hieroglyphs], *Sû*.

avec cette différence que le pronom sémitique admet différents genres, tandis que le pronom égyptien n'est ni masculin, ni féminin, mais l'un et l'autre à la fois.

Ainsi, les peuples de langues sémitiques et les Égyptiens avaient en commun : 1° les racines de leurs pronoms personnels; 2° les procédés pour la formation du pluriel et des pronoms absolus des personnes. Ces racines et ces procédés, maniés et développés selon le génie particulier à chaque langue, ont donné naissance à des paradigmes pronominaux, souvent différents dans leur forme apparente, mais le plus souvent réductibles en éléments identiques dans les deux groupes de langues.

G. Maspero.

# LE RENFORCEMENT

## DANS LA DÉCLINAISON EN *A*.

---

Dans la langue mère indo-européenne, les thèmes en *ā* étant pour la plupart féminins et les th. en *ă* masculins, la quantité de l'*a* établissait une présomption sur le genre. Le sanskrit a conservé la différence de quantité dans masculin *nava-s* féminin *navā*, le grec dans νέος νέᾱ, le latin dans *novos novā* (classique *novus nova*). Cet accord prouve certainement que déjà la langue mère distinguait masculin *naua-s* féminin *nauā;* toutefois, Schleicher l'a fait voir, moins rigoureusement que les langues filles. D'ailleurs en skr. encore on a l'*ă* dans l'instrumental féminin *navă-yā*, l'*ā* dans certaines formes masculines; en grec νεανίᾱς est masc. et ὁδός fém. Ainsi la quantité de l'*a* n'a pas d'importance essentielle au point de vue de la distinction des genres. Cette thèse, que Schleicher indique sans la développer (compendium der vergleichenden grammatik der indogermanischen sprachen[3], p. 501, § 244), est celle que je voudrais préciser et justifier. Posons d'abord clairement les termes de la question.

Voici ce que je veux prouver. Il y a eu dans la langue mère, quand déjà elle possédait la déclinaison et avant qu'elle se partageât en plusieurs idiomes, une période où le langage employait indifféremment les deux nominatifs *nauas* et *nauā* par exemple, soit au masculin soit au féminin, où l'on pouvait dire *nauā bhrātars* (nova frater) et aussi *nauas suasars* (novus soror). En d'autres termes, les thèmes en *a* n'avaient pas encore de sexe grammatical, et les différentes formes de leur déclinaison ne marquaient que le cas et le nombre. C'est ce que nous voyons encore, dans les langues historiquement connues, pour les thèmes en *i* et en *u*.

Pour démontrer cette proposition il n'y a d'autre méthode que de rechercher dans les diverses langues indo-européennes les traces de l'ancien état de choses qui ont pu y subsister. Ces traces sont de deux sortes : d'une part la déclinaison en *ă* (masculine) présente quelquefois l'*ā* (fém.) comme dans le sanskrit *navānām* génitif pluriel, ou inversement la déclinaison féminine en *ā* pré-

sente des formes en *ă*, comme le sanskrit *navă-yā* instrumental singulier; d'autre part des noms masculins suivent à tous les cas la déclinaison dite féminine (νεανίᾱς) ou inversement (ὁδός). Je laisserai de côté la première catégorie de phénomènes pour ne pas être arrêté par des difficultés inextricables (comment décider en effet si *navānām* contient un th. *navā*, plus un suffixe *na*, plus une désinence *ām*, ou bien si, comme dans le nominatif pluriel neutre *navāni*, il vaut mieux y reconnaître un thème *navān-* transporté ici par métaplasme?) ; je m'attacherai exclusivement aux phénomènes de la seconde espèce, qui sont clairs et probants.

On pourra remarquer que je ne cite dans mon travail aucun exemple tiré des langues germaniques, slaves et celtiques; peut-être des personnes compétentes pourraient y trouver des faits intéressants à ajouter aux témoignages du sanskrit, du zend, du grec et des langues italiques. Heureusement il n'est plus indispensable aujourd'hui de recueillir les indications de ces trois grandes familles d'idiomes, car l'existence d'une unité préeuropéenne opposée à l'unité indo-iranienne est un fait acquis (voir principalement Curtius, Spaltung des A-Lauts, sæchsische Gesellschaft 1864. Les résultats auxquels M. C. arrive sur le vocalisme, d'autre part l'étude du rapport des deux liquides *r* et *l* conduisent à la même conclusion). Par conséquent il suffirait à la rigueur qu'un phénomène se montrât à la fois en sanskrit et dans une quelconque des langues de l'Europe pour qu'on eût le droit de le faire remonter à la langue mère indo-européenne elle-même (pourvu bien entendu que ce phénomène ne fût pas de nature à se produire indépendamment dans des milieux divers). Ainsi un fait commun au sanskrit et au grec seuls SERAIT indo-européen de toute nécessité, tandis qu'un fait attesté à la fois par le grec, l'italique, le slave, le germanique et le celtique POURRAIT n'être que préeuropéen.

On verra plus loin que la déclinaison en *ā* des masculins est indo-européenne, par ce qu'on la retrouve à la fois en Asie et en Europe ; au contraire les féminins en *ă* n'ont laissé de traces qu'en Europe. Je reconnais sans hésiter que la démonstration qui les concerne est beaucoup moins rigoureuse.

Je n'ai pu trouver aucun exemple de nom neutre ayant l'*ā*. J'ai par suite passé le neutre sous silence pour ne m'occuper que des masculins et des féminins.

## I. — *ā* DANS DES THÈMES MASCULINS.

1° INDO-IRANIEN. — SANSKRIT. Nous avons : A. les formes des pronoms personnels ; B. le thème *mahā* (grand) ; C. des composés

dont le second membre est une racine monosyllabique, comme *soma-pā* (qui boit le soma); D. les mots *panthā* (chemin) et *manthā* (verge à baratter); E. le nom mythologique *ṛbhukshā*.

A. Les accusatifs pronominaux *mā-m* (me), *tvā-m* (te) sont aux nominatifs **ma-m* (inusité et remplacé par *aham*), *tva-m*, ce que l'accusatif féminin *navā-m* est à l'accusatif masc. *nava-m*. Les nom. *aha-m*, *tva-m*, *aya-m* (hic), *iya-m* (haec) nous conservent le souvenir d'une époque où le suffixe du nominatif pouvait être *m* aussi bien que *s*. Une spécialisation postérieure a réparti les formes jumelles *nava-m* et *navā-m* entre les deux genres; dans la déclinaison des pronoms personnels, qui comme le verbe n'ont pas de genre, la répartition s'est faite entre le nom. et l'accusatif. Quant aux acc. *mā* et *tvā* que nous présente le sanskrit à côté de *mā-m* et *tvā-m*, il est possible qu'ils nous cachent une flexion obscurcie; toutefois j'inclinerais à leur refuser tout suffixe, et à les assimiler aux nominatifs féminins comme *navā*. Cette manière de voir, qui s'appuie sur la supposition de la distinction encore récente du nom. et de l'acc., est trop hypothétique pour que je m'y arrête (cf. p. 14 ἐγών).

B. On lit dans le rigveda 2 11 9 *índro mahā́m síndhum āçáyānam māyāvínam vṛtrám asphuran ni:* Indra a abattu Vritra le rusé étendu sur la grande rivière. La forme *mahā-m* est l'accusatif du thème *mahā*, employé si fréquemment au commencement des composés; *mahā-* est identique au grec μεγᾰ-, employé de même, et *mahā-m* à l'accusatif μέγᾰ-ν. L'ᾰ représente un *ā*, et μεγᾰκλῆς = *mahāçravās;* si l'*a* eût été bref, le grec eût dit μέγον et μεγοκλῆς. L'adjectif est défectif dans la langue védique, qui n'a plus que l'accusatif *mahā-m*, comme dans la langue grecque qui a encore l'accusatif μέγᾰ-ν et le nominatif μέγᾰ-ς. Le neutre grec μέγᾰ est curieux : si nous n'avons pas ici un exemple unique de neutre en *ā*, il suppose sans doute une forme *magă-m*, qui a priori pouvait devenir μεγον ou μέγα (cf. νέον = *nauam*, et πόδα = *padam*), et à laquelle l'analogie du masculin a fait prendre de préférence la forme en α. M. Curtius, Grundzüge der griechischen Etymologie[3], p. 306, reconnait que μέγας est proche parent du skr. *mahā* et *mah:* mais ici le *h* nous conduit à un ancien *gh* qui ne peut se concilier avec le γ du grec et le *k* des formes gothiques *mikils* (μέγας), *mikiljan* (μεγαλύνειν). Plutôt que de supposer l'identité absolue des racines *mah* (*magh*) μεγ, c'est-à-dire une aspiration postérieure indo-iranienne (zend *maz*=skr. *mah*) ou une perte d'aspiration préeuropéenne, M. C. admet deux racines *mag*, *magh*, sans préjudice d'une troisième racine *mak*, toutes trois simples variétés d'une racine *ma*. C'est légitimement qu'il sépare les racines de μέγας et de μακρός, parce que ce sont des mots d'une même

langue et que les lois de cette langue défendent de les rapprocher; de plus le sanskrit *makara-s*, animal marin, le zend *maçaṅh*, grandeur, et *maçita*, grand [ajouter *maç* grand, *maçan* grandeur, *maçti* grandeur, *maçyão* plus grand (Justi)], montrent que le *k* est aussi indo-iranien et par conséquent indo-européen (Curtius, p. 153). Mais la racine doublet *meg magh* n'existe ni en préeuropéen ni en indo-iranien ; *meg* est purement européen, *magh* purement asiatique : donc une seule des deux formes est indo-européenne, l'autre en est l'altération ; et on peut identifier sans crainte sanskrit *mah-*, grec μεγ-, gothique *mik-*. Tout doute disparaît si on compare *aham* ἐγώ *ik*, *hanus* γένυς *kinnus*, *gha* γε *-k*, *laṅgh* sauter, λαγώς lièvre, *laikan* sauter (Curtius, p. 478). Les scrupules de M. C. sont d'autant plus étonnants que sur l'équation *gha* = γε il paraît n'en pas avoir. Il paraît ne pas se rendre bien compte des conclusions à tirer de l'unité préeuropéenne, dont son travail sur l'*a* indo-européen est la plus importante démonstration. La « majorité des langues » (p. 477 l. dern.) n'a pas plus d'autorité que la minorité. — Une fois l'identité des racines de *mah-ā-m* et de μέγ-*α*-ν admise, celle des suffixes saute aux yeux, et il est clair que nous pouvons conclure à l'existence d'un thème indo-européen *mag*(*h*)*ā*.

C. Bœhtlingk, Chrestomathie, p. 360 : « les racines en *ā* à la fin d'un composé gardentordinairement dans la vieille langue védique la voyelle longue, qu'une langue plus récente abrège. On trouve les nominatifs singuliers *açva-dās go-dās draviṇo-dās ratna-dhās go-pās deva-go-pās soma-pās giri-shṭhās*, les accusatifs *dhana-dām go-pām vrata-pām* [add. *rayi-shṭhām* atharvav. 40 2], le vocatif *soma-pās* et aussi *draviṇo-dās*. » De même dans la dérivation : *ratna-dhātama soma-pātama* superlatifs, Bœhtlingk ibid.

D. Les mots *panthā*, chemin, et *manthā*, verge à baratter, ont chacun quatre thèmes masculins concourant à leur faire une déclinaison complète, *path pathi panthan panthā* et *math mathi manthan manthā*. Le thème *panthā* se présente dans quatre formes : NOM. SG. *panthā-s*, forme classique, sans ex. véd. dans le grand dictionnaire publié par MM. Bœhtlingk et Roth à St-Pétersbourg ; ACC. SG. *panthā-m* (n'est pas rare, p. ex. rigv. 1 24 8 *urúm hí rā́jā váruṇaç cakā́ra sū́ryāya pánthām ánvetavā́ u* certes le roi Varouna a fait au soleil un large chemin à suivre); NOM. PL. véd. *panthās* (ainsi rigv. 10 85 23 *anṛksharā́ ṛjáva: santu pánthā yébhi: sákhāyo yánti no vareyám* qu'ils soient sans épine et droits les chemins par lesquels nos amis vont faire la demande en mariage !); enfin un autre NOM. PL. *pánthāsas* dont le dict. de Pétersbourg ne cite pas d'ex., mais qu'il déclare et qui par sa forme est sûrement véd. Le thème *manthā* fournit un NOM. SG. *manthā-s* sans ex. véd.

dans le dict., et un ACC. SG. *manthā-m* que le dict. sans raison apparente qualifie de fém. (rigv. 1 28 4 *yátra mánthām vibadhnáte raçmín yámitavā́ iva* là où ils ont attaché la verge comme pour conduire les rênes [c. à d. l'attelage]).

E. Le dernier des mots que j'ai recueillis a pour thème ordinaire *ṛbhukshan* mais fait au nomin. singulier et pluriel *ṛbhukshās* (ainsi rigv. 8 85 21 *sa vṛtrahéndra ṛbhukshā: sadyo jajnānó hávyo babhūva* Indra, le vainqueur de Vritra, le Ribhoukchâ, aussitôt né, fut digne de sacrifices ; et 4 37 1 *úpa no vājā adhvarám ṛbhukshā dévā yatápathíbhir devayā́nai:* ribhoukchâs puissants, venez à notre sacrifice, ô dieux, par des chemins divins !) Proprement ce mot, composé de *ṛbhu* + *kshā*, devra rentrer dans la classe C.

Dans sa grammaire sanskrite abrégée, § 198, Bopp, qui n'admet pas de thèmes masculins en *ā*, cherche à tirer *panthās manthās ṛbhukshās* de **panthans*, etc. et en rapproche τάλᾱς pour *ταλαν-ς ; mais d'après la règle ordinaire des masculins en *an* on aurait *panthā*. Cette mauvaise explication l'amène à violer les lois les plus assurées de la phonétique ; il voit dans l'accusatif singulier védique *panthām* et le nominatif pluriel védique *panthās* des contractions de *panthānam panthānas* où le *n* serait tombé comme dans μείζονα μείζω et μείζονες μείζους ; mais cela ne nous rend pas compte du nominatif pluriel *panthāsas*, et la chute d'un *n* médial est chose inouïe en sanskrit (elle ne l'est pas moins en grec : le suffixe complet du comparatif est ιονσ qui se réduit tantôt à ιον, tantôt à ιοσ, d'où à la fois μείζον-α et μείζοσ-α μείζο-α μείζω). Enfin il est probable que le th. *panthā* se retrouve en grec et que par conséquent il a existé dans la période indo-européenne ; il existe en effet au locatif dans le composé νυκτιπαταιπλάγιος, qu'on rencontre dans une épigramme rapportée par Athénée 4 53, et qui signifie « qui court les chemins la nuit ». Le premier α de παται représente bien l'*an* et le second l'*ā* du thème indo-eur. *pantā*.

ZEND. Nous trouvons représentées ici les catégories A et C du sanskrit, c'est-à-dire les pronoms personnels et les composés. A *mām* correspond *mãm*, à *tvām thwãm* ; en vieux perse *mām* et *thuvām*. Quant aux composés, voici ce qu'en dit M. Spiegel, Grammatik der altbaktrischen Sprache, nº 122 : « quelques masculins, substantifs aussi bien qu'adjectifs, finissent en *ā* : ce sont les mots qui finissent par une racine en *ā*. Dans ce cas les désinences se fondent avec la voyelle radicale. Le plus commun de ces mots est *mazdā*, qui en conséquence nous servira de paradigme. Sing. nom. *mazdāo*, loc. [évidemment acc.] *mazdãm*..., dat. *mazdāi*, ablatif et génitif *mazdāo*, vocatif *mazda*. Pluriel nominatif *mazdāoṅhō*, vocatif id. Au nominatif le signe *h* du nominatif est

tombé et la voyelle finale du thème s'est allongée... De la même manière, mais non cependant tout-à-fait, se décline le substantif *rathaēstā*, guerrier, que je décompose en *rathaē* + *çtā* et non, comme on fait ordinairement, *çtar*. Nominatif *rathaēstāo*, accusatif *rathaēstām*, datif *-stāi*.., génitif *-stāo*, locatif *rathōisti...;* accusatif pluriel *rathaēstāoç-ca*... » Il faut, je pense, y joindre le masc. *zyāo*, hiver. M. Justi cite deux exemples du nominatif : vendidad 2 48, où le mot, sous la forme *zyāo*, est joint aux adjectifs masc. *çtakhrō* et *mrūrō*, 1 12, où se présente devant l'enclitique *cit* la forme plus complète *zyāoç*, et deux ex. de l'acc. *zyām*.

2° EUROPÉEN. — Grec. En européen *ā* indo-européen est représenté par *ā*, *ē* (ᾱ, η), *ă* par *ŏ* (ο). En grec, outre μέγᾰς p. *megās* mentionné tout-à-l'heure, nous avons les noms comme ποιητής et νεανίᾱς. Il faut y joindre les noms homériques où l'ᾰ représente *ā* (*ă* serait devenu ο comme dans ἄπο, ou ε comme dans φίλε) : νεφεληγερέτα Ζεύς terminant l'hexamètre dans 11 vers de l'Iliade et 1 de l'Odyssée (v. l'index de Damm), ὀλύμπιε μητίετα Ζεῦ, Il. A 508, et μητίετα Ζεύς terminant également l'hexamètre (Il. 12 fois, Od. 2), εὐρύοπα Ζεῦ. Il. Π 241, et εὐρύοπα Ζεύς de même (Il. 9 fois, Od. 7), enfin ἱππότα formant toujours le cinquième pied devant un nom propre disyllabique, Νέστωρ Φυλεύς Τυδεύς Οἰνεύς Πηλεύς (Il. 8 fois, Od. 2). Nous ne pouvons savoir avec une certitude absolue la quantité de l'α dans νεφεληγερέτα Ζεύς où il se trouve devant un ζ; il y est probablement bref, mais dans ce mot et dans ἱππότα la place de l'accent nous indique encore la quantité primitive (d'ailleurs visible dans le gén. νεφεληγερέτᾱο pour -ᾱ-σι-ο, cf. ἵππου = ἵπποο pour ἱππο-σι-ο); dans μητίετα et εὐρύοπα l'accent s'est déjà porté sur la 3ᵉ syllabe. La monotonie de ces ex. montre que dans la poésie homérique les nom. masc. en *ă* n'étaient plus vivants; déjà, dans l'Od., ils sont quatre fois moins nombreux que dans l'Il. L'élimination de ces masc. trop semblables aux fém. est un témoignage de la répartition qui s'est opérée en gr. comme en skr. Un dernier nom. de la même famille est Θυέστα, Il. B 107 Θυέστ' Ἀγαμέμνονι λεῖπε. — Peut-être ἐγών représente un nom. pronom. en *ā-m* confirmant l'hypothèse émise p. 11 A. D'une part les deux nom. ἐγώ ἐγών sont entre eux comme les deux acc. *mā mām*; d'autre part on peut écrire, non pas *aham* = ἐγών (Curt., Grundz.[3] p. 288), mais *aham* : ἐγών :: nom. *tvam* : acc. *tvām*. En résumé le trio *aham* ἐγών ἐγώ fait pendant au trio *tvam tvām tvā*.

Probablement l'équilibre des voy. des comp. et sup. (νεώτερος κουφότερος) vient d'une répartition récente : la voy. n'est ni abrégée dans κουφο ni allongée dans νεω, mais des deux formes d'abord

indifférentes κουφο -ω, νεο -ω, l'usage a développé la plus facile à prononcer et négligé l'autre. Les comp. et sup. en ώτερος ώτατος ont donc dû avoir dans la langue mère des prototypes, dont les formes véd. *ratna-dhātama*, *soma-pātama* sont des vestiges d'un autre genre. — Dans la composition aussi un *ā* se conserve, sous la forme η, dans νεηγενής, νεηθαλής, νεήτομος, νεήφατος, etc. Dans νεηγενής, par exemple, le second élément est un neutre γένος ; le premier n'en a pas moins l'apparence du féminin.

Italique. — Latin. Comme en grec ŏ représente *ă*, *a* (originairement long, mais abrégé ensuite), représente *ā*. Les masculins *scriba*, *verna*..., *agricola, parricida*... ont abrégé l'*a* final comme les féminins; Ennius dit encore, annales 148, *et densis aquilā pinnis obnixă volabat*, et aussi, ann. 186, *aio te Aeacidā Romanos vincere posse*. Originairement bref, l'*ă* indo-européen fût devenu en latin *ĕ : bonĕ*. A ces masculins en *ā* il faudrait joindre peut-être le masculin féminin *diē-s* = *diuās*, mais il provient sans doute de la fusion de deux thèmes *diuā* et *diuas* (voir l'appendice, II).

Osque. On a deux prénoms, Μαρα-ς, *Tana-s,* un nom propre Καλας, et un autre nom propre *Santia*, transcription de Ξανθία-ς. Je ne puis admettre l'idée de M. Enderis (versuch einer formenlehre der oskischen sprache, Zürich 1871, p. XLVII), suivant laquelle l'osque (ainsi que le latin et le grec) aurait conservé ici l'*ă* primitif indo-européen. Comment donc M. Enderis expliquera-t-il la parenté si évidente des trois formes ἱππότης νεανίας ἱππότα ?

En somme on voit que les masculins en *ā* ont leurs représentants à la fois sur le sol indo-iranien (indien *mā- mahā- soma-pā- panthā-*, zend *mā- mazdā-*) et sur le sol européen (grec μεγᾰ-ποιητη- νεανιᾱ- νεω-τερος, italique *scriba-* et *Tana-*). Ils existaient donc avant la séparation de la famille indo-ir. et de la famille europ., c. à d. dans la langue mère indo-européenne elle-même.

## II. — *ă* dans des thèmes féminins.

1° INDO-IRANIEN. Je n'ai pu en retrouver d'exemple.

2° EUROPÉEN. — Grec. Ils sont nombreux : *ă* indo-européen est représenté par ο. Substantifs : ὁδός, ἄμπελος, νόσος..., essentiellement féminins παρθένος (vierge), νυός (bru). Adjectifs : ἴφθιμος, βάρβαρος, ἐλεύθερος..., et les innombrables adjectifs composés qui ont le féminin semblable au masculin, ἑλκεσί-πεπλος, πολύ-φλοισβος, ῥοδο-δάκτυλος, χρυσό-θρονος, etc.

Ces adjectifs composés présentent en grec une particularité curieuse inconnue au sanskrit. On sait qu'en sanskrit un substantif en *a*, s'il vient à former le dernier membre d'un composé possessif,

perd son genre et prend la voyelle qui caractérise le genre de l'objet désigné par le composé tout entier ; par exemple, le masc. *aksha-s* (œil) ou le neutre *aṅgam* (membre) fourniraient des composés féminins *sv-akshā*, *sv-aṅgā* (qui a de beaux yeux ou de beaux membres, en parlant d'une femme), et inversement le féminin *chāyā* (ombre) fournirait un composé masculin *vipula-chāya-s* (qui a une grande ombre). De même le grec, du féminin κόμη (chevelure), tire un composé possessif masculin πολύ-κομος (qui a une belle chevelure). Mais, et voici l'originalité tout à fait remarquable du grec, le féminin κόμη, en entrant en composition, échange définitivement sa voyelle féminine caractéristique η contre l'ο du masculin ; en effet la forme πολύ-κομος est féminine aussi bien que masculine, et toutes les formes casuelles de ce mot à tous les genres sont tirées du seul thème κομο. Or ce thème κομο ne forme pas de mot simple ; il ne se présente qu'en composition et comme substitut de κόμη. On peut donc dire que le thème composé πολυ-κομο- contient un élément κομο- QUI N'EXISTE PAS A L'ÉTAT LIBRE ; je signalerai ailleurs dans un composé védique une bizarrerie du même genre. Aucun exemple, je pense, ne peut faire concevoir d'une manière plus frappante l'identité originaire des thèmes en *ă* et en *ā*. La poésie homérique nous offre de nombreux échantillons de ces composés féminins en ο provenant de simples en η ou α, ἠΰκομος Λήτω, λευκώλενος Ἥρη, Χρυσηΐδα καλλιπάρηον, ἐϋζώνοιο γυναικός... Il y a d'ailleurs des exceptions : πόλιν εὐρυάγυιαν et non εὐρυ-άγυιον.

LATIN. Ici nous ne trouvons plus de féminins en *us* ADJECTIFS, mais des substantifs, *ulmus pirus populus malus laurus* cf. ἄμπελος, *vannus*, *alvus*, *humus*, enfin *domus*. Ce mot appartient à la fois à la 2e et à la 4e déclinaison ; mais le sanskrit *dama-*, le grec δόμος et le slave *domŭ*, malgré la différence de genre, et avec eux le vieux locatif latin *domi*, attestent que le thème *domo-* est antérieur au thème *domu-*.

Ainsi, à défaut il est vrai du groupe indo-iranien, ce qui est très-regrettable, le grec et le latin ont conservé des traces de l'existence d'anciens noms fém. indo-européens en *ă* (européen *ŏ*).

## III. — PREMIÈRES CONCLUSIONS.

Je pense avoir montré que ni la terminaison *ā* n'est spéciale aux thèmes féminins ni la terminaison *ă* aux thèmes masculins. Pour ce dernier point l'autorité de la famille indo-iranienne nous manque et nous avons à choisir entre deux hypothèses : ou les féminins en *ă* existaient dans la langue mère et se sont perdus

dans les langues indo-iraniennes, ou ils n'existaient pas dans la langue mère et ce sont les langues européennes qui les ont créés pour la première fois.

La première hypothèse est évidemment la plus probable : les langues d'Asie ont éliminé les féminins en *ă* comme elles ont éliminé la plupart des masculins en *ā*; elles ont ainsi ajouté à la régularité de la langue mère.

Au contraire on ne peut guère admettre la seconde hypothèse, suivant laquelle, après une époque de logique grammaticale, durant laquelle les deux terminaisons étaient réparties entre les deux genres, le grec et le latin auraient confondu ce qui était si bien trié. Quelle force, autre que l'autorité d'une antique tradition, aurait pu pousser les Grecs à se servir d'une forme παρθένος quand ils pouvaient dire παρθενη? La bru est en sanskrit *snushā*, en grec νυός pour σνυσος. Que le mot eût à l'origine la terminaison masculine et que le sanskrit la lui eût ôtée, on le concevrait ; mais on ne saurait comprendre que ce mot eût eu d'abord la terminaison féminine et que le grec l'eût affublé d'une terminaison masculine. Donc, pour ce mot en particulier, la terminaison masculine du grec remonte au moins aussi haut que la terminaison féminine du sanskrit (dans la langue mère, en réalité, toutes deux existaient ensemble).

Je ne puis laisser passer cette occasion de m'expliquer sur les noms indo-européens de la bru, de la terre et de la maison. La bru était *snusā* et aussi *snusa-s*. La première forme a subsisté dans le sanskrit *snushā*, slave *snucha*, latin populaire et très-rare *nura* (Renier, inscriptions de l'Algérie 1591 et 3575); la seconde dans νυός et dans le latin *nurus*, qui, pour rester féminin, a passé dans la 4e déclinaison (cf. *domus*). Je ne crois pas admissible l'idée de M. Pott (Allgemeine Encyclopædie d'Ersch et Gruber, 1. Section 62. Theil, p. 402 a) qui voit dans νυός une dissimilation de νυύς avec thème en υ = *nuru-s*. — La terre était *ghamā* (χαμηλός χαμαί χαμᾶθεν χαμᾶζε, lituan. *žemė*) et *ghama-s* (*humu-s*); v. Curtius, p. 186. — Enfin le nom de la maison, *dama-s*, était féminin malgré sa terminaison masculine ; en sanskrit et en grec la forme l'a emporté sur le genre et le mot est devenu masculin (*dama-s*, δόμος) ; en latin le genre l'a emporté sur la forme et le mot a passé à la quatrième déclinaison, tout en gardant plusieurs formes de la seconde (entre autres le locatif *domi* qui est nécessairement archaïque comme tout locatif).

Je dois mentionner l'explication donnée par M. Pott (p. 400 b) des masculins en ας ης : il y voit des contractions de αος. Sans discuter autrement la vraisemblance de cette opinion, je ferai

remarquer que la contraction de ηο en η est absolument inadmissible au point de vue phonétique.

## IV. — Origine de l'ā.

Supposons admis ce double fait qu'à l'origine il y avait des thèmes masculins en ā et des thèmes féminins en ă, aussi bien que des féminins en ā et des masculins en ă; c'est-à-dire que la langue mère possédait : 1° des thèmes en ā masculins-féminins; 2° des thèmes en ă masculins-féminins : il reste à éclaircir le point que voici :

Les thèmes en ā masculins féminins forment-ils une classe DISTINCTE de thèmes, comme les thèmes en *i*, les thèmes en *u*, les thèmes consonantiques? ou bien sont-ce de simples VARIÉTÉS des thèmes masculins féminins en ă?

Je réponds sans hésiter : les thèmes en ā ne forment pas une classe à part; ils n'ont pas d'existence propre; ce sont de pures modifications des thèmes en ă. Ainsi seulement s'explique que dans l'état historiquement connu du sanskrit, du grec et du latin, les thèmes en ā servent de féminins aux thèmes en ă : *naua-s* masculin, *nauā* féminin. Ainsi seulement s'expliquent certaines anomalies de la déclinaison, l'instrumental féminin sanskrit *navă-yā* à côté de l'accusatif *navā-m*, le génitif masculin grec *ποιητό-ο ποιητοῦ à côté du nominatif ποιητή-ς et du génitif Ἀτρείδᾱ-ο. Ainsi seulement s'explique enfin la loi de la composition, d'après laquelle le même thème νεο- = *nauă-* se joint à un substantif masculin dans νεό-πλουτος, féminin dans νεό-νυμφος, neutre dans νεο-πένθης, et l'autre loi qui fait que κόμη en composition devient -κομο- (πολύκομος).

A ce titre, κομο est une simple variante de κομη, comme dans εὔ-φρον-α φρον est une variante du thème φρεν, comme dans φίλο-ς et φίλε l'ο et l'ε sont deux variantes d'une seule voyelle, comme dans le neutre δύσ-κλεες κλεες est une variante de κλέος. Seulement l'origine des doublets φρον φρεν, φιλο φιλε, κλεος κλεες est connue : l'ο et l'ε y sont des modifications parallèles d'un même ă indo-européen, de sorte qu'en remontant seulement à la langue mère les deux formes se réduiront à une seule. Ainsi « la gloire » sera *krauas*, et « peu glorieux » au neutre sera *dus-krauas*. Il en est autrement pour νεο νεα, κομο κομη : en remontant à la langue mère on aurait déjà un ă d'un côté, un ā de l'autre. En un mot la distinction de κλέος -κλεες est grecque, celle de *naua nauā* est indo-européenne. De même que la première s'explique par un fait de phonétique grecque, la seconde doit s'expliquer par un fait de phonétique indo-européenne.

Quel est ce fait de phonétique? Deux hypothèses sont possibles : ou les thèmes en *a* avaient à l'origine l'*ā* qui s'est abrégé dans les mots comme *nauă-s*, ou ils avaient à l'origine l'*ă* qui se sera allongé dans les mots comme *nauā*. Or on ne peut guère donner la priorité à l'*ā*, car la science tend à réduire chaque jour la parole indo-européenne à des éléments plus simples, à des syllabes brèves et généralement ouvertes : déjà la racine *dā* a fait place à *dă*, *dhā* à *dhă*, *stā* à *stă*, la racine *tan* a été réduite à *tă*, et plusieurs veulent réduire les racines *iudh* et *iug* à *iu*. C'est donc l'*ă* qui est primitif; l'*ā* en est une modification secondaire. Reste à savoir si cet *ā* vient d'un ALLONGEMENT ou d'un RENFORCEMENT.

L'hypothèse du renforcement est *a priori* la plus probable. Comme l'a remarqué Schleicher, les longues proprement dites paraissent avoir à peine existé dans la langue mère. On ne traînait pas sur une voyelle, on n'en CONTINUAIT pas le son, mais on la faisait PRÉCÉDER d'un *a* avec lequel elle formait diphthongue. A la vérité, et quoi qu'en dise Schleicher (comp.[3], p. 12-13), quand on voit que le nominatif indo-européen *satia-krauas-s* « qui a une vraie gloire » donne en sanskrit *satya-çravās*, en grec ἐτεο-κλέης, on ne peut guère douter que l'allongement par compensation n'ait été connu dès la période indo-européenne et que la langue mère n'ait dit *satia-krauās* ; encore est-on mis en quelque embarras par un nominatif comme ἀλώπηκ-ς à côté de ἀλώπεκ-ος. Mais en général les longues proprement dites du sanskrit *ī*, *ū* n'ont pas leurs analogues en grec ni réciproquement, tandis que les diverses langues montrent un surprenant accord quand il s'agit du renforcement : *veça-s* οἶκο-ς *veico-s*, *nau-s* ναῦ-ς *nāv-i-s*. Il est clair d'ailleurs que pour l'*a* le renforcement comme l'allongement produit en définitive un *ā*.

Si nous consultons maintenant l'analogie des autres thèmes terminés par des voyelles, l'hypothèse qui voit dans l'*ā* un RENFORCEMENT sera confirmée d'une façon éclatante. Nous constaterons d'abord pour l'*i* et pour l'*u* ce que nous savons maintenant pour l'*a* de l'époque primitive : l'influence du genre sur la voyelle finale du thème est nulle. Ainsi, en sanskrit, le féminin *gati* « marche » se décline comme le masculin *kavi* « poète », si ce n'est que l'instrumental de l'un est *gaty-ā* et celui de l'autre *kavi-n-ā* ; et qu'à l'accusatif pluriel, originairement en *ins* pour les deux genres, *kavīn* a perdu le *s* final et *gatīs* la nasale précédente. Le masculin *bhānu* « soleil » se décline comme le féminin *dhenu* « vache », si l'on fait abstraction de l'instrumental *bhānu-n-ā dhen-v-ā* et de l'accusatif pluriel *bhānūn dhenūs*. En grec πόλις et μάντις, πίτυς et ἰχθύς, πέλεκυς et πῆχυς, en latin *haec*

*fortis manus* et *hic fortis exercitus* ont une déclinaison absolument semblable.

Or, si dans la déclinaison des thèmes en *i* et en *u* le genre n'est pas marqué par le renforcement, ce n'est pas que le renforcement soit inconnu dans cette déclinaison : il y existe dans des formes nombreuses, mais il affecte assez capricieusement tantôt les masculins, tantôt les féminins, et doit être considéré comme un pur accident phonétique sans signification grammaticale. On sait qu'il y a (sinon peut-être dans la langue mère indo-européenne du moins en sanskrit) deux renforcements distincts : le simple consiste à faire précéder la voyelle d'un *a* simple (*ă*), le second à renforcer la voyelle déjà renforcée, de sorte qu'elle est précédée d'un *a* double (*ā*). Bien que ce dernier phénomène paraisse avoir été très-rare ou peut-être inconnu dans la langue mère, on peut croire en retrouver des traces dans un petit nombre de mots comme *nau-s* (pour *nāu-s*) ναῦ-ς *nā-v-is*. Peu nous importe ici, du reste, qu'il y ait eu dans la langue mère un seul renforcement ou deux renforcements distincts ; quoi qu'il en soit, voici de quelles diverses manières sont frappés de renforcement dans les langues historiquement connues les thèmes terminés par les voyelles *i* et *u*.

1° Aucun cas n'a le renforcement : ὦ ἰχθύ ; ὁ ἰχθύ-ς, ἰχθύ-ν, ἰχθύ-ος, ἰχθύ-ι ; ἰχθύ-ες, ἰθχύ-ας, ἰθχύ-ων, ἰχθύ-σι ; ἰχθύ-ε, ἰχθύ-οιν. ὦ χέλυ ; ἡ χέλυ-ς, χέλυ-ν, χέλυ-ος, χέλυ-ι ; χέλυ-ες, χέλυ-ας, χελύ-ων, χέλυ-σι ; χέλυ-ε, χελύ-οιν. Ion. ὦ μάντι ; ὁ μάντι-ς, μάντι-ν, μάντι-ος, μάντι-ι ; μάντι-ες, μάντι-ας, μαντί-ων, μάντι-σι ; μάντι-ε, μαντί-οιν. ὦ πόλι ; ἡ πόλι-ς, πόλι-ν, πόλι-ος, πόλι-ι ; πόλι-ες, πόλι-ας, πολί-ων, πόλι-σι ; πόλι-ε, πολί-οιν. — *hic artu-s*, *artu-m*, *artu-is*, *artu-i*, [*artū* = ? **artu-e*] ; [*artūs* = ? **artu-ĕs*], *artu-um*, *artu-bus*. *haec manu-s*, *manu-m*, etc.

2° Tous les cas ont le renforcement simple : ὦ βασιλεῦ ; ὁ βασιλεύ-ς, βασιλέF-α, βασιλέF-ος, βασιλέF-ι ; βασιλέF-ες, βασιλέF-ας, βασιλέF-ων, βασιλεῦ-σι ; βασιλέF-ε, βασιλέF-οιν (dans ces formes théoriques il est facile de retrouver les formes réelles). ὦ βοῦ ; ὁ ou ἡ βοῦ-ς, βοῦ-ν, βοF-ός, βοF-ί ; βόF-ες, βόF-ας, βοF-ῶν, βου-σί ; βόF-ε, βοF-οῖν. *hic* ou *haec bo(u)-s*, *bov-em*, *bov-is*, *bov-i*; *bov-es*, *bo(u)-um*, *bo(u)-bus*.

3° Tous les cas ont, ce semble, le renforcement double : ὦ γραῦ; ἡ γραῦ-ς, γραῦ-ν, γρᾱF-ός, γρᾱF-ί ; γρᾶF-ες, γρᾶF-ας, γρᾱF-ῶν, γραυ-σί ; γρᾶF-ε, γρᾱF-οῖν. Et de même ἡ ναῦ-ς; le thème, historiquement, est identique à la racine SNU « couler, nager ». En sanskrit *naú-s* féminin, *nấv-am*, *nāv-ā́*, *nāv-é*, *nāv-ás*, *nāv-í*; *nấv-as*, *nau-bhís*, *nau-bhyás*, *nāv-ā́m*, *nau-shú*; *nấv-au*, *nau-bhyā́m*, *nāv-ós*. En grec et en sanskrit le nominatif sert de vocatif : ναῦ-ς,

*naú-s*. Au féminin *nau* il faut joindre le mot *glau* « tumeur, goître », masculin suivant les grammairiens, qui lui attribuent (sans doute par l'intermédiaire du sens « balle, globe »), le sens « lune » ou « terre » ; il se décline, dit-on, comme *nau*. Dans cette catégorie rentre aussi le thème *ri* (richesse), dont tous les cas sont tirés de *rai*.

4° Certains cas ont le renforcement simple, d'autres en sont privés. — Sanskrit : *kaví-* « poète » masculin, nominatif : *kaví-s*, accusatif *kaví-m*, instrumental *kaví-nā* ; accusatif pluriel *kavín* pour *kaví-ms*, instrumental *kaví-bhis*, datif ablatif *kaví-bhyas*, [génitif *kavīnām* ou *kavīnấm* obscur], locatif *kaví-shu*; nomin. vocatif accusatif duel *kavī́* pour *kavy-ā?* instrumental datif ablatif *kaví-bhyām*, génitif *kavy-ós ;* avec renforcement : vocatif *káve ;* datif *kaváy-e*, ablatif génitif *kavés* pour **kaváy-(a)s*; nominatif pluriel *kaváy-as*. De même *gáti-* « marche» féminin, *gáti-s*, *gáti-m*, *gáty-ā*, *gáty-ai*, *gáty-ās*, locatif *gáty-ām*; *gátīs*, *gáti-bhis*, *gáti-bhyas* [*gátī-nām* obscur], *gáti-shu; gátī*, *gáti-bhyām*, *gáty-os* ; avec renforcement : vocatif *gáte ;* 2e dat. *gátay-e*, 2e ablatif génitif *gátes* pour **gátay-(a)s* ; nominatif pluriel *gátay-as*.—Grec : ὦ μάντι; ὁ μάντι-ς, μάντι-ν, etc. ὦ πόλι ; ἡ πόλι-ς, πόλι-ν, etc. Avec renforcement : μάντεως πόλεως pour **mantĕi-ŏs* **polĕi-ŏs*, μάντει πόλει pour *-ĕi-i;* μάντεις πόλεις pour *-ĕi -ĕs*, μάντεις πόλεις pour *-ĕi-ĕms*(?), μάντε-ων πόλε-ων pour *-ĕi-ōm*, μάντε-σι πόλε-σι pour *-ĕi-si* (?); μάντε-ε et μάντη, πόλε-ε et πόλη pour *-ĕi-ĕ*, μαντέ-οιν πολέ-οιν pour *-ĕi -ŏim*. —Latin : *forti-s* masculin fémin., *forte-m* pour **forti-m; forti-um*, *forti-bus*. Avec renforcement : génitif *parenteis* (corp. inscr. lat. 1, n° 1009); nominatif pluriel *fortēs* pour *fortĕi-ĕs*.

Sanskrit : *bhānú-s dhenú-s*, etc., avec renforcement datif *bhā-náv-e dhenáv-e*, etc. Grec : πῆχυ-ς πέλεκυ-ς, datif πήχει = *pēkhĕv-i*, πελέκει = *pĕlĕkĕv-i*.....

Dans tous ces mots le nominatif a ordinairement la voyelle simple et les autres cas la voyelle renforcée. L'inverse a lieu dans Ζεύς = *Diĕu-s*, datif Διί = *Diu-i*. Le nominatif Ζεύς est au datif Διί à peu près ce que dans la déclinaison *a* le nominatif féminin *navā* du sanskrit est à l'instrumental féminin *navă-yā ;* et il est à noter que suivant Schleicher (comp. 3 § 244), l'antiquité de cet instrumental est attestée par le slave.

5° Certains cas ont le renforcement double, d'autres n'ont aucun renforcement. Je n'en connais qu'un exemple, le thème sanskrit *sákhi* ou *sákhāy* (compagnon) : nominatif pluriel *sákhāy-as*, locatif pluriel *sákhi-su*, etc. Le nominatif singulier est *sákhā*. Ou bien il faut admettre, comme je le fais ici, que *sákhāy* est un renforcement de *sákhi*, dont l'*i* est perdu dans *sákhā*, ou bien il

faut supposer un thème *sákhā*. Dans cette seconde hypothèse le *y* de *sákhāyas* serait inorganique, le nominatif singulier *sákhā* aurait perdu la désinence *s*. Ce serait là un exemple du nominatif masculin en *ā*, comparable à ἱππότα ou à *verna*, qui nous faisait défaut dans les langues indo-iraniennes; je préfère toutefois m'en tenir à la première explication. — Le vocatif *sákhe* présente seul le renforcement simple.

6° Certains cas ont le renforcement simple, d'autres le double. J'en puis citer un exemple, qui d'ailleurs comme le précédent est purement sanskrit : c'est le thème *gu* (vache), identique suivant toute apparence à la racine verbale *gu* aller, et qui fait par exemple au nominatif *gaú-s*, au locatif *gáv-i*, pluriel *gā́v-as* et *gó-su*. L'*u* non renforcé reparaît seulement dans les composés comme dans le védique *su-gú-s* (riche en vaches). Le simple renforcé *gaú-s* est au composé non renforcé *su-gú-s* ce que le simple renforcé κόμη est au composé non renforcé πολύ-κομο-ς. Le composé a gardé dans toute son intégrité une forme qui dans le simple se trouve défigurée par un accident phonétique. Il me suffira de citer ce passage : rigv. 1 125 2 *sugúr asat suhiraṇyá: sváçvo bṛhád asmai váya índro dadhāti | yas*... il serait riche en vaches, en or, en chevaux, Indra lui donnerait une grande force, celui qui... — Nous pouvons conjecturer que la nuance qui sépare *gaú-s* de *gáv-i* n'est pas très-ancienne, car le grec n'en offre pas trace, et admet le même renforcement dans βοῦς et βοϜί, βόϜες et βουσί.

7° Certains cas n'ont pas de renforcement, d'autres ont le double, d'autres le simple. Ainsi le th. indo-eur. *diu* (ciel), fém., se présente sans renforcement sous la forme *dyu* dans l'instr. pluriel *dyú-bhis* et dans l'accusatif pluriel *dyū́n* pour **dyuns*, sous la forme *div* dans l'accusatif *dívam*, l'instrumental *divā́*, le datif *divé*, le gén. *divás*, le locatif *diví*; avec le renforcement simple de l'*i* dans le dérivé *devá* (dieu); avec le renforcement simple de l'*u* dans le datif *dyave*, le génitif *dyós* pour **dyav(a)s*, le locatif *dyávi*; enfin avec le renforcement double de l'*u* dans les nominatifs singulier *dyaús*, pluriel *dyā́vas*, duel *dyā́vā* (voc. *dyaùs* = *dí-aus*).

Cette énumération prouve suffisamment combien pour les thèmes en *i* et en *u* le renforcement est indépendant du genre et de toute catégorie logique. Très-probablement il en fut de même à l'origine pour les thèmes en *a*; seulement les deux renforcements de l'*a* se confondent et par suite la déclinaison de ces thèmes ne peut présenter autant de variété que celle des autres. Notons d'ailleurs que le renforcement se présente de la même façon capricieuse, et sans donner lieu à une distinction des genres, dans certains thèmes en *a* suivi d'une consonne : accusatif singulier

*mahántam*, accusatif pluriel *mahătás*, nom. sing. ἀλώπηξ, datif pl. ἀλώπηξι, gén. sing. ἀλώπεκος etc.

Quelquefois tous les cas d'un mot ont un suffixe contenant un *a* simple, les cas d'un autre mot ont LE MÊME suffixe avec l'*a* renforcé : *pitáram*, mais *dātáram*, accusatif singulier du même suffixe *tăr*. De même dans la déclinaison en *a* proprement dite ποιητή-ν et ποιητό-ν, sorte de doublets qui ne diffèrent que par le renforcement du suffixe *tă*. Je ne puis poursuivre ces recherches d'analogie entre la déclinaison en *a* et les autres déclinaisons, car je me trouverais amené à traiter de la déclinaison indo-européenne tout entière. Je constate seulement que dans les autres déclinaisons le renforcement est un simple accident phonétique, et cette analogie s'impose d'elle-même pour la déclinaison en *a*. Ce que Ζεύς est à Διός, πήχε-ες à πῆχυ-ν, ἀλώπηξ ou ἀλώπηξι à αλώπεκ-ος, νέᾱν, accusatif féminin, l'est à νέον, accusatif masculin.

V. — RÉPARTITION ENTRE LES DEUX GENRES.

Si ce que j'ai voulu démontrer est vrai, il faut admettre comme le fait Schleicher qu'il n'y a pas deux espèces de thèmes en *a*, et que de même qu'on regarde comme identiques le thème pur πολι et le thème renforcé *pŏlĕi*, ou le thème pur πηχυ et le thème renforcé *pēkhĕu*, on doit considérer comme deux aspects d'un même thème la forme pure νεο et la forme renforcée νεᾱ (indo-européen *nauă* et *nauā*). Toutes deux proviennent d'un unique thème *naua*, qui a réellement existé à une période reculée comme mot indépendant et dépourvu de désinence, et qui par là a véritablement droit au nom de thème ; *nauā* au contraire n'a jamais existé comme mot indépendant avant la naissance de la déclinaison ; il n'existe qu'en vertu d'une abstraction. Le renforcement s'est opéré non pas sur le thème isolé, mais sur un certain nombre de formes complexes dans lesquelles ce thème était déjà uni à diverses désinences casuelles. On ne doit donc, à la rigueur, parler ni d'un THÈME pur *naua* (νεο) ni d'un THÈME renforcé *nauā* (νεᾱ), mais seulement d'un NOMINATIF pur *nauas* (νεος) et d'un NOMINATIF renforcé *nauā* (νεᾱ). La longue peut se présenter aussi dans la dérivation (χαμη-λός) ou même dans la composition (*mahā-çravās* = μεγᾰ-κλῆς), mais on n'est pas tenu de supposer que jamais *mahā* ait été un mot isolé et se suffisant à lui-même.

Les formes casuelles contenant un *ă* ou un *ā*, et tirées également d'anciens thèmes en *a*, se partagèrent avant la séparation des langues indo-européennes en deux groupes : les formes à voyelle pure restèrent attachées de préférence aux êtres mâles, les formes à voyelle renforcée aux êtres femelles.

Si cette différentiation ne s'applique qu'aux thèmes en *a* et non aux thèmes en *i* et en *u*, il est facile d'en trouver la raison : c'est que les thèmes en *a* étaient incomparablement plus nombreux et plus employés. Deux formes comme *naua-m* et *nauā-m* (accusatif singulier) ne pouvaient rester concurremment employées; chacune d'elles avait de trop nombreux analogues pour disparaître entièrement de l'usage ; il en résulta que toutes deux subsistèrent avec un sens légèrement différent.

Si les thèmes en *u* etc. avaient été aussi fréquents, ils auraient probablement subi la même loi, et on aurait par exemple en indo-européen la déclinaison suivante :

nom. masc. *suādu-s* (agréable), nom. fém. *suādau-s*.
gén. masc. *suādu-as*, gén. fém. *suādau-as*.
loc. masc. *suādu-i*, loc. fém. *suādau-i*.

etc. Mais ce phénomène n'eut pas lieu et la répartition se fit capricieusement.

Lorsque la langue indo-européenne se brisa en deux tronçons, la distinction entre les cas purs et les cas renforcés tirés de thèmes en *a* s'accusa de plus en plus dans chacun d'eux.

L'indo-iranien peu à peu supprima tous les féminins en *ă* et réduisit le nombre des masculins en *ā*; la surcharge des finales devint le signe du féminin. Le langage renforça alors les désinences elles-mêmes : le génitif féminin fut *navā-y-ās* et non *nava-y-as*, le datif *navā-y-ai* et non *nava-y-e*.

De même dans les verbes, où la surcharge des finales distingue le subjonctif, on a *gṛhyāntai*, 3. pl. subjonctif moyen en regard de *gṛhyante* 3. pl. indicatif moyen. Après l'apparition des voyelles *ī* et *ū* les thèmes en *ĭ ī, ŭ ū* suivirent l'analogie des thèmes en *ă ā*; les masculins védiques comme *rathī*, cocher, furent éliminés dans le sanskrit classique, et toutes les voyelles longues furent réservées aux noms féminins.

L'européen conserva avec beaucoup plus de ténacité les formes de la langue mère. Lui seul garda des masculins en *ā* non suivi de la désinence *s* du nominatif; lui seul garda des féminins en *ă* (*ŏ*). Après la rupture de l'unité pré-européenne de nouvelles différences se produisirent entre les langues isolées : le grec perdit les nominatifs masculins en *ā* (ᾰ), qui n'ont plus que quelques représentants dans les poèmes homériques; mais il conserva merveilleusement et peut-être multiplia les féminins en ο-ς. Le latin inversement est riche de masculins en *a*, pauvre de féminins en *us*.

Les langues romanes, depuis, ont à peu près éliminé les uns et les autres; elles tendent de plus en plus à régulariser leur vocabulaire

en faisant de l'*a* (fr. *e* muet) le signe exclusif du féminin. Ainsi nous obéissons encore aujourd'hui à une force qui s'est manifestée pour la première fois à une époque où les nations qui couvrent aujourd'hui l'Europe et l'occident de l'Asie formaient une unique tribu.

## APPENDICE.

### LE NOMINATIF DANS LA DÉCLINAISON EN *a*.

Les masculins et féminins, dans la déclinaison en *a*, ne sont pas distingués par la voyelle thématique, du moins à l'origine. Il serait également chimérique de chercher dans les désinences des différences propres à marquer le genre. Je ne puis faire ici en détail l'étude des désinences ; l'ablatif et le locatif singulier, en sanskrit, sont les seuls cas où les féminins présentent des désinences vraiment distinctes de celles des masculins (ablatif masculin *navāt*, féminin *navāyās* identique au génitif, locatif masculin *nave*, féminin *navāyām*). La plupart du temps la distinction très-réelle que fait le sanskrit repose sur une modification secondaire, l'insertion d'un *i* (masculin dans *navebhyas* datif pluriel, *naveshu* locatif pluriel, et féminin dans *navāyās*, *navāyām*, etc.), d'un *n* (masculin dans *navena*, instrumental singulier, à la fois masculin et féminin dans *navānām*, génitif pluriel). Du moins la distinction que fournit l'absence ou la présence de la désinence *s* au nominatif singulier (féminin *navā*, masculin *nava-s*) paraît ancienne, et on doit restituer pour formes indo-européennes *nauā* féminin, et *naua-s* masculin. Pourtant cette distinction elle-même n'est nullement absolue.

Il est facile d'arriver, en étudiant les formes du sanskrit, du grec et du latin, à cette conclusion que l'indo-européen a connu trois terminaisons du nominatif singulier, toutes masculines et féminines à la fois : ces trois terminaisons sont *ā* et *ā-s* avec l'*ā*, *ă-s* avec l'*ă*. Etudions-les dans l'ordre suivant : *ă-s ā-s ā*.

#### I. — TERMINAISON *ă-s*.

1° Masculins. Indo-européen *naua-s*. — Sanskrit *nava-s*. Grec νέο-ς, latin *novŏ-s*.

2° Féminins. Indo-iranien manque. Grec νυός, latin *ulmus;* voir plus haut.

## II. — Terminaison *ā-s*.

1° Masculins. Indo-iranien : sanskrit ***soma-pā-s***, ***panthā-s***, ***ṛbhukshā-s***, etc. Européen: grec ποιητής, νεανίας, etc; latin ***parici-da-s*** et ***hosticapa-s***, osque Καλας, ***Tanas***, Μαρας.

Les formes italiques méritent seules d'être étudiées à part. Les deux mots latins sont des glosses de Festus conservées par Paulus diaconus ; p. 102, ***hosticapas hostium victor;*** p. 221, ***si quis hominem liberum morti sciens d. m. duit***, ***paricidas esto***. Peut-être, mais ceci est bien douteux, a-t-on un troisième exemple de nominatif masculin en *a-s* dans Plaute, mercator 945, ***Calchas iste quidem Zacynthiust.*** « Il faut sans doute écrire, nous dit M. Bergk, Beitræge zur lateinischen Grammatik, 1 p. 32 note, ***Calca'st iste quidem Zacintius***, car Plaute fléchit d'ailleurs les noms de cette espèce sur la première déclinaison ; Priscien et Charisius en témoignent, bien qu'à la vérité Priscien ne paraisse connaître que le nominatif Calchas. » Si on admet que ***Calchas,*** avec son *s* final, appartient à la première déclinaison comme ***paricidas***, on se trouvera dispensé de la correction de M. Bergk. Quant à l'osque, il emploie normalement, à ce qu'il semble, la terminaison ***as*** plutôt que ***a***, car en dehors des trois noms en *s* que j'ai cités, on n'a que *Santia*, transcription du grec Ξανθίας et qui par conséquent n'est pas un nom vraiment osque. Ce mot peut s'expliquer simplement par une négligence d'écriture, d'autant plus que la forme originale grecque exigerait précisément un *s* ; toutefois il se peut aussi que *Santia* témoigne de l'existence d'un autre type osque du nominatif singulier masculin de la première déclinaison.

2° Féminins. Nous en avons en sanskrit des exemples de trois sortes. A. Le mot *gnā* (femme, déesse), paraît faire au nominatif singulier *gnā-s* : rigv. 4 9 4 ***utá gnā́ agnír adhvará utó gṛhápatir dáme utá brahmā́ ní shīdatí.*** Agni entre à la fois comme femme dans le sacrifice, comme chef de famille dans la maison et comme prêtre. Si le nominatif était ***gnā*** nous aurions ***gnā́gnír*** et non ***gnā́ agnír*** (toutefois on pourrait être tenté de considérer comme thème la forme ***gnās***, qui entre dans le composé ***gnāspati***). — B. Les composés déjà cités plus haut qui ont pour second membre une racine en ***ā;*** ainsi ***çaṅkha-dhmā-s*** (qui souffle dans une conque), ***nāma-dhā-s*** (qui donne un nom), sont des nominatifs singuliers à la fois masculins et féminins. — C. Les féminins comme ***vṛkī*** louve, ***simhī*** lionne, tirés par dérivation de thèmes en ***a*** (***vṛka*** loup, ***simha*** lion), font au

nominatif *vṛkī-s simhī-s*; or on a les plus grandes raisons de croire qu'ici *ī* est une contraction de *yā*. Il faut y joindre les cinq noms *lakshmī* (l'épouse de Vichnou, fortune, etc.), *tarī* (bateau), *tantrī* (corde), *starī* (fumée) et *avī* (mulier menstrualis) qui font *lakshmī-s*, etc. (Bopp, grammaire sanskrite abrégée § 172) ; l'un d'eux au moins est védique : rigveda 10 71 2.

Les féminins en *ā-s* manquent en grec, mais ils sont nombreux en latin, ou *ās* est devenu *ēs*.

Ce sont les mots comme *avarities*, dont la plupart ont une autre forme en *ia: avaritia;* ils ont ce caractère commun que l'*e* final du thème y est immédiatement précédé d'un *i*. Il faut y joindre les disyllabes *plebes*, *fames*, *fides*, les monosyllabes *res*, *spes*, et enfin le mot *dies*, qui peut être séparé des autres mots en *ies*.

Il paraît indubitable, pour quiconque n'apporte pas ici de préventions, que la déclinaison en *es* est une simple variété de la déclinaison en *a*. Non-seulement la plupart des mots de la déclinaison en *es* suivent indifféremment l'une ou l'autre (*avarities*, *avaritia*); mais quand on a les désinences de l'une il suffit d'échanger les voyelles *a* et *e* pour trouver les désinences de l'autre.

| | | |
|---|---|---|
| sg. gén. | *familiās* | *diēs.* |
| | *familiāī* | *diēī.* |
| dat. | *familiāī* | *diēī.* |
| acc. | *familiam* | *diem.* |
| abl. | *familiā* | *diē.* |
| pl. nom. osq. | *scriftas* (scriptae) | *diēs.* |
| ombr. | *urtas* (ortae) | |
| gén. | *familiārum* | *diērum.* |
| dat. abl. | *equābus* | *diēbus.* |
| acc. | *familiās* | *diēs.* |

On pourrait même être tenté de retrouver en latin un nominatif pluriel *laetitias* analogue à *dies* dans le vers *quod laetitias insperatas modo mi inrepsere in sinum* (Pomponius, atell. 141) ; mais *inrepsere* peut être actif et par conséquent *laetitias* peut se construire à l'accusatif (Bücheler, Grundriss der lateinischen Declination, p. 17). En tout cas le nominatif pluriel en *as* se trouve dans les autres dialectes italiques. L'accord est donc parfait, excepté au nominatif singulier *amicitia, amicities*. Pour expliquer cette unique différence il n'y a que deux suppositions possibles : ou bien les formes latines parallèles en *a* et en *ēs* se rattachent également à des types antiques déjà présents dans la langue mère, ce sont deux variétés coexistantes d'une même formation, et *amicitiē-s* est à *amicitiă* ce que ἱππότη-ς est à ἱππότᾰ, ou bien *amicitia*

est la seule forme primitive, et *amicities* est un nominatif récent (soit que ce nominatif ait été après coup créé de toutes pièces, ou copié sur des formes d'une autre déclinaison).

C'est cette dernière hypothèse qu'a adoptée M. Corssen. M. Merguet l'a réfutée dans son ouvrage die Entwickelung der lateinischen Formenbildung, Berlin 1870, §§ 20-27. — M. Corssen considère *amicities* et les formes analogues comme empruntées à la déclinaison des thèmes en *as*. Soit par exemple un thème indo-européen *diuas* (jour) : en latin il fait au nominatif *diēs*; aux cas obliques il perd le *s* : *diesi* devient *diei*, *diesem diem*, *diese die* : de là la cinquième déclinaison. D'autre part divers thèmes en *ia* amincissent leur *a* en *e* par assimilation à l'*i* précédent, et passent ainsi dans la déclinaison nouvelle : celle-ci alors leur prête son nominatif en *es*. Un argument que n'a pas fait valoir M. Merguet dans sa réfutation, et qui pourtant rend la théorie de M. Corssen absolument inacceptable, c'est qu'un *s* placé entre deux voyelles ne tombe jamais en latin; M. Corssen n'en peut citer aucun exemple vraiment probant. Le *s* entre deux voyelles, comme M. Corssen le sait mieux que personne, devient toujours *r*, en particulier dans les thèmes en *as* : *flor-is*, *corpor-is*, *Cerer-is*, *pulver-is*, *gener-is*. D'ailleurs dans la cinquième déclinaison les noms à thème primitif en *as*, qui en auraient fourni le prototype, sont de beaucoup moins nombreux que les thèmes en *a* : comment auraient-ils pu imposer à ceux-ci leur nominatif? Tout bien compté, ces thèmes en *as* se réduisent à deux : *dies* et *spes*; le *s* se retrouve, changé en *r*, dans *diur-nus*, *sper-es*, *sper-ibus*, *sper-o*. Le thème de *res* ne peut être que *ri* (à la rigueur *ra* ou *rā*, toutefois plutôt *ri*), mais non *ras*. De *plebes*, *fames* et *fides* on n'a aucune forme qui montre le *s*. Tous les autres mots de cette déclinaison sont les mots en *ies*, *ia*. Il faut ajouter que l'histoire du mot *dies* lui-même n'est pas très-claire, et qu'à côté du thème bien connu *diuas* il y a eu sans doute un autre thème *diuā*. M. Curtius (Grundz.[3], p. 520) suppose un thème gréco-ital. *divā* afin d'expliquer l'adverbe δήν, dans Alcman δοάν, comme la contraction d'un acc. διFᾱ-ν, et M. Corssen, kritische Beitræge p. 499, approuve cette étymologie. Le même thème existe sans doute en sanskrit sous la forme *divā* dans *divā-kara* (auteur du jour, le soleil, atharvaveda 13 2 34), dans *divā-vasu* que le dictionnaire de Pétersbourg traduit par *am Tage herrlich* avec un point d'interrogation (rigveda 8 34 1 sq.), dans *divā-pati* (maître du jour, nom d'un mois), dans *divā-tara* (diurnus, rigv. 1 127 5); il est vrai qu'on pourrait vouloir tirer ces formes de l'instrumental *divā* du thème *div*. Si le nominatif *dies* provient du thème

*diuā* et non de *diuas*, *spes* sera le seul exemple clair et authentique d'un thème en *as* dans la cinquième déclinaison.

Que *spes,* qui originairement, comme le prouvent *speres* et *speribus,* appartenait à la troisième déclinaison, ait passé de là à la cinquième, c'est là un métaplasme tout naturel. Du nominatif *spes* on a tiré *spei* et non *speris*, parce que de *res* on tirait *rei* et non *reris*. Le nominatif en *es* est justement le trait qui rattache ici deux déclinaisons et qui explique qu'on les ait une fois confondues. Autant il est naturel que le monosyllabo *spēs* subisse l'influence assimilante de *rēs*, autant il serait étrange que *dies* et *spes* eussent donné naissance, comme le voudrait M. Corssen, à de grands polysyllabes abstraits tels que *avarities*, *amicities* ou *planities*, — et cela quand on pouvait dire et que l'on continuait de dire *amicitia* et *avaritia*.

## III. — Terminaison *ā*.

1° Fém. Indo-eur. *nauā*, indo-iranien *navā*, européen νέᾱ, *novā*.

2° Masc. Indo-iranien. Le skr., qui a conservé si peu de thèmes masc. en *ā*, n'en a plus qui rejettent au plur. la désin. *s*.

Européen. En grec nous n'avons plus que νεφεληγερέτα μητίετα εὐρύοπα ἱππότα Θυέστα ; voir plus haut.

En latin les masculins en *a* sont nombreux : *scriba*, *nauta,* *verna*, *pansa*, *auriga*, *incola*, *assecla*, *bucaeda*, *parricida*, *legirupa*, *ulmitriba*, *advena*, *conviva,* *collega*, *indigena*, *Agrippa*, *Ahala*, *Cotta,* *Messala*, *Nerva*, *Perpenna*, *Sisenna*, *Tarpa*, *Tucca*..., mais beaucoup de ces noms propres peuvent être des sobriquets tirés de noms féminins comme *Barbula,* *Dolabella*. On croit généralement que tous ces mots ont perdu en latin leur *s* final; il est plus simple d'admettre la coexistence des deux formes en *a* et en *as ; parricida* à côté de *paricidas* n'est pas plus surprenant que ἱππότᾰ à côté de ἱππότης. La langue mère avait les deux formes, le sanskrit les a éliminées également pour laisser l'*ā* aux féminins, le grec les a réparties en assignant ᾱ aux féminins et ᾱ-ς aux masculins, le latin a négligé de faire cette distinction et éliminé une désinence *a-s* dont il n'avait pas su tirer parti.

## IV. — Remarque générale.

Il est évident a priori que l'absence ou la présence du *s* ne pouvait devenir que par une transformation postérieure le signe du genre féminin ou masculin. En effet, là où le *s* manque, c'est-à-dire où le thème est dépourvu de suffixe, il est par lui-même

indifférent à toute notion de genre, de nombre, etc. Là au contraire où le *s* se trouve, il ne peut être considéré comme le signe spécial du masculin ou du féminin, car nous voyons par *bhānú-s* et *dhenú-s*, par μάντι-ς et πόλι-ς, par *duc-s* et *voc-s* qu'il peut s'appliquer également aux deux genres.

## CONCLUSION.

1° Il y a des thèmes masculins en *ā* et des féminins en *ă*.
2° les thèmes en *ā*, soit masculins soit féminins, peuvent également prendre au nominatif singulier la désinence *s* ou s'en passer. Il y a donc des nominatifs masculins formés suivant trois types :

*novŏ-s* *paricidā-s* *vernā*

et des féminins correspondants aux trois mêmes types :

*humŏ-s* *diē-s* *novā*.

Le latin, ici mieux conservé que le sanskrit et le grec, nous offre seul pour chacun des deux genres des exemples des trois types. Voici le tableau des variétés de la déclinaison en *ā* dans les trois langues :

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | Masculins. | |
| Lat. | *novŭ-s* | *paricida-s* | *vernă* |
| Gr. | νέο-ς | νεανία-ς | ἱππότă |
| Skr. | *nava-s* | *nāmadhā-s*, *panthā-s* | ..... |
| | | Féminins. | |
| Lat. | *humŭ-s* | *diē-s* | *novă* |
| Gr. | ἄμπελο-ς | ..... | νεā |
| Skr. | ..... | *nāmadhā-s*, *gnā-s* | *navā*. |

L. Havet.

# DE LA VALEUR PHONÉTIQUE

## DE L'*ANUSVĀRA* SANSCRIT.

La prononciation nasale peut affecter des consonnes ou des voyelles. Quand elle affecte des consonnes, elle donne naissance à tout un ordre de lettres dont deux seulement sont représentées dans notre alphabet par des caractères spéciaux (*n*, *m*) sous le nom de *Nasales,* tandis que l'alphabet sanscrit en distingue cinq sous le nom correspondant d'*Anunāsikās* « Nasales. » Le caractère commun de ces consonnes est que la prononciation en est accompagnée d'une résonnance nasale de la même manière que la prononciation des autres consonnes sonores est accompagnée d'une résonnance de la glotte. Quand cette résonnance nasale accompagne la prononciation d'une voyelle, elle engendre les « voyelles nasales » du français, et celles que les grammairiens de l'Inde appellent pareillement voyelles *anunāsikās.*

Mais la résonnance nasale n'est pas nécessairement liée aux consonnes et aux voyelles auxquelles elle communique le caractère nasal. Elle peut se faire entendre isolément, comme il est facile à chacun de s'en convaincre par l'expérience en fredonnant la bouche fermée, et elle existe aussi comme élément distinct dans le langage parlé. On la rencontre après une consonne dans la prononciation de l'anglais *mutton* par exemple, où le son nasal qui suit le *t* est simplement une résonnance, et après une voyelle dans la prononciation de la finale *ant*, telle qu'on l'entend dans le midi de la France. En effet, tandis qu'un Parisien ou un homme du Nord prononcera dans le mot « aimant » une voyelle dont l'émission est accompagnée *depuis le commencement jusqu'à la fin* d'une résonnance nasale qui en modifie d'ailleurs considérablement le timbre, l'homme du Midi fera entendre *successivement* un *a* à peu près pur[1] et une

1. Je dis *à peu près pur,* car il est possible que la voyelle soit déjà légèrement infectée de nasalisation ; mais quelle que soit sa nature exacte, il est bien certain qu'elle est encore suivie d'une résonnance nasale indépendante.

résonnance nasale. J'apprends qu'une prononciation analogue existe à la frontière linguistique opposée de la France, au-delà de Metz et particulièrement aux environs de Rémilly. Dans ce pays, la finale *in* du mot « chemin », par exemple, est un *i* suivi d'une résonnance nasale; cette prononciation s'est même étendue aux finales en *i* comme celle du mot « ami » qui ne renfermaient pas primitivement de nasale. Je me propose de démontrer que l'*Anusvāra* sanscrit n'est autre chose que cette résonnance nasale *succédant* à la prononciation d'une voyelle.

Je le ferai par des textes empruntés aux grammairiens de l'Inde eux-mêmes. Je montrerai d'abord que, d'une part, la voyelle suivie d'*Anusvāra* est distinguée de la voyelle *anunāsika* ou nasalisée, et que d'autre part l'*Anusvāra* est distingué des consonnes, ce qui ne lui laisse *physiologiquement* d'autre valeur possible que celle de la résonnance nasale. Et après cette démonstration par un procédé négatif, je citerai les textes qui lui attribuent en effet cette valeur. Je ne m'occupe pas ici de l'*Anusvāra* « non nécessaire » qui n'est qu'une abréviation orthographique représentant dans la prononciation l'une quelconque des consonnes nasales, et je ne cherche pas non plus si la confusion de la voyelle suivie d'*Anusvāra* avec la voyelle *anunāsika* que nous allons rencontrer dans le *Prātiçākhya* de l'*Atharva-Veda* s'est étendue dans une mesure plus ou moins grande à telle ou telle autre école grammaticale. Je ne fais pas l'*histoire* de l'*Anusvāra*, et ne veux qu'en déterminer la prononciation là où il est réellement donné comme un élément phonétique distinct.

1° *La voyelle suivie d'Anusvāra est distinguée de la voyelle anunāsika*. Il y a exception pour la prononciation représentée par le *Prātiçākhya* de l'*Atharva-Veda* (éd. Whitney. I. 11. *Journal of the american oriental society*. VII, p. 347). A cet égard l'école d'où est sorti ce traité diffère des autres à peu près comme les Français du Nord de ceux du Midi dans la prononciation de la finale *ant*. C'est une divergence qui a peut-être aussi sa cause dans la différence des lieux. En tout cas rien n'autorise à étendre comme le fait Whitney (*Taittirīya — Prātiçākhya. Même Journal*. IX, p. 68), l'usage de la *Caturadhyāyikā* aux autres ouvrages de phonétique ou de grammaire, malgré le témoignage formel de ceux-ci. L'*Anusvāra* en effet y est toujours présenté dans la liste des sons de l'alphabet comme un élément phonétique indépendant, et, pour ne citer qu'un texte entre cent, l'auteur du *Rig-Veda-Prātiçākhya*, s'il avait prononcé de la même manière la voyelle nasalisée et la voyelle suivie de l'*Anusvāra*, n'aurait pas signalé comme une faute le fait de prononcer l'une pour l'autre: XIV, 11. *sparçoshmasandhīn sparçare-*

*phasandhīn abhiprāyāṇç*[1] *ca paripādayanti*: ce qui signifie que certaines gens, par erreur, prononcent l'*Anusvāra* dans les combinaisons euphoniques comme celles de *tān* avec *te*, de *raçmīn* avec *iva*, de *pīvoannān* avec *rayivṛdhaḥ*, au lieu de la voyelle *anunāsika* qui devrait être prononcée devant l'*s* ou l'*r* intercalée (ou conservée) dans les deux premiers cas, et l'*r* du mot suivant dans le troisième (ibid. IV. 28, 29 et 33). — L'argument que Whitney croit pouvoir tirer de l'écriture où l'*Anusvāra* est représenté par un signe additionnel (un point) placé au-dessus du signe de la voyelle ou du groupe ne pourrait être opposé qu'à ceux qui regarderaient l'*Anusvāra* comme une consonne; si c'est un élément vocalique formant avec la voyelle une sorte de diphthongue, il est naturel qu'il soit figuré par un appendice analogue à ceux qui représentent les voyelles et les diphthongues.

2° *L'Anusvāra n'est pas confondu avec les consonnes.* Il n'y a pas grande importance à attacher à la formule suivante du *Rig-Veda-Prātiçākhya* I, 1 : *Anusvāro vyañjanam vā svaro vā.* « L'*Anusvāra* est ou consonne ou voyelle. » Elle signifie simplement que l'*Anusvāra* étant soumis à certains égards aux mêmes règles que les voyelles, à d'autres égards aux mêmes règles que les consonnes, on ne peut lui appliquer les prescriptions faites soit pour l'un, soit pour l'autre des deux ordres de lettres s'il n'y est désigné nommément. Il nous apparaît cependant déjà comme un élément *sui generis*. Mais voici un texte du même ouvrage où il semble assez clairement conçu comme une voyelle:

XIII. 13. *Hrasvām ardhasvarabhaktyāsamāptām anusvārasyopadhām āhur eke. — anusvāram tāvataivādhikam ca hrasvopadham dīrghapūrvam tadūnam.* « Quelques maîtres disent qu'une voyelle brève, suivie d'un *Anusvāra* est abrégée d'une demie *Svarabhakti*, et l'*Anusvāra* allongé d'autant. Ils disent que l'*Anusvāra* précédé d'une voyelle longue est abrégé de la même quantité (dont profite la longue).

Or l'*Anusvāra* a, comme les consonnes, une durée d'une demie *Mātrā* (I, 7), et la *Svarabhakti* celle d'une demie ou d'un quart de *Mātrā* (ibid.). Ainsi dans la combinaison d'une voyelle brève avec un *Anusvāra*, la première, qui a une durée ordinaire d'une *Mātrā* perd un quart ou un huitième de *Mātrā* qui s'ajoute à la demie *Mātrā* de l'*Anusvāra*, et quand ce dernier vient après une longue il perd un quart ou un huitième de *Mātrā* qui s'ajoute aux

1. La règle même dont la violation est ici condamnée exigerait dans *abhiprāyāṇç ca* une voyelle *anunāsika*. Mais cette règle, formulée pour le texte du *Rig-Veda*, ne s'applique pas à celui du *Prātiçākhya*.

deux *Mātrās* de la longue. Sans doute il peut y avoir quelque chose d'artificiel dans cette extrême précision. Mais il n'en reste pas moins acquis que pour certains grammairiens l'*Anusvāra* pouvait varier de quantité, ce qui se comprend aisément d'une résonnance ayant un caractère vocalique, mais non d'un bruit consonantique. Il nous apparaît ici bien plutôt comme formant une sorte de diphthongue avec la voyelle qui le précède, et en effet dans les diphthongues *ai*, *au*, la distribution des *Mātrās* est expressément indiquée comme étant la même que dans la combinaison d'une voyelle brève et d'un *Anusvāra :*

XIII. 16. *Mātrāsaṁsargād avare' pṛthakçrutī hrasvānusvāravyatishaṅgavat pare.* « Les deux premières (*e* et *o*), à cause de la confusion des *Mātrās* ne peuvent être distinguées dans leurs parties constituantes. Les deux dernières (*ai* et *au*) sont comme la combinaison de la voyelle brève et de l'*Anusvāra.* » C'est-à-dire que dans les diphthongues *e* et *o* on n'entend qu'un seul son, tandis que dans les diphthongues *ai* et *au* on entend d'abord un *a* bref diminué d'un quart ou d'un huitième de *mātrā*, puis un *i* ou un *u* (bref) augmenté de la même quantité. Ces textes nous montrent à la fois l'*Anusvāra* assimilé à une voyelle et *distingué* de la voyelle qui le précède (cf. *Vājasaneyī-Prātiçākhya.* IV, 147-8).

3° *L'Anusvāra est expressément présenté comme une simple résonnance nasale.* Le texte suivant me paraît décisif :

*Rig-Veda-Prātiçākhya.* XIII. 5. *āhur ghosham ghoshavatām akāram eke' nusvāram anunāsikānām.* « Quelques-uns disent que le *son* des lettres sonores est l'*a*, et que celui des nasales est l'*Anusvāra.* » Pour comprendre la première partie de cette observation, il faut se rappeler que l'*a* bref, dès l'époque des *Prātiçākhyās*, n'avait sa prononciation pure que dans la théorie, et qu'en pratique il se réduisait à un son assez confus. A coup sûr ce n'est que par approximation qu'on pouvait l'assimiler à la résonnance de la glotte qui accompagne les sonores, mais la seconde partie du texte cité paraît reposer sur une observation d'une exactitude physiologique rigoureuse, et qui confirme entièrement notre interprétation de l'*Anusvāra* : cet élément est identique à la résonnance nasale *vocalique* qui accompagne la prononciation des consonnes nasales.

C'est dans le même sens que je comprends le passage de la *Siddhānta-Kaumudī* sur *Pāṇini* I, 1, 9, cité par Max Müller (*Grammaire sanscrite*, § 22, p. 8, *en note*), d'après lequel l'*Anusvāra* est prononcé dans le nez seulement, tandis que les cinq consonnes nasales sont prononcées avec leurs organes respectifs et le nez. Or, il est impossible de prononcer *dans le nez*

*seulement* autre chose que la résonnance vocalique nasale.

Whitney (loc. cit.) avait entrevu la solution que je propose ; il est d'autant plus étonnant qu'il se soit arrêté au parti violent de rayer l'*Anusvāra* de la liste des sons sanscrits.

Si les conclusions de cette note sont exactes, la transcription des voyelles suivies d'*Anusvāra* adoptée dans la *Zeitschrift* de Kuhn devra être modifiée; le plus simple paraît être de transporter à la suite de la voyelle le *Tilde* (~) placé à tort au-dessus de celle-ci ; un élément distinct doit en effet, dans une transcription logique, être représenté par un signe indépendant. La transcription ancienne pourra être conservée avec avantage pour représenter les voyelles *anunāsikās*. Quant à l'*Anusvāra* non nécessaire dont l'usage, plus étendu dans les manuscrits, est généralement restreint par les indianistes européens à la représentation de l'*m* finale d'un mot ou du premier terme d'un composé devant une consonne muette ou nasale, il tient lieu, comme nous l'avons dit, du véritable substitut de cette *m,* qui serait la nasale du même ordre que la consonne suivante, et il serait plus exact, dans l'écriture originale comme dans la transcription, de n'employer que cette dernière. Cependant cette exactitude rigoureuse a pour effet de défigurer les mots et de compliquer inutilement l'intelligence des textes, comme on peut s'en rendre compte par les éditions de Bopp. Je proposerai donc dans un intérêt pratique, de continuer à négliger les modifications que subit l'*m* finale devant les consonnes muettes et nasales, mais sans recourir à cette représentation impropre qu'on appelle l'*Anusvāra* non nécessaire. Pour être conséquent il faudra aussi maintenir l'*m* dans le cas où elle devrait se changer en *Anusvāra* nécessaire, c'est-à-dire devant les semi-voyelles, les sifflantes et l'*h*. Tout lecteur connaissant les lois de l'euphonie sanscrite saura bien, sans qu'aucun signe l'en avertisse, reconnaître les cas où le *sandhi* aura été violé dans l'intérêt de la clarté. Je me suis permis d'appliquer immédiatement dans la présente note ces procédés de transcription ; ils m'ont été suggérés par M. Louis Havet qui était arrivé d'une manière tout indépendante et par des considérations purement physiologiques à la même explication de l'*Anusvāra*.

Abel BERGAIGNE.

---

# DU PRÉTENDU CHANGEMENT

## DE *AR* FINAL EN *O* EN SANSCRIT.

---

On sait que l'*r* finale en sanscrit est traitée, devant les sourdes, de la même manière que l'*s*. Il n'en est pas de même devant les sonores, et la finale *ar* par exemple ne se change pas régulièrement en *o* comme la finale *as*. On a cru cependant rencontrer exceptionnellement ce changement dans la finale du substantif *svar* et de la forme verbale *āvar* (Weber, *Beitræge zur vergl. Sprachf.*, III, p. 385, note 1. — Cf. *Prātiçākhya du Rig-Veda.* I, 23). La présente note a pour objet de montrer que ces faits peuvent s'expliquer autrement que comme les résultats d'un procédé phonétique.

1° *Svar*. La forme *svo* se trouve dans différents textes indiqués par Weber (*loc. cit.*). Mais le mot *svar*, « soleil », puis « ciel », est formé de la racine *sū* qui a donné également en sanscrit le mot *savitar*, autre nom du soleil, et du suffixe *ar*. Il n'existe pas en effet de racine *svar* « briller » (la racine réelle *svar* signifie résonner), et l'accentuation de *svar* par un *svarita (svàr)*, celle du génitif-ablatif *sū́ras* et non *sūrás*, aussi bien que la forme *suvo* dans *suvo bhūḥ*, l'un des exemples cités par Weber, confirment encore cette étymologie en prouvant que le thème était primitivement dissyllabique (cf. Benfey, *Or. und Occid.*, I, p. 284). Or les suffixes *as*, *ar*, *at*, *an*, qu'ils aient ou non été identiques à une époque reculée de la période indo-européenne primitive, alternent assez souvent dans la déclinaison d'un même mot, ou dans des mots de sens équivalent (cf. Kuhn, *Zeitschrift f. V. Sprf.*, I, 368). Je rappelle plus bas l'existence d'un thème *ushar* à côté de *ushas* « aurore. » Pourquoi n'aurait-il pas existé à côté de *svar* (latin *sol*, gothique *sauil*), un autre thème *svas* qui serait en effet régulièrement devenu *svo* devant une sonore.

2° *āvar*. Cette forme, considérée comme la 3e personne d'un aoriste, ou d'un imparfait conjugué sur la seconde classe, de la

racine *var* « couvrir », et accompagnée du préfixe *vi* dans le sens d' « ouvrir » et « briller », a été signalée (*Rig-Veda-Prātiçākhya*. I, 23) comme ayant subi le changement de *ar* en *o* dans les trois passages suivants du Rig-Véda.

I. 113. 13. *çáçvat puróshā vy ùvāsa devy*
*átho adyédám vy āvo maghónī*
*átho vy ùchād úttarā ánu dyūn.*

« La divine Aurore a jusqu'à présent brillé tous les jours ; aujourd'hui aussi la déesse bienfaisante a éclairé (ou ouvert) ce monde ; puisse-t-elle briller encore dans les jours qui viendront ! »

I. 157. 1. *vy ùshāç candrā mahy āvo arcishā.*

« La grande, la resplendissante Aurore a brillé avec tout son éclat. »

VII. 75. 1. *vy ùshā āvo divijā ṛténa.*

« L'Aurore, née dans le ciel, a brillé selon sa loi. »

A coup sûr, si on n'avait pas ailleurs la forme *āvar*, on n'hésiterait pas, dans ces trois passages, à rapporter *āvo* à la racine *vas* plutôt qu'à la racine *var*. La racine *vas*, avec ou sans le préfixe *vi*, signifie en effet « briller » *en parlant de l'Aurore,* et ce sens convient tout d'abord parfaitement aux deux dernières citations. Dans la première *vi vas* signifierait « éclairer » par le passage du sens simple au sens causal sans changement de forme qui est fréquent dans la langue védique, ou bien il signifierait « ouvrir en brillant », comme *apa vas* signifie « écarter en brillant », exemple : VII, 81. 6. *ushā uchad ápa sṛ́dhaḥ.* « Que l'Aurore avec sa lumière mette en fuite les ennemis ! » (Voyez encore I, 48. 8, VIII. 47. 18. Comparez VII, 77, 4, et les expressions comme *revád ucha*, I, 124, 10, signifiant, non pas « brille richement », mais « apporte la richesse en brillant »).

On vient de voir que la racine *vas*, jouant dans les hymnes à l'Aurore le même rôle que la racine *sū* dans les hymnes à Savitar (cf. Muir., *Original sanscrit texts.* Vol. V, p. 165), exprime un acte quelconque de cette divinité, en laissant au préfixe la détermination plus précise de l'acte. Comme la racine *sū*, elle est aussi volontiers rapprochée, par un artifice de style très-familier aux poètes védiques, du nom mythologique qui en est tiré, exemple : *ushā uchad ápa sṛ́dhaḥ* (déjà cité), et VII, 75, 5 : *ushā uchati*, VII, 76, 7 : *ushā uchántī*, etc. Or (*vi*)*āvo* est rapproché de la même manière de *ushās* dans le dernier des exemples cités plus haut, et il me semble bien probable que le poète a fait ce rapprochement avec intention, et qu'ainsi il rapportait lui-même la forme *āvo* à la racine *vas*. Dans le premier le parallélisme des trois pâdas fournit un argument analogue pour rendre à la même racine la forme identique du 2e pâda.

Il est vrai que *(vi)āvar* se rencontre, également en parlant de l'Aurore, devant une sonore (IV, 52, 6, VIII, 9, 16), et même exceptionnellement devant une sourde (I, 92, 4). Mais cela ne nous oblige pas à rapporter les deux formes à la même racine, d'autant plus que nous avons une 3e personne du pluriel *avasran* (IV, 2, 19) qui, sauf la désinence (cf. *adṛçran*), sera avec *(vi) āvas*, de *vas* « briller », dans le même rapport que *(vi)avran* (IV, 51, 2) avec *(vi)āvar* de *var* « couvrir ». L'allongement de l'*a* devant un *v* dans la langue védique est un fait trop ordinaire pour qu'on puisse trouver dans la quantité exceptionnelle de l'augment une raison suffisante de confondre les formes que je propose de séparer.

Les formes *āvas, āvaç*, *āvaḣ*, devant les sourdes, pouvant représenter la forme *āvar,* aussi bien que *āvas,* il sera souvent difficile de décider à laquelle des deux elles remontent. Toutefois, je préférerais *āvas* au moins dans deux passages: VII, 79, 1, à cause du voisinage de *ushās*, et I, 113, 9, parce que *(vi)āvaç* y est employé dans le sens neutre de « briller ».

Ainsi *svo* et *āvo* pouvant s'expliquer comme étant pour *svas*, *āvas*, il ne reste aucune raison d'admettre en sanscrit le changement de *ar* final en *o*.

Abel Bergaigne.

---

DU

# MOT FRANC CHRAMNAE OU HRAMNE.

---

Le chapitre deuxième de la *Lex emendata,* c'est-à-dire de l'édition de la Loi Salique publiée par Charlemagne, commence ainsi :

*De furtis porcorum.*

1. Si quis porcellum lactantem furaverit de *hranne* prima aut de mediana, et inde fuerit convictus, CXX dinariis, qui faciunt solidos III, culpabilis judicetur, excepto capitale et delatura.

2. Si vero in tertia *hramne* furaverit, D C dinariis, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur, excepto capitale et delatura.

3. Si quis porcellum de sude furaverit, quae clavem habet, MDCCC dinariis, qui faciunt solidos XLV, culpabilis judicetur, excepto capitale et delatura.

4. Si quis porcellum in campo inter porcos, ipso porcario custodiente, furaverit, DC dinariis, qui faciunt solidos XV, culpabilis judicetur, excepto capitale et delatura.

Ainsi est conçu le texte que M. Pardessus a publié sous le n° 5 dans sa *Loi Salique*, p. 277.

Le mot que nous allons étudier est écrit *hranne* dans l'art. 1, *hramne* dans l'art. 2. *Hramne* nous semble la forme la plus complète. *Hranne* serait issu de *hramne* par assimilation de l'*m* de la première syllabe à l'*n* de la seconde.

De l'examen du texte il nous semble résulter que *hramne* désigne une espèce particulière d'étable à porcs. L'article 4 s'occupe du vol de porcs en plein champ; l'art. 3 du vol commis dans l'étable dite *sudis* qui ferme à clef; l'article 2 du vol qui a eu lieu dans la 3e *hramne*; l'article 1 du vol accompli dans la 1re et la 2e *hramne*. L'amende est de trois sous quand il s'agit de la 1re ou de la 2e *hramne*, de 15 sous quand il s'agit de la 3e, de 45 sous quand il s'agit de l'étable dite *sudis* qui ferme à clef. Quand le vol s'est fait en plein champ l'amende est la même que lorsqu'il a été perpétré dans la 3e *hramne*.

Le sens de *hramne* est d'ailleurs déterminé d'une manière incontestable par la traduction de ces articles écrite en haut-allemand au IXe siècle et que M. Merkel a publiée, après M. Pertz, à la fin de son édition de la Loi Salique. *Hramne* y est rendu par *stîgu*, datif singulier du thème féminin fort *stîga* (*cancelli*, *stabulum porcorum, ovile, caula, porcile*, voir Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz*, t. VI, p. 624; cf. Schade, *Althochdeutsches Wœrterbuch,* p. 567). Quant à *sude*, il est traduit par *sulage,* datif singulier du thème masculin fort *sulaga*, composé des deux termes *su* et *laga*, et signifiant encore « étable à porcs » (Graff, II, 101; Schade, p. 576). Mais il est évident que c'est un genre d'étable différent de celui qui est désigné par *hramne* dans la Loi Salique, par *stîgu* dans la traduction. La différence de pénalité pour le vol, suivant que l'animal volé se trouvait dans la *hramne* ou dans la *sudis*, suffirait pour établir qu'il s'agit de deux lieux différents. Quand le vol est commis dans la *hramne*, l'amende ne peut dépasser quinze sous; quand le vol est commis dans la *sudis*, l'amende s'élève à quarante-cinq sous.

On ne peut admettre aujourd'hui l'exactitude de la traduction donnée de *hramne*, d'après la glose d'Est par le glossaire de Du Cange, édition Henschel, t. II, p. 338, au mot *chranne*, t. III, p. 722, au mot *hranne*, et par M. Pardessus, *Loi Salique*, p. 363. Suivant la glose d'Est *hramne* signifierait *partus*. Le cochon enlevé de *prima hramne* serait celui de la première portée; celui qui est volé *in tertia hramne* serait celui de la 3e portée. Mais, dans ce système, on ne comprend pas l'opposition entre la *hramne* et la *sudis :* de plus il est inconcevable que le vol du cochon de la première portée, c'est-à-dire du plus âgé soit puni par une amende de trois sous seulement, tandis que le vol du cochon de la troisième portée, c'est-à-dire du plus jeune, serait puni par une amende de quinze sous. Une autre considération nous paraît décisive. La traduction en vieux haut-allemand que nous avons citée et qui rend *hramne* par *stîgu*, c'est-à-dire par « étable, » est du IXe siècle. La glose d'Est a été composée par un savant italien en 1490 (Pardessus, *Loi Salique*, p. lxx). C'est donc un document sans aucune autorité. Nous ne pouvons d'avantage admettre l'explication proposée par M. Kern, *die Glossen in der Lex Salica*, p. 56. Suivant lui *hramne* voudrait dire *lactans*. Il est inconcevable que ce savant, qui a pris l'édition de M. Merkel pour base de son travail, ne se soit pas donné la peine de lire le fragment de traduction en vieux haut-allemand qui termine la publication de M. Merkel.

Avant de passer à l'étude étymologique du mot *hramne,* exami-

« j'ai vaqué à mes fonctions », et c'est dans ce sens qu'il a passé dans nos langues modernes.

Il est probable que le verbe *præstare* doit une partie de ses acceptions à l'adjectif *præstus*. Comment croire, en effet, que le même verbe signifie « l'emporter sur » et « fournir? » Nous voyons que tous les autres composés de *stare* sont des verbes neutres. Le parfait *præstavi*, condamné par nos grammaires, mais employé par Ulpien, est la vraie forme, du moment que nous avons affaire au verbe dénominatif venant de *præstus*, et non au composé de *stare*.

Corssen a également voulu voir un superlatif dans l'adverbe *juxtā*, pour *jug-is-tā* [1]. Mais on ne peut expliquer alors la forme *juxtim*. Je crois que ces deux mots sont des composés. Il y avait en ancien latin un adjectif *jŭgus*, *jŭga*, *jŭgum*, qui a été employé par Caton [2]: c'est cet adjectif signifiant « conjunctus » qui a donné le composé *jugi-situs* et le substantif féminin *jugi-sitis*, lesquels ont à leur tour fourni les deux adverbes en question. Le premier terme du composé a perdu sa voyelle finale comme dans *mancipium*, *vindemia*.

Un autre composé de *situs*, c'est le pluriel neutre *exta* « les entrailles de la victime », pour *ex-sita*, soit que ce nom ait été appliqué d'abord aux entrailles retirées du corps de la victime, soit plutôt que dans la langue du rituel on distinguât entre les *intestina*, c'est-à-dire les viscères du bas-ventre, et les *ex-sita*, c'est-à-dire les viscères supérieurs, tels que le cœur et les poumons [3].

Le mot *instar* nous paraît être de la même famille. Il suppose un primitif *ins(i)tum* avec lequel il est dans le même rapport que *exemplar* avec *exemplum*. *Instar* désigne proprement l'essence ou la valeur intime d'une chose; c'est ainsi qu'Ovide, dans ses Héroïdes, fait dire à une amante abandonnée (II, 29) :

> Unum in me scelus est, quod te, scelerate, recepi :
> Sed scelus hoc meriti pondus et instar habet.

Cicéron, dans le Brutus (51) : *Plato mihi unus instar est omnium*. On comprend dès lors que *ad instar* ait passé au sens qu'il a ordinairement.

Un autre dérivé de *sĭnere*, c'est le substantif masculin *astus*

1. Journal de Kuhn, III, 285.
2. Cité par Varron. *De R. R.* I, 22. *Vasa juga quinque.*
3. Celse. VII, 4. *Septum transversum a superioribus visceribus intestina discernit.* Pline, Hist. Nat., XI, 37. *Exta homini ab inferiore viscerum parte separantur membranis.*

« ruse ». Il désigne spécialement les ruses de guerre. *Astus hostium in perniciem ipsis vertebat*, dit Tacite, en parlant de Germanicus (Annales, II, 20). La première des ruses de guerre a été de s'embusquer de manière à surprendre l'ennemi. Telle est l'origine du mot *insidiae*; telle est celle du mot *astus*. Il est composé de *ad* et de *situs* « position ». Le *d* a été supprimé comme dans *aspectus*. L'ablatif *astu*, qui est le cas le plus employé, signifie « avec ruse » : *astu aggredi aliquem*. Un dérivé de *astus* est *astutus*. On trouve chez les comiques un autre adjectif *astus*, *asta*, *astum* qui a été probablement formé de l'adverbe.

Nous croyons enfin reconnaître le participe *situs* dans le mot *crista* « tête ». Corssen et Hugo Weber le rapportent à une racine *kar*, *cri* « s'élever », avec double suffixe superlatif [1]. Mais l'existence de cette racine est bien douteuse. Il est plus vraisemblable d'expliquer *crī* comme une métathèse pour *cer* (comparez *cerebrum*) = grec κάρ « tête » : c'est ainsi que *terere* fait *trīvi*, et *cernere crībrum*. *Crista* veut donc dire « in capite sita ».

Il ne faut pas s'étonner de voir tant de mots provenant de la même origine. La facilité avec laquelle *sinere* se réduisait à un petit nombre de lettres, a dissimulé la présence de ce verbe dans les dérivés et composés que nous venons de passer en revue.

## II. — DÉRIVÉS D'ADVERBES.

*Trāma. — Sēmita. — Prīvus. — Superbus. — Opīnus. — Penetrare.*

En présentant les étymologies qui vont suivre, je me propose de montrer, par des exemples empruntés au latin, que les adverbes donnent naissance, plus fréquemment qu'on ne le croit d'habitude, à des noms ou à des verbes [2].

Certains suffixes se prêtent plus facilement que d'autres à ces dérivations. En sanskrit, par exemple, le suffixe *tana*, ajouté au locatif adverbial *prāhṇē*, qui veut dire « le matin, au matin », a formé l'adjectif *prāhṇētana* « matinal ». Nous retrouvons le même suffixe dans la langue latine, où *cras*, *diu* ont fait *crastinus*, *diu-*

1. *Aussprache*, I, 516.

2. Le lecteur désireux d'étudier le même fait en grec consultera avec fruit un mémoire de M. F. Meunier, intitulé : Les composés syntactiques en grec. (Paris. Durand. 1673.) Nous croyons que dans ce travail l'auteur aurait pu indiquer plus nettement la différence qui sépare un nom ou pronom pris adverbialement d'un nom ou pronom employé dans son sens ordinaire. Mais la collection des exemples cités n'en garde pas moins sa valeur.

*tinus*. *Prius*, contracté en *pris*, a fait de même *pristinus* [1], sans parler de *priscus*. Comme suffixes fréquemment usités avec des adverbes, on peut citer encore en latin *nŏ* et *mŏ*. Ainsi nous avons *supernus*, *pronus* formés de *super*, *pro*; *summus*, *extremus*, *supremus*, *prīmus*, venant de *sub*, *extra*, *supra*, *præ*. Un mot formé de la même façon, c'est le féminin *trāma* « fil », littéralement « la transversale », de *trans* « à travers ». De l'adjectif *tramus*, *trama* dérive, à l'aide d'un nouveau suffixe, le substantif *trames* « chemin de traverse », qui est à *tramus* ce que *limes* est à *limus* « oblique » et ce que *eques* est à *equus* [2].

Le mot *sēmita*, qui est à peu près synonyme de *trames*, a une formation analogue. La préposition *se* a donné l'adjectif **semus*, d'où est venu par l'addition d'un nouveau suffixe, **semes*. *Semita* est le féminin de ce dernier, comme *hospita*, *sospita*, *antistita* sont les féminins de *hospes*, *sospes*, *antistes*. *Semita* (*via*) veut dire « route de côté ».

Parmi les suffixes qui se joignent volontiers à des adverbes, il faut citer ceux du comparatif et du superlatif : c'est ainsi que nous avons *præter*, *exterus*, *interus*, l'archaïque *prodius* « plus en avant », et beaucoup d'autres. *Interus*, *exterus* ont donné à leur tour *interior*, *exterior*, *internus*, *externus*. Une formation analogue se retrouve dans *deterior* et *hesternus*.

De même que le locatif *præ* ou *proi* a fait *prī* dans *prīdem*, *prīdie*, il s'est aussi affaibli en *prī* dans l'adjectif *prīvus*, qui signifie littéralement ce qui est mis en avant, ce qui est tiré hors de la foule. On sait que *prīvus* a encore quelquefois le sens de *eximius*, par exemple dans ce passage d'Horace (Satire, II, 5, 10) :

> Turdus
> Sive aliud privum dabitur tibi.

Un autre emploi de *privus* a été de désigner ce qui est considéré isolément, un à un : de là le sens qu'il a dans les vers de Lucrèce (IV, 260) :

> Et cum
> Acre ferit frigus, non privam quamque solemus
> Particulam venti sentire, et frigoris ejus,
> Sed magis unvorsum.

*Privilegium* est une loi faite contre ou pour un particulier. *Privare* signifiait d'abord mettre à part, comme on le voit par

1. On y peut joindre *serotinus* « tardif » (Sénèque), et *primotinus* « précoce » (Priscien).

2. Comparez Walter dans le Journal de Kuhn, X, p. 199. Voyez aussi Pott, *Etymologische Forschungen*, II [2], 875.

l'expression *privatus* opposée à *publicus* : construit avec l'ablatif, *privare* a pris l'acception de séparer. L'adjectif *prīvus* se retrouve aussi dans le composé *prīvignus*, qui désigne l'enfant d'un premier lit, littéralement « celui qui est né de l'un [des deux époux] ».

Le suffixe *vo*, qui s'est ajouté à la particule *proi* ou *præ*, n'est peut-être pas distinct, au fond, du suffixe *bo* que nous trouvons dans un petit nombre de mots latins, tels que *morbus*, *herba*, *acerbus*. C'est ce suffixe que nous sommes porté à reconnaître dans l'adjectif *superbus*, ne pouvant admettre ni le rapprochement avec ὑπέρβιος, qui nous paraît impossible [1], ni l'hypothèse d'une racine *bhū* « être » qui ne serait suivie d'aucun élément formatif.

De même que *sub*, *peregre*, *repente* ont fait *supīnus*, *peregrīnus*, *repentīnus*, nous croyons que *ob* a donné *opīnus* : ce mot désigne la personne ou la chose qui vient vers nous, que nous voyons approcher. Un événement inopiné (*inopīnus*, *necopīnus*) est celui qui arrive sans que nous l'ayons vu venir. *Opīnari*, c'est s'attendre à quelque chose : *male opinari de aliquo* « ne rien attendre de bon de quelqu'un ». *Opīnio* est l'attente où nous sommes au sujet d'une personne ou d'une situation : comme c'est principalement sur l'avenir que s'exerce l'intelligence humaine, *opīnari* est devenu synonyme de « penser » et *opīnio* a désigné le jugement anticipé que nous portons sur les choses, les événements et les hommes.

Les verbes français comme *chercher*, *jouter*, *outrer* ont déjà leur modèle dans les verbes latins tels que *intrare*, *extrare* (Afranius cité par Nonius). L'adverbe *iterum* a donné *iterare* comme en français on a fait *bisser* de *bis*. Peut-être *negare*, qu'on fait aujourd'hui venir de la racine *agh*, *ah* « parler », vient-il tout simplement de *nec* [2]. *Penetrare* suppose un adverbe **peniter* (comparer *penes*, *penitus*) avec lequel il est dans le même rapport que *genetrix* avec *genitor*, et *meretrix* avec *meritus*. Ces dérivations, si régulières qu'elles soient, n'ont pas toujours été aperçues : ainsi Kuhn [3] explique *intrare*, *penetrare* comme renfermant la racine sanscrite *tar*, *tṛ* « traverser ». Des tours comme *penetrare se in litteras* (Aulu-Gelle), *si ego intra ædes hujus unquam penetravi pedem* (Plaute), nous montrent encore le verbe *penetrare* employé activement et dans un rapport intime de signification avec *penes*, *penitus*.

1. On trouve encore ce rapprochement dans la troisième édition des *Grundzüge* de Curtius, mais exprimé avec doute. Il est reproduit également par Bergk, dans un article des Annales de Fleckeisen.

2. Comme en allemand *verneinen*, *bejahen*.

3. Dans son Journal, II, 473.

nons si le sens donné par nous à ce mot d'après la traduction en vieux haut-allemand s'accorde avec le contexte dans les éditions de la Loi Salique, où, antérieurement à l'édition de Charlemagne, on trouve le même mot *hramne.*

Prenons d'abord le texte le plus rapproché de la *Lex emendata,* celui dont M. Merkel a fait sa novelle 23, le 3e texte de M. Pardessus :

Si quis porcellum lactantem furaverit de *chrannae* (*rhanne* ou *chranne*) et ei fuerit adprobatum MALB. *chranalteo lescalti* hoc est *unumtualepti* (ou *rhannechala lerechala* hoc est *unumtualepte*) sunt dinarii CXX, qui faciunt solidos tres, culpabilis judicetur.

Si vero in tertia chranne fuerit MALB *chranchalteo* (ou *rhanne chalteo*) DC dinarios qui faciunt solidos XV culpabilis judicetur.

Dans le texte le plus ancien, celui que M. Pardessus a classé le premier et que M. Merkel a pris pour base de son édition on lit :

Si quis porcellum lactantem furaverit et ei fuerit adprobatum, MALB. *chrane calcium,* hoc est CXX dinarios, qui faciunt solidos tres, culpabilis judicetur.

Pour la glose malbergique de ce texte les manuscrits donnent les variations suivantes :

*char calcio.*
*diramni.*
*chramne chalti-redialti.*
*chramne chalti rechalti.*
*chrinne chultis.*

On sait que le *ch* est, dans les documents francs de l'époque mérovingienne, l'équivalent de l'*h* des documents francs de l'époque carlovingienne.

Le mot qui dans le premier des deux textes cités en dernier lieu indique le lieu du vol est donc identique au mot qui, d'après la loi réformée, a été traduit par *stigu.* Nous reconnaissons ce mot au commencement des gloses malbergiques si altérées de ces deux textes que nous venons de reproduire :

*chran* = *chra*[*m*]*n*[*e*]
*rhanne* = *hranne* = [*c*]*hramne.*
*chrane* = *chra*[*m*]*ne.*
*char* = *chra*[*mne*].
*diramni* = [*ch*]*ramni.*
*chramne.*
*chranne* = *chramne.*
*chrinne* = *chramne.*

Le mot initial de ces gloses malbergiques est le même que celui qu'on trouve dans le premier de ces deux textes.

*chrannae* = *chramnae.*
*rhanne* = *hranne* = [*c*]*hramne.*
*chranne* = *chramne.*

Comparez la *Lex emendata* citée plus haut :

*hranne.*
*hramne.*

M. Kern, p. 56, a établi que le second mot de nos gloses malbergiques doit être restitué : *galtio* « jeune cochon, » qui serait probablement le masculin franc du féminin vieux haut-allemand *galza* « jeune truie. »

Nos gloses malbergiques parlent donc en langue franque du jeune cochon élevé dans l'espèce particulière d'étable appelée *chramne.*

Ainsi il n'y a rien dans les premières éditions de la Loi Salique qui nous autorise à repousser le sens donné au mot *hramne* par la traduction en vieux haut-allemand de la *Lex emendata.*

*Chramne* nous semble être le datif singulier d'un thème féminin en *-i* : *chramni-.*

La désinence *-ae* de la forme *chramnae* mentionnée plus haut paraît identique à la désinence gothique *-ai*, ex. *anstai*, datif singulier du thème *ansti.* La forme *chramni* (correction proposée pour *diramni*) nous rappelle le datif vieux haut-allemand *ensti; chramne* a la même désinence que le datif vieux haut-allemand *enste* (Schade, *Paradigmen*, p. 9).

Le thème *chramni-* me semble devoir être rapproché de l'allemand moderne *rahm*, *rahmen*, « cadre, chassis, métier de brodeur, » du vieux haut-allemand, [*h*]*rama* « échaffaud, soutien, colonne. » Le sens général de ces mots semble être « assemblage de charpente ou de menuiserie. » On peut considérer comme ayant la même racine, et primitivement un sens analogue, le gothique *hramjan* « crucifier, » c'est-à-dire « faire un assemblage de me- » nuiserie et y attacher quelqu'un. »

Grimm (*Grammatik*, t. I, 3e édit., p. 47), MM. G. Curtius (*Gr. Etym.*, 2e édit., p. 43) et Pott (*Etymologische Forschungen*, 2e édit., t. V, p. 172) attribuent au grec κρεμάννυμι, « je suspends » quelque chose » (c'est-à-dire probablement à l'origine « j'at- » tache ») la même étymologie qu'au gothique *hramjan. Hramjan* comme κρέμαννυμι a un sens physique. Le même verbe existait dans la langue franque avec un sens moral. Dans les textes de droit de l'époque mérovingienne, on le trouve revêtu d'une forme latine : *adchramire;* et il signifie : assembler, non plus des mor-

ceaux de bois, mais des volontés, « faire un contrat », « s'obliger » (Du Cange, édition Henschel, t I, p. 90).

Le verbe grec κρεμάννυμι, est dérivé de κρεμ ou κραμ au moyen des deux suffixes ασ et νυ (Schleicher, *Compendium*, 2e édit., p. 778-779). Le verbe gothique *hramjan*, le verbe franc latinisé *ad-chramire* sont dérivés de *hram* ou *chram* pour *cram* au moyen du suffixe *ja*, pour *aja*, qui est le suffixe de la dixième classe dans la grammaire sanscrite (Schleicher, *Compendium,* 2e éd., p. 801).

Le thème féminin *chramni*, « étable à porcs, » est dérivé de la même racine au moyen du suffixe *-ni* qui a donné par exemple au gothique les thèmes féminins : *ana-bus-ni*, « ordre, commande- » ment, » *taik-ni*, « signe, » etc. (Schleicher, *Compendium,* 2e édition, p. 433).

Le franc *chram-ni-s* me semble identique au patois champenois, « ran à porcs, » écrit quelquefois « ranc à porcs, » par métamorphisme, à cause du français « rang, » dont l'origine est toute différente. Le « ran à porcs, » comme la *chramnis*, ne ferme pas à clef.

La racine grecque κρεμ, la racine germanique *hram*, paraissent un développement d'une racine *kar* ou *kra*, qu'on trouve dans des langues slaves avec le sens de suspendre (c'est-à-dire d'attacher); M. Pott, *Etymologische Forschungen,* t. V, p. 171, en donne plusieurs exemples.

Peut-être pourrait-on considérer comme dérivé de la même racine un nom qui a le sens d'étable dans les langues néo-celtiques : *kraou*, pluriel *krevier*, en breton armoricain de Léon; *craw*, en gallois; *crow*, en cornique; *cro*, en irlandais. Ces différentes formes paraissent autant d'altérations d'un primitif **cra-va-s*, dérivé de la racine *cra* ou *car* au moyen du suffixe *-va*.

Dans l'irlandais *cro* pour *cravas*, on remarquerait le même phonétique que dans *oi*, pour *avis* « brebis, » c'est-à-dire changement de l'*a* en *o* par assimilation au *v* suivant, puis chûte du *v* (*Grammatica celtica*, 2e édition, p. 56).

Dans les formes bretonnes : *kraou* armoricain, *craw* gallois, le *v* primitif s'est changé en *u* (ou), suivant la règle ordinaire (*Grammatica celtica,* 2e édition, p. 129). Dans le cornique *crow* le même phénomène a eu lieu, et de plus la voyelle *a* de la racine s'est changée en *o* par assimilation au *v* du suffixe. Ce *v* reparaît dans le pluriel armoricain *krevier*.

Quoi qu'il en soit, le mot franc *chramnis* et le mot celtique **cravas* ne sont point identiques. Il ne peut exister entre eux que de la parenté, puisque le suffixe est différent.

H. d'Arbois de Jubainville.

# ÉTYMOLOGIES LATINES.

## I. DÉRIVÉS DU VERBE *SINERE*.

***Præsto. — Juxta. — Exta. — Instar. — Astus. — Crista.***

Le verbe *sinere* « placer, laisser » a fourni au latin un certain nombre de dérivés et de composés qui n'ont pas encore tous été reconnus. Nous voyons par le verbe *pōnere* (pour *pos-sinere*, *pos-snere*, *po-snere* [1]) que l'*i* de *sinere* peut être supprimé : le même fait est attesté par *postus*, *compostus*, *repostus*. Le substantif *postis*, qui est du masculin comme *vectis, fustis*, a pareillement supprimé l'*i*. Ainsi doit s'expliquer aussi l'adverbe *præsto*, pour lequel on a donné des étymologies assez divergentes. On le fait ordinairement dériver de *præ* et de *stare* : c'est l'explication proposée encore récemment par Pott, dans la seconde édition de ses *Recherches étymologiques* (II, 838). Cependant Corssen a objecté avec raison que les dérivés de *stare* prennent toujours le suffixe *it;* nous avons, par exemple, *antistes*, *superstes*. On aurait donc dû, au lieu de *præstus*, attendre *præstes*, qui existe en effet, car nous avons les *Lares præstites*, et Festus nous apprend qu'on disait autrefois *præstitem* dans le même sens qu'*antistitem*. L'étymologie proposée par Corssen ne souffre pas moins de difficultés [2]. Il suppose que *præsto* est le superlatif de *præ* (pour *præisto*). Mais un superlatif ainsi formé serait devenu *pristo,* comme le comparatif *præius* a donné *prius*, *pris*, que nous avons dans *priscus* et *pristinus*.

Ce n'est pas un verbe signifiant « être debout », mais un participe voulant dire « placé, couché », qui est renfermé dans *præsto*, pour *præ-sito*. L'adjectif *præstus,* qui n'a pas été admis dans la langue classique, signifiait « placé devant, à la disposition de », et c'est ainsi que s'explique le sens de l'adverbe *præsto*, qui veut dire « en présence, sous la main ». Nous trouvons l'adjectif *præstus* sur une inscription latine d'époque récente : *officio præstus fui* [3]

1. Le préfixe est le même que dans *pos-sidere*.
2. *Aussprache* (2e édition), II, 549.
3. Gruter, p. 669.

(Quichua) HUIncha, un ruban pour nouer les cheveux, VIncha; (Quichua) HUIkuña, la vigogne, VIcuña, zaGUan, corridor, (Quichua) zaHUan, etc.

*R* se grasseye assez souvent de manière à se rapprocher de L : *Locro*, potage aux patates, pour (Quichua) R*ukru*.

Pour en finir avec les mots d'origine indienne, ajoutons qu'une fois introduits dans la langue, ils y sont soumis à toutes les règles de la syntaxe espagnole, formant leur féminin et leur pluriel au moyen des flexions romanes : *tambo*, pl. *tambos*; *condor*, pl. *condor*ES; *guasca*, pl. *guascas* :

Pero lo que me diò mas riso
Fueron, amigo, otros palos
Que habia con unas *guascas*[1].

Les mots terminés par une voyelle accentuée ont une tendance à former leur pluriel sur le modèle des noms espagnols en *ūz*, *crūz*, *lūz*. Ainsi *ñandū*, autruche, fait *ñandu*CES; *guaycurū*, nom de peuple, *guaycuru*CES, *chaj*A ou *yaj*A espèce d'oiseau, *chaja*CES; *guillapí*, manteau, *guillapi*CES, *ñapind*A, le saule épineux du Parana, *ñapinda*CES, etc.

Con esta sola maniobra
Han de montar en n*anduces*[2].
Al ver las atrosidades (*sic*)
Que por ahì vienen haciendo
Los *Guaycuruces* de Rosas
Que nos vienen invadiendo[3].
Desnudo se le encontrè [4],
Alli, entre los n*apindaces*.
Traen solo en cima del lomo
Prendidos o no sé como,
Sus *guillapices* de cuero [5].

Ils forment leurs dérivés substantifs, adjectifs ou verbes, par les mêmes règles que les racines espagnoles : de *tambo*, laiterie, on fait *tambera*, une laitière ou une vache à lait; de *chacra*, ferme, *chacarero*, fermier; de *trapiche*, moulin pour broyer les cannes à sucre, *trapichero* ou *trapichador*, chevalier d'industrie, *trapichar*, filouter; de *guasca*, corde, *guasquear*, *guascaso*, *guasquita*, *guasquero*, *guasqueton*, *guasqueador*, etc.

1. Hidalgo. *Relacion de las fiestas Mayas*. — 2. Ascasubi, *Trovas de Paulino Lucero*, t. I, p. 299. — 3. Ascasubi, Id. *t. I*, p. 301. — 4. Ascasubi, *Santos Vega el Payador*, p. 301. — 5. Id., p. 54.

## 2°. — ALTÉRATIONS PHONÉTIQUES SUBIES PAR LES MOTS D'ORIGINE ESPAGNOLE.

### A. — *Des altérations subies par les voyelles.*

La mutation de *e* en *a* devant *i* aux syllabes initiales et médiales est de rigueur. *Reina*, reine, *reir*, rire, *peine*, peigne, *afeitar*, raser, se prononcent *raina*, *rair*, *paine*, *afaitar*.

Si acaso, por un evento
Viese a la *Raina* Vitoria...[1]
Mire, amigo,
Por dir a *rairme*, le digo
Que daria el azulejo[2]!

Celle d'*e* en *i* devant les voyelles *a*, *o* ne souffre point d'exception. On dit *pion*, *pior*, *tiatro*, *diaonde*, *golpiar*, *rastriar*, etc., au lieu de *peon*, un péon, *peor*, pire, *teatro*, théâtre, *deadonde*, d'où, *golpear*, donner un coup, *rastrear*, suivre à la piste.

Y me vinè à despertar
Al otro dia, a la tarde;
Que, sin comer ni *matiar*,
Cuando vi el tiempo asentao,
Me fui à la plaza a *galopiar*[3].
Despues de *cimarroniar*
A su costa y grandemente[4].
Estaba *pior* el gentìo
Que una mar alborotada[5].
« *Diaonde* este lujo sacas[6]? »
Para eso con ustè van
Bolas, lazo y *maniador*[7].
*Rastriandolo* se vinieron
El Demonio y el Dotor[8].

On trouve la même altération dans quelques verbes comme *traer*, *caer*, où l'*A* fait hiatus sur l'*E*, la combinaison *ai* qui en résulte forme alors diphthongue et ne compte que pour une syllabe :

Y.....? cuando pasò la gente
Que *trai* el gobernador[9]?
Las hembras, en mi opinion,
*Train* un destino mas fiero[10].
Sempre *cain* al marchitarse[11].

1. Del Campo, *Poesias*, p. 291. — 2. Id., p. 296. — 3. Ascasubi, *t. I*, p. 27-28. — 4. Id., *t. II*, p. 173. — 5. Del Campo, p. 233. — 6. Id., p. 266. — 7. Id., p. 293. — 8. Id., p. 257. — 9. Ascasubi, *t. II*, p. 79. — 10. Del Campo, p. 275. — 11. Ascasubi, *t. II*, p. 217.

Viene nuestro general
A *Trairle* a Rosas un *güevo*[1].
Y se ellos se *rain* de ustè,
De ellos tambien riasè
Y amuélelos come pueda .

Lorsque deux syllabes de suite renferment un *I*, l'*I* final de la première syllabe se change généralement en *E* :

Luego, patroncito, intento
*Escrebir* a lo paisano[3].
De manera de que yo
Temiendo a la *Polecia*[4].
Luego con los *melitares*
Entreverada saliò
Una manada de *escuros*[5].
Al *escrevirte*
Tengo el amoroso *ojeto*
De anunciarte mi partida[6].

*Y* devant une voyelle se prononce d'ordinaire comme notre *J* français : *Jo*, *Jà*, *Jerba* pour *yo*, je, *yà*, déjà, *yerba*, herbe.

La diphthongue *Ie* s'affaiblit en *E* :

; Infeliz !... en mi *concencia*
Discurro sin ser letrao[7].
Que vengan facultativos
En cencias de todas clases[8].
Pero no se contentò
Con esa *crencia* el alcaide[9].

*Crencia* vient de *criencia* qui lui-même est pour l'espagnol *creencia*.

Les diphthongues, *Eu*, *ue* deviennent *U :*

Con *respeuto* a la *custion*...[10]
En fin : si ustè alla se topa
Con D. Juan Manuel de Rosas,
Digamele, entre otras cosas,
Que se aguante por *Uropa*[11].

A la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif la diphthongue *oi* se contracte en *ó* :

Vamos à ver pues, senor,
Si *sos* quiebra verdadero
O *sos* un maula embustero[12].

1. Id., *t. II*, p. 212. — 2. Del Campo, p. 293. — 3. Ascasubi, *t. I*, p. 212. — 4. Id., *t. I*, p. 19. — 5. Id., *t. I*, p. 21. — 6. Id., *t. II*, p. 101-102. — 7. Id., *t. II*, p. 109. — 8. Id., *t. II*, p. 521. — 9. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 232; cfr. p. 304. — 10. Del Campo, p. 292. — 11. Id., p. 289. — 12. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 155.

La conjugaison des verbes qui ont la voyelle *o* comme pénultième a été régularisée, c'est-à-dire que dans tous les cas où l'accent porte sur la syllabe où se trouve cette voyelle, l'*o* est remplacé par la diphthongue *ue :*

Iré solo si me *mUEnta*
En las ancas el se*n*or [1].
Como no, si se lo haré!
Aunque *rUEmpa* mis zapatos [2].
Con tal ma*n*a y suavidà
Que apenas se *dUEbla* el cardo [3],

Dans la plupart des cas où l'o se rencontre dans une syllabe non accentuée, il se change en U.

Tenia veinte y cuatro a*n*os
Cumplidos, cuando, se *ahUgò* [4].
Diciendo que alli saliò
En una isla frente al pueblo
Un *ahUgao* [5]
Yo seria *afUrtunado*
Haciéndole conocer
A mi *chinita* [6].

Sauf les cas ci-dessus énoncés, les mutations des voyelles entre elles sont fort capricieuses et m'ont paru n'affecter que certains mots isolés; ainsi l'*A* prédomine dans A*nde* pour A*onde*, qui lui-même est pour *adonde :*

Llegué a un alto finalmente
A*nde* va la paisanada [7].

Il disparaît au contraire de *b*EI*le* pour *b*AI*le :*

Pues que, golpiando en el suelo,
En un *bEile* apareciò,
Y Don Fausto le pidiò
Que lo acompa*n*ase a un cielo [8].

et de *mEstro* pour *mAEstro* :

El *mEstro* de la comedia
Tres semanas trabajo [9]!

*E* remplace *I* dans E*strumento*, *mEsmo, mEsmito;* pour INS*trumento*, *mIsmo*, *mIsmito* :

Al compas de este estrumento
De sonidos lastimeros,
Van a escuchar, caballeros,
De un gaucho triste el lamento [10].

1. Id., p. 81 — 2. Id., p. 72. — 3. Id., p. 85. — 4. Id., p. 330; cfr. p. 331. — 5. Id., p. 329. — 6. Id., p. 9. — 7. Del Campo, p. 235. — 8. Id., p. 249. — 9. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 356. — 10. Del Campo, p. 299.

## III. — LE PARTICIPE DU VERBE *TENDERE*.

Tous nos dictionnaires, toutes nos grammaires disent que *tendere* fait au supin *tentum* ou *tensum*. Mais la forme *tentum*, venant de *tendere*, est impossible : la syllabe *tend-*, en rencontrant le *t* du suffixe, change son *d* en *s*, de sorte que nous avons **tenstum*, **tenssum*, *tensum*; comparez *offensum*, *prehensum*, *pensum*. Quant à *tentum*, c'est le supin de *tenere*. Les participes pris substantivement *ostentum*, *portentum* supposent des verbes *ostinere*, *portinere*, comme *retentus*, *contentus* viennent de *retinere*, *continere*. Le fréquentatif *tentare* se rapporte à l'idée de tenir, toucher, et non à celle de tendre.

Le mot *obstinet*, qui veut dire littéralement « tenir devant [les yeux] », est employé dans l'ancienne langue latine. *Obstinet* dicebant antiqui quod nunc *ostendit*, ut in veteribus carminibus : sed jam se cœlo cedens aurora obstinet suum patrem [1].

La langue latine a plus tard confondu dans l'usage les deux participes *tensus* et *tentus*, de sorte que Lucrèce a pu dire *frons tenta* (VI, 1193), *Tympana tenta sonant palmis* (II, 618). De là aussi *tentorium* et *tentigo*. Les deux mots existent encore en français sous les formes *tente* et *toise*.

Quand on rapproche de *offendere* l'adjectif *infestus* et l'adverbe *confestim*, on est amené à penser que *tendere*, dans une ancienne période de la langue latine, a pu faire aussi au participe *testus*. Cette forme n'existe nulle part : mais peut-être le mot *testis* est-il un nom d'agent signifiant « celui qui tend [la main] ». Il est vrai que l'osque *tristamentud* doit faire supposer la perte d'un *r* : mais il est possible aussi que cet *r* soit une insertion inorganique, comme dans le français *trésor*. S'il en est ainsi, *testis*, pour lequel on a vainement cherché jusqu'à ce jour une explication satisfaisante, trouverait une interprétation très-naturelle.

## IV. — VOLONTAS.

On fait généralement dériver *voluntas* d'un participe *volunt*, formé comme *eunt* [2]. Mais nous ne connaissons qu'une forme *volent*, qui aurait donné *volestas*, comme *potent*, *egent* ont fait *potestas*, *egestas*. Le véritable primitif nous a été conservé par Festus, qui dit que le nom de *volones* avait été donné aux esclaves

1. Festus. *s. v.*
2. C'est encore l'explication de Corssen : *Aussprache*, II², 177.

qui offrirent volontairement leur secours aux Romains après la bataille de Cannes [1]. *Volōn* est un thème formé comme *edōn*, *bibōn*, *gerōn* : de *volōn* est venu *volontas* comme de *liber* a été formé *libertas*. Le dérivé *volontarius* a plus tard fait disparaître de l'usage le simple *volo*.

## V. — TOPPER.

Cet adverbe, qui était fréquemment employé dans l'ancienne latinité et que des contemporains de Quintilien aimaient encore à placer parfois dans leurs discours, signifie, selon le grammairien Artorius, *cito*, *fortasse*, *celeriter*, *temere* (voyez Festus, s. v.). Il est intéressant, au point de vue de la phonétique, en ce qu'il nous a conservé le neutre *tod* (= grec τό, sanscrit *tad*), lequel dans le pronom composé *istud* a affaibli son *o* en *u*. La seconde partie est la même que dans *sem-per*, *nu-per*, *parum-per*. La signification primitive était probablement « alors, là-dessus. »

Michel Bréal.

1. Le mot se trouve également dans Tite-Live et Macrobe.

# SUR QUELQUES SINGULARITÉS

## PHONÉTIQUES DE L'ESPAGNOL PARLÉ DANS LA CAMPAGNE DE BUENOS-AYRES ET DE MONTEVIDEO.

---

L'espagnol importé au Rio de la Plata par les conquérants n'y a pas gardé sa pureté primitive. Forcé de se créer un vocabulaire qui répondit à des besoins nouveaux, il a dû attribuer aux mots anciens des dérivés ou des significations nouvelles et emprunter aux dialectes indiens avec lesquels il se trouvait en contact la plus grande partie des termes qui lui manquaient. De *piè* il a tiré *pialar*, entraver un cheval, de *manco*, manchot, *mancarron*, un méchant cheval bon à rien et, par suite, tout objet, toute personne inutile ; le caïman d'Amérique a gardé son nom guarani de *Yacaré*, les invasions des Indiens sont désignées par l'indien *Malon*, etc. A ces modifications du vocabulaire sont venues se joindre presque partout des altérations phonétiques qui ont attaqué les anciens mots espagnols comme les mots d'origine indienne et dont quelques-unes se sont assez généralement répandues pour donner au langage du paysan oriental ou du *Porteño* les apparences d'un véritable dialecte régulièrement constitué. J'ai essayé de les relever de mon mieux, et, si je n'ai pas réussi à tout saisir, au moins me suis-je efforcé de ne donner que ce que j'ai recueilli moi-même sur les lieux ou dans les œuvres des poètes populaires Hidalgo, Ascasubi et del Campo.

### 1°. — ALTÉRATIONS PHONÉTIQUES SUBIES PAR LES MOTS D'ORIGINE INDIENNE.

L'Araucan, le Guarani et le Quichua ont contribué chacun pour sa part à la formation du dialecte des Gauchos ; mais tandis que l'Araucan et le Guarani, parlés par les Quérandies et les Charruas aux portes même de Buénos-Ayres et de Montevideo, ont donné à peine quelques noms de plantes ou d'animaux, le Quichua, originaire du Pérou, a fourni un nombre considérable de termes familiers. Cette immixtion du Quichua doit remonter au siècle dernier,

à l'époque où les lois commerciales du premier vice-roi don Pedro de Cevallos (1776-1778) attirèrent à Buenos-Ayres beaucoup de créoles des provinces intérieures et même du Pérou, tandis qu'un grand nombre de jeunes *Porteños* allaient étudier et passer leurs examens de licenciés ou docteurs en droit et en théologie à l'Université de Charcas, dans la Bolivie actuelle, au centre même des pays de langue Quichua.

A. — *Des allérations subies par les voyelles.*

L'*A* des mots indiens s'allonge parfois en diphthongue : l'Araucan *GAchu*, camarade, ami, est devenu *gAUcho*. En revanche les diphthongues s'affaiblissent souvent en voyelle simple : de l'Araucan *chIApi,* voleur, est venu *chApeton*, terme de mépris dont les Indiens se servaient pour désigner les créoles et ceux-ci à leur tour pour insulter les Espagnols d'Europe.

L'I final des mots Quichuas se change le plus souvent en E : (Quichua) *chaskI*, *messager*, *coureur*, devient *chasquE*; (Quichua) *charkI*, *viande sèche*, devient *charquE*.

L'U devient d'ordinaire o : Quichua, *kUntUr*, *condor ;* (Quichua) *pUrUtU,* haricot, fève, *poroto ;* (Araucan) '*gachU*, *gaucho* ; (Quichua) *chUkllU*, épis de maïs, *choclo* ; (Quichua) *pakU,* l'alpaga, *paco* ; (Guarani) *huachU*, orphelin, enfant de parents inconnus, bâtard, *guacho*, orphelin, etc.

B. — *Des altérations subies par les voyelles.*

L'Araucan, le Guarani et le Quichua ne possèdent point les sons *b*, *v*, *c*[*e*], *d*, *g*, *t*, de notre alphabet européen, mais ont par contre les sons explosifs *kk*, *tt*, *pp* : (Guichua) *k*[e]*kari*, guerrier, brave ; (Quichua) *t*[e]*tahua*, quatre ; (Quicha) *p*[e]*pacha*, le monde, l'univers. Les Espagnols ont adouci les lettres explosives et les fortes des idiômes américains, *kk* et *k* en *g*, *pp* et *p* en *b* et même en *v*, *tt* et *t* en *d*. *YnGa* pour (Quichua) *Inka; GoyaBa*, la goyave, pour (Guarani et Quichua) *KuyaPa ; manGanGa*, un beau, un fat, pour (Guarani) *manKanKa ; tamBo*, une laiterie, pour (Quichua) *tamPu*, hôtellerie, âuberge ; *BamBa* (rare) pour *PamPa* (Quichua) la plaine; *conDor* pour (Quichua) *kunTur*, *GUillapi,* manteau en cuir de *guanaco,* pour (Quichua) *Killapi*, etc.

L'aspirée gutturale H, suivie d'une diphthongue *ua*, *ue*, *ui*, est transcrite *güa*, *güe*, *güi*, *GÜAsca*, corde, (Quichua) *HUAska ; güanaco,* le guanaco, (Quichua) *HUAnakû*; *GUEsque*, veuve, (Quichua) *HÜEski; ParaGUAy*, (Guarani) *ParaHUAy ; capiGUAra*, espèce de loutre, (Guarani) *kapi-HUAra,* etc.

L'aspirée molle, suivie des mêmes diphthongues, se rend par *v* :

¡ Ahi mesmo, jediendo a misto,
Se apareciò *el condenao* !
Hace bien : persinese,
Que lo mesmito hice yò.
— ¿ Y como no disparò?
— Yo mesmo no sè porque [1].

Il cède au contraire la place à l'*I* dans *sigun* pour *segun* :

Ya se ve : ese Presidente,
Es un quiebra, *sigun* veo [2].

dans *liciones* pour *leciones* :

Las *liciones* olvidò [3].

*E*, *I* s'intervertissent dans *Siminario* pour *Seminario* [4]; *i* disparait dans *brevario* pour *breviario* [5]; la diphthongue *eo*, *io* devient *e* dans *deseso* pour *deseoso* [6], etc.

*E* subsiste de préférence à l'*O* dans *dende* pour *deonde*, *dedonde*,

Mando que *dende* este istante
Lo casen a uno devalde [7].

et se substitue à cette même lettre dans *escuro*, *escurecer* pour *oscuro*, *oscurecer*, de même que dans le vieil espagnol :

*Velay*, el sol aparece,
Y, al *escurecer* la luna... [8],
Y como estaba *escurito*
Luego la moza encendiò
Una vela... [9].

Enfin, tandis que devant un *a* l'*e* se charge en *i*, par un procédé contraire, l'*i* de *despreciar*, *apreciar* se change en *e* :

Desde que se niega usté
A tomarme por favor
Esta onza, y me *desprecea* [10].
Pero, como lo *apreceo*,
De sus bromas no hago caso [11].

*I* s'intercale et forme diphthongue dans *ausiencia*, *presiencia* :

— Y cuanto mas larga ha sido
Su *ausiencia*... [12]

et au subjonctif des verbes *prender*, *render*, etc. :

Desde que usté *prienda* al guacho [13].

Il se substitue a *o* dans la locution *cuanti-mas* pour *cuanto-mas :*

1. Id., p. 237. — 2. Ascasubi, *Trovas, t. II*, p. 63. — 3. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 356. — 4. Id., p. 115, 195,229,234. — 5. Id., p. 115. — 6. Id., p. 425. — 7. Del Campo, p. 303. — 8. Ascasubi, *t. II*, p. 73. — 9. Ascasubi. *Santos Vega*, p. 325. — 10. Id., p. 237. — 11. Id., p. 72. — 12. Del Campo, p. 266. 13. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 122.

El *Tigre*, ese foragido,
Que es capaz de asesinar
A un ministro del Altar,
*Cuanti-mas* a otro bandido [1].

*O* devient *U* dans *aura* pour *ahora*, *tuavia* pour *todavia*, *custitucion* pour *constitucion*, *circustancia* pour *circonstancia* :

— Y *aura*, le pregunto yò
¿ Que anda haciendo en este pago[2]?
No he dicho aqui la menor
Palabrita y *circustancia*
Que no tenga concordancia
Con esta parte del cuento [3].

*U* tombe dans *individo* pour *individuo* :

Don *Silverio*, ò cosa asi,
Se llamaba este individo[4].

B. — *Des altérations subies par les consonnes.*

1° Les Labiales.

Devant toutes les voyelles, mais surtout devant la diphthongue *ue*, les labiales *b*, *v*, *p*, *f* se changent en gutturales, *b*, *v*, *f* en *g*, *j*; *p* en *c* :

Frente de la Bajada
Està Lavalle
Con toda la *mosada*
De *Güenos-Ayres* [5].
Que con los ojos saltaos,
Hiciendo *juerza*, bramaban
Los criollos y *gomitaban*
Quedando despatarraos[6]!
Asì, hay un refran muy cierto,
Y es cosa muy verdadera,
Que en el *Juerte* y donde quiera,
Hombre pobre *jiède* à muerto[7]!
Mas tarde, la soldadesca
A la plaza juè dentrando [8].
Diò *güelta* y le dijò el paisano
— Vaya Zafiro! « ¿ que es eso[9]? »
— Como si *jueran* hermanos
Bebiendo la agua juntitos[10]!
El Dotor medio asustao

1. Id., p. 122; cfr. p. 304, 410. — 2. Del Campo, p. 237. — 3. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 322. — 4. Id., p. 246. — 5. Geronimo Galigniana *dans* Ascasubi, *t. I*, p. 38. — 6. Ascasubi, *t. II*, p. 145. — 7. Id., *t. I*, p. 242. — 8. Hidalgo, *Relacion de las Fiestas Mayas*. — 9. Del Campo, p. 225. — 10. Id., p. 243.

Le contestò que se *JUese*[1].
— ¿Que dice? habia de oler
El JE*dor* se iba largando
Mientras estaba chispiando
El sable de Lucifer[2]!
— ¿No era un Dotor muy *proJUndo*[3]?
  Como un tiro de JU*zil*
Entre la copa sonò[4].
El muchacho le tirò.
De atras una punalada
Que cuasì lo *diJuntiò*[5].
Luego que al *diJunto* viejo.
Le sintieron el olfato[6].

Comme on le voit par les exemples que je viens de donner, les temps passés du verbe *être* sont fortement altérés. On a :

Prétérit.

Juí, Juiste, Juè, Juimos, Juisteis, Jueron.

Imparfait du Subjonctif.

Juese, Jueses, Juese, Juésemos, Juéseis, Juesen.
Juera, Jueras, Juera, Juéramos, Juérais, Juéran.

Futur antérieur.

Juere, Jueres, Juere, Juéremos, Juéreis, Jueren.

Devant les sifflantes *s*, *c*, *z*, le *b* et le *p* sont supprimés :

Y, en *osequio* de las damas...[7]
La triste *proscricion*...[8]
Cerca de la *ConcEcion*...[9]
  Conosco que no debes
Tener un *susidio* tal[10].

L'*F* du vieil espagnol reparaît dans FI*erro* à la place de l'*H*, de l'espagnol moderne :

  La pobrecita so*n*aba
Con sus antiguos amores,
Y creia mirar sus flores
En los FI*erros* que miraba[11].
Cuando el FI*erro* lo quemò
Al gaucho,... [12].

Le *B* disparaît de *tamien* pour *tambien* :

Y ya *taMien* se corriò
Un lienzo grande[13].

1. Id., p. 237. — 2. Id., p. 248. — 3. Id., p. 238. — 4. Id., p. 247. — 5. Ascasubi, *Santos Vega,* p. 95; cfr. p. 153. — 6. Id., p. 68; cfr. p. 121, 141, 156,224. — 7. Ascasubi, *t. II,* p. 36. — 8. Id., *t. I,* p. 79. — 9. Id., *t. II,* p. 17. — 10. Id., *t. II,* p. 200. — 11. Del Campo, p. 279. — 12. Ascasubi, *Santos Vega,* p. 347. — 13. Id., p. 260.

## 2° Les Gutturales.

Lorsque, dans un mot, le *c* final d'une syllabe médiale est suivi d'une consonne, il disparaît complètement :

Y el *DoTorcito* à la oreja
De la rubia se pegò [1].
Dice asi...; Que letra fiera!
Fortuna à que soy *lEtor*
De lo lindo lo mejor [2].
Porque la junta lo acclama
El *protEtor* de Corrientes [3].
Pero, digo, esa *jAtancia* [4].

Lorsque la syllabe terminée par *c* porte l'accent tonique, afin de lui maintenir sa valeur radicale et d'empêcher le déplacement de l'accent, on substitue d'ordinaire à la voyelle qui précédait la gutturale supprimée, une diphthongue formée sur cette voyelle, *ai*, *au* si la voyelle est *a*; *ei*, *eu*, si la voyelle est *e* :

Que *reflEIsione* un momento
Que ella es mujer..... [5]
Desde el principio hasta el fin,
Peliaron duro en la *AIcion* [6]
Para darle ni pedirle
Ninguna *sastifAIcion* [7].
..... porque era
De *carAUter* muy hurano [8].
..... el preludio que he largao
Es propio de mi *caràUter* [9].
..... con *afEUto* sin igual [10].
Con *respEUto* a la custion [11].
Porque me escribe el Chileno
Con *respEUto* a la Isidora [12].

Presque toujours le *g* tombe devant *n* et *ñ* se change en *n* :

La china mas *iNorante* [13].
Pues nos pueden ense*na*r
Muchas cosas que *iNoramos* [14].
Y en ancas nuestros *maNates* [15].
Trujò la costumbre *indiNa* [16].

Le *j* tombe d'ordinaire à la fin des mots :

1. Ascasubi, *t. I*, p. 260. — 2. Id., *t. II*, p. 60. — 3. Id., *t. II*, p. 175. — 4. Del Campo, p. 291. — 5. Ascasubi, *t. II*, p. 179. — 6. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 67. — 7. Id., p. 67. — 8. Id., p. 235. — 9. Id., *t. II*, p. 99. — 10. Id., *t. I*, p. 168. — 11. Del Campo, p. 291. — 12. Ascasubi, *t. I*, p. 111. — 13. Id., p. 249. — 14. Id., *t. II*, p. 60. — 15. Id., *t. II*, p. 215. — 16. Del Campo, p. 296.

Las once estaban colgando
En el *reló* del patron,....

*Reló* est là pour *reloj*.

3° Les Dentales.

*D* disparait : 1° comme dans la plupart des dialectes espagnols, entre deux voyelles dont la seconde est un *O* :

Ya colijo que su overo
Està tan bien *ensenAO*,
Que si, en vez de *desmayAO*,
El otro hubiera *estAO* muerto,
El fin del mundo, por cierto,
Me lo encuentra allì *parAO*[1].
Si es hombre trabajador
*Ande* quiera gana el pan[2].
D*ende* el nacer de la Aurora[3].

pour *enseñaDO*, *desmayaDO*, *estaDO*, *paraDO*, *aDonde*, *deDonde*, ou bien encore dans *TUAvia* pour *todavia* :

— ¿ Que *TUavia* no ha *almorzAO*[4] ?

2° Après le *g* de *MaGDalena*,

Amigo, aquello era ver
A la mesma *MaGalena*[5].

3° A la fin des substantifs en *ad*, *ed*, et du pronom *usted*,

; Que *soledA* ! Que disiertos[6] !
— Hace como una semana
Que he bajao a la *ciudA*,
Pues tengo *necesidà*
De ver si cobro una lana[7].
A *ustè* le ha hecho su ternero
La vaca de la fortuna[8].

*D* devient *L* : 1° Dans *VeLAy* pour *veD ahi*, vois-ci, voici, allons!

*VeLay*... monto... y... ya estoy listo[9].
*VeLay* la comparacion
Mas perfeta y aparente
Que yo le aplico a esta jente[10].
¿ Y como nò, cuando vivo,
Desde que nacì, cautivo
De sus versadas, *veLay*,
Porque en esta tierra no hay
Cantor tan facultativo[11]?

1. Id., p. 227. — 2. Del Campo, p. 266. — 3. Id., p. 236. — 4. Id., p. 252. — 5. Id., p. 269. — 6. Ascasubi, *t. I*, p. 81. — 7. Del Campo, p. 227. — 8. Id., p. 228. — 9. Ascasubi, *t. II*, p. 91. — 10. Id. *t. II*, p. 108. — 11. Del Campo, p. 288.

2º Devant *M*, *V* :

Porque cuando se les da
Cada dos dias racion
Ya les causa AL*miracion*[1].
Dijò que si lo AL*mitian*...
Pues, se*n*or,
Partiendo de una AL*vertencia*[2]...
La pobre, sin AL*vertir*,
En un banco se sentò[3].
...Que solo con el olor
Queda AL*mareao* el bagual[4].

Dans les mots dont la première syllabe commence par un D et la seconde par un R, il y a ordinairement échange des deux lettres :

Y despues que RED*amò*
Algunas lagrimas digò [5].
No me he de ir sin RED*etir*
Esos tejos y otros dos [6].
Despues que la Blandengada
A los Indios RED*otò* [7].
Entonces fué la sabliada
Y esa RED*ota* fiera
Que junto à la Cordillera
Obligò à J*uir* à la Indiada [8].
..... Y yà se saliò
De la sala RED*epente* [9].

*D* cède la place a *R* dans R*eclaracion* pour D*eclaracion*, R*esertores* pour D*esertores :*

Velay, su RE*claracion*,
A mi modo de entender,
Lo mesmito viene à ser
Que si dejiera, patron[10].
Y andaba en persecucion
De unos soldaos R*esertores* [11].

Il s'ajoute au commencement des mots *ir*, *entrar* et de leurs dérivés :

Por la Duana
Aonde suele, de ma*n*ana,
D*ir* a ler un boletin[12].
Y en el overo rosao

1. Ascasubi, *t. I*, p. 185. — 2. Del Campo, p. 246. — 3. Ascasubi, *t*. I, p. 8. — 4. Del Campo, p. 258. — 5. Id., p. 295. — 6. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 331; cfr. p. 174, 342. — 7. Id., p. 261. — 8. Id., p. 212. — 9. Id., p. 304. — 10. Id., p. 131; cfr. p. 46, 174, 218, 251, 290, 299. — 11. Del Campo, p. 284. — 12. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 349.

Laguna al agua DE*ntrò*
Todo el bano que le diò
Juè D*entrada* por salida[1].

Dans certains verbes comme *ver* qui ont un D radical, ce D est rétabli à certains temps où l'espagnol classique le supprime :

Y Santos Vega al momento
Se *viDò* en la obligacion
De pedirles atencion[2].

4° Les Sifflantes.

Le *c* doux et la *z* des Espagnols ont perdu leur son dental et se sont fondus avec la sifflante ordinaire *s*. On dit *situasion*, *dise*, *haser*, etc., et la confusion des trois sons *s*, *c*, *z* est si complète qu'on les emploie dans l'écriture et même à l'impression indifféremment l'un pour l'autre :

Vea, pues, mi C*ituacion*
En esta semana santa[3]!
Digame! ¿cuando se viò
Tan *infel*IS nuestra tierra[4]?
Al ver que una en la cabeza
*Trahiba* un escarmenador
Que era *capas* de espantar
Al famoso Napolèon[5]!
Los segundos que, bailando,
Se pusieron a trensar,
Unas *sintas* de la patria
Con todà *preciosidà*[6]!
Cantando y al *trote*SI*to*
Vine à dar por el Cordon[7].

5° Les Liquides et l'Aspirée.

*R* et *L* échangent constamment et tendent à s'unir en un son mixte : on dit *pajue*LA pour *para afue*RA, *ca*R*culo* pour *ca*L*culo*, *a*L*bitrario* pour *a*R*bitrario* :

Cinco minutas, por junto,
En las medias trabajò,
Por lo que *ca*R*culo* yò
Que tendrian solo un punto[8].
Se fuè esa noche a un fandango
Y de *a*L*bitrario* se arriò
A todos los marineros[9].

1. Ascasubi, *Trovas*, *t. I*, p. 128. — 2. Del Campo, p. 230. — 3. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 14; cfr. p. 27, 109, 111, 178, 214, 219, 307. — 4. Ascasubi, *Trovas*, *t. I*, p. 250. — 5. Id., *t. I*, p. 81. — 6. Id., *t. I*, p. 12. — 7. Id., *t. I*, p. 26. — 8. Id., *t. II*, p. 158. — 9. Del Campo, p. 258.

*R* placé immédiatement après T dans une syllabe médiale se reporte souvent à la syllabe précédente :

Y como el niño queria
Ser en su gusto *albRITario,*
Mas ganga que el *SIMENario*
San Francisco le ofrecia [1].
Mas luego se le ocurriò
Irse al *TReaTO*... [2].
Que es la entrada principal
Del *TReaTO*... [3].

*R* tombe derrière une dentale,

El que larga *Poclamas*
Desde el Cerrito [4].

et entre deux voyelles de même son, *pa*$^{a}$ pour *paRa*, *pe*$^{e}$*gil* pour *peRegil*, *po*$^{o}$*to* pour *poRoto :*

Porque ve que semos güenos
*Pa* escrevir tan lindamente [5].
« ¿*Pa* que la dejò escapar [6]? »

*L* tombe parfois devant G :

*Agun* dia... con el tiempo...
Deje estar... que espero en Dios [7]!
Se le vuelve un *aguacil* [8].

pour *algun*, *alguacil*.

*Ll* a pris d'abord comme en Espagne le son *y* devant une voyelle : *cabaYero* pour *cabaLLero;* *Yama* pour *LLama;* puis, le son *y* suivi d'une voyelle ayant le son du *J* français, *ll* a prisle son du *J* français : *cavaJero* pour *cabaLLero*, *JAma* pour *LLAma*, etc.

Devant *u* l'aspirée se change en *g* ou *J :* *Güerta*, *Güevo*, *Güeso,* *Güella*, *Güeco*, *Juir*, *virGüela,* pour H*üerta*, *Huevo,* *Hueso*, *Huella,* *Hueco*, *Huir*, *virHuela :*

Sin duda alguna saltò
Por la zanja de la *Güerta* [9]
Y mas blanco que los *Güesos*,
El heroe del continente
En un *Güeco* se empayò [10].
Y pensaba del taon
J*uir* hasta Portugalete [11].
Ainsi es preciso en el momento

1. Ascasubi, *t. II*, p. 18. — 2. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 115. — 3. Id., p. 328. — 4. Id., ibid. — 5. Ascasubi, *Trovas*, *t. I*, p. 218. — 6. Id., *t. II*, p. 214. — 7. Del Campo, p. 263. — 8. Ascasubi, *Santos Vega*, p. 97. — 9. Del Campo, p. 256. — 10. Ascasubi, *Trovas*, t. *II*, p. 17. — 11. Id., *t. II*, p. 178.

Hacerla caïr eu la *güella* [1].
Porque era tan picotiado
De *viruëlas* como arnero [2].

En dehors de ces altérations, on rencontre dans beaucoup de mots des aphérèses

Andan, sea como sea,
En reunion de *samblea* [3],

*Samblea* pour *Asamblea ;* des inversions et des transpositions de lettres :

Largandole en procesion
A ese obispo, que anda a gatas,
Con *flaires,* curas y beatas,
Y con igual peticion [4].

*flaires* pour *frayles ;*

Diga, amigo, lo que siente
Con toda *sastifaicion* [5].

au lieu de *satisfaccion*, etc. Je n'ai pas pu recueillir un nombre d'exemples assez considérable pour me permettre de constater si ces formes sont isolées dans la langue et dues simplement au caprice ou à l'ignorance d'un seul homme, ou bien si elles sont généralement répandues.

G. MASPERO.

1. Ascasubi, *Santos Vega,* p. 62. — 2. Id., p. 451. — 3. Ascasubi, *t. I*, p. 261. — 4. Id., *t. I,* p. 245. — 5. Id., *t. I*, p. 78.

# J. GRIMM ET MARCELLUS DE BORDEAUX.

Le 28 juin 1847, J. Grimm lut, à l'Académie des sciences de Berlin, une notice sur les formules magiques contenues dans le traité : *De Medicamentis empiricis* de Marcellus de Bordeaux. L'auteur parait avoir été médecin de Théodose-le-Grand et avoir vécu par conséquent dans la seconde moitié du IVe siècle. L'ouvrage, édité pour la première fois à Bâle, chez Froben, en 1536, a été depuis réimprimé deux fois : en 1547 et en 1567.

Marcellus savait au moins quelques mots de gaulois : il nous donne les noms gaulois de dix plantes et le nom gaulois de l'alouette ; pour ce qui est de ces onze mots, on ne peut douter que Marcellus n'eût l'intention de nous faire connaître des termes gaulois, car il a placé devant chacun l'adverbe *gallice*.

Les formules magiques de cet auteur sont partie en latin, partie en grec, partie inintelligibles. J. Grimm a cru pouvoir affirmer que ces dernières s'expliquaient par l'ancien irlandais et qu'elles appartenaient par conséquent à une langue celtique.

La notice de Grimm, insérée dès 1847 dans les *Mémoires* de l'Académie de Berlin[1], a été réimprimée en 1865 dans le tome II des *Kleinere Schriften von J. Grimm*.

Six ans après la lecture de J. Grimm, Zeuss faisait paraître à Leipzig sa *Grammatica celtica;* et dans la préface on lisait ces lignes : *Quae apud Marcellum Burdegalensem... leguntur peregrina, inaudita vel incognita, si quis quaesierit in hoc opere, non inveniet : in his omnibus enim equidem nec inveni vocem celticam nec invenio*[2].

Ce jugement ou plutôt cette condamnation si ferme, prononcée sans ménagements, parut fort dure à Grimm qui protesta. Le 30 avril 1855, il lut à l'Académie des sciences de Berlin un nouveau mémoire, rédigé avec la collaboration d'un des celtistes les plus

1. Abhandlungen der kœniglichen Academie der Wissenschaften zu Berlin, *Phil. hist. Classe.* 1847, t. I, p. 429-460.

2. Première édition, p. 48; deuxième édition, p. 32-33.

considérables de notre époque, de M. Ad. Pictet, de Genève. M. Pictet n'est pas seulement un savant de premier ordre : il a depuis fait preuve de modestie et de bonne foi avec un rare courage, en reconnaissant l'infériorité de sa méthode sur celle de Zeuss et des disciples de Zeuss. Mais en 1855 il n'avait pas encore assez longtemps étudié la *Grammatica celtica*. Grimm put donc soutenir de nouveau, en s'appuyant de l'autorité de M. Pictet, qu'un certain nombre des formules magiques de Marcellus étaient écrites en une langue celtique à peu près identique à l'ancien irlandais. Son travail fut inséré dans les Mémoires de l'Académie de Berlin en 1855 [1]. Il a été réimprimé dans les *Kleinere Schriften* de J. Grimm, t. II, p. 152 et ss.

Un an après, le 3 avril 1856, Grimm communiqua à l'Académie de Berlin un extrait d'une lettre de Zeuss datée de Kronach le 16 mars précédent. Zeuss y déclarait, disait Grimm, avoir changé d'avis et croire que les formules données comme celtiques par Grimm étaient réellement celtiques. Le compte-rendu mensuel de l'Académie fit mention de cette communication de Grimm en quelques lignes qui ont été reproduites dans les *Kleinere Schriften*, t. V, p. 410-411.

Il serait curieux de voir en quels termes était conçue la lettre de Zeuss, et si elle avait réellement un sens aussi absolu que celui que lui attribue le compte-rendu académique. Zeuss peut avoir employé des expressions polies dont Grimm aura de bonne foi exagéré la portée.

Il est inadmissible qu'un dialecte irlandais ait été parlé en Gaule. Le gaulois appartient à la même famille celtique que le gallois, le cornique et l'armoricain. D'ailleurs le commentaire de M. Pictet contient plusieurs assertions qui contredisent des lois aujourd'hui certaines de l'ancien irlandais et en général de la grammaire celtique.

Ainsi M. Pictet prétend faire de *criosos* le génitif singulier d'un thème masculin en *a*. L'*s* final de *criosos* serait un débris du suffixe *sya* conservé par le sanscrit [2]. Mais ce suffixe est étranger à l'ancien irlandais comme au gaulois qui terminaient le génitif des thèmes en *a* par *-i* comme en latin. Il s'imagine que *sruth*, génit. sing. *srotha*, *cath*, génit. sing. *catha*, sont des thèmes en *a* [3], tandis que ce sont des thèmes en *u*. L'article irlandais *an*, dont le thème est *sanda*, aurait eu suivant lui *ana* pour forme primitive.

1. *Phil. hist. Classe*, t. II, p. 152-172.
2. *Kleinere Schriften*, II, 160.
3. *Ibid.*, II, 163 ; cf. O. Donovan, *Irish Grammar*, p. 94.

L'irlandais *duine* = *dunia* aurait fait au nominatif pluriel *dieni* [1]. La préposition latine *pro* aurait existé en ancien irlandais avec son *p* initial [2], etc.

Tout ce qu'il y a de clair dans les formules magiques de Marcellus est latin ou grec. Le plus rationnel est de penser que ce qu'on ne comprend pas est du latin ou du grec, mal transcrit par les copistes ou mal lu par l'éditeur, peut-être même altéré dès l'époque de Marcellus par des praticiens routiniers et ignorants. La formule 19 contre l'orgelet pourrait peut-être se lire :

κυρία, κυρία κάσσα, ῥία σου δρώρυγε [3]
« Madame, Madame la courtisane, déchirez vos sommets. »

Dans la formule 20, seconde partie, *vigaria gasaria*, le premier mot est la forme vulgaire de *vicaria ; gasaria* paraît une variante de *gazara* « sorcière » qui vient de l'hébreu *gazerin* et sur lequel on peut consulter le glossaire de Ducange [4]. Le sens de ces deux mots serait « sorcière suppléante », « vice-sorcière ».

La formule 12 contre la chassie des yeux nous semble offrir un sens raisonnable en changeant l'avant-dernière lettre *o* en *i* :

*ex cicuma crios is* (c.-à-d. κριὸς ῆς) [5],
« De hibou deviens bélier. »

La première partie de la formule destinée à faire sortir de l'œil un petit objet quelconque qui y est entré [6] se comprendrait facilement si on la lisait :

*te tunc, res unca, bregma* (βρέγμα) *ingressa* (ou *angressa*).
« toi donc, chose crochue, entrée dans le sinciput. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que, malgré les plaintes si amères de Grimm, les formules de Marcellus de Bordeaux n'ont, pas plus que devant Zeuss, trouvé grâce devant le nouvel éditeur de la *Grammatica celtica*. M. Ebel ne cite pas même les noms gaulois de plantes donnés par Marcellus, sauf *ratis*, nom de la « fougère » déjà mentionné par Zeuss [7], et *odocos*, nom de l'hièble.

Il peut y avoir en cela un peu d'exagération. Ainsi le nom gaulois du trèfle, suivant Marcellus, *visu-maris*, est composé de deux termes évidemment gaulois. Comme M. Roget de Belloguet

1. *Ibid.*, II, 168.
2. *Ibid.*, t. II, p. 167 ; cf. Gr. C.², p. 67, 860.
3. Au lieu de χυρια χυρια χασσα ρια σου ρωρβι, p. 129, 164.
4. Edit. Henschel, III, 500.
5. Au lieu de *criosos*, p. 129, 159.
6. *Te tunc res unco bregan gresso.*
7. Gr. C.² 222, 1076 (Gr. C.¹ 1117). Cf. Beitr., IV, 153: *Halus*, p. 46, est cité d'après Pline et non d'après Marcellus, p. 129, 164.

l'a fait observer, le premier terme se trouve dans le nom propre *Visu-rix* [1]; quant au second terme qui veut dire « grand », rien n'est plus connu.

Le nom du nénuphar, *baditis* en gaulois suivant Marcellus, peut avoir été altéré suivant les lois du latin vulgaire et représenter une forme plus ancienne *bat-itis* dérivée d'une racine celtique *bat* « plonger » que M. Ebel a étudiée dans les *Beitræge* de Kuhn, IV, 171.

Le nom gaulois du « pas d'âne », *calliomarcus* suivant Marcellus, paraît devoir, au moins, quant à sa seconde partie, être rapproché du nom latin de cette plante, *equi ungula*, car *marcos* en gaulois signifie *equus* [2].

Mais avant de se prononcer définitivement sur la valeur philologique des formules magiques de Marcellus, il faudrait attendre que le texte en ait été établi plus sûrement par une révision attentive des manuscrits, s'il en existe. Jusque-là, et pour l'appréciation de ce texte dans son état actuel, nous pouvons nous en tenir à l'opinion exprimée par Zeuss dans la *Grammatica celtica* et maintenue par M. Ebel sans changement ni correctif : ce n'est pas un texte celtique.

H. d'Arbois de Jubainville.

1. Mommsen, *Inscr. Helvet.*, 298, cf. Becker dans les *Beitræge* de Kuhn, IV, 163.
2. Pictet, *Revue archéologique*, nouvelle série, t. XI, p. 120-121.

# FAGNE, FAIGNE, FANGE.

---

M. P. Fliche, professeur à l'école forestière de Nancy, m'apprend que le mot « fagne » ou « faigne » est usité dans les Ardennes et les Vosges pour désigner des clairières marécageuses dans les bois[1]. Ce mot paraît identique au bas latin *fania*, nom féminin employé en 667 dans un diplôme de Childéric II pour les abbayes de Stavelot et de Malmédy. On sait que Stavelot est en Belgique, dans la province de Liège, et Malmédy en Prusse, province Rhénane, régence d'Aix-la-Chapelle. Dans le diplôme cité de Childéric II, est mentionnée une localité appelée *Jocunda Fania :* on y lit : *per illam mediam forestem usque Jocunda Fania* (Pardessus, *Diplomata*, t. II, p. 146). Le même substantif se trouve encore dans un diplome faux de Dagobert I[er] pour l'abbaye de Lobbes, en Belgique, province de Hainaut : *allodium meum in Fania Wallare dictum... totam silvam quae dicitur Brolium et Fania* (Pardessus, *Diplom.*, t. II, p. 30). Ce diplome cité par les continuateurs de Ducange (*Glossaire,* édit. Henschel, t. III, p. 203, col. 1) et attribué par eux à l'année 640, serait de l'année 634 si l'on s'en rapportait aux notes chronologiques qu'il contient, mais en réalité il paraît avoir été fabriqué dans la seconde moitié du VIII[e] siècle, au commencement de la période carlovingienne, comme deux autres diplomes de la même abbaye que leurs auteurs ont également prétendu faire remonter à l'époque mérovingienne (Pardessus, *Dipl.* t. II, p. 246).

Le substantif féminin bas-latin *fania* nous semble identique au substantif féminin vieux-haut-allemand *fenna* ou *fennî*, formes altérées du primitif **fan-jâ*, comme l'a établi Grimm, *Deutsche*

1. Pour les Ardennes, voir d'Omalius d'Halloy, *Précis élémentaire de géologie*, 8e édition. Paris, 1868, p. 499 : « L'Ardenne est généralement aride ; on » y trouve d'immenses forêts et de vastes landes qui forment ou des pla- » teaux marécageux et incultes connus dans le pays sous le nom de *Hautes-* » *Fagnes...* » Cette doctrine est aussi celle de M. Elie de Beaumont. Voir enfin Grandgagnage, *Dictionnaire étymologique de la langue wallone* au mot Fanië.

*Grammatik*, 2e édit., t. I, p. 123. *Fenna fenni* veut dire « marais » (Graff, *Althochdeutscher Spraschschatz*, t. III, p. 522). Le vieux frison *fenne* « pâturage », paraît être le même mot que le vieux allemand *fennî* et s'expliquer aussi par un thème *fan-jâ* (Grimm, *Deutsche Grammatik*, 2e édit., t. II, p. 452).

On peut comparer :

1° Le substantif neutre vieux scandinave *fen*, thème primitif *fan-ja* ou *fan-a*, « marais » (Schade, *Althochdeutsches Wœrterbuch*, cf. Grimm, *Deutsche Grammatik*, 2e édit., t. II, p. 452);

2° Le substantif neutre gothique *fani*, thème *fan-ja*, employé plusieurs fois par Ulfilas (saint Jean, IX, 6, 11, 14, 15) pour rendre le grec πηλός que saint Jérôme a traduit par *lutum*;

3° Le substantif masculin anglo-saxon *fen* ou *fenn*, thème primitif *fanja*, et le substantif neutre anglo-saxon *fen* ou *fenn*, thème primitif *fan-u* (Schade, *Althochdeutsches Wœrterbuch*, p. 109; cf. Grimm, *Deutsche Grammatik*, t. I, 3e édit., p. 333). Ce mot existe encore en anglais et veut dire « marais ».

Il y avait probablement dans la langue franque un substantif féminin dont le thème était *fan-jâ* comme celui du vieux-haut-allemand *fenni*, mais qui avait, comme le gothique *fani*, conservé pur l'*a* de la première syllabe, et ne l'avait pas changé en *e* comme en haut-allemand par assimilation à l'*i* du suffixe *ja*. De là le bas-latin *fania* qui a donné « fagne » à des dialectes français provinciaux, comme *campania* a donné « campagne » et « Champagne », comme *ciconia* a donné « cigogne » au français classique. Dans la variante « faigne », l'*a* primitif accentué s'est changé en *ai*, comme dans « aime » d'*amo*, « paix » de *pacem*, et dans tant d'autres mots français qu'il serait trop long d'énumérer.

Le bas-latin *fania* a pu donner aussi le français classique « fange ». L'*i* consonne du suffixe *ia*, au lieu de se conserver comme dans *fagne* (*fanië* = *fanjë*), serait passé de l'ordre des palatales à celui des linguales, serait devenu la spirante linguale sonore que nous exprimons en français par *ge* ou *j*. La langue française nous fournit de nombreux exemples de cette transformation : tels sont « singe » de *simia*, « vendange » de *vindemia*, « tige » de *tibia*.

Le français « fange » est féminin comme le bas-latin *fania*, comme le substantif correspondant en vieux haut-allemand et en vieux frison. L'italien et l'espagnol *fango*, le provençal et le vieux français *fanc* s'expliqueraient par une forme neutre *fan-iu-m*, que le bas-latin aurait empruntée au gothique *fani* (= *fan-ia)*, neutre également (cf. Diez, *Etymologisches Woerterbuch der romanischen Sprachen*, 2e édit., t. I, p. 173, et Grimm, *Deutsche Grammatik*,

2e édit., t. I, p. 123). Cette étymologie présente une difficulté. On ne cite pas d'autre exemple du changement de l'*i* consonne en gutturale sonore ou sourde (Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen* 2e édit., t. I, p. 298).

M. Littré, dans son *Dictionnaire de la langue française*, propose d'expliquer le français « fange » par le latin *famex*, *famicis*, « meurtrissure, contusion », suivant plusieurs glossaires anciens cités par Ducange, (Glossaire, édit. Henschel, t. III, p. 200, col. 1), « abcès » dans Végèce, *de l'art vétérinaire*, IV, 19, dans Columelle, VI, 12. Un dérivé de ce mot *famicosus* signifie « fangeux ». L'hypothèse de M. Littré a été adoptée par M. Brachet, *Dictionnaire étymologique de la langue française*. Phonétiquement elle est légitime; l'accusatif *famicem* de *famex* a pu donner « fange » comme *judicem* a donné « juge », c'est-à-dire que le *c* a pu se changer en spirante linguale sonore et devenir un *g* doux. Les formes masculines *fango*, *fanc* seraient du petit nombre des exemples où se maintient la gutturale suivie d'*e* (Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, 2e édit., t. I, p. 236).

Quelque opinion qu'on adopte sur l'étymologie du mot « fange », ce que nous disons de l'étymologie et du sens du mot « faigne » ou « fagne » pourrait, ce nous semble, être difficilement contesté[1]. On devrait donc rayer du glossaire de Ducange les explications données de ce mot, édit. Henschel, t. II, p. 185, col. 1, v° *Fagia;* p. 203, col. 1, v° *Fania* ; t. VII, p. 167, col. 2, v$^{is}$. « Fagne » et « Faigne ». Ce mot ne dérive pas du latin *fagus* et ne signifie pas « un lieu planté de hêtres. » Il est d'origine germanique et sert à désigner des clairières marécageuses dans les bois.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. Cf. Diefenbach, *Vergleichendes Wœrterbuch der gothischen Sprache*, t. II, p. 362, v° *Fani.*

---

# VARIÉTÉS.

---

## "EAP, *USHAR*.

Curtius, dans l'Introduction aux *Grundzüge der griechischen Etymologie*, 3e éd., p. 44, rappelle que les différents noms du printemps, dans la plupart des langues indo-européennes, se ramènent à une racine *vas ;* mais, selon lui, il faudrait peut-être, à cause de l'homonymie des racines *vas* « vêtir » et *vas* « briller », renoncer à décider jamais si le printemps a été nommé « celui qui revêt la terre d'une nouvelle parure », ou « celui qui brille et réchauffe ». Je ne crois pas pourtant qu'aucun mythologue hésite à choisir la seconde des deux racines, non pas dans le sens vague de « briller », mais dans celui de l'anglais *to dawn,* et à voir dans le printemps « l'aurore de l'année ». L'histoire de la mythologie solaire, en nous montrant comment des mythes primitivement diurnes deviennent ensuite des mythes annuels, suggère naturellement pour le nom, en partie mythologique, de l'Aurore, l'idée d'un développement de sens que nous constatons d'ailleurs avec certitude dans l'allemand *Frühling* « printemps » rapproché de *früh* « matinal ». Cette conjecture, en elle-même si plausible, me paraît confirmée par l'observation suivante.

Il existe en sanscrit, à côté du thème *ushás* « aurore », un autre thème *ushar*, plus anciennement **usar*, qui se rencontre non-seulement dans le composé *ushar-búdh* « qui s'éveille à l'aurore », mais encore à l'état isolé sous la forme *usrás*, employée avec le sens de « matin » comme génitif et ablatif singulier et comme accusatif pluriel (R. V. III, 58, 4; V, 49, 3; VII, 15, 8; VIII, 41, 3). Je considère en effet cette forme comme une mutilation de **usaras*, forme antérieure à **usharas*, analogue à celle de **pūshanas* p. ex. (de *pūshán*) devenant régulièrement *pūshṇás*. Une telle explication est au moins plus aisée à admettre que celle de Sonne (*Zeitschrift f. Vergl. Sprachf.*, XII, p. 294) qui, suivant l'exemple de Roth (Dictionnaire de Pétersbourg), rapporte *usrás* au thème *usra* (il faudrait plutôt dire *usrā́* « matin ») par un raccourcissement de *usra* en *usr* dont il serait difficile de trouver l'analogue en sans-

6

crit. Ce thème **usar*, plus tard *ushar*, devait, quoi qu'on pense d'ailleurs de l'identité possible des suffixes *as* et *ar* dans une période reculée, être déjà distinct de *ushas* avant la séparation des langues indo-européennes. Fût-il admis en effet que *as* peut en sanscrit se changer en *ar* devant les sonores, *à la fin d'un mot* (cf. Weber, *Beitræge zur Vergl. Sprachf.*, III, p. 390), ou du premier membre d'un composé, comme dans *ushar-búdh*, il resterait encore à prouver la possibilité du même changement à la fin d'un thème, devant la voyelle d'une désinence casuelle, comme dans *usrás*. Or **usar* supposant lui-même une forme plus ancienne **vasar* (de *vas* « briller ») se trouve être phonétiquement identique au thème **vesar*, prototype du grec ἔαρ pour Ϝεσαρ, et du latin *vêr* (Curtius, *Grundzüge*, 3ᵉ éd., nᵒ 589). Ajoutez à cela que le sanscrit *usrá*, signifiant également « matin » ne diffère que par le genre du nom zend du printemps : *vaňhra*.

Si ἔαρ remontait à une forme primitive *vasara*, comme le veut Sonne dans le passage cité, il pourrait en être de même de *ushar*, mais c'est là une question qui doit être réservée parce qu'elle nous reporterait à des temps reculés de la période indo-européenne primitive, et la solution, quelle qu'elle soit, ne pourrait infirmer ma conclusion, la forme *vasar* dans le double sens de matin et de printemps paraissant en tout cas avoir existé lors de la séparation des différentes langues. J'ajoute que Sonne rapproche ἔαρ et *usra* de manière à faire croire qu'il avait dans l'esprit une interprétation du nom du printemps analogue à celle que je présente ; mais comme il ne s'explique pas à ce sujet, comme il n'appelle l'attention que sur un phénomène d'apocope, et qu'enfin Curtius, qui le cite, n'a évidemment pas trouvé dans son article l'éclaircissement du doute que je rappelais en commençant, j'ai cru que le rapprochement qui précède, et auquel je suis d'ailleurs arrivé d'une manière tout indépendante, offrirait encore quelque intérêt.

Abel BERGAIGNE.

---

## SUR LA NATURE PHYSIOLOGIQUE DES NASALES ET DES *L*.

Le travail de M. Bergaigne sur l'*anusvāra* fera disparaître, il faut l'espérer, bien des incertitudes, et bien des erreurs commises jusqu'ici par la plupart des savants qui se sont occupés de la prononciation et de la définition physiologique exacte des sons. La présente note n'a d'autre objet que de combattre quelques erreurs du même genre, et d'apporter, s'il est possible, un peu de préci-

sion, dans un sujet qui le plus souvent a été traité d'une façon vague ou inexacte : la nature des consonnes nasales et du *l* sous ses différentes formes.

Voici ce que dit M. Brücke (Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute f. Linguisten und Taubstummenlehrer, Wien 1856, p. 30) : Les conditions dans lesquelles des consonnes peuvent se produire sont les suivantes : 1° le passage à travers le nez est coupé à l'air, et le canal de la bouche est aussi fermé quelque part..., l'air est emprisonné et, dès que la clôture de la bouche se rompt, sort avec un bruit plus ou moins fort... [muettes, ex. *p*, *b*] ; 2° le passage par la cavité nasale est fermé à l'air et le canal buccal est quelque part rétréci de telle sorte que le flux d'air en sortant produit sur les parties voisines du rétrécissement un bruit de frottement... [consonnes dites fricatives, ex. *f*, *v*] ; à ces sons de frottement se rattachent les *l*, qui ont avec eux ceci de commun qu'ils sont formés simplement par l'établissement d'un rétrécissement dans le canal buccal, et qui s'en distinguent en ce que le rétrécissement n'est pas situé dans le plan médian du canal buccal, mais bien des deux côtés, entre le bord de la langue et les dents molaires, de façon que le flux d'air sortant glisse le long de la surface intérieure des joues et arrive ainsi à la bouche...; 3°... [il s'agit du *r*] ;... 4° le chemin est coupé à l'air dans le canal buccal, mais le chemin du nez lui est ouvert. Ce sont les sons que je nomme les résonnantes et qu'on appelle aussi *nasales* ou *semivocales*. Ils ont ceci de commun avec les voyelles, QU'ILS N'ONT PAS comme les autres consonnes un BRUIT propre indépendant du ton de la voix et qu'ils reposent UNIQUEMENT sur la résonnance ; ils s'en distinguent en ceci, que le chemin à travers la bouche y est fermé, et qu'ils ne peuvent comme les voyelles servir à relier des consonnes.—Cette exposition est certainement fort claire, mais elle contient deux erreurs graves consistant l'une à voir dans le *l* un simple frottement, l'autre à voir dans les nasales uniquement une résonnance ; d'ailleurs M. Brücke revient, en des termes non moins explicites, sur le *l* p. 40, sur le *m* p. 35 (le *m* ne comporte AUCUN BRUIT particulier indépendant du larynx ; il provient UNIQUEMENT de la résonnance de la voix dans les cavités de la bouche et du nez...), etc.

M. Helmholtz partage cette manière de voir sur les nasales ; *m* et *n*, dit-il, ressemblent aux voyelles en ce que ces deux lettres ne causent aucun bruit dans le tube buccal ; la bouche forme seulement une cavité sonore, qui modifie le son.

M. Max Müller (Nouvelles leçons sur la science du langage, trad. Harris et Perrot, Paris 1867, tome 1, p. 182) considère beaucoup

plus justement les nasales comme des ARRÊTS NASAUX. M. Ascoli le reproche à M. Müller (Corsi di glottologia, Torino e Firenze, 1870, 1, p. 19) : la nasale est CONTINUE, par cette raison manifeste que, lorsqu'on la prononce, les organes restent et peuvent rester indéfiniment dans la même position qu'ils avaient prise au début...; les nasales et les explosives ont bien en commun le CONTACT, mais c'est la RUPTURE du contact qui produit l'explosive, et au contraire dans la nasale cette rupture n'a pas lieu.

I.

Examinons, avant d'arriver au *l*, cette question des nasales; pour la résoudre, il n'y a d'autre méthode que l'expérience. Je prononce d'abord *ap-pa*, en mettant entre les deux syllabes un long intervalle, mais sans pour cela rien changer à la position des organes. Pour *a* la bouche est ouverte, pour *p* les lèvres se collent brusquement l'une à l'autre, puis suit un SILENCE complet ; au second *p* les deux lèvres se séparent brusquement. Maintenant je prononce *am-ma* : pour *a* la bouche est ouverte, pour *m* les lèvres se collent brusquement, puis suit une résonnance nasale continue et qui peut se prolonger indéfiniment ; au second *m* les deux lèvres se séparent brusquement. Il est aisé de voir que cette résonnance nasale n'est ni le premier *m* ni le second, mais bien un son *sui generis* qui les rattache l'un à l'autre et qui tient lieu du silence observé dans *ap-pa*. On peut doubler, tripler la durée de cette résonnance, pourtant on n'entendra toujours que deux *m* et non quatre, cinq ou six ; de même dans *ap-pa* on peut prolonger le silence, mais non augmenter le nombre des *p*.

Le *p* est produit par le choc d'un courant d'air sorti du larynx contre les lèvres, au moment où elles se collent l'une à l'autre ; dans le *m* le bruit de ce choc est différent parce que le courant d'air au lieu de venir se briser tout entier contre les lèvres est en partie détourné par la cavité nasale. La consonne *m* n'en est pas moins, aussi bien que la consonne *p*, INSTANTANÉE, nullement continue comme le voudrait M. Ascoli. Quant à la résonnance nasale, ce n'est qu'un *Beilaut*, qu'un son accessoire qui accompagne la consonne, mais ne la constitue pas, et qu'on peut comparer à la résonnance accessoire du *b*. Dans *ap-pa* la consonne est pure de tout mélange, dans *ab-ba* elle est accompagnée d'une résonnance INSTANTANÉE du larynx, dans *am-ma* d'une résonnance CONTINUE du larynx et du nez. Aussi peut-on prononcer *ap-pa*, *am-ma* en séparant les deux syllabes par un long intervalle, que remplit soit un silence, soit une résonnance homogène ; mais, qu'on en fasse l'expérience, on ne pourra prononcer *ab-ba* de la

même manière sans une solution de continuité qui produit pour l'oreille comme un heurt désagréable. La résonnance du *b*, bien qu'on puisse lui donner quelque durée, ne peut dépasser des limites fort étroites, au contraire celle du *m* n'a d'autre limite que l'essoufflement du sujet qui parle. Mais dans le *m* comme dans le *b* et le *p* l'élément consonantique véritable est instantané et mérite parfaitement le nom d'arrêt nasal que lui donne M. Max Müller. De même d'ailleurs qu'il y a deux *p*, le *p* de *ap* produit par la fermeture subite de la bouche, le *p* de *pa* produit par l'ouverture subite de la bouche, il y a également deux *m* distincts dans *am* et dans *ma;* la différence est sensible à l'oreille si l'on n'en considère que l'élément consonantique, tandis que la résonnance vocalique du nez est la même dans tous deux. On entend dans *apma* le second *m* et le premier *p*, dans *ampa* le premier *m* et le second *p*.

Ce que *m* est à *p*, *n* l'est à *t*, *ṇ* dit cérébral à *ṭ* dit cérébral, *ń* (à peu près *ñ* esp., *gn* franç.) à *ḱ* (dans *qui*, *quai*, *cure*), *ṅ* vélaire (dit guttural) à *k* vélaire (allemand *deṅken*, anglais *thiṅk*); et tel est en général le rapport d'une nasale quelconque à la muette correspondante. Comme il y a d'ailleurs deux *m* différents dans *ammo*, il y a deux *n* différents dans *anna*, deux *ṇ* dans *aṇṇa,* deux *ń* dans *ańńa*, deux *ṅ* dans *aṅṅa*.

Si l'on prononce successivement *am-ma*, *an-na*, *ań-ńa,* etc., on verra que ces groupes phonétiques se distinguent très-facilement à l'oreille, mais que la RÉSONNANCE prolongée qui sépare chaque fois les deux nasales consécutives varie moins sensiblement. Cela se conçoit sans peine; la consonne véritable varie dans chaque groupe, parce qu'elle est produite par la clôture de la bouche en un point variable; la résonnance est relativement constante, parce qu'elle a toujours lieu de la même manière dans les cavités nasales. A la vérité, elle n'est pas rigoureusement constante, et l'oreille peut distinguer certaines nuances de son entre la résonnance du *m* et celle du *n*, par exemple, ce qui tient simplement à ce que la résonnance fondamentale, celle du nez, est accompagnée d'une résonnance SECONDAIRE, et qui varie dans la bouche diversement disposée. Cette résonnance nasale constante, déduction faite de son faible supplément de résonnance buccale, est l'*anusvāra* THÉORIQUE; et ainsi s'explique que suivant les *prātiçākhya* l'*anusvāra* soit contenu dans toutes les nasales. Elle est aisée à produire; ce n'est autre chose que le son vocalique obscur que l'on fait entendre quand on fredonne la bouche fermée, et qui se colore de teintes différentes quand varie le point de clôture de la bouche. Chaque variété de cette résonnance est une sorte de voyelle et peut former syllabe, par exemple la variété linguale alvéolaire (dite dentale)

dans l'anglais *mutton*, qui se prononce *mŏtn₀*. Je représente comme M. Lepsius les voyelles issues de consonnes par la consonne accompagnée d'un petit zéro.

La consonne nasale vélaire *ṅ*, et la résonnance vocalique correspondante $\dot{n}_0$, se produisent quand la racine de la langue et le voile du palais se rapprochent jusqu'au contact, au même point où se produit le *k* de *cou* ou le *g* de *goût*. On ne peut produire un *k* dont le point d'articulation soit plus profond, parce qu'au de là du point vélaire ordinaire le voile ne peut arriver assez bas pour toucher la langue, sans cesser en même temps de fermer la cavité nasale. Màis on peut produire un χ ou un γ plus profonds que le *ch* allemand de *ach*, que le χ et le γ du grec moderne devant un α ou un ο; en effet, pour le χ et le γ il suffit que le voile se rapproche de la langue sans la toucher, de sorte que le nez ne cesse pas d'être clos. On peut aussi produire un *n* plus profond que le *ṅ* de *Dank*, parce que la formation des nasales exige justement l'abaissement du voile et l'ouverture du nez. Ce *n* vélaire extrême a été décrit par M. Brücke, qui le représente par le symbole $\Pi^3$ (p. 50). C'est dans la formation du *n* vélaire extrême que la résonnance du nez est la plus pure; la cavité buccale y est minima, et même, on peut le dire, y est réduite à zéro, de sorte que la résonnance buccale s'annule. D'autre part, le bruit consonantique, produit par le contact subit du voile extrême et de la langue extrême, est insensible, parce qu'ici l'air est intercepté à l'entrée même de la bouche et ne s'est pas encore engagé, comme pour la production de *ṅ*, *n*, *m*, dans un tube étroit plus ou moins long, qui se ferme brusquement. On peut donc dire que le son $\Pi^3$ de M. Brücke n'a rien de buccal, et de plus on doit en considérer bien plutôt la résonnance vocalique que le bruit consonantique; en un mot la définition la plus exacte de ce son est : une quasi-voyelle presque purement nasale.

Je crois que cette quasi-voyelle nasale, que je représenterai par le signe *ɴ*, n'est autre chose que l'*anusvāra* du sanskrit, en tant qu'on le considère comme un son distinct et qu'on le représente par un signe spécial; il forme toujours diphthongue avec la voyelle buccale précédente : *haɴsa*, *kiɴçuka*, *dhanūɴhi*.

Lorsqu'on prononce une diphthongue comme *aɴ*, le voile du palais ferme le nez pendant la prononciation de l'*a*, puis s'abaisse pour fermer la bouche et produire le *ɴ*. Si dès le commencement on l'abaisse à moitié, on entend à la fois l'*a* et le *ɴ*, puisque la bouche et le nez sont également ouverts. On obtient ainsi non plus une diphthongue, mais une voyelle *anunāsika*, c'est-à-dire une voyelle nasale comme les sons français *ã*, *ẽ*, *õ*, *eũ* dans *en*, *bien*, *on*, *un*.

## II.

J'arrive maintenant au *l*. M. Brücke, nous l'avons vu plus haut, le considère comme un frottement de l'air contre la face intérieure des joues, c'est-à-dire comme un son que l'on peut prolonger à volonté. Au contraire, M. Helmholtz, et avec lui M. Müller, y voit une trille comparable au *r* ; seulement le *r* serait constitué par une série d'ouvertures et de clôtures subites de la bouche au moyen de la luette ou de la langue, le *l* par une série d'élargissements et de rétrécissements : « les bords latéraux de la langue, mous et mobiles, produisent, non pas de complètes interruptions, mais des oscillations du courant qui en font varier la force. » (Max Müller, p. 172).

Ce sont là deux appréciations fort différentes, et, si je ne me trompe, contradictoires ; toutes deux sont d'ailleurs inexactes. Si je prononce *al-la*, j'entends d'abord l'*a*, puis une consonne, puis une résonnance vocalique pouvant se prolonger à volonté, puis une seconde consonne un peu différente de la première, puis enfin un second *a*. Le premier et le second *l* sont instantanés dans *al-la*, comme les deux *n* dans *an-na* ou les deux *t* dans *at-ta*; dans *at-ta* les deux consonnes sont séparées par un silence, dans *an-na* et dans *al-la* par une résonnance. Le premier *l*, comme le premier *n* et le premier *t*, est produit par la fermeture subite de la bouche au point alvéolaire, le second *l* par une ouverture subite de la bouche en ce même point. Seulement, quand la bouche se ferme pour le *t*, la clôture est complète ; pour le *n* de même, mais les fosses nasales donnent une issue à l'air ; pour le *l*, la clôture n'a lieu qu'au milieu de la bouche et l'air sort par les deux côtés, entre la langue et les molaires. La clôture, là où elle se produit, donne lieu à une consonne instantanée comme la clôture elle-même ; l'ouverture laissée libre dans le nez (*n*) ou sur les côtés de la langue (*l*) donne lieu à une résonnance vocalique durable. Le *l* véritable, c'est-à-dire la consonne, n'est donc ni un frottement (Brücke), ni une trille (Helmholtz); la voyelle accompagnatrice non plus, car, d'une part, une résonnance ne peut être un frottement ; d'autre part, il est impossible, quand on écoute avec soin le son de *al-la*, d'entendre dans cette résonnance les secousses périodiques qu'on aurait dans *ar-ra* ; la résonnance est parfaitement homogène.

Cette résonnance vocalique du *l*, comme celle du *n*, peut former syllabe ; anglais *cattle*, *kettle* ; et probablement sanskrit *kḷ°pta*.

Le *l*, comme les nasales, peut être prononcé en différents points de la bouche ; les principales variétés sont le *l* alvéolaire, le *ḷ*

« cérébral », le *l* palatal (ou mouillé) *l'*. Dans ces trois *l*, les résonnances vocaliques offrent des différences bien plus sensibles que les résonnances des nasales de même organe. C'est que dans les nasales, comme je l'ai dit, la résonnance a un fond constant, qui est la résonnance nasale propre ; dans le *l*, au contraire, la seule résonnance est celle de la bouche, dont la forme est très-diversement modifiée. On s'en convaincra si on prononce successivement *ń*, *n*, *ṇ* et *l'*, *l*, *ḷ*.

Les $l_0$ des différents organes, comme les $n_0$, peuvent se fredonner sans difficulté.

En résumé, les nasales et les *l* sont des consonnes instantanées, des arrêts tout comme *p* ou *t* ; mais ces arrêts consonantiques sont accompagnés d'une résonnance vocalique qui n'en constitue pas la partie essentielle et qui seule est continue. Cette résonnance peut être détachée de l'élément consonantique ; elle constitue alors une voyelle, peut être chantée, et forme des syllabes et des diphthongues.

L. HAVET.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

## DE PARIS

---

### TOME SECOND

2e FASCICULE

---

Il est rendu compte dans le Bulletin de la Société (publié *exclusivement* pour les Membres) de toutes les *publications périodiques* relatives à la linguistique ou à la mythologie qui sont adressées à la Société franches de port (par l'intermédiaire de la librairie Franck). L'hommage de *livres* relatifs aux mêmes sujets est mentionné dans les procès-verbaux publiés au Bulletin.

---

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

RUE RICHELIEU, 67

1873

## TABLE DES MATIÈRES DU 2e FASCICULE.



---

## LISTE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE
### AU 1er JANVIER 1873 [1].

*Les Sociétaires sont instamment priés de faire connaître immédiatement tout changement d'adresse à M. Gaidoz, administrateur de la Société. Cette notification est indispensable pour l'envoi régulier des mémoires, bulletins et convocations.*

MM.

Antoine d'Abbadie, 120, rue du Bac, à Paris.
H. d'Arbois de Jubainville, 17, rue du Paon, à Troyes (Aube).
Bailly, à Orléans (Loiret).
F. Baudry, 76, rue Bonaparte, à Paris.
A. Beljame, 10, rue de Madame prolongée, à Paris.
Benloew, à Dijon.
Eug. Benoist, 7, rue de Lacépède, à Aix-en-Provence.
A. Bergaigne, 31, rue Boulard, Paris-Montrouge.
Philippe Berger, 52, rue de Vaugirard, à Paris.
Bielké, 7, rue de Bruxelles, à Paris.
Błocisçevsky, 69, rue des Feuillantines, à Paris.
Blotniçki, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris.
Boissier, 93, rue des Feuillantines, à Paris.
Bonnardot, 19, rue de Ponthieu, à Paris.
A. Boucherie, 20, plan Pastourel, à Montpellier (Hérault).
A. Brachet, 55, rue du Cherche-Midi, à Paris.
M. Bréal, 63, boulevard Saint-Michel, à Paris.
Brunet de Presle, 71, rue des Saints-Pères, à Paris.
Emile Burnouf, à Athènes.
Carrière, 3, rue Bonaparte, à Paris.
Chabaneau, à Angoulême.
Chaignet, à Poitiers.
Le comte H. de Charencey, 11, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, à Paris.
Emile Chasles, 2 *ter*, passage Sainte-Marie, rue du Bac, à Paris.
A. Chassang, 13, boulevard Saint-Michel, à Paris.
Al. Chodzko, 73, rue de Vaugirard, à Paris.
Courbalée, 59, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.
H. Courel-Groult, à Lisieux (Calvados).
Le prince Mekerdisch Dadian.

1. On a conservé, mais en les accompagnant du signe †, le nom des membres que la mort a enlevés à la Société.

# REMARQUES

# SUR LES VOYELLES ATONES

## DU LATIN, DES DIALECTES ITALIQUES

## ET DE L'ITALIEN.

---

M. Corssen, en traîtant dans son *Aussprache* etc. de l'élision des voyelles, établit une échelle des voyelles latines selon la force relative qu'elles opposent à l'influence destructive de l'accent. D'après lui[1], la voyelle *ă* ne tombe presque jamais, *ŏ* tombe assez rarement, *ŭ* souvent, *ĕ* très-fréquemment, *ĭ* le plus souvent; ainsi la voyelle *ĭ* serait la plus faible, comme aussi, d'après lui, elle est la plus sourde[2]. Dans d'autres endroits, M. Corssen dit que la voyelle *e* est la plus commode et la moins énergique[3] (« der bequemste und der schlaffste Vokal »). Nous verrons que c'est la dernière détermination qui est la plus juste.

## I

M. Corssen dit avec raison que *a* latin ne tombe presque jamais. Quant aux voyelles *o* et *u* (= le son *ou*), il faut renverser l'ordre établi par M. Corssen. D'après M. C., *u* tombe très-fréquemment devant *l*. Ici il faut distinguer deux cas : 1° Dans les mots formés par les suffixes *cŭlo, tŭlo* ou *clo*, *tlo* il n'y a pas chute de la voyelle : c'est au contraire *clo, tlo* qui est la forme primitive[4], égale au grec τλο=τρο; entre la muette et la liquide s'est développé un son qui était

1. *Ausspr.* II$^2$ 586.
2. *Ausspr.* I$^2$ 329 note *.
3. *Ausspr.* II 248; II 586.
4. M. Sophus Bugge dans *Kuhn's Zeitschrift f. vergl. Sprachforschung* XX 134 ss.

d'abord *ŏ*[1], puis dans la période classique *ŭ*. 2° Dans les diminutifs, il y a chute réelle déjà dans le latin ancien, c'est-à-dire dès une époque préhistorique, mais comme la voyelle, à cette époque, était *o* et non pas *u*, c'est bien *o* qui est tombé. Ainsi *villum,* dans Térence, vient de *vinŏlom*, du thème *vino;* dans *vinŏlentus* le même *o* s'est maintenu; de même l'*o* final du thème se maintient après *i* et *e* : *filiŏlus, capreŏlus.* La forme *corolla* vient de *coronŏla* et non de *coronŭla;* l'*a* final s'est assourdi en *o* comme dans l'osque *vío* via, *Vitelio* Italia; en outre, il y avait affinité entre *o* et *l.*

Restent les cas où l'on ne saurait pas bien déterminer si la forme avec ou sans voyelle est plus ancienne; mais, dans tous ces cas, *o* est toujours plus ancien que *u;* ainsi, s'il y a chute, c'est la première de ces deux voyelles qui est tombée. Dans cette supposition, *tableis*, dans une inscription de l'an 111 av. J.-C.[2], doit s'expliquer par la forme archaïque fréquente *tabola*[3] et non par *tabŭla*, forme plus récente. (J'incline pourtant à croire que *blo* est la forme primitive du suffixe et qu'il répond au grec ϑλο = τλο = τρο.) *Poplom*, dans la Columna Rostrata restaurée, et *poplus*, dans une inscription de 189 av. J.-C., s'explique par *popŏlus*, forme de plusieurs inscriptions archaïques[4]. *Teglarius*, dans une inscription[5], s'explique par * *tegolarius*, qu'on peut déduire de formes comme l'ancien *agolum* « pastorale baculum, quo pecudes aguntur[6]; » comp. aussi l'italien *tegghia*, tuile, de *tegla. Singlariter*, chez Lucrèce, s'explique par l'archaïque *singolos*, *singolis*[7], comp. l'ital. *cinghiale,* fr. *sanglier*, de *singlaris.*

M. Corssen[8] remarque avec raison que cette affinité entre *ŏ* et une *l* suivante est propre au latin archaïque et n'est point partagée par les dialectes italiques. Cela se voit aussi par la comparaison d'autres langues. M. Fick[9] compare *agolum* au grec ὀβελός, ὀδελός; *querquēdŭla*, anciennement **querquēdŏla*, est identique au grec κερκιθαλίς[10]; *patŭlus*, anc. **patŏlos* = πέταλος[11]; *facŭla*, **facŏla*

1. Corssen, *Ausspr.* II 40, 68. *Pocolom* est fréquent dans les inscriptions archaïques, v. Mommsen, *Inscr. Lat. Ant.*, n° 43 ss.
2. Lex agraria, *Ausspr.* II 526.
3. *Ibid.* II 41. Cf. Savelsberg, Kuhn Zeitschr. XXI 138.
4. *Ibid.* II 72, 73.
5. *Ausspr.* II 525.
6. Festus, édition Müller, p. 29.
7. Corssen, *Ausspr.* II 70.
8. *Ausspr.* II 81.
9. *Vergleichendes Wœrterbuch der indogermanischen Sprachen*, p. 423.
10. Leo Meyer, *Vergleichende Grammatik*, p. 30.
11. Fick *l. c.*, p. 462.

= φάκελος[1]; *būbŭlus*, **boubŏlos* = βουβαλός[2]; » *specŭla*, **specŏla* = σκόπελος, d'où **scopŏlos*, *scopŭlus* par emprunt; *Siculus*, **Sicolos* = Σικελός.

Les anciens dialectes italiques présentent des formes correspondantes, ou sans voyelle comme en ombrien dans la plupart des cas, par ex. *pihaclo* piaculo, *katles* catulis, *tafle* tabulæ, *vitluf* vitulos, ou bien avec la voyelle *e* comme dans l'ombr. *katel* catulus, dans l'osque *famel* = lat. arch. *famul;* en osque *Fistel.*, à côté de *Fistlois* Puteolis. Dans l'osque plus récent, cet *e* devient une voyelle variable qui s'assimile à la voyelle de la syllabe suivante, ainsi *zicolom* = *dieculum (comp. *diecula* dans Plaute), *zicolois* abl. pl., *ziculud* abl. sg., *zicelei* loc. sg. Déjà dans l'osque plus ancien nous trouvons une trace de cette assimilation : *Pukalatoí* = **Poculato*[3]. En latin, la chose s'est probablement passée de même. Des formes comme *pōclom* (comp. le sansc. *pātram*) ne se sont pas confondues tout d'un coup avec des formes comme **Auscolom*[4] où la voyelle *o* est de toute antiquité. D'abord le son intercalé a dû être une voyelle tout à fait faible et indécise, pour laquelle la notation *e* est la plus convenable, comp. l'*e* dit muet en français. Ensuite ce son a dû s'élargir devant les voyelles ouvertes *a* et *o* des syllabes suivantes : *pōc^e^lom* est devenu *pōc^o^lom*[5], ensuite *pōcolom*, enfin *pōculum*. Devant *i*, au contraire, ce son lui-même devient *i* : le *famelia* du latin archaïque, en ombrien *fameria*, devient *famĭlia;* comp. **stabŏlom*, *stabulum* et *stabĭlis*, en ombr. *stafli* ou plutôt **stafele*[6], formé comme *façefele*, en bas latin *facibilis*, vfr. *faisible*, angl. *feasible*. *Sicilia* de **Sicelia* = Σικελία. Après tout ceci, l'inscription *Hercele* dans un miroir de bronze très-ancien pourrait peut-être bien être latine malgré ce qu'en dit M. Corssen[7].

*ŏ* final tombe en latin archaïque dans *famul* (**famol*) pour *famŏlŏs*, et en latin classique après *r* : *puer* pour **puerŏs*, *ager* pour **agrŏs* = ἀγρός, en sanscrit *agras*. De même en latin archaïque devant *s* dans *campans*, *damnas*, pour *Campānŏs*, *damnātŏs*[8].

Dans les terminaisons où la voyelle s'est maintenue, la propre voyelle du latin archaïque venant d'un *a* primitif, est *o* et non *u* : ainsi *opos*, *Venos* dans de vieilles inscriptions[9], *navebos* Col. Rost.

1. Fick *l. c.*, p. 470.
2. Fick *l. c.*, p. 475.
3. *Cippus Abellanus.*
4. Corssen, *Ausspr.* II 78.
5. Je désigne par des lettres nonpareilles des sons très-faibles.
6. Forme suspecte, voy. Savelsberg, Kuhn XXI 145.
7. Corssen, *Ausspr.* II 77. Mommsen, *Inscr. Lat. Ant.* n° 56.
8. *Ibid.* II 591.
9. *Ausspr.* II 87.

restaur.; des génitifs de thèmes en *u* comme *domuos*, *magistratuos*, *senatuos*, en falisque *zenatuo*[1]; plus tard *senatuus*, *senatūs*. Devant *s* comme devant *m*, les thèmes en *o* maintenaient dans la plupart des cas en latin archaïque leur voyelle finale primitive. Mais déjà dans la dernière moitié du IIIe siècle avant J.-C., il commença à s'opérer, dans la prononciation aristocratique, un changement d'*o* en un son plus fermé *u*. Toutefois quand, par suite de la prononciation faible des consonnes finales, la voyelle se trouve à découvert, elle reste encore presque toujours *o*, son plus ouvert qui convient mieux à la fin des mots[2] : ainsi comme on trouve toujours *antestaminŏ* et jamais *antestaminŭ*[3], de même on trouve au nominatif *Pulio*, *Modio*[4]; *Cornelio* à côté de *Cornelius* tit. Scip.; à l'accusatif *oino* (unum), *viro*; au génitif pluriel *duonoro* (bonorum), *omnio* tit. Scip. Comp. en falisque au nom. *Maxomo*, mais à l'accus. *cuncaptum*. Plus tard, dans la prononciation aristocratique, *o* se ferma ou se rétrécit en *u*, en même temps que les finales *s* et *m* furent rétablies[5]. Dans la prononciation rustique *o* s'est sans doute toujours maintenu, et c'est, selon toute probabilité, le même son d'*o* fermé que conserve l'italien dans des mots comme *mano*, *amato*. C'est à tort, à ce qu'il me semble, que M. Corssen attribue[6] à l'influence du langage vulgaire des formes comme *Cornelius*, *Lucius* sur le tombeau de L. Scipio Barbatus : j'y vois au contraire le commencement du rétrécissement des voyelles atones dans la prononciation aristocratique. Il s'accorde avec ceci que les dialectes de l'Italie centrale préféraient décidément *o* à *u* à la fin des mots. De ce que les Ombriens employaient dans leur alphabet national la notation V pour *u* et pour *o*, M. Corssen[7] conclut à tort que la prononciation se rapprochait d'abord de *u* et plus tard de *o*. Cela tient à ce que les Ombriens reçurent leur alphabet des Etrusques méridionaux qui n'avaient pas de *o*. En outre les tables ombriennes en lettres latines préfèrent *o* dans la plupart des terminaisons: ainsi on trouve toujours *o* dans les accusatifs en *o(m)*[8] des thèmes en *o*, dans les infinitifs en *om*[8] (en

1. *Ibid.* II 89.
2. Comparez *e* pour *i* à la fin des mots.
3. Corssen, *Ausspr.* II 96.
4. Corssen, *Ausspr.* II 91.
5. Weil et Benlœw, *Théorie générale de l'accentuation latine*, p. 211.
6. Corssen, *Ausspr.* II 94. M. Corssen remarque, II 105 et 107, qu'en lat. pop. et provincial *o* a dû se maintenir à côté de *u*. Le sens n'est pas tout-à-fait clair.
7. *Ibid.* II 124.
8. Aufrecht et Kirchkoff, *die Umbrischen Sprachdenkmæler* I 51-53.

osque toujours *um* excepté dans l'incertain FoλλoHωμ[1]), dans les premières personnes du pluriel en *mo*[2] (en latin *mur*), et ce qui est plus, dans les thèmes en *u* : *trifo*[2] tribum et tribui, *trifor*[2] tribūs (gén. sg.). Or, cette prédilection pour *o* ne saurait être née dans le court espace qui sépare ces tables des plus récentes de celles qui sont en caractères nationaux : il faut donc conclure que cette prédilection existait plus anciennement dans l'ombrien. Aussi la voyelle atone *o* s'accorde mieux que *u* avec la syncope (apparente ou réelle) que nous présente si souvent l'ombrien, ainsi qu'on l'a vu ci-dessus. L'ancien sabellique vient encore à l'appui de notre opinion en nous offrant *o* dans les accusatifs et les nominatifs des thèmes en *o* : les monuments de ce dialecte remontent au v[e] siècle ; une seule fois, et dans le monument le moins ancien, on trouve *-um* à côté de *om*[3]. De même le volsque maintient toujours *o*[4]. En somme les dialectes italiques de l'Italie centrale, aussi bien que le latin archaïque et vulgaire, maintiennent le son de la voyelle *o* atone. C'est par là même que la syncope devenait plus facile en ombrien, et c'est par là qu'il faut expliquer la syncope dans le latin vulgaire, comme *auricla* pour *auricŏla*, *auric°la ; o*, comme son plus indécis, offre moins de résistance à l'accent que la voyelle *u*. Du reste il a dû exister plusieurs nuances dans la prononciation de *o*. Dans les cas où il s'élide, il a bien pu être plus ouvert et plus indécis que dans les cas où il reste, notamment à la fin des mots.

Du latin provincial de l'Italie du Nord nous possédons, pour la période de la république, très-peu de témoignages. Une table de bronze de l'an 117 avant J.-C., trouvée près de Gênes, nous offre les accusatifs *floviom*, *infumo*, *suso* (sursum, ital. suso, sù), *Lemurino*[5]. M. Corssen y voit avec raison des restes du latin provincial de la Ligurie. Les documents des âges suivants nous portent à croire que le son de la finale *o* a été de bonne heure plus indécis dans la plus grande partie de l'Italie du Nord que dans l'Italie centrale. La finale *o* se retrouve, il est vrai, au moyen âge dans la langue littéraire de l'Italie du Nord[6], p. e. *tanto*, *quanto*, *bálsemo;* mais plus tard cet *o* a disparu partout au nord de l'Apennin

1. Corssen, *Ausspr.* II 110. « Infinitif qui est l'accusatif d'un thème en *o*. » On devrait, selon M. Bugge, y voir plutôt un substantif ordinaire à l'accusatif.
2. Aufrecht et Kirchhoff, *l. c.*
3. Corssen, *Ausspr.* II 117, 118.
4. *Ibid.* II 118, 119.
5. Corssen, *Ausspr.* II 102, 103.
6. Mussafia, *Monumenti antichi di dialetti italiani*, dans Sitzungsberichte d. Kais. Akad. d. Wissenschaften, XLVI 113 ss.

(excepté dans le vénitien). Je vois une confirmation de mon opinion dans ce qu'au moyen âge on écrivait souvent *o* pour *e* à la fin des mots, comme *seto*[1] pour *sete* (septem). Comme aujourd'hui nulle trace ne s'est maintenue de cet *o*, et que les deux finales *o* et *e* sont devenues muettes, cette notation n'indique, à mon avis, qu'un assourdissement du son.

La langue osque hésite à la fin des mots entre *o* et *u*. Déjà, au IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C., on trouve le nominatif *Herenniu*[2] pour *Herennios*, mais une inscription qui semble être du III<sup>e</sup> nous offre Περχενος[3] En général, *o* tombe au nominatif, comme dans *Perkens* (inscription de Nola, 180 avant J.-C.), comp. lat. arch. *Campans ;* de même *horz* i. e. *horts* pour *hortos*, etc. Après *i* la voyelle *o* ne tombe pas, mais elle se ferme de plus en plus par assimilation graduelle, dont *Herenniu* est peut-être le plus ancien exemple; comp. en lat. arch. les nominatifs *Cornelis*, etc., en falisque au contraire *Marcio*, *Voltio*[4]. Vient ensuite le nominatif osque Πομπτιες (inscr. de Messine) = lat. Pontius, comp. les formes volsques[5] *Pakvies, Cosuties*, *Tafanies*, et le sabellique *Alies*. Puis la combinaison *ie* devient en osque *il* p. e. *Niumsiels* (inscr. de Nola), enfin *ii* et par contraction *i* comme dans *Pontiis* (inscr. de Pompéi), *Luvikis Ohtavis* (inscr. de Capoue); ce sont les trois dernières formes qui sont les plus ordinaires. Quelquefois des formes plus récentes apparaissent à côté de plus anciennes : ainsi dans la même inscription de Messine se trouve Πομπτιες et Στενις Καλινις[6]. Ainsi la langue osque a développé une tendance à fermer *o* en *u* par une assimilation approximative; mais l'osque n'en est pas resté là, l'assimilation est devenue complète. Tandis que *o* tombe ailleurs de prime abord, après *i* il s'est maintenu quelque temps sous une forme modifiée. Il y a dans le lithuanien un cas assez analogue : les nominatifs en *as* perdent en général leur *a* dans la prononciation actuelle, ainsi *dévas* (= lat. deus), prononcez $d\bar{e}^{a}vs$; cependant dans les thèmes en *ja,* le son *a*, modifié en *e* par assimilation approximative, reste dans la prononciation p. e. *kélias* (lat. callis) pron. $k\bar{e}^{a}lyes$[7] (*y* = *i* consonne; ici *ly* = *l* mouillé).

Cependant sur un seul point du domaine osque nous trouvons

1. *Ibid.* p. 120.
2. *Ausspr.* II 112. Cf. le nom osque *Plaetorius, ibid.* II 718.
3. *Ibid.*
4. *Ausspr.* II 109.
5. Enderis, *Versuch einer Formenlehre d. osk. Spr.* XLVIII.
6. *Ibid.* p. 14.
7. Schleicher, *Litauische Gram.* 175, 180. Comp. Schuchardt, *Ueber einige Fælle bedingten Lautwandels im Churwælschen.*

le *o* du nominatif non pas tombé, mais fermé en *u* : dans la table de Bantia de la fin du IIe siècle avant J.-C., les seuls nominatifs de thèmes en *o* sont *sipus* (lat. arch. *sibus* sciens, comp. *sapio*), *praefucus* præfectus, *facus* factus[1]. On peut avoir des doutes sur la portée et l'étendue de ce phénomène; se bornerait-il aux formations participiales? Cela me parait peu probable. Je ne saurais pas davantage y reconnaître une influence latine. Je préfère y voir une variation locale de l'idiome osque. Bantia appartenait à la Lucanie (aujourd'hui la Calabre), assez loin de la *Campania felix*, plus près d'Héraclée et de Tarente que de Naples. Il ne me semble donc pas mal fondé de reconnaître ici une influence venant du sud et tendant à fermer la voyelle (Comp. aussi *petirupert* à côté de *petiropert* = quater, ibid.).

Dans la terminaison *om* le *o* osque se maintint mieux que dans *os*. Ainsi on trouve dans les inscriptions plus anciennes les accusatifs σορoϜωμ cinerarium (inscr. d'Anxia), ταυρομ (inscr. de Vibo), l'infinitif ϜολλοΗωμ, dont j'ai déjà parlé ; mais à l'exception de celui-ci, tous les infinitifs finissent en *um* : il y a donc ici un rétrécissement définitif de la voyelle. Dans les accusatifs au contraire *o* est généralement resté ; ce n'est que dans la langue plus récente que nous trouvons quelquefois *um* : ainsi dans la table de Bantia deux fois *perum dolom mallom* (sine dolo malo), et une fois *perum dolum mallom*, ainsi que *trutum, nesimum;* les inscriptions les plus récentes, écrites par des personnes privées, ne nous offrent que *u* : *Novellum* (plaque de plomb, Capoue), *veru Sarinu* (portam Sarinam, inscr. en lettres rouges, Pompéi[2]). Il y a donc ici un progrès du son *u* aux dépens de *o*. Je crois que l'influence latine n'y entre pas pour beaucoup ; il me semble au contraire que l'osque a subi une influence venant du Sud. L'*u* du latin aristocratique vient-il de la même source ou est-ce un raffinement né à Rome?

Non-seulement l'osque, mais aussi l'ombrien manifeste une inclination plus grande que le latin à changer *o* long (accentué ou atone) en *ū* p. e. ombrien *arsferture* allatōri, osque *kvaísstur* quæstōr ; ombr. *habituto* habētō, comp. lat. *habētōte;* ombr. *deitu* dicitō, *pihatu* piātō ; osque *estud* estō ; *líkítud*, *licitud* licetō ; à l'ablatif en ombr. *pihaclu* piaculō, *termnu* terminō, en osque *aragetud* argentō, *dolud* dolō, etc. L'ombrien qui en même temps conserve la finale *ŏ*, montre par là qu'il n'y a pas de lien nécessaire entre ces deux faits. Dans le dialecte napolitain nous ren-

1. *Ausspr.* II 115. Enderis l. c. XLVII.
2. *Ausspr.* II 115, 116.

contrerons le changement de ō latin en *u* sous certaines conditions.

Je suppose la prononciation de l'ŏ final comme ŭ déjà dans le latin provincial des parties plus méridionales de l'Italie, autour du golfe de Tarente et près de la Sicile; mais je ne saurais la démontrer d'une manière satisfaisante, puisque *o* se confond avec *u* dans les inscriptions romaines sous les empereurs, ici comme partout[1]. Seulement dans les graffiti de Pompéi *u* est plus décidément favorisé qu'ailleurs, surtout dans les accusatifs[2]; comp. l'*u* à l'intérieur des mots comme *furtunilla,* etc., ibid. Je prouve cette prononciation d'une façon indirecte par le témoignage des dialectes actuels dont je parlerai plus loin. Je l'infère aussi, par l'analogie, du changement de *e* en *i*, dont nous avons des témoignages directs.

## II

Lorsque M. Corssen cherche à démontrer que ĭ latin tombe plus souvent que ĕ, il faut considérer : 1° que dans la plupart des cas la chute a eu lieu dans une période préhistorique[3]; 2° que dans presque tous ces cas la voyelle du latin archaïque était ĕ et non pas ĭ, comme p. e. dans *condĭtus* qui était anciennement *condĕtus* (*condetios* dans une inscription antérieure à 218 avant J.-C.[4]) de la racine *de* = θε dans τίθημι.

Dans des formes comme *fert* on suppose généralement que c'est ĭ qui est tombé : or il est bien plus probable que la forme ancienne est *feret*, conservé par le sabellique[5]; comp. l'ancien slave *beretĭ*. De même le latin *ferte* répond au grec φέρετε. L'archaïque *cante*[6] dans le Carmen Saliare vient de **canĕte* et non de *canĭte*, comp. l'ombrien *kanetu*[5] canito. Le témoignage des anciennes inscriptions ombriennes et sabelliques est d'un certain poids, puisque par leur antiquité elles surpassent toutes les autres inscriptions trouvées en Italie; elles remontent peut-être au v<sup></sup>e siècle avant notre ère. Des formes comme *Volumnus*, *Alumnus*, *Autumnus* s'appuient sur * *Volomĕnos,* etc., ce qui est prouvé par l'archaïque *Ratumĕna* (sc.

1. *Ausspr.* II 105; Schuchardt, *Vokalismus des Vulgærlateins* II 105.
2. *Ausspr.* II 105.
3. Lorsqu'on trouve des formes comme *soldus*, *puertia* dans Horace, cela prouve que la syncope était si antique, si bien établie, qu'elle pouvait être adoptée dans le style classique. Voy. plus bas.
4. *Ausspr.* II 409, Mommsen, *Inscr. Lat. Ant.*, n° 187.
5. *Ibid.* II 290. Lat. arch. *componeto.* Cato de R. R. Voy. Savelsberg l. c. 153.
6. Varro *de Lingua Latina* VII, 27.

porta : porta rotarum, curruum[1]). De même *lamna* (Horace) vient de **lāmĕna* (*lammĕna*), forme antérieure à *lamĭna*, *lammĭna*. C'est à tort que M. Corssen[1] suppose un passage de *mĕno* à *mno* par une forme intermédiaire *mĭno* puisque celle-ci, bien plus rare que les autres, n'est qu'un autre développement du suffixe primitif *mĕno* : *ĕ* ou tombait ou se fermait en *i*. *Soldus* (dans la *Lex Julia* 45 avant J.-C. et dans Horace) vient de *solĕdus* (tit. Aletr., fin du IIe siècle avant J.-C.[2]), forme plus ancienne que le *solĭdus* de la langue classique ; au moyen-âge[3] *soledus*, *soldus* reviennent, en ital. *soldo* (*saldo*, *sodo*). De même *caldus* (déjà dans Caton *de Re Rustica*) vient de **calĕdus* qu'on peut conclure de l'ancien ombrien *kaleruf*, plus récent *calersu* = calidos ou callidos dans le sens de « qui frontem albam habent[4]; » quoique ce ne soit pas le même mot, il semble comme l'autre formé d'un verbe *calēre*. *Frigdus* (l'italien *freddo*) sur lequel se fonde le *frigdaria* de Lucile[5], vient de *frigĕdus* pour *frigēdus* du verbe *frigēre*. *Ardus* chez Lucile[5] (ancien fr. *aire*, prov. *arre*) vient de **arĕdus*, et celui-ci de *arēre*. De même le *lardum* d'Horace vient de **larĕdum* pour lequel dans les manuscrits de Plaute il y a *laridum*[6]. La forme *puertia* dans Horace (Odes I, 36) ne saurait être créée par ce poète, elle a dû exister longtemps avant lui, et elle vient de **puérĕtia*, **puérᵉtia* (accentuation archaïque sur la quatrième syllabe de la fin) qu'on peut déduire de *Aecetiai* dans une inscription très-ancienne, peut-être de la fin du IVe siècle[7], et des formes ombriennes *ūhtretie*[8] auctoritas, *kvēstretie* quæstura, formées sur le même modèle[9]. *Libertas* doit se dériver également de *liberĕtas*. *Merto* trouvé dans une inscription à Nola, etc., ne vient pas de *merĭto*, comme le croit M. Corssen[10], mais de *merĕto*, forme fréquente des inscriptions anciennes, dont une qui est en vers ne laisse pas de doute sur la prononciation[11]; la forme primitive **mérēto* de *merēri* doit remonter à une période préhistorique. *Numtoriai* trouvé dans une inscription de la fin du IIIe siècle avant J.-C. doit s'expliquer par

1. *Ausspr.* I 528.
2. Corssen *Ausspr.* II 303.
3. Schuchardt, *Vok.* II 7.
4. *Ausspr.* II 304. *Umbr. Sprachd.* II 210.
5. *Ausspr.* II 547. Cf. Schuch. *Vok.* II 7.
6. *Captivi* v. 847, 903, 907 (éd. Fleckeisen). Cf. Corssen *Ausspr.* II 547.
7. *Ausspr.* I 680.
8. Ou plutôt *ōhtretie* : *V* figure le son *o* ici contracté de *au*.
9. *Umbr. Sprachd.* I 68.
10. *Ausspr.* II 539. Cf. aussi *meretrix* (*e* conservé par les *r*).
11. *Ibid.* II 292. L'antiquité de ce monument paraît suspecte à M. Mommsen.

*Numetoria*, forme du même âge[1]. *Calcare*, forme reçue du langage classique, vient de l'ancien *calecare* trouvé dans une inscription[2].

Il faut conclure de ceci que, même dans les cas de syncope où *i* est primitif, ce qui ne semble avoir lieu que dans les composés, c'est par *ĕ* qu'il est passé : ainsi *postus* vient de **posĕtus* et celui-ci de *po-si-tus*[3]. Pour l'apocope de la finale cela peut paraître plus douteux : ainsi on trouve bien *utī* et *ut*, mais nulle trace de *utĕ;* cependant l'ancien *ei* dans *utei* semble avoir été prononcé avec un son entre *ē* et *ī*, et ce *utī* a bien pu produire *utĕ*, bien que cette forme ne se trouve pas transmise à la postérité. Puis il faut considérer que *i* final, quand il n'est pas tombé, s'est presque toujours changé en *ĕ*, son plus indécis et convenant mieux à la désinence. Un *i* final toujours bref ne se trouve dans des mots latins que dans *nisĭ*, *quasĭ*[4], et encore ici *ĭ* provient d'un *i* long (en lat. arch. *nisei*, *quasei;* comp. le *quase* de Tite-Live). Ainsi on trouve la forme archaïque *animalĕ*, *salĕ*, et la forme classique *animal*, *sal ;* **animalĭ*, **salĭ* appartiennent à une période préhistorique bien reculée.

Ce n'est pas seulement dans les cas de syncope, mais en général que le latin archaïque préfère *ĕ* à *ĭ* dans les syllabes flexives et dérivatives, et ceci simplement parce que *ĕ* est la voyelle la plus ancienne des deux. Ainsi *genetrix* dans une inscription de la fin du IIᵉ siècle[5] est plus ancien que *genitrix*, comp. le grec γενέτειρα. Il est probable que la forme *genetivus* n'est pas d'une origine aussi récente que le croit M. Corssen[6] : c'est une forme populaire. *Acetare* i. e. *agĕtare*[7] (d'après Festus, p. 23, éd. Müller) est plus ancien que *agĭtare*. *Vomĭtus* vient de **vomĕtos* = ἐμετός, Ϝεμετός. *Tacĭtus* vient de **tacĕtus* (d'abord **tácētos*), l'ombr. *tacez*, ombr. réc.[8] *tasis*. *Enĭm* de **enem*, ombr. *enem*. *Anĭmus* de **anĕmos* = ἄνεμος. *Aquĭlonia* de **Aquĕlonia*, en ombr. *Akerunia*, ombr. réc. *Acersonia*. *Nomĭnis* de *nomen* a dû être jadis *nomĕnis* auquel

1. *Ibid.* II 296, 544, 545.
2. *Ibid.* II 207.
3. Encore ici *e* pourrait bien être la voyelle primitive, si *sino* dans **po-sino* vient d'une racine indo-europ. *sa*.
4. Madvig, *Latinsk Sproglære,* 3ᵉ édition, § 19, 3.
5. *Ausspr.* II 296.
6. *Ibid.* 297.
7. Je ne crois pas avec M. Corssen, *Ausspr.* II 297, que *c* marque ici le son *k*, mais bien *g*, comp. ἄγω, en sanscrit *aǵāmi*. L'osque *acum* est un développement particulier. On sait que le latin archaïque employait longtemps la notation C pour *g* aussi bien que pour *c*.
8. C. à d. ombrien plus récent, écrit en caractères latins.

répond l'ombr. *nomner;* on pourrait croire que cette syncope remontât à la source commune, puisque en sanscrit il y a *nāmnas;* mais alors on s'attendrait à en trouver des traces en latin, qui ne répugne point à la combinaison *mn*, qui l'aime plutôt: comp. *alumnus*, *Vertumnus; omnis*, *amnis*, *solemnis*, etc. En latin, il s'est développé de bonne heure une affinité entre *i* et *n;* c'est pourquoi *i* se trouve devant *n* déjà dans les inscriptions les plus anciennes: *nominid* (fin du IIIe siècle) *nominus* (commencement du IIe)[1]. I n'a pas pu s'introduire comme dans *mĭna* de μνᾶ, car tous les autres *i* qui ont été intercalés entre *m* et *n* sont d'une période plus récente, du moyen-âge, comme l'a prouvé M. Corssen[2]. Donc, en dehors de *mĭna*, cette intercalation n'a eu lieu qu'à une époque où *mn* était assimilé en *nn* ou près de l'être. Par conséquent *nominis* ne vient pas de * *nomnis,* mais de * *noměnis.*

La prédilection pour *ĕ* atone est poussée en latin archaïque jusqu'à changer un *ĭ* primitif en *ĕ* même à l'intérieur des mots, comme dans *tempestatebus* (tit. Scip.); cette forme vient à l'appui de *navebos* dans la Columna Rostrata restaurée, dont l'original datait de 260 avant J.-C. Même devant *s* qui pourtant favorisait *ĭ*, on trouve parfois *e*. Ainsi *magester* était usité parmi les anciens, d'après Quintilien, bien que *magis-tĕro* ait dû être la forme primitive [3]. On trouve *menesterium* dans une inscription de Sentinum[4]. Ici il faut considérer la scansion *min^i^sterium*, *mag^i^stratus* dans Plaute[5] et l'osque *minstreis* = minoris. Il n'est pas improbable que la plèbe romaine ait prononcé aussi *mag^i^ster*, *min^i^ster*, et entre *mag^i^ster mag^e^ster* la différence est presque nulle; on pourrait même dire que la notation *e* figure mieux que *i* un son qui tend à disparaître. On peut voir un témoignage d'une ancienne prononciation *mag^i^ster, mag^e^ster* dans le *mastro* des dialectes romain, napolitain, sicilien etc. d'aujourd'hui.

L'ombrien manifeste une prédilection prononcée pour *ĕ* atone, comme nous l'avons déjà vu par les exemples cités plus haut: *kanetu*, *kaleruf*, *ūhtretie*, *kvēstretie*, *taçez*, *urfeta*, *fameria*, *Akerunia*, *façefele*. Il faut que cet *e* ait eu une prononciation très-indécise, puisqu'il tombe bien plus souvent qu'en latin. Ainsi c'est ici la règle que la voyelle flexive manque dans les présents des verbes, ce qui, en latin, n'est qu'une exception rare; en ombrien on a non-seulement *fertu* = ferto, mais aussi *subahtu* = subigito, *kumaltu,*

1. *Ausspr.* II 262.
2. *Ibid.* II 264.
3. *Ausspr.* II 216.
4. Schuchardt, *Vok.* II 26.
5. *Ausspr.* II 659.

*kumultu* = commolito (à côté de *maletu* = molito). Le suffixe *tĕro* perd toujours son *e*, tandis qu'en latin il le maintient souvent : *testru* i. e. *destro* (ainsi en ombr. réc.), en lat. *dextero* et *dextro; pustru*, en ombr. réc. *postro*, lat. *postero*. Pareillement le suffixe *mĕno* n'a que la seule forme *mno : termno* terminus. Tandis que les adjectifs en *iko* comme πατρικός, *patrĭcus* ont en général, en ombrien, *eko* comme *fratreks* = *fratricus (fraternus), cet *e* se trouve élidé dans *todcor*, *todceir*, comp. l'osque *tovtīks* que Tite-Live traduit par *tuticus* i. e. publicus. MM. Weil et Benlœw [1] remarquent avec raison que dans *todcor*, etc., la syncope a quelque chose de particulièrement violent. *Jafle, staflare*, mais *façefele*, *purtifele* [2].

Il y a eu un dialecte latin provincial qu'on peut supposer avoir été formé sous l'influence de la langue ombrienne : c'est le dialecte de Pisaurum, dont nous avons quelques restes précieux, les *tituli votivi Pisaurenses* [3]. J'en transcris quelques-uns pour ceux de mes lecteurs qui ne les ont pas vus.

1. *Matre Matuta dono dedro matrona* [*M. Curia Pola Livia Deda*] i. e. Matri Matutæ donum dederunt matronæ.
2. *Junone re. matrona Pisaurese dono dedrot* i. e. Junoni reginæ matronæ Pisaurenses donum dederunt.
3. *Lebro* i. e. Libero.
4. *Nome(lia) dede* i. e. Numilia dedit.
5. *Apolenei* i. e. Apollini.

Ici nous trouvons les syncopes tout à fait exceptionnelles *dedrot*, *dedro* pour *dedĕront ; Lebro* (ibid.) est en latin classique toujours *Libero*. Il y a des apocopes très-fortes : *dede* pour *dedet* (dedit), *matrona* nom. pluriel pour *matronai* ou peut-être *matronās*. Ces mutilations et d'autres irrégularités sont tout à fait conformes à la phonétique ombrienne [4].

En général le latin provincial de la haute Italie semble avoir préféré *ĕ* atone à *ĭ*. Les témoignages ne sont pas bien nombreux, mais ils ne sont pas sans importance. On sait que Tite-Live fut taxé de *Patavinitas* parce qu'il écrivait *sibe*, *quase*. En effet, on trouve *sibe* dans deux inscriptions, l'une de Patavium, l'autre de Vicentia [5]. Il y a *nise* dans la Lex Rubrica de Gallia Cisalpina (43 avant J.-C.) et encore dans des inscriptions de Cremona et de Pola [6].

1. *Accentuation latine*, p. 181.
2. Cf. Savelsberg dans Kuhn XXI 139, 143.
3. Ritschl, *Priscæ Latinitatis Monumenta epigraphica*, tab. XLIII. Mommsen, *Inscr. Lat. Ant.*, n° 167-180.
4. Corssen, *Ausspr.* I 611.
5. Schuchardt, *Vok.* I 90. — 6. *Ibid.* II 50.

Ce qui nous manque pour la période de la république, ce sont des exemples de *ĕ* pour *ĭ* à l'intérieur des mots. Mais nous verrons plus loin que les monuments du commencement du moyen-âge viennent corroborer notre opinion.

Pendant l'âge classique de la langue romaine proprement dite, il s'est opéré dans la prononciation aristocratique un rétrécissement de *ĕ* atone en *ĭ*, comme de *ŏ* atone en *ŭ*, surtout dans les syllabes ouvertes. On peut dire que la langue, en fermant ces voyelles, les a en même temps affermies, malgré ce que dit M. Corssen de la grande faiblesse de la voyelle *i*. Si *ĕ* ne fût pas devenu *ĭ*, bien des mots dans le latin classique auraient subi la syncope des formes archaïques comme *Cante*, *oinvorsei* (comp. *universum* dans Lucrèce).

Dans le latin provincial de l'Italie du Sud, la tendance à changer *ĕ* atone en *ĭ* apparaît plus clairement que la transition de *ŏ* en *ŭ*. Dans la Lex Julia Municipalis, écrite sous l'influence du dialecte d'Héracléa, nous trouvons : *sinatum*, *cinsuerint*[1]. Cette tendance entraîne également *e* long et accentué : *rim*, *ris*, *cintum*, *sedito*, *diibus* ibid.[2] Les graffiti de Pompéi nous offrent : *nigatis*; pour *e* accentué : *tenimus*, *Lucritius*. Dans d'autres inscriptions de la basse Italie : *venirandae* (Naples), *dicembres* (Pompei), *sicundo* (Borgia), *siptim* (Borgia, 386 après J.-C.), *cinerim* (Inscr. Neapol. 6582, orig. incert.); *e* accentué : *ditulit* (ibid.), *fruminto* (Puteoli), *siptim* (v. ci-dessus). D'autre part nous trouvons aussi dans le latin méridional des traces de la tendance opposée. Dans la Lex Julia il y a *intercedeto*, *sineto* à côté de *sinito*. Dans les graffiti de Pompéi, on trouve *riset*, *fecet*, *posuet*, *militavet*, auxquelles formes il faut comparer *pedicavd*, *fact* (ibidem), *vixt* trouvé à Naples, à Puteoli, à Capoue. Si ces dernières formes ne se trouvaient pas, on pourrait supposer une « écriture inverse[3] » produite par la prononciation de l'*ĕ* classique comme *ĭ*. Mais les syncopes décident la question. Il faut y voir avec M. Corssen[4] « eine irrationelle Kürze » i. e. une voyelle d'un son sourd et faible qui échappe à la mesure métrique, en somme un « *e* muet ». Il y a donc ici une lutte entre deux tendances opposées, dont chacune à son tour prend le dessus. Dans les syllabes qui suivent immédiatement la tonique, c'est-à-dire dans la situation la plus faible du mot, c'est la prononciation sourde ou demi-muette qui a lieu; en

1. Corssen, *Ausspr.* II 269.

2. Corssen, *ibid.* Schuchardt, *Vok.* I 386. Mommsen, *Inscriptiones Regni Neapolitani.*

3. *Umgekehrte Schreibung*, terminologie de M. Schuchardt.

4. *Ausspr.* II 546.

d'autres cas, c'est le son fermé qui se maintient. Nous verrons les dialectes actuels venir à l'appui des vues émises ici.

Quant à la langue osque, elle hésite entre *e* et *i* atones comme entre *o* et *u*. Elle a en outre un signe (ꟷ) pour marquer un son intermédiaire entre *e* et *i*. Dans les inscriptions en caractères grecs on écrivait ει p. e. ειvειμ (et) = *inim*, cf. *inim* tab. Bant, l'ombr. *enem*, auquel le latin *ĕnĭm* est identique. Pareillement dans le latin archaïque on exprimait le *i pingue* de Lucilius par *ei*.

On trouve en osque *senateis* tab. Bant., non pas **sinateis* (=**sinateis*), et *famelo* (pour *famelio*), non pas **familo* = familia, ibid., ainsi que *en* pour la préposition latine *in* (lat. arch. *en*, *endo*). D'autre part on trouve *petirupert* et *petiropert* (quater), ibid.; comp. *amiricatud* (*immercato), *Vestirikiloi* (dat.) n. pr., *tristaamentud* (probablement un emprunt latin) = testamento. Quant aux finales, j'ai parlé de l'assimilation de Πομπτιες en *Pontiis*. Puis il y a les accusatifs *slagim* (Cipp. Abell.), *tiurri* (Pompéi) de thèmes en *i*. Les formes les plus anciennes de la 3e personne du parfait sont λειχειτ (pollicitus est) et l'incertain λιοχαχειτ (collocavit?) dans l'inscr. d'Anxia[1] : ici ει = *i* est une forme plus primitive et en même temps plus conforme à la prononciation méridionale; Anxia n'est pas loin de Bantia. Partout ailleurs on trouve *e* : δεδετ, *deded* (dedit), *kombened* (convēnit), *profatted* (probavit) à côté de *profattd* (Pompéi) qu'il faut juger comme le latin *pedicavd* trouvé là également. Dans plusieurs cas encore la syncope n'est qu'apparente : ainsi il faut juger *Fiml* (Fimulus) d'après *famel* (famulus, chez Festus), *Mitl* (*Mitulus ou Mutilus) d'après *Mutil*, *Lovkl* (*Luculus; Lucilius?) d'après *Avkil* (*Auculus, Ὠκελός, comp. *Aucilius*). De même il faut confronter *Pupdiis* avec *Pupidiis*, *Popidiis* = Popidius; il faut juger également *Maakdiis* = Macidius, et *aikdafed* (ædificavit) si ce mot n'est pas mal écrit pour *aidkafed;* c'est peut-être encore un emprunt latin. Aussi les combinaisons *pd*, *kd* montrent-elles par leur incongruité (*tenuis* + *media*) qu'on a intercalé dans la prononciation une voyelle « irrationelle » (un « Scheva, » un « *e* muet »).

Dans tous ces cas l'osque a assourdi une voyelle qui suit immédiatement la syllabe accentuée; le son faible qui en est resté forme toujours un petit intervalle entre les consonnes qui produiraient un choc trop violent si elles se touchaient immédiatement. Dans d'autres cas l'osque développe une nouvelle voyelle entre deux consonnes, notamment quand l'une d'elles est une liquide; la nouvelle voyelle prend (par assimilation) le son de celle qui est de l'autre

1. Enderis, p. 14.

côté de la liquide, ainsi *zicolom*, *ziculud*, *zicelei* v. ci-dessus; *aragetud* (argento) pour **argetud*; *amiricatud* = **immercato*, etc. Ceci donne à l'osque un caractère tout à fait différent de l'ombrien, qui n'a que des syncopes et pas d'intercalations. L'osque au contraire manifeste en ceci une tendance marquée à une prononciation plus commode.

Cependant il y a assez de cas de syncope réelle de *e*, *i* (*í*), quand ils suivent immédiatement la syllabe accentuée, quelquefois quand ils la précèdent, comme dans toutes les langues italiques, le latin y compris. Ainsi pour *fusíd* (fuerit, Cipp. Abell.) on trouve la forme plus récente *fust* (t. Bant.) qui est corroborée par *didest*, *deivast*, etc.; *upsannam* = opĕrandam; *embratur* = imperator (peut-être, comme d'autres mots estropiés, emprunté au latin); *Kerrí* p. *Kersí*, *Kereſí* = Cereri; *Lovfreís* = liberi. Le suffixe *mĕno* devient généralement *mno* : *memnim* (memoria) pour **memĕniom* (comp. le lat. *memĭni* p. *memĕni*, racine *men*); *teremnatust* terminata est, *teremníss* terminos, comp. *teremennio* terminalia. *Tĕro* devient le plus souvent *tro* : *alttram* alteram, *minstreis*, *mistreis* (minoris) p. **mínísterels* avec double syncope; cependant *poterelpíd* in utroque, *potorōs* utrique (nom. pl.), *postiris* posterius. *Dekmanniols* decumanis i. e. decimis, comp. *decmus* dans une inscription latine. *Vincter* (còn)vincitur, comp. l'ombr. *subahtu*, etc. Dans *Niumsiels* (inscr. de Nola) il y a probablement syncope réelle, comp. Νιυμσδιηις (inscr. de Messine), dans le latin arch. *Numisius*, tandis que *Niumeriis* qu'on trouve dans l'inscr. de Rocca Aspramonte a dû être emprunté au classique *Numerius*. A côté de *posmom* (postremum) il y a *nesimum* (proximorum).

On voit ainsi dans les syncopes réelles également une certaine hésitation et manque de conséquence.

Dans quelques cas un *i* final qui s'est maintenu en latin, est tombé en osque : *puf* ubi (ubei), Cipp. Abell., où la finale est traitée bien autrement que dans *sifei* = sibi (sibei), comp. *íp* = ibi, dans le même Cipp. Abell.; on se serait attendu à *íf*. Mais le contraire a lieu dans *auti* = aut.; en ombr. *ōte* ainsi que *pufe* ubi, *tefe* tibi.

Dans les formes du passif *sakarater* sacratur, *vincter* (con)vincitur, l'osque a choisi *e* en désaccord avec le latin.

Tandis que l'*ĕ* accentué reste ordinairement intact, il est au contraire changé en *í* dans *íst* = est, peut-être par assimilation de la forme primitive **esti* = ἐστί; comp. au contraire *estud* = esto.

*E* long manifeste une inclination plus décidée à se changer en *i*, *í* : *lígatoís* lēgatis, *ligis* lēgibus; dans des syllabes flexives et des terminaisons : *likitud*, *licitud* licēto; *amprufid* improbē, comp.

l'arch. *facillumed* dans le Sénatusconsulte des Bacchanales (186 avant J.-C.).

Résultat : l'osque, tout en montrant une certaine inclination à rapprocher *e* du son *i*, n'en préfère pas moins quelquefois un *e* plus ou moins indécis ou « muet » dans les situations plus faibles du mot. Il a transmis à peu près ces penchants au latin provincial qui lui succéda ; mais en ceci l'osque lui-même a peut-être subi une influence venant du sud, dont la source nous est cachée, mais dont nous voyons les indices dans les dialectes actuels de la Calabre et de la Sicile.

## III

Mon point de départ pour le bas-latin, c'est que celui-ci a nécessairement dû avoir des variations dialectales selon les différences de lieu et de race.

Tandis que dans l'antiquité les notations correspondaient généralement aux sons, au moyen âge on ne peut accepter qu'avec une précaution extrême les formes souvent contradictoires qui se présentent. L'orthographe du bas-latin était dénaturée par le désaccord toujours croissant entre la prononciation du temps et l'écriture traditionnelle latine. Il faut soumettre le chaos des formes à un triage rigoureux ; il faut accepter celles qui s'accordent non-seulement avec les dialectes antiques, mais aussi avec les divers développements pris par les dialectes modernes ; il faut rejeter les autres, surtout si l'on peut en expliquer la provenance. Ainsi en latin on écrivait et prononçait *minus*, tandis qu'en bas-latin l'on écrivait le plus souvent de même, mais on prononçait *méno(s)*, comme en général *ĭ* accentué était devenu *é :* par là on était induit à marquer souvent le son d'*é* par un *i*. Or, quand on rencontre des formes comme *habire*, *avire*, il faut d'abord considérer que ni l'italien ni les dialectes du centre ne connaissent une forme pareille. Il est vrai qu'on trouve par ex. chez Aldobrando da Siena [1] *avire* rimant avec *mesdire* (Canz. IV, 2, 11): mais, outre que cette forme est rare, je doute si elle a jamais été usitée ; Aldobrando se permet plusieurs rimes tout à fait fausses. Ailleurs on trouve constamment *avére*, *avér*, *avé*, etc. continués du latin *habēre :* donc il faut constater ici « l'écriture inverse », ou plutôt une forme artificielle [2].

1. Memorie della R. Accad. di Scienze di Torino. Ser. II, tom. XXIII, parte II, p. 419 ss.

2. Il est vrai qu'on trouve plusieurs de ces rimes chez les anciens poètes : mais elles semblent toujours artificielles, introduites d'abord par les poètes siciliens. Ainsi dans le Manuale de Nannucci *avire: dire* p. 9 (Ciullo d'Alcamo);

Nous avons vu que le latin populaire supprime souvent *ŏ* atone devant *l* ou s'abstient de l'intercaler comme dans *tegla*, *poclom*. Cette forme brève a dû être constante au moyen-âge, puisque les formes italiennes ne s'expliquent que par là. Les formes du bas-latin *òclus* oculus, l'italien *occhio*, *siccla* situla, ital. *secchia*, etc., sont connues.

Nous verrons par la suite que cependant un grand nombre de thèmes diminutifs en *ŏlo* ont dû persister en bas-latin, puisqu'ils persistent sans syncope en italien.

Dans le bas-latin surtout de l'Italie du nord nous trouvons souvent *ĕ* atone au lieu de *ĭ*, ainsi dans des inscriptions : *delecate* [1] (Padoue), *nomene* [2] (Aoste), *penetens* [3], *testemonium* [2] (Come, l'an 463), *capete* [4] (Milan, an 409). Dans les chartes (sur papyrus) de Ravenne (VI^e^-VII^e^ siècle) : μου*u*ελε = μουϐελε [5] (mobile), δωμενον [6] (dominum), *ordenata* [7], *vendetor* [8], *valeditate* [9], *splendedissimae* [10], *vindecare* [11], σολε*d*ος [10], τρα*d*ετος [12], σωλε*d*ος [13].

Ces *ĕ* au lieu de *ĭ* nous préparent à trouver les syncopes suivantes : dans des inscriptions *dulkisma* [14] (Pisaurum, l'an 410), *dulcismo* [14] (même lieu), *vixt* [15], *mertae* [16] (Vérone); *domno* [17] (Aquilée); *fecrunt* [18] (Venise); *aethra* [19] (inscr. versifiée de Verceil dans le Piémont). Dans une charte [20] de Ravenne νο*uc* = νοϐς (nobis), ι*n*μω*u*λε = ινμωϐλε (immobile) à côté de μου*u*ελε = μωϐελε.

Puisque ces affaiblissements correspondent aux formes des dialectes actuels, comme nous allons le voir, ils doivent être acceptés pour le bas-latin de ces régions. Il s'ensuit que la forme ωμενιϐως (omnibus) à côté de ωμ*n*ιϐος = ωμνιϐος dans une charte [21] de Ravenne, doit être rejetée comme hybride. L'assimilation de *mn* en *nn* avait commencé déjà en latin classique : *cun nobis* [22] Cic. Or, XLV, 154; *sollennis* [23] de *sollemnis ;* elle était décidément établie en bas-latin, quoique l'époque de son achèvement soit difficile à fixer [24]. *Omnis* était donc bien probablement devenu *onni(s)* dans le

*volire : dire* p. 28 (Pier delle Vigne); *vedire : servire* p. 41 (Guido Guinicelli); *vedire*: *sospire* p. 78 (Guido delle Colonne); *assavire : servire* p. 91 (Stefano Protonotario). Cf. les formes siciliennes *aviri, voliri, vidiri.* La forme *savire* repose sur *savére*, emprunté, ce me semble, au provençal *saber*. *Savére, savér* Onesto Bolognese, v. Nann. Man. 156, 160 etc.

1. Schuchardt, *Vokalismus des Vulgærlateins.* II 6. — 2. *Ibid.* II 21. — 3. *Ibid.* II 34. — 4. *Ibid.* II 36. — 5. *Ibid.* II 14. — 6. *Ibid.* II 23. — 7. *Ibid.* II 22. — 8. *Ibid.* II 32. — 9. *Ibid.* II 8. — 10. *Ibid.* II 7. — 11. *Ibid.* II 6. — 12. Marini, *Papiri diplomatici.* CXIV. — 13. Marini, *Ibid.* CXXI. — 14. Schuch. II 409. — 15. *Ibid.* II 399. — 16. *Ibid.* II 413. — 17. *Ibid.* II 411. — 18. *Ibid.* II 416. — 19. *Ibid.* II 407. — 20. Marini, l. c. XC. Schuch. II 402. — 21. Marini, l. c. XC. — 22. Schuchardt, l. c. I 146. — 23. L. c. I 147. — 24. *Ibid.* I 146.

langage populaire du VIe siècle comme dans l'italien *onnipotente* [1]; la vraie prononciation latine de *omnis* était déjà devenue malaisée aux organes, et quand il fallait parler latin on a dû dire *òmenis* comme les Italiens d'aujourd'hui. Il faut considérer également de cette façon *opetatus* [2] (inscr. de Besozzo près de Milan), puisque *pt* s'était assimilé de bonne heure. Pour χαρετουλε (chartulae), πορεζονε (portionis), dans une charte de Ravenne [3], on pourrait hésiter s'il faut attribuer ces ε à la maladresse du scribe, ou s'il faut y voir la véritable intercalation d'une voyelle auxiliaire; pour l'Italie du nord la première alternative est à préférer : c'est le son vocal inhérent à la consonne *r* elle-même qui a été pris pour un son vocal indépendant; en outre dans le texte latin de la même charte il y a *chartule*, *chartulae* et *portionis;* dans une charte contemporaine du même lieu [4] on trouve χαρτουλε, dans une autre [5] χαρτουλε. Outre la rareté de ces intercalations il faut encore considérer la possibilité d'une main et d'une prononciation étrangère, la personne signant en grec dans la charte susdite s'appelant « Jωαννης Cουρος παγουζατρο », dans le texte latin, « *Johannis negotiator Syrus.* »

Dans le bas-latin de l'Italie centrale où l'on parle aujourd'hui le toscan, *ĕ* atone pour *ĭ* classique est plus rare; *ĕ* médial ne se rencontre ordinairement que là où il avait subsisté dans le latin archaïque et populaire, ainsi dans *soledus* (chartes de Pise [6] et de Lucques [6], VIIIe siècle). La vraie prononciation a dû être *soldus* qu'on trouve aussi très-souvent. Il faut juger ainsi *domenus* à côté de *domna* (IIIe siècle). Comme final, *i* l'a emporté à la deuxième personne de l'indicatif dans toutes les formes verbales: de là *vidis* pour *vides*, en italien *vedi*, etc. Mais en général c'est le contraire qui a lieu : voilà pourquoi des formes comme *dedet*, *facet*, etc., sont si fréquentes; comp. d'une part le latin populaire *dedet*, de l'autre l'italien *diede*.

Dans le bas-latin de Rome, on rencontre plus souvent *ĕ* pour *ĭ*, et partant la syncope est plus fréquente : ainsi χαρεσσεμε, *dignisseme*, *maxema* dans des épitaphes chrétiennes [7]; syncope dans *sinsterior* [8], conf. la prononciation *ministerium*, *magistratus* chez Plaute [9] et l'italien *mestiero*. Cependant il ne faut pas exagérer le

1. M. le conte di Vesme dit dans le glossaire d'Aldobrando (*Memorie*, etc., p. 577) que *onne* (Canz. I 1, 11, 24, etc.) est un latinisme, mais à la vérité c'est le précurseur de *ogni*. Cf. *onne* dans les Fragm. hist. rom. Muratori, *Antiq*. III 259, 263, etc.; Nannucci *Man*. I 20, 497; *ogne* ibid. I 367.

2. *Ibid.* II 427. — 3. Marini, l. c. XCIII. Schuch., l. c. II 419, 427. — 4. Marini, l. c. XC. — 5. *Ibid.* XCII. — 6. Muratori, *Antiquitates*, passim. — 7. Schuch., l. c. II 17, 18.—8. *Ibid.* II 428.—9. Corssen, *Aussprache*, etc., II 659.

nombre des syncopes : ainsi *dulcissme* [1] (290 de notre ère), *carismo* [1] ne sauraient représenter la vraie prononciation romaine du temps, puisque les Romains disent encore aujourd'hui *dolcíssimo;* tout au plus entend-on quelquefois *carissemo*, mais la syncope est contraire aux dialectes de cette région. *Honri* (386-422 p. Chr.) pour *honori* que cite M. Schuchardt [2] en le comparant à l'espagnol *honra*, est évidemment une faute; du reste l'esp. *honra* ne vient point de *honor,* mais il est formé sur le verbe *honrar*, de *honorare.*

Dans le bas-latin de Naples et du sud, *e* atone comme dans *vixe*(*t*) a dû être très-fréquent, puisque c'est ce qu'on trouve déjà à Pompéi et ce qu'on entend encore à Naples. Or quand on trouve *vixt, felicter, suspendre, homni* [3], etc., il faut nécessairement supposer la prononciation *vixĕt*, *suspendĕre*, etc., appuyée sur les témoignages concordants de l'antiquité et des temps modernes.

## IV.

Déjà avant la formation du bas-latin, à peu près au IIIe siècle, la quantité latine avait disparu en principe, comme il est facile de le voir par la versification du temps, où longues et brèves sont constamment confondues. M. Brachet a soutenu dans son intéressant travail sur les voyelles atones [4], que les voyelles longues atones précédant immédiatement la tonique persistent presque toujours en roman, tandis que les brèves s'élident. Cette loi peut sembler juste pour le français. Cependant je crois que ce n'est pas la longueur qui a sauvé les voyelles : c'est plutôt, dans la plupart des cas, le souvenir des primitifs où les mêmes voyelles sont accentuées; en outre la commodité de prononciation : *sentiment* fait penser à *sentir* et ne pourrait pas devenir **sent'ment*, **semment*, qui serait incompréhensible; de même *avarice* et non pas **av'rice* de *aváre*, etc. Plusieurs mots dont l'origine n'est plus sentie en roman font exception à la règle de M. Brachet, comme il le montre lui-même [5]; ainsi *vergogna* de verēcundia. Or cette règle est encore moins valide pour l'italien, qui traite les longues et les brèves latines à peu près de même. D'autre part les voyelles atones italiennes montrent une force de résistance à l'accent qui varie selon leur qualité.

1. Schuch., l. c., II 409. — 2. *Ibid.* II 417., cf. 214 : « *honra* = *hónore* pour *honóre.* » — 3. *Ibid.* II 399 ss.

4. *Du Rôle des voyelles latines atones dans les langues romanes,* dans le *Jahrbuch für romanische und englische Literatur,* VII 301 ss. — 5. *Ibid.* p. 313.



*A* ne disparaît que dans des cas isolés et par l'intermédiaire de *ĕ*, comme *comprare* à côté de *comperare* (lat. *compărāre*, bas-lat. *comperare*[1] au VI^e siècle), *scevrare* à côté de *sceverare* (lat. sēpărāre, bas-lat. *seperare*[2]), *cetra* et *cétera* (cithăra, bas-lat. *citera*[3]); *derrata* (l. denārāta). Toutes ces syncopes ont lieu devant *r*, comme en général *ar* et *er* atones se confondent fréquemment dans les dialectes italiens. En dehors de ce cas la syncope de *a* est extrêmement rare : *colpo* de *colăphus* (κόλαφος) remonte au bas-latin *colpus*. Cette syncope est due à l'aversion du latin pour *ă* atone dans les antépénultièmes.

*O* disparaît surtout devant *l* là où il avait disparu dans le bas-latin et déjà dans le latin populaire : *occhio*, *secchia*, etc. De ce que l'italien emploie *o* et non pas *u* dans des mots savants comme *mirácolo*, *spettácolo*, on peut conclure que *o* a dû persister aussi dans des mots populaires. En effet on trouve un grand nombre de formations diminutives avec *ŏ* : *rivolo*, *sáccolo*, *arátolo*, *ávolo*, *cíntolo*, *còstola*, *góndola*, *dònnola*, *sèggiola*[4], etc. Ces mots, par leur sens et leur emploi, ne sauraient être que populaires. Que la plupart d'entre eux aient perdu le sens diminutif, c'est une circonstance sans importance ou qui confirme plutôt leur origine populaire. Ce qui est essentiel, c'est que nous trouvons maintenue une distinction d'*o* primitif d'avec *o* non primitif que nous croyions effacée déjà en latin. Reste à expliquer un certain nombre d'exceptions. Les mots en *cŏlo* primitif, c'est-à-dire les diminutifs, rentrent sous la catégorie des mots en *clo* primitif, p. e. *cerchio*, bas-lat. *circlus*, de *circŏlos; orecchia*, bas-lat. *oricla* de *auricŏla*, *parecchio*, du bas-lat. *pariclus*, etc.[5] *O* persiste dans *pópolo* (pŏpŏlos) pour mieux le différencier de *pioppo* (pōpŏlos) ; *tavola*[6] est resté pour commodité de prononciation, cf. *núvola* de nūbĭla : que ces mots soient populaires, cela est démontré par l'espagnol *pueblo, tabla;* d'autre part les mots italiens *cíngolo*, *fistola*, *tríbolo* sont savants, comme le montre l'esp. *cíngulo*, *fistula*, *tríbulo*. Au rebours un certain nombre de diminutifs populaires sont syncopés en italien : *perla* (pĭrŏla[7]), *orlo* pour *orla* (ōrŏla), *gerla* (gĕrŏla), *burla* (burrŏla), cf. le verbe *urlare* de *ŭlŭlare; spalla* (spăthŭla, spătŏla), *spillo* et *spilla* (spīnŏla), *ella* (īnŏla), *lulla* (lūnŏla). Ici la syncope est due à une espèce d'attraction des consonnes, la nouvelle forme étant beaucoup plus commode que l'ancienne.

1. Schuchardt. *Vok.* I 195. — 2. *Ibid.* I 196. — 3. *Ibid.* I 195. — 4. Diez, *Gram.* II 323. — 5. *Ibid.* II 324-326.

6. *Tabula* est traité comme un diminutif, quoiqu'il ne le soit pas en latin. En bas-lat. on trouve *tabla*, v. Schuchardt, *Vok.* II 403.

7. Je préfère cette dérivation entre toutes celles que propose M. Diez.



En dehors des dérivés de mots déjà syncopés, comme *burlare* de *burla*, *o* ne tombe que rarement immédiatement avant la tonique: 1. *membrare* de mĕmŏrare; 2. *cruna*, chas, trou d'aiguille, de cŏrōna [1]; 3. *onráto* de hŏnōrātus en anc. ital. p. e. dans le Manuale de Nannucci I 178 (Fra Guittone), 225 (Giov. dall' Orto); assimilé *orrato* ibid. 181 (Fra G.), 441 (Brun. Latino); *orrévole* chez Franco Sacchetti [2] (xv^e siècle) I p. 293, II, 258 etc. Chez Dante on trouve *onrato* Inf. II 47, IV 76, etc. *orrevol* IV 72, *orranza* IV 74, etc. Cf. le grison *hundreivel*. 4. *Colcare*, *corcare* de collŏcāre, syncope romane. 5. *Crucciare* à côté de *corrucciare* (corruptiāre [3]). 6. *Crollare* (cŏrŏtŏlāre). 7. *Parlare* de *parolare* (= paraulare = parabolare). 8. Le mot *masnata* de *mansiōnata (tandis que mansiōnem fait *magione*) me semble emprunté du provençal **maisnada*, forme plus ancienne de *mainada*. 9. De même *barnaggio*, forme de l'anc. ital. pour *baronaggio*, me semble pris du prov. *barnatge*. 10. *Cugino* de *consobrīnus* repose sur le bas-latin *cosinus* qu'on trouve déjà au VII^e siècle (Vocab. de Saint-Gall [4]). Je le regarde comme une abréviation familière et commode opérée en dehors des lois ordinaires; on a pu l'abréger ainsi même sans passer par une forme intermédiaire **cosrínus* qu'on a cru trouver dans le grison *cusrin*, *cusdrin* [5].

Nous avons vu que *o* atone final persiste en italien comme dans le latin populaire; *o* fermé est aussi la prononciation du dialecte toscan.

Au commencement des mots, *o* atone est quelquefois changé en *u*, surtout quand la syllabe suivante contient un *i*; c'est une assimilation approximative : *udíre* (prés. *odo*, de *audīre*) : *ubbidíre* (mais aussi *obbedire*), *uccidere*, *cucína*, *pulíre*, *uffízio*, *cugino*, *cucchiájo*; quelquefois *ubbliáre* (oblītare) pour *obbliare*, *obliare*. Ailleurs cette transition est rare : *uccèllo* pour *ocello (avicella, aucella), *giucáre* (Sacchetti, etc.) à côté de *giocare*, cf. l'esp. *jugar*.

Un *u* primitif s'élide dans un petit nombre de cas : 1. *mangiare* de mandūcare; à côté de cette forme on trouve dans le vieil italien *manucare* et *manicare*; ainsi dans Sacchetti, *Novelle*, on trouve toutes les trois formes: voy. le gloss. (de même dans Fragm. hist. rom. en dial. rom. du XIV^e siècle). En français *manger* peut paraître syncopé de *manjuer* (*manjucer*) [6], mais cependant *man-*

1. Diez, *Etym. Wœrterbuch*. II 23.
2. *Le Novelle di Franco Sacchetti*, pubbl. per Ottavio Gigli, Firenze, 1861.
3. Brachet, *Dict. étym. de la langue franç.*, art. *courroucer*. M. Diez le dérive de *colleruccio*.
4. Diez, *Gram.* I 38. — 5. Diez, *Wœrterb.* I 149.
6. Voy. G. Paris, *Étude sur le rôle de l'accent latin*, p. 99.

*gier*, etc., se trouve de bonne heure, comme dans ce passage du Bestiaire de Philippe de Thaun [1] :

iceste beste mue
divers *mangers* manjue.

En provençal *manjar* se trouve à côté de *manjuiar* [2]. En catalan on trouve seulement *menjar*, en espagnol *manjar*. Ceci me semble prouver qu'à côté de *manducare* qui a donné l'italien *manucare*, il s'est formé déjà dans le bas-latin un verbe **mandĭcare*[3] par l'analogie des nombreux verbes en *ĭcare;* puis ce *mandĭcare*, *mand'care* a donné régulièrement *mangiare*, etc. Cette syncope de *u* n'est donc qu'apparente. 2. *mattino* de mātūtīnus: cas commun à toutes les langues romanes; les deux *t* se sont attirés. 3. *voltare* de vŏlūtāre; c'est de *voltare* qu'est formé *volta*, en fr. *voûte;* esp. *bóveda* pour *vouta*, cf. dans le dialecte abruzzois [4] *tovete* = l'ital. tolto, *còvete* = l'ital. collo. M. Diez [5] croit au contraire que *volta* vient de « *volutus*, en roman *voltus* »; mais *volūtus* n'eût pu faire *voltus* sans le verbe où la voyelle *ū* était à l'atone. 4. *Contare* de compŭtāre, *conto* de compŭtus. 5. *pretto* suivant M. Diez de *puretto*, cf. l'arétin *vin pretto* [6] (merum). 6. *bricco* âne, bourrique, du latin pop. *burricus* [7]. On voit que dans la plupart des cas c'est *u* long qui s'est élidé; dans le dernier, *u* se trouve en position. L'italien ne tient donc ici aucun compte de la quantité latine; quand la syncope lui est commode, elle l'opère, que la voyelle soit longue ou brève en latin.

## V.

La grande majorité des syncopes italiennes sont celles de *e* et *i*. De ces deux voyelles *i* semble tomber bien plus souvent, si l'on compare les formes correspondantes du latin classique et même les formes parallèles sans syncope de l'italien, comme *selvatico*, *salvatico*, vénitien *salvádego*, mantouan *salvádagh*[8], frioulan *selvádi*[9], grison *salvádi*[10] — à côté de *selvaggio*, *salvaggio*. Mais quand on considère que la plupart de ces syncopes sont très-anciennes, qu'elles remontent au commencement du moyen-âge, il faut nécessairement les rapporter à la prédilection du latin vulgaire pour *ĕ* atone que le latin classique avait changé en *ĭ*.

1. Bartsch, *Chrestomathie de l'ancien français*, p. 77, l. 41, cité dans le glossaire. — 2. Raynouard, *Lexique roman*, IV 146, 147. — 3. Cf. le sarde *mandigáre*. — 4. Zuccagni-Orlandini, *Raccolta di dialetti italiani*, p. 367.— 5. *Etym. Wœrterb.* I 448. — 6. Fanfani, *Vocab. dell' uso tosc.* 765.—7. Diez, *Gram.* I 11. — 8. Zuccagni, l. c. 59, colonne 1. — 9. *Il Borghini*, II, 80. — 10. Schuchardt, *Vok.* I 217.

*E* latin (classique) ne tombe que dans un petit nombre de mots :

A. Avant la tonique : 1. *Cervígia* se trouve syncopé déjà dans le latin *cervisia* à côté de *cerevisia*. 2. *trivello* tĕrĕbellum. 4. *Tremóto*, *tremuoto*, à côté de *terremóto*, *terremuoto*. 4. *Cervéllo* cęrĕbellum. 5. *Aprire* ăpĕrīre; en ancien italien on trouve aussi *oprire* [1] que j'incline à dériver avec M. Littré [2] de *ŏpĕrīre* confondu avec *ăpĕrīre*. Il faut ajouter à l'article de M. Diez que cette forme existe encore dans le dialecte romain, présent *ópro*, infin. *uprì* [3], cf. *ódo-udire* et voy. ci-dessus. Dans le romain du XIVe siècle on disait *oprire* à côté de *aprire* : dans les Fragm. hist. rom.[4] on lit p. 263: che la porta fossi *opierta*... ora se *apre* la porta. 6. De même *coprire* cŏŏpĕrīre. 7. *Temprare* tempĕrāre. 8. *Palafréno* paraveredus. 9. *Scure* secūris. 10. *Brilláre* bĕryllāre. 11. *Brustoláre* pĕrustŏlāre. 12. (*De*)*livrare* (dē)lībĕrāre, mot antiqué à côté de (*de*)*liverare*. 13. *Consirare*, *desirare* consīdĕrāre, dēsīdĕrāre, mots antiqués empruntés au provençal. 14. *Biasmare* blasphēmare, à côté de *biasimare* qui est plus récent, probablement d'origine provençale. 15. *Costuma* consuētūdĭnem, cf. le fr. *enclume* incūdĭnem. 16. *Vergogna* vĕrēcundia. 17. *Staccio* sētāceum, cf. 18. *Stajo* sextārium; dans une charte de Ravenne [5] (VIe ou VIIe siècle) ce mot est écrit σσταροομ, *sstārum* (gén. pl.), probablement pour abréger.

B. Après la tonique : 1. *Vèspro* et *vèspero* vespĕrum. 2. *Altro* altĕrum. 3. *Dèstro* dextĕrum et dextrum. 4. *Aspro* aspĕrum et asprum. 5. *Ermo* erēmum (d'après l'accent de ἔρημος). 6. *Tempra* (fr. trempe) est plutôt formé de *temprare* tempĕrāre.

Le latin avait ici comme partout conservé ĕ devant *r* ; dans les autres cas, la langue classique exigeait ĭ, mais la prononciation populaire protégeait *e*. Nous avons dit que la syncope de cet *e* = ĭ classique est bien plus fréquente que celle de *e* = *e* classique; cependant il ne faut pas exagérer le nombre de syncopes italiennes comme nous semble l'avoir fait M. Brachet dans son travail, d'ailleurs très-solide, sur les voyelles atones. M. B. a compté tous les cas où le mot ne se trouve que dans des langues isolées pour des cas romans [6] ; il compte 125 syncopes italiennes sur

1. Diez, *Wœrterbuch*, II 393. — 2. Cité *ibid.*

3. Zuccagni, l. c. 304. Belli, *Duecento Sonetti in dialetto romanesco*, p. p. Morandi, Firenze, 1870, p. 78, 100, 108, 110, etc.

4. Muratori, *Antiquitates Italicæ* III 252 ss. — 5. Marini. *Pap. dipl.* XC.

6. P. 304 le prov. *copdada*, fr. *coudée*, est donné comme « suppression générale »; or l'italien a *gomitata*, mot populaire correspondant, mais sans syncope (*gomito* cubitus). De même *fabbricare*, *masticare*, *predicare* sont

161 françaises [1]: or si l'on compte les véritables cas italiens contenus dans sa liste, on n'en obtient que 59. Encore de ceux-ci quelques-uns sont douteux : 1. *Damigella* [2] est probablement emprunté du provençal *damisela* comme celui-ci de l'anc. fr. *damoisele* [3]; cf. *dama* 1. donna nobile 2. donna amata ; *damo* amante (Fanfani) : ces mots, bien qu'usités dans l'italien populaire et dans les dialectes [4], n'en sont pas moins d'origine française : les formes italiennes correspondantes sont *donno*, *donna;* cf. aussi l'obsolète *messere* de l'anc. fr. *messire*, cfr. *sire* Dante Inf. IV 87 etc. 2. *Lumiera* [5] ne peut pas venir de *lūmĭnāre* qui aurait donné (lum'náre), **lunnare* ou *lunniere. Lumiera* (Dante, Inf. IV 103, etc.) est peut-être français; en tout cas il a été formé de nouveau sur le substantif *lume*, de même que le verbe *lumare*, *allumare*. Pareillement *nomare* vient de *nome* et non directement de *nōmĭnāre*, tandis que le prov. *nomnar* en vient bien ; *sciamare*, fr. *essaimer* est formé de *sciame*, *essaim*, et ne vient pas directement de *exāmĭnare. Ommaggio*, fr. *hommage,* est formé de nouveau de *uomo*, *homme*, tandis que le prov. *homenatge* et l'esp. *homenage* conservent la formation ancienne, peut-être parce que dans ces deux langues on a gardé plus longtemps la forme (*h*)*omne*, qui a donné l'esp. *hombre*. On peut avoir des doutes sur le *rumare* du latin populaire et de l'italien : « *Rumen* est pars colli, qua esca devoratur, unde *rumare* dicebatur, quod nunc *ruminare* » (Festus p. 135). Mais *rumare* est probablement un dénominatif de *ruma* qu'on trouve pour *rumen* chez Arnobe, VII 230. (Pour les verbes français comme *germer, entamer* il y a encore une autre raison, c'est que le prés. germĭno, intamĭno est passé par *germ'ne*, *entam'ne* à *germe*, *éntame* comme *fēmĭna*, *hŏmĭnem* ont donné *femme*, *homme*). 3. *disiare* [6] ne vient pas de *dēsīdĕrāre*, mais de *dissĭdĭāre*, en catalan *desitjar*. 4. *domare* [7] = lat. *domare* et non pas *domitare*. 5. *Vegliare* et *svegliare* [7] sont comptés comme deux cas différents. 6. *Ostello* [8] est du français *hostel* ; ital. *ospedále*.

Je donne maintenant une liste de syncopes véritables de *i* pré-

en italien des mots populaires. Le v. fr. *arbroie* (p. 305) est en it. *albereto, albereta* (*alboreto, arboreto*). Le prov. *fertat* est l'it. *ferità*, comme *purtat*, it. *purità*, *durtat*, it. *durità*.

1. Brachet l. c. 311. — 2. L. c. 304. — 3. Diez, *Wœrterbuch*, I 157.

4. En florentin : *Lucietta la s'è adirata co' i' sso damo* (elle s'est fâchée contre son fiancé), de même en pisan : *ha licenziato er damo*, Zuccagni, p. 284, 285; dans le dialecte de Lucques : *ha dato ir baro ar su damo*, l. c. 249.

5. L. c. 304. — 6. L. c. 306; cf. *Wœrterb.* I 154. — 7. L. c. p. 306. — 8. L. c. 307.

cédant la tonique. J'ai ajouté quelques cas à ceux qu'énumère M. Brachet.

A. *Bontà* bonitātem; anc. it. *santà* à côté de *sanità* qui n'en est pas moins populaire [1] (cfr. *vanità*, *cristianità*); *vantare* vanitāre; *andare* aditāre, *anditare, *contado* comitātum, *lontano* longitānum; *sentiero* sēmitārium; *fangoso* famicōsum (?); *vengiare* vindicāre (comme *viaggiare* viaticāre, etc.) [2].

(*Caldaja* calidārium et caldārium); *saldare*, *sodare* solidare; *faltare* fallitare, *beltà* bellitātem; *fedeltà* fidēlitātem; *crudeltà* crūdelitātem; *umiltà* humilitātem; *nobiltà* nobilitātem; *viltà* vīlitātem; *realtà* rēgālitātem; *lealtà* lēgālitātem; *comunaltà* communālitātem; *cavalcare* caballicare; *pulcino* pullicēnus; *pulzella* pullicella; *alquanto* aliquantum.

Anc. it. *vertate*, *vertà* vēritātem, à côté de *veritate*, *verità*, qui est également populaire (cf. *ferità*, *durità*, *purità*, qui sont bien italiens, quoique moins usités que *fierezza*, *durezza*, *purezza*, cf. *carità* (jamais *carezza* dans ce sens); *sicurtà* sēcūritātem; *verdíre* *viridēre; *verziere* viridārium; *carcare* à côté de *caricare*, carricare; *varcare* à côté de *valicare* (di)varicare [3].

*Postura* pŏsitūra (cf. *posto* = postum); *tastáre* (taxitāre); *mestáre* (miscitāre); *amistà* amīcitātem (du prov.?); *mestièro* (mĭnĭstĕrium, min'sterium Plaut.).

*Città* cīvitātem (*nettare* nĭtĭdāre, *freddare*, *frīgidāre* sont plutôt formés de *netto*, *freddo* et ne comptent pas comme cas particuliers); l'antique *dottare* vient probablement du prov. *doptare*, et pareillement *semmana* du pr. *setmana*, les mots *dubitare* et *settimana* étant tout à fait et toujours populaires.

Pour les verbes on peut douter si la syncope a commencé avant ou après la tonique; je crois qu'en général on a commencé par *faltáre*, *vantáre*, etc., de là on a été amené à *falto*, *vanto*. Seulement dans des formes comme *colgo* de collĭgo, *porgo* de porrĭgo c'est le contraire qui a lieu.

Il y a très-peu de syncopes de *i* = ī latin : je ne trouve que *dritto* dīrectum, et *gridare* quīritāre.

Une espèce de syncope propre à l'italien est celle qui rapproche deux consonnes l'une de l'autre au commencement du mot. Nous avons cité déjà *pretto*, *bricco*, *cruna*, *trivèllo*, *tremòto*, *scure*,

1. A Rome p. e. on dit familièrement : *come va la sanità?* au lieu de *la salute*. Généralement *sanità* a un sens plus spécial, voy. Fanfani.

2. *Donzella* ne peut guère venir de **donnicella*, mais bien du prov. *donzela*, cf. l'a. fr. *domnizelle* (Cant. de Ste Eulalie).

3. *Tornese* vient de l'anc. fr. (*sol*) *torneis*, *tournois*, l. Turonensem; cf. l'ital. *torinése* Taurinensem.

*staccio*, *stajo*. Mais ces syncopes n'ont lieu que pour former des groupes faciles à prononcer et ne modifient pas le caractère de la langue.

La syncope d'une voyelle atone suivant la tonique est un peu plus rare que celle d'une voyelle qui la précède.

B. *Conte* comitem; (*vanto* vănito, voy. A); *lindo* limpĭdum (de l'espagnol?).

(*Soldo* = *soldus* chez Horace; *caldo* = caldus); (*falto* fallĭto, voy. A.), *colgo* collĭgo; (*cavalco* b.-l. caballico, voy. A); *pulce* pūlĭcem; *felce* fĭlĭcem; *elce* īlĭcem; *salcio* à côté de *sálice* sălĭcem; *alma* (poét.), pour *anma* à côté de *ánima* ănĭma (dans les dialectes cispadans (émiliens) *anma*, sicil. *arma*, cf. anc. fr. *áneme* = *anme*; *anrme* = *arme*; *alme*).

*Vérde* vĭrĭdem; *lórdo* lūrĭdum; *mèrto* et *spirto* anc. et poét. à côté de *mèrito*, *spírito*; (*carco*, *corco*, voy. A.); *sòrcio* sōrĭcem; *pòrgo* porrĭgo.

*Medesmo*[1] anc. et poét. à côté de *medésimo* *metipsĭmum; *oste* hospĭtem; *tosco* toxĭcum; *pesca* persĭca.

*Netto* nĭtĭdum; (*freddo* frīgidum et frigdum).

(*Donno*, *donna*, déjà au IIIe siècle *domna*).

*Viaggio* vĭāticum, *selvaggio*, *salvaggio* silvāticum à côté de *selvático*, voy. ci-dessus, *ostaggio* obsĭdāticum, etc.

Il résulte de ceci que l'italien est plus incliné à syncoper les voyelles qui précédent la tonique que celles qui la suivent, quoique en général les langues affaiblissent plutôt celles-ci.

Toutes ces syncopes, ou du moins la plupart d'entre elles, sont dues à la voyelle *ĕ* du latin populaire, son plus faible que le *ĭ* du langage classique.

C'est après que ces syncopes étaient déjà achevées, que l'italien a commencé à se rapprocher du latin classique en préférant *i* à *e* dans les syllabes ouvertes. Ici l'influence du latin a prévalu grâce à la qualité de l'accent prosodique du toscan, qui n'allonge presque pas ou pas du tout les voyelles accentuées qui ne se trouvent pas en position, bien que l'appui de la voix soit plus fort qu'en français. Ceci a sauvé la plupart des voyelles atones de l'italien, qui, étant toutes aussi distinctes que les accentuées, préfèrent *i* comme un son très-clair à *e* qui est le son le plus faible. Plusieurs mots syncopés dans la langue du moyen-âge ont retrouvé la voyelle tombée; ainsi aujourd'hui *anima* s'emploie décidément dans le langage populaire et non pas *alma* qui a été en usage

1. Dans le dialecte de Sienne de l'an 1305, voy. *Il Borghini* II, 373. Cf. *medesmo* Dante Inf. IV 39 rimant avec *cristianesmo*, *battesmo*.

autrefois; de même *sanità*, *verità*, *caricare*, *coricare; medésimo*, *mèrito*, *spirito*.

D'autres mots qui avaient une forme pareille ont intercalé un *i*: *cristianésimo*, *battésimo*, *spásimo*; cf. *biasimáre* de *biasmáre* [1].

Tout ceci a amené même dans le dialecte toscan une prédilection pour *i* atone qui est contraire à l'inclination du latin populaire et sur lequel je reviendrai.

Si l'on examine les proparoxytons italiens, on verra que le nombre des formes syncopées est relativement minime.

Je ne puis donner ici une liste complète des mots qui sont restés entiers. J'en indiquerai seulement quelques-uns, assez pour s'en faire une idée.

*E* resté intact après la tonique (devant *r* comme en latin) : *ópera*, *cámera*, *número*, *léttera*, *ómero*, *cénere*, *génere*, *género*, *suòcero*, *réndere*, *léggere* et autres infinitifs. Telle est aussi la vraie prononciation toscane. Cependant cet *e* devient assez faible et indécis dans quelques contrées, surtout aux extrémités de la Toscane. C'est à ceci qu'il faut attribuer des formes comme *cámbera*, *cocombero*, *céndere*, c.-à-d. *cámb$^e$ra*, *cocomb$^e$ro*, *cend$^e$re* dans le dialecte « montalese, sotto-dialetto di Pistoja [2] »; cfr. le français *chambre*, *encombre*, *cendre*. De même dans le dialecte de Sienne on dit *cendere* [3]; en pisan *la 'amberièra* [4] (cameriera), cfr. en italien *gambero* (cammărum), *bómbere* (vomĕrem). Mais à côté de cette prononciation il en existe une autre : à Sienne on dit généralement *pòvaro*, *léttara*, *òpara*, *èssare*, *rómpare*, *crédare*, *condúciare* [5], de même partiellement à Pistoie [6]; à Lucques on dit *cambarièra* à côté de *cámmera* [7]. Évidemment ces deux déviations de la prononciation toscane viennent d'au-delà de l'Apennin, cfr. dans le dialecte de Pesaro *camberiera* à côté de *ostaría* et *cámbra*, *zucchr* [8], dans le bolonais [9] *rídr*, *rzèvr* (ricévere), *védr* (de *védere* pour vedére) — *zúccher*, *ópera*, *cámera* — *ustaré* (ostaría), *rimediarò;* dans le plaisantin *cámra*, *ópra*, *léttra* — *camarér*, *ostaría*, *pædar*, *mædar*. Cet *a* a été produit d'abord par assimilation dans

1. Voy. ci-dessus. La vraie forme toscane est *biastemmare*, *bestemmiare* (*biestemmare* Sacch. Nov. 122) qui a conservé le sens primitif de *blasphēmāre*. De même *esimáre* vient de *esmáre*, emprunté au prov. *esmar* = æstimāre.

2. Mussafia dans Kuhn's *Zeitschrift*, XV 396, dans le compte-rendu d'un livre de Nerucci : «*Saggio di uno studio sopra i parlari vernacoli della Toscana*»; je n'ai pas pu consulter le livre lui-même.

3. Fanfani, *Vocab. dell' uso tosc.* 322. — 4. Zuccagni, l. c. 281. — 5. Fanfani, l. c. 1, 766. — 6. *Ibid.* 761. — 7. Zuccagni, l. c. 250.

8. *Ibid.* 314 ss. La règle de l'émilien est de dire *zúcchr*, *rídr* etc. devant une voyelle, *ríder* devant une consonne, en quelques dialectes *rídar* etc.

9. *Ibid.* 190 ss.

des mots comme *ansar* anser, *passar* passer, *opara* opĕra, comme l'a montré M. Corssen [1]. Il a été favorisé et étendu au-delà de ses limites par les dialectes émiliens. De ceux-ci il a été introduit aux extrémités du domaine toscan.

Cependant *ă* primitif devant *r* se rencontre en latin dans un petit nombre de mots: *Caesar*, *-ăris*, *jŭbar -ăris*, auxquels se joignaient les mots étrangers *nectar -ăris*, *baccar -ăris* (βάκχαρις), *Arar -ăris, Hamilcar -ăris*. Ces formes ont pu faciliter le passage de *ĕr* à *ăr* en d'autres cas. En quelques cas le mouvement a été inverse, cfr. *conp(e)rare, seperare*, etc. ci-dessus, et l'it. *gambero* de *cammărus*, *gammărus* (κάμμαρος). De cette manière la balance entre les deux formes a été maintenue dans le vrai toscan.

*I* resté intact après la tonique :

*Asino*, *immágine*, *frássino*, *página*, *mácchina*, *fémmina*, *nòmino*, *sémino, grándine*, *rédina*, *vérgine*, *orígine* , *uòmini*.

*Animo, ánima*, *sèttimo*, *dècimo*, *pèssimo*, *mássimo*, *òttimo*, *illustrissimo* et d'autres superlatifs, *lágrima*, *èstimo* (subst.).

*Fácile, diffícile*, *mòbile*, *nòbile*, *úmile, útile*, *amábile*, *cantábile*, *ammirábile*, *fattíbile*, etc.

*Mòrbido*, *súcido*, *frácido* (et *súdicio*, *frádicio*), *víscido*, *víncido*, *rípido*, *tièpido*, *tórbido*.

*Andito*, *récito*, *crédito*, *gómito*, *spírito*, *pèrdita*, *véndita*, *réndita*, *láscito* , *prèstito*, *séguito* , *víncita* , *vísita* , *lièvito* , *báttito*, *gèttito* [2].

*Mánico*, *mánica*, *música* , *fábbrica*, *nática*, *chiávica*, *pòrtico*, *mòrdico*, *mòrsico*, *stráscico*, *mástico*, *scòrtico, giúdico*, *comúnico*.

*Giúdice*, *mántice* soufflet (anc. *mántico* et *mántaco*), de mantĭca (porte-manteau, besace), *érpice*, *cóltrice*, *sòffice*, *bòffice*, *oréfice*, *carnéfice*, *pontéfice*.

Ceci suffit pour montrer deux choses : 1. La prédilection de l'italien, auquel le toscan est ici identique, pour *i* atone. Souvent le toscan pousse cette prédilection jusqu'à changer *e* latin en *i* dans des syllabes atones ouvertes, ainsi *gióvine* (et *gióvane*) jŭvĕnis, *sicúro* sēcūrus, *misúra* mensūra (mēsūra), *timóne* tēmōnem, *ridúrre* rēdūcere, rĕdūcere, *difèndere* dēfendere, etc. Il faut classer ici les pronoms personnels conjoints ou proclitiques *mi*, *ti*, *si*, p. e. *ti díco*, *mi si dà*. Telle est aussi la prononciation du vrai toscan là où il est parlé dans sa plus grande pureté; mais comme le

1. *Aussprache*, II, 373, cf. Schuchardt, *Vok.* I 206.

2. Sur ces formations participiales voy. l'article de M. Canello, *Rivista di filol. rom.* I 9 ss. — L'ancien *perta* (non mentionné par M. C.) semble être un emprunt prov. ou français : cependant le participe *sperto* (Nannucci Man. I 290) le revendique pour l'italien indigène.

domaine du toscan est assez restreint, on ne peut pas s'éloigner beaucoup de Florence sans s'apercevoir que la prononciation se modifie. Déjà à Sienne on entend *ordenare*, *cardenale* [1]; cette prononciation s'écarte du florentin pour se rapprocher du latin populaire; cf. aussi *famelliare* usité à Sienne en 1305 [2] avec le *famĕlia*, *famĕliāris* du latin archaïque. Il paraît que *e* atone a été usité autrefois même en florentin, car Franco Sacchetti dit très-souvent *uomeni* [3], et quelquefois *giovene* [4]. — A mesure qu'on s'approche de l'ancienne frontière des États Pontificaux, la prononciation devient de plus en plus romaine; ainsi en arétin on dit non-seulement *denanzi* dinanzi, *depanare* dipanare, mais même *e* pour *a* atone : *sábbeto* sábato, *fégheto* fégato, *sbríghete* sbrígati (dépêche-toi) [5], cfr. le romain *ècchete* [6] eccoti, *arepòsete* [7] ripòsati.

Dans le vrai toscan *i* atone n'est pas échangé contre *e*, mais quelquefois contre *a*, voyelle qui est comme on sait assez favorisée des langues romanes, quand elle se trouve à l'atone :

*Gióvane* à côté de *gióvine* juvĕnis; *còfano* cophĭnus, *garòfano* caryophyllum = χαρυόφυλλον.

*Síndaco* syndĭcus, *crónaca* cronica; le peuple de Florence dit *Sénaca* [8] pour Seneca, et les paysans des environs disent *calònaco* [9] pour *canonico*; le même *calonaco* se trouve chez Sacchetti [10] ainsi que *astronòmaco* [11]; cfr. encore l'ancien *mántaco* à côté de *mántico*, voy. ci-dessus.

Cet *a* atone dans la pénultième avait été d'abord étranger au latin : je ne connais, outre *Caesăris* et *jubăris*, d'autres exceptions que *ănas*, *ănătis*. Au commencement le latin accommodait les formes grecques à son génie, comme dans *māchĭna*, du dorien μᾱχανᾱ́, mais plus tard le nombre de mots grecs introduits devint tellement accablant, que le latin ne sut plus résister à la forme étrangère. C'est ainsi qu'ont été adoptées les formes suivantes : *călămus* κάλαμος (tandis que *culmus* est le correspondant latin indigène; *cannăbis* κάνναβις; *cānăba*, *cannăba* « cabane » (Freund), d'après M. Fick [12] « cantine, taverne, cabaret »; M. F. le regarde avec raison, selon moi, « malgré la différence du sens » comme emprunté du grec κάναβος [13] échafaudage, « peut-être par intermé-

1. Fanfani, l. c. 356, 767. Zuccagni 279 donne *ordinato*.

2. *Il Borghini*, II 373. — 3. I 64, 71, 135, 226, 279, II 1, 8, etc.

4. II 14 (trois fois); II 284. I 105 *ringiovenito* dans le ms., que l'éditeur a changé en *ringiovanito*. Du reste *giovane* est ici la forme plus fréquente.

5. Fanfani, l. c. 764, 765.— 6. Zuccagni, 304. Belli, 85.— 7. Zuccagni, 310. — 8. Fanfani, 894. — 9. Fanfani, 509.— 10. I 86, etc.— 11. II 2.— 12. *Vergl. Wœrterb.* 436.

13. Selon M. Pape, *Griech. Handwœrterb.*: κάναβος oder richtiger κάνναβος.

diaire du grec de la Basse Italie »; c'est de ce *cānaba* qu'il faut dériver l'italien *cánova* [1] cave, magasin, dont M. Diez [2] se demande l'origine; *astăcus* ἀστακός, *Syriăcus* Συριακός, *lampas-ădis*, *poēma -ătis*, etc.

Ce n'est pas sans résistance que la langue populaire a accepté ces formes. Outre *cánova*, le bas-latin a encore essayé de former *canobum*, *canopus*, *canops* [3] (*o* était plus commode devant les labiales), de *cannabis*, mais il n'y a pas réussi, puisque l'italien dit *cánape*, *cánapa* [4]. D'autre part *colăphus* est devenu *colpus*, *colpo*, voy. ci-dessus. Pour *anăs*, *anătis*, qui à la vérité est isolé en latin, l'italien a hésité : il en a fait *ánatra* et *ánitra*. Il paraît même que le plus ancien latin populaire a connu une forme *anĕtis*, *anĭtes* : dans les manuscrits de Plaute on trouve *anites*, *aneticula*, *anetina* [5], mais je ne sais pas si ces leçons sont sûres. En bas-latin *aneta*, *anneta* [6] est fréquent, cf. l'arétin *ánetra*. Dans un petit cycle de dialectes des deux côtés du Pô on trouve une forme très-curieuse, à Mantoue, à Modène et à Reggio *nádra*, à Parme *náder*. La position faible est ici devenue forte comme dans *penètro* [7] qu'on trouve quelquefois pour *pènetro*, ainsi que dans *colúbro*, *allégro*, *palpèbra* (*palpèbro*). De même *fégato*, transformation de *fīcātum*, n'est pas la seule forme italienne. A Mantoue, à Vérone, à Venise, etc., on dit *figà*, à Gènes *figæto* [8]. Cette forme se rencontre avec le val. *ficát* [9].

Dans un plus grand nombre de cas, le latin populaire a accepté la forme étrangère contenant *a* atone, sans trop de difficulté. Au moyen-âge, on a adopté *orphănus*, *òrfano* de ὀρφανός; sous l'influence des formes comme celle-ci on a introduit *a* dans *còfano* de κόφινος et dans *garòfano*; de même *siríaco* a amené *austríaco*; sur *ástaco*, etc., on a modelé *síndaco*, *crònaca*, *calònaco*, *astronòmaco*. Pour ces mots grecs l'instinct populaire était moins sûr; le peuple croyait que le mot étranger devait avoir la forme qui l'avait frappé dans d'autres mots étrangers.

*E* final a été changé quelquefois en *i* : *dieci* dĕcĕm, surtout

das Holz, um welches die bildenden Künstler eine Figur in Thon oder Wachs modelliren, und das Modell selbst. »

1. On lit très-souvent sur les enseignes italiennes : « *Canova di vino, di olio ed altri generi.* »

2. *Et. Wœrterb*, II 17, cf. Schuchardt, *Vok.* I 174. — 3. Schuchardt, *ibid.*

4. Ce *p* est-il dû à une influence germanique? Des formes avec *p* ont été introduites dans le valaque et dans les langues slaves, p. e. en polonais *konopie*, cf. Miklosich, *Lex. palæosloven.* s. v. *konoplia.*

5. Schuchardt, *Vok.* I 197. — 6. *Ibid.* On trouve aussi *enes*, *enela* qui n'a pas laissé de traces, que je sache. — 7. Diez, *Gram.* I 503. — 8. Zuccagni, 230. — 9. Diez, *Gram.* I 39.

dans les adverbes : *altrimenti*, *avánti*, *dománi*, *indi*, *lungi*, *oggi*, *tardi* [1]. Cette prononciation paraît avoir fait quelques progrès depuis le moyen-âge, puisque chez Sacchetti on trouve *domane* [2] pour *domani*, etc. Il faut classer ici les pronoms enclitiques comme *amarmi*, *spicciati*, (*guárdate*, Sacchetti, I 123). Ces changements à la fin des mots sont sans importance, puisque la voyelle finale ne disparaît jamais en italien.

2. Le second résultat c'est la prédilection de l'italien pour les paroxytons; loin de les restreindre il les a plutôt augmentés depuis le moyen-âge; cf. *biásimo* de *biasmo*, *battésimo* de *battesmo*, etc. (voy. plus haut). Dans un assez grand nombre de mots, l'accent a été retiré de la pénultième à l'antépénultième. Ce sont surtout des mots grecs [3] et des noms propres comme *Fríuli* [4] Forum-Júlii (*Frioli* Sacchetti), *Pésaro* Pisaurum, *Mònaco* Monoecum, *Pádova* Patavium, *Bríndisi* Brundusium, *Giácomo,* Jacōbus.

Tout ceci ne touche pas au fond de la langue; la grande masse de mots italiens demeure fidèle à l'accent latin. Les exceptions ont l'avantage de montrer combien l'accent sur l'antépénultième est facile et familier à l'italien, et le peu d'inclination qu'il a à syncoper les pénultièmes des proparoxytons. En ceci il forme un contraste absolu avec le provençal et le français, qui ne supportent pas l'effort qu'exigent les proparoxytons. Il y a aussi une différence entre l'italien et l'espagnol, en ce que celui-ci est moins apte à conserver les proparoxytons, cf. l'esp. *carga* = l'ital. cárica, *nalga* nática, *mielga* mèlica, *pardo* pállido, *asno* ásino, *fresno* (pour **fraisno*) fràssino, *pueblo* pòpolo, *tabla* távola, etc. Il y a pourtant en espagnol une espèce de prédilection pour les proparoxytons, mais c'est là l'effet d'une fausse érudition. On n'a qu'à regarder la liste suivante pour s'en convaincre : en esp. on dit *vértigo*, *cartílago ; impúdico*, *rúbrica* (ital. impudíco, rubríca du lat. impudīcus, rubrīca), *apéndice* it. appendíce, *éroe* it. eróe, *pelícano* it. pellicáno, *atmósfera* it. atmosfèra, *parásito* parasíto, *idólatra* idolátra, *quilógramo* chilográmma, *óvalo* ovále.

## VI [5].

Après avoir livré à l'impression l'article précédent, j'ai pu

1. Diez, *Gram.* I, 177. Peut-être du plur.? voy. Littré, dans Brachet, *Gram. hist.* XI.

2. I 80, cf. chez Dante *gride* pour *gridi* (2e pers. sing.), Inf. V 21 (pour faire rime avec *vide*), etc., et ainsi souvent chez les anciens poètes.

3. Diez, *Gram.* I 504. — 4. En friulan *Friúl*, d'où l'allemand *Friaul.*

5. Dans les notations des formes j'emploie l'accent grave pour les

encore étudier une forme assez ancienne du toscan dans *la Tancia* [1], comédie rustique de Michel-Ange *il Giovane*, neveu du grand artiste. Le langage diffère peu du dialecte actuel. Pour les voyelles atones j'y relève les traits suivants comme les plus remarquables, auxquels j'ajouterai quelques observations supplémentaires sur des faits qui s'y rattachent.

1. *E* atone italien précédant la tonique devient quelquefois *i*, presque toujours par assimilation : *binigno* 884, *ripitío* (repetizióne, ripetizióne) 881 comme encore aujourd'hui *ripititóre* = *ripetitóre; appipíto* [2] 896 dont la forme antérieure est *appitíto* [3]; *dilibrati* 945; *cilimonie* 899 de **celimonie*, *cerimonie* (*cirimonia* est admis dans la langue littéraire); *nicistà* (necessità) 921; en anc. ital. *nicissitade* est fréquent; cf. l'ital. mod. *nimíco* qui est plutôt une transformation de *nemíco* qu'une continuation du lat. *inĭmīcus*.

*E* atone devient quelquefois *a* dans la première syllabe du mot par une tendance commune [4] aux langues romanes et qui a produit p. e. l'italien *aspettare* (l. exspectare), mais l'italien moderne ne va pas aussi loin : dans T. on trouve *assendo* (essendo) 905 (cf. l'anc. fr. *astreiet* fragm. de Valenciennes, bourguignon *astoie* [5], etc.); *assempro* [6] 923; *sagreto* [7] (segreto) 905, cf. le siennais *sacreto* Frn. 272; *sagreto* Oz. 338.

voyelles *e, o*, seulement pour marquer les sons ouverts accentués : *bèllo, fòrte, cantò*, mais *perché* se prononce *perqué*, et non *perquè*. J'emploierai les abréviations suivantes : *Ff.* Fanfani: *U. T.* Vocabolario dell' Uso Toscano; *Voc. it.* Vocabolario della Lingua Italiana; *TB.* Tommasèo et Bellini, Nuovo Dizionario della Lingua Italiana; *Frn.* Fernow, Rœmische Studien, III• volume : Ueber die Mundarten der italienischen Sprache p. 217 ss. (cité par pages); *Z.* Zuccagni-Orlandini déjà cité; *Bl.* Blanc, Italiænische Grammatik; *CR.* historiæ Romanæ fragmentum, Muratori, *Antiquitates*, III 252 ss. (écrit en dial. romain du XIVe siècle, traite surtout de *Cola de Rienzi*); *Dz. Wb.* Diez, Etymologisches Wœrterbuch; *Dz. Gr.* Diez, Grammatik der romanischen Sprachen; *Msf.* Mussafia: *Bonv.* Darstellung der altmailænd. Mundart nach Bonvesin; *Rmg.* Darstellung der romagnolischen Mundart; *Mon.* Monumenti antichi di dialetti italiani; *Beitr.* Beitræge zur Geschichte der romanischen Sprachen; *T.* la Tancia; *Oz.* Ozanam, Documents inédits; *MPS.* Nannucci, Manuale della Letteratura del primo secolo.

1. Édition de Fanfani, Florence, 1860. Je cite par pages.

2. « Voce contadinesca » Ff. U. T. « Pist. S. Gir. 357; Bern. Catr. 179 » TB. — 3. « Zibald. Andr. 3 » TB. — 4. Vcy. Diez, *Wb.* p. XXIV. — 5. Burguy *Gram.* I 261 (1re édition).

6. Cet *r* né de *l* paraît surtout dans des mots savants que la langue cherchait à assimiler, mais qui ont plus tard repris la forme latine : ainsi dans T *sprendóre* (splendore) 885, *affritta* (afflitta), *obbrigata* 933, *incrinazióne* 949 (*fragelláto* 956 cf. le grec φραγέλλιον, voy. Diez *Gram.* I 213); cf. *assèmpro* MPS. I 456 = *esèmpro* I 375; chez Dante *assempráre*, Vita nuova § 1, etc. Aujourd'hui on ne dit plus qu'*essèmpio*. A cet *r* cf. le portugais *obrigádo*, etc.

7. Au rebours le milanais dit *secrestía* (sacrestía) Porta, *Opere*, p. 42, 52, à

Dans *iarsera* T. 919 se montre une trace de l'affinité entre *r* et *a* atone qui prévaut toujours dans le siennais et encore plus dans l'émilien; encore aujourd'hui *jarsera* à Sienne Z. 277, cf. *ciaravello* dans le même dialecte Frn. 272; cependant Z. 283 a *cervello* (*ciaravello* est peut-être obsolète ou la prononciation des campagnards); à Florence et à Pise on dit maintenant *jer sera* Z. 276, 277. En anc. ital. on trouve encore *arrante* (errante) Bl. 102.

Dans la langue littéraire quelques formes pareilles se sont fixées : *starnutáre* (l. sternutare) *marangóne* (cf. mergus), voy. Schuch. Vok. I 210; avec métathèse *farnético* (phreneticus), anc. ital. *parlato*[1] (prælātus). Bl. 102; Ff. U. T. 768; MPS. 452.

Devant *l* on entrevoit la même tendance dans l'anc. it. *alimento* (*elementum* confondu avec *alimentum* comme *eleemosyna* l'a été dans la plupart des langues romanes avec *alimonia* [2], mais ici l'it. dit *limòsina*), *allifante* (elefante) Bl. 102, cf. l'it. *salvaggio*, *traliccio* Schuch. Vok. I 218.

Enfin devant les nasales on en voit une trace dans le tosc. *Sanése* qu'on entend encore à Florence (comme je l'ai entendu souvent), tandis que les Siennais s'appellent *Senési* Bl. 630; cependant Frn. 272 donne *Sanese*, et le Siennais Giròlamo Gigli[3] écrit *Sanese* Ff. U. T. 766, ce qui paraît être la prononciation ancienne de ce dialecte. On voit le même trait dans l'italien *ancúdine* à côté de *incúdine* [4] Dz. Wb. I, *anguinàglia* à côté de *inguinàglia* cf. Msf. Rmg. § 72, *tramaglio* (b. l. tremaculum, L. Sal. *tramaclum*), *tramoggia* (trimodius) Schuch. Vok. I 218. Il semble que le siennais fait un pas en sens contraire dans *impíre* (empire) *intráre* (entrare) Ff. U. T. 469 où l'*i* latin est plutôt réintroduit que continué : ces formes étaient beaucoup employées chez les anciens auteurs siennais, aujourd'hui elles ne sont plus entendues qu'à la campagne, Ff. ibid; Z. donne pour le dialecte de la ville *entrávo* 277, *riempíre* 287. Il faut encore considérer *ordenáre*, *cardenále* (voy. V) qui a pu être aussi la forme de l'anc. florentin comme *uòmeni*, *gióvene* (ibid.), en outre *feníto* (finíto, l. *fīnītum*) Z. 279, pour avoir une idée complète de ce groupe de phénomènes.

côté de *segrestia* (l'ital. *sagrestia*), *ibid.* 121; cf. aussi *segradas* pour *secretas* = *secreta* (*loca*), Gloss. Cass. (d'après M. Diez).

1. La phase intermédiaire nous est représentée par *perlato* MPS. 452, note 2; *perfetto* (prefetto) Bl. 102; de même il faut supposer **fernético* (frenetico).

2. Schuch. *Vok.* I 213.

3. Dans son *Vocabolario Cateriniano* (Glossaire aux écrits de sainte Catherine). *Sanese* est la forme constante du XIII[e] siècle, voy. MPS. 341, 407; Dante Purg. XI 65 etc.

4. Ce mot a pris un nouveau suffixe à l'analogie de *consuetúdine*, *attitudine*, *gratitudine*, etc. Dz. Gr. II 340; l'ital. *incúde* (*ancude*) est un latinisme.

D'autre part la voyelle est renforcée dans *sicondo* (secondo) *rilegioso* (religioso) Ff. U. T. 469 : ici parait un toscanisme un peu outré. En tout ceci le siennais se montre un peu instable : ces hésitations qui marquent l'éloignement du centre, renferment des germes qui fructifient dans le domaine voisin, l'émilien.

Je reviens à *la Tancia*. Ce que j'y trouve de plus curieux ce sont les syncopes de *a* dans les futurs : *strò* (starò) 892, 977; *frò* 908, 949; *drà* 895, etc. Peut-être sont-ce là des syncopes non pas de *a* mais de *e* : ainsi *sre'* (sarebbe) 881 vient de *seréa* et non de *saréa* (*saría*, forme poét.), cf. *serò* Sacchetti I 2, etc.; *frò* peut reposer sur une forme **ferò* formée à l'analogie de *canterò*, *menerò* et syncopée comme *merrò* (de *menrò*) 918, cf. aussi l'anglo-normand *frai* et l'anc. it. *firággio* (de *ferággio*) Bl. 362. Ces syncopes entrent donc dans la catégorie de celles qui rapprochent deux consonnes au commencement du mot comme *pricolósa* T. 877, *pricolár* 880. En outre je trouve *stu* 875, 930, syncope des deux mots *se tu*, dont le premier est proclitique, cf. *staccio* de *sētāceum*. Cf. *drà* MPS. I 237, note 6; *sospirrà* I 306; *stu* I 158, 192; *vedestù* (vedesti tu) I 266.

2. *I* atone de l'italien (peut-être *ĭ* du plus ancien latin populaire, cf. l'ombrien *façefele*) devient quelquefois *o* devant *l* par une extension de l'ancienne prédilection du latin dans ce cas : *útole* 892, 910 : cette forme obsolète que quelques « Cruscanti » avaient tenté de faire revivre, est ridiculisée par Goldoni[1]; *possíbol* 877; *nóbol*, *noboltá* 932.

*E* italien subit la même transition dans *ángiol* 886, forme admise dans la poésie; Michel-Ange (*il Vecchio*) s'écrivait *Michel Agniolo*[2], cf. le romain *agniolo* CR. 253.

C'est la même tendance qui a produit dans l'italien les formes *débole* (dēbĭlis, dans le lat. pop. peut-être *dēbĕlis), *fièvole* (flēbĭlis), *lodévole*, etc.; *sémola* (sĭmĭla) d'où le fr. *semoule* par emprunt, *núvola* (*nūbĭla* de l'adjectif **nūbĭlus* qui a donné *núvolo*),

1. *Torquato Tasso*, acte V, scène I :

CAVALIERE DEL FIOCCO.

*Non metto il becco in molle, vuole il dover ch' i' ammutole :*
*Quello che ha fatto il duca, reputo giusto ed utole.*

TOMIO [Vénitien].

*Utole? no ve intendo.*

CAV. DEL FIOCCO.

*Vocabolo è antichissimo,*
*Dir utole per utile è parlar toscanissimo.*

2. Je l'ai vu dans une lettre autographe conservée à la *Bibliotheca Nazionale* de Florence.

*zufolare* (sībīlāre, *sifilare* [1]) : ces *i* étaient isolés en latin parce qu'ordinairement *i* devant *l* était causé par l'*i* de la syllabe suivante (p. e. *facilis*); *búfolo* à côté de *búfalo*.

3. *E* atone tombe dans T un peu plus souvent que dans l'italien actuel : *òpra* 910-950; *sciòpro* 879, 950; *oprâre* 908; *adòprati* 908; *delibrâto* 908; *merréte* (meneréte) 918.

*I* atone italien (*ĭ* du lat. pop.) tombe dans *santà* 933, *nicistà* 921.

Dans T. je ne trouve pas d'exemple de *gióvene*, *uòmeni* qui se trouvent fréquemment chez Sacchetti environ un siècle auparavant. Il paraît que ces formes anciennes avaient passé hors d'usage.

4. *A* atone devenu *e* devant *r* : *Céseri* 897 [2], cf. le bas-lat. *Caesaer*, *Caeser* Schuch. Vok. I 195. C'est le même changement qu'a subi *amerò*, *canterò* (et **ferò*, **derò*, **sterò*, voy. 1), cf. *Marghería*, *Caterína*, *lazzerétto*, *gheròfano*, *Baldasseróni* Msf. Bonv. p. 6. C'est le contre-coup du changement contraire (voy. 1); comme il arrive souvent quand un mouvement n'est que partiel : la langue commence par hésiter et finit par répartir les deux sons autrement qu'à l'origine. Voy. IV au commencement.

5. *O* atone précédant la tonique devient *u* dans *giucâre* 890, *mulíno* 946 (admis en it. à côté de *molino*, cf. *mugnâjo*, *molinâjo* et *mulinâro*, tous de mŏlīnārius [3]), cf. *Spuleto* la ville de Spoleto Sacchetti I 86.

*O* atone devient *i* par assimilation, peut-être en passant par *e*, dans *dimíno* (dominium) 932; *pricissióne* [4] (processióne) 925, 955, est une corruption d'un mot savant : on aura confondu les préfixes *pre* et *pro*.

1. Chez Nonius d'après Dz. Gr. I 25; cet *f* fait penser aux dialectes italiques : en latin *f* entre deux voyelles est très-rare : *rufus; bufo* (crapaud) formellement identique à l'ital. *buffone*. Dans le bas-latin il semble être devenu plus fréquent : outre *sifilare*, Dz. Gr. 281 cite *bufalus* à côté de *bubalus* (βούβαλος) sans indiquer sa source; l'italien *tafano* (l. tabanus) fait supposer un **tafanus* du bas-lat. Si ces formes ne remontent pas jusqu'aux dialectes italiques, le son *f* a pu se glisser dans la langue par l'analogie des noms propres où les *f* des langues italiques s'étaient maintenus : dans le domaine napolitain *Venafro* Venafrum, *Alife* (Ἄλλιφαι, Allifae, Alifa); dans l'Italie centrale *Tiferno* (Tifernus), *Ufente* (Ufens), *Farfa* (Fabaris), voy. Kiepert, Atlas antique. Le napolitain *attrufe* (ottobre) a un air très-osque : faut-il y voir un précieux reste de cet idiome ou du moins un écho isolé de sa phonétique?

2. *Cèseri o Niccolò i' vo' vedéllo* (l. c.) vient d'après Ff. U. T. de *Aut Caesar aut nihil :* ce serait une « étymologie populaire » (*Volksetymologie* des Allemands).

3. *Molinarius* ὑδραλέτης Gloss. philox. (Freund).

4. « Lo dice il volgo » T. B.

*O* atone devient *a* dans *accorre* [1] (occorre) 912; cf. *ancído* (uccído, l. occīdo) MPS. I 42, 74, 151, 154 etc., avec le romain *accíso* CR. 257, de même en napolitain [2], cf. le nap. *attrúfe* (ottobre) déjà cité.

Il y a dans l'italien littéraire plusieurs exemples de ce que *o* montre la même tendance que *e*(*i*) à devenir *a* au commencement des mots, surtout devant les nasales et les liquides *ramerino* (ros mărīnus) Sch. Vok. I 181, *bambagíno* (bombycīnus) ibid. 220, *maníglia* (mŏnīle) ibid. 183, *canopé* (cōnōpēum, χωνωπεῖον) ibid. 182, *altaléno*, *altaléna* (tollēno) ibid. 181, *gargòzza* et *gorgòzza* (de gurges) ibid. 184, *tartarúga* (b. l. tortuca) ibid. 184; après *r* : *gracidáre* (l. crocitāre, b. l. gracitare) ibid. 184; *cravátta* à côté de *crovatta* (de *Croata*) ibid. 179.

6. *O* atone suivant la tonique tombe dans *fúnno* (de **fúrno* pour *fúrono*) 963; *mangiònno*, *beccònno*, *succiònno* [3] 920 (de *mangiòrno* = **mangióronо* = *mangiárono*, etc.). Dante [4] reproche aux Pisans de dire *andonno* : aujourd'hui ces formes sont répandues par toute la Toscane (et l'étaient probablement déjà du temps de Dante) : pisan *andòrno* Z. 281, florentin et siennais *andònno* Z. 280, 281; même au-delà de l'Apennin : frignanais (Modène près de la frontière toscane) *andòrno* Z. 177, reggien *andòrn* Z. 177, modénais *andòn* Z. 176, bolonais *andònn* [5] Z. 192.

Il est juste de relever ici la syncope *diávlo* de l'ancien italien, Bl. 104, esp. *diablo*. Il serait possible qu'on trouvât aussi **tavla*

1. « Accorrere, occorrere, voce plebea » Ff. Voc. it.; manque dans U. T. Ailleurs dans T. le mot est écrit *occorrere*.

2. Goldoni, Torquato Tasso, acte II, scène X, fait dire à un Napolitain : *possa essere acciso*. Dr. Wb. dérive cette forme de *incidere*.

3. Dans une incantation ou formule magique pour chasser la *malía* (sorcellerie), qui mérite d'être rapportée en entier :

*Mi succionno gli orci i sorci,*
*Mi becconno i polli i porri,*
*Mi mangionno gli agli i porci :*
*Io gridava : corri corri.*
*E' sorci, e' polli, e' porci fuggir via.*
*Malia, Malia*
*Súccinti i sorci*
*Bècchinti i polli*
*Mánginti i porci,*
*Com' e' succionno,*
*Com' e' becconno,*
*Com' e' mangionno*
*Gli orci, e' porci e gli agli mia.*

4. Pisani : *Bene andonno li fanti di Fioransa per Pisa* (De vulg. eloq. Lib. I, cap. 13).

5. On écrit *andónn*; mais Biondelli donne *andònn* etc.

ou **tabla*, cf. b. l. *tabla* Sch. Vok. II 403, esp. *tabla; *tabla* aurait fait **tabbia* comme le b.-lat. *fibla* (Sch. ibid.) a fait *fibbia*. Il est certain que l'italien a ménagé ces voyelles plus que les autres langues romanes : *diavlo* n'est qu'une rare trace ou un souvenir de la forme faible représentée en latin par *tableis* (Lex agraria [1], l. 41), en ombrien par *tafle* (Tab. Iguv. II b 12), voy. II.

Comme la syncope de *o* est assez rare, il n'est pas fréquent non plus de le trouver affaibli : en siennais *métteno*, *crédeno* (mettono, credono), Bl. 631, cf. *a* devenu *i* dans *andevino* (faute pour *andàvino?* it. andávano) Z. 281. Le dialecte siennais se rapproche ici du romain: *O* atone est devenu *i* dans *arraccomidàre* (raccomodáre) Z. 279, *incòmido* dans le dialecte voisin des Casentins [2]; cet *o* a passé probablement par *e*, cf. le milanais *incòmed*. Pareillement *a* est devenu *i* dans l'ital. *bálsimo* à côté de *bálsamo*, vénitien *bálsemo*, mil. *bálsem* Msf. Mon. p. 217.

D'autre part *o* pénultième est renforcé en *a* dans l'italien *Cristòfano* à côté de *Cristòforo* (esp. *Cristóbal*, pg. Cristóvão) Schuch. Vok. I 184, formé à l'analogie des mots grecs comme *òrgano*, *òrfano* qui ont amené aussi *garòfano* (χαρυόφυλλον, b.-l. *caríophalum* Sch. Vok. I 220), *árgano* (métathèse de γέρανος? cf. Curtius Grundz. d. griech. Etym. no. 129; Dz. Wb. propose *ergăta*), *còfano* (κόφινος, cophĭnus, esp. *cuébano*), *mòdano* à côté de *mòdine* (l. mŏdŭlus), *sèdano* (avec déplacement de l'accent de *sĕlīnum*, ou avec l'accent grec de σέλῖνον maintenu). Aux exemples que j'ai donnés art. V de ce phénomène, j'ajouterai encore *Bèrgamo* (l. Bergŏmum; le bergamasque *Bèrghem* peut venir de la forme latine ou italienne), *Giròlamo* (Hieronŏmus) formés à l'analogie de *spítamo, spítama* (spithăma, σπιθαμή), *bálsamo*. *Sarcòfago*, *esòfago* ont amené *astròlago* (obsolète pour *astròlogo*), *fólaga* (l. fŭlĭca). Les mots en *aco* (*ástaco, siríaco*, etc.) ont amené encore *fóndaco* (de l'arabe *fondoq* Dz. Wb.), *tónaca* (l. tŭnĭca), *índaco* [3].

1. Mommsen, *Inscr. Lat. Ant.* p. 75.

2. « Nella prima valle irrigata dall' Arno è caratteristico un suono aspro e forte nella pronunzia, la quale viene accompagnata da un certo intercalare, massime nella fine dei periodi, che ben fa riconoscere i Casentini degli altri Toscani, e più facilmente le persone volgari; le quali sono altresì solite a far uso della *i* in luogo di certe vocali, dicendo per esempio *vinni* per *venni*, *incomido* per *incomodo*, e simili. » Il est fort à regretter que l'auteur n'ait pas donné de renseignements plus précis sur ce « certo intercalare » qui aurait pu illustrer les intercalations de l'émilien. « Un suono aspro e forte » paraît vouloir dire un accent plus fort, ce qui marque l'éloignement du centre toscan et le voisinage du romagnol.

3. Je remarque ici que *sénape, sénapa* (de *sinapi* σίναπι, ion. σίνηπι, avec l'accent grec) a influé sur *cánape, cánapa* (cannabis, cannabum, κάνναβις,

Le mot *fégato* a pu se maintenir par l'analogie de *sábato*, *Agata*; dans la plupart des dialectes cet *a* devient *e* ou *i*.

J'ai encore quelques mots à ajouter à l'article précédent. Je n'ai pas parlé de l'apocope si fréquente en italien (Bl. 104) et qui semble mal s'accorder avec les tendances générales de la langue; mais le *troncamento* n'est qu'un moyen de lier ensemble deux mots dont le premier perd son accent, p. e. *buon giorno* (ou plutôt *bon giórno* suivant la véritable prononciation). Je n'ai pas parlé non plus de l'aphérèse non moins fréquente, parce que sa cause principale n'est pas l'accent, mais la finale (en voyelle) du mot précédent, cf. *la notomía*, *la resía* (anatomia, eresía) chez Sacchetti. Dans *la Tancia* je remarque *pitaffio* 955 (epitaffio, cf. *pataffii* C R. 399), *bel moróso* [1] 878.

## VI.

Nous passons aux dialectes de l'Italie du nord. Ceux-ci se distinguent en général par un accent plus fort et par une prononciation plus sourde et plus faible des voyelles atones. Le plus modéré d'entre eux sous ce rapport c'est le vénitien [2]. On peut même dire qu'il représente mieux que le toscan le latin populaire, puisque comme celui-ci il favorise l'*e* atone, tandis que dans le toscan nous ne trouvons que de rares traces de cet *e* du latin populaire comme *ospedále*, *nemíco*, *Domeneddío*. Il est possible que le vénitien pousse cette prédilection plus loin que ne l'a jamais fait la langue populaire de l'antiquité : il est presque impossible de le décider d'après les rares débris qui nous en sont parvenus. Je regrette de ne pouvoir examiner le vénitien du moyen-âge, mais le vénitien moderne est si peu changé qu'il suffit pour notre but.

### DIALECTE VÉNITIEN.

1. *E* atone initial [3]: *deventár* G (diventáre); *remèdio* G (rimèdio),

κάνναβος). Ainsi me semble être vidée la question que j'ai posée p. 110 d'une influence germanique qui aurait changé *b* en *p*.

1. Cette aphérèse a été amenée par d'autres comme *mio moroso*, etc., cf. *Egli pensa alla morosa*, Manzoni, Promessi Sposi. Chap. II au commencement. Msf. Rmg. § 129 dit à propos du faentin *mrœsa* (= *mrosa*) qu'une telle aphérèse est étrangère à la langue littéraire.

2. Mes sources pour le vénitien ont été : Dall' Ongaro, L'Acqua Alta, Vén. 1867. (D'O). Zuccagni p. 123 ss. (Z); Boerio, Dizionario del dialetto veneziano, Venèzia 1829 (B); Goldoni Commedie, Venezia 1761, surtout les pièces suivantes : I Rusteghi (R), L'avvocato Veneziano (Av.), Torquato Tasso (T), Le Donne Curiose (DC), La Serva Amorosa (SA), Il Feudatario (F), La moglie Saggia (MS), Il servitore di due Padroni (SDP). Le premier chiffre indique l'acte, le second la scène.

3. Pour plus de brièveté j'appelle *initial* : appartenant à la première syl-

*me recòrdo* (mi ricòrdo) G. SA. I 1, et *m'arrecòrdo* ms. I 15, *no ve le arecordé* SA. I 2 (dans d'autres dialectes cette prosthèse de *a* devient très-fréquente), *rezéver* G (ricévere), *desegnà* G. Av. (disegnáto), *zenòchio* D'O, B (ginòcchio), *presón* G. R (prigióne), *segúro* G. F (sicúro), *nevódo* G. R. (nipóte). Proclitiques : *un poco de pan* Z. 127, *me diga* (mi dica) Z ibid., *el disnár che se deve far* (il desináre, il pranzo che si deve fare) Z ibid.

*I* atone latin qui est devenu *e* du moins partiellement en latin populaire, l'est devenu souvent en vénitien, *devertír*, G. DC (divertíre, l. dĭvertĕre), *desgrazia* B. G. Av.; (disgrazia) *desmentegár* voy. 2; *me despiáse* (mi dispiáce, l. displĭcet), *desobedír* G. DC. (disubbidíre), *crestál* (cristállo) Z 128, *vedèlo* Z 126 (vitello, l. vĭtellus), *fenír* Z 124, G. F., D'O 42; (finíre, l. fĭnīre), *fegúra*, (figúra, l. fĭgūra) G. F IV 1. Proclitiques : *el cògo* (il cuòco, l. ille cŏquus), *el zórno* (il giorno) etc.

A côté de ces *e* on trouve *i* assez fréquemment dans un certain nombre de mots : *sicúro* D'O, G; *finio* Z 124; *figurárse* G. R.; *ricòrdete* Z 128 (ricòrdati); en vénitien moderne on dit toujours *bisógna* G, B, *visín* (vicíno) B. Ce sont là des italianismes qui ont pu s'introduire dans le langage de la ville d'autant plus facilement que le vénitien est, après le toscan, le dialecte qui s'approche le plus de la langue littéraire. Autrefois on disait d'après B : *mesúra*, *besognár* et *vesín*. Dans des cas isolés le vénitien va encore plus loin que le toscan : non-seulement il dit *cirimònie* (G. R.) qui est aussi italien, et *disdòto* [1] (D'O 57) qui est l'anc. it. *dicidòtto*, mais encore *lizière* (leggière) G. SA; devant les nasales je trouve *i* dans *intrar* (entrare, l. intrare), *insír* (escíre, l. exīre) G. [2] : vu les tendances du vénitien et que *insír* se disait autrefois *ensír* (B) comme en anc. milanais, la continuité de l'*i* latin dans *intrare* paraît ici moins probable ; la vraie tendance du dialecte est plutôt de changer *e* en *a*, mais il ne le fait pas souvent, *manazzár* G. R (minacciáre, cf. l'anc. fr. *manatce* Eulalie, Gloss. Reich.), *sansér* [3] G. SA (sensale,

labe du mot, et *médial* : appartenant à une syllabe de l'intérieur. Parmi les syllabes *initiales* je compte aussi les monosyllabes *proclitiques* qui perdent leur propre accent pour s'appuyer au mot suivant.

1. Cette forme a des correspondants dans tous les dialectes septentrionaux : brescian *desdot*, milanais *desdott*, turinois *disdœt*, bolonais *dsdot* etc. Elle repose sur le latin *decedocto* (pour *dec' et octo*) trouvé dans une inscription d'Albano, voy. Corssen, Aussprache II 776. Dans le toscan actuel on dit *diciotto* (ou plutôt *disciotto*) comme *diciannove* (pron. *disciannove*) : il faut les ajouter aux exemples donnés au chap. VII b.

2. *Nè intrar nè insir* R II 7, *intrà* SAI 1.

3. Le vénitien semble avoir ici échangé le suffixe *alis* avec *aris*, puis *arius*, cf. *selér* (sellajo), *foghér* (focarium, fr. foyer). Partant *sensér* vient de **cen-*

du fr. *censal?* l. censualis Dz Wb aurait donné en italien **censále*) à côté de *sensér* B; *manèstra* Z 126, B (à côté de *menèstra* G. SPP II 15). C'est cette tendance qui a induit le dialecte à confondre la syllabe *am* avec la préposition *in* dans *imbascáda* G. MS II 13 cf. l'italien *imbasciáta* et voy. Msf. Rmg. 72. Ces petites perturbations du vénitien rappellent d'une manière surprenante celles du dialecte siennais, voy. V b. Ailleurs *e* devant *n* persiste généralement : *pensár*, *sentér*, *tempèsta* Z qui donne aussi *entráre* p. 123. Dans beaucoup de mots *i* a dû toujours persister surtout s'il est accentué en d'autres formes : *figà* (fégato, l. fīcātum) de *figo*; *tirà* cf. *tiro* etc. *Fegúro* et *vesin* ont adopté la voyelle favorite parce que la langue n'avait plus aucun souvenir de leur origine (l. fingere, vīcus); *fenír* de *fine* forme une véritable exception.

*E* est devenu *a* devant *r* dans *arpegár* (erpicáre), *marènda* (merenda) B, G. Après *r* : *cradènza* Z 127. Devant *l* : *salizar* (selciare du lat. *sĭlĭcare;* la forme régulière aurait été **salèsár*, cf. *salesín* paveur).

2. *E* atone médial précédant la tonique : *ordenár* G (ordináre), *ordenário* G (ordinário), *semenário* G (seminário), *omenòn* B (*uominóne i. e. uomaccióne cf. *donnóne* virago), *asenaría* G. R I 9 (asinería) *zovenoto* D'O 20 (giovinòtto : ordinairement on dit *un bel giovanotto,* mais *è ancora giovinétto* comme je l'ai entendu souvent), *femenéta* B (femminétta), *masenár* B (macináre), *petenár* B (pettináre).

*Anemár* B (animáre), *anemál* B (animále), *spasemár* B. (spasimáre), *lagreméta* B (lagrimétta).

*Caleghér* B (l. cālīgārius, en ital. on dit *calzolájo* = calceolārius), *saleghér* (salcio, l. *salĭcārius cf. *salictārius*), *medegár* B. (medicáre), *rustegézza* G. R (rustichézza), *salvadegúme* G. R (salvaticúme), *desmentegār* G, D'O, B (*dismenticare, it. *dimenticāre* oublier, cf. *smentíre* démentir), *mastegár* B (masticáre), *scortegár* B (scorticáre).

*Medesína* B (medicína), *polesín* Frn., B (pulcíno, l. *pullicēnus*, cf. *pulcins* Gloss. Cass.[1], fr. *poussin*), *coresín* B (cuoricíno), *pontesèlo* B (ponticèllo), *voltesìna* B (*volticína = volticciuòla); *mestà* (« voce plebea corrotta da *amistà,* e vale Amicizia » B).

Ici les italianismes sont encore plus fréquents : on trouve non-

*suarius.* Il me semble avoir entendu *foghér* et non *foghèr;* dans plusieurs dialectes toscans on dit *un cavalieri, staglieri* etc. Ff. U T. 761, Z; romain du XIVe siècle *cavalieri, destrieri* C R 263. 265. Cet *i* a peut-être affecté la voyelle accentuée, cf. lomb. oriental *sentér*, bolonais *sintír*.

1. Diez, Altrom. gloss. p. 103 dit que ce mot n'est connu qu'au français et au provençal. Le suffixe *eno* a été remplacé par la désinence fréquente *ino*.

seulement *ordinár*, *ordinário*, *medicína* à côté des formes citées, mais dans plusieurs cas on ne trouve que la forme italienne : *verità* G, *carità* D'O 33, *novità* G, *sanità*, *meritar* B; surtout si cet *i* se trouve accentué dans d'autres formes: *maridár* G. R (cf. *marído, mario* maríto) *intrigár* G (cf. *intrígo* vén. et ital.) *destrigar* G (districare, distrigáre, l. extrīcāre), *invidár* G (cf. *invído* invíto), *castigár* G (cf. *castígo*). Tandis que ces *i* venus d'un ī latin ont dû toujours persister en vénitien, on n'a qu'à regarder *mastegar, scortegar* etc. pour voir que *predicar*, *praticar* sont des italianismes ou des latinismes.

Devant *r* le vénitien comme le siennais préfère *a* : *vedarò* (vedrò), *gavarò* D'O (avrò) *savarà* Z 124 (saprà), *andarave* G. R (anderebbe) *ostaría* Z 123. J'ai entendu souvent de telles formes comme *cercarémo*, *procurarémo* (dans une comédie vénitienne), mais dans les auteurs je trouve aussi *e : vederà*, *averà* G. R II 4, *camerièra* Z 125, *magnerà* Z 127 (mangerà), *magnerémo*, *goderémo* G R I 5; et toujours un *e* radical ailleurs accentué : *desperà* G. SA (disperáto) cf : *anca per questo no me despéro* B; *devertír* cf. *me devèrto* G. R.

Les syncopes sont aussi rares qu'en italien : *cargár* (caricáre, anc. it. carcáre), *salghér* forme moderne de *saleghèr* déjà cité; *polesín* l'emporte même sur le tosc. *pulcíno*. Quant à *disnár* [1] (desináre, fr. dîner) c'est probablement un emprunt français ou provençal : la forme vénitienne aurait été **desenár* (du l. decēnāre Dz Wb), cf. *vesín* (vicíno).

3. *E* atone médial suivant la tonique *áseno* G. (ásino), *fèmena* G. (fèmmina), *zóvene* D'O, G, Z (gióvine), *òmeni* D'O, G (uòmeni), *vérzene* B (vérgine), *òrdene, desòrdene* G (òrdine, disòrdine), *róndena* B (róndine), *calízene* (suie, de *calīgo* confondu avec *fulīgo*, cf. Msf. Mon. p. 217), *lentízene* B (lentíggine), *rùzene* B (rug-

1. Ce mot n'est usité que dans l'Italie du nord : en vénitien, véronais et mantouan *disnar* (Z 61. 127. 137. 140. 141); dans le lombard de Milan, de Sondrio, de Tessin et de Lugano *disnà* (Z 60. 61. 78. 79); dans le piémontais de Turin, de Casale et de Novara *disnà* (Z 24. 41); dans l'émilien : à Plaisance *disnæ*, à Parme *disnar*, à Fiumalbo *desgnare*, à Modène *disnær*, à Reggio *disnèr*, à Bologne *dsnar* (Z 160. 161. 180. 181. 194); dans le ligurien : à Gênes *disnà*, à Monaco *dernà*, à Nice *dinà*, enfin à Sarzano (près de la Toscane) *disnare* (Z 209. 223. 231. 240); d'un habitant de Bardi (Parme, près de l'Apennin) j'ai entendu *disnare*. Dans tout le reste d'Italie on dit *pranzo*, dans les îles *pranzu* (Z passim), en val. *prųnzŭ*. C'est probablement du français ou du provençal que *disnare* s'est introduit daus le bas-latin, cf. Dz Wb. La vieille forme ital. *disinare* s'approche encore plus du prov. *disnar*; plus tard on a préféré *desinare*, le croyant plus correct, cf. *cerimonia* et *cirimonia*.

gine), *ancúzene*[1] (ancúdine) B, *másena* G. SDP III 5 (mácina); probablement *lésena* (lésina, manque B); *pètene* B (pèttine).

*Làgrema* G (lágrima), *ánemo* B, *ānema* G (ánimo, ánima), *quarésema* D'O 17. Dans *spásemo* G, *batésemo* B se trouve intercalé un *e* qui est devenu *i* en italien.

*Mèdego* Bl., B. (medico), *rústego* G dans *I Rústeghi* (les rustres), *salvádego* (salvático) G, R, *desmèstego* G. R (*de* dans **demèstego* = *dimèstico* pour *domèstico,* a été confondu avec *dis*, cf. *desmentegár* = dimenticare), *pòrtego* (pòrtico) B, *risego* G. F (rísico [2]), *mánego* Z 128 (mánico), *mánega* B (mánica), *pertega* B (pèrtica).

*Undese* B (úndici), et ainsi, *dòdese, trédese, quatòrdese, quíndese, sédese* B; *Adese* G R est un témoignage de la continuité d'*e* atone, puisque la forme latine est *Athĕsis*, l'italienne au contraire *Adige; ástese* B (en ital. selon B *ástice* locusta marina, manque Ff et TB; ordinairement *ástaco* voy. V b), *sálese* (salcio, l. salix salĭcis), *sélese* (l. sĭlex sĭlĭcis, voy. *salizar* ci-dessus), *púlese* (púlce l. pūlex pūlĭcis), *félese* (felce, l. fĭlix fĭlĭcis).

Ici également bien des italianismes se sont introduits dans le dialecte : *vérgine, ánimo* à côté de *vérzene, ánemo;* toujours *tèrmine* B, *sètimo, último, lustríssimo* G, B; *átimo* (et *átomo*) B; *catòlico, publico, prática, prèdica* B; *sòlito* Z 123, G, B; *mèrito, ábito, súbito* G, B; *nòbile, útile* B G. On voit par les auteurs que les italianismes s'introduisent surtout par les classes lettrées, mais qu'ils finissent par pénétrer jusqu'au peuple. L'avocat vénitien de Goldoni cite le terme vulgaire *fia d'ánema* [3], mais il dit lui-même *ánimo, tèrmine, máscima* etc. Anciennement on disait *zúdese* B (giúdice), *zudegár* B (giudicáre) : l'avocat de Goldoni n'en connaît plus que les formes italiennes. Autrefois on disait *débele, fièvele* B: Goldoni dit comme en italien *débole, fièvole;* anc. vén. *nòbele, útele,* aujourd'hui *nòbile, útile* comme en italien.

Beaucoup des formes vénitiennes citées plus haut sont le fidèle écho du latin populaire. Il est probable que le peuple romain de toute ou presque toute l'Italie a dit **ănĕmos, ănĕma*, cf. le grec ἄνεμος; la prononciation aristocratique a pu pénétrer dans les régions centrales, mais hors de là l'antique forme populaire a dû

1. M. Mussafia Rmg. § 103 dérive le faentin *incozan* de **incudinem* (pour *incudem*) mais cette forme n'explique pas le *z*. Il faut supposer qu'on a formé en outre **incuginem*, qui a donné en vén. *ancuzene* comme *aeruginem* a donné *ruzene*. Pareillement le milanais *incüsgen* est analogue à *rüsgen*. Quant au piémontais *ancüso*, il faut peut-être l'expliquer de **ancüseno* comme *aso* de *aseno*. Pasquali, Diz. piem., le dérive du partic. lat. *incusus*.

2. « RISICO, voce meno nobile e meno usata che Rischio » Ff. Voc.

3. *Figlia adottiva, detta volgarmente fia d'anema* Av. I 3; III 2.

persister. Que des formes pareilles ont continué de vivre surtout dans le Nord déjà au commencement du moyen-âge, c'est ce que prouvent les exemples cités au chap. III d'après M. Schuchardt : or elles vivent aujourd'hui dans le peuple vénitien. Il faut en conclure que ce n'est pas l'ĭ du latin classique qui se soit affaibli en *e*, mais que c'est l'ĕ du latin populaire qui est continué.

Devant *r* le dialecte change *e* en *a* : *zúccaro*, *pévaro* Z 126, *cámara* B; dans *árzare* (árgine, l. agger) Dz. Wb. voit avec raison un reste vénérable du latin archaïque qui a dû dire **arger* [1]. Cependant on rencontre aussi des italianismes : *cámera* Z 128, *òpera* Z 127, G. R; *máschere* [2] à côté de *máscare* G; cf. *ánera* [3] (ánitra) Z 127, B. Seulement dans les infinitifs *a* ne paraît jamais : *èsser* (essere), *ríder* (rídere) Z, B, G.

On voit par tout ce qui vient d'être dit que le vénitien n'est pas plus que le toscan porté à syncoper les proparoxytons : quelquefois le vénitien a même l'avantage sur celui-ci comme dans *púlese*, *pélese*, *sálese*, *sélese*.

4. A la fin des mots *a* et *i* persistent toujours et se démontrent par là comme les voyelles les plus énergiques : quelquefois seulement on trouve *e* au lieu de *i* : *assáe* (assái, l. ad satis Dz); *úte* d'après B du latin *uti* : *ute mi* (come io), peut-être un latinisme? Il est probable que hors de la flexion cet *e* final a été autrefois plus fréquent, qu'on a dit p. e. *quase* : dans les sources qui me sont accessibles je ne trouve que *quasi*, *squasi* G, B.

*O* et *e* tombent après *n* [4] dans des paroxytons : *pan* (pane), *vin*

1. Pour *r* M. Diez compare aussi le vén. *arfiare* (l. adflare), et le bas-latin *armessarius*; on pourrait ajouter le vén. *arlevar*, si ce n'était une dissimilation comme *vorla* (vuole Ella, vuol la); l'italien *allevare* vient du lat. *elevare* et non de *adlevare*, voy. Dz Wb I.

2. MARGARITA *maschere, che ve domanda.* — LUCIETTA [sa fille] *mascare, che la domanda!* (R II 9).

3. Dans les dialectes de Trente et de Sondrio *anedra* Z 111. 59. Ce *d* a été élidé comme dans le vén. *pare*, *mare*, *paron* etc.

4. Cet *n* devient alors vélaire : *pañ*, *viñ* comme dans *tengo* ou dans l'allemand *denken* (voy. L. Havet, ces mém. II 77). J'ai entendu des Milanais prononcer tout-à-fait de même : *tri de pan*, *tri de vin e tri de codeghin* (trois sous de pain, trois de vin et trois de saucisson), Bd. Sg. I 5 dit vaguement que le lombard occidental a « varii suoni nasali SIMILI ai francesi. » Il est possible qu'il y ait plusieurs variétés du son nasal. Dans le lomb. oriental les nasales deviennent muettes : *ma* (mano), *tat* (tanto) etc. Bd. l. c. 6. Quant au *n* piémontais je n'ai pas eu l'occasion de l'observer; Pipino dans sa grammaire p. 11 en donne une description insuffisante : « La nuova *n* è una spezie d'*n*, la quale in gran parte si perde in bocca nel pronunciarla : ed in vero ella si pronunzia ritraendo il labbro inferiore colla bocca alquanto chiuso, e sensibile azione del naso, come in *barona*, *mani* » etc. Cet *n* est toujours suivi d'une voyelle; comparez la description que donne Fernow

(vino) Z *bele conversazion* (plur.) G. SDP. II 14, *se el me dise tantín, mi ghe respondo tantòn* G. R I 6; de *tantín* (tantíno) on peut former le double diminutif *tantinín* D'O, 9; G. SDP. III 1; *tantòn* est un augmentatif (*tantóne) comme *benon* (benóne). *E* final tombe parfois après *r* et *l* : *furór* (furóre), *amár* (amáre), *sentír*, *vedér*; *pontuál* Z (puntuále), *essenziál*, *el sol* Z. Mais de l'*e* flexif le dialecte ne saurait se passer : du moins j'ai toujours vu *le ore, le cose essenziale* etc.

Par un changement qui n'est pas phonétique mais flexif *e* devient *o* et *a* dans *grando*, *granda : un signor grando... el mio dolor xè tanto più grando del too* G. MS I 15, *canal grando* G. SDP II 14; *la xé tropo granda* G R III 1; *o questa xé granda* B. cf. en turinois *maman granda* (grand'mère) Z 25. Le dialecte a échangé une flexion assez rare pour les désinences les plus fréquentes. C'est ce que font les dialectes de Pise, de Lucques, de Sienne et d'Arezzo quand ils disent *il gióvano*, *la gióvana* Ff. UT. 762. 763. 764. 767. Dans ce mot par contre le vénitien garde son *e : un zóvene;* au féminin *son più zovene e più bela de ela* G R II 2. C'est sur le même changement que repose le fém. français *grande* (anc. fr. *grant*). Le substantif isolé *la máno* est devenu pareillement en florentin *la mana*, plur. *le mane* Ff. U. T 757 (« pronunzia della plebe più vile » ibid. 758), formes que ridiculise Goldoni [1]. Comp.

p. 362 de la prononciation génoise : *pena* se prononce *pẽ-na*, comme une voyelle nasale suivie d'un *n* dental. Du *n* final Pipino dit qu'il a un son « quasi simile alla suddetta *n* ». Fernow p. 368 ne fait que l'observation générale : le piémontais a « das *n* mit dem Nasenlaute » c'est-à-dire des voyelles nasales. Comme Fernow observait généralement bien les sons, je ne doute pas qu'il n'ait raison ici. Ce sont probablement les voyelles nasales du piémontais et de l'émilien de Parme et de Modène qui ont amené le *n* final du lombardo-vénitien. Dans le midi de la France et à la frontière linguistique orientale du français, on prononce d'après M. Bergaigne (ces mémoires II 31) la résonnance nasale après la voyelle. Il m'a paru entendre plusieurs prononciations dans le midi de la France. Le peuple paraît ne pas connaître les voyelles nasales du français : dans son *entendéts, entendés* il prononce un *n* dental (alvéolaire); s'il faut parler français, il dit *entendez-vous* avec le même *n* dental, ou *vin* avec le *n* vélaire qu'il possède dans *vènga* (prononcé comme en italien et en espagnol) comme le son de sa langue le plus rapproché du français, ou enfin il s'efforce de reproduire la voyelle nasale sans y réussir complètement, et il prononce *vin* comme *veŋ* avec isolement du *n* vélaire extrême (*anusvāra*), voy. l'intéressant article de M. L. Havet dans ces mémoires II 78. La plupart des étrangers de race germanique prononcent *veṅ*. En Espagne j'ai entendu des habitants de l'Andalousie et de l'Estremadura prononcer *enfiṅ* : c'est l'écho des voyelles nasales du Portugais.

1. G. T. I 11 : « È vero che i Lombardi non han lingua perfetta;
Ma studiano gli autori, scelgon di loro il buono;
Dei vizii della lingua spregiudicati sono.

ce que dit M. Havet (ces Mémoires II 17) du latin *nurus* et *domus*. Le vénitien a des changements analogues dans les substantifs *nevódo* (nipote), *róndena* (rondine). On peut aussi comp. l'italien *lavóro* (l. labōrem); cependant ce mot a pu être formé du verbe *lavórare*, cf. *ristóro*. Encore je remarque *a* final dans les adverbes *donca*, *anca*, *gnanca*, *volentera* G, B. C'est peut-être l'analogie de *fora*, *ora*, *ancora*, *prima* qui a amené les autres formes en *a*.

5. *O* atone précédant la tonique persiste : *comandár incomodár* B. Dans des cas isolés il devient *u* : *cussí* G, Z, B, D'O (così [1]), *pussíbile*, *impussíbile* G, B; ce changement est causé par l'*i* accentué de la syllabe suivante comme dans *cusína*, l'ital. *cucina* etc. En outre on trouve *cugnà* (cognàto), forme commune aux dialectes cisalpins et à l'espagnol (*cuñádo*); seulement le lombard, le piémontais et l'émilien des anciens duchés de Parme et de Modène prononcent *u* à la française : *cügnà*, fém. *cügnáda*. Une forme **cugnatus* paraît donc avoir existé déjà dans le bas-latin, du moins dans certaines parties de son domaine.

On voit une trace d'un autre changement dans *sofegár* B, G (soffogáre) ; je n'en connais pas d'autres exemples. C'est une dissimilation des deux *o*.

6. *O* atone suivant la tonique persiste : *incòmodo*, *távola* comme

Non dicon la *mi* casa in vece della *mia;*
La *mana* per la *mano* non corre in Lombardia. »

1. Je préfère la dérivation de *eccum sic* que repousse M. Diez à celle de *aeque sic* (Dz Wb) qui conviendrait mieux au sens d'*aussi* qu'à celui d'*ainsi*. *Cosí* est à *eccum sic* comme *questo* à *eccum istum :* le sens est tout-à-fait analogue. Dans le sicilien *accussí* je vois non pas une prosthèse, mais un changement de la première voyelle comme dans l'espagnol *aquel*. Le type **accosí* est devenu en émilien *acsí* à Parme et à Reggio, *acsè* (*acsé?*) à Modène, à Bologne et à S. Marino, *csè* (*csé?* à Plaisance Z 158. 159. 174. 175. 191. 326; *acsí* encore à Casale (Piémont) Z 35. 39, et à Mantoue Z 59. J'explique de même l'ancien français *eissi*, plus tard *issi*, de **eccosi*, **ec'si*, cf. *eissir*, plus tard *issir* de *exire*. Le synonyme *insi*, fr. mod. *ainsi* correspond au lombard *insci* usité à Milan, à Sondrio, à Lugano Z 54. 59. 73; dans le Tessin *isci* Z 72, à Brescia *isé* (Melchiori), *issé* Bd. Sg. 167. Je regarde cette forme comme ayant subsisté à côté de l'ancien brescian *icsi* Bd. Sg. I 164, cf. Dz Wb art. *cosi*. Ne pouvant concilier *cosi*, *acsi*, *icsi* avec *insi*, *insci*, *isé*, je cherche pour le dernier mot une autre origine : je propose de le dériver de *en sic*. Si *en* a persisté caché dans l'esp. *elo* (ellum = en illum) Dz Gr II [2] 466, il a pu se maintenir aussi sous une forme moins obscure; peut-être même à lui seul, dans le sicilien *ani* que M. Diez l. c. dérive du grec ἠνί. — Les langues germaniques nous présentent une analogie dans l'allemand *dieser*, le norois *þessi*, n. *þetta*, dans les inscriptions runiques *sási*, fém. *súsi*, neutr. *þatsi*, cf. le gothique *sa*, *so*, *þata* et *sai* ἰδοῦ = *se* abrégé de *saihv* (= sehv), impératif de *saihvan* (voir). Voy. M. Sophus Bugge dans *Tidskrift for Philologi og Pædagogik* IX 111 ss.

en italien. Cependant le verbe *sofegár* a son substantif correspondant *sòfego* B. Il se pourrait qu'on trouvât aussi **incòmedo* dans l'ancien vénitien.

7. *A* atone pénultième se change quelquefois en *e*, voyelle favorie du vénitien : *cánevo* B (l. cannăbum = cannăbis), *bálsemo* B (bálsamo, bálsimo), *stòmego* B, G : on s'attendrait à trouver aussi **mònego* (mònaco), mais on ne trouve que *mònico*, forme savante tirée du bas-latin *monicus* Schuchardt Vok. I 193. D'ailleurs je trouve beaucoup d'*a* : *plátano*, *òrfano*, *árgano* B ; *sábado* à côté de *sàbo* [1].

8. L'accent me semble avoir un peu plus de force en vénitien qu'en toscan, en ce que les voyelles accentuées des syllabes ouvertes s'y allongent sensiblement plus, ce me semble, que dans le dialecte florentin. Non-seulement les Vénitiens disent *bēlo*, *āni* où les Toscans s'appuient plutôt sur la double consonne : *bello*, *anni*, mais aussi *siōri*, *xè vēro, i canāli* tandis qu'en toscan ces voyelles, quoique accentuées, sont brèves ou peut s'en faut, comme en espagnol les voyelles accentuées sont sans aucun doute brèves et non longues, comme on l'a toujours enseigné jusqu'ici : il me semble qu'on n'a qu'à entendre dire *señores* pour s'en convaincre. Il est vrai que la plupart des étrangers prononcent *señōres*, mais à tort. — Le plus juste pour le vénitien serait peut-être de dire : « voyelles demi-longues ».

Nous ne jetterons qu'un coup d'œil rapide sur les dialectes intermédiaires entre le vénitien et le lombard : c'est que les sous-dialectes vénitiens ne diffèrent pas essentiellement de leur type.

Le PADOUAN autant que j'en puis juger d'après les brefs échantillons que donne Fernow 417-418, semble encore plus favoriser *e* atone : non-seulement il dit *affenía* (finíta, vén. *fenía*), *verzenella*, *zovenítti* (vén. *zovenéti*), *zòvene, ánemo*, mais encore *defferínzia* (vén. diferènza, anc. vén. *deferenza* B. Suppl.), *delúbio* (vén. *dilúvio* D'O p. 9, manque B), *squase* (vén. *squasi* G. R) = *quase* avec prosthèse d'un *s*.

Ainsi le *quase* de Tite-Live qui a continué de vivre au moyen-âge (voy. II, III), existe encore dans le pays natal de l'illustre historien. C'est un témoignage puissant pour la continuité de l'*e* atone depuis l'antiquité.

Le dialecte de BELLUNO (Z 133 ss.), sans être tout à fait aussi conséquent, présente à peu près les mêmes traits : *recòrdete* (ricòrdati, vén. *ricòrdete* Z, mieux *recòrdete*, *arecòrdete*), *menès-*

1. Cette mutilation singulière paraît née de la suppression de *d* : *sábado* aura donné d'abord **sábao*, puis **saboo*, *sabo*.

*tra* (vén. *manèstra*, rarement *menèstra*), *fenì*, *vedèl*, *crestál*, *te destracherà* (vén. inf. *destracárse* se reposer, de *stracco*) — avec *i* : *vizín* (vén. *vicín*, anc. *vesín*) *dimán* (vén. *domán* Z et *dimán* B).

Devant *r* ce dialecte hésite : 1. *parché*, *zarvèla*, *parmète*, *cardènza* (vén. *cradènza*) — mais *servì*, *servitóri*, *serén*, *perucchièr*, *fermà*, *zercà*. 2. *ostaría*, mais *saverà*, *averá*, *meteró*, *magnerà*. 3. Seulement *cámera*, *ánera*, *òpera*, *zúchero*, *pévér*, *ríder*, *intènder* : *a* est donc à peu près restreint à la syllabe initiale.

En outre je trouve *e* atone dans *fèmena*, *dóvene* [1] (vén. *zóvene*) — mais *ordine* Z 137, *ordinà* Z 133; encore *e* dans *mánego* Z, *rústego* Frn. 428. — *O* atone est traité comme en vénitien.

Le dialecte de TELVE in Valsugana (vallée de la Brenta, non loin de Trente) ne diffère guère du précédent; *e* se trouve un peu plus constamment : *ordene*, *ordeno* — mais *ordinargio* Z 142, *callighero* Z 134 (vén. caleghér), ainsi que *a* devant *r* : *camara*, *anara*, *opara*, *zúccaro*, *pévar*, *ridar*, *cosar* (cuòcere l. cŏquere), *savarà*, *magnaré*. — *O* atone est devenu *e* dans *comedà* (accomo-

1. Ce *d* provient d'un *dy* (y = y anglais, ailleurs changé en *dj* (notation française) et devenu *dz* en vénitien. Ce *d* est restreint à un petit groupe de dialectes : dans celui de Belluno je trouve encore *mèda* (mezza, l. media), *dontar* (giuntare), *dogo* (giuòco), *durà* (giurato); dans celui de Telve in Valsugana (Z 132 ss) *mèda*, *dovene*, *dogo*, *dà* (già, l. jam), *do* (giù, l. deorsum, b. l. josum), *ardènto* (argènto). Encore dans le « cremasco rustico » je trouve *doen* (giovine) Bd. Sg. I 50, tandis que dans la ville de Crema on dit *zoen* Bd. ibid. 51). Le provençal connaît aussi ces trois développements : le son régulier de *j* et de *g* doux y est *dj* qui devient *dz* en bas limousin et en auvergnat, voy. Dz. Gr. I 412; c'est aussi la prononciation qu'enseigne M. Mistral dans sa Mirèio (avis sur la prononciation provençale); chez Arnaut Vidal on trouve *d* dans les mots isolés *ditar*, *denolh* pour *gitar*, *genolh* (Paul Meyer cité par Diez ibid.). Le grec nous offre aussi une analogie frappante. L'indo-européen *Dyāus* devient régulièrement Ζεύς, en béotien et en dorien Δεύς; *jugam* (l. jugum) ζυγόν, béotien δυγόν; μᾶζα (de *mag-ja, *mad-ja) béotien et mégarique μᾶδδα etc. Curtius, Grundzüge d. griech. Etym.2 547 ss. — D'ailleurs il n'est pas sans exemple que le mouvement du son *y* se soit arrêté à *dy*. D'abord en vénitien *zoggia* (giòja) se prononce à peu près *dzodya*, *voggio* (voglio) comme *vodyo* etc. Le germanique *ya* (oui) devient en suédois quelquefois *dya* quand on le prononce avec emphase, comme je l'ai entendu plusieurs fois, tandis qu'en bas allemand on entend *dja*, *dza* et *ja* (notations françaises), voy. Curtius Grundzüge d. griech. Etym.2 551. Il en est de même du *g* doux ou palatal : dans le dialecte norvégien de la côte S. O. j'ai entendu souvent *rüddyen* pour *Ryggjen* (all. *der Rücken*), cf. l'anglais *ridge* prononcé *ridj*. Dans les dialectes suédois de Finlande le norois *gefa* (all. *geben*) devient *yeva* ou *dyeva* (voy. Thomsen, Den gotiske sprogklasses indflydelse paa den finske, p. 46). Le son *dy* ne diffère guère du *d* mouillé du russe; par l'élévation de la langue les deux sons sont presque fondus en un seul.

dáre), *comeda* (accòmoda) : telle a bien pû être aussi l'ancienne forme vénitienne.

Le dialecte de VÉRONE présente en principe la même forme, mais d'après l'échantillon donné par Z 133 ss.[1] avec moins de constance : *destèndeghe* (distèndivi), *piovesinava* ital. *piovigināva*, mais aussi *pioveggināva*), *desmentegarte* Z cf. *imbombegar, slofegar* Psq. 144 — mais *i* dans *sicúro, finì, vizino, minestra* Z 139, *minèstro* Psq. 144 (ital. mestola, romajuolo), *bisogna* Z. Je trouve *e* dans *zovene, ordeni* Z 143, *omeni* Psq. 79, *piàdena* (tafferia) Psq. 79 peut-être du l. patĭna; *astese Z* (comme en vénitien) — mais à côté de *ordine* Z 137. 143, *ordinàdo* Z 135.

Devant *r* : 1. *parché, cardènza* — mais *serén, zervèl, servir*. 2. *vedarémo, savarà* — mais *gaverà* (avrà), *osterià*. 3. *bàvaro, letare, sùcaro, pévar, ciàciare*[2] (chiácchiere) — mais *opera, cāmera*.

1. J'ai encore trouvé quelques formes chez Pasquini, *Unificatione della Lingua in Italia* (Psq.).

2. Déjà en vénitien le groupe *ky* prend un son de transition, où le premier élément ressemble plus à *t* qu'à *k*, et le second est le *Ich-laut* des Allemands, le χ palatal du grec moderne. C'est aussi le son du *k* suédois dans *kær* (cher), *kinn* (joue, l. gena), et du dialecte norvégien de la côte S. O., tandis que le son ordinaire du norvégien est identique au χ palatal, et que le danois a maintenu *k* palatal (égal au *k* allemand dans *kind*). Comme le son suédois prépare la transition à *tch* dans l'anglais *chin* (menton, all. *kinn*), ainsi la prononciation vénitienne de *chiacchiara* nous explique le véronais *ciaciara*, le milanais *ciaccera*. M. Fuchs a méconnu le son vénitien et suédois en le décrivant comme *kch* (Ueber die sogenannten unregelmæssigen Zeitwœrter etc. p. 151). Ce son diffère très-peu du *t* mouillé ou palatal du russe p. e. dans дать (daty) donner : on expliquerait peut-être plus simplement le procédé phonétique dont il s'agit en disant que *k'* (*k* palatal) est devenu *t'*, puis *tch*. — Dans le friulan cette prononciation est venue affecter aussi le *c* guttural (vélaire) suivi d'un *a* : *chiase* (casa), *chiamp* (campo), *chiarn* (carne), *io chianti*, formes que j'ai entendu prononcer comme en vénitien *vecchio* etc. Dans le « Grœdnerisch », sous-dialecte tyrolien, on écrit *tgiamp, tgiavall, tgern, tgiante* (Stengel), ce qui doit représenter le même son. Dans l'Engadine on écrit *charn, champ, chavaigl* (Stengel); d'après M. Fuchs p. 251 *ch* marque ici le même son qu'en vénitien. Dans le « Oberhalbsteinisch », sous-dialecte roumanche, la prononciation palatale affecte aussi la voyelle suivante : *stgelà* (scala), *tger* (caro), *tgesa* (casa), *tgern* (carme), tandis que *a* persiste après d'autres consonnes, voy. Schuchardt, Ueber einige Falle bedingten Lautwandels im Churwalschen p. 7. 10. Dans les différents sous-dialectes du Tessin on peut observer tous les degrés de cette échelle phonétique : *carn, chiarn, chiern, chern, cern* (carne); *cauz, chiauz, cheuz, ciauz* (« calzoni », du l. *scalceu*); *cavra, chiavra, chevra* (capra) etc. Bd. Sg. 11; Z 71. Il est probable qu'il faut expliquer pareillement le *ch* du français dans *champ, chèvre* etc. En anc. fr. *c* précédant *e, i* a dû avoir d'abord le son *tch* comme en italien : ce son se sera introduit aussi devant *a*. Puis *tch* se sera changé en *ts* (écrit toujours *c*) devant *e, i* par un affaiblissement fondé dans la nature

Passons ensuite au dialecte lombard. Nous prenons pour son type le MILANAIS [1]. Encore plus constant que le vénitien dans sa prédilection pour *e* atone qu'il maintient généralement même devant *r*, il a sur lui le désavantage d'avoir perdu toutes les voyelles finales excepté *a*. Le lombard du moyen-âge pour lequel j'utilise les excellents travaux de M. Mussafia, n'en était pas encore là : en ce qui concerne les voyelles atones, le vénitien et le lombard formaient alors un seul et même type phonétique.

Aujourd'hui plus éloigné que le vénitien du type toscan, le lombard en a su rester plus indépendant, et il a mieux assimilé les mots introduits.

1. *E* atone initial : *besogna* Bd. Sg. I 115. 125; P 24. 310 (bisògna), *denānz* P 22 (dinánzi), *devènti* P 315 (divento), *desdott* P 85 (vén. *disdoto*), *fenèstra* Ch, i *genœcc* P 314, *on* [2] *genœcc* P 237 (mais *genœgg* P 159; Ch. a l'un et l'autre; *in genuggion* P 137. 176), *mesüra* P 141 (misúra), *mesürà* Ch (misuràre), *preson* P 366 (prigióne), *regordet* Z 62 (ricòrdati), *renegá* P 334 (rinegáto, rinnegáto), *resegà* P 291 (l. resĕcāre, it. segáre), d'où *El Resegon* (montagne près de Milan [3]), *rezév* Ch (ricèvere), *rezevü* P 313 (ricevúto), *resposta* Ch (risposta), *respettà* P 347, *respètt* P 77, *següra* P 98 (sicúra), *segü* Ch (scure).

Correspondant à un *ĭ* latin : *biscott* P 205 (biscòtto), *desgrazia* P 76 *desmentegà* P. (vén. desmentegár), *descors* P (discórso), *menèstra* Ch, *deligenza* Ch, *lenzœ* Z 62, P 365 (lenzuòlo), *prestin*

palatale de ces voyelles : historiquement nous ne connaissons que ce son qui s'est maintenu dans les mots romans de l'allemand; devant *a* au contraire le son *tch* s'est maintenu longtemps et continue encore en anglais.

1. Pour le milanais mes sources ont été Biondelli, Saggio sui dialetti gallo-italici (Bd. Sg.). — Cherubini, Vocabolario Milanese-Italiano (1839-1843) avec supplément (1856) (*Ch*). — Carlo Porta, Opere Complete, Milano, Paolo Carrara 1865 (P). Je l'ai cité par pages. — Zuccagni p. 52 ss (Z). — Pour l'ancien milanais Mussafia, Darstellung der altmailændischen Mundart nach Bonvesins Schriften (*Msf. Bonv.*); pour la langue littéraire de Fra Giacomino (que j'appelle pour abréger l'ancien véronais littéraire) Mussafia, Monumenti antichi di dialetti italiani (*Msf. Mon.* — Pour marquer les sons étrangers à l'italien j'emploie *œ* (fr. eu), *æ* (son intermédiaire entre *a* et *e*), *ü* (fr. u). — Obs. *c* ou *cc* final se prononce *tch*, *g* ou *gg* final pron. *dj*; *sc* pron. *stch*; *sg* devant *e*, *i* comme *j* français. J'écris *á* pour *a* long accentué (comme Bd.) etc.

2. Les Milanais écrivent *on*, *ón*, et *ón* : la dernière notation employée aussi par M. Biondelli, est préférable, si l'on ne veut pas écrire *u*, car le son est identique, ou peut s'en faut, à celui d'un *u* italien. A l'état accentué il devient *vün*, *vüna* Bd. Sg. 21, cf. *l'é tüttüna : fortüna* P 19. *Vün de quel paés là; vün di servitor* Bd. l. c. 36, *a vün per ün* ibid. p. 124.

3. Voy. Manzoni. Promessi Sposi, p. 1. cf. pour le sens l'esp. *sièrra*, le catalan *Montserrat*, du lat. *serra*.

Ch. (four, l. pistrīnum); *sendvra* [1] Ch (sénapa) à un ī latin : *fenì* Ch (finíre) *fenitíva* P 23, *fegürdss* Pp [2] p. 72, *vesín* P 93. 108.

Les italianismes sont moins fréquents qu'en vénitien. Cependant ils ne sont pas très-rares non plus. A côté des formes énumérées Ch. donne *misüra*, *bisogn*, *riposta*, *rispètt*, *sicür*, *minèstra*, *diligenza*, *rizev* et *ricev*, et comme prononciation « dei più colti » *finì*, *finèstra*. Dans P je trouve *bisogn* 259, *bisogna* 160, *risposta* 259 *divozion*, *division*, *ritrātt* 291, *rispett* 121, *finestron* 154. 155 (finestróne). Ch. supp. 260 reproche au poète Rajberti comme « neologismi italici non affatto inusitati tra noi » les formes *disperà*, *sminuí*, *riposà*, *bisogna*, *finilla*, pour lesquelles « nel schietto milanese anche odierno » on dit *desperà*, *smenuì*, *repossà*, *besogna*, *fenilla* (finírla). Dans Z *sicür*, *finii* 54, *minestra* 58, *diligenza* 60, *ricév* 60, *minestrinn* 62. Toutes ces formes sont des néologismes, et ne sont pas fondées dans la prononciation du peuple. Il en est autrement pour quelques mots isolés, où *i* est la seule forme usitée : *biccièr* P 230 (bicchiere, probablement de βῖκος Dz Wb ; Ch. écrit *biccér*), *sidella* Ch. (l. sĭtella, dans le Haut Milanais *sïella* Ch.); *mità* P 113. 235. 265, Z 52 (metà) tandis que *metà* = moglie Ch. (probablement par imitation des auteurs italiens et français). Dans P et Ch je ne trouve que *figüra*, *figürdss*. Quelquefois apparaît une certaine affinité entre *i* et *n* : d'abord les composés de *in* comme *intènd*, *ingannà*, *impienì*, *impiègh* (cf. *imbriāgh* = imbriáco), puis *inscì* cf. l'anc. fr. *insi*; *scinivèlla* Z 58, *zinivèlla* P 170 (cervella, cervello) cf. *tinivell*, *tinivèlla* = trivèllo, l. terebellum. Ici on peut aussi classer *hin* (pour *en*, anc. mil. *en*, ital. *enno* pluriel calqué sur *é*, est) comme ce mot se trouve le plus souvent à l'atone. C'est probablement aussi le contact de *n* et de *s* qui fait préférer *nissún* (Z 56, Ch) = l'ital. *nissúno* à la forme *nessúno* qu'on se serait attendu à retrouver en milanais, cf. *i* pour *o* dans *nisciœla* (nocciuòla) Ch, de *nos* Z 62 (écrit *nos* Z, *nós* Ch). De même le mil. choisit *i* dans *incüsgen* (incudine), tandis que le vén. dit *ancúzene* (ancúdine). Le mouvement contraire de *e* (*i*) en *a* est très-rare devant les nasales : *stantà* à côté de *stentà* Ch (stentáre), *lampidézza* P 345 (limpidézza).

Devant *r* le milanais maintient généralement *e* : *serén* Z 52, *servitór*, *servitù* Z 56, *perché* Z 56, *fermá* Z 54 (fermato) etc. Je trouve *a* dans *marènda* P 118, *sargènt* P 99 (it. sergènte du fr.

1. *R* intercalé comme dans l'ital. *anitra, anatra,* dans plusieurs dialectes *anádra.*

2. Par *Pp* je désigne une petite édition de Porta : Poesie in dialetto milanese di Carlo Porta, edizione corretta sul primo testo originale, Milano, Francesco Pagnoni (sans date).

*sergent*, cf. l'anglais *sergeant* prononcé *sârdjent*), *arpegà* Ch (erpicáre).

2. *E* atone médial précédant la tonique : *ordenári* P (ordinario), *strasordenari* Bd. Sg. I 123, P 24. 265. 459, (*straordenari* Pp. 14), *petenà* ou *peccenà* Ch (*pettinare*); *giovenott* Ch, *omenòn* P 312; *somenà* Ch (semináre); *rondenín* Ch (rondiníno), *stermenà* P. 110. 117 (sterminàre). *Aneminna* (it. animetta) Ch.

*Meneghin* (probablement = *Domeneghín*, Domenichíno : masque [1] milanaise; « fra noi equivale a Milanese, e propriamente a un del volgo » Ch), *codeghín* Ch (cotichíno), *medegà* P. 168. 173. 320 (medicáre), *pertegà* P 101 (perticáre = abbacchiare), *mastegà* Ch (masticáre), *fantastegà* P 61 (fantasticáre), *rampegà* P (rampicáre), *prategà* P (praticáre), *caregà* Ch (caricáre), *scaregà* P 259 (scaricáre), *scortegà* (scorticáre), *desmentegà* P, Ch.

*Poresín* Ch. (pulcíno vén. polesín), *püresín* Ch. (*pulcino, it. pulcerella, piccola pulce), *moresín* P 107. 345 (mollicíno, vén. *molesín*, cf. l'archaïque lat. *mollicīna* espèce d'étoffe molle (Freund); en ital. on dit *mollicèllo*, l. *mollicellus* Catulle), *medesína* P 466 (medicína).

*Dessedà* P 88 (destare, probablement de **dis-cĭtare* [2] pour excĭtare; d'après Dz Wb de *de-excitare*), *messedà* P 103. 346 (mestare, probablement de **miscĭtare* [3] formé comme le b. l. *discĭtare* cité Dz Gr II 401), *ospedá* P 150 (*ospitale*, mais généralement *ospedale*).

*Crocefiss* P 497 (crocifisso), *sacrefizi* P 311 (sacrifizio).

Dans les formes énumérées on trouve rarement *i* : *giovinòtt* Z 60, *straordinari* Ch, *sacrifizi* Ch; pour d'autres mots je ne trouve que cette voyelle : *induvinà* P 366 (cf. *induvin* indovíno) *esaminá* P 365, mot savant; presque toujours devant *m* : *animal* Ch, P 267, *spasimà* Ch, *settimana* Ch, P 495 (*settimanna* P 81), *tradimént* P 116, *compliment* P 233, *moviment* P 122, *testimóni*, *matrimóni*, *zerimóni* P 233; devant *t* : *servitór* Z 56, P 162, *traditóra* P 294 (traditòra, traditríce); *capitá* P 319 Z 58 (capitáto), *merità* Ch (meritáre), *segnità* P 291; *caritá* P 499 (carità), *veritá* P 228,

1. Sur ce personnage inventé au XVII[e] siècle voy. Bd. Sg. 98. Le mot est souvent employé pour « dialecte milanais », cf. *gloria del lenguagg noster meneghin* P 285.

2. Généralement on explique ce mot par *de-excitare*. Il me semble plus simple de supposer que *ex* a été remplacé par *dis* comme ayant moins de corps que celui-ci. On trouve *dis* au lieu de *in* dans *disutile*, mil. *desutel* (l. inutilis); l'ital. *scipido* (l. insipidus) s'explique par le parm. *dsèvod*, le plaisantin *dscvad* = *dis-scipidus.

3. Puisque **mixtare* n'existe pas non plus en latin, je préfère une dérivation qui maintient la régularité phonétique, si évidente ailleurs, du milanais.

*vanitá* P, Ch, *santitá* P 165, *barbaritá* P 335 (esp. barbaridád), *infamitá* P 116, *abilitá* P 167. Quant à *veritá* etc. il paraît qu'ici tous les dialectes sont d'accord; en mantouan *vritá* Z 63, en plaisantin *vritæ̀* Z 162. On doit probablement expliquer *mitá* par l'analogie de ces formes. Devant *c* : *fabricà* Ch, *giüdicà* Ch, formes évidemment savantes.

Devant *r* le dialecte hésite : *liberà* P 315, *materāzz* Z 62, *poverétta* Ch, *operá* Ch, *desperà* Ch — mais *a* a fini par l'emporter : *avaró* P 335 (avrò), *avarà* P 321, *vedaró* P 335, *savaró* P 338 (saprò), *mettarà* P 346, *pensaró* P 314, *andaró*, *ballarèmm*, *sonaràn* P 313 *ostaría* P 53, *camarér* P 53, 126, *cantarín, ballarín* P 199, *mascaré* P 103.

Le milanais est généralement très-peu enclin aux syncopes, comme le prouvent surtout les formes *poresín*, *dessedà*, *messedà* vis-à-vis de l'italien *pulcíno*, *destāre*, *mestàre*. Pour *caregà* on dit *cargà* « in alcune parti del contado » Ch. Dans des cas isolés seulement le milanais a des syncopes non partagées par le toscan : *somnà* et *sonà* (« fra' contadini dell' alto milanese » Ch. pour le mil. *somenà*, qui vient de *semenà* = semináre); *masnà* P 61 (macináre, vén. *masenār*), *asnón* P 347 (vén. *asenón*), *lüsnāda* P 274 (lampo susseguito da tnono » Ch, non pas de *lux nata* d'où le dérive le *varron milanes*, mais de *lucináta, *lucinare cf. le lat. *lucinium* [1] cicindela), *morisnà* Ch. (« ammolire », serait en vén. **molesinār* cf mil. *moresín*, vén. *molesìn* : ici même un *i* ailleurs accentué a été syncopé). On voit qu'il y a une espèce d'attraction entre *s* et *n* : pour les joindre le dialecte supprime exceptionnellement la voyelle du milieu. Je note en outre *majstá* P 535 (*majestà,* aujourd'hui *maestà*).

3. *E* atone médial suivant la tonique : *Asen* P 11 (ásino), *argen* Ch (árgine) *òrden* P 311, *róndena* Ch (róndine; chez P en style burlesque ou argot pour *ronda* p. 12. 365), *gióven* Bd. Sg. 36 (gióvine), fém. *gióvena* P 340, *fèmena* (usité seulement chez les campagnards du Haut Milanais Ch, ailleurs *donna*), *i òmen* P 79 (uòmini), *nomena* P 320 (nòmina), *pèten* ou *pèccen* Ch (pèttine), *incüsgen* P 52 (vén. *ancúzene*), *rüsgen* P 241 (vén. *rúzene*), *gratitüdena* P 535, *similitüdena* P 174, *vérgen* Ch (vérgine), *còffen* P 195 = *cofen* Ch (còfano de κόφινος, fr. coffin), *tèrmen* P 100 (tèrmine), *vèrmen* P 59 (verme).

1. Il est vrai que ce sens s'éloigne beaucoup de celui du mot milanais : je ne le cite que pour rendre plus probable un verbe dénominatif **lucinare* ayant le sens d'abord de « luire » puis de « éclairer, faire des éclairs », cf. pour le sens l'italien *lampo,* l'esp. et pg. *relampago* Dz Wb.

*Anem* P 17 (ánimo), *ánema* P 86. 311, *lácrem* P 335 (lágrime) suppose le sing. *lácrema* (manque Ch), *spásem* Ch., *battésem* P 276, *prossem* P 52, *centésem* Ch, *ültem*, fém. *ültema* P 88, *mínem* P 198, *minema* P 321, *lüstrissem* P. 11. 226. 418 (illustríssimo), *lüstrissema* P 37. 322, *vüssüstrissema* P 20 (siennais *vosustrissima* Z 285) *bellissem* P 162. 226, *ümilissem* P 162, *solennissem* P 418.

*Caregh* P 98 (cárico), *carega* Ch, *nadega* Bd. Sg. I 92 (nática) *pèrtega* P 314, *pèrsegh* P 106 (pesca, pesco), *mänegh* P 78 Z 62, *mànega* Ch, *tónega* P 471 (tónaca, l. tunĭca), *selvädegh*, *salvädegh* Ch, *colega* plur. *colegh* P 166 (còlica, manque Ch), *músegh* Bd. Sg. 117 (músico), *mèdegh* P 166 (mèdico), *céregh* P 136 (chièrico), *zerúsegh* P 115 (cerúsico, cirurgo), *ostrega* Ch. (òstrica), pl. *ostregh* P 168, *scomünega* P 155 (scomúnica), *chimega* P 466, *anatomega* P 466, *spotegh* P 366 (dispòtico), *cattolegh*, *cattolega* : *büccolega* P 166, *prategа* : *gramatega* P 545, *risegh* : *tisegh* P 545, *pramatega* P 546, *pübblegh* P 21, *tattega* P 31, *ünegh*, fém. *ünega*, P 31, *lünategh*, fém. *lünatega* P. 111.

*Abet* P 107 (àbito), *gómbet* [1] P 125. 315 (gómito), *sübet* P 76, *sòlet*, fém. *soleta* P 274, *descognet* Pp. 63 (ignorant, Ch. suppl., cf. l'esp. *desconocido* inconnu), *mèret* : *pretèret* P 59, *spiret* P 343, *strèpet* P 12, *a proposet* P 314, *sproposet* P 203. 230, *crédet* P 30, *transet* P 66.

*Tèved* P 26 (tièpido), *ümed*, fém. *ümeda* P 140; *graveda* Bd. Sg. 122; *ameda*, dim. *medinna* (vén. *amia*, l. *amĭta*, anc. fr. *ante*), cf. Bd. Sg. 58; *limped* P 531, écrit *limpet* P 310 = Pp. 294.

*Anes* Ch (ánice), *forbes* [2] Ch (fòrbice), *güdes* P 36, *indes* Ch, *scimes* P 320 (címice), *püres* Ch, dans le Haut Milanais *püles* Ch (pulce), *oréves* Ch (oréfice); *ündes? óndes?* (undici, manque Ch; anc. mil. *undes* Bonv. Tt. str. 29, brescian *œndes*, plaisantin *œndas*), *dodes* P 156, *trédes*, *quattordes*, *quindes*, *sedes* Ch, P.

*Güübel* P 96 (giúbbilo), *ütel* Ch, *inütel* P 330, 344, *desütel* (« disutilaccio, uom da nulla » Ch, *possibel* P 336, *impossibel* P 54, *insofribel* P 251, *immobel* P 226, *nobel* Ch, *ümel* P 93, *simel* Bd. Sg 116.

Quelquefois dans ces mots on trouve aussi la voyelle italienne : dans Ch. *anima*, *ordin*, *sübit*, *vérgin; vergin* aussi P 241; P 275

1. En arétin *gombeto, gombito* Ch. Ce *b* serait-il le *b* du lat. *cubitus ?* Mais dans l'anc. mil. on trouve *gomedhe* Msf. Bonv. 17, ce qui rend cette possibilité moins probable.

2. « Voce contad. » Ch, à Milan *fores*, dim. *foresètta*. Anc. *forfexe* Bd. Sg. 91 (*x* = *s* doux). Le vén. *forfe* a dû être antérieurement **forfese* qu'on peut inférer de l'augmentatif *forfesona* B. En val. *foarfeci* Dz Gr II 314.

fait dire à Junon *verissim*, *ezzelentissim*, *battésim*, mais « tutta la brigata » des dieux inférieurs s'écrient : « *nun battésem?* » Je trouve *descognit* P 98, mais ici Pp. qui a quelquefois des formes plus populaires lit *descognet* (déjà cité). Ch ne connaît que *lacrima*, mais le pluriel *lăcrem* est dans P et Pp.

*E* persiste devant *r* : *pover* P, *povera*, *camera*, *opera*, *zücchér*, *péver* Z.

Les syncopes sont aussi rares que devant la tonique : voy. *püres*, *púles* (vén. *púlese*) contre l'ital. *púlce*, *persegh* contre *pesca*. C'est pourquoi le mil. s'en est tenu à *salvàdegh* comme le vén. *salvadego* et n'a pas accepté la forme contractée représentée par l'ital. *salvaggio* [1]. Seulement entre *s* et *n* la syncope s'est généralement opérée : *masna* P 61 (mácina), *lésna* Ch (lésina), *asna* Ch (ásina); *carisna* Msf. Mon. 217 (vén. *calizene*), *pürisna* P 319 (l. *prurīgo* modifié d'après *púres?* ou dissimilation simple ?), *el se morisna* P 319 (s'ammollisce, de *morisnà* qui vient à son tour de *moresin* :

1. On peut se demander comment il faut expliquer au juste ce procédé phonétique. Il me semble qu'il faut partir de la forme *salvadego* et supposer une métathèse en **salvadgeo* qui a donné régulièrement *salvaggio*. De même pour les autres langues romanes : en esp. p. e. il faut expliquer *salvaje* etc. par les formes en *adego* de l'anc. portugais Dz Gr. II 310. D'un côté cet *adego* a donné **adgeo*, **adje*, *aje*; de l'autre et surtout, ce me semble, dans des mots savants ou d'un caractère officiel l'espagnol a gardé une forme plus voisine du latin : comme l'italien dit *camarlingatico*, *terratico* etc. l'espagnol dit *almirantadgo*, *-azgo*, *mayorazgo* etc. La terminaison *aje* a été réservée à des mots plus familiers : *salvaje*, *viaje*, *cordaje*, *lenguaje*, *ventanaje* etc. Je ne puis croire avec M. Diez que des mots d'une empreinte si populaire aient été introduits du catalan ou du provençal. Les formes *domatge*, *oratge*, *paratge* de Maria egipciaca ne prouvent pas une provenance provençale : ce sont les formes communes à plusieurs langues romanes; *t* me semble plutôt fondé sur une orthographe étymologique que sur la prononciation : les Catalans écrivent *salvatje* mais ils prononcent toujours *salvadje* (*j* prononcé comme en français, non comme en esp. moderne). *E* final pour *o* n'est pas sans exemple en espagnol : outre l'anc. *miege* (cat. et prov. *metge*) qui est d'une formation analogue (*médico-*medego-*medgeo*), il a des formes comme *duende* (domitus) à côté de *duendo*, *bispe* à côté de *obispo* (it. *vescovo*), *cobre* (cuprum), *tilde* (titulus), *guante* (it. *guanto*), *convite* à côté de l'anc. *convito*, *rescate* (it. *riscatto*). La forme portugaise en *agem* témoigne aussi pour une forme **adge* commune au groupe ibéro-provençal. La consonne palatale a pu affecter la voyelle suivante à peu près comme en slave, où *yo* devient toujours *ye* (voy. Schleicher, Formenlehre der kirchenslawischen Sprache p. 83) p. e. *dobroye* (bonum) de *dobro-yo*. — Dans l'anc. esp. *bevragio* cité par M. Diez (esp. mod. *brebaje*, it. *beveraggio*) il faut peut-être voir un reste isolé de la forme antérieure **adgeo*. — Pour en revenir au milanais je remarque que comme tous les dialectes italiens il répugne moins aux syncopes opérées devant la tonique : voilà pourquoi il dit *mangià* et non **mandegà* [**mandügà*] comme on pouvait l'attendre : déjà chez Bonvesin *mangiar* comme *svengiar* Msf., le dernier mot manque chez Ch (b. l. *vindecare*, val. *vindecà*).

ici une voyelle ailleurs accentuée est élidée, parce qu'ici comme souvent les formes verbales à flexion accentuée ont déterminé les autres, cf. Msf. Bonv. 1*. Le mil. a d'autres syncopes en commun avec l'italien : *limosna, limœsna* Bd. Sg 120 (anc. it. *limosna*); *medèmm* (medésimo) repose sur l'anc. *medesmo* Msf. Mon. 217 (anc. it. *medesmo* et *medemo*. Devant *r* je trouve le seul *fœdra* Z 54 (*fodera,* mais b. l. *fodrus*, goth. *fōdr*). Devant *l* je trouve *sterla* Cb (stèrile), déjà chez Bonv.

4. A la fin des mots ordinairement toutes les voyelles tombent à l'exception de *a* : *el vent,* plur. *i vent*; *la donna,* plur. *i donn* [1]. Il est très-rare que *i* reste : *quanti basitt* (« quanti bacini » petits baisers) P 321; *quanti personn* Bd. Sg 36; *squasi* P 291 Z 54, mais on dit aussi *squas* Ch, Frn. 377. Seulement la première personne des verbes finit toujours en *i* comme dans d'autres dialectes : *mi vè paghi*, *insegni*, *compri*, *mangi*, *corri*, *bevi*, *scanni*, *squarti*, *impicchi*, *fô tütt quell che te pias* P 339. (Les monosyllabes comme *fô* font exception.)

Quand par cette apocope deux consonnes seraient mises à découvert, dont la dernière est une nasale ou une liquide, le milanais, qui trouve ces groupes trop durs à prononcer, en écarte la difficulté de deux manières :

1° Il maintient les finales *o* et *i* ou change *o* et *e* en *a*: *infèrno* P 245 ou *infèrna* P 255. 499; *invèrno* P 154 ou *invèrna* P 285; *corno* Ch, *ón corna* P 255 [2]; *retorna*, *ritorno* Ch, *ritorna* P [2], Ch, *intorna* Z 62 P 411 (intórno); *forno* Ch, *el forna* Z 58; *pèrno* Ch, *giorno* Ch; *la carna* P 259; *spasmo* Ch; *palmo* Ch; *salmo* P 137, *salma* Ch; *olmo*, *olma* Ch ; *colmo*, *colma* Ch; *mąrmo* Ch ; *merlo : gerlo* P 205, *on merla* P 76, plur. *merli* P 136; *orlo* P 126. 2° Il achève l'apocope en intercalant un *e*, ce qui a lieu surtout devant *r* : *pader*, *mader* Z 56, *olter* Z 60 (pour *alter* de *altro*), *agher de zeder : Peder* P 205, *negher* Ch, *venter* Ch, Bd; *la fever* P 165. Ici le brianzuolo, sous-dialecte du milanais, nous offre la forme plus ancienne *oltro*, *negro* etc. et par l'analogie de ces formes encore *ventro*, *sempro* Ch. Suppl. 291. Ensuite *e* est intercalé entre *s* et *m* comme *i* en italien : *spasem* (à côté de *spasmo*), *battésem*.

Le changement de *e* final en *a* n'est pas restreint aux cas énumérés : il a lieu partout où le dialecte trouve nécessaire de marquer un mot comme féminin ; d'abord toujours dans les adjectifs :

1. C'est cette forme qui fait dire aux Milanais qu'ils n'ont pas de genre, ce qui pour le singulier n'a pas même l'apparence de la vérité.

2. Travestie de « Lasciate ogni speranza » etc. :
*Gent che passè no lüsinghev on corna*
*De trovagh el calesti de ritorna.*

*granda* P 60. 115, *giovena* (déjà cité), *regola generala* P 20, *a la materiala* P 311, *pü granda e pü eleganta* : *porta trionfanta* P 289; *parnonzia milanesa* Bd. Sg I 98 (cf. esp. *francesa*, *inglesa* etc.). Substantifs : *carna, pürisna*, *carisna, similitüdena, gratitüdena* (cités plus haut); *fevera* P 194 (à côté de *fever*). Tandis que *prūrīginem* a donné *pürisna* et *calīginem carisna*, le mot *incüsgen* qui est aussi féminin (*incüsgen drizza*, *torta* Ch) a suivi l'exemple de *rüsgen* qui est masculin (*ciappà.el rüsgen* Ch).

Le milanais favorise *a* final dans les adverbes un peu plus que le vénitien : il a non-seulement *donca*, *volentera* (« che i contadini dicono *ontéra* » Ch cf. *vontera* chez Bonv. à côté de *volentera* Msf.), mais aussi *semma*, *insemma* (*sieme, insieme). J'ai cherché à expliquer ce phénomène en traitant du vénitien : on pourrait aussi regarder cet *a* comme forme féminine, vu la prédilection des dialectes pour des tournures comme celles-ci : *la va benon* P 315, *mej d'inscì la po minga andà* P ibid; *l'é vera; el vera?* ou seulement *vera?* Z 54; *l'é tüttüna* P 19 c'est toute une (chose) ». En italien : *come è andata? la finisce male. O bella!* etc. Il se pourrait que la distinction des adjectifs et des adverbes fût assez effacée en milanais à cause de sa pauvreté en désinences.

5. *O* atone précédant la tonique persiste généralement : *coménza*, P 274, *comanda* Z 60. Dans quelques mots il devient *e* : *comedà* P 345 (accomodare) à côté de *incomodà* P 274, Ch; *soffegà* Ch (soffocáre, soffogáre), *redónd* P 314 (esp. *redondo*). De l'élargissement de cet *e* provient *a* dans *sparposet* Bd. Sg. I 114; P 17, où Pp a *spreposet*, tandis que la forme ordinaire des deux éditions est *sproposet* (sproposito), et probablement dans *aragosta* qui est la forme dominante de l'émilien, comparé avec *aliusta* qui prévaut en toscan [1] : le mot est identique au français *langouste*, à l'esp. *langosta* et vient de *locusta* [*marina*]. Il est probable que tous ces changements proviennent d'une dissimilation des deux *o* contenus dans ces mots. Mais *a* devant *r* apparaît aussi ailleurs : *parcúra* P 98, *parnónzia* P 103; Bd. Sg. 98.

Rarement *o* (passé par *u*) devient *ü* : *cüntà*, écrit *cuntà* Z 60,

1. Dans tous les deux avec de petites modifications : à Parme et à Borgo taro *aragosta* Z 159, plaisantin *aragusta* Z 158, modénais *ragusta* Z 178, mais à Fiumalbo *aligusta* Z 179, bolonais *alliusta* Z 193, comme à Cortone *aliusta* Z 262, à Sienne *ariusta* Z 283, florentin et pisan *aliustra* Z 282. 283. (Cf. l'anglosaxon *loppestre*, anglais *lobster*). Dans le napolitain *ragosta* reparaît Z 351, tandis qu'à Foggia on dit *aliusta* Z 390; en sicilien de Palerme *alaústa* Z 407; en sarde et en corse la forme *aligusta* prédomine (Z, Spanu). A Lucques seul je trouve *logusta* Z 248. Je crois que c'est en passant par *e* que *o* est devenu *i*.

Ch, P 19. Le lat. cognātus devient généralement *cügnâ* Ch, fém. *cügnāda* Ch, mais Z 56 écrit *cognada*, et un Milanais que j'avais prié de me lire le passage prononçait cet *o* comme un *u* italien, et le marquait, pour plus de sûreté, d'un circonflexe. Voy. plus haut.

6. *O* atone suivant la tonique persiste généralement, mais il tombe quelquefois, surtout par dissimilation : *comed* P 21. 94. 118, *incomed* P 36, *sòffega* [1] (« ghe sòffega la vos ») P 103 (sòffoga); *teolegh* P 121 (teòlogo). Ces *e* sont des produits de dissimilation, par laquelle ces mots obtiennent des désinences plus familières au dialecte. En outre le milanais dit *àtem* P 15, Ch; *attem : sbattem* P 100 (*àttimo* de **attemo* pour *atomo*, comme le tosc. dialectal *incòmido* provient de **incomedo* pour *incomodo*); 3ᵉ pers. plur. des verbes *vœ́ren* Bd. Sg 113 (vogliono), *lèven* ibid. 119 (levano), *daven* ibid. 120 (dávano).

7. *A* atone précédant la tonique devient quelquefois *e : reson* P 15. 315, *segrestia* [2] P 121, *secrísta* P 53 (ital. *sagrísta* = sagristano), *menemàn* P 155 à côté de *manaman* Ch (a mano a mano, cf. *amman ammano* Tancia I, 1 cité par Ch); *lampedàri* Ch (lampadario Ff. Voc.).

Ce changement est de rigueur après la tonique : *bálsem* Ch (bálsamo, bálsimo); *àrghen* Ch (árgano), *orghen* P 284 (òrgano), *orfen* Ch (òrfano), *témpen* P. 290, *platen* Ch; *Stèven* Bd. Sg. 116 (Stèfano, anc. fr. *Estièvenes*, G. Paris, Accent latin p. 25, d'où l'anglais *Stiven*, écrit *Stephen*); *stomegh* P 311, *fondegh* Ch (fòndaco), *monega* [3] P 471 (mònaca), *fidegh* [4] Z 58 (fégato); *aneda* Ch.

1. En italien on prononce *sòffogo* malgré le latin *suffōco* (mais *affògo* = l. *affōco*; l'indication du présent manque dans Ff. Voc. d. Pronunz. En milanais les présents paroxytons paraissent rares : *tel méritet* Ch (te lo mériti), mais *meritta* P 312 = *meritta*, cf. *dübitta : vitta* P 189; *bàrzega* P 179, *bàrzeghi* P 96 (bazzica, bazzico), mais *barzéga* Ch, *rampéghi* P 237, *pességa : spantéga* P 53 (*pessegà* = *spessegà* = *spessecare* Vite SS. PP. I, 1, cité Ch, ital. *spessicare*; *spantegà* est presque identique au fr. *épancher* = *expandicare Dz Gr. II 398), *desséda : provéda* P 117, *dessédi : vedi* P 281; *ordènna : scènna* P 105. Le milanais semble donc préférer la manière provençale, catalane et espagnole d'accentuer le présent des verbes.

2. *Sagrestia* P 384 est corrigé en *segrestia* dans l'Errata.

3. L'ancien masc. *monego* (Bonv.) a été remplacé par *frà* :

*Insalatta de frà, bombon de monegh*
*Fan semper dorì el stomegh.* (Ch.)

4. Parmesan *fidegh* Z 159, plaisantin *fidagh* Z 158, romain *fédico* Z 307, abruzzais *fèteche* X 361; le bolonais *féghet* Z 193, modénais *feighet* Z 178 en donnent la phase antérieure. A Naples on dit *fecato* dont Z 350 ne donne pas l'accent; calabrais et sicilien *ficatu* Z 380. 407; en sarde central (de Logudoru) *fidigu* Z 432, méridional *figàu* (Spanu), septentrional *figgatu* (ibid); en corse *fégatu* Z 460. 468.

vient probablement du lat. *anătem* et non de **anĭtem* (CorssenAusspr. II 368), parce que dans le brescian qui n'a pas comme le plaisantin l'habitude de changer *e* atone en *a*, on dit *ànada; làmpeda* P 15 (lámpada); *sàbet* P 108. 110 (sábato); *cànev* Ch (l. cannăbum) à côté de *cànov* ibid.; *càneva* Ch (cánova, l. canăba).

*A* devient exceptionnellement *ü* dans *lümènt* P 117, *se lümènta* P 102 (anc. *lomento* Bonv.; *a* est affecté par la labiale *m*, comme *e* dans *somenà*).

De syncopes je ne connais que celles-ci : *segla*, *segra* Ch = ségala, ségale, lat. *secăle*, val. *secáre* (accentuation latine maintenue comme dans *ficát*) ; en mil. le mot a aussi une forme masculine *ségher* Ch; *sparǵ* (spáragio, vén. *spareso*, *sparese* B).

8. Je remarque une fois pour toutes, que *u* latin et italien persiste presque sans exception dans tous les dialectes. En lombard et dans l'émilien de Plaisance et de Parme comme dans le piémontais *u* devient *ü*, ce qui ne lui ôte rien de sa force de résistance.

9. J'ai pu observer que le milanais allonge encore plus que le vénitien les voyelles accentuées, non-seulement devant les nasales : *tânt* [1], mais aussi ailleurs : *piœv*. Malheureusement je n'ai pu l'observer suffisamment pour en donner les détails.

Nous jetterons maintenant un coup d'œil sur l'ancien milanais du XIII[e] siècle chez Bonvesin, illustré surtout par M. Mussafia, et après lui par M. Lidforss [2]. La forme phonétique est ici ordinairement plus conséquente encore que celui du dialecte moderne. Il est vrai qu'il y a quelques petites divergences. Ainsi on trouve quelquefois des syncopes où le dialecte actuel a la forme entière : à côté de *femena* on rencontre *femnа* Msf. 23, cf. brescian et piémont. *fomna; dexme* (décime), aujourd'hui [3] *désem ?* Pour *stavre* (cf. l'ombr. *stafli*), *caritevre* (caritévole) etc., d'après Msf. § 132 la forme constante de ce suffixe (pourtant *tristàbel* se trouve), il faut considérer : 1° que la syncope était bien plus facile quand la

1. D'après Bd. Sg. I 5 la voyelle serait ici nasalisée comme en français. Selon moi, le *n* reste dental, mais il perd une partie de son articulation en ce que la langue ne ferme pas entièrement le passage de l'air. C'est la même prononciation qu'on entend en polonais devant les dentales : *pęta*. Ce que perd la consonne est gagné par la voyelle qui s'allonge. En lombard oriental le dernier reste de la nasale disparaît : *tât*.

2. Le savant professeur suédois a publié dans la Scelta di Curiosità Letterarie le *Tractato dei misi* d'après un ms. découvert par lui à Tolède; je le marque *Tt.* M. Lidforss a eu l'extrême obligeance d'en mettre un exemplaire à ma disposition.

3. Pour « dixième » je ne trouve que *quell di des* Ch. Du reste P écrit *settim* (settimo) et non *settem*. Cela semble indiquer que les ordinaux latins ne sont guère familiers au peuple.

voyelle finale n'était pas encore apocopée ; 2° que dans le Tt on trouve écrit constamment *caritevere*, *convenievere* rimant avec *recevre* str. 87 : on a donc prononcé *caritevre*, mais l'orthographe en indique la phase antérieure ; *fievre* à côté de *fievere* prononcé de même str. 171 (*k'è fievere cosa e seno*, 7 syllabes). Aujourd'hui ces formations, réléguées à la campagne, prennent de nouveau un *e;* on en trouve des traces encore chez Porta : *intendéver* P 164 ; c'est comme de *nivol* (núvolo) on trouve chez les campagnards une forme *nüver*, *niver* Ch, dont la dernière se trouve P 290. Puis chez Bonv. on trouve *desedrar*, aujourd'hui *desiderà* Ch, mais c'est là probablement une forme savante ; *adoltro* Bonv., semble aujourd'hui perdu. Mais d'autre part Bonv. a *aspere* pour l'italien *aspre*, et *pegero* pour l'italien *pigro* (*pigher* Ch, est savant); si Bonv. a prononcé *aspere* et non *aspre*, il faut comparer l'italien *aghero* du lat. *acrem*, tandis que *alacrem* a donné *allegro*. Bonv. a encore *arma*, l'anc. it. *alma*, l'esp. *alma*, forme qui a peut-être été commune à tous les dialectes à côté de *anema*, *anima* [1], puisque on trouve *arma* même en sicilien qui de tous les dialectes incline le moins aux syncopes. On remarque enfin *dexnor*, *desnor* (disonore) : aujourd'hui *desonór* Ch; cette forme aura développé par dissimulation la forme accessoire **desenor*, qui a donné le *desnor* de Bonv., cf. *disnor* MPS. 371, *disinor* 159, *innorare* 328 = a. fr. *henorer*.

La principale différence qui distingue l'ancien milanais du moderne, c'est qu'il gardait encore toutes les finales vocaliques atones. Cependant il avait déjà commencé à les apocoper : d'abord après *n*, c'est dans Tt la seule apocope qui se trouve à la rime : *vesin* : *pizinin* : *fin* : *fantin* 10, *cristian* : *sopran* : *man* 26, *cason* : *rason* : *bon* 33 etc. Ensuite après les liquides comme en italien, surtout dans la poésie : *sol*, *pur*, str. 7 *arbor* 54 etc ; après d'autres consonnes : *quant* 8, *anc* 17, *undes* 29, *gli subject* 122. Enfin ces consonnes peuvent tomber elles-mêmes, et la parole devient une « voce tronca » : *so* (suolo), *ma* (male), *qua* (quale), *nos* (nostro) *caló* (calore), *sudó* (sudore), *senté** (sentiero), *mesté* (mestiero); infinitifs : *cantà*, *mentì*, *ri*, *mette* et *métt;* voy. l'édition de M. Lidforss p. 80. On voit ici déjà les formes modernes.

Il est probable que *e*, comme son plus faible, est tombé plus souvent que les autres voyelles. Chez Bonv. *e* devient quelquefois *o* ou *a*, mais c'est là un changement flexif, non phonétique : *fiumo*, *prencepo* ; *dolento* — *specia*, *temperia*, *celesta*, *comunamente* Msf.

1. Que *alma* ait été la seule forme populaire, c'est ce qui est difficile à croire.

§ 80. Nous connaissons déjà ce phénomène. Il en est un peu autrement pour le véronais littéraire, où l'on trouve non-seulement *flumo*, *maro*, *nomo*, mais encore *la famo*, *la leço* (legge), *la nevo* etc. Msf. Mon. p. 120. Je crois que c'est là une orthographe conventionnelle et artificielle qui ne représente pas la véritable prononciation. Probablement *e* s'était le premier assourdi et affaibli, c'est pourquoi, quand il fallait l'écrire, on se trompait facilement de voyelle et on en mettait une plus caractérisée. Il faut bien noter que ceci n'est pas l'usage de Bonvesin. De pareilles formes factices on peut fournir plusieurs exemples analogues. Dans une « mattinada » écrite en dialecte rustique du XVIII[e] siècle par Larghi, Bd. Sg. 119, on trouve : 1. *ol polmono*, *ol fidego*, *fœgh ardento*; 2. *la morto*, *la bona notto;* 3. les inf. *desperaro*, *vedéro*, *diro*, *sentiro*. Mais il faut remarquer que tous ces *o* apparaissent ou à la fin des vers, ou à la césure. Le dialecte avait sans aucun doute apocopé toutes les finales excepté *a* (comme tous les dialectes lombards à celui de Lodi près, Bd. Sg 8) et excepté le cas traité au n° 4 ; mais on avait besoin de rimes féminines, et on ajoutait des *o* à tort et à travers. Il se peut aussi que les campagnards voulussent donner un air de langue littéraire à leurs poèmes, et que Larghi ait imité ce système Chez Porta c'est ainsi que parlent les Milanais illettrés qui tâchent de parler italien : *in nomo de la legge* P 13 *mi sonto omeno d'arma*, *de grando valoro* 315. A Naples j'ai entendu des gens du peuple qui s'efforçaient de parler comme il faut, dire *un meso* pour *un mese*, parce que la vraie prononciation du peuple napolitain est *mès'*.

Une voyelle dont il était difficile de se passer, c'était *i* final comme moyen de la flexion. Mais quand par la force fatale de l'accent il fallait le perdre, l'instinct de la langue y avait pourvu : avant de tomber, *i* s'était assimilé la voyelle accentuée précédente. Cette assimilation peut être complète, ou approximative. Ce n'est pas l'adoucissement germanique, mais c'est quelque chose de semblable. *E* latin, ailleurs maintenu, devient alors *i* chez Bonv. : *compreso*, plur. *comprisi, mẹse*, plur. *misi* Tt; *prendo* 2[e] pers. *prindi*; *temeva*, 2[e] pers. *temivi* Msf. § 86. 96. 99; *credemo*, 2[e] pers. plur. *crediti*, de même *reprendite*, *volite*, et apocopé *avì*, *disì* (de **avidi*, **disidi*) Tt. Lidforss p. 88, cf. l'impératif *metidhi* Msf. Bonv. § 96.

*I* bref latin, ailleurs changé en *e*, persiste par une assimilation négative : *questo*, plur. *quisti; quello*, plur. *quilli; infermo,* plur. *infirmi; vergene*, plur. *virgeni; devesse* (l. debuissem), 2[e] pers. *devissi* Msf. § 16. 83. 93. 96.

*O* venant d'un $\bar{o}$ latin devient *u* par assimilation approximative

dans le suffixe *oso : necessitōso*, plur. *neccessitusi*, *besognioso*, plur. *besogniusi*.

*U* bref latin, ailleurs changé en *o*, persiste : *molto*, *molta*, *molte*, mais *multi; rosso*, plur. *russi; fosse* (fuissem), 2e pers. *fussi,* Msf. § 31. 130.

Il reste encore des traces de ce procédé : *poverétt*, plur. *poveritt* P 311, *dodes sonitt* P 459, *quanti basitt* P 321, *sti piccitt* P 340; *omett*, *pett*, plur. *omitt*, *pitt* Ch. Suppl. 272; *parecc*, plur. masc. *paricc* (parecchi) P 138, mais plur. fém. *parecc* Ch. Suppl. p. 261. Dans le brianzuolo *cavèzz* fait le plur. *cavìzz* Ch. ibid. 293. D'autres formes qui ont une voyelle inaltérable, donnent à la consonne finale le son palatal : *on an*, pl. *dü agn* P 311, *tütt*, pl. *tücc i dei* P 274. Plusieurs autres dialectes connaissent ce procédé : en bergamasque *gàt*, pl. *gac;* en friulan *dutt il Friul*, mais *dugg i arbui* (Gortani, Canti friul.); à ce *dugg* cf. le *tugi* de Bonvesin, voy. Lidforss p. 76.

Nous avons vu ce qui distingue l'ancien dialecte du moderne, mais le caractère général du dialecte est resté le même durant tous ces siècles. La forme populaire qui se manifeste surtout par *e* atone, est encore plus constante chez Bonv. qu'en milanais actuel. Nous en donnerons les exemples les plus notables : nous établirons ainsi plus solidement l'unité lombardo-vénitienne, qui est en même temps celle de la plupart des langues romanes avec le latin populaire [1].

*Lagreme*, *lagremando* Bonv. prouve que le *làgrima* de Ch est

1. Quant au lombard oriental, il offre pour les voyelles atones les mêmes traits que le milanais. En voici quelques exemples. BRESCIAN : *desmentegà, desdot, fenestra, genestra* (mais *manestra*) *vedètt, fenit* (mais *vizi* = mil. *vesin*); *metà* (mil. *mitâ*), *becèr* (mil. *bicèr*); *medegà, desedà, mesedà, petenà, ordenare* (mil. *ordenari* = ordinario); *enchœzen* (mil. *incüsgen*), *zuen* (mil. *gioven*), *azzen, rondega*, *œltem*, *œltema* (mil. *ültema*), *batézem, giüdes, œndes, dûdes, mèret, abet*, *sübet* (Bd. Sg. 167), *emprèstet* (Bonv. *prèstedho*), *manech*, *manega*, *desmèstech, salvadech ;* NB Melchiori donne *codéga,* non *codega* comme en mil. et vén., cf. *stomèch* pour *stomegh* dans une « matinada » de 1550, Bd. Sg 164; syncopes : *lemosna, lisna* (mil. *lesna*), *masna, fomna* (mil. fèmena), *somnà* (mil. *somenà*), *somna : fomna* dans « La Messera da-bé » (1554) Bd 165. Finales : *squase* Bd Sg 167 (mil. *squasi* et *squas*). Dans le cas traité au n° 4, le brescian renonce à la finale et se déclare pour l'intercalation : *enturen* (intorno), *atturen*, *coren, envèren, caren, furen*, *culem, ulem*. *Azen* fait au plur. *azegn, orghen orghegn*, *om omegn, coren coregn*. Pour le BERGAMASQUE je ne puis donner que quelques exemples isolés, pris à Bd. Sg : *vedèl*, *fenèstre, segure, zuen*, *urden*, *asen; sœbet* (mil. *sübet*), *œmel* (mil. *ümel*); *inturen* l. c. 155. 159, *infèren* Blanc 646 (mais *infern* Frn 387, *inferno* Bd. l. c. 155). Au plur. *tacc agn* (tanti anni) Bd. l. c. 50.

savant, et que le *lagrema* de P est populaire, cf. le prov. *lagrema* (*ldgrema?* voy. Diez dans le Jahrbuch V 408), valaque [1] *làkrẹmẹ*, plur. *lakremĭ*, *lakreme;* bas latin *lacrema* Schuch II 20. III 171. *Septemana* Bonv. contre le *setimana* de P et de Ch, cf. le val. *sẹptẹmųnẹ* et le bas lat. *septemo* Schuch II 19 III 170, devenu en anc. franç. *sedme* : cette syncope explique aussi l'anc. ital. *semmana*, l'esp. *semana*, fr. *semaine* (*samaine* St Alexis, voy. l'édition de M. G. Paris p. 47). *Matremonio* Bonv. contre *matrimoni* P, prov. *matremoni*, *patremoni*, anc. fr. *matremoigne*, *patermoigne*, *testemoigne*, bas lat. *testemonium* inscr. de Como, port. *testemunho* Schuch. II 21 III 171; *queremonia* ibid. II 20. *Intendemento*, *rezemento* (reggimento), *planzemento* (piangimento) Bonv. contre le *moviment* etc de P, cf. le val. *acoperemųnt* (l. cooperĭmentum), *cẹzẹmųnt* (*cadimentum), *crezemųnt* (*credimentum) Dz Gr II 382-3. Les formes *bruttedhae* (serait en ital. **bruttità*), *cegedhà* (cechità = cecità) Msf. § 132 sont très-remarquables : elles prouvent que tous les mots en *-ità* dont on trouve déjà chez Bonv. comme *verità*, *carità*, ont été introduits de l'italien; cf. l'esp. *ceguedad* (le *cegedhà* de Bonv.), *sequedad* (anc. it. *secchità*, l. siccitatem), *parquedad*, *certanedad*, *novedad;* les syncopes esp. *verdad*, *bondad*, reposent sur **veredad*, **bonedad* qu'on retrouve dans le val. *bunẹtate*, cf. *sẹnẹtate* (anc. it. *santà*, fr. *santé*), *fratzẹnẹtate* (it. *fraternità*), Dz Gr. II 362; le prov. offre toujours la forme populaire : *fermetat, falsetat,* mais *e* peut aussi tomber : *bontat;* de même en anc. français ; bas latin vénitien : *castetate* (inscr. de Fratta) Schuch. II 32; bas latin de la France : *caretate*, *veretate*, *civetate*, *firmetate*, *dignetatem*, *uteletas*, *claretatis* etc. ibid. et III 175. *Fievere* Bonv. vient à l'appui de l'anc. vénitien *fievele*, cf. le grison *fleivels* Dz Wb, de là l'esp. *feble*, le fr. *floible*, *foible*, *faible* Dz ibid.; le bas latin aura nécessairement dit *flebelis*, cf. b. l. *mobele, nobelis, sterelis*, *uteles*, *fragele* Schuch. II 14. III 168. *Prèstedho* Bonv. (prèstito) démontre la forme peu populaire du moderne *imprèstit* Ch, cf. le brescian *emprèstet;* pour juger des formes comme *merità* il faut considérer le val. *kepetà* (ital. *capitare*) Msf. rum. Vok. § 47, *kúgetŭ* (l. cogĭto) § 39, *cercetà* (l. *circĭtare) Dz Gr II 401. Au mil. *meret*, *abet*, *transet* cf. le bas lat. *merĕtis, debĕtas*, *habetare*, *medetare* Schuch. II 31. 34. Je ne trouve en mil. que *cüsidura*, *tessidura* Ch, vén. *cusidura*, *tessidura* B, brescian *cozidura*, *cuzidura*, *tesidura* (Melchiori), mais je ne

1. Pour le valaque il faut noter que *e* s'assourdit souvent en *ẹ* (son intermédiaire entre *é* et *œ*) excepté quand *e* ou *i* se trouve dans la syllabe suivante. Voy. Mussafia, Zur rumænischen Vokalisation § 45 ss. Je marque ce livre : Msf. rum. Vok.

doute pas que *cosedura* etc. n'ait existé, cf. le val. *kusęturę*, *tzesęturę*, *fękęture* Msf. rum. Vok. § 48, prov. *cozedura*, d'où la syncope de l'it. *costura* qui est aussi catalan, fr. *couture*. Ici se rattachent de très-près les mots en *tor* : prov. *conoissedor, teissedor*, *facedor, vencedor, legedor*, esp. *conocedor*, *tejedor*, *corredor*, *hacedor*, *comedor* etc. Dz Gr II 351, cf. le bas lat. *genetor*, *condetor*, *debetor*, *vendetor* (Schuch. II 31-32) : ces formes avaient subsisté dans le langage populaire dès le latin archaïque. — Chez Bonv. on trouve le populaire *hospedhai* (= ospedali) à côté du savant *hospital*.

Dans le cas où le milanais est resté toujours fidèle à lui-même, il est encore plus facile de démontrer que son *e* atone est commun à la plupart des langues romanes. Ainsi avec *orden*, vén. *ordene* cf. l'esp. *orden, ordenar,* bas lat. *ordene*, *ordenare* Schuch. II 22. Avec *omen*, vén *omeni*, cf. le val. *oàmenĭ*, le prov. *omne* (Boèce), bas lat. *homene* Sch. l. c. *anema*, b. l. *anema* Sch. II 19 : l'anc. fr. *aneme* se prononce *an'me* (G. Paris, accent p. 24-26), mais l'orthographe en indique la phase antérieure. *Novissemo*, *bellisseme* Bonv. est la vraie forme pop., quoique *-issim* se trouve plus souvent, chez P *-issem* est constant; grison *carissem*, *charischem* Sch. II 19, b. l. *dulcissemo*, *gratissemo*, *iustisseme* ibid. 18, de là la syncope prov. et fr. *saintismes*, *pesmes* etc.; *prossem* P cf. b. l. *proxemi* Sch. ibid. 19, anc. fr. *proisme*. *Pèten (peccen)*, *petenà* Ch, vén. *pètene*, *petenar,* val. *piéptęnŭ* (it. pèttino), 2e pers. *piépteni*, 3e pers. *piaptęnę* Msf. rum. Vok. § 49. Au mil. *somenà*, *somnà* cf. le prov. *semenar,* le val. *sęmęnà* Msf. ibid. A *mánega* cf. le val. *mųnekę*, Msf. § 38, l'esp. *manga*. A *mastegá* cf. le val. *mésteku* (it. mástico) Msf. § 50, l'esp. *mascar,* fr. *mascher*, *mâcher*. De l'anc. vén. *zudegar* je conclus un anc. mil. **giudegare*, cf. le val *źudecà*, l'esp. *judgar*, *juzgar*. A *dodese*, *tredese* Bonv. cf. le bas lat. *duodece(m) tredece(m)* etc Sch. II 19, le prov. et cat. *dotze*, *tretze* prononcé *dodze, tredze* (comme je l'ai entendu en catalan), Mil. *püres*, vén. *purese,* val. *purece* Dz Gr. II 314. Le val. *soàrece* explique la syncope italienne *sorcio*, comme le val. *pųntece* l'ital. *pancia*. Mil. *ümed*, esp. *úmedo*, val. *umet* Dz Gr II 321, b. l. *areda*, *candedus*, *tumedum*, *umeda* Sch. II 7. 8. III 165. Mil. *ütel*, chez Bonv. *utele*, b. l. *uteles*, anc. fr. *utle*. Le préfixe *dĭs* [1] devient presque partout *des* dans la forme populaire, cf. *desmentegar* etc., en val. *desmuntŭ* Msf. § 43. esp. et prov. *desmentir* etc.

1. Il n'est pas juste de ranger le cas de position dans la catégorie des voyelles longues. Dans la position c'est la syllabe qui est longue, non la voyelle.

Le changement de *a* et de *o* en *e* n'est pas non plus sans retentissement dans les autres langues romanes. Mil. *canev*, vén. *canevo*, val. *kųnepe*, prov. *canebe*, cat. *canem*. Mil *comprà*, it. *comperare*, b. l. *comperare* Sch, val. *kúmperŭ* Msf. § 51. Mil. *sabet*, prov. et cat. *sapte*, val. *sųmbętę*, *sęmbętę* Msf. Mil. *redond*, à la camp. *regond* Ch, esp. *redondo*, pr. *redon*, anc. fr. *reond*, val. *rętundŭ* Msf. § 48. Anc. mil. *seror* Bonv., prov. et anc. fr. *seror* (l. sororem). Le val. *lęcustę* Msf. § 48 et note 74, confirme l'opinion indiquée plus haut, que *locusta* a donné d'abord **lecusta* (*regusta*), avant de devenir d'une part *ligusta*, *aligusta*, de l'autre *ragusta*, *aragusta* dans les dialectes italiens.

Telle est la forme lombardo-vénitienne des voyelles atones : il resterait à considérer les évolutions de ces sons dans les dialectes émiliens[1].

J. Storm.

Christiania, janvier 1873.

1. Après avoir lu le *Rapport sur les Manuscrits d'Arborea* de l'Académie de Berlin, je crois avec les savants allemands que c'est l'œuvre d'un faussaire. Il faut donc rayer les citations d'Aldobrando da Siena. — En lisant les *Saggi ladini* de M. Ascoli, que je reçois à l'instant, j'ai le plaisir de constater que je me suis rencontré sur plusieurs points avec l'auteur. Je regrette de n'avoir pas pu utiliser cette belle publication.

# ÉTUDE DE MYTHOLOGIE GRECQUE

## HERMÈS.

Ἑρμείας (Ἑρμῆς) a été depuis longtemps identifié avec le *Sārameya* sanscrit. Mais si l'on est d'accord sur ce point, il ne semble pas qu'on soit définitivement fixé sur le phénomène que ce nom représentait à l'origine. *Saramā*, d'où Sārameya est dérivé, est pour M. Kuhn une personnification de l'orage; pour M. Max Muller [1], ce n'est qu'une des épithètes si nombreuses par lesquelles les chantres du Rig-Veda désignent l'aurore. De même pour Hermès. Preller [2] le regarde comme un Dieu du brouillard et de la nue, comme la représentation des nuages qui, le matin, obscurcissent l'horizon. M. Cox, dans sa mythologie des nations aryennes, voit dans cette Divinité une personnification du vent. Pour M. Max Muller, Hermès serait l'aurore comme la divinité sanscrite Saramā. M. Louis Ménard, dans son ouvrage sur le polythéisme hellénique, montre qu'Hermès représente le crépuscule. — C'est cette dernière opinion que je crois la vraie et que j'ai l'intention de défendre. Je ne connaissais pas l'ouvrage de M. L. Ménard quand j'ai rédigé le travail que l'on va lire; mais, comme il comporte plus de développements et présente sur certains points quelques aperçus que je crois nouveaux, il ne sera peut-être pas inutile pour éclaircir la question.

Parmi tous les mythes anciens, le mythe d'Hermès est celui qui me paraît présenter l'explication la plus certaine. Comme Janus, comme Prométhée, Hermès représente la lumière crépusculaire. Saramā a le même sens et on pourrait en chercher la démonstration dans les textes sanscrits; mais, bien que dans la mythologie grecque le sens originaire des mythes soit peut-être plus altéré que dans les Vedas, la connaissance plus parfaite que nous avons de la langue grecque nous permet d'interpréter plus sûrement les

1. Nouv. leç. sur la sc. du langage. II, p. 206 de la trad. française.
2. Griechische mythologie.

documents qu'elle nous fournit. Je crois donc que l'on peut étudier directement la légende d'Hermès.

Comme tous les Dieux de la lumière, Hermès est adoré sur les hauteurs, notamment en Arcadie, en Béotie, à Lemnos. A Lemnos, le sommet le plus élevé s'appelle Ἕρμαιον ὄρος [1]. En Arcadie, le mont Cyllène passe pour le lieu de sa naissance.

A quels signes peut-on le reconnaître pour l'aube matinale? Il est le premier des phénomènes lumineux, il devance tous les autres Dieux (*les devas*, les brillans) et notamment Zeus (le grand jour). Il les précède et les annonce; il est donc le messager de Zeus, Διὸς ἄγγελος [2], διάκτορος [3]; son courrier, Διὸς τρόχις [4]; son serviteur, Διὸς λάτρις [5]; le héraut, le messager de tous les Dieux, ἅπασι θεοῖς θοὸς ἄγγελος [6], κήρυξ ἀθανάτων [7]. Ce rôle de héraut, de messager, il le remplit invariablement dans la mythologie grecque. C'est Hermès qui prévient Circé de l'arrivée d'Ulysse [8]; c'est lui qui conduit les trois Déesses sur le mont Ida [9], c'est lui que Zeus envoie à Deucalion après le déluge, etc.[10]. De même qu'il éclaire tous les objets, il éclaire aussi l'avenir, et, comme Prométhée, a le don de la divination. Lorsqu'Ulysse va chez Circé, il lui indique les moyens d'échapper à ses sortiléges[11]; il prévient Egisthe des dangers qu'il court en tuant Agamemnon [12].

A quelle heure naît Hermès? Le matin à la pointe du jour, ἠῷος γεγονώς [13]. Dans le Prométhée d'Eschyle, il est fils de la terre, parce qu'il se lève sur l'horizon. Généralement il est fils de Maia et de Zeus. Maia est devenue la mère par excellence, celle qui accouche. Zeus est son père, parce que Zeus est le type de la lumière; il tiendra de son père son pouvoir lumineux; mais Zeus l'enfante la nuit, dans l'obscurité, au fond d'une grotte, pendant que les autres Dieux et les mortels se livrent au sommeil [14]. Hermès est un tout jeune enfant. Rien n'est charmant comme les vers de l'hymne homérique où Hermès se glisse sans bruit dans la caverne, lieu de sa naissance, passe par le trou de la serrure, à l'instar (dit le poète) du jour naissant qui pénètre par tous les interstices, se couche dans son berceau, se pelotonne sous sa couverture, s'amuse avec les jouets qu'il a inventés. Il est enveloppé de ses langes, et quand Apollon le traîne devant Zeus pour qu'il s'avoue coupable du vol des vaches, Apollon l'emporte tout

1. Soph. Philoct. 1459. — 2. Hom. Od. V. 29. — 3. Hymn. Orph. XXXII, 3. — 4. Eschyl. Prom. 941. — 5. Eurip. Ion. 4. — 6. Hym. Hom. à Hermès, 18, 29. — 7. Hesiod. théog. 938. — 8. Od. X. 277. — 9. Cycl. poét., frag., p. 587. Ed. Didot. — 10. Apollod., I. 7, 2, 6. — 11. Od. X, 281. — 12. Od., I, 28. — 13. H. Hom., 17. — 14. H. Hom., 7.

emmailloté. Né d'hier, faible comme un enfant, dit Hermès, comment ai-je pu commettre une telle action [1]? Et il restera enfant. Il ne faut pas que tu grandisses davantage, dit Apollon. Hermès ne sera jamais que le *petit jour* [2].

On l'appelle le blanc, le brillant Hermès, λευκός, et le coq lui est consacré.

Comme Janus, et par les mêmes raisons, c'est un Dieu du commencement, de la naissance, de la génération. — On dit qu'il naît le dixième mois, c'est-à-dire à la fin de l'année, époque des jours crépusculaires. A Argos, en Béotie, à Athènes, il est adoré en février, au commencement de l'année; on l'adore aussi au commencement de chaque mois : κατὰ μῆνα ἕκαστον ταῖς νεομηνίαις στεφανοῦντα καὶ φαιδρύνοντα τὸν Ἑρμῆν καὶ τὴν Ἑκάτην [3] (Porph. de abst. II-16).

Les populations pastorales primitives l'invoquent pour féconder leurs troupeaux [4]. A Samothrace, à Athènes, ses images étaient ithyphalliques. A Cyllène d'Elide, il était représenté sous la forme d'un simple phallus. Comme Janus, il joue avec les Nymphes et les poursuit de son amour [5].

Sans cesse on le voit figurer à côté d'Athénê. Il est impossible de méconnaître leur ressemblance. Est-ce bien à Athénê que nous devons tous les arts et toutes les sciences? Eschyle en attribue la gloire à Prométhée, mais Hermès la réclame également, et ce qui prouve l'identité des personnages, c'est que dans ce champ immense où s'est exercé l'esprit humain, on n'a tracé aucune ligne de démarcation. Quand tout est obscur et plongé dans la nuit, c'est l'arrivée d'Hermès qui fait apparaître aux yeux tous les objets; il nous les fait découvrir et leur donne pour ainsi dire naissance. Les inventions, les découvertes, les trouvailles sont des dons d'Hermès. Il met au jour les trésors cachés, mais à l'origine ces trésors ne sont autre chose que les objets qui nous entourent, que la nature met à notre disposition et dont la nuit nous empêche de jouir. Plus tard ce sont les objets qu'on trouve sur son chemin qui seront appelés Ἑρμοῦ κλῆρος, *sors Mercurii*. Suivant Apollodore [6], Hermès a inventé les lettres, la musique, la palestre, la géométrie. A mesure que les arts et les sciences se développent, ses services se multiplient. On le regardait aussi comme l'inventeur des nombres, de l'astronomie, de la gymnastique, des poids et mesures, etc. Mais le caractère d'inventeur lui appartient dès le commencement. Comme Prométhée, il a le premier réglé le

1. H. Hom. 376. — 2. H. Hom., 407. — 3. Preller, Gr. myth. I, 299. — 4. Hes. th., 444. — 5. H. Hom. à Aphrodite, 263. — 6. Frag. 30, éd. Didot.

sacrifice. On l'appelle οἰνοχόος, qui fait la libation, et le récit du sacrifice des deux vaches dans l'hymne homérique n'a sans doute d'autre objet que de rappeler que l'honneur lui revient d'avoir le premier immolé la victime suivant le rite. Il partage aussi avec Prométhée la découverte du feu, πρώτιστα πυρήϊα πῦρ τ'ἀνέδωκεν [1], suivant Apollonius, il l'aurait emprunté à Héphaistos [2]. Cette assimilation de la production du feu à la naissance de la lumière crépusculaire existe déjà dans les poèmes sanscrits. Les chantres du Rig-Veda en parlent comme de la naissance d'un enfant; pour eux faire du feu, c'est faire naître un Dieu (une clarté) et quand ils appellent le feu de l'autel le messager, l'esprit ne se reporte-t-il pas à l'Hermès ἄγγελος θεῶν?

Hermès est donc la première lueur du matin, il est aussi la dernière lueur du soir. Les Ἕρμαι que les Grecs plaçaient comme poteaux indicateurs ou autrement ont souvent deux têtes comme le *Janus bifrons*. Parfois on leur donne trois ou quatre têtes, par fantaisie, peut-être lorsque le poteau est placé à la rencontre de trois ou quatre chemins, mais à l'origine il est double et regarde de deux côtés opposés. Sur une corne étrusque du musée grégorien au Vatican, on voit les deux Hermès; l'Hermès du soir est barbu, l'autre, non; celui-ci a des ailes au pétase, le premier n'en a pas [3]. Lorqu'Hermès est représenté avec une seule tête, on lui donne une aile blanche et une aile foncée, un côté du visage noir et l'autre brillant; son pileus est moitié blanc, moitié noir. Il est impossible d'exprimer plus nettement les deux caractères d'Hermès, à la fois précurseur du jour et précurseur de la nuit.

Son principal symbole est la fameuse baguette qu'il porte toujours à la main, la baguette du héraut, κηρύκειον, parce qu'il est le héraut des Dieux, κήρυξ θεῶν. Avec cette baguette, il transforme tout ce qu'il touche; ce qui est noir devient blanc, ce qui est blanc devient noir, il fait succéder la lumière aux ténèbres et réciproquement. *De albis vero nigra et de nigris alba faciebat*, *quod ostenditur per ejus pileum semialbum et seminigrum* [4]. — Son fils Autolycus, le grand-père d'Ulysse, jouit de la même faculté.....

*..... furtum ingeniosus ad omne*
*Qui facere adnuerat*, *patriæ non degener artis*
*Candida de nigris et de candentibus atra* [5].

Hermès est donc à la fois le héraut des Dieux du jour et des Dieux des ténèbres, des Dieux supérieurs et inférieurs : Ζεὺς δὲ αὐτὸν κήρυκα

1. H. Hom., III. — 2. Argonaut, IV, 1137. — 3. Maury. Religions de la Grèce ant. III. 240. — 4. Albricius. Deorum imag. VI. — 5. Ovide. Met. XI. 314.

ἑαυτοῦ καὶ θεῶν ὑποχθονίων τίθησι [1]; κήρυξ τῶν ἄνω καὶ κάτω [2]; *superis imisque deus arbiter* [3]. Avec sa baguette il endort et réveille tour à tour les mortels.

εἵλετο δὲ ῥάϐδον, τῇ τ'ἀνδρῶν ὄμματα θέλγει
ὧν ἐθέλει, τοὺς δ'αὖτε καὶ ὑπνώοντας ἐγείρει [4].

Dans l'hymne homérique, il se frotte souvent les yeux, ce qui peut indiquer ou l'homme qui s'éveille, ou celui qui est pressé du besoin de dormir [5].

Comme représentant le crépuscule du soir, Hermès est le Dieu du sommeil et des songes, ἡγήτωρ ὀνείρων, ὀνειροπομπός. Ceux qui veulent s'endormir le prient de leur procurer le sommeil, d'éloigner les mauvais rêves et de leur en donner d'agréables.

Le matin, il est le messager de Zeus, le soir il est le messager d'Hadès. C'est alors qu'on l'appelle χθόνιος.

Il se plonge à ce moment dans l'océan occidental, il devient le conducteur des âmes, ψυχοπομπός, ψυχαγωγός. L'occident était pour les anciens la grande route des régions inférieures. Les Dieux de la lumière y disparaissaient. Il était naturel de supposer que les hommes, plongés dans la nuit de la mort, prenaient le même chemin. Qui pourrait mieux connaître ce chemin et être meilleur conducteur qu'Hermès ? Il faisait le voyage quotidien des régions inférieures, il y entrait le soir, il en sortait le matin. Il y accompagnait les âmes.

*Tu pias lætis animas sedibus reponis* [6].

Il accompagnait Hercule lorsque celui-ci y descendit. Il accompagne aussi Persephonê quand elle sort des enfers. Les âmes reviennent avec lui à la lumière, de même qu'elles le suivent pour la perdre. Eschyle, dans les Perses [7] dit :

χθόνιοι δαίμονες ἁγνοί, Γῆ τε καὶ Ἑρμῆ, βασιλεῦ τ'ἐνέρων,
πέμψατ' ἔνερθε ψυχὴν ἐς φῶς.

Hermès est le gardien des deux passages dont l'un mène au monde souterrain et l'autre en est la sortie. De là à devenir la divinité qui a sous sa dépendance les routes et les portes, qui guide et escorte les voyageurs, il n'y a qu'un pas. Aussi le désigne-t-on par les épithètes de πυληδόκος, προθύραιος, ἐνόδιος.

1. Apollod. III, 10, 2. — 2. Esch. Chœph., 165. — 3. Ovid. fast., 665. — 4. Hom. Il. XXIV, 343, etc.

5. M. Max Muller fait également observer à propos de Saramâ, que, tandis que M. Kuhn la regarde comme un Dieu du sommeil, certains hymnes la représentent plutôt comme une divinité qui trouble le sommeil (Nouv. Leç. sc. Langage, II, 221.)

6. Horace Od., I. 10, 17. — 7. V. 628.

Il aime *Hersé*, la rosée, car elle se produit le matin et le soir, avant le lever et le coucher du soleil. De cet amour naît Cephale qui, suivant M. Max Muller, personnifie le soleil. S'il est le Dieu des voleurs, ne serait-ce pas parce que le soir est un voleur qui *dérobe* tout à nos regards.

Ces preuves me paraissent plus que suffisantes pour éclairer la personnalité d'Hermès. Sans doute quelques-uns de ses attributs pourraient encore se comprendre s'il personnifiait le vent. Mais le vent n'est pas un phénomène particulier au matin et au soir, le coucher du soleil est au contraire le moment où la brise s'apaise. Pourquoi le vent serait-il le fils de Zeus, le messager des Dieux, l'auteur de tant d'inventions? Pourquoi aurait-il plusieurs têtes? Comment expliquer sa représentation par le phallus? Comment se trouverait-il mêlé au réveil ou au sommeil de la nature? Une raison sur laquelle on a spécialement appuyé, c'est que l'invention de la lyre attribuée à Hermès convient surtout au vent, à cause, dit-on, des sons harmonieux de la brise; j'avoue que cette explication ne me paraît pas concluante. L'invention de la lyre est un mince détail dans la vie d'Hermès. Il faudrait pouvoir expliquer toutes les autres inventions qui sont comptées au nombre de ses bienfaits. La lyre est aussi attribuée à Apollon, comme la flûte à Pan; ces deux divinités ne passent pas pour des personnifications du vent: de même, s'il est vrai que le vent active la combustion, il ne la développe pas, et Prométhée, Hephaistos, qui passent pour avoir appris à l'homme l'usage du feu, n'ont aucun rapport avec ce phénomène physique.

Curtius[1] pense qu'il est difficile d'expliquer les mots ἑρμηνεύς, ἑρμηνεύω etc., en les rattachant à Hermès; je ne crois cependant pas qu'il soit impossible de le faire. Les épithètes d'εὔσκοπος, ὀπωπητήρ qu'on lui donne, indiquent bien nettement le phénomène lumineux personnifié qui éclaire, voit les objets. A ce titre il est προφήτης [2]; nous avons dit que dans l'hymne homérique il a le don de la divination. Suivant Apollodore [3], la divination par les jetons, διὰ ψήφων, est son partage. Son rôle est de rendre clairs les objets et les choses; or, tel est le sens des mots ἑρμηνεύς, ἑρμηνεία, ἑρμηνεύειν, éclaircir, expliquer, *interpréter les événements*, en faire voir le sens et les conséquences. Ἑρμηνεύς a aussi le sens de messager, de guide, de cicérone.

## CADMUS ET HARMONIA.

On rencontre dans la mythologie grecque deux autres noms

1. Griech. Etymol., p. 324, 3e éd.—2. Hym. Orph. XXVII, 4.—3. III, 10, 2.

qu'il est impossible de ne pas rapprocher d'Hermès, je veux parler d'Hermionè et d'Harmonia. Harmonia est l'épouse de Cadmus ; elle est aussi la mère des muses. Hermionè est la fille d'Hélène et de Ménélas; on donne aussi quelquefois ce nom à l'épouse de Cadmus. Ces noms sont tout simplement des formes féminines d'Hermès. Cadmus n'est pas autre chose qu'Hermès déguisé sous un nom étranger; les deux personnages sont identiques. A Thèbes, à Samothrace, Cadmus passait pour être le même qu'Hermès. L'un des Cabires de Samothrace est désigné sous le nom de Κάδμος, Καδμῖλος, ou Κασμῖλος. Ce Κασμῖλος est Hermès suivant le scholiaste d'Apollonius, ὁ δὲ προστιθέμενος τέταρτος Κασμῖλος ὁ Ἑρμῆς ἐστιν. Suivant Eustathe, le même Hermès s'appelle Κάδμος [1]. Casmilos était représenté comme Hermès ithyphallique et les bras levés vers le ciel [2].

Preller [3] cherche à rapprocher ce mot de κόσμος et à lui donner le sens d'ordonnateur, de conservateur. Mais l'opinion qui voit dans Cadmus le mot sémitique *kedem* doit évidemment l'emporter. Car elle explique à la fois l'origine asiatique du personnage et son identification avec Hermès.

La racine *Kedem*, en hébreu, a, suivant Gesenius, le sens de *præire*, *prægredi*, *ut dux*. Cadmus est donc celui qui marche devant, qui paraît le premier, qui, comme Hermès, précède tous les Dieux. *Kedem* signifie aussi *oriens*, *plaga orientalis*, et le dictionnaire de Gesenius rapproche cette observation tirée du Journal asiatique (série 3. T. V, p. 420) qu'une montagne qui porte ce nom s'appelle, dans la langue ehhkili, d'un nom qui signifie le crépuscule.

L'introduction du mot Cadmus dans la langue grecque et du personnage ainsi désigné à Thèbes indique nettement l'existence d'une colonie phénicienne dans cette région. Cadmus passe pour avoir appris aux Grecs l'alphabet, l'exploitation des mines et la métallurgie. C'est en effet aux Phéniciens que les Grecs sont redevables de ces connaissances. Mais faut-il en conclure que Cadmus est un personnage historique? Je ne le pense pas. L'histoire de Cadmus est entièrement fabuleuse, et ressemble aux autres légendes des Dieux grecs. Il poursuit une vache, comme Hermès court après les bœufs d'Apollon. Il combat un dragon comme tant d'autres héros, il est condamné par Zeus à la servitude comme Hercule et Apollon.

La légende des dents du dragon est la répétition de l'histoire

1. Preller. Gr. myth. I, 296. — 2. Maury. Rel. de la Gr. ant. II, 309. — 3. Gr. Myth. II, 23.

de Jason et de Médée. Les filles de Cadmus, Ino [1], Sémélé, Autonoé mère d'Actéon, Agavé mère de Pentheus, ne sont pas des personnages plus réels que Cadmus lui-même. Or, si l'on a pu donner à des personnages historiques des ancêtres fabuleux, le fait inverse ne peut être admis. On a dit aussi que son nom, signifiant l'oriental, était une preuve de son origine asiatique; s'il portait un nom grec qui eût ce sens, la conclusion pourrait être vraie. Mais nous sommes en présence d'une racine sémitique; si réellement Cadmus est venu de Phénicie, il n'a pas changé son nom pour un autre nom sémitique en venant en Grèce, ses compatriotes lui auraient donc donné dans leur pays le surnom d'Oriental. Il n'y aurait rien à tirer de ce fait.

Cadmus, comme Hermès, personnifie la première lueur du jour; tous deux furent, à ce titre, des divinités adorées des Thébains. Il y eut là probablement mélange de deux populations; suivant les habitudes polythéiques, au lieu de s'exclure, les Dieux et les cultes de ces populations se confondirent, et c'est le souvenir de cette fusion des deux religions qui se trouve, à mon sens, nettement marquée dans ces fameuses noces de Cadmus et d'Harmonia auxquelles tous les Dieux du Panthéon hellénique viennent prendre part.

## HERMÈS ET LES BOEUFS.

Le principal épisode de l'hymne homérique à Hermès est le vol des bœufs d'Apollon. C'est une histoire bien connue dans les détails de laquelle il est inutile d'entrer; mais il faut en donner l'explication afin d'achever la démonstration du caractère que j'attribue à ce Dieu. Les troupeaux du Soleil, tantôt composés de bœufs, tantôt de brebis ou de chèvres, jouent un rôle important dans la mythologie grecque. Les explications qu'on en a données semblent assez satisfaisantes; je crois pourtant qu'il est possible d'en proposer une interprétation plus précise.

Ceux qui voient dans Hermès la personnification du vent expliquent les bœufs du Soleil par les nuages colorés qui voilent cet astre au moment de son lever et de son coucher. Je crois qu'il ne faut pas chercher dans les bœufs autre chose que les rayons solaires eux-mêmes, les teintes lumineuses qui éclairent l'Orient et l'Occident avant l'apparition du disque solaire ou après sa disparition. Le mythe existe déjà dans les Vedas. L'Arya, dit M. Alfred Maury [2], représente les rayons du soleil que la nuit

1. Cf. Od. 5-333, Κάδμου θυγάτηρ, καλλίσφυρος Ἰνώ, Λευκοθέη, et Cic. I. Tusc. Quid Ino Cadmi filia? nonne Leucothea nominata à Græcis, Matuta habetur a nostris. — 2. Relig. de la Gr. ant. I. 526.

nous dérobe par des vaches que les Asouras retiennent au fond d'une caverne. Hermès aussi cache les bœufs au fond de l'antre où il est né. M. Maury attribue cette comparaison au double sens du mot *ousrâ* qui signifie à la fois rayon solaire et vache. Je ne sais s'il ne serait pas plus naturel de se reporter au mot sanscrit *gô* qui a également les deux sens.

Quoi qu'il en soit, les troupeaux d'Apollon sont donc les rayons solaires[1]. Quel est le personnage qui peut s'en emparer, les voler, les dérober aux regards? La nuit et le nuage peuvent être accusés de ce larcin. Mais Hermès, s'il est le crépuscule, pourra-t-il jouer le même rôle? c'est ce qu'une analyse plus intime du phénomène peut nous apprendre.

On a l'habitude, même en mythologie, de confondre deux phénomènes bien distincts, qui sont l'aurore et le crépuscule. Jamais nos ancêtres n'ont pu faire cette confusion. Les deux phénomènes sont consécutifs, ils se suivent, il est vrai, parfois d'assez près, mais il n'y a entr'eux aucune ressemblance. L'aube ou le crépuscule, c'est le premier blanchissement de l'horizon, c'est le point du jour. L'aurore, c'est la lueur qui précède l'apparition du soleil. L'aube est blanche, l'aurore est d'un jaune rougeâtre. (Leurs noms portent la trace de leurs couleurs; aube vient de *alba* « la blanche »; *aurora* doit être rapprochée de *aurum*.) L'aurore suit le crépuscule à des intervalles plus ou moins éloignés suivant l'époque de l'année et la latitude du lieu d'observation. De même le soir, les reflets colorés que laisse le soleil après lui sont suivis d'un crépuscule plus ou moins long. Il y a des jours sans aurores, lorsque le ciel est couvert de vapeurs hygrométriques : il n'y a pas de jours sans crépuscule. Le mot aurore a pris aujourd'hui en français un sens vague qu'il n'avait pas à l'origine et s'applique volontiers le matin aux deux phénomènes. Il faut rétablir une distinction qui, dans les études mythologiques, me paraît non-seulement utile, mais indispensable, et si j'insiste, c'est qu'elle me paraît susceptible de produire des résultats féconds. Janus, Minerve, Athéné, Promethée, Hermès sont des crépuscules. L'aurore est un phénomène solaire; le temps qui s'écoule entre l'apparition des premières couleurs brillantes et celle du soleil varie peu. Si des bœufs personnifient l'aurore, rien de plus naturel que d'en faire des bœufs solaires. Du reste, ce sont parfois simplement les troupeaux des Dieux. Ce sont ces bœufs ou ces lueurs rougeâtres que le crépuscule dérobe

1. Dans les Védas, les splendeurs de l'aurore sont appelées un troupeau de vaches (M. Muller. L. sur la sc. du lang. II, 213, trad. fr.).

à nos regards le soir, pour nous les rendre le lendemain matin.

Suivons le récit de l'hymne homérique, nous verrons que cette hypothèse en explique parfaitement toutes les circonstances.

La scène se passe à l'horizon occidental. Je ne développerai pas ici ce point de géographie mythologique. Il n'y a pas, je crois, de contestation à cet égard. C'est là que paissent les troupeaux du Soleil ou des Dieux en général.

Le vol a lieu le soir.

ἑσπέριος βοῦς κλέψεν ἑκηβόλου Ἀπόλλωνος (v. 18),

et le fait est répété au vers 341.

Le soleil venait de se coucher :

Ἠέλιος μὲν ἔδυνε κατὰ χθονὸς Ὠκεανόνδε
αὐτοῖσίν θ' ἵπποισι καὶ ἅρμασιν.

Hermès se précipite et vole les bœufs, φοινικᾶς βόας[1]. Cette épithète, qui indique la couleur de pourpre des bœufs, nous fait bien reconnaître ce que nous appelons encore les teintes empourprées du couchant. Le vol des bœufs doit simplement se traduire par ceci que le crépuscule succède aux spectacles de l'atmosphère illuminée par les feux solaires.

Ici se rencontre un détail assez important puisqu'il se trouve répété par la plupart des poètes, et qui paraît avoir embarrassé ceux qui ont cherché à interpréter le mythe. Hermès, pour donner le change et éviter, dit-on, qu'on ne le poursuive, entraîne les bœufs à reculons. Cette partie de la légende est difficile à comprendre s'il s'agit de nuages, et pourrait s'expliquer de la manière suivante si on suppose qu'elle doit représenter un phénomène physique.

Lorsque l'aurore se lève le matin, les rayons solaires semblent s'épanouir comme une gerbe de feu qui se dirige de bas en haut, et envahir l'espace céleste, jusqu'au moment où le disque du soleil se montre et absorbe dans sa clarté souveraine toutes les lueurs qui l'ont annoncé. L'aurore du soir présente un spectacle analogue; les rayons, qui brillent de tout leur éclat au moment où le soleil disparaît, s'effacent et s'enfoncent peu à peu sous l'horizon, mais ils sont toujours dirigés de bas en haut, partent de l'horizon pour éclairer les parties supérieures du ciel. A mesure qu'ils diminuent d'intensité et de dimensions, ils paraissent donc marcher à reculons, et le mythe n'est que la représentation exacte du phénomène météorologique.

Une fois possesseur des bœufs, Hermès fait avec eux le trajet

1. Apollod. II. 5, 10.

que font pendant la nuit tous les Dieux de la lumière, pour repasser d'Occident en Orient, et le matin il est rentré dans sa caverne, prêt à se montrer sur le sommet du Cyllène. C'est là qu'Apollon va le trouver pour lui réclamer ses troupeaux. Hermès commence par nier et il faut l'intervention de Zeus pour qu'Hermès se décide à avouer son larcin. Cette partie du mythe doit être d'origine postérieure. Tout finit par un compromis entre Apollon et Hermès, et Hermès restera chargé de la conduite des troupeaux d'Apollon. Le crépuscule et l'aurore demeureront inséparables.

Je crois encore qu'il est facile de comprendre quel est le sentiment qùi a donné naissance à ce mythe. Les peuples primitifs se préoccupaient du retour du jour et l'apparition de l'aube était saluée par leurs cris de joie, mais le spectacle de l'aurore ne leur était pas moins précieux. Elle annonçait la venue du soleil, la splendeur d'une clarté plus puissante, d'une température plus élevée. Dans les jours sombres, l'aurore ne paraissait pas. Parfois aussi, elle retardait son arrivée : aux équinoxes, l'aurore suit le crépuscule à peu d'intervalle, mais à mesure qu'on avance de l'époque des équinoxes vers celle des solstices, l'aurore recule de plus en plus son apparition. En approchant du solstice d'hiver, l'homme devait s'inquiéter de voir les jours diminuer à la fois de durée et d'intensité lumineuse. Il dut accuser Hermès de retenir si longtemps dans sa caverne les vaches solaires, c'est-à-dire de retarder la venue des clartés colorées de l'aurore. De là sans doute la fable et l'importance qu'elle avait à l'origine.

Pour compléter cette démonstration, il serait nécessaire de montrer que toutes les fois qu'il est question de troupeaux divins dans la mythologie ancienne, c'est bien du même phénomène qu'il s'agit. Sans entrer dans des détails qui exigeraient de longs développements, j'essaierai d'appliquer l'explication que je propose aux mythes les plus connus.

## HERCULE ET CACUS.

La fable italienne d'Hercule et Cacus, que le génie de Virgile nous présente rajeunie et embellie au 8e livre de l'Enéide, a la même origine que la légende homérique d'Hermès. Cacus, fils de Vulcain, enlève secrètement les vaches d'Hercule et les entraîne à reculons dans son antre. Hercule cherche partout ses vaches, leur mugissement lui indique le lieu de leur retraite; alors il attaque Cacus dans sa caverne, et après un combat que les mythographes développent plus ou moins longuement, il le tue et rentre en possession de ses troupeaux. Tel est, en peu de mots, le récit

italique. Nous assistons ici à une lutte dont l'hymne homérique ne fait pas mention. C'est que les acteurs du drame ne sont pas les mêmes. *Hercules* est bien le même personnage qu'Hermès; c'est là un point que je me propose de démontrer d'une manière générale dans un travail postérieur; dans le mythe dont il s'agit ici, il ne peut y avoir de doute. Mais Apollon et Cacus sont deux personnages opposés. Aussi, dans le mythe latin, Hercule n'est plus, comme Hermès, celui qui dérobe les vaches, il est au contraire leur libérateur.

Les héros du mythe grec, Apollon et Hermès, sont deux Dieux de la lumière, et à ce titre ne doivent pas lutter l'un contre l'autre; Hermès se rend coupable d'une simple malice, tout se termine à l'amiable et par un traité de paix qui ne doit plus être rompu. Dans le mythe latin, Hercule (ou si l'on veut Hermès) est le possesseur des bœufs en vertu du traité dont nous venons de parler, il en a la garde et les défend contre un ennemi. Les bœufs sont toujours les lueurs brillantes de l'aurore. Hercule est le crépuscule qui les accompagne. Cacus est la nuit ou le nuage sombre. La lutte d'Hercule et de Cacus est la lutte du jour contre la nuit, ou du matin contre les vapeurs qui obscurcissent l'atmosphère et retardent l'apparition des clartés si désirées de l'aurore. L'imagination du poète et le temps qui transforme tout ont sans doute altéré le mythe primitif et y ont ajouté des développements qui l'ont sensiblement modifié, mais l'interprétation en est encore facile et ne me paraît pas douteuse.

La caverne dans laquelle Cacus enferme les bœufs nous rappelle la caverne où Hermès se cache avec le fruit de son larcin. L'antre d'Hermès est sur le mont Cyllène. Celui de Cacus est aussi sur le sommet de la montagne; lorsqu'Hercule l'attaque : *ætherii cursu petit ardua montis* [1]. Le sacrifice qu'Hercule offre à Jupiter après la victoire nous rappelle le sacrifice accompli par Hermès. Comme ce dernier, Cacus emmène les bœufs à reculons, soit qu'il les ait volés le soir dans le mythe primitif, ou que ce détail ait été ajouté par réminiscence de ce mythe. Le nom du fleuve *Albula* cité dans la légende latine est l'équivalent du fleuve Ἀλφειός sur les bords duquel Hermès sacrifie les bœufs.

Cacus est l'obscurité qui nous cache les clartés solaires. Hercule est le crépuscule qui, vainqueur de la nuit, nous ramène le jour avec tous ses phénomènes. Je ne puis souscrire à l'opinion qui croit reconnaître dans ce mythe une description de l'orage et dans Cacus le nuage armé de la foudre. Le nom du personnage, les

1. Virg., En. VIII, 221.

caractères que lui attribuent les mythographes, me semblent justifier au contraire l'interprétation que je propose.

Il est sans doute inutile de s'étendre longuement sur le nom de Cacus. Ce personnage que Denys d'Halicarnasse et Diodore appellent Κακίος doit être évidemment rapproché, comme l'indique M. Bréal [1], de *Cæculus,* fils de Vulcain comme Cacus, que l'on trouve cité dans les légendes italiques et qui passait pour le fondateur de Preneste. Son nom est l'équivalent de *cæcus* qui, avant de signifier aveugle, a signifié sombre, obscur, et a du reste conservé ce sens comme le prouvent les expressions *cæca nox* (nuit sombre), etc. Si la sœur de Cacus se trouve citée comme une divinité bienfaisante, on ne doit pas s'en étonner en se rappelant que les Dieux inférieurs ont souvent reçu de semblables épithètes. Le nom du vent Καικίας a le même sens; c'est le vent sombre, celui qui amène avec lui l'obscurité, qui attire à lui les nuages (on sait que les nuages et la pluie accompagnent toujours certains vents). L'adjectif grec κακός a probablement exprimé la même idée à l'origine. L'idée du bien et du mal a dû être représentée par des mots appliqués d'abord à des phénomènes concrets de l'ordre physique. Les racines qui signifiaient lumière et obscurité se sont appliquées tout naturellement à qualifier le beau et le laid, l'agréable et le terrible, le bon et le mauvais. La lutte des deux principes que l'on retrouve dans les religions de la Perse, dont l'un distribue le bien et l'autre le mal, n'est autre chose à l'origine que la lutte de la lumière et de l'obscurité. — Notre langue même a conservé la trace de cette transformation de l'idée; on dit tous les jours : des idées sombres, de noirs projets, une noire imposture, etc. D'ailleurs, le radical κακός se retrouve dans d'autres épithètes accolées aux noms des Dieux de la Grèce. Hermès est appelé dans Homère ἀκάκητα, Prométhée porte le même surnom. Le sens le plus probable, celui de l'origine, est celui qui n'est pas sombre (l'idée morale ne se développe jamais que postérieurement). Dans Pausanias [2], Hermès est nourri par Acacos, fils de Lycaon. Le rapprochement de ces deux derniers noms fait ressortir la similitude de signification. Enfin les grands Dieux de la lumière, Heraclès, Apollon sont nommés ἀλεξίκακος, qui délivre de l'obscurité.

La généalogie de Cacus a fait méconnaître à tort son véritable caractère. Fils de Vulcanus, fils du Volcan, on a cru qu'il devait aussi lancer des flammes et par conséquent la foudre. Comment ne s'aperçoit-on pas que, dans ce cas, l'explication physique de

1. Dans l'ouvrage cité p. 62. — 2. VIII. 36, 6.

la légende devient impossible? Dans le phénomène de l'orage, la lutte a lieu entre le Dieu de la lumière, le Dieu du jour et le nuage pluvieux qui l'obscurcit momentanément. Dans cette lutte suprême, où la foudre joue le principal rôle, la foudre n'est pas l'arme du nuage, du vaincu, elle est dans la main du vainqueur qui s'en sert pour terrasser son ennemi. En tant que flamme, que clarté brillante qui *déchire la nue*, elle ne peut être que la manifestation du personnage lumineux. Le tonnerre est l'arme d'Indra, de Zeus, de Jupiter. S'il jouait un rôle dans le mythe latin dont nous nous occupons, il devrait être dans les mains d'Hercule, tandis que le mythe est expliqué par la victoire d'Hercule sur la foudre lancée par son ennemi. La description du phénomène météorologique serait en désaccord avec les faits, la légende serait en désaccord avec les principes mythologiques les mieux reconnus.

Nous pensons au contraire que la légende de Cacus, telle que nous l'expliquons, n'est sujette à aucune contradiction. Si l'on suit le récit de Virgile avec attention, on reconnaîtra que Cacus ne produit pas de flammes, c'est-à-dire de la lumière, mais de la fumée, c'est-à-dire de l'obscurité. Sans doute de la fumée au feu la distance n'est pas grande. C'est en faisant du feu que l'homme voit la fumée se produire; le monstre qui développe de la fumée peut et doit être considéré comme un monstre qui fait du feu, et quelques expressions employées par les auteurs ont pu donner le change sur son vrai caractère. Mais, bien que l'Enéide ait été écrite à une époque assez avancée pour que le mythe ait pu recevoir déjà de nombreuses modifications, nous croyons que le sens originaire n'a pas été altéré et ne peut souffrir aucune difficulté dans sa constatation.

L'antre de Cacus est obscur.

*Solis inaccessam radiis* v. 195.
*Umbrosæ patuere cavernæ* v. 242.

et quand le monstre est terrassé, le poète nous le montre

*Insperatâ deprensum in luce* v. 247.

et les bœufs, c'est-à-dire les clartés solaires, reparaissent au jour

*Cœlo ostenduntur* v. 264.

Le récit du combat ne peut laisser aucun doute, à chaque vers il est question de fumée et d'obscurité, ce sont les armes de Cacus.

*Atros ore vomens ignes* v. 199.

L'épithète *atros* ne peut s'appliquer à la lueur brillante de l'éclair.

*Faucibus ingentem fumum evomit* v. 251.
*Involvit que domum caligine cæcâ* v. 252.

*Prospectum eripiens oculis, glomeratque sub antro*
*Fumiferam noctem, commixtis igne tenebris* v. 254 et 255.
*Quâ plurimus undam*
*Fumus agit, nebulâque ingens specus æstuat atrâ* v. 258.

Toutes ces expressions, *ingentem fumum*, *caligine cæcâ*, *fumiferam noctem*, *tenebris*, *plurimus fumus*, *nebulâ atrâ*, peuvent-elles faire hésiter à voir dans Cacus un démon de la nuit, *prospectum eripiens oculis?*

D'autres auteurs s'accordent avec Virgile sur ce point. Fulgence, dans sa mythologie, dit en parlant de Cacus : *Cacus fumum eructat*. Albricius [1], dans son chapitre d'Hercule, s'exprime ainsi: *Cacus quem fumum et nebulam eructantem clave peremit.*

Si Cacus était le nuage armé de la foudre, les mythographes emploieraient d'autres expressions. Mais Cacus représente les vapeurs, les brouillards du matin qui retardent l'apparition de la clarté du jour. Il est donc naturellement regardé comme le voleur des bœufs solaires, et c'est à un Dieu de la lumière qu'il appartient de le terrasser et de le vaincre. Sa généalogie, *filius Vulcani*, ne présente aucune difficulté. Le Volcan (*Vulcanus*) ne lance pas toujours des flammes. La plupart du temps, il se contente de lancer de la fumée et de couronner de vapeurs le sommet de son cratère. Dans les grandes éruptions, un des phénomènes les plus saillants est encore celui des nuages de vapeur qui se répandent dans l'atmosphère et obscurcissent parfois la clarté du jour. On peut relire à ce sujet les descriptions des anciens.

Ainsi dans le mythe latin, les bœufs solaires peuvent recevoir la même interprétation que nous leur avons supposée dans le mythe d'Hermès. Les autres légendes grecques ne nous fournissent aucunes données nouvelles qui viendraient les contredire.

## LES BŒUFS ET HÉRACLÈS.

D'où proviennent les bœufs que Cacus dérobe à Hercule [2]? La légende latine nous dit que ce sont ceux qui ont été enlevés à Geryon. C'est en revenant d'Erythée, où il a tué ce géant, qu'Hercule passe par l'Italie, ramenant les troupeaux de sa victime. Il y rencontre Evandre qui lui donne l'hospitalité, Cacus qui lui dérobe une partie du fruit de sa victoire. Le mythe grec et le mythe latin se trouvent ainsi mêlés et nous sommes ramenés d'Hercule à Héraclès. Il faut nous transporter de nouveau à l'Occident, là où

1. De Deorum Imag. — 2. On peut consulter pour les détails de cette légende le mémoire de M. M. Bréal, intitulé : Hercule et Cacus.

Hermès a volé les bœufs d'Apollon, là où Héraclès enlève à Geryon les bœufs du soleil. C'est toujours la même légende, seulement les personnages y portent des noms différents.

L'île d'Erythée (la rougeâtre) localise les lueurs du soleil couchant. Le chemin parcouru par Héraclès pour obéir aux ordres d'Eurysthée, le fait marcher directement de l'Est à l'Ouest. C'est à l'extrémité occidentale de l'horizon qu'il trouve Geryon et ses bœufs de couleur de pourpre (φοινικᾶς 6όας) [1]. Héraclès, comme Hermès, enlève le soir les bœufs du Soleil, et c'est le matin que Cacus les lui dérobe momentanément comme Hermès les avait cachés à Apollon.

Les pommes des Hespérides conquises par Héraclès sont le même mythe transformé. Héraclès suit la même route, accomplit son travail au même point géographique. Les troupeaux de bœufs sont devenus des troupeaux de moutons, et le double sens du mot μῆλον qui signifie à la fois mouton et pomme a produit l'altération de la légende.

Nous n'avons pas l'intention de rappeler ici toutes les légendes grecques où il est question d'enlèvement de troupeaux de bœufs. Elles ne nous fournissent pas en général assez de détails pour en démontrer l'identité complète. Mais il est permis de supposer qu'elles ont la même origine et représentent le même phénomène sous une forme plus ou moins altérée. Si nous avons parlé de Géryon, c'est que nous pensons qu'il faut comparer son nom à celui d'un des personnages de la légende latine.

Verrius Flaccus, qui s'occupa spécialement des antiquités latines, dit [2] que le vainqueur de Cacus était un nommé Garanus qu'on appela Hercule parce qu'on avait l'habitude de donner autrefois ce nom à tout homme qui faisait preuve d'une force extraordinaire. Ce Garanus était berger. Une racine commune dans les deux noms ne permet-elle pas de supposer que Garanus et Géryon étaient le même personnage? Tous deux sont pasteurs, et si notre explication est exacte, leurs troupeaux sont identiques. Seulement dans l'une des légendes les bœufs sont enlevés par Cacus directement à Garanus, dans l'autre au contraire, ils sont dérobés à Hercule qui les aurait lui-même pris à Géryon. Mais la difficulté n'est qu'apparente. Le même personnage ou plutôt le même phénomène reparaît souvent dans les mythologies, notamment dans la mythologie grecque, sous des noms différents, et la substitution est souvent expliquée par un combat entre les deux héros. Nous en montrerons tout à l'heure un nouvel exemple en parlant d'Argus.

1. Apollod. II, 5, 10. — 2. Servius. Virg. En. VIII-203.

Le rapprochement de Garanus et de Géryon n'offre donc rien d'extraordinaire, et il faut peut-être joindre à ces deux personnages le Γέρων qui joue un rôle dans l'hymne homérique à Hermès [1].

## ARGUS.

Un des épisodes les plus connus de l'histoire d'Hermès est le meurtre d'Argus. Argus, surnommé Panoptès, celui qui voit tout, a été préposé par Héré à la garde d'une vache qui n'est autre qu'Io métamorphosée par Jupiter. Hermès, sur l'ordre de Jupiter, l'endort au son de sa flûte et lui coupe la tête. Cette légende a paru aux mythographes d'une explication facile. Argus aux cent yeux représente le ciel étoilé ; Hermès est le crépuscule qui vient mettre fin à la nuit en fermant tour à tour les yeux d'Hermès, c'est-à-dire en faisant disparaître successivement à nos yeux les étoiles. On ne nous dit pas quel rôle joue la vache Io dans le mythe.

Pourtant cette explication ne me satisfait pas complétement. Le nom d'Argus ne s'y prête guère. Argus n'est pas la personnification d'un phénomène de la nuit, mais d'un phénomène lumineux. Ἄργος, ἀργεῖος signifie une clarté blanche, un objet blanc, brillant. C'est la blancheur de l'aube (*alba*), et la même racine a servi à désigner le métal blanc, l'argent, de même que l'or et l'aurore (*aurum*, *aurora*) se rapprochent par leur couleur. Arjuni, en sanscrit, est une épithète de l'aube. Argus doit représenter le même phénomène qu'Hermès ; c'est un de ses surnoms, et ce n'est que postérieurement qu'il est devenu son ennemi. La légende est le résultat d'une interprétation erronée donnée à l'épithète ἀργειφόντης si fréquemment accolée au nom d'Hermès et qui parfois suffit seule pour le désigner. En traduisant ἀργειφόντης par meurtrier d'Argus, on a oublié le sens primitif du mot, on a attribué à Hermès un meurtre dont il n'était pas coupable et que les mythographes se sont plus tard complu à développer. Ἀργειφόντης est pour ἀργειφάντης, ἀργειφάτης, de ἄργος ou ἀργεῖος et de φαίνω, celui qui éclaire d'une lumière blanche. Cette explication a du reste été donnée par les anciens : ἀργειφόντης pour ἀργειφάντης ἀπὸ τοῦ ἀργῶς πάντα φαίνειν καὶ σαφηνίζειν (Phornutus) et elle a été acceptée par quelques mythographes modernes [2]. Cette épithète ne peut convenir à la nuit, mais bien à un Dieu de la lumière, et elle est parfois donnée à Apollon [3].

1. M. Bréal, dans son mémoire sur Hercule et Cacus, rappelle qu'Aurelius Victor nomme le vainqueur du monstre Recaranus. Ne peut-on pas supposer ici une faute du copiste et lire au lieu de Recaranus, l'épithète souvent donnée à Géryon, τρικάρηνος ?

2. Preller. Gr. myth. I, 126. — 3. Preller. Gr. myth. I. 304.

Entr'autres généalogies qu'on lui attribue, Acusilaus[1] le dit fils de la terre, γηγενής, comme tous les phénomènes lumineux qui se lèvent sur l'horizon. Eschyle également[2].

Si nous consultons Apollodore, nous remarquerons qu'Argus accomplit des exploits tout à fait analogues à ceux d'Héraclès, qui est sans contredit un Dieu de la lumière. Il tue un sanglier d'Arcadie, il tue un satyre qui volait des troupeaux, il combat Echidna, fille du Tartare et de la Terre, qui saisissait les voyageurs et les mettait à mort. Il remplit, comme Héraclès, le rôle d'un libérateur[3].

L'épithète de πανόπτης (qui voit tout) dont son nom est souvent accompagné, ne peut s'appliquer au ciel étoilé. Nous voyons les étoiles, mais elles ne nous voient pas, elles ne nous éclairent pas suffisamment. Panoptès est une qualification que les anciens donnent parfois à Hélios[4], à Zeus[5], c'est-à-dire aux plus grands Dieux du ciel, aux représentants de la clarté la plus vive et la plus éblouissante, elle leur convient parfaitement.

Ainsi Argus est, comme Hermès, une divinité ou un héros de la lumière; plus encore, il représente exactement le même phénomène qu'Hermès. Comme Janus, Argus a deux têtes[6]. De même que Saramâ (dont Hermès est l'équivalent) est la chienne des Dieux, Argus est aussi nommé le chien d'Hérê[7].

Sans doute il faut expliquer les milliers d'yeux que lui attribuent certains mythographes, et qui ont fait supposer qu'il représentait la voûte étoilée du ciel. Mais tous les auteurs ne sont pas d'accord sur ce point. Dans Pherecyde[8] Hérê se contente de lui mettre un œil par derrière. Selon un autre poète, il avait seulement quatre yeux : ἐπίσκοπον Ἄργον τέτρασιν ὀφθαλμοῖσιν ὁρώμενον ἔνθα καὶ ἔνθα[9].

Hermès aussi s'appelle εὔσκοπος. C'est l'Argus à deux têtes dont il est question plus haut. Dans d'autres écrivains, Argus est, il est vrai, πολυόφθαλμος sans qu'on détermine le nombre de ses organes. Dans Ovide il a cent yeux : *centum luminibus cinctum caput*[10]. Eschyle lui en accorde un nombre indéfini ὁ μυριωπὸς Βούτας[11]. Plaute le dit : *totus oculeus*[12]. Denys de Milet cité par le scholiaste d'Euripide[13] le décrit comme ayant des yeux tout autour du corps: καὶ κύκλῳ τὸ σῶμα ὅλου ὀμματῶσθαι.

Il est évident que nous assistons au développement de la légende.

1. Fragm. 17, éd. Didot. — 2. Prom. 568. — 3. Apollod. II. 1, 2. — 4. Vidit hic Deus omnia primus. Ovid. M., 4, 172. — 5. Zeus πανόπτης. Orphée, fr. — 6. Raoul Rochette. Choix de peintures, p. 212. — 7. Apollod. II. 1, 2. — 8. Fragm. 22, éd. Didot. — 9. Cité par Preller. Gr. myth. I, 304. — 10. Métam. I, 625. — 11. Prom. 568. — 12. Aulul. III, 6, 16. — 13. Phénic. 1123.

Le nombre des yeux doit aller en augmentant et non en diminuant. Si Argus eût représenté à l'origine le ciel étoilé, il serait impossible de comprendre comment il aurait pu être réduit à n'avoir plus que trois ou quatre yeux, ou deux têtes.

Le nombre croissant de ses yeux s'explique au contraire facilement. Dès qu'il a trois ou quatre yeux, c'est-à-dire plus que le nombre ordinaire, il est πολυόφθαλμος. Son surnom de πανόπτης aidant, les mythographes sont autorisés à lui en accorder un nombre illimité. Dans les Védas, Indra reçoit aussi l'épithète de Dieu aux mille yeux, sans qu'on ait songé à croire qu'il pouvait personnifier le ciel étoilé.

Enfin le surnom de Βούτης, de Βουκόλος [1], qui lui sont donnés, le rôle de gardeur de vache qu'on lui attribue, concourent encore à justifier notre interprétation. On ne voit nulle autre part que le ciel nocturne garde les vaches, nous venons de voir au contraire ce rôle joué par Hermès et par Hercule. La seule différence c'est qu'Argus est le gardien de la seule vache Io, tandis qu'Hermès et Hercule possèdent des troupeaux plus nombreux. Mais Io et les bœufs solaires sont identiques. Si Io signifie, comme on l'a supposé, la violette, on est facilement amené à supposer qu'elle représente l'une de ces teintes si variées que prend le ciel au moment du soleil levant ou du soleil couchant. La course que lui attribuent les mythographes la transporte de l'Occident à l'Orient où elle rencontre Prométhée. Elle fait le même trajet que les bœufs d'Hermès ou d'Héraclès. Je ne doute pas qu'elle ne fasse partie des mêmes troupeaux, quel que soit d'ailleurs le sens primitif de son nom.

## HERMÈS ET LE PETIT POUCET.

Dans une très-savante et très-intéressante étude sur le conte du petit Poucet publiée dans le tome I des Mémoires de la Société[2], M. Gaston Paris rappelle que M. Schenkl, dans la Germania de Pfeiffer (t. VIII, 1863), a comparé avec beaucoup de sagacité le conte du petit Poucet et le mythe grec d'Hermès, et a démontré l'identité des deux personnages. J'accepte volontiers ces conclusions, et je ne saurais mieux faire que de renvoyer à l'exposition si claire de M. Paris pour la comparaison des deux légendes. Mais je ne suis pas d'accord avec lui sur la nature du phénomène qu'Hermès et Poucet ont représenté à l'origine. Suivant M. Paris, le petit Poucet et tous les personnages qui jouent le même rôle

1. Esch. Prom. 565, 679. — 2. Page 372 et suiv.

dans les légendes de toutes les nations européennes seraient des personnifications de la petite étoile qui avoisine la seconde étoile de la queue de la grande Ourse. Nos ancêtres se seraient représenté la grande Ourse comme un char traîné par des bœufs, Poucet ou la petite étoile comme le conducteur des bœufs. Puis, aux époques postérieures, l'action qui se passait d'abord au ciel, aurait été reportée sur la terre, se serait *historicisée, localisée*, comme cela est arrivé pour beaucoup d'autres mythes.

J'ai cherché à expliquer, dans les pages qui précèdent, comment l'histoire d'Hermès pouvait se comprendre, en regardant ce Dieu comme la personnification du crépuscule. L'explication me semble beaucoup plus difficile s'il faut la rapporter à une étoile. Il en est de même du conte du petit Poucet. Quels en sont les traits caractéristiques? 1° la naissance du personnage est merveilleuse — 2° il reste toujours petit — 3° il passe par le trou de la serrure, par la fente de la porte — 4° il est voleur, parfois voleur de bœufs — 5° il conduit un attelage. — Si Poucet est le crépuscule, l'explication est la même que pour Hermès. Sa naissance extraordinaire montre qu'il s'agit d'un personnage divin, non d'un homme, donc d'un phénomène lumineux puisque tel est à l'origine le caractère commun de tous les Dieux Indo-Européens. S'il est petit, s'il reste toujours petit, ne doit-on pas supposer qu'il personnifie le plus petit de ces phénomènes, c'est-à-dire le *petit jour*. N'est-ce pas le *petit jour* qui pénètre par les fentes des portes, par le trou des serrures ? — C'est comme crépuscule du soir que Poucet, à l'imitation d'Hermès, de Mercure, devient un voleur; car alors il *dérobe* tous les objets à nos regards. Pourquoi Poucet conduit-il un attelage, tandis qu'Hermès est un simple pasteur? C'est que la légende de Poucet est postérieure à celle d'Hermès. Hermès est pasteur comme Apollon, comme d'autres héros de la mythologie grecque, comme le peuple qui a le premier développé le mythe. Mais quand ce peuple passe de l'état pastoral à l'état agricole, le conducteur des bœufs n'est plus celui qui les mène au pâturage, mais celui qui conduit la charrue. De pasteur, le héros devient ainsi agriculteur, plus tard simple charretier conduisant un attelage, et cet attelage finit par se composer de chevaux. Il sera le charretier de Dieu, comme Hermès était le berger d'Apollon.

Il est difficile, même à priori, de croire qu'Hermès ou Poucet ait été originairement le nom d'une étoile. Les peuplades primitives s'inquiètent peu des constellations, et les pays Indo-Européens, comme le fait remarquer avec raison M. Paris, n'ont jamais possédé de religion proprement sidérale. L'étude des astres a dû commencer chez les Chaldéens, lorsqu'ils avaient atteint déjà un

degré de civilisation assez avancé. Des peuples agricoles ou navigateurs (surtout agricoles) ont pu seuls être incités à s'occuper d'astronomie sidérale. Il est temps de ne plus répéter que nos débuts astronomiques sont dus aux tribus pastorales, que les pasteurs gardant les troupeaux pendant les nuits sereines et frappés du merveilleux spectacle des astres qui roulent sur leurs têtes, en ont les premiers étudié les formes et les mouvements. Ils n'éprouvent pas un pareil besoin de spéculation abstraite. Le vague sentimentalisme qui ravit les poètes en extase devant les tableaux de la nature est un sentiment inconnu aux peuplades qui débutent dans la carrière de la civilisation. On peut consulter à ce sujet les bergers de nos campagnes. Ces bergers ne sont pas différents de ceux qui remplissaient les mêmes fonctions dans l'antiquité; leurs facultés, leurs idées sont les mêmes et l'astronomie ne leur doit aucun progrès.

Et d'ailleurs, en admettant que les races Indo-Européennes se soient livrées à l'observation des astres, il faudrait encore expliquer comment elles auraient pu reconnaître dans le ciel tout ce qu'on nous rapporte aujourd'hui. Certaines mappemondes ou sphères célestes nous montrent des personnages humains, des animaux, des objets qu'on y a dessinés ; mais si le dessin était absent, jamais notre esprit n'imaginerait toutes ces figures de fantaisie. Que l'œil puisse reconnaître certaines figures géométriques, rien de plus simple; mais voir dans une étoile un bœuf ou, dans sept étoiles, sept bœufs, me semble dépasser toute vraisemblance. Je ne nie pas que *trio*, en latin, ait pu signifier bœuf, et que les Italiens, en raison de ce sens aient pu voir dans *septem triones* sept animaux domestiques, mais je crois préférable de supposer avec Max Muller[1] que ce terme signifiait originairement les sept objets brillants, les sept étoiles. Bien des conceptions que notre éducation nous rend familières finissent par nous paraître naturelles. C'est une des difficultés de l'étude scientifique du passé que de s'affranchir des idées qui n'ont été formulées que dans des temps postérieurs.

Quoi qu'il en soit, Poucet ou Hermès, s'il ne faisait pas partie du ciel sidéral au commencement, y a été transporté plus tard. M. Grandgagnage, dans son dictionnaire étymologique de la langue wallonne, nous dit que les paysans Wallons appellent la grande Ourse le char Poucet (chaur Pôcé) et que Pôcé est pour eux la petite étoile qui avoisine la seconde de la queue. Il n'y a rien là qui puisse nous surprendre. Le transport dans le ciel de

1. Nouv. leç. sur la sc. du lang. II, 87.

personnages dont l'existence légendaire s'est passée sur la terre n'est pas un fait exceptionnel. Les noms de la plupart des héros de la mythologie grecque figurent sur nos mappemondes célestes. Hermès ou son équivalent Poucet n'a pas échappé à cette loi générale. Mais les astres n'ont reçu ces noms que postérieurement à la formation des légendes que l'antiquité grecque nous a léguées. Ovide, dans ses Métamorphoses, nous raconte comment certains personnages divins sont devenus des points lumineux de la voûte céleste. Le souvenir de la transition pouvait encore subsister de son temps. Une liste (même abrégée) d'étoiles ou de constellations ne peut être que l'œuvre d'une civilisation avancée. Là, comme dans tous nos ordres de conception, on a pris des noms anciens pour désigner des objets sur lesquels l'attention se portait pour la première fois d'une manière sérieuse. Rechercher et expliquer pourquoi l'on a précisément choisi les noms des divinités du polythéisme serait une étude fort intéressante.

Charles Ploix.

---

# MOTS LOCRIENS

## CONTENANT UN α POUR UN ε.

L'inscription locrienne publiée pour la première fois à Athènes par M. Œconomidès, et reproduite par M. Curtius dans le second volume de ses *Studien zur griechischen und lateinischen Grammatik*, p. 441 et suivantes, nous présente cinq mots dans l'intérieur desquels un α remplace un ε du grec classique : ce sont φάρειν, lignes 5 et 10, Fεσπαρίων = Ἑσπερίων ligne 10, πατάρα ligne 36, ἀνφοτάροις ligne 39, ἀμάραι pour ἡμέραι ligne 42, à côté du datif ἀμάραις ligne 42, et de l'adverbe αὐταμαρόν pour αὐθημερόν ligne 33. Dans ces cinq mots l'α est suivi d'un ρ. Nous avons peut-être un sixième exemple à joindre aux précédents dans l'infinitif ἀρέσται (lignes 32 et 33). M. Curtius incline à y reconnaître le classique ἑλέσθαι.

Le premier mouvement est de croire retrouver dans ces formes l'*a* indo-européen et de rapprocher φάρειν du sanskrit *bharati*, πατάρα de *pitaram*, ἀνφοτάροις du suffixe *tara*. L'altération qui se présente dans les formes classiques φέρειν, πατέρα, ἀμφοτέροις serait donc postérieure à la séparation des dialectes grecs, à plus forte raison à la séparation du tronc grec et du tronc italique. Or les quatre mots φέρειν πατέρα ἀμφο-τέροις ἑσπερίων, qui ont seuls des analogues en latin dans les formes *fero*, *pater paternus Diespiteris*, *dex-tera ul·ter-ior*, *vespera*, ont dans cette langue comme dans le grec classique un *e* bref : il y aurait ici entre le grec classique et le latin un accord qui serait surprenant s'il ne remontait pas à la période où le grec et le latin ne faisaient encore qu'une langue.

Je suppose donc que les formes locriennes que j'ai citées sont en réalité moins anciennes que les formes classiques contenant l'ε, et que leur α, au lieu d'être la continuation directe de l'*a* de la langue mère indo-européenne, est une altération de l'ε causée par le voisinage de la lettre ρ.

Le même phénomène phonétique a lieu dans le passage du latin

au français : *per* devient *par*, *mercatum marché*, etc., et en français même : Villon fait rimer *Robert haubert plupart poupart*, *appert part part départ*, *Robert Lombard*, *terre Labarre farre serre*, etc. Il est vrai qu'en français il ne se présente que dans des syllabes fermées, tandis que dans nos formes locriennes il fait toujours partie d'une syllabe ouverte.

Dans toute l'inscription, qui remplit deux grandes pages du recueil de M. Curtius, je n'ai relevé aucun exemple d'un α remplaçant un ε autrement que devant un ρ : on y lit avec la voyelle classique τέλος, ἀπελάωνται, ἠδελφεόν, γένηται, γένος l. 16 (la voyelle linguale moyenne ε est même changée en voyelle linguale extrême ι dans γίνος l. 4, et dans ἱστίᾳ l. 7, 16), εν, μηδεμιᾷ, ϜεϜαδηϙότα, Ϝεσπαρίων, ἀρέσται, Ϝέκαστος, ἑκατόν, ἐχέπαμον, ἐγ Ναυπάκτω, δείλετ(αι), Ϝέτεα, ἐπιτυχόντα, ἐόντα, Ϝοικέοντος, δοκέῃ, etc. Αἱ pour εἰ est une forme homérique bien connue qu'on ne peut rapprocher d'une forme purement locale comme φάρειν ou πατάρα, et dans κα pour κεν, l'α représente le groupe εν et non la simple voyelle ε.

Un seul mot présente à la fois en locrien et grec classique le groupe ερ : c'est μέρος lignes 36 et 45. Quant à περ des lignes 22 et 27, c'est une forme d'autant plus surprenante qu'ici c'est le grec classique qui présente l'α dans παρά. La comparaison de περί et du latin *per* semble prouver du reste que les prépositions de cette famille avaient l'*e* dans la période européenne, et l'on peut se demander si le premier α de παρά ne serait pas un succédané de l'ε dû au voisinage du ρ.

Nous possédons une autre inscription locrienne publiée aussi pour la première fois par M. Œconomidès, et rééditée en 1854 à Leipzig par M. L. Ross (*Alte lokrische Inschrift von Chaleion oder Oiantheia mit den Bemerkungen von J. N. Oekonomides*). Je n'y ai pas trouvé d'exemples nouveaux de α pour ε. Elle nous présente comme la première ἁμαρᾶν pour ἡμερᾶν (A ligne 5) ; et αἰ p. εἰ (A lignes 2, 4, 5, 6, 8, B lignes 1 et 5). Le nombre 4 y a la forme τέτορες (A 5), avec un *o* qui rappelle celui de *quattuor* et de l'osque *petora;* peut-être l'α du classique τέσσαρες est-il dû à l'influence du ρ.

En général les recherches nouvelles tendent à réduire le nombre des α qui représentent directement l'*a* de la langue mère. L'α représente bien plutôt $\bar{a}$ (δῶρα), *a* + nasale (δέκα), *a* suivi de *r* (φάρειν) ; la représentation normale de *a* est ε ou ο. Ainsi la trifurcation α ε ο fait place à la bifurcation ε ο, et le problème du vocalisme indo-européen tend à se simplifier.

L. Havet.

# UNE TENDANCE PHONIQUE DE LA LANGUE GRECQUE.

## OBSERVATIONS SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

Quand on compare le grec ἀπό = sanscrit *ápa* avec ἐπί = sanscrit *ápi*, on remarque que la voyelle de la première syllabe, dans les deux mots grecs, n'est pas la même : la différence ne peut guère s'expliquer que par l'influence de la voyelle contenue dans la seconde syllabe. Le même fait s'observe pour ἀνά et ἐνί, pour παρά et περί. Nous avons ici un fait de même nature que certains changements de voyelles en osque (*zikelei*, *zikulud*, *zikolom*), que l'épenthèse en zend et l'*umlaut* en allemand. Seulement la même loi phonique qui est arrivée dans ces deux dernières langues à son plein développement est restée en grec à l'état de simple inclination, qui peut être facilement contrariée et neutralisée. C'est pour cette raison que nous l'appelons une *tendance phonique*.

Il est naturel que cette tendance ait surtout trouvé sa satisfaction dans les mots dits indéclinables. En effet, ces mots, quoique encadrés dans une déclinaison régulière, font l'effet d'être chacun seul de son espèce, et ils ne présentent plus à l'action phonique autant de résistance qu'un substantif, un adjectif ou un verbe. Cependant ἴσθι, à côté de ἔστω, dans la conjugaison du verbe substantif, nous présente une variation analogue.

Il serait intéressant d'étudier les consonnes qui font le plus d'opposition à cette influence phonique. Quand il y a un groupe de consonnes dont la première est une nasale, comme dans ἀμφί, ἀντί, l'action de l'ι est arrêtée. Les prépositions προτί, ποτί ont un ο, grâce sans doute à la parenté avec πρό et avec πρός, qui n'a pas cessé d'être sentie.

On a souvent insisté sur la régularité avec laquelle le grec met un ο dans les formes telles que δρόμος et δέδρομα, comparées à δρέμω. Il est probable que l'ε de δρέμω est dû à la flexion, où les sons ε et ι dominent (δρέμεις, δρέμει, δρέμετε, δρέμετον), tandis que l'ο de δρόμος a été conservé grâce à l'ο qui termine le thème, et celui de δέδρομα grâce à l'α du parfait. On objectera peut-être les formes de l'aoriste second (ἔδραμον, ἔτραπον) rapprochées de l'imparfait (ἔδρεμον, ἔτρεπον). Mais nous croyons qu'il faut appliquer à ces formes les observations présentées par M. Havet sur l'α hystérogène : nous pensons que l'α de ἔτραπον s'est développé après coup sous l'influence du ρ, et que la langue grecque a profité de cette différence pour donner un aoriste second à τρέπω, δρέμω,

qui autrement n'en pouvaient pas avoir. On ne comprendrait pas, en effet, que l'aoriste second, qui présente ordinairement la racine sous sa forme la plus légère (ἔλιπον, ἔφυγον), eût conservé l'ancien *a* indo-européen dans ἔτραπον. Nous avons ici un α de formation secondaire, comme dans le locrien φάρειν, ἀνφοτάροις. L'affinité du ρ avec l'α se montre encore dans δέδαρμαι opposé à λέλεγμαι.

Beaucoup de formes de la langue grecque, φαρέτρα à côté de φέρω, βάραθρον à côté de βέρεθρον, φθαρτός, σπαρτός, à côté de φθείρω, σπείρω, κράτος ou κάρτος à côté de κρείσσων, πατράσι à côté de πατήρ, κάρα à côté de *cerebrum*, δαρθάνω à côté de *dormio*, καρδία à côté de *cor*, doivent sans doute s'expliquer de cette façon. Peut-être même l'influence bien connue qu'une ancienne nasale exerce en grec sur la voyelle précédente (πόδα, πόδας, ἑπτά) doit-elle être entendue dans le sens d'une restauration de l'α; c'est l'élargissement du son *e* en *a* qui aurait précisément fait disparaître la nasale, comme le latin *femina* est arrivé en français au son *fame* par les intermédiaires *fem-ne*, *fam-ne*, *fam-me*.

Pour revenir à notre point de départ, le grec, à ce qu'il semble, n'est pas entièrement exempt de cette influence réciproque des voyelles qui a donné aux langues d'origine finnoise un caractère si remarquable. La cause de ce phénomène est toute physiologique : les organes de la parole sont portés à éviter les dépenses de forces inutiles et ils se mettent par avance dans la situation où ils auront à opérer le moins de déplacement. Comme dans la plupart des phénomènes d'assimilation, l'influence est régressive.

Il resterait à voir quand cette tendance a commencé à se prononcer. Pour le verbe, il faut évidemment remonter à la période helléno-italique, et sans doute plus haut : pour les prépositions, la présence en gothique des deux particules *ana* et *in* peut faire supposer une antiquité non moins grande.

Michel BRÉAL.

---

# FAGNE, FANGE, HOHE VENN, FINNOIS.

---

Dans le précédent fascicule des Mémoires de la Société de Linguistique (t. II, p. 70-72), M. d'Arbois de Jubainville a publié un article intitulé « Fagne, Faigne, Fange » où il expose une explication du mot français *Fange*, indiquée déjà par MM. Diez et Scheler. Il le dérive d'un mot germanique latinisé *fania* que lui fournissent les documents des époques mérovingienne et carolingienne. L'occasion de ce rapprochement lui est fournie par le mot *fagne* ou *faigne* « usité dans les Ardennes et les Vosges pour désigner des clairières marécageuses dans les bois. » Le terme de *fania* dans les documents bas-latins cités par M. d'Arbois s'applique à des localités des environs de Stavelot, de Malmédy et de Lobbes. On peut s'étonner que M. d'Arbois n'ait pas cherché si ces noms [illegible]vaient survécu dans la nomenclature géographique actuelle et ce [illegible]'ils y étaient devenus. Nous avons eu la curiosité de faire ces [illegible]herches et nous avons trouvé, en plusieurs endroits, ce nom [illegible]isé *Fange*, ce qui établit d'une façon péremptoire la thèse de M[illegible]rbois.

[illegible]erme dont nous nous occupons se rencontre dans les Ard[illegible] sous des formes germaniques et sous des formes romanes. Enum[illegible]s successivement les unes et les autres.

I. F[illegible] GERMANIQUES. La partie septentrionale des Ardennes est appelée [illegible] les géographes allemands *Hohe Venn*. Ce terme ne corresp[illegible] pas à une partie des Ardennes bien délimitée : tantôt on l'ét[illegible] toute la partie nord-est des Ardennes jusque presque Namu[illegible] Dinant à l'ouest; tantôt il ne dépasse pas, au sud, les sou[illegible] de l'Ourthe et de l'Amblève; tantôt enfin on le restreint au[illegible]s marécageux où naît la Roer et aux derniers contreforts qui [illegible]cendent des Ardennes dans la plaine, en face de l'Eifel. On comprend aisément que ce nom flotte sur toute l'extrémité des Ardennes sans s'y fixer d'une façon précise quand on pense à sa signification et à son origine. Il est étranger aux Ardennes même : il vient de la population des plaines cultivables de l'Est, et il leur servait à désigner, aussi loin qu'elles pouvaient s'étendre derrière

l'horizon, les clairières marécageuses, les pays de tourbière qui les avoisinaient.

L'orthographe de ce nom varie presque autant que sa définition chez les géographes et les cartographes allemands. *Hohe Venn* est une des formes les plus fréquentes : mais tel en fait un masculin, *Der hohe Venn* (Mœhl : *Orohydrographische Wandkarte von Deutschland*), tel en fait un neutre, *Das hohe Venn* (Daniel : *Handbuch der Geographie III*, 338; et Otto Beck dans son article : *Die Cultivirung des hohen Venns* dans les *Forstliche Blætter*, Heft VII); tel autre peut-être un féminin. *Hohe Veen* est une forme aussi répandue. M. Kiepert semble employer indifféremment l'une et l'autre : il a par exemple deux fois écrit *hohe Venn* dans son grand *Hand-Atlas* en 45 cartes (2e éd. cartes 7 et 20); mais il a écrit *hohe Veen* dans son *Kleiner Atlas* (2e éd. carte 3). J'ai encore rencontré *hohe Veen* dans les atlas de M. Sydow et c'est aussi la forme employée par MM. J. Kutzen et Richard Bœckh. On fait généralement de *hohe Veen* un féminin singulier. L'existence simultanée de *Venn* et de *Veen* s'explique aisément par ce fait que ce sont les deux formes correspondantes du même mot, la première en haut-allemand, la seconde en bas-allemand. Dans le second cas c'est la forme locale du dialecte du pays d'Aix-la-Chapelle et de Néau (Eupen) qui a pénétré dans la nomenclature géographique, aux dépens de la forme littéraire du mot.

Quelle raison a pu pousser la population germanique à donner ce nom de *hohe Venn* à l'extrémité des Ardennes? Qu'on me permette d'en présenter une, mais seulement à titre d'hypothèse. L'extrémité des Ardennes forme à l'heure actuelle la limite des langues française et allemande, et comme c'est en général à la naissance des montagnes que l'on rencontre les frontières linguistiques, il n'est pas téméraire de supposer qu'à l'époque où les Germains entrèrent en contact avec le monde Gallo-Romain, c'était déjà la limite de la langue latine [1]. Les Germains devant ce pays

1. Quelques noms de localités qui sont aujourd'hui de langue française, tels que Heure-le-Tiexhe (c.-à-d. Heure-l'Allemand) et Francorchamp (c.-à-d. Francorum-Campus) tendent à faire croire que l'élément allemand, après avoir débordé sur le pays gallo-romain, a perdu ensuite du terrain devant l'élément wallon. C'est un fait connu que, lorsque la langue allemande se trouve en contact avec une langue romane, elle recule devant la *Wælsche Cultur*. C'est l'histoire de l'allemand, dans ces derniers siècles, devant le français en Lorraine et devant l'italien en Tyrol. — Mon autorité pour mettre Heure-le-Tiexhe dans le pays de langue française est la *Carte de la division de la langue en Belgique* de Jusseret : Je n'ignore pas que certains écrivains allemands, M. R. Bœckh par exemple, donnent ce village comme étant de langue allemande.

montagneux en demandèrent le nom : *Arduenna*, leur dit-on. Peut-être le prononcèrent-ils *Arduhenna* par analogie avec les noms de lieu germaniques en *henna* comme ce *Baduhenna* dont nous parle Tacite (*Ann.* IV, 73). C'est chose fréquente que, guidé par une fausse analogie, un peuple déforme, en voulant leur donner un sens, les noms à lui nouveaux dont la forme étrangère étonne son oreille. Les transformations de ce genre échappent aux lois linguistiques parceque l'instinct populaire, faisant violence aux noms pour les rapprocher de mots connus, leur ajoute des lettres adventices. *Ardu-* était l'adjectif latin et aussi gaulois signifiant « élevés; » *enna* ou *henna* qui semblait, une fois dégagé d'*ardu*, être un mot par soi-même, rappelait à l'oreille un mot germanique comme *fenna* ou *fenni; Arduenna* devint ainsi pour les Germains la Haute-Fagne, *Die Hohe Venn* [1].

Ce terme allemand de *Venn* désignant un pays de marécages [2], de tourbières, il est naturel qu'il se rencontre également pour désigner plus spécialement une localité ou une étendue de terrain.

1. Dans la nomenclature géographique anglaise de l'Irlande actuelle, on trouve des exemples parallèles à mon hypothèse, je veux dire des noms dont une partie est la traduction d'une partie du nom irlandais, et l'autre la déformation par fausse analogie, par calembour, de l'autre partie du nom irlandais. C'est ainsi qu'on rencontre dans les comtés de Tipperary et de Limerick plusieurs endroits dont le nom semble emprunté à l'Ecriture : *Mountsion*, litt. « Mont-de-Sion. » Mais le nom irlandais est *Cnoc-an-t-sidhain* « le mont de la demeure de la fée. » On a traduit *Cnoc* et déformé le reste par fausse analogie. Dans les noms où se rencontrent *Mointeán* « tourbière » et *Mointin* « petite tourbière » ce terme est généralement anglicisé *Mountain* « montagne. » Quelquefois un nom tout entier a été déformé de la sorte : *Buidhe-Choill*, litt. « le bois jaune » dans la paroisse d'Aghavee, comté de Fermoy, a été anglicisé *Boyhill*, litt. « colline des garçons. » *Fionn-uisge*, litt. « eau claire » a été anglicisé en plusieurs endroits *Phœnix*, notamment aux environs de Dublin où c'est l'origine du nom du Phœnix-Park, et l'erreur a été si complète qu'au siècle dernier, en 1745, le comte de Chesterfield a eu l'idée de faire poser au milieu de ce parc une colonnette qui porte un phénix sortant de ses cendres. L'étymologie populaire du nom du « Parc du Phénix » n'en a été que confirmée dans l'esprit des Dublinois. — J'emprunte tous ces détails à l'excellent ouvrage de M. Joyce : *Origin and History of Irish Names of Places*, Dublin, 1869.

2. Ce nom se trouve dans le Dict. allemand-français de Mozin et Peschier (éd. 1846) comme mot commun, usité dans la Frise orientale ; il est écrit *Vehn* f. (in Ostfriesland), 1) marais desséché pour la culture, 2) Tourbière. Le dict. donne en outre : *Vehnker*, tourbier, *Vehnland*, couche de tourbe, *Vehnmeister*, maître tourbier. Il semble aussi d'après un article sur certaines tourbières hollandaises (*Die hollændischen Veene*, dans *Unsere Zeit*, 1869 I, p. 458-469) que ce nom soit usité en Hollande « Eine Veen ist also, mit kurzen Worten, nichts anderes als eine mit einem schiffbaren Canal versehene Moorcolonie » (loc. cit. p. 458).

J'en ai trouvé quelques exemples dans les environs de Malmédy : la carte de l'Etat-Major prussien, feuille n° 6 de la section de Malmédy, nomme *das breite Venn*, litt. « la large Fagne » le pays entre les villages d'Oudinval et de Schœppen, et *das schwarz* [sic] *Venn*, « la noire Fagne » une certaine étendue de terrain au nord du village de Born. La rareté de ce nom dans le pays de langue allemande sur la lisière du pays de langue française s'explique aisément par ce fait que le sol qu'il sert à désigner est celui des Ardennes, et que les Ardennes appartiennent à la langue française qui pénètre jusque sur le sol de la Prusse Rhénane, un peu au-delà de Malmédy. Les formes romanes de ces noms seront donc de beaucoup les plus nombreuses.

II. Formes Romanes. Nous rencontrerons ici le nom de *Fagne* à la fois comme nom de contrée, comme nom de localité, et comme désignation topographique. *Fange* alterne avec lui et voilà bien la meilleure preuve de l'étymologie développée par M. d'Arbois pour le nom commun *fange*.

*Fagne*, nous dit M. Jourdain dans son *Dictionnaire encyclopédique de géographie historique de la Belgique*, Bruxelles, 1868, (s. v. *Fagne*) est le « nom d'une petite contrée située dans la partie méridionale des provinces de Hainaut et de Namur, au sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse, et qui s'étend en France dans le département du Nord, etc. » Bien plus, d'après le même écrivain (loc. cit.) la partie des Ardennes que les Allemands appellent *Hohe Venn* s'appelle en Belgique *Hautes-Fagnes* ou *Hautes-Fanges* [1].

Voici les noms de localités que j'ai relevés dans le même dictionnaire :

*Fagne*, Dép. Harre, Luxembourg (Dép. = Dépendance de).

*Fagne*, Dép. Miécret, Namur.

*Fagne* (*La*), Dép. Assesse, Namur.

*Fagnet*, Dép. Clermont (Huy) Liége.

*Fagnolle*, comm. de la province de Namur.

*Fagnoul*, Dép. Ferrières, Liége.

Cette liste pourrait aisément s'allonger de noms où *Fagne* est le second terme, comme dans *Sart-en-Fagne, Villers-en-Fagne, Boussu-en-Fagne*, *Moustier-en-Fagne*, mais il faudrait pour l'établir dépouiller patiemment les dictionnaires géographiques ou les cartes.

Les *Hautes-Fagnes* ou *Hautes-Fanges* se trouvant, pour leur presque totalité dans la province belge de Liége, je pensai que j'y

1. Le manque d'espace nous empêche de reproduire la description que M. Jourdain (s. v. Fagne) donne des *Hautes-Fagnes* ou *Hautes-Fanges*.

découvrirais un plus grand nombre d'exemples et dans le nombre *Fange* alternant avec *Fagne*. Voici en effet les noms nouveaux que m'a fournis le *Dictionnaire géographique de la province de Liége* de Vandermaelen, Bruxelles, 1831 [1].

*Fagne*, dépendance de la commune de Lorcé, cant. Ferrières, arr. Huy.

*Fagne* (*sur la*) dépendance de la ville de Spa.

*Fagne* ou *Fange-Raquet*, dépendance de la commune de Spa.

*Fagneau*, dépendance de la commune de Francorchamp, cant. Stavelot, arr. Verviers.

*Fange*, dépendance de la commune de la Reid, cant. Spa.

*Fange-Maron*, dépendance de la commune de la Reid.

*Fange-Martin*, dépendance de la commune de Francorchamp.

*Les Fanges*, dépendance de la commune de Theux, cant. Spa.

*Sur la Fange*, dépendance de la ville de Stavelot.

Enfin, dans les cartes de la province de Liége de Vandermaelen que j'ai consultées de préférence parce que ces cartes sont ce qu'on a de plus détaillé et de plus précis pour la géographie de la Belgique (la carte de Belgique de Vandermaelen en 250 feuilles est à l'échelle de 1 : 20,000), on rencontre à tout instant le terme de *Fange*, *Bruyère et Fange*, *Haute-Fange*, *Grande-Fange*, etc. (Feuilles 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 de la section n° 15.) — comme désignation topographique au même titre et aussi fréquemment que les termes de *Pâture*, *Bruyère*, etc.

Comme dérivé de *Fagne* on peut mentionner le mot *fagnolite* qui se trouve dans le Dictionnaire de Vandermaelen, art. Stavelot : « Sur le plateau des Fanges, on rencontre en grande abondance des fragments volumineux de quartz qui ont reçu le nom de *fagnolites;* » et probablement aussi les noms d'hommes comme *Fagnan*, *Fagniez*, etc.

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que de l'ancienne forme germanique qui a donné *fagne*, *fange*, *Hohe Venn*, vient sans doute le nom d'une famille humaine du nord-est de l'Europe, le nom des Finnois. Le nom de Finnois, chez Tacite *Fenni*, est le nom que les anciens Germains donnaient à leurs voisins Tchoudes ou Suomes de l'extrême Nord-Est. On le regarde généralement comme venant de l'ancien haut-allemand *Fenni* « marais. » Finnois signifierait les « gens des marécages [2]. » On

1. Il est peut-être bon de noter, à l'intention des philologues, que ce dictionnaire donne le catalogue des oiseaux des environs de Liége, avec leurs noms populaires en wallon.

2. Zeuss : *Die Deutschen und die Nachbarstæmme*, p. 272. n. « Finni ist

s'explique aisément, par des considérations psychologiques, que le mot *Fenni* « marécages » ait donné à l'Est une appellation ethnique, à l'Ouest une dénomination topographique. Au Nord-Est les Germains avaient peu de rapports avec leurs voisins Suomes [1] qui habitaient un pays triste, infertile et pauvre ; ils n'y avaient rien à gagner par le commerce, ou à prendre par la conquête. Ils n'avaient pas eu occasion de distinguer du pays les habitants eux-mêmes, considérés en soi, et ils ne se représentaient ces misérables voisins que comme « les hommes des marécages [2]. » A l'Ouest, les Germains étaient en contact, et en relations suivies, soit de commerce soit de brigandage, avec leurs voisins Gaulois et Gallo-Romains. Les Ardennes n'étaient pas elles-mêmes un pays riche, mais c'était le chemin du beau pays de Gaule. Les Germains connaissaient leurs voisins de l'Ouest, savaient leur nom ou, plus probablement, leur imposaient eux-mêmes un nom, mais tiré moins du pays que du rapport sous lequel ils connaissaient ces voisins. Voilà pourquoi le même mot a eu des destinées diverses aux extrémités opposées du monde germanique.

H. Gaidoz.

also deutsche Bezeichnung des grossen Nordstammes nach seinen Sitzen an zahlreichen Sümpfen und Seen. »

1. Un assez grand nombre d'écrivains regardent le nom que les Finnois se donnent à eux-mêmes, *Suome* ou *Suomi*, comme signifiant « hommes des marécages. » Mais il faut remarquer qu'une grande autorité en linguistique finnoise, Sjœgrén, n'admettait pas cette explication, tout en s'abstenant lui-même de proposer une étymologie de ce nom. On ne saurait être trop prudent dans l'interprétation des dénominations ethniques.

2. C'est ainsi que dans l'Afrique du sud, dans le pays de la rivière Orange, les indigènes ont reçu le nom d' « hommes du buisson » *Bushmen*.

A. Darmesteter, 69, rue de Lyon, à Paris.
C. de la Berge, 93, rue du Bac, à Paris.
Casimir Delamarre, 12, rue de Rougemont, à Paris.
Th. Delamarre, 73, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.
A. Delaplane, 22, rue de l'Odéon, à Paris.
G. Delondre, 27, rue Brézin, à Paris.
Joseph Derenbourg, 27, rue de Dunkerque, à Paris.
Hartvig Derenbourg, 3, rue d'Amboise, à Paris.
A. F. Didot, 56, rue Jacob, à Paris.
O. Donner, à Helsingfors, grand duché de Finlande.
H. Drème, à Agen.
Duchinski.
Dufriche-Desgenettes, 20, rue Cujas, à Paris.
E. Egger, 48, rue Madame, à Paris.
G. d'Eichthal, 100, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.
L. Eliadès, 6, rue du Conservatoire, à Paris.
C. Estlander, à Helsingfors, grand duché de Finlande.
Le Dr Eug. Fournier, 72, rue de Seine, à Paris.
Le Dr Frédault, 35, rue de Bellechasse, à Paris.
H. Gaidoz, 32, rue Madame, à Paris.
S. Goldschmidt, à Strasbourg.
Ch. Grangagnage, 60, boulevard d'Avroy, à Liége (Belgique).
† Paul Grimblot, ancien consul de France à Ceylan, à Paris.
P. Guyesse, 6, rue Jessaint, Paris-la-Chapelle.
Joseph Halévy, 18, rue Aumaire, à Paris.
Hauvette-Besnault, 16, rue du Sommerard, à Paris.
Louis Havet, route de Saquet, à Vitry (Seine).
G. A. Heinrich, 28, cours Morand, à Lyon.
W. M. Hennessy, 11, Gardiner's Place, à Dublin (Irlande).
Camille Hervé, 28, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.
Abel Hovelacque, 2, rue Fléchier, à Paris.
Le comte Jaubert, 86, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
† Le Dr Judas, à Paris.
† Lachaise, à Paris.
Louis Leger, 30, quai d'Orléans, à Paris.
François Lenormant, à Thoissey, par Culoz (Ain).
Lesage, 1, rue d'Angivilliers, à Versailles.
Levé, 58, rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris.
Le Dr Liétard, à Plombières.
Littré, 78, rue d'Assas, à Paris.
† Dr Carl Lottner, à Dublin (Irlande).
Malvoisin, au Mans.
Prosper Martin, à Saint-Illiers-le-Bois, par Bréval (Seine-et-Oise).
G. Maspero, 4, place Wagram, à Paris.
Massieu de Clerval, 6, rue Chaptal, à Paris.
Alfred Maury, aux Archives Nationales, rue des Francs-Bourgeois, au Marais, à Paris.
Paul Melon, rue Maguelonne, à Montpellier (Hérault).
Fr. Meunier, 27, rue Bréa, à Paris.
† Maurice Meyer, ancien professeur de Faculté, à Paris.

Paul Meyer, 99, rue de la Tour, Passy-Paris.
Abel des Michels, 24, boulevard des Batignolles, à Paris.
Montagu, à Amherst, Massachussets (États-Unis d'Amérique).
A. Morel-Fatio, 26, rue des Écoles, à Paris.
R. Mowat, 19, rue du Pré-Perché, à Rennes.
J. Muir, 10, Merchiston Avenue, à Edimbourg (Écosse).
Nommès, 11, rue du Chemin-Vert, Paris-Plaisance.
J. Oppert, 19, rue Mazarine, à Paris.
L. Pannier, 94, rue Hauteville, à Paris.
J. Paplonski, à Varsovie (Pologne).
Gaston Paris, 7, rue du Regard, à Paris.
Paysant, 14, rue Mayet, à Paris.
Auguste Pécoul, 76, rue de Miromesnil, à Paris.
† Pellat, doyen de la Faculté de Droit, à Paris.
Camille Pelletan, 33, rue du Cherche-Midi, à Paris.
Pierret, 7, rue Jeoffroy-Marie, à Paris.
A. Pierron, 76, rue d'Assas, à Paris,
Pio, à Copenhague (Danemark).
Charles Ploix, 13, rue de l'Université, à Paris.
Le vicomte G. de Ponton d'Amécourt, 36, rue de Lille, à Paris.
E. Renan, 29, rue Vanneau, à Paris.
Léon Renier, à la Sorbonne, à Paris.
Paul Riant, 10, rue de Vienne, à Paris.
F. Robiou, 5, rue Gay-Lussac, à Paris.
Ch. Rolland, 9, rue du Sommerard, à Paris.
† Le vicomte Ém. de Rougé, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, à Paris.
Ch. Rudy, 332, rue Saint-Honoré, à Paris.
Sayous, 14, rue Monsieur-le-Prince, à Paris.
Ch. Schœbel, 15, rue Campagne-Première, à Paris.
Le baron de Schœppingk, à Moscou.
Émile Senart, 69, rue de Grenelle-Saint-Germain, à Paris.
Marius Sepet, 95, rue Neuve-des-Petits-Champs, à Paris.
Sevrette, 35, rue du Sommerard, à Paris.
Edouard Specht, 66, rue de Monceau, à Paris.
Storm, à Christiania (Norvége).
Thevenin, 55, rue du Cherche-Midi, à Paris.
Vilh. Thomsen, à Copenhague (Danemark).
Ch. Thurot, 5, rue Gay-Lussac, à Paris.
† Le Dr J. Henthorn Todd, Senior Fellow of Trinity College, à Dublin (Irlande).
Ed. Tournier, 6, rue Servandoni, à Paris.
Le baron Ch. de Tourtoulon, enclos Tissié-Sarrus, à Montpellier (Hérault).
Vaïsse, 49, rue Gay-Lussac, à Paris.
Vaudoir-Lainé, 32, boulevard Beaumarchais, à Paris.
Watel, à Troyes (Aube).
Ch. Wyndham, 16, rue de Vaugirard, à Paris.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

## DE PARIS

---

TOME SECOND

[illegible] FASCICULE

---

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
[illegible]
[illegible]

TABLE DES MATIÈRES DU 3e FASCICULE.

# HIATUS INDOEUROPÉEN[1]

### 1. LE THÈME DE Ζεύς ET LA RACINE *di*.

On dit ordinairement que le thème du substantif Ζεύς est διF; en effet, les cas obliques Διός Διί et l'accusatif Δία remontent à ΔιF-ος ΔιF-ι ΔιF-α. On admet à côté du thème διF un second thème δ*y*υ, qui, par le changement de δ*y* en ζ et le renforcement de υ en ευ, donne le nominatif Ζεύ-ς et le vocatif Ζεῦ. Or les deux thèmes διF et δ*y*υ sont au fond identiques; seulement, dans l'un l'ι est voyelle et l'ancien *u* consonne; dans l'autre, c'est l'inverse; l'un des deux est considéré comme une transformation de l'autre, et comme la forme *div* reparaît en sanskrit dans *dēva*, en latin dans *dīvus*, etc., tandis que la forme *dyu* n'existe guère en dehors du grec que dans le substantif sanskrit *dyaus* = Ζεύς, on préfère considérer comme plus ancien *div*, comme plus récent *dyu*, et on dit couramment : le thème *div*, et aussi : la racine *div*.

Je crois que le thème le plus ancien de Ζεύς n'était en réalité ni *div* ni *dyu*, mais bien *diu* en deux syllabes. Voici pourquoi :

1° L'*i* et l'*u* sont également susceptibles de renforcement : l'*u* est renforcé dans Ζεύς, skr. *dyaus* [2], l'*i* est renforcé dans skr.

1. Une grande erreur de la grammaire comparée actuelle est d'attribuer à la langue mère indo-européenne l'horreur exagérée de l'hiatus que nous montre le sanskrit. Sur dix cas où l'on reconstitue dans la langue mère des syllabes comme *ya*, *va*, il y en a bien sept ou huit où il serait plus prudent de reconstituer *ia*, *ua*. Ainsi le génitif singulier des thèmes en *a* était en *sia* et non en *sya*; la caractéristique des verbes de la quatrième classe était primitivement *ia* et non *ya*, le comparatif était en *ians* et non en *yans*; le suffixe nominal *ya* était en réalité *ia* et l'optatif était en *iām* et non en *yām*. Voir Benfey, *üb. die enstehung u. die formen d. indog. optativ...*, et *ist in d. indog. grundsprache ein nominales suffix ia oder stattdessen ya anzusetzen?* Gœttingen 1871. A cet ordre d'idées se rapportent les notes qui suivent.

2. Il est d'usage dans les ouvrages de grammaire comparée de transcrire la diphthongue contenue dans ce mot par *āu*, parce qu'ordinairement elle provient d'une ancienne diphthongue *āu*. Mais cette transcription est vicieuse en elle-même, parce qu'ici l'*a* était en réalité plus bref qu'un *a* ordinaire (v. p. 34); elle est de plus arbitraire historiquement, car si l'on a *naus* = νηῦς, on a aussi *gaus* = βοῦς et *dyaus* = Ζεύς.

*dēva*, lat. *dīvus*. Or, le renforcement atteint les voyelles *i*, *u*, non les consonnes qui en sont issues *y*, *v*. Donc, dès une époque très-reculée, l'*i* et l'*u* ont été traités tous deux comme voyelles et non comme consonnes.

2° Le nominatif sanskrit *dyaús* a l'aigu sur la diphthongue, mais le vocatif correspondant *dyaùs* a le *svarita*, que nous marquons par un accent grave. Or, le *svarita*, portant sur une voyelle précédée d'une des consonnes dites chez nous semi-voyelles, suppose que cette consonne était primitivement une voyelle et portait l'aigu. Donc, le vocatif *dyaùs* suppose un ancien vocatif *díaus* nécessairement disyllabique. L'opposition entre l'accentuation du nominatif et du vocatif tient à ce que primitivement le vocatif était *díaus* et le nominatif *diaús*; on sait que le vocatif sanskrit prend l'aigu sur la première syllabe, quelle que soit l'accentuation des autres cas. Il est probable que le rigvéda offre de nombreux exemples de la scansion disyllabique de *dyaus*; on pourra les chercher dans le glossaire védique de M. Grassmann. Je me contente de citer, d'après M. Kuhn, *Beiträge zur vergleichenden sprachforschung* 4 p. 184, le vers 1 89 4. — A l'ancien nominatif sanskrit disyllabique oxyton *diaús* correspond bien le grec Ζεύς = διεύς ; au vocatif paroxyton *díaus* correspond bien le vocatif périspomène Ζεῦ = δίευ.

3° On trouve dans les poèmes homériques un composé διιπετής dont le premier élément est le locatif de ζεύς avec sa signification primitive de nom commun; διιπετής se dit d'un fleuve ou d'un oiseau qui coule ou qui vole dans le ciel. Or, dans ce mot, la seconde syllabe est longue et il faut probablement supposer διυιπετής (Meunier, composés syntactiques, ann. de l'assoc. des études grecques 1872 p. 323, tiré à part p. 83)[1]. Voici les passages :

υἱὸς Σπερχειοῖο διιπετέος ποταμοῖο
(Il. Π 174),

πρίν γ' ὅτ' ἂν Αἰγύπτοιο διιπετέος ποταμοῖο
(Od. Δ 477).

οἰωνούς τε διιπετέας καὶ θηρία πάντα
(hymn. Aphrod. 4).

Le locatif διυι s'explique sans peine par un thème disyllabique διυ: on ne peut le tirer ni de διF ni de δyυ.

1. Les formes διειτρεφής, διειπετής, identifiées à διῖτρ., διῖπ. par M. Rœdiger (ztschr. f. vgl. sprachf. 16 p. 320) contiennent ou un locatif d'un thème διFεσ, ou un datif propre du thème διυ, ou une notation vicieuse de ι par ει. Mais en tout cas διῖ n'est pas l'altération de διυι, et par conséquent l'explication de M. Meunier subsiste.

En résumé le double renforcement de l'*i* et de l'*u*, l'accentuation des vocatifs grec et sanskrit, enfin la mesure du composé διιπετής, me semblent prouver que Ζεύς et *dyaus* proviennent non d'un thème monosyllabique *div* ou *dyu*, mais d'un thème disyllabique *diu*.

Un thème disyllabique contient de toute nécessité une racine et un suffixe monosyllabiques. *diu* doit donc se décomposer en une racine *di* et un suffixe *u*. Cette racine *di* est la même qui se retrouve dans le sanskrit *di-na*, jour, le vieux slave *dĭ-nă*, jour, et le latin *nun-di-nae*. Elle se conjugue en sanskrit : voir le dictionnaire de Pétersbourg s. v. *dī;* elle donne par exemple *dīdyati*, 3[e] p. pl., *dīdihi didihi*, 2[e] p. sg. impér., etc.

Que Ζεύς et *dyaus* proviennent d'une racine *di* et non d'une racine *div*, c'est ce qui me paraît évident. Je crois qu'on peut aller plus loin et nier l'existence de la racine *div*. Le mot sanskrit si souvent cité *dēva* dieu = δῖος = *dīvus*, s'explique sans peine par l'union de la racine *di* renforcée avec le suffixe *va;* ainsi la racine *i*, aller, donne *ē-va*, marche. Le verbe *dīvyāmi*, que M. Curtius (grundzüge der griechischen etymologie) rapproche de *dyaus*, ne signifie pas « glänze », mais uniquement « je lance, je jette » et par suite « je jette les dés, je joue ». L'adjectif *divya*, céleste, peut dériver du thème *diu* aussi bien que de la racine *div*. Les substantifs *di-va* et *di-va-sa*, ciel, s'expliquent sans peine par la racine *di*. L'adverbe *sadyas*, aujourd'hui, ne contient aucune trace d'un *v*.

En réalité la prétendue racine *div* n'est que la soudure de la racine *di* avec un débris de suffixe *v*. C'est une analyse superficielle des formes de leur langue qui a suggéré aux Hindous d'admettre deux racines parallèles, *di* et *div*. On pourrait aussi bien supposer deux racines latines *sa* et *ser*, l'une pour expliquer *satus*, l'autre pour expliquer *sero*. Dans l'apparente racine *ser* la lettre *r* est pour un ancien *s*, et n'est qu'un souvenir obscurci de l'ancien redoublement.

Le mot latin *dĕus* ne peut être comme on l'admet ordinairement identique au sanskrit *dēva*, car celui-ci a pour représentant le latin *dīvus*. Je pense que *dĕus* est pour *dei-u-s*, et contient la racine *di* renforcée et jointe au suffixe *a*.

M. Curtius, dans la troisième édition de ses *Grundzüge*, signale la difficulté qu'on rencontre à répartir les formes grecques et latines entre les deux racines *di* et *div*. Il est malaisé, en effet, de savoir si δῆλος, εὐδία ou *dies* ont ou non perdu un *v* primitif. Mais si l'on doit restituer ce *v*, on fera bien de le faire entrer dans le suffixe et non dans la racine : *diēs* remontera par exemple à *di-vā-s* et non à *div-ā-s*.

Les racines sanskrites *dīp* et *dyut*, briller, sont sans doute, comme *div*, des éléments extraits empiriquement des formes réelles. L'une et l'autre doivent être ramenées à la racine *di*, et la seconde en dérive probablement par l'intermédiaire du thème *diu* (cf. p. 191 n. 2).

2. LE NOMBRE DEUX.

Suivant les Hindous, le thème sanskrit du nom de nombre deux est *dvi* (Bopp, grammaire comparée § 309) : cette forme se retrouve dans les composés comme *dvi-pád* ou *dvi-păd* qui a deux pieds, *dvi-jánman* qui a deux naissances (rigvéda) [1], *dvi-já* deux fois né, *dvijihva* qui a deux langues, *dvi-rātrá* qui dure deux nuits, *dvi-rājá* « zweifürstenkampf » (atharvavéda), ainsi que dans *dvīpá* pour *dvi-āpa* île (rigvéda) ; elle se retrouve aussi dans les dérivés comme *dvitīya* deuxième, *dvídhā* « zweifach, in zwei theile », *dvís* deux fois, *dvitá* nom propre dont on a rapproché les noms propres *ēkata* et *trita* (rigvéda) ; enfin très-probablement dans le préfixe *vi*, et dans la particule exclusivement védique *dvitá*. — En zend le même thème existe sous la forme *bi*, qui donne des composés comme *bipaitistana* ayant deux mamelles (Bopp ibid.), des dérivés comme *bitya* deuxième = skr. *dvitīya* (Spiegel, grammatik der altbaktrischen sprache § 155), *bis* deux fois = skr. *bis* (ib. 156) ; de ce dernier vient *bižvaṭ* « noch einmal so viel » (ib. 157).

Le même thème se retrouve dans les langues de l'Europe. Le grec le possède sous la forme δι dans les composés comme διδυμάων δίδυμος δίζυξ δικλίς δίπλαξ διπλόος δίπτυχος δίφρος = δι-φορος (poèmes homériques), dans les dérivés comme διά, comme δίς deux fois = skr. *dvís* (Odyss. 9, 491) [2] ; — le latin sous la forme *bĭ*, plus anciennement *dui*, dans les composés comme *biceps*, *duicensus*, *duidens* (Festus), *bicolor*, *biduum*, et dans les dérivés comme *duis* = δίς, skr. *dvís* (Cicéron, orator 45 153, Festus), plus tard *bĭs* ; *bīni*. Il faut sans doute rapprocher de *dvi- bi-* δι- *bi-* l'élément *de-* ou *dé-* qui en vieil irlandais s'emploie au commencement des composés : *deoger* « diphthongus », *deáith* « bipennis », *dériad* « bigae », *déšillabchi* « bisyllabae », etc. (Zeuss, grammatica celtica [2] 301), comme de *tri-* τρι- *tri-* il faut rapprocher le vieil irlandais *tre-* (ib. 302). J'ignore si les langues slaves ont conservé un équivalent du même élément. Les langues

1. Pour les citations exactes, voir le dictionnaire de Pétersbourg. — Je passe sous silence les formes des diverses langues dont l'antiquité n'est pas assurée, ou dont la nature est obscurcie par des contractions.

2. Un hasard fait que διϭϭός ne se rencontre pas dans Homère ; mais c'est un mot très-ancien, équivalant au sanskrit *dvitīya-s*.

germaniques nous le présentent sous la forme *tvi* : les exemples manquent en gotique, mais l'anglosaxon a *tvi-fête* « bipes », *tvi-finger* « duos digitos longus », *tvi-hive* « bicolor » ; le vieux haut allemand a *zui-beine* « bipes » et, ce qui est plus étrange, *qui-falt* « duplex », ainsi que le dérivé *zuiror* deux fois, qui serait pour *tvisvar* (Bopp ib.). Enfin le gotique lui-même, s'il n'emploie pas le thème *tvi* au commencement des composés, possède du moins un adverbe dérivé *tvis* (vieux haut allemand *zer zar*) qui, pour le sens, se rapprocherait de δίχα et de *dis-* latin plutôt que de δίς et de *bis*, et qui fait fonction de préfixe dans *tvisstandan* « sich trennen », *tvisstass* « zwiespalt, uneinigkeit » (Stamm et Heyne, Ulfilas).

Des formes asiatiques *dvi bi*, et européennes δί, *dui bi*, *de*, *tvi*, il est permis de conclure que la langue mère indoeuropéenne possédait déjà un thème *dvi*.

A côté du thème *dvi* reconnu par les grammairiens hindous se trouve en sanskrit un second thème *dva*, qui, fléchi avec les désinences du duel, donne les nominatifs-accusatifs *dvā́* et *dvaú*[1], féminin *dvé*, le génitif-locatif *dváyōs* (rigvéda), l'instrumental-datif-ablatif *dvābhyām* (atharvavéda). Joint au suffixe *ka*, il fournit un adjectif dont on a dans le rigvéda le nominatif féminin duel *dvakē* « binae » ; joint au suffixe *ia*, un adjectif *dvaya* signifiant double (rigvéda) : de celui-ci dérivent *dvayú* et *dvayāvín* « falsch, unredlich » (rigvéda). On pourrait il est vrai supposer aussi que *dvaya* dérive du thème *dvi* au moyen du *guṇa* et du suffixe *a*. — Du thème *dva* le zend tire : le nominatif-accusatif masculin *dva*, écrit aussi *va*, mais seulement avec un *v* non initial (*uua*) ; l'instrumental-datif-ablatif *dvaêibya*, écrit aussi *vaêibya* par un *v* initial et *uvaêibya* par un *v* non initial ; le génitif-locatif, *dvayāo uuayāo vayāo*. A l'adjectif sanskrit *dvaya* correspond un substantif *vaya-* « zweiheit » (Spiegel 154).

Le thème indoéranien *dva* est représenté dans la plupart des langues de l'Europe. Le grec a δύο et δύω (poèmes homériques), au génitif-datif δυοῖν ; on trouve dans les poèmes homériques les composés δυώδεκα, δυωδέκατος, δυωκαίδεκα, δυωκαιεικοσίπηχυς, et avec chute de l'υ δώδεκα, δωδέκατος : et aussi le dérivé δοιώ, correspondant au sanskrit *dvaya* : ce dernier peut prendre la flexion du pluriel et donne alors δοιοί, δοιαί, δοιά, δοιούς, δοιοῖσι, δοιοῖς. Le substantif féminin δοιή a le sens de doute (Iliade 9, 230). —

1. Ici encore il est arbitraire de donner à l'*a* de la diphthongue une quantité théorique différente de la quantité réelle que lui attribuent les Hindous. De même dans les parfaits comme *dadau*.

Le latin nous présente *dŭŏ* : *dŭō* est très-douteux. Les cas tels que *duorum*, *duum*, *duos*, qui ont les désinences du pluriel, sont récents par là même, et nous n'avons pas à nous en occuper. L'ombrien possède une forme plurielle *dur* (Curtius, grundzüge der griechischen etymologie [3] 225).

Le vieil irlandais représente *duo* par *dá* et *dáu*, féminin *dí*; il a aussi un génitif *dá* et un datif *dib* ou *deib* qui contiennent vraisemblablement des désinences du pluriel (Zeuss 301) ; au lieu de *dí* on trouve parfois au féminin *dia* (ib. 1087). — Le vieux slave a en regard de *dvā dvē*, δύο δύω, *duŏ*, le nominatif *dŭva*, féminin et neutre *dŭvĕ*; il possède un génitif-locatif *dŭvojā* ou *dŭvou* employé aux trois genres, et un génitif-locatif féminin et neutre *dŭvoju* ou *dŭvĕju*, enfin un instrumental-datif *dŭvĕma* (Chodzko, grammaire paléoslave § 99). Le lituanien a « nom. dual. masc. *dù* für *'dvu*, aber zum beispil femin. *dvi*, dat. *dvē-m*, welche deutlich auf stamm *dva-* hin weisen » (Schleicher, compendium der vergleichenden grammatik § 237, 3. aufl. p. 479). — Le gotique a un thème *tva* qui prend les flexions du pluriel : nominatif masculin *tvai*, féminin *tvos*, neutre *tva*; accusatif masculin *tvans*, féminin *tvos*, neutre *tvá*; génitif masculin-neutre *tvaddje*; datif des trois genres *tvaim*; une forme invariable *tva*, qui me paraît représenter fidèlement le duel *dvā*, δύω, *dŭva*, forme le premier élément du composé *tvalif* douze, dont la seconde partie se décline seule (Stamm et Heyne, Ulfilas).

L'ensemble des formes que j'ai citées permet d'attribuer à la langue mère indoeuropéenne, à côté du thème *dvi*, un second thème terminé par la voyelle *a*.

Ce second thème du nom de nombre deux était-il un monosyllabe *dva* ou un disyllabe *dua?* Schleicher dans son compendium présente les deux hypothèses sans prendre de décision. Mais on peut sans témérité écarter la première hypothèse (*dva*) et admettre que deux se disait en indo-européen *dua*.

Les formes du sanskrit classique, à la vérité, paraissent supposer un thème *dva*. Mais si on scande les vers du rigvéda qui contiennent des cas de ce thème, on voit que le mètre exige souvent la résolution du *v* en *u* : par exemple *duā* 1 131 3, 10 27 17, *duē* 3 56 2, *duayōr* 6 45 5. Je ne cherche pas à donner un relevé complet des vers où il faut lire *v* et de ceux où il faut lire *u* : on trouvera sans doute ce relevé dans le dictionnaire védique de M. Grassmann, quand il en aura poussé la publication assez loin.

Dans les langues de l'Europe, le grec, le latin et le vieux slave nous attestent à l'envi le disyllabisme du thème *dua* : *dŭva*, δύω,

mis en regard du védique *duā*, nous permettent de reconstituer sans difficulté le nominatif-accusatif indoeuropéen *duā*.

Lorsqu'un thème contient plus d'une syllabe on est sûr, d'après la loi générale de l'organisme indoeuropéen, qu'il contient à la fois plus d'un élément. Sans même prétendre donner du thème *dua* une étymologie, nous avons le droit de le décomposer en deux éléments, *du* et *a*, pour les étudier séparément.

Cette décomposition faite, une idée s'impose d'elle-même à l'esprit. Le thème *dvi*, étudié au commencement de ce travail, contient manifestement l'élément *du* : il faut donc le résoudre aussi en un disyllabe *dui* et le décomposer en deux monosyllabes *du* et *i*.

Les deux disyllabes reconstitués *du-a* et *du-i* ayant le même sens, il est évident que ce sens appartient en réalité à leur partie commune, c'est-à-dire à la syllabe *du*. Ainsi c'est la syllabe *du*, tantôt conservée, tantôt contractée en *dv*, *v*, *b*, qui, dans toutes les formes étudiées jusqu'ici, exprime l'idée du nombre deux.

Cette remarque nous permet d'expliquer sans difficulté deux formes très-remarquables du grec. L'une est l'adjectif numéral δεύτερος, employé dans les poèmes homériques, l'autre le génitif-datif déjà mentionné δυοῖν, qui manque dans les mêmes poèmes. Δεύτερος est formé par la jonction du thème δυ, renforcé, avec le suffixe du comparatif; δυοῖν par la jonction du thème δυ, non renforcé, avec la désinence οιν. Si δυοιν venait du thème δύο = skr. *dva*, il serait accentué comme δύω sur la première syllabe. Ainsi le thème ποδ donne ποδοῖν, mais le thème λόγο donne λόγοιν. — A côté de δυοῖν on a un génitif δυεῖν (Matthiä, grammaire grecque § 138) : cette forme, avec son ε, est moins étrange venant d'un thème sans ο que d'un thème terminé par ο. Et Thucydide a employé un datif δυσί (Matthiä ib.).

Ce n'est pas tout : le nominatif grec δύο et le nominatif latin *duŏ* s'expliquent maintenant sans grand'peine. Si δυοῖν ou δυεῖν est formé comme ποδ-οῖν, δύο et *duŏ* sont formés comme πόδ-ε. L'*o* bref de δύο, *duŏ* et l'*e* bref de πόδ-ε représentent également un *ă* primitif.

Les mots latins comme *dŭplex*, *dŭbius* contiennent probablement pour premier élément le thème *du*.

Il est enfin un mot, employé dans la langue homérique, qui peut nous fournir sur le sens primitif du thème *du* une hypothèse. C'est l'adjectif δεύτατος : il signifie dernier, et, bien que M. Curtius n'en fasse pas mention à côté de δεύτερος, il est impossible de le séparer de ce dernier. Δεύτερος est le comparatif de δυ,

δεύτατος en est le superlatif. Si δεύτατος signifie *ultimus*, δεύτερος a dû signifier *ulterior*, le suivant, le *second*. Le thème *du* signifiait donc peut-être après, derrière, en plus, ou quelque chose d'approchant. Néanmoins, je ne m'arrête pas à cette supposition : δυ était plutôt un thème pronominal sans signification bien fixe : c'est le même que nous retrouvons dans δεῦρο, δεῦτε (homériques). Il est à croire que dans δεύτερος et δεύτατος les suffixes portaient une part de signification plus forte que le thème; quant au nom de nombre δύω, il ne faut pas chercher l'origine de sa valeur numérique dans le thème dont il est formé, mais plutôt dans la désinence duelle dont ce thème est revêtu.

Nous avons ramené les thèmes *dva* et *dvi* à *du* + *a*, *du* + *i*. Quels sont les éléments *a*, *i*, soudés dans ces thèmes à l'élément commun *du ?*

Comme il existe deux thèmes pronominaux, servant de suffixes de formation, *a* et *i*, on pourrait supposer que ces suffixes bien connus se retrouvent dans *dva* et *dvi*. Mais je ne me sens pas sûr que cette hypothèse soit utile; car les formes des diverses langues peuvent s'expliquer sans invoquer d'autres suffixes que les suffixes casuels.

1° Formes tirées en apparence du thème *dva*. Le nominatif skr. *dvā* ou plutôt *duā*, le nominatif grec δύω (à côté de δύο), le nominatif slave *dŭva* peuvent venir directement du thème *du* et de la désinence *ā*, qui termine la plupart des duels védiques. Or un nominatif en *ā*, dans la langue védique, peut venir aussi bien d'un thème non terminé en *a* et d'un thème en *a* : *açvin* fera *açvinā*, *açva* fera *açvā*. Je pense que l'ambiguité du nominatif *duā* a amené, par l'effet d'une analogie trompeuse, la production des formes *dvē*, *dvayōs* etc., qui appartiennent à la déclinaison en *a*. C'est un simple métaplasme. Les adjectifs *dvaka-*, *dvaya-*, proviennent peut-être d'un nominatif à voyelle brève *duă*, analogue à δύο, *duŏ*, πέδε. Cette conjecture peut sembler trop hardie : dans ce cas il sera loisible de retourner à l'idée du suffixe de formation *a*.

Toutes les formes casuelles des diverses langues qui ne peuvent se tirer directement du thème *du*, s'expliquent, à mon avis, par le métaplasme : surtout les formes à désinences plurielles, comme le latin *duos* ou le gotique *tvans*. Dans *duōbus* par exemple le métaplasme consiste non pas à passer d'une déclinaison à une autre, mais à prendre l'ancien duel fléchi *duā* = *du* + *ā*, en bloc, pour un thème nu, et à le charger d'une seconde désinence.

2° Thème *dvi*. Tandis que je vois dans δύο, δύω, des soudures

du thème δυ avec les désinences duelles masculines *ă*, *ā* (πόδ-ε, *açvin-ā*), je vois dans le « thème *dvi* » une soudure du thème *du* avec une ancienne désinence duelle neutre *i*.

Cette désinence existe en sanskrit sous la forme *ī* : *çivē* = **çiva-ī*, *vāri-ṇ-ī*, *tālu-n-ī*, *jagat-ī* (Bopp, grammatik der sanskritasprache in kürzerer fassung § 153). La même désinence paraît cachée dans la terminaison *é* des thèmes neutres zends en *a* (Spiegel § 112), et, ce qui est plus important, dans la terminaison *ě* des noms slaves correspondants (Schleicher³ § 248 p. 522) : elle est donc commune aux deux groupes de langues, le groupe asiatique et le groupe européen.

Il y a plus : le duel neutre *dvi* paraît conservé à peu près dans un composé indo-européen, le nom de nombre vingt [1]. Dans le sanskrit *viṅçati*[2], le zend *vīçaiti*, le grec εἴκοσι Fίκατι, le latin *vīginti*, nous trouvons au nominatif duel neutre : 1° le thème *du*, écourté de son *d*; 2° un thème *ka(n)t* signifiant dizaine. Que l'on compare en grec les pluriels neutres τριάκοντα, τεσσαράκοντα, etc., en latin les pluriels neutres *quadrāginta*, etc., et on sera frappé du parallélisme des deux espèces de formes. Le pluriel neutre a ici une désinence qui sous sa forme primitive est *ā* ; le duel neutre une désinence difficile à reconstituer avec précision, mais qui paraît bien contenir la voyelle *i*.

*Résumé.*

1° Le thème primitif du nom de nombre deux paraît être *du*; 2° il avait donné par sa soudure avec d'anciennes désinences casuelles, dès la période indoeuropéenne, un faux thème *dvi* et peut-être déjà un faux thème *dua*.

### 3. LE THÈME *kuan kun*, chien.

En sanskrit chien se dit *çvā*, accusatif *çvā́nam*, génitif *çúnas*, vocatif *çvā́n* ; le thème du mot est tantôt *çvān* ou *çvan*, tantôt *çun* ; en zend de même nom. *çpā*, acc. *çpānem*, gén. *çunō*. — En grec κύων, voc. κύον, acc. κύνα, gén. κυνός : double thème κυον κυν ; en lituanien *šů*, gén. *šuns*, qui paraissent montrer également le double thème (Bopp, grammaire comparée § 140).

On admet généralement que le thème *çun*, κυν, *šun* est une contraction de l'autre thème *çvan*, *çpan*, κυον, et rien ne paraît plus évident. Mais il est erroné de se représenter le thème primitif

1. Voir Corssen, kritische nachtræge, p. 96-97.
2. Pour le signe ṅ voir p. 35, 78.

comme un monosyllabe, et par suite comme une racine nue (Schleicher, compendium³ p. 505 l. 3, § 245 1 1). En réalité le seul thème primitif est un disyllabe *kuan*, et voici pourquoi :

1° Le grec dit κύων κύον en deux syllabes ; or on ne comprend pas comment un monosyllabe κϜων ou κϜον aurait pu résoudre son Ϝ en υ[1]. Les langues romanes nous montrent bien des voyelles devenant consonnes devant d'autres voyelles, mais non pas l'inverse, et il est téméraire d'admettre en phonétique indoeuropéenne des procédés contraires aux procédés de la phonétique romane, dont le fondement est incomparablement plus sûr. — Une forme *kvan* aurait donné en grec πον, comme *kvataras* a donné πότερος[2].

2° On a déjà signalé le disyllabisme du thème sanskrit *çvan* dans le véda (Curtius, grundzüge der griechischen etymologie nº 84). — Une forme *kvan* aurait donné en sanskrit *kan*, comme *kvataras* a donné *kataras*.

3° L'accentuation du génitif sanskrit *çúnas* et des autres cas indirects est contraire à la règle des thèmes monosyllabiques : on attendrait **çunás*. Le fait s'explique si *çúnas* est pour **çúan-as*. Le grec a fait disparaître l'anomalie, et accentue κυνός comme ποδός. De la régularité grecque et de l'irrégularité sanskrite, la seconde est nécessairement la plus ancienne.

Le thème *kuan* a-t-il donné *kun* directement ou par l'intermédiaire de *kvan*? je ne me hasarde pas à répondre à cette question ; tout ce qu'on peut dire est que les deux formes *kuan*, disyllabique, et *kun*, monosyllabique, existaient concurremment dans la langue mère indoeuropéenne, et que la racine ne pouvait avoir d'autre forme que *ku*.

Bopp (glossaire sanskrit s. v. *çvan*) cite la forme russe *sobaka* pour **sbaka*, et la phrase d'Hérodote τὴν γὰρ κύνα καλέουσι σπάκα Μῆδοι. Ce rapprochement me paraît à écarter : σπάκα est évidemment une forme éranienne analogue à *çpā*, *çpānem*, et formée par le changement de l'*u* en une consonne sourde (à cause du *ç* sourd). *Sobaka* au contraire paraît formé par l'insertion d'une consonne entre les deux voyelles du thème *kuan*, pour éviter l'hiatus, et cette consonne est sonore. Si la lettre adventice était l'*o*, on aurait *sopaka* et non *sobaka*. — Si en conséquence on sépare la forme mède de la forme russe, celle-ci semble fournir un argument de plus pour le disyllabisme de *kuan*.

1. C'est l'hypothèse de M. Ascoli, fonologia p. 90 § 20.

2. Je montre dans un autre travail que le *k* indoeuropéen que M. Ascoli note par le symbole $k^v$ est simplement un *k* ordinaire suivi d'un *u* consonne ou *v*.

4. LA RACINE *ku(i)*, ENFLER.

A côté de *çvan* chien, le sanskrit a la racine *çvi* (*çvayāmi*) enfler. — A côté de κύων le grec a κυέω. Le latin supprime la lettre labiale dans *canis*, il la supprime dans *inciens*.

L'analogie est frappante dans les trois langues entre le nom du chien et la racine enfler. Si donc nous considérons le nom du chien comme un disyllabe *kuan*, nous serons logiques en considérant comme un disyllabe *kui* la prétendue racine *kvi*. En autres termes, la vraie racine est *ku*, et l'*i* ne peut être qu'un élément adventice.

Or beaucoup de formes verbales sanskrites dérivent manifestement de *çu* plutôt que de *çvi* (*açvam*, *çuçāva*, *çūna* etc.), ainsi que l'ont reconnu les Hindous eux-mêmes, voir Bopp, glossaire s. v. *çvi*. En grec ἔγκυος, κύος, κῦμα, en latin *cumulus*, *cavus*, etc., etc. ne peuvent s'expliquer que par une racine *ku*. Celle-ci se retrouve dans des formes germaniques et lituaniennes (Curtius n° 79).

Ainsi se trouve vérifié le disyllabisme que fait conjecturer naturellement la comparaison de *çvan* et de *çvi*.

L. HAVET.

---

# ORIGINE DU SUFFIXE PARTICIPIAL

## *ANT*.

---

Différentes hypothèses ont été émises sur l'origine du suffixe *ant*, qui sert à former le participe présent (*bharant-*, φεροντ-) dans notre famille de langues. Dans sa *Grammaire comparée du grec et du latin*, Léo Meyer s'exprime ainsi à ce sujet (II, p. 82) : « Faut-il regarder le groupe *ant* comme primitif ou comme composé de plusieurs suffixes simples? Y avait-il à l'origine une voyelle à la fin de la syllabe? l'*a* initial appartient-il vraiment au suffixe? Autant de questions pour lesquelles nous n'avons aucune donnée certaine. Encore moins pouvons-nous entrevoir pourquoi précisément le suffixe *ant* a eu la force et la signification qui paraissent résider en lui. »

Sans vouloir nier ce que la question a d'épineux et de difficile, nous nous permettrons cependant d'ajouter que les théories particulières de M. Léo Meyer, en matière de suffixes, ont dû lui faire paraître le problème encore plus obscur. Nous le voyons, dans la suite de son ouvrage, déduire du suffixe *ant* une quantité d'autres suffixes, tels que *an*, *ana*, *ala* [1], de sorte qu'il devait être amené à se servir successivement de toutes les lettres du suffixe *ant*, et à trancher par là, dans le sens affirmatif, la question qu'il s'était posée d'abord, si toutes les parties du suffixe *ant* sont également anciennes. Mais du moment qu'on regarde *ant* comme un groupe compacte et indivisible, il devient, en effet, très-malaisé d'en proposer une explication satisfaisante.

La seule étude du sanscrit devrait, ce semble, suggérer la pensée que le *n* de *ant* n'en fait pas partie nécessaire. Non-seulement nous avons *at* à tous les cas faibles, mais le neutre est dépourvu de ce *n* à presque toutes ses formes, et le féminin fait *atī* aussi bien que *antī*. Toute une classe de verbes, les verbes réduplicatifs, forment leur participe en *at* et non en *ant* : l'accu-

1. P. 132, 178, 194.

satif de *bibhrat* « portant », est *bibhratam* et non *bibhrantam*. Il est vrai que nous rencontrons ici une hypothèse admise par presque tous les linguistes, à savoir que le *n* serait tombé [1]. Mais il nous est impossible de partager cette opinion : nous présenterons d'abord à ce sujet une considération générale.

Plus les idiomes avancent en âge, plus ils régularisent leur grammaire. Si nous voyons certaines formes devenir rares à mesure que la langue vieillit, nous sommes autorisés à penser que ce sont des formes anciennes dont le langage cherche à se débarrasser. Or, en quel sens se fait la régularisation de la déclinaison participiale? On introduit le *n* à tous les cas, en même temps qu'on fait passer les participes dans la déclinaison à voyelle : *bharat* ou *bharant* devient *bharanta* en prâcrit [2]. Si le *n* avait commencé à tomber en sanscrit, il est probable que la chute se serait continuée et généralisée dans les langues plus modernes. Loin de penser que les cas indirects, comme *bharat-ā*, *bharat-i*, aient perdu un *n*, nous sommes donc induits à croire qu'ici le sanscrit a conservé l'ancienne forme du suffixe. A cette première présomption s'en vient joindre une autre. Quand un suffixe a deux formes à peu près semblables, la plus pesante est ordinairement la plus moderne. Ainsi personne ne pensera que le suffixe *tar* (avec *a* bref), qui a donné les noms de parenté comme *pitar* « père », *mātar* « mère », soit plus récent que *tār*, qui a donné des noms d'agent, tels que *dātār* « donateur », *hōtār* « sacrificateur ». Tout porte, au contraire, à penser que les noms de parenté, qui, au fond, sont eux-mêmes des noms d'agent, mais d'époque très-ancienne, ont précédé.

Cette observation est confirmée par les langues de l'Europe où nous voyons que les suffixes deviennent d'autant plus régulièrement pesants que la langue s'éloigne davantage de ses origines. Ainsi le latin allonge partout, dans ses noms masculins, l'*ó* du suffixe *món* (*sermón-*, *pulmón-*), tandis que le grec a encore des thèmes comme δαιμον-, ἴδμον-, μνημον-. On sait qu'en sanscrit les noms correspondants en *mān* ont un *ā* long aux cas forts, un *a* bref aux cas faibles, et qu'ils vont jusqu'à supprimer l'*a* aux cas très-faibles. C'est ici le cas de rappeler ces paroles de Lassen : « Tendunt omnino omnes linguæ ab origine sua deflexæ et degeneratæ in æqualitatem quamdam male simplicem, et id tantum curant,

1. Bopp, Grammaire sanscrite abrégée, § 174 *a*. Benfey, Kurze Sanskritgrammatik, § 406.

2. Lassen, *Institutiones linguæ prâcriticæ*, 3, 222, 294, 296, 361. Cf. F. Müller. *Beitræge zur Kenntniss der Pâli-Sprache*, II, p. 1 et suiv.

quomodo possint sine multa arte ad eamdem amussim omnes formæ cogi [1]. »

Pour revenir au suffixe participial *at* ou *ant*, nous pensons que le *n* s'y est introduit par suite d'un renforcement purement phonétique. Ce *n* n'avait pas plus de valeur significative que celui du latin *ensis* « épée », comparé à *asi* (même sens), ou celui des pluriels neutres, tels que *manâṅsi*, *dhanūṅši*, venant de *manas*, *dhanus*. Mais le langage s'est habitué à ce *n* : le sanscrit et le zend le placent régulièrement, comme une sorte de renforcement, aux cas les plus forts, et les langues de l'Europe ont introduit la nasale à tous les cas. Il est probable que ce dernier phénomène avait eu lieu avant la séparation des idiomes européens, car ils présentent tous à cet égard un accord remarquable.

Ce n'est pas à dire que les langues de l'Europe n'aient pas également conservé des traces d'un plus ancien état de choses. Nous appelons seulement l'attention sur le suffixe *vat*, *vant*, lequel est un proche parent de *at*, *ant*, et se comporte en sanscrit (sauf au nominatif) de la même manière. Il est resté en grec sous deux formes : comme suffixe secondaire il a donné Fεντ- (τολμη-Fεντ, δολο-Fεντ) ; comme suffixe primaire il a fait Fοτ (τετυπ-Fοτ, εἰδ-Fοτ). Si jamais une nasale s'était trouvée avant le τ, la voyelle, selon toute probabilité, fût devenue α et non ο [2].

Posant donc *at* comme la forme plus ancienne du suffixe participial, nous passons à l'examen de la voyelle *a*. Il n'est guère douteux que dans les verbes de la première conjugaison principale (*bhara-t*, *tuda-t*) la voyelle n'appartienne au thème verbal et non au suffixe. C'est ce qu'on voit clairement par les verbes de la quatrième et de la dixième classe, tels que *nah-ja-ti*, *bōdha-ja-ti*, dont le participe est *nah-ja-t*, *bōdha-ja-t*. Dans les participes se rattachant à la seconde conjugaison principale, comme *dviš-at*, *juṅǵ-at*, l'*a* est une voyelle de liaison, comme à l'imparfait *advēš-am*, *ajunaǵ-am*. Mais la langue sanscrite a fini par considérer cet *a* comme inhérent au suffixe, de sorte qu'elle a fait des participes tels que *ci-nav-at* (au lieu de *ci-nu-t*), *tan-v-at* (au lieu de *tan-u-t*), *ju-n-at* (au lieu de *ju-nā-t*). Le grec a été moins loin dans cette voie, et cela se comprend, la variété des voyelles l'ayant empêché de confondre des formes telles que τιθε-ντ, ἱστα-ντ d'une part, et λυο-ντ de l'autre. Cependant nous le voyons aussi mettre

1. Ibid., p. 297. C'est ainsi qu'en grec moderne on trouve des formes comme οἱ ἀρχόντοι, τοὺς γερόντους, qui sont le pendant des formes prâcrites telles que *bharanta*.

2. Voy. ci-dessus p. 170.

un ο de liaison à certains verbes en μι, tels que εἶμι « je vais », qui fait ἰ-οντ. Mais en regard du sanscrit *cinavant* le grec a δεικνυντ.

Le suffixe participial se composait donc à l'origine uniquement d'un *t*. Il est resté dans nos langues des témoins de cette formation primitive. Comme il arrive souvent, les mots composés ont gardé la formation que les mots simples ont, pour la plupart, remplacée par un procédé plus moderne. C'est ainsi que nous avons *viçva-ǵi-t* « celui qui triomphe de tous », *pari-sru-t* « coulant à l'entour », *mahi-kši-t* « gouvernant la terre », *dharma-kṛ-t* « remplissant son devoir ». On sait que cette formation, dans les composés, est assez régulière pour qu'on y ait vu une sorte de règle euphonique, et en effet il est possible que les mots comme *dharma-kṛ-t*, *ǵanma-bhṛ-t* aient été faits d'après l'analogie des autres. Mais l'origine de ce *t* ne peut être attribuée à l'euphonie. Schleicher y voit une mutilation du suffixe *ti* [1] : cette explication serait admissible pour le latin, où la déclinaison en *i* s'est souvent confondue avec la déclinaison des thèmes à consonne : elle est beaucoup plus difficile à accepter pour le sanscrit et pour les autres idiomes de la famille. En grec, nous trouvons le τ à la fin des composés comme ὠμο-βρω-τ, ἀ-γνω-τ, ἀ-πτω-τ, λιμο-θνη-τ, δορι-κμη-τ. En latin, nous avons : *sacer-dō-t*, *com-i-t*, *super-sti-t*, *anti-sti-t*, *hos-pi-t*, *sos-pi-t*, *indi-ge-t* [2]. On sait combien d'archaïsmes auraient été perdus pour nous sans les mots composés : je rappellerai, par exemple, les mots-racines tels que *fex*, *dex* en latin (*artifex*, *judex*). Entre le composé *çatru-ǵi-t* et la forme analytique *çatrum ǵajan* le rapport est à peu près le même qu'entre ὠμο-βρω-τ et ὠμὰ βιβρώσκων, ou entre *sacer-dô-t* et *sacra faciens*.

Si nous admettons que le plus ancien suffixe du participe présent consistait dans l'addition d'un *t*, nous sommes conduit à cette conclusion que le participe actif (*ǵi-t* « vainqueur ») et le participe passif (*ǵi-ta* « vaincu ») sont faits de la même matière. La différence de l'accentuation a probablement amené la suppres-

1. *Compendium*, § 226.

2. Pour *hospes* et *sospes*, voy. Corssen, *Kritische Nachtræge*, p. 249. M. Corssen nous paraît avoir eu le tort de confondre ces formations primaires avec des formations secondaires comme *damnas*, *trames*, *semita*, voy. t. Ier des *Mémoires*, p. 47). Quant à *indiges*, nous le faisons venir non d'un verbe *indigere* ayant le sens d'invoquer, comme le fait Corssen, mais de *indu* et de la racine *ga* « mettre au monde ». Il est probable qu'un certain nombre de substantifs sanscrits doivent s'expliquer de même. Ainsi *vi-dju-t* « éclair », littéralement « brillant », peut être considéré comme un participe analogue à δεικνυντ, et nous sommes ainsi amené à regarder le verbe *djut* « briller » (1re classe) comme un dénominatif.

sion de la voyelle finale à l'une des deux formes. Ce ne sera pas la première fois que nous remarquerons combien sont peu nombreux les corps simples qui ont servi à composer l'organisme de nos langues. A mesure que les siècles se sont accumulés, la différence entre les deux formes est devenue plus grande, d'abord par l'addition facultative d'une nasale, puis par l'annexion d'un *a* au suffixe. On pourrait donner à ce phénomène le nom de « coalescence. »

Dans tout ce qui précède, nous avons raisonné sur des racines finissant par une voyelle. L'analogie a ensuite étendu le suffixe muet *t* aux racines finissant par une consonne, lesquelles l'ont fait précéder d'une voyelle de liaison. Le même fait a dû avoir lieu dans la conjugaison pour les désinences secondaires : après avoir eu *abōdha-m*, *adadhā-m*, on a fait *advēš-am*. L'histoire du langage nous offre constamment ce fait : un procédé nouveau s'étant naturellement présenté, il faut ensuite des moyens artificiels pour l'introduire partout.

Il nous reste à mentionner une question qui touche de trop près à notre sujet pour que nous la passions sous silence.

La ressemblance du suffixe *ant* avec la désinence verbale *anti* a frappé de bonne heure les linguistes. Les uns, comme Benfey, voient dans le thème participial *bharant* une mutilation de la troisième personne plurielle *bharanti*. Nous citons les paroles de Benfey :
« La troisième personne plurielle de *budh* est *bōdhanti :* le thème
« participial *bōdhant* en est formé par la suppression de l'*i* final.
« Ce thème, qu'on a fléchi, signifie, par exemple, au nominatif
« singulier : *un (de ceux) qui connaissent* = ou *un connaissant.* »
Il nous paraît superflu d'insister sur l'invraisemblance de cette explication. Sans parler du changement de signification, qui est des plus forcés, on se trouve obligé de supposer que le participe est d'origine fort moderne. Si l'on songe qu'avec cela Benfey regarde *ant* comme le type d'où sont sortis les suffixes *an*, *as* et même *a* (§ 405), on voit qu'il est contraint de placer la conjugaison dans une période bien antérieure à la formation nominale. Le lecteur demandera peut-être comment Benfey explique l'*a* de *bōdhati :* il y voit « simplement une voyelle de liaison ou plutôt de séparation » (p. 83).

L'explication contraire, suivant laquelle *bharanti* serait une forme nominale égarée ou transplantée dans la conjugaison, comme *amamini* en latin ou comme le futur *dātā* « il donnera » en sanscrit, souffre moins de difficultés. Elle a été proposée par M. Ascoli.

1. Kurze Sanskrit Grammatik, § 355.

Cependant on sera toujours étonné de voir une forme nominale si complètement saisie par le mécanisme de la conjugaison : passe encore pour l'effacement de la désinence ! nous concédons même, si l'on veut, l'augment et le redoublement, ainsi que l'expression du mode. Mais qu'à côté de *bharanti* nous ayons une forme moyenne *bharantē*, voilà ce qui rend, à notre avis, l'origine participiale peu croyable. On aurait attendu une forme en *māna*.

Nous pensons qu'il faut renoncer à tirer *bōdhanti* de *bōdhant* ou *vice versa*. Ce sont deux formes qui se ressemblent extérieurement, mais dont l'une a appartenu de tout temps à la conjugaison, l'autre à la formation nominale. Comme l'a déjà conjecturé M. Louis Havet, nous supposons que *bōdhanti* « ils savent » ne différait pas originairement de la troisième personne du singulier *bōdhati* « il sait ». L'insertion de la nasale a été d'abord une particularité de prononciation sans valeur significative : puis le langage s'est servi de la forme nasalisée pour distinguer le pluriel du singulier. C'est ainsi que nous voyons également le langage se servir de la nasale pour distinguer au pluriel le nominatif *bharantas* de l'accusatif *bharatas*. On sait d'ailleurs que dans la conjugaison le *n* manque souvent à la troisième personne plurielle. Ainsi les verbes de la seconde conjugaison principale en sont dépourvus au moyen (*dvišatē*, *juṅgatē*) ; les verbes redoublés s'en privent même à l'actif (*bibhrati* « ils portent »). A certains temps, la langue évite tout à fait cette forme et recourt à une désinence encore obscure *ran* ou *rē*. Ce sont là des présomptions qui donnent à penser que le langage a utilisé une double forme, partout où il l'a rencontrée, mais qu'il n'avait pas de désinence spéciale pour la troisième personne du pluriel. En général, on est souvent porté à supposer des créations là où il n'y a qu'emploi intelligent de ressources existantes. L'emploi de la troisième personne du singulier avec un sujet au pluriel a été signalé, même sans un sujet neutre, dans les Védas. Quant à la ressemblance de *bōdhanti* avec le thème *bōdhant*, elle vient simplement de ce que la langue, cédant à un penchant pour la nasalisation dont il existe beaucoup d'autres preuves, a inséré un *n* de part et d'autre.

Michel Bréal.

---

# LA QUESTION

# DE L'ANUSVĀRA SANSCRIT.

---

Monsieur le Secrétaire,

Vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer récemment le premier fascicule du second tome des Mémoires publiés par la Société de linguistique ; les matières variées qui y sont contenues m'ont fort instruit et intéressé. J'y trouve entr'autres un article fort bref de M. Bergaigne, traitant « de la valeur phonétique de l'*anusvāra* sanscrit ; » je dois dire que je ne suis satisfait ni de la manière dont il traite le sujet, ni de la critique qu'il y joint de mes travaux antérieurs sur la même matière ; je prends donc la liberté de vous en adresser une réfutation en quelques mots, espérant de votre bonté que vous voudrez bien la porter à la connaissance de la Société à laquelle l'article lui-même fut communiqué.

Je relèverai les arguments de M. Bergaigne dans l'ordre où il les a présentés.

Dans l'introduction théorique dont il fait précéder son article, il semble vouloir opposer l'une à l'autre « la résonnance de la glotte, » inhérente aux autres consonnes sonores, et « la résonnance nasale, » qui accompagne la prononciation des consonnes muettes nasales. Peut-être, dans le fait, ne doit-on s'en prendre qu'à l'obscurité de son exposition. Car la résonnance glottale, on l'admettra, se trouve présente également dans les deux classes de sons ; la seule différence consistant en ce que dans la dernière classe (les nasales), la cavité résonnante comprend le canal du nez aussi bien que celui de la bouche ; le caractère nasal est quelque chose d'ajouté, et non de substitué, au simple caractère d'une lettre sonore.

A tout prendre, je ne puis admettre comme certain que la résonnance nasale soit (c'est-à-dire en aucune manière plus que la résonnance glottale) indépendante des consonnes ou des voyelles auxquelles elle communique ordinairement un caractère nasal, et soit ainsi capable d'être employée isolément, comme un élément

phonétique indépendant. Par la nature même des choses, elle ne peut se produire sans une certaine position des organes de la bouche : il faut qu'ils soient fermés ou plus ou moins ouverts, et cette position lui donne nécessairement un caractère articulé, soit de consonne, soit de voyelle. M. Bergaigne se méprend sur la valeur de l'*n* dans l'anglais *mutton :* ce n'est point « simplement une résonnance ; » c'est une *n*, une dentale muette, tout aussi bien que la finale de *prism* ou de *elm* est une *m*, une labiale muette ; elle a précisément le même son que l'*n* de *tend* ou même de *ten*, et ne diffère de celui de *net* que par l'absence de la rupture de contact — ou, si l'on veut, de l'explosion — qui est particulière aux consonnes muettes, et contribue à donner à l'*n* de ce dernier mot un caractère distinct. — Quant à la valeur de l'*n* voyelle, servant à la formation d'une syllabe, comme dans *mutton*, je renvoie à mon article dans le « Journal of the American Oriental Society » tome VIII, pp. 360-4.

Si l'*n* de la finale *ant*, telle qu'on la prononce au midi de la France, a un son pareil, alors il ne peut y avoir d'analogie entre elle et l'*anusvāra*, puisque ce dernier est, en tout cas, un son ouvert, une voyelle, tandis que l'autre est un son fermé, de la nature d'une consonne muette.

Que, dans la France méridionale, comme l'avance M. Bergaigne, la nasale ait une prononciation particulière, et suive la voyelle comme un élément distinct, et non comme une qualité qui l'affecte tout entière, le fait est d'un intérêt et d'une importance incontestables ; et il est nouveau pour moi, n'ayant jamais eu la bonne fortune de le voir mentionné ailleurs. Je regrette, par conséquent, que M. Bergaigne n'ait pas pris la peine d'en rendre l'exposition tant soit peu plus explicite, surtout puisqu'en l'identifiant avec l'*n* de *mutton*, il ne peut que nous induire en erreur. Cette nasale a-t-elle le caractère articulé de la voyelle précédente, de manière à en être une sorte de contre-partie nasale ou de continuation ? Ou a-t-elle un caractère vocalique qui lui soit propre, celui du français *un*, par exemple ? Dans ce dernier cas, elle pourrait aisément se décrire et se déterminer par des analogies. Si le fait a été bien observé (sur la rive allemande du Rhin, je n'ai entendu la nasale, qui y est fort fréquente, que comme une voyelle nasale, du type français ordinaire), nulle discussion de l'*anusvāra* ne sera désormais complète que l'on n'en tienne compte. Et si M. Bergaigne avait demandé qu'ayant ce fait en notre possession, nous nous missions en devoir de réviser nos opinions touchant l'*anusvāra*, comme les présomptions en faveur de la théorie que c'est une sorte d'appendice nasal de la voyelle en sont décidément plus

fortes qu'elles ne l'étaient jusqu'ici, je ne m'y serais certainement point opposé.

Ce n'est point, toutefois, la voie que suit M. Bergaigne ; il passe outre, et s'attache à « démontrer que l'*anusvāra* sanscrit n'est autre chose que cette résonnance nasale *succédant* à la prononciation d'une voyelle. » Et il prétend le faire par le témoignage des grammairiens de l'Inde ! Or, ces grammairiens ont été soumis à un examen scrupuleux, et convaincus de désaccord sur le point en question, et d'un désaccord si radical que nous sommes justifiés en intervenant comme arbitres, et en mettant fin à la dispute à l'aide de notre science phonétique. Comment donc leur autorité devrait-elle y mettre fin ? M. Bergaigne se fait-il fort de prouver que leur désaccord n'est qu'apparent ? Ou veut-il ranger leurs opinions en ordre de bataille de l'un et de l'autre côté, et prouver ensuite que l'un des deux ne peut même pour un instant faire tête à l'autre ? Non, il a une méthode de beaucoup plus simple qu'aucune de celles-là, savoir : taire ou discréditer les autorités contraires à ses vues, et citer triomphalement celles qui lui sont favorables. Au fait, il ne cite même que l'une des dernières ; il l'appelle bien « un texte entre cent ; » mais où sont les quatre-vingt dix-neuf autres ? Je ne vois pas bien d'où il les ferait surgir, à moins qu'il n'appelât en ligne la tribu entière de ceux qui suivent Pā*n*ini comme moutons leur berger. Il est admis de tous que la grammaire orthodoxe de l'Inde reconnait un *anusvāra* qui est un appendice de la voyelle, mais il y a quelques traités, nommément les quatre Prātiçākhyas, dont la naissance date de la période de formation de la science, qui sont indépendants les uns des autres et aussi de Pā*n*ini ; et c'est à eux que nous avons recours lorsqu'il s'agit d'élucider une théorie quelconque de l'école de Pā*n*ini. De fait, il n'est même pas d'autorités qui se puissent mettre sur le même rang que celles-là. Et pour montrer que, comme je l'ai avancé ci-dessus, nous avons acquis de leur désaccord le droit de prononcer en dernière instance, je veux résumer brièvement les vues auxquelles se rattachent ces Prātiçākhyas, relevant à mesure la manière dont M. Bergaigne les traite.

1. L'Atharva Prātiçākhya ignore complètement la doctrine de l'*anusvāra* et ne reconnaît que des voyelles nasales. Cette autorité, M. Bergaigne la discrédite d'abord, en lui attribuant une « confusion » de l'*anusvāra* et de la voyelle nasale ; puis il concède qu'elle pourrait à tout prendre représenter l'usage d'une localité différente, — une explication que j'avais suggérée autrefois comme pouvant, à défaut d'autre et de meilleure, rendre raison du complet désaccord des opinions.

2. Le Taittirīya Prātiçākhya accepte l'*anusvāra* et y voit un membre indépendant de l'alphabet; il ne cherche pas à établir de distinction entre le cas d'une voyelle nasale et celui d'une voyelle suivie de l'*anusvāra*; mais il fait preuve d'une inconséquence et d'un vacillement étrange dans le traitement de ce sujet : au moment critique, alors que doit se déterminer l'usage de la Çākhā, il prescrit formellement la voyelle nasale, au lieu de l'*anusvāra*, ajoutant seulement : « Quelques-uns nient cela, et prétendent que l'*anusvāra* doit, au contraire, être inséré après la voyelle. » Le commentaire révoque naturellement cette décision, et le texte actuel est d'accord avec le commentaire et emploie l'*anusvāra* partout. M. Bergaigne ici, faisant allusion à mon exposition de ce vacillement, remarque : « En tout cas, rien n'autorise à étendre, comme le fait Whitney, l'usage de la Caturādhyāyikā aux autres ouvrages de phonétique ou de grammaire, malgré le témoignage formel de ceux-ci. » Il me semble qu'il y eût eu de sa part plus de courtoisie, pour ne pas dire plus de justice, si au lieu de me réduire au silence par une simple contradiction, il se fût mis en peine de me convaincre d'erreur et d'interpréter les règles si claires du Prātiçākhya autrement que moi. Je dois ajouter qu'à mon avis c'eût été chose difficile que d'accomplir cette réfutation.

3. Les deux autres Prātiçākhyas diffèrent du précédent et s'accordent entre eux en ce qu'ils reconnaissent à la fois la voyelle nasale et l'*anusvāra*, et répartissent les cas entre les deux, enseignant que la voyelle nasale doit être le résultat d'une *n* altérée, et l'*anusvāra* d'une *m* altérée, et admettant généralement l'*anusvāra* dans l'intérieur d'un mot (comme dans *aṅsa*, *vidvāṅsas*, *manāṅsi*). Cette déclaration, sans doute, peut être considérée comme l'admission d'une différence réelle, mais elle peut aussi, et avec tout autant de raison, n'être qu'une distinction artificielle, une sorte de compromis entre les deux vues opposées représentées par les autres Prātiçākhyas; ce que le grammairien lui-même avait en vue est donc encore à déterminer, et par une méthode plus sûre que par simple assertion ou par la citation (de quelque longueur qu'elle puisse être) des traités qui, de parti pris et par esprit d'école, ont soutenu l'une de ces vues. Un pas important serait de déterminer s'il est dans la nature de la chose une raison quelconque pour que le peu de cas dans lesquels la voyelle nasale est admise produisent une altération phonétique différente du reste. Je n'aborde point cette discussion, me bornant à observer que je ne puis voir aucun motif de faire une telle distinction. Les Prātiçākhyas ne s'y tiennent pas non plus avec une entière consistance et comme s'ils y voyaient la seule vue acceptable.

Le Rik-Prātiçākhya cite dans une règle subséquente (XIII, 10), comme contenant l'*anusvāra*, un mot qu'il avait auparavant (IV, 35) mentionné expressément parmi ceux qui contiennent une voyelle nasale ; et le commentateur, réduit ainsi à reconnaître l'inconséquence, en cherche la justification dans l'excuse banale d'une « autre école. » Et le Vājasaneyi Prātiçākhya (IV, 4) cite des autorités (Çākaṭāyana entr'autres) qui prescrivent la voyelle nasale où lui-même prescrit l'*anusvāra*. M. Bergaigne traite de semblables indications de discordantes, d'opinions sans valeur, disant : « Je ne fais pas l'histoire de l'*anusvāra*, et ne veux qu'en déterminer la prononciation là où il est réellement donné comme un élément phonétique distinct. » En cela il me semble se méprendre étrangement sur le point en litige qui est : s'il y a réellement un élément phonétique tel que l'*anusvāra* ; et, puisque notre droit à douter de son existence dépend en grande mesure du désaccord des grammairiens de l'Inde eux-mêmes, tout atome d'évidence touchant l'étendue de ce désaccord a une valeur positive.

Quant à la manière d'écrire la syllabe, l'évidence que l'on en voudrait tirer est évidemment d'une importance secondaire ; elle ne peut au plus que confirmer une conclusion à laquelle on serait arrivé par d'autres chemins. Il serait futile, pourtant, de répudier le secours qu'elle nous pourrait offrir ; si le point ou le signe, quel qu'il soit, au-dessus de la voyelle n'indiquait, ainsi que l'avance M. Bergaigne, qu'une combinaison ayant le caractère d'une diphthongue, pourquoi en serait-on venu à le placer entre les consonnes, accompagné d'un *virāma,* comme cela se fait dans le Sāma-Véda et dans les deux Yajur-Védas ? Et pourquoi l'*l* nasale, par exemple, serait-elle écrite avec le même signe au-dessus ? On n'ira pas jusqu'à prétendre qu'il y ait ici une diphthongue.

Vers la fin de son article, M. Bergaigne dit : « Whitney avait entrevu la solution que je propose ; il est d'autant plus étonnant qu'il se soit arrêté au parti violent de rayer l'*anusvāra* de la liste des sons sanscrits. » Je n'accepte pas cela comme une juste définition de ma position, et désire y substituer l'exposé suivant de nos contributions respectives à la solution du problème.

Dans mon annotation des Prātiçākhyas, j'ai — le premier, autant que je sache — fait ressortir le désaccord des doctrines et des écoles de l'Inde touchant l'*anusvāra*, et décrit le caractère physiologique des deux sons reconnus par les trois écoles en présence ; sans m'aventurer à prononcer dogmatiquement entre elles, j'ai clairement indiqué mon inclination à épouser le parti de ceux qui n'admettaient que la voyelle nasale.

M. Bergaigne s'est convaincu (de quelle manière, nous ne savons

trop) de la justesse de l'une des trois vues, de celle qui admet à la fois l'existence de l'*anusvāra* et celle de la voyelle nasale ; et sa conviction est si forte, et maîtrise si bien son jugement, qu'il est conduit, à tort assurément, à dédaigner les autorités contraires, et à tenter une démonstration de la doctrine qu'il préfère par la citation des traités qui la supportent, et de ceux-là seulement. Il n'a introduit dans la discussion qu'un seul fait phonétique qui n'eût pas été déjà pris en considération ; mais ce fait, il le laisse dans une condition d'obscurité telle que l'on ne peut encore en tirer avantage. Ainsi, au lieu de dissiper, comme ses amis en élèvent la prétention (page 74 du même fascicule), « les incertitudes et les erreurs » commises par ses devanciers, il n'a, à notre connaissance du moins, apporté en contribution à l'ajustement final de la difficulté que son vote individuel — un vote auquel son exposé de motifs n'est guère calculé à donner plus de poids.

Acceptez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

W. D. Whitney.

New Haven (Yale College), le 10 avril 1873.

Dans la conclusion des observations qui précèdent, M. Whitney se donne un avantage vraiment trop facile en comparant l'importance des éléments d'information respectivement introduits dans la discussion de la question en litige, d'un côté par l'éditeur de deux des quatre *Prātiçākhyas*, et de l'autre par l'auteur d'une courte note « sur la valeur phonétique de l'*anusvāra* » : mais je ne crois pas avoir méconnu les services du savant professeur de New-Haven, et si je ne les ai pas relevés autrement qu'en renvoyant le lecteur à ses ouvrages, c'est qu'il ne m'a pas semblé que la renommée de l'un des maîtres de la science eût rien à gagner aux éloges d'un débutant. En revanche, mon contradicteur me fait la partie vraiment trop belle, en ne m'opposant guère que des objections prévues et plus ou moins explicitement réfutées, soit dans mon article même, soit dans celui de M. L. Havet : « Sur la nature physiologique des nasales,... » dont M. Whitney aurait pu tenir compte dans sa discussion au lieu de se borner à en citer, non sans une nuance d'ironie, la première phrase ; il me la fait plus belle encore en croyant me porter des coups qui n'atteignent, en réalité, que lui-même. C'est ce que je vais tâcher de montrer.

J'avais dit expressément dans mon article : « Je ne fais pas l'*histoire* de l'*anusvāra*, et ne veux qu'en déterminer la prononciation là où il est réellement donné comme un élément phonétique dis-

tinct; » et je croyais avoir ainsi suffisamment expliqué pourquoi je ne citais pas les textes où la voyelle suivie d'*anusvāra* est assimilée à la voyelle *anunāsika*. M. Whitney croit, il est vrai, qu'en cela, je me méprends « étrangement sur le point en litige, qui est : s'il y a réellement un élément phonétique, tel que l'*anusvāra*. » Je n'ignorais pas que tel fût en effet le point en litige pour M. Whitney, ou plutôt je savais qu'il résolvait cette question par la négative, et j'en exprimais mon étonnement vers la fin de mon article. Puisqu'il persiste dans cette manière de voir, rétablissons, ou plutôt reprenons les faits tels qu'il les a résumés lui-même avec plus d'autorité que je ne saurais le faire, et voyons lequel de lui ou de moi cherche à « discréditer » les autorités contraires à l'opinion qu'il soutient.

Le *Prātiçākhya* de l'*Atharva-Veda* ne reconnaît que des voyelles nasales et pas d'*anusvāra* distinct. J'avais reproduit ce fait d'après M. Whitney. Le *Prātiçākhya* du *Taittirīya-Veda* paraît d'abord reconnaître l'*anusvāra* comme un élément distinct, puisqu'il le comprend dans l'énumération des sons de l'alphabet; mais, plus tard, il déclare que la voyelle, accompagnée d'*anusvāra*, est une voyelle nasale, en ajoutant que d'autres font *succéder* l'*anusvāra* à la voyelle. C'était pour ne pas entrer dans la discussion de ces hésitations et de ces contradictions qui me paraissaient sans intérêt au point de vue étroitement limité où je me plaçais, que j'y avais fait une simple allusion en disant : « Je ne cherche pas... si la confusion de la voyelle suivie d'*anusvāra* avec la voyelle *anunāsika*, que nous allons rencontrer dans le *Prātiçākhya* de l'*Atharva-Veda*, s'est étendue, dans une mesure plus ou moins grande, *à telle ou telle autre école grammaticale.* » Cette phrase, rapprochée de celle que relève M. Whitney et qui paraît l'avoir le plus choqué, ne peut laisser de doute sur l'interprétation du membre « malgré le témoignage formel de ceux-ci », qui est conditionnel et non affirmatif; elle montre avec évidence que j'ai voulu dire : « rien n'autorise à étendre... l'usage de la *Caturādhyāyikā* aux autres ouvrages de phonétique ou de grammaire, lorsqu'ils rendent un témoignage formel en sens contraire », et non trancher par une affirmation erronée la question soulevée par les hésitations et les contradictions du *Taittirīya-Prātiçākhya*. Dans le fait, à part les deux ouvrages cités, tous les autres, c'est-à-dire les deux autres *Prātiçākhyas* et tous les ouvrages de grammaire postérieurs, c'est-à-dire celui de *Pāṇini* et ceux de son école, distinguent constamment la voyelle suivie d'*anusvāra* de la voyelle *anunāsika* ou nasale. C'est ce qui m'autorisait à dire, par une hyperbole assez pardonnable, qu'à l'appui de cette distinction, je me bornais à citer un texte entre cent : il ne m'était pas défendu

de choisir l'un des plus caractéristiques, c'est-à-dire l'indication de la *faute* qui consiste à confondre les deux prononciations.

Maintenant, que le *Vājasaneyi-Prātiçākhya* cite des autorités qui prescrivent la voyelle nasale où lui-même prescrit l'*anusvāra*, on n'en conclura pas sans doute que lui-même les confonde. Que le *Prātiçākhya* du *Rig-Veda* cite dans une règle subséquente comme contenant l'*anusvāra*, un mot qu'il avait auparavant mentionné expressément parmi ceux qui contiennent une voyelle nasale, il y a là, sur un point de détail, une contradiction qu'on expliquera, si l'on veut, comme le commentateur par l'usage d'une autre branche, ou encore par la possibilité d'une rédaction postérieure du chapitre XIII, ou même comme une preuve de la non-infaillibilité de l'auteur, mais qui ne saurait en tout cas être invoquée contre la doctrine professée dans tout l'ouvrage.

Ainsi la distinction de la voyelle suivie d'*anusvāra* et de la voyelle nasalisée, qui n'existe pas dans le *Prātiçākhya* de l'*Atharva-Veda*, est observée dans tous les autres traités de phonétique : seul le *Taittirīya-Prātiçākhya* hésite ou émet sur ce point des opinions contradictoires. Ce serait, on l'avouera, un singulier raisonnement que celui qui consisterait à arguer des contradictions d'un livre, pour convaincre d'erreur d'autres livres dont la doctrine est claire ; si d'ailleurs on voulait en user, il serait tout aussi permis de le diriger contre les principes des grammairiens de l'*Atharva* que contre ceux des grammairiens du *Rik* et du *Yajur-Veda* blanc et contre l'école de *Pāṇini*, et les premiers seraient même les plus vulnérables, puisqu'ils seraient seuls de leur parti. Je n'ai fait ni l'un ni l'autre ; et quand M. Whitney m'accuse de discréditer l'autorité du *Prātiçākhya* de l'*Atharva*, il abuse contre moi d'une expression qui aurait peut-être en effet prêté à l'équivoque si elle ne s'était trouvée expliquée quelques lignes plus loin. Quand j'ai parlé de la *confusion* de la voyelle suivie d'*anusvāra* avec la voyelle *anunāsika* qui se rencontre dans ce traité, j'entendais une confusion très-légitime, une assimilation résultant d'un procès phonétique historique, peut-être propre à une contrée déterminée. Cette dernière hypothèse était d'ailleurs trop simple, pour qu'en l'indiquant, sans en faire honneur à personne, j'aie pu songer à en revendiquer la paternité. Ainsi, j'ai provisoirement mis hors de cause le traité qui se contredit : j'ai accepté les règles divergentes de l'*Atharva-Prātiçākhya* d'une part, et de tous les autres ouvrages de l'autre, comme consacrant des prononciations également réelles, quoique appartenant vraisemblablement, soit à des temps, soit à des lieux divers ; et comme la prononciation nasale des voyelles, seule admise par les grammairiens de l'*Atharva*,

ne réclamait pas d'explication, surtout pour des lecteurs français, j'ai cherché seulement à déterminer la valeur de l'*anusvāra* d'après les grammairiens qui le considèrent comme un élément distinct. M. Whitney préfère croire que ceux-ci ont soutenu cette opinion « de parti-pris et par esprit d'école. » De bonne foi, lequel de nous cherche à discréditer les autorités qui lui sont contraires ?

Pour en finir avec cette question de l'*existence* d'un *anusvāra* indépendant, je dirai qu'il m'a été impossible de comprendre à quoi tendent les nouvelles observations de M. Whitney sur le signe de l'*anusvāra* et sur celui des lettres *anunāsika*. J'avais dit que de la place occupée par le signe de l'*anusvāra* au-dessus de la voyelle ou du groupe, on ne pouvait arguer que l'*anusvāra* fût fondu avec la voyelle ou puisque s'il forme, comme je le crois, avec cette voyelle une sorte de diphthongue, il était naturel qu'il fût figuré par un appendice analogue à ceux qui représentent les voyelles et les diphthongues. Je n'avais pas fait moi-même de cette place du signe un argument à l'appui de ma propre interprétation. Le signe qui marque la *nasalisation* a sa place la plus naturelle au-dessus de l'*l*, comme au-dessus de toute autre lettre *anunāsika*. Maintenant, que le signe de l'*anusvāra* se place dans certains textes *après* le signe de la voyelle ou du groupe, ce serait, en tout cas, un argument en faveur de son existence indépendante, que conteste M. Whitney, si le signe de la nasalisation placé de la même manière après celui de la voyelle *anunāsika*, bien qu'à coup sûr il représente seulement une *qualité* de cette lettre, ne montrait qu'il est impossible dans la question en litige de tirer un argument de l'écriture.

Je persiste donc à croire, contre mon critique, que les grammairiens hindous sont les meilleures autorités à consulter sur le fait même de l'*existence* d'un *anusvāra* indépendant, *dans des conditions de temps ou de lieu* que je n'ai pas cherché à déterminer. Je n'avais ni ne pouvais avoir à apporter de faits nouveaux dans cette partie de la discussion ; je ne pouvais qu'apporter, non « mon vote individuel », mais ma protestation contre le vote individuel de M. Whitney. Voyons maintenant si pour l'autre question, que l'opinion de mon contradicteur sur la première supprimerait, celle de la nature de l'*anusvāra* considéré comme élément indépendant, ma contribution se réduit à ce qu'il en dit.

M. Whitney, dans une discussion à laquelle j'avais fait allusion à deux reprises (*Taittirīya-Prātiçākhya*, p. 68), après avoir contesté l'existence de l'*anusvāra* distinct, ajoute incidemment que cet élément ne pourrait guère être en tout cas qu'un « fragment de la voyelle neutre nasalisée. » Cette définition, au premier abord, parait ressembler fort à la mienne, et avoir même sur elle l'avantage de

ne pas négliger cette résonnance de la glotte qui, ainsi que M. Whitney le fait justement remarquer, accompagne la résonnance nasale dans la prononciation des consonnes nasales, et doit aussi, comme M. L. Havet l'admet d'ailleurs dans l'article cité, former avec elle un élément constitutif de l'*anusvāra*. Mais en comparant la voyelle neutre à l'*u* de l'anglais *but*, il nous montre que pour lui la voyelle neutre n'est pas la simple résonnance de la glotte, et il est difficile de comprendre pourquoi il compare à cette voyelle neutre (?) nasalisée le son du français *un*, que est la voyelle *eu*, voyelle parfaitement caractérisée, accompagnée de la résonnance nasale. En tout cas, il est clair qu'il attribue à l'*anusvāra* (supposé qu'il existe) une part de son buccal, tandis que j'en fais un son purement nasal, accompagné seulement, comme j'avais par inadvertance omis de l'indiquer explicitement, de la résonnance de la glotte.

Mais, objecte M. Whitney, est-il possible de prononcer une résonnance nasale en l'accompagnant seulement de la résonnance de la glotte et sans lui donner le caractère d'une véritable consonne ou voyelle buccale ? M. L. Havet a examiné cette question dans l'article cité, et a indiqué avec une grande précision la position des organes dans laquelle le son buccal se réduit à une quantité négligeable, si bien que l'*anusvāra* réel pourrait se confondre à peu près avec l'*anusvāra* théorique, celui dont le son serait purement nasal.

Maintenant quel avantage y avait-il à poser cet *anusvāra* théorique, parfaitement distinct du son décrit, d'ailleurs tout incidemment, par M. Whitney? Un avantage qui me semble très-réel, bien que mon adversaire ne semble pas le reconnaître, celui de mettre ma définition d'accord avec des textes fort clairs des grammairiens hindous. J'avais emprunté à Max Müller la citation du texte de la *Siddhānta-Kaumudī*, d'après lequel les lettres *anunāsika* se prononcent avec leurs organes respectifs et le nez, tandis que l'*anusvāra* se prononce dans le nez seulement. Mais j'aurais pu y ajouter les règles 74 et 75 du Ier livre du *Vājasaneyi-Prātiçākhya* qui disent exactement la même chose, et la règle I. 20 du *Rig-Veda-Prātiçākhya*, qui indique pareillement le nez seul comme organe (*sthāna*) de l'*anusvāra*. En vain aurait-on recours à la règle du même livre XIII. 6, d'après laquelle il y a dans la prononciation de l'*anusvāra*, comme dans celle des voyelles et des lettres dites *ūshman*; absence permanente de contact (*asprshṭam sthitam*), pour prétendre que l'*anusvāra* est prononcé la bouche ouverte, et qu'il est par conséquent accompagné d'un son buccal. Il ne peut s'agir, en effet, dans le texte en question, que d'absence de contact entre

l'organe (*sthāna*) et l'instrument (appelé ailleurs *karaṇa*) de la production du son. Or, le *sthāna* de l'*anusvāra* est le nez, et il y a, en effet, dans la prononciation de cet élément, absence permanente de contact *entre l'ouverture des fosses nasales et le voile du palais*. Enfin le texte du *Rig-Veda-Prātiçākhya* qui renferme la comparaison de l'élément sonore des consonnes nasales avec l'*anusvāra* s'accorde parfaitement, comme je l'avais montré, avec ma définition de cet élément. Je n'ai pas la prétention d'avoir révélé ces textes à M. Whitney ; mais je crois en avoir le premier fait ressortir l'importance pour la solution de la question en litige [1].

Si l'existence de l'*anusvāra* est, comme je le pense, démontrée, et sa nature déterminée, par des textes sanscrits, il n'est pas indispensable que les conclusions tirées de ces textes soient confirmées par la découverte du même élément dans d'autres langues. Je laisse provisoirement de côté mon interprétation de l'*n* de l'anglais *mutton,* bien que celle de M. Whitney me semble discutable, pour ne pas me hasarder à le contredire sur un son de sa propre langue [2]. Quant à la double analyse que j'ai présentée du son

1. Si l'on veut se faire une idée de la confusion qui a régné jusqu'à ce jour à ce sujet dans les meilleurs ouvrages, on peut ouvrir la grammaire de Bopp à la page dix-sept de la 4e édition : « L'*anunāsika* paraît désigner un son nasal encore plus faible que l'*anusvāra* (?!) », ou même celle de Max Müller, à la page même (8) où se trouve la citation de la *Siddhānta-Kaumudī* : « L'*anusvāra* réel (ou nécessaire) est prononcé comme une nasale » très-faible, comme *n* dans le français *bon* (??). »

2. M. L. Havet me communique toutefois l'observation suivante : « D'après M. Whitney, l'*n* de *mutton* « a précisément le même son que l'*n* de *tend* ou » même de *ten*, et ne diffère de celui de *net* que par l'absence de la rupture » de contact... » Ce second point est parfaitement exact, mais non le premier. Dans *tend* (ou *ten*), *n* ne se produit que grâce à la formation du contact; dans *mutton* le contact est formé d'avance pour la production du *t :* l'*n* de *mutton* diffère donc de celui de *tend* par l'absence de la formation de contact, comme il diffère de celui de *net* par l'absence de la rupture de contact. Nous avons là trois sons distincts de *n :* deux sons consonantiques (*tend, net*) où la résonnance nasale est accompagnée d'un mouvement de la langue, et un son qu'on a le droit d'appeler vocalique puisqu'il forme syllabe (*mutton*) où la résonnance nasale n'est accompagnée d'aucun mouvement de la langue. Je persiste à croire que l'*n* de *mutton* est « simplement uue résonnance », parce que je ne vois pas quel autre élément on peut y découvrir. — Je ne raisonne pas d'après l'impression éprouvée par mon oreille (elle ne pourrait en tout cas avoir de valeur que pour moi seul, et dans l'analyse d'un son d'une langue étrangère je serais moi-même le premier à m'en défier) : j'invoque un fait physiologique que chacun peut vérifier avec certitude, et dont découle avec rigueur la conséquence que j'en tire. Je regrette de n'avoir plus sous la main l'article de M. Whitney sur le standard alphabet de M. Lepsius (journ. of the amer. or. soc. 8), article auquel il renvoie dans sa lettre. Mais je l'ai lu avec soin alors que mon opinion sur le point en litige était déjà parfaite-

de la finale *ant* dans le midi de la France, j'ai moins voulu en faire un argument à l'appui de ma thèse, qu'attirer l'attention des romanistes sur un fait dont j'entrevoyais l'analogie avec celui que j'étudiais, mais sur lequel je ne me sentais pas en état de dire moi-même le dernier mot [1].

ABEL BERGAIGNE.

ment arrêtée, et je n'y ai trouvé aucun argument qui fût une réponse anticipée à ma démonstration. »

1. Sur les voyelles suivies de résonnance nasale dans les langues romanes, voir p. 123-124, 138; *Romania*, t. I, p. 335, t. II, p. 145, 258-259; Métivier, *Dictionnaire du dialecte de Guernesey*, p. IV; Diez, *Grammatik der rom. Sprachen*, 3e édit. 1, p. 345, 382-383...

# NOM ET CARACTÈRE DU MARS

## DES ANCIENS LATINS.

---

Un travail lu récemment devant la Société et dont l'auteur a cherché, par des considérations linguistiques, à identifier Mercure à Mars, tous deux à Hermès, identifié lui-même au crépuscule par l'école indianiste, m'a frappé par la hardiesse de ses procédés et de ses conclusions. Ayant fait moi-même, il y a quelques années, une étude très-détaillée de l'ancienne mythologie romaine pour un mémoire que l'Académie des Inscriptions a favorablement accueilli, j'ai cru pouvoir reprendre une question beaucoup plus importante au fond qu'elle peut le paraître à l'énoncé du titre, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de juger, à l'occasion d'un point spécial, de la sûreté d'une méthode appliquée avec plus ou moins de succès à une branche des études mythologiques, méthode qui, présentement, est proposée comme devant fournir un système général d'interprétation.

La mythologie est une science de faits. L'étymologie n'y peut trouver place que comme moyen de découvrir un lien logique et vraisemblable entre des faits constatés. Elle n'a pas le droit de supposer les faits eux-mêmes ; encore bien moins de se substituer à l'observation, de substituer des faits simplement possibles à des faits réels et connus. Or, le rôle de Mars, ou plutôt ses rôles divers dans l'antique mythologie latine sont connus par des témoignages nombreux et concordants que nous allons examiner.

Mars était la divinité de la guerre, on ne peut le contester, et il n'y a rien d'absurde en soi à supposer qu'on ait donné ce rôle à un dieu du crépuscule, vainqueur de la nuit. Mais il est certain aussi qu'il n'était ni uniquement, ni même surtout un dieu guerrier, avant que les Romains eussent connu l'Arès des Grecs et les fables homériques ; il est même certain qu'il conserva toujours chez le peuple romain son rôle véritable et primitif, quoique les poètes classiques n'en parlent pas. Or ce rôle, très-différent de celui d'arbitre des combats, n'était pas celui d'une puissance

atmosphérique ou solaire, mais bien plutôt *tellurique*. Les preuves en sont nombreuses et diverses ; nous commencerons par les moins anciennes qui auront le double avantage de nous montrer la tradition latine persistant à Rome avec une singulière énergie, malgré l'éducation classique, et d'éclairer pour nous l'interprétation des textes les plus antiques.

Les inscriptions latines nous fournissent un grand nombre d'épithètes appartenant à ce dieu. Elles se partagent en deux classes : Mars est considéré tantôt comme dieu de la guerre, tantôt comme dieu *Averruncus*. On y lit en effet :

Marti amico et consentienti (Orelli, 1341).

Mavorti *custodi* et conservatori (id. 1345 ; cf. 1347-8, 1353).

Marti patr(i) [ou patr(ono)] et conservatori (id. 1347).

*Pacifero* Marti (id. 1354).

Marti, Minervæ *campestribus* (id. 1355).

Marti *campestri* (Grut. LVII ad Or. 1356) [1].

A côté des épithètes Augustus, militaris [2], et des dédicaces :

Marti invicto (Henzen 5671).

Marti Victori (id. 5673).

Mais jamais on n'y découvre une seule allusion, directe ou indirecte, au rôle de divinité crépusculaire. Quand donc une divinité védique ayant un nom approchant aurait eu un semblable rôle, il ne serait en aucune façon permis de l'assimiler au Mars italique.

Remontons plus haut, et nous trouverons des textes liturgiques bien plus explicites encore. Le livre *de Re rustica*, composé par Caton, et dont assurément la partie mythologique, pas plus que la partie technique, n'est empruntée à des traditions étrangères (le nom de l'auteur suffit pour le garantir), nous donne les indications les plus précises sur le sujet qui nous occupe. Au paragraphe 83, l'auteur expose les rites d'un vœu à *Mars Sylvanus* qu'il est bon, dit-il, de renouveler chaque année pour la santé des bœufs. Au paragraphe 141, il s'agit de la lustration des champs au moyen des *solitaurilia* [3].

1. *Campestris* pourrait être dérivé de Campus Martius ; mais comment attribuer cette origine à l'épithète de Minerve ? Elle était protectrice de l'olivier, comme Mars l'était de la campagne en général.

2. Fabretti Glossar. Italic. s. v. Mars. cf. Or. 1342-4.

Quant au mot étrusque Maris, il paraît que c'était le nom générique d'un groupe de divinités. Voy. Gerhard, Bull. de l'Inst. archéol., juin 1860.

3. *Solitaurilia* hostiarum trium diversi generis immolationem significant, tauri, arietis, verris, quod omnes eæ solidi integrique sunt corporis... quia *sollum osce totum* et *solidum* significat..... *Sunt* quidem *qui* putent ex tribus hostiis præcipue nomen inclusum cum solido tauri, quod amplissima sit earum, etc. (Festus s. v.).

Après les libations à Janus (le dieu des origines) et à Jupiter, on y récitait à Mars-pater la prière suivante : « *Mars-pater*, je te » prie et te demande que tu sois de bon cœur propice à moi, à ma » maison et à ma famille ; c'est pourquoi j'ai ordonné de promener » ces *solitaurilia* autour de mon champ, de ma terre et de mon » fonds agricole, afin que tu écartes, détournes et éloignes (aver- » runces) les maladies visibles et invisibles, la viduité, la désola- » tion, les calamités et les intempéries ; afin que tu *laisses* grandir » et prospérer mes *maisons*, *blés*, *vignobles et taillis* ; afin que tu » gardes en sûreté mes pâtres et mes *pâturages* et que tu donnes » santé et force à moi, à ma maison et à ma famille. Dans ce but et » pour purifier mon fonds agricole, ma terre et mon champ, pour » accomplir la cérémonie de la lustration, sois honoré, comme je » l'ai dit, de ces *solitaurilia* de lait (*lactentibus*), qui vont t'être » immolés. Mars-père, dans ce but, sois honoré de ces *solitaurilia* » de lait. »

Il n'est fait ici aucune allusion directe aux accidents de guerre qui peuvent menacer une exploitation rurale, et certaines de ces expressions ne peuvent en aucune façon s'y rapporter. C'est bien à un dieu des campagnes, dans le sens ordinaire du mot, que s'adresse Caton, et c'est assurément une formule traditionnelle qu'on lit ici : ces énumérations minutieuses sont tout à fait dans l'esprit de l'ancienne religion latine, où la moindre omission pouvait annuler, en tout ou en partie, la valeur de la cérémonie ou de la prière. Il n'est pas question non plus d'une action solaire proprement dite, et surtout il est *impossible* d'attribuer de pareilles fonctions à un *dieu du crépuscule*. L'épithète de *Sylvanus* donnée à Mars dans l'autre passage, et l'obligation d'accomplir dans une *forêt*, pendant le jour (*interdius*), la cérémonie en faveur des bœufs indique bien plutôt un *dieu de la nature sauvage*. Or cette épithète s'était si bien accolée au nom de Mars, que, par une réaction singulière, Sylvain lui-même a fini par recevoir l'épithète d'Invictus[1].

Remontons plus haut encore, bien plus haut que le temps de Caton, bien plus haut même que la rédaction définitive du texte qu'il nous a transmis ; omettons provisoirement un fait très-curieux du IIIe siècle que nous retrouverons en son lieu, arrivons au culte des frères Arvales, que leurs tables nous font connaître avec de si grands détails en nous conservant un des plus anciens monuments de la langue latine. Ce collége était spécialement formé en l'honneur de Dia, déesse dont le culte se célébrait une fois l'année, à quelques milles de Rome ; si, plus tard, les Arvales

1. Orelli 1603.

montèrent au Capitole, ce fut pour accomplir des cérémonies d'un objet tout différent dont nous n'avons pas à nous occuper ici, cérémonies qui d'ailleurs ne leur firent pas négliger leur institution primitive. *Dia* est certainement le dédoublement féminin de *Dies* ou Dies-piter ; c'est la même déesse que *Dies*, mère du premier Mercure et de la première Vénus, selon une tradition rapportée par Cicéron [1], c'est bien une divinité de l'atmosphère ; ses fêtes purement annuelles et variant dans d'étroites limites se rapportaient au temps de la floraison des blés, c'est-à-dire au temps où la moisson est le plus exposée aux intempéries atmosphériques ; le nom de ses prêtres dérive manifestement du mot *Arvum* ; or Mars occupe une place très-considérable dans la prière antique que nous a conservée la table XLI du recueil de Marini [2] et qui terminait la cérémonie. On y lit, après une triple invocation aux Lares :

Neve luaerve Marma sin(a)s incurrere in pleores
Neve luerve Marmar ns [3] incurrere in pleoris
Neve luerve Marmar sers incurrere in pleoris.

La triple répétition de la formule permet de rectifier le texte, et, quoique très-archaïque, il n'est pas inintelligible. Tous les interprètes ont reconnu dans *luerve* une forme allongée de *luem* [4] ; *pleoris*, c'est *floreis*, les anciens peuples de cette région n'employant pas le F, comme l'a fait remarquer Mommsen [5] ; enfin l'exception *unique* de Hermann [6], qui traduit Marmar par Mamuri, ne peut nous faire hésiter à y reconnaître Mars, le Mamers des Sabins ; Mamurrius, l'artisan des ancilia, n'était point un dieu. Il s'agit donc d'une invocation à Mars pour préserver les blés en fleur. Il est vrai, ce qu'ils ont le plus à craindre, c'est la gelée du matin, et ce texte isolé pourrait permettre de croire que ce dieu présidait au crépuscule ; mais l'invocation à la même divinité reviendra deux fois encore dans cette courte formule, et, si on la rapproche du texte étudié plus haut, on lui reconnaîtra une portée plus étendue ; remarquons d'ailleurs le mot *sins* (sinas), ou *sers*, que Hermann et Grotefend [7] lisent *siris* (siveris) ; c'est la même expression que l'on trouve dans la prière adressée à Mars et con-

1. De Nat. Deor. III. 22-3. On lit aussi dans Servius (ad Aen IV. 577) : Nonnulli quatuor Mercurios tradunt, unum Cœli et Diei filium.
2. Gli Atti e Monumenti de' Fratelli Arvali.
3. Pour sins, la pierre est fruste ou cassée en cet endroit.
4. Avec omission de l'm comme dans le tombeau des Scipions, etc. Klausen, De Carm. Arv. p. 23.
5. Die unterital. Dialecte § 7.
6. Egger. Latini sermonis veteris reliquiæ selectæ.
7. Ibid.

servée par Caton; elle est d'ailleurs parfaitement d'accord avec son caractère de dieu *Averruncus*: on lui demande plutôt d'écarter le mal que de produire le bien. Le texte continue :

Satur eufere Mars limen (sal)e [1] sta berber
Satur fufere Mars limen sall sta berber
Satur fufere Mars limen sali sia berber.

Que l'on traduise *fufere* par *fueris* avec Hermann, ou par *furere* avec Grotefend et Klausen, c'est-à-dire qu'on donne à ce membre de phrase le sens de *sois satisfait*, ou celui de *cesse d'être en fureur*; qu'on lise à la fin de l'invocation, *sta fervere* avec Grotefend, ou *sta verbere* avec Klausen, le sens général est le même : c'est une invocation pour détourner les fléaux que Mars (il est bien nommé cette fois) peut déchaîner ou retenir. Une triple invocation *enos, Marmor*, *iuvato*, sans variante et suivie du mot *triumpe*, termine la prière. Elle fournit avec Mars, Mamers, Mavors, Marmar, une cinquième forme du nom de Mars, privée, comme la quatrième, de la consonne dentale qui, si elle existait, devrait apparemment laisser sa trace au vocatif comme au nominatif.

Le rapprochement avec d'autres divinités, rapprochement indiqué par la tradition romaine et dans lequel il ne faut laisser aucune part à l'arbitraire, va nous conduire à une solution convergente. Le Mars latin était identifié à Hercule dans les rites pontificaux [2]. Or évidemment il ne peut s'agir ici du héros thébain, mais de l'Herculus latin, le dieu de l'Ara maxima, aux cérémonies duquel les femmes ne pouvaient assister [3], ce que Caton dit également des lustrations en l'honneur de Mars. Or Herculus, dérivé de *hercere*, et par conséquent dieu Averruncus, était le gardien des héritages rustiques, M. Bréal l'a suffisamment démontré, et en général de la *res familiaris*; la coutume et le langage continuèrent de lui attribuer ce rôle ou un rôle analogue, bien longtemps après que les poètes l'eurent confondu avec le fils d'Alcmène [4]. On connaît le *dives amico Hercule* d'Horace, et, dans une inscription de Sora, remontant au temps de la république, mais déjà latine, on lit ces mots (les restitutions, on ne peut plus vraisemblables, sont de Henzen) :

1. Cassure ou usure. Je suis le texte de Klausen, *ad litteras exscriptum*.
2. Servius ad Aen. VIII. 275; Macr. Sat. III. 12.
3. Properce L. V, Elég. IX, vers 67-70 (édit. Teubner). Plut., quest. rom., 60.
4. Bull. dell' Inst. di Corresp. Archeol. Maggio 1845. — Plutarque (quest. rom. 18), nous apprend que souvent les riches consacraient à Hercule le dixième de leurs biens.

| | |
|---|---|
| Ap. VERTVLEIEIS C. F. | |
| QVOD. RE. SVA. D(if)EIDENS ASPERe | Difeidens pour diffidens |
| AFLEICTA PARES. TIMENS | Pares pour Parens |
| HEIC VOVIT VOTO | |
| . . . . . . . . . . . . . . . . . | |
| . . . . . . . . . LEIBEREIS LVBEN | Liberi Libentes |
| TES DONV DANVNT | dono dant |
| HERCOLEI MAXSVME | |
| MERETO SEMOL. TE | Simul |
| ORANT SE OTI (sic) CREBRO | |
| CONDEMNES | |

Le dernier mot se prend sans doute dans un sens analogue à celui de *Damnabis tu quoque votis*. Enfin Hercule portait les épithètes de Custos, Conservator, Defensor, Pacifer, Domesticus, Salutifer [1].

D'autre part le Mars romain paraît avoir été l'époux légitime de la Vénus romaine, ou du moins être associé à l'idée de cette divinité. Peut-être les affirmations de Creuzer à cet égard [2] sont-elles trop explicites et surtout trop compréhensives; mais ce qu'on ne peut nier, c'est que Mars lui fut adjoint dans le lectisterne célébré après la bataille de Trasimène [3], comme Junon à Jupiter, Minerve à Neptune (apparemment Neptune *Consus*, celui de la Rome primitive) [4], Diane à Apollon, Vesta à Vulcain, tous deux présidant à la matière ignée, enfin Cérès à Mercure, tous deux producteurs de la richesse. Assurément on s'en tenait à une tradition romaine : le mythe léger de l'Odyssée n'eût pas trouvé place dans cette grave conjoncture. Or Vénus était, dans l'ancienne Rome, une divinité des *jardins*. Dans un passage de Nevius, cité par Paul Diacre (s. v. Cocum), son nomest pris pour celui des légumes, comme Cérès pour celui du pain, et Pline dit expressément : Hortos tutelæ Veneris adsignante Plauto [5]. De plus Cassius Hermina [6] nous apprend que Venus-mater s'appelait aussi Frutis, ce qui permet de lui attribuer, comme l'ont déjà fait Henzen [7] et aussi Mommsen [8], quoique avec une certaine réserve, l'invocation Futrei

1. Orelli 1536, 1538, 1550, 1561 (au n° 1536 sont plusieurs renvois à Gruter. Ces épithètes rappellent singulièrement les épithètes non militaires de Mars. V. supra.
2. T. II, L. VI, chap. V, § 2.
3. Tite-Live, XXII, 10.
4. Denis d'Halicarn. 1, 33, et Tite-Live, I, 9.
5. Pl. H. N. XIX, 19.
6. Cité par Solin, II, 11.
7. Ann. dell' Inst. di Corresp. Arch. 1848.
8. Die Unterital. Dial : die Oskische Sprache.

Kerriiai de la table d'Agnone, dans laquelle figurent encore Sylvain (Rustice) ou plutôt le dieu des jardins Hortus[1] Liber-pater (? Evklui paterei), les Eaux fécondes (Diumpais Kerriiais, lymphis genialibus), Hercule (Hereklui), Flore (Flusai [2]) etc., la plupart avec l'épithète Kerriia, que Mommsen, avec toute apparence de raison, fait dériver de la même racine que le *Cērus* des Saliens, la *Cérès* classique, et le verbe *creare*. C'était d'ailleurs près du temple de Mars, en dehors de la porte Capène, qu'était le *Lapis manalis* traîné à Rome en temps de sécheresse pour obtenir de la pluie [3].

Ainsi Mars représente l'énergie virile dans tous les sens et sous tous les aspects, celle des combattants en première ligne peut-être. Plutarque nous dit que dans la Regia, centre religieux de la vieille Rome, on l'adorait sous la figure d'une lance [4]; mais il ne faut pas le confondre avec le *Quirinus* Sabin, ayant pour étymologie *Curris* [5], dont le culte fut toujours limité au mont Quirinal, c'est-à-dire à la colonie sabine [6] et dont le flamine était distinct de celui de Mars [7]. Mars avait des attributions bien plus larges. Il était à la fois l'époux de Nerio, comme dieu guerrier [8], et le parèdre de Vénus, comme dieu rustique. On ne peut d'ailleurs tenir grand compte du sentiment de Macrobe[9] quand il identifie Mars au soleil, attendu qu'il avait la manie de trouver le soleil partout; on ne le pourrait du moins qu'en y reconnaissant un principe actif de fécondité; encore n'est-ce pas précisément sous cet aspect, mais bien plutôt sous celui de *défenseur* que le présentent les textes qui en font le protecteur des campagnes.

Ces considérations étaient utiles pour éclaircir la *question de fait*, afin de mettre en garde l'érudition de nos confrères contre des préoccupations trop exclusives tirées de leur science favorite. Cette préoccupation de chercher dans les étymologies la solution de tous les problèmes de la mythologie arienne est l'un des plus grands périls de la science actuelle; il ne faut jamais l'oublier un instant, afin de ne pas substituer à la celtomanie d'un autre siècle des erreurs bien autrement graves par l'étendue de leurs conclusions.

F. Robiou.

1. Ce sens, proposé par Henzen, me paraît préférable à celui de Mommsen.
2. Flore était primitivement la déesse des blés en fleur (Ov. Fastes V, 261-4).
3. V. les textes réunis dans Klausen, p. 40.
4. Vie de Romulus, 29. Cf. Arnobe, VI, 11.
5. Voy. Festus, s. v. Quirites.
6. Voy. Ambrosch, Studien und Andeutungen p. 155-6, 169-70, 173-6.
7. T. L. 1-20, III, 32. V. 40; Festus s. v. Ordo sacerdotum.
8. Voy. Aulu-Gelle XIII, 22.
9. Sat. I. 19.

# DU PRÉTENDU CHANGEMENT DE *BH* EN *M*

## EN PALÉO-SLAVE, EN LITHUANIEN ET EN GOTHIQUE.

---

On lit dans le *Compendium* de Schleicher § 178. 3 : « Un *m* du vieux bulgare = un *bh* primitif, seulement dans les éléments casuels qui reposent sur le suffixe primitif *bhi* dont le *bh* est remplacé d'une façon générale dans les langues slavo-germaniques par un *m*... » — § 187. 3. « Un *m* du lithuanien = un *bh* primitif, comme dans les langues slaves et dans les langues germaniques, seulement dans le suffixe de cas, primitivement *bhi,* qui forme l'instrumental du singulier et du pluriel, et le datif du pluriel et du duel... » — § 198. 3. « Un *m* du gothique = un *bh* primitif dans le suffixe de cas, primitivement *bhi*, slave, lithuanien, germanique *mi*, conservé en gothique seulement dans *m*, désinence du datif pluriel... »

Si nous citons textuellement ces trois passages, c'est sans doute pour faire ressortir des termes mêmes dans lesquels il est appliqué l'illégitimité du procédé qui consiste à introduire dans un groupe de langues, pour l'explication d'un seul élément flexionnel, une loi phonétique d'ailleurs inconnue. Ce n'est pas, il est peut-être utile de l'affirmer, pour la vaine satisfaction d'adresser une critique à l'un des maîtres, et par son intermédiaire au fondateur même de notre science. Dieu nous garde d'en venir jamais, comme tel linguiste contemporain dont nous avons cru pouvoir louer ailleurs [1] dans une certaine mesure l'esprit de réforme, à réduire les services de Schleicher à « la découverte du Lithuanien », et à prétendre que tous ses autres travaux présentent « le caractère de la médiocrité ! » Nous serions à la fois plus reconnaissants et plus justes envers nos maîtres en proclamant qu'ils nous ont fourni eux-mêmes l'arme avec laquelle nous essayons de les combattre, cette méthode qu'ils ont perfectionnée en l'appliquant d'ailleurs avec plus ou moins de bonheur et que nous pouvons espérer d'appliquer quelquefois plus rigoureusement qu'eux-mêmes.

Notre méthode en effet est tout entière en germe dans un principe, et ce principe nous le tenons d'eux : c'est que la phonétique est la base première de toute recherche linguistique, c'est que la connais-

1. *Revue critique* 1873, I, p. 393.

sance des lois phonétiques trace à la logique un cercle dont celle-ci ne doit sortir sous aucun prétexte, en un mot que la logique ne peut rien contre la phonétique, mais qu'elle a souvent beaucoup à apprendre d'elle. La logique, étant donnée surtout l'étroite parenté de toutes les langues indo-européennes, suggère naturellement l'idée d'une formation unique et identique des flexions dans chacune d'elles; elle détermine l'identification *provisoire* du datif pluriel en *mŭ* des langues slaves avec le datif pluriel en *bhyas* du sanscrit, en *bus* du latin. Mais si le progrès de la phonétique ne consacre pas la possibilité du changement de *bh* en *m*, c'est à la logique à passer parole à la phonétique, et à apprendre d'elle que le langage est arrivé par l'emploi d'éléments divers à l'expression de relations identiques.

Or dans le cas qui nous occupe, Schleicher reconnaît lui-même qu'il n'y a, ni dans les langues slaves, ni en lithuanien, ni dans les langues germaniques, aucun exemple du changement de *bh* en *m* en dehors des éléments en question. D'autre part le *bh* du suffixe casuel *bhi* est en paléo-slave régulièrement représenté par un *b* dans le datif-locatif singulier du pronom personnel de la 2[e] personne et du pronom réfléchi, *tebě, sebě* (sanscrit *tubhyam,* latin *tibi, sibi*), et dans les autres cas des mêmes pronoms auxquels s'étend l'emploi de ce suffixe, génitif singulier *tebe, sebe,* instrumental singulier *tobojā*, *sobojā.* Ces derniers faits ajoutent à l'argument négatif commun aux trois groupes de langues un argument positif qui condamne directement pour les langues slaves, et indirectement pour les deux autres groupes, l'assimilation des désinences commençant par un *m* aux désinences commençant en sanscrit par un *bh* et en latin par un *b*. Ils suffiraient pour faire rejeter définitivement cette assimilation lors même qu'il ne s'offrirait aucune explication vraisemblable à substituer à l'explication ancienne. Mais tel n'est pas le cas, à ce qu'il semble.

Comme le suffixe primitif *bhi* se rencontre dans la déclinaison du pronom de la 2[e] personne et du pronom réfléchi en paléo-slave à la fois au génitif, au datif-locatif, et à l'instrumental du singulier, de même les pronoms qui observent la distinction des genres présentent un *m* tant en paléo-slave qu'en lithuanien, à la fois dans les désinences du datif, du locatif et de l'instrumental du singulier. Le rapprochement du locatif pal.-slave *tomĭ*, lith. *tamim*, et du locatif sanscrit *tasmin,* du datif pal.-sl. *tomu,* lith. *támui* et du datif sanscrit *tasmai* (gothique *thamma*) s'impose naturellement. Il n'est contredit ni par les lois phonétiques du paléo-slave ni par celles du lithuanien qui admettent également l'assimilation de deux consonnes successives par la substitution d'une seule des deux consonnes, la seconde, au groupe primitif (*Com-*

*pendium*, § 182. A. 1. — § 191. A. 1). Aussi Schleicher l'a-t-il admis sans hésitation. Mais il est d'autant plus étonnant qu'il ait pu se résoudre à séparer les formes en question de l'instrumental singulier pal.-sl. *těmĭ*, lith. *tůmì* où il persiste à chercher un ancien suffixe *bhi*. Sans doute le sanscrit ne connaît pas à l'instrumental l'usage du suffixe *sma* ni de son autre forme *smi* (*tasmi-n*); mais il ne connaît pas davantage dans le pronom de la 2ᵉ pers. l'usage du suffixe *bhi* au génitif et à l'instrumental singulier que nous avons signalé en paléo-slave. Il est temps de dire un mot de la nature de ces éléments *bhi* et *sma, smi*.

Personne n'a jamais songé à considérer l'élément *sma*, *smi* dans les formes sanscrites masculines *tasmai*, *tasmāt, tasmin,* non plus que l'élément *sya* dans les formes féminines correspondantes comme appartenant proprement à la désinence. C'est un élément qui s'ajoute au thème à certains cas, et à plusieurs cas à la fois, dans une fonction qui n'est pas encore déterminée, et qui porte lui-même les vraies désinences. La même interprétation provisoire convient parfaitement à l'élément *bhi*. Il s'ajoute au thème à plusieurs cas à la fois, par exemple : l'instrumental, le datif et l'ablatif du pluriel et du duel des noms et des pronoms, et le datif singulier des pronoms personnels en sanscrit et dans les cas correspondants du latin, différentes formes employées dans la fonction de l'instrumental, du locatif et de l'ablatif en grec (*Comp.* § 259), et enfin le génitif, le datif-locatif, et l'instrumental du pronom de la 2ᵉ personne et du pronom réfléchi dans les langues slaves. Il n'est donc l'expression ni d'une relation casuelle précise, ni du pluriel ou du duel. Il peut d'ailleurs à un même cas et dans une même langue s'ajouter à certains thèmes et manquer à d'autres : à la vérité il n'en coûte pas plus pour admettre la chute d'un *bh* dans *çivais* et d'un *b* dans *rosis* ou *dominis*, que pour admettre celle d'un *m* dans *bodhe* et de la syllabe μι dans λύω ; mais sur ces points accessoires comme sur la question principale qui fait l'objet de cette note, nous croyons qu'il vaut mieux prendre les leçons de la phonétique pour apprendre à reconnaître des procédés différents de formation ou de flexion, que de partir de l'identité de flexions comme d'un axiome pour en venir à violenter la phonétique. On nous accordera en tout cas que l'élément *bhi* n'a aucun titre à passer pour une *désinence particulière* de l'instrumental singulier, et que le changement de *bh* en *m* dans les langues slaves et en lithuanien fût-il admis, il n'y aurait pas plus de raison pour tirer de l'instrumental singulier des noms et des pronoms dans ces langues, lequel peut avoir perdu un élément vocalique final important, une désinence à opposer à la désinence *ā* du sanscrit, que pour tirer en sanscrit de l'ablatif pronominal *tasmāt*

par exemple une désinence *smāt* à opposer à celle de *çivāt*. *bhi* comme *sma*, *smi*, partout où on le rencontre, est ce qu'on est convenu d'appeler un *élargissement* du thème, faute d'en pouvoir préciser la fonction ; ce n'est dans aucun cas une désinence véritable [1].

Dès lors l'alternance des éléments *bhi* et *sma*, *smi* ou l'absence de l'un et de l'autre aux différents cas des trois nombres et dans les différentes langues n'ont rien qui puisse nous surprendre [2]. Tout d'abord il n'est plus difficile d'admettre que l'usage de l'élément primitif *sma*, *smi* s'étende, au singulier des pronoms slaves et lithuaniens, du datif et du locatif qui le présentent également en sanscrit, à l'instrumental qui ne le prend pas dans cette langue, comme celui de l'élément *bhi* s'étend, au singulier du pronom de la 2ᵉ personne et du pronom réfléchi en paléo-slave, du datif qui le présente également en sanscrit, au génitif et à l'instrumental. Ainsi la série du paléo-slave loc. *tomĭ*, datif *tomu*, inst. *tĕmĭ*, et celle du lithuanien *tamim*, *támui*, *tůmì*, trouvent leur explication naturelle. L'instrumental singulier pal.-sl. *-mĭ*, lith. *-mì*, se retrouve dans la déclinaison des noms. La présence dans la déclinaison nominale d'une particularité (apparente) de la déclinaison pronominale n'est pas un fait isolé. L'*s* qui en sanscrit ne précède la désinence *ām* du génitif pluriel que dans les pronoms, existait au génitif pluriel de la première déclinaison nominale, tant en latin où il fut changé en *r*, qu'en grec où sa chute amena une contraction. Le nominatif pluriel formé par l'adjonction d'un élément *i* à un thème en *a* ne se rencontre en sanscrit que dans les pronoms et au masculin ; il se rencontre en grec et en latin dans les noms, masculins et féminins, des deux premières déclinaisons, et dans les langues slaves et en lithuanien du moins dans les noms masculins de la déclinaison en *a* primitif. Il n'est donc pas étonnant que l'élément *sma*, *smi* qui en scr. n'appartient qu'à la déclinaison pronominale figure dans les langues slaves et en lithuanien à l'instrumental singulier de la déclinaison nominale. Il ne l'est pas davantage qu'il figure dans les mêmes langues à certains cas du pluriel et du

1. Nous ne nions pas, bien entendu, que l'élément *mi* ne soit devenu en paléo-slave et en lithuanien la véritable désinence de l'instrumental singulier. Si d'ailleurs dans une forme comme le paléo-slave *rãkojã* (*Comp.* § 259) il fallait admettre avec Schleicher que le son nasal de la désinence fût le reste du même élément *mi* qui se rencontre dans *vluko-mĭ*, ajouté à une première désinence de l'instrumental en *ā*, ce serait là, de l'avis même du célèbre linguiste, une formation abusive dont on ne pourrait tirer aucune objection contre notre interprétation de la fonction primitive de cet élément.

2. Peut-être se rencontrent-ils tous les deux à un même cas de la langue ombrienne, le locatif singulier; voyez dans Enderis, *Formenlehre der osk. Sprache* p. LIV et LIX, l'indication de formes en *fem* et en *mem*.

duel, le datif et l'instrumental[1] (pluriel dat. pal.-sl. *-mŭ*, lith. *-ms*, instr. pal.-sl. *-mi*, lith. *-mis*, duel dat.-instr. pal.-sl. *-ma*, lith. *-m*). En sanscrit même l'usage n'en est pas restreint au singulier dans les pronoms de la 1re et de la 2e personne (*asmat*, *yushmat*). Il est remarquable que cet élément manque à l'instrumental pluriel des masculins de la déclinaison en *a* primitif en lithuanien (*vilkais*) comme l'élément *bhi* à l'instrumental sanscrit *çivais*, et au datif-ablatif latin *rosis*, *dominis*. En paléoslave il est possible que la voyelle *y* de *vlŭky* représente une syllabe *am* pour *ami*.

En gothique l'élément *sma* se présente sous la forme *mma* dans le datif pronominal *thamma*. Au datif pluriel la chute de l'élément vocalique final a entraîné celle de l'un des deux *m* représentant le groupe primitif : *vulfam*. Le même phénomène se serait produit à l'instrumental singulier du haut-allemand, où la syllabe *am* se serait à son tour changée en *u*.

Maintenant quel serait l'avantage de cette explication nouvelle[2] si elle devait être définitivement préférée à l'explication ancienne? Cet avantage serait double. Non-seulement elle supprimerait l'hypothèse d'un changement phonétique insuffisamment justifié, mais en prouvant l'équivalence des éléments *bhi* et *sma*, *smi* dans les formes en question, elle contribuerait peut-être à faire mieux pénétrer la nature de ces formes, par la raison bien simple que la reproduction d'un même phénomène dans des circonstances diverses, soit ici d'une formation supposée significative au moyen d'éléments différents, est la condition même d'une observation propre à servir de base à une induction solide. Il nous semble utile d'insister sur cette remarque qu'en cherchant quelquefois à identifier coûte que coûte les formations organiques de toutes nos langues, les fondateurs de la science, non-seulement se sont exposés à substituer une opinion préconçue à la réalité, mais encore ont renoncé par avance aux chances de trouver, dans les diversités possibles de ces formations, le plus sûr et peut-être l'unique moyen d'en expliquer l'origine.

ABEL BERGAIGNE.

1. J. Schmidt a fait remarquer (*Beitræge* IV, p. 268) que le datif pluriel en *mans* et *mmans* du vieux-prussien reproduit dans ses lettres finales la forme la plus primitive de ce cas, celle de la langue mère indo-européenne elle-même, telle du moins qu'elle avait été restituée antérieurement par une hypothèse de Schleicher. La distinction que nous faisons entre l'élargissement du thème et la désinence proprement dite nous permet de négliger ce point.

2. Ludwig, dans son mémoire intitulé *Die Entstehung der A-declination* identifie *bhi* et *sma*, en les faisant venir l'un et l'autre de *svi*. Il est inutile de faire remarquer qu'il n'y a rien de commun entre cette explication et celle que nous proposons.

# OBSERVATIONS PHONÉTIQUES

## D'UN PROFESSEUR AVEUGLE.

---

### I. SUR LA DOUBLE VALEUR DE QUELQUES CONSONNES FRANÇAISES *(r l w ẅ y)*.

Les deux communications suivantes ont été rédigées d'après les idées contenues dans un manuscrit de vingt-six pages, intitulé ***Essai d'alphabet universel*** et dicté par l'auteur aveugle, M. V. Ballu, professeur de musique, en 1868. L'opuscule tout entier est un remarquable exemple de ce que peut faire un seul homme quand, privé du secours des livres, il n'a pour reconstruire tout un fragment de la science d'autre secours que la précision de sa pensée et l'exactitude de ses observations. La profession de M. Ballu et son infirmité sont d'ailleurs deux sûrs garants de la finesse de son oreille. L'alphabet universel qu'il a composé n'est pas une collection de signes comme le ***standard alphabet*** de M. Lepsius, c'est une énumération des sons du langage. Chaque son est provisoirement désigné par une de nos lettres affectée d'un chiffre auxiliaire, combinaison que l'auteur ne considère en aucune façon comme une notation définitive ; sa seule préoccupation a été l'analyse des sons en eux-mêmes. Pour atteindre son but, il a suivi la méthode a priori ; c'est-à-dire qu'il a déterminé non pas comment se produit tel son de telle langue, mais quels sons on peut produire par les différentes positions données aux organes vocaux, que ces sons d'ailleurs soient ou non réellement employés. La plupart des résultats qu'il a trouvés étaient connus déjà ; j'ai extrait pour les soumettre à la Société ceux qui m'ont paru nouveaux.

Personne n'ignore la division de nos consonnes en *dures* ou mieux *sourdes (k t p ch s f)* et en *douces* ou mieux *sonores (g d b j z v)*. Dans la production des sourdes la consonne est un simple *bruit* au sens qu'on donne à ce mot en acoustique. Dans la production des sonores au contraire le *bruit* consonantique est accompagné d'un *son* musical, qui est la *voix* proprement dite, et qui est engendré par la vibration de l'air situé dans le larynx. Quand les *cordes vocales* sont écartées la voix manque et la consonne est sourde ; quand les cordes vocales se rapprochent la voix se fait entendre et la consonne est sonore.

M. Ballu a reconnu que la distinction qui existe pour les « muettes » comme *p*, *b* et pour les « spirantes » comme *s*, *z* se présente aussi en français pour les « liquides » *r*, *l* et pour les trois consonnes issues directement de nos voyelles *ou*, *u* et *i*, consonnes que je noterai par *w*, *ẅ*, *y* (*ẅ* : *w* :: *ü* : *u*).

Il importe, pour bien comprendre le point en question, de se rendre compte d'abord de l'existence de ces trois dernières consonnes dans la langue française, qui ne les note point par des lettres spéciales. La consonne *w* existe par exemple dans *oui*, qui se prononce *wi*, dans *quoi*, qui se prononce à Paris *kwa*, et en général dans les groupes *oi* (*wa*), *oin* (*wẽ*) et dans les mots où les lettres *ou* sont suivies d'une voyelle appartenant à la même syllabe. C'est le *w* anglais. — La consonne *ẅ* existe dans *huile*, *cuit*, qui se prononcent *ẅil*, *kẅi*, et en général dans les mots où *u* est suivi d'un *i* appartenant à la même syllabe. — Enfin la consonne *y* (*j* allemand, *y* anglais dans *young*) existe dans *yole*, *bien*, *fier*, qui se prononcent *yol*, *byẽ*, *fyèr*, et en général partout où un *i* ou un *y* est suivi d'une voyelle appartenant à la même syllabe. Il ne faut pas s'imaginer, comme on le fait souvent, que *oui*, *ui*, *ie* dans *oui*, *cuit*, *fier* soient des diphthongues, composées comme par exemple l'allemand *au* de deux voyelles distinctes prononcées dans la même syllabe. Le français normal tel qu'on le prononce aujourd'hui à Paris ne possède absolument aucune diphthongue [1].

Quand l'une des cinq consonnes *r l w ẅ y* est précédée d'une consonne sonore, elle est également sonore. Ainsi peind*r*e, sig*l*e, barag*ou*ine, b*u*is, G*i*en. Quand au contraire l'une de ces cinq consonnes est précédée d'une sourde, elle est sourde, ex. peint*r*e, cyc*l*e, f*ou*ine, p*u*is, ch*i*en. Initiales ou placées entre voyelles les cinq consonnes sont sonores: *r*at, *l*à, *ou*i, h*u*ile, *y*eux; au*r*a, ho*l*a, la *ou*ate, Ha*ü*y, asse*y*ant. C'est parce qu'ainsi isolées nous les entendons toujours sonores que nous ne nous doutons pas de leur double nature [2]. N'ayant pas l'habitude d'articuler seules les consonnes sourdes *r l w ẅ y*, nous n'en connaissons pas le son assez familièrement pour les reconnaître au passage dans les mots où une sourde les précède. M. Ballu nous indique par quel moyen pratique nous pouvons y accoutumer nos oreilles : il faut les faire entendre à la fin d'un mot, immédiatement après une consonne sourde, et en évitant de les faire suivre d'un « *e* muet ». Nous prononcerons par exemple les groupes phonétiques *katr* (quatre), *sikl* (cycle), *pakw*, *pakẅ*, *paky*.

Pour ma part, peu disposé au premier abord à admettre les faits signalés par M. Ballu, j'ai constaté l'efficacité de cette méthode

1. Dans une prononciation rapide et négligée il nous arrive de faire une diphthongue de deux voyelles appartenant à deux syllabes distinctes: ph*aé*ton, il n'est p*as i*ci, qu*i e*st-ce, etc.

2. Quand *r*, *l*, *y* sont placés *devant* une sourde ils deviennent encore sourds : arti*s*te, a*l*to, *feuill'ter* (*ill* parisien = *y*); *w* et *ẅ* ne se rencontrent jamais dans cette position. A côté d'une consonne nasale les cinq consonnes sont sonores.

d'exercice de l'oreille. J'ai bientôt distingué sans peine les deux *r* de peind*r*e et peint*r*e, les deux *l* de sig*l*e et cyc*l*e. Il m'a fallu un peu plus de temps et il me faut encore maintenant un peu plus d'attention pour distinguer les mêmes lettres suivies d'une voyelle, comme dans g*r*and et c*r*an, g*l*and et c*l*an[1]. Pour *w*, *ẅ* et *y* j'ai éprouvé quelque difficulté, ces sons n'étant terminaux dans aucun mot réel de la langue; je suis pourtant parvenu à me convaincre par ma propre expérience de l'exactitude des observations dont j'ai rendu compte[2].

Je pense qu'on trouverait aussi deux variétés de la consonne *l'* (*l* dit mouillé) dans les patois français où elle peut être précédée d'une autre consonne[3]. On doit entendre un *l'* sonore dans le guernesiais g*ll*ajeur (glaieul) et un *l'* sourd dans le guernesiais c*ll*aï (clef).

Il résulte de ce qui précède que le français a douze consonnes sourdes (*k t p*, *ch s f*, *r l l'*, *y w ẅ*) et les douze consonnes sonores correspondantes (*g d b*, *j z v*, *r l l'*, *y w ẅ*). A ces douze paires de consonnes conjuguées il faut joindre trois consonnes nasales *n*, *m*, et *ń* (*gn*), qui, si je ne me trompe, sont partout sonores. Si comme on doit le faire on ajoute à cette liste une treizième paire de consonnes conjuguées, *ḱ* et *ǵ* (dans *qu*i, *g*ai), on arrivera à un total de vingt-neuf consonnes françaises. Si pour tenir compte des dialectes et des habitudes personnelles on distingue le double *r* lingual du double *r* uvulaire, ce sera trente-et-une au lieu de vingt-neuf.

Il me reste à faire remarquer que les cinq sourdes *r l w ẅ y* existent dans des langues autres que le français, et où on peut les étudier dans des conditions meilleures. Ainsi je crois nos *r* et *l* sourds identiques aux *rh* et *ll* du gallois[4], notre *w* sourd identique au *wh* de l'anglais (*wh*ich), notre *y* sourd au *ch* allemand

1. M. B. fait observer que, toutes les consonnes sourdes dont il s'agit ici pouvant être soutenues aussi longtemps qu'on le veut, on peut à condition de prononcer lentement faire survenir la sonore pendant la durée de la sourde. Cf. pour un phénomène analogue dans la prononciation de l'allemand Kräuter, *Ztschr. f. vergl. Sprachforschung* 21 p. 59-60.

2. Dans un ouvrage récent (Happel, *Die Sprachlaute des Menschen*... Antwerpen 1872) l'*i* (consonne) précédé d'une sourde est légitimement traité comme identique au *ch* allemand de *ich*; ainsi pour les mots français *pitié*, *huissier*, *fier* et les mots anglais *tube*, *few* p. 55; mais c'est à tort que l'auteur suppose le même son dans *cordier*, *duke*.

3. Je vois dans *l* mouillé non pas un groupe formé de *l* + *y*, mais une consonne latérale, palatale, simple, ayant le même mode d'articulation que *l* ordinaire et le même point d'articulation que *y*. Observation analogue pour *n* mouillé.

4. A moins que *ll* ne soit plus exactement un *l'* palatal ou mouillé sourd, cf. Lepsius p. 172.

palatal (*ich*). Notre *ẅ* sourd n'est autre que le son de l'*u* allemand après un *q* (*quelle*, *quick*); tandis que notre *ẅ* sonore est probablement le son dialectal du *w* allemand dont M. Lepsius parle en termes obscurs et qu'il représente par *w̱* (Standard alphabet, 2[e] éd. p. 75). Je crois être sûr d'avoir entendu le *ẅ* sourd dans la bouche des Bretons de Cornouaille, où il remplace souvent *c'hou*, *c'hu* devant une voyelle, ainsi *ẅi* = *c'houi*, *alẅe* = *alc'huez*, *ẅeχ* = *c'houec'h* (Quimperlé, Concarneau, Douarnenez); beaucoup finissent même par prononcer *fi*, *alfe*, *feχ*. Le φ grec, originairement simple *p* aspiré, a dû passer par *ẅ* sourd avant de devenir *f* dentilabial[1].

### II. SUR QUELQUES ARTICULATIONS EMPLOYÉES EN DEHORS DU LANGAGE PROPREMENT DIT.

Toutes les articulations que nous employons en parlant se forment par expiration du souffle. En les formant par aspiration (je les appellerai alors *inverses*), on obtient des sons qui nous servent d'interjections. Suivant M. Ballu le *t* inverse exprime le doute; le *t'* inverse palatal, dans lequel la pointe de la langue touche le milieu de la voûte du palais, exprime la surprise, et on s'en sert quelquefois pour exciter les chevaux; notre voyelle *u* inverse (ou plus exactement sans doute la consonne sourde *ẅ* inverse) est « le baiser ordinaire », et notre *ou* inverse (ou plutôt *w* sourd inverse) est le « gros baiser de nourrice »; *f* inverse exprime la surprise, et aussi une satisfaction de gourmet. On peut avec M. Ballu représenter tous ces sons inverses par les signes des sons ordinaires correspondans renversés : nous aurons donc *ʇ*, *‚ʇ*, *n̤*, *n*, *ɟ*. — Les sons formés par expiration donnent aussi des interjections : *p*, si on pousse faiblement l'air contenu dans la bouche, comme font les fumeurs, exprime le dédain; notre *u* (ou *ẅ*) sourd, prononcé les lèvres vibrantes imite les crépitations; notre *ou* (ou *w*) sourd avec les lèvres vibrantes marque l'oppression; *f* avec vibration de la lèvre supérieure exprime surprise et dédain. La voix nasale avec la bouche fermée exprime un *oui* douteux. Le mot *oui* se prononce souvent inverse.

A ces observations j'ajouterai pour ma part que quand nous répondons *non* à voix basse et négligemment, il nous arrive souvent de prononcer un *non* inverse, *uo̱*. Il en est du *no* anglais comme du *non* français.

Louis Havet.

1. Les consonnes bilabiales spirantes ne sont qu'incomplètement classées et transcrites dans le Standard alphabet de M. Lepsius. Conformément aux principes posés dans cet ouvrage je proposerais les transcriptions suivantes : *ou* consonne sonore = *w*, sourd = φ; *u* consonne sonore = *ẅ* (ou β), sourd = φ̈.

# CHRAMNÆ

**NOTE A PROPOS DU TRAVAIL DE M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.**

**(Mém. de la Société de Linguistique t. II, 1872. p. 40 et s.).**

---

M. d'Arbois de Jubainville voudra bien me permettre de relever dans son travail une inexactitude portant sur le *sens juridique* qu'il attribue à *adchramire.*

P. 42, on lit : « Le même verbe (*hramjan*) existait dans la langue franque avec un sens moral. *Dans les textes de droit de l'époque mérovingienne*, on le trouve revêtu d'une forme latine : *adchramire*; et il signifie : *assembler*, non plus des morceaux de bois, *mais des volontés*, *faire un contrat*, *s'obliger* (*Du Cange*, édition *Henschel* t. I. p. 90.) »

Tout d'abord il n'est pas exact que Du Cange donne à adchramire le sens de *faire un contrat.* Voici ce qu'il dit : ADCHRAMIRE : cavere, *promittere*, *obligare se* coram judice rem quampiam se facturum, verbi gratia juraturum, testes adducturum etc., idées se résumant en celle-ci : *promettre* de faire quelque chose, ce qui est, du moins en gros et sauf à revenir sur quelques points de détail, le vrai sens d'adchramire. — Ainsi, dans la pensée de M. d'A. le fait d'adchramire suppose plusieurs personnes, *au moins deux*, en présence, pour qu'il y ait concours de volonté sur un objet (*faire un contrat*), tandis que dans la pensée de Du Cange ce fait ne suppose qu'une personne, la personne qui promet. Or, cette distinction entre une *promesse* (*unilatérale*) et un *contrat* doit être, comme l'on sait, rigoureusement maintenue si l'on ne veut aboutir rapidement à une grande confusion dans l'explication des textes juridiques. — L'attention n'aurait point été attirée avec autant de soin sur la *déviation* que fait subir M. d'A. au sens donné par Du Cange, si, pour expliquer adchramire, M. d'A. n'avait introduit dans son exposition « les textes de droit de l'époque mérovingienne. »

M. d'A. a été sollicité à voir dans adchramire l'idée d'un *contrat* par le sens (ici hors de cause) qu'il croit pouvoir donner à *chramni*, etc. « Le sens de ces mots semble être, assemblage de charpente ou menuiserie » dit-il. De là à l'idée *morale* « *assembler non plus des morceaux de bois*, *mais des volontés*, » la transition est facile et j'ajoute séduisante. Mais, outre qu'il est fort souvent dangereux de conclure du sens concret et pour ainsi dire matériel d'un radical au sens abstrait et moral de son dérivé, du moins

en ce qui concerne les termes juridiques, il résulte directement des textes de droit mérovingiens qu'adchramire a le sens de *promettre solennellement* (en tenant la *festuca*). Le fait de saisir la *festuca* a, comme on sait dans le droit mérovingien, la propriété de revêtir d'un caractère solennel les actes commis pendant la durée de cette saisie.

Dans ces divers textes il est question pour l'*une* des parties de promettre de prêter serment, de constituer une caution, de donner un gage, de comparaître au tribunal tel jour etc. Un examen plus approfondi de ces textes dépasserait d'ailleurs les limites dans lesquelles cette simple note doit se renfermer.

Voici ces textes groupés en *Lois*, *Chartes* et *Formules*[1].

*Lois. Lex Salica*, c. 37 alinéas 1 et 2. — *Lex Chamavorum* c. 16. — Pour l'époque carolingienne, *Capitularia* anno 785 c. 32. — An. 809 c. 14. — An. 817 c. 14 (Pertz Leg. I. p. 50, 156, 212).

*Chartes* : Bréquigny Dipl. II, n. 418. 424. — Vaissette, hist. du Languedoc II, n. 5. 163. — Pérard, hist. de Bourgogne p. 34, n. 15, p. 36 n. 19, p. 147, p. 149, p. 35 n. 18. — Ménard, hist. de Nismes I, preuves n. 1, 3, *Formules* : éd. de Rozière, n. 454, 472, 479, 481, 486, 498.

*Avec cette double rectification* : 1° la promesse que fait *la* personne est *solennelle*, 2° elle ne se fait pas nécessairement devant le juge (coram judice) ; le sens donné par Du Cange demeure exact.

Afin de présenter l'histoire complète du sens d'achramire dans les textes juridiques, il convient de présenter ici quelques passages empruntés aux *coutumiers* français.

*Conseil de Pierre de Fontaine*, c. XXII § 5. : Quant jugemenz est fausez, et cil ne le puet prover par bataille tel come il l'a *arrami*.

*Coutumes du Beauvaisis*, c. XXXIX, 19, il (le demandeur) ne pot pas recovrer à une des autres voies de proeve, ançois pert tout ce qu'il avoit *arraini* à prover, *Ibid* XXXIX, 74, (déjà ce terme se comprend moins facilement comme semble l'indiquer la variante du ms. T. *aura mis*).

*Assises de Jérusalem*, Kaussler p. 398. Enfin *Etabliss. de St-Louis*, liv. II, c. 26.

Comme l'on voit, nos coutumiers ont conservé le sens de *promettre solennellement* que donnaient les sources franques au mot adchramire.

Marcel THÉVENIN.

1. Voyez au surplus ma traduction de l'ouvrage de M. Sohm *Process der Lex Salica* (Bib. de l'Ec. des H. E.) § 11 p. 50 et suiv.

# ÉTYMOLOGIE DU NOM PROPRE *LITTRÉ*

## ET RESTITUTION D'UN MOT GAULOIS.

---

Dans le n° 7 de notre Bulletin, je vois aux pages xxxiv et xxxvi qu'une communication a été faite par M. Schœbel sur les noms *Luther-Littré*. L'extrême concision du compte-rendu ne m'apprend pas quelle est la nature du rapport que notre confrère cherche à établir entre ces deux noms d'hommes en les soudant par un trait d'union. Si, comme je le suppose, c'est un rapport d'étymologie, je m'inscris tout d'abord en faux contre ses conclusions, et pour ma part, voici l'explication que je propose du nom propre *Littré*.

La plus ancienne mention qui nous en soit parvenue, à ma connaissance du moins, remonte à la deuxième moitié du xive siècle. Dans une *monstre* de Bertran du Guesclin, datée le 1er mars 1371, figurent Simon de Littré et Alain de Littré [1] au nombre des « neuf vingt escuiers de nostre hostel et compaignie receus à Pontorson pour servir le Roy nostre dit Seigneur en les présentes guerres en nostre compaignie et sous nostre commandement ». Semblable mention dans une autre montre datée le 1er juin 1371, où figurent Simon de Littré, Olivier de Littré, Alain de Littré et Jehan de Littré [2]. Par là, nous apprenons déjà que *Littré* est un nom de fief porté comme nom de famille dans la noblesse de Bretagne. L'emplacement de ce fief est facile à déterminer ; d'abord le Dictionnaire des Postes place le château de *Littré* dans la commune de Combourg (Ille-et-Vilaine) ; d'autre part, la Carte de l'Etat-Major, feuille n° 60, indique dans le voisinage de Combourg un moulin de *Litré* (sic) et un lieu dit *Litré*, tandis que la carte de Cassini n° 128, feuille 8 D, donne à ce nom de lieu l'orthographe *Listré*. Outre que cette dernière forme rend compte du *t* redoublé dans *Littré*, elle nous permet d'attribuer à la famille qui vint se ranger sous la bannière de Du Guesclin un document antérieur de deux siècles aux deux montres précitées. Un *Normannus de Listreio* [3] paraît comme témoin dans l'acte de donation des églises de Saint-Martin de Guguen et de Saint-Martin de Voel faite à l'abbaye de Marmoutiers près Combourg par *Haimo filius Chevingete*, acte passé en 1170 au nom de Jean de

1. Dom Morice, *Hist. de Bret.*, tome I des Preuves, col. 1650 et 1651. .
2. Ibid. col. 1652.
3. Ibid. col. 665.

Dol, seigneur de Combourg. Un *Radulfus de Listre* figure dans un autre acte de donation dressé en 1199[1], et enfin un *Gauffridus de Listreio* dans un acte sans date[2], mais de la même époque, à cause du protocole formulé au nom de Jean de Dol. L'identité s'établit définitivement entre cette famille de Listré du XII<sup>e</sup> siècle et celle de Littré du XIV<sup>e</sup> par la mention d'un Alain de Listré dans une montre de Du Guesclin de l'an 1370 ; il paraît en effet indubitable que ce personnage n'est autre que Alain de Littré cité dans les deux montres de 1371, malgré la variante orthographique de la première syllabe.

Ce n'est pas tout. Le nom de cet Alain, ainsi que ceux de deux de ses parents dont nous avons déjà parlé, reparaissent dans des titres de la même époque, avec une différence d'orthographe dans la dernière syllabe du mot ; deux montres de Du Guesclin, établies à Caen, l'une le 1er août 1371, et l'autre le 1er octobre de la même année, mentionnent : d'une part, Simon de Litrie avec Olivier de Litrie, d'autre part Olivier de Litric (*sic*) avec Alain de Litrie. Nous reconnaissons sans peine ici l'influence de la prononciation normande, qui de *Littré* fait *Litrie* ou *Litric* ; cfr. dans le même acte *Olivier de Vitric*, et ailleurs *Vitré*.

Toutes ces variantes sont autant de témoins qui comparaissent devant nous pour démontrer, par leur peu de fixité, qu'elles appartiennent à une époque de transition et que la forme définitive *Litré*, *Littré* n'a commencé à prévaloir que dans les dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle. Il serait même plus exact de dire que la forme définitive se dédouble pour se partager entre les dialectes des deux provinces limitrophes, car si nous avons en Haute-Bretagne le nom de lieu *Littré*, la Basse-Normandie possède le toponyme équivalent *Littry* (Calvados).

Il était nécessaire de passer par ces considérations historiques, afin de ne livrer à l'analyse étymologique qu'une forme sur laquelle elle pût opérer avec sécurité. Le problème est actuellement mis au point.

Si l'on observe que la région dans laquelle se trouve le lieu dit Littré fournit en abondance des noms pourvus de la même terminaison *é*, primitivement *aco*, tels que Aubigné (*Albiniaco*), Chauvigné (*Calviniaco*), Cornillé (*Corneliaco*), Fleurigné (*Floriniaco*), Livré (*Liberiaco*), Marcillé (*Marcelliaco*), Martigné (*Martiniaco*), Parcé (*Patriciaco*), Poligné (*Pauliniaco*), Romagné (*Romaneio*,

1. D. Morice, *Hist. de Bret.* tome I des Preuves, col. 778.

2. Ibid. col. 779. Pour être complet, j'ajoute qu'un titre de 1234, c'est-à-dire postérieur aux trois derniers, et par conséquent moins intéressant, mentionne un *Wilhelmus de Listreio* (ibid. col. 865).

et *Romaniaco*), Romillé (*Romiliaco*), Thorigné (*Tauriniaco*), Torcé (*Tauriciaco*), Vitré (*Victoriaco*), etc., on sera fondé à regarder la forme *Listreio* du XII^e siècle comme ayant succédé à une forme plus complète *Listriaco* *, et mieux *Listeriaco* *. En continuant l'analogie, nous distinguerons dans cette dernière un thème *lister* et un double suffixe de dérivation *ia-co*.

Comme dans les exemples précédents, le thème *lister* est peut-être employé ici en qualité de nom propre; la facture de *Listerius* est comparable à celle du nom de chef gaulois Lucterius. L'adjonction du suffixe convertit le thème en un adjectif, en sorte que *Listriacum*, sous-entendu *prædium*, signifie à proprement parler le domaine de Listerius, le domaine listérien ou listériaque. Or, de même que le cornique et le cambrien *llys*, « cour de justice, palais, manoir », et l'armoric. *les*, *lis*, correspondent au gaëlique. *lios*, de même signification, on peut se demander si le gaulois *listerius* ne correspond pas au gaëliq. *liostair*, *liosdair*, signifiant « avocat, homme de barreau, homme de chicane ». Je regarde *Listerius* comme gaulois, parce que nous n'en avons aucun exemple comme nom latin, et que le nom de lieu *Listeriacum* appartient à cette époque gallo-romaine où le propriétaire indigène dénommait son domaine d'après son propre nom, à la manière nationale, soit qu'il eût conservé son nom gaulois, soit qu'il eût adopté le nom romain de son patron. Provisoirement donc, je propose pour Littré = Listré = Listreium = Listeriacum la signification de « domaine de l'avocat, ou domaine de L'Avocat». Cette explication ne s'impose pas avec une telle évidence qu'il soit interdit d'en chercher une autre. En fait d'étymologies, il est toujours prudent d'en avoir de rechange, aussi bien qu'en toute autre matière.

Il se trouve en effet que l'armoric. *lestr*, pluriel *listri*, signifiant « pot, vase, vaisseau (*vas*) », et subsidiairement « vaisseau de navigation (*navis*) », apparaît avec le même sens dans tous les idiômes de la famille néo-celtique; corniq. *lester*, plur. *lestri*, *listri*; cambrien *llestyr*; écoss. *leastar*; irland. *leaster*; vieil irland. *lestar*. Cet accord est tellement remarquable qu'on peut le tenir pour une preuve, indirecte il est vrai, mais extrêmement probable que les vieux idiômes celtiques possédant le même thème, le gaulois n'en était sans doute pas privé. Bien plus, ce thème n'est pas confiné au groupe celtique; le vieux haut-allemand l'a connu sous la forme plus simple *list*, avec l'acception de « art, industrie », et l'onomastique l'a conservé dans le nom d'homme *Listemann*, synon. de *Kunstmann*. A l'aube de la civilisation, l'art de travailler l'argile pour les besoins domestiques a été la première

manifestation de l'industrie humaine, et la qualification d'artisan n'était applicable qu'au potier seul. Quant à la racine du thème *lister* il me paraît difficile de méconnaître celle qui a produit le latin *li-mus* « argile, limon », le vieux norse *leim* « argile », le vieux haut-allem. *leim* « chaux » et aussi « colle », l'anglais *lime* « chaux ». Pour ce qui est de la terminaison *aco*, elle avait sans doute la valeur qui s'est perpétuée dans le bas-breton de nos jours, mais qui paraît sur son déclin; les emplacements affectés à certaines industries portent encore des noms terminés en *ek*[1] ou en *ac'h*, suivant le dialecte. De *teolen* « tuile, » on forme *téôlennek* « tuilerie » ; de *labour* « ouvrage », *labouradek* « manufacture » ; de *kalvèz* « charpentier », *kalvérec'h* « charpenterie » ; de *liou*, *lîv*, « teinture », *livac'h* « teinturerie » ; de *lien* « toile », *liénac'h* « toilerie » ; la même finale sert à exprimer la pluralité de certains objets manufacturés : *gwer* « verre, » *gwe'rac'h* « verroterie » ; *houarn* « fer », *houarnadek* « ferronnerie, » comme en gaëliq. *iarunn* « fer », *iarunnac'h*, *iarunnaich* « fers ». Conférez aussi tous les noms de plantations, *quélennek* « houssaie » ; *gwernek* « aulnaie », en latin, Verniacum ; *kestenek* « chataigneraie », en latin, Casteniacum, etc.

Sur cette donnée, on peut regarder *Listriacum*, *Listeriacum*, comme signifiant « la Poterie », explication que j'étendrais volontiers aux noms des deux *Listrac* du département de la Gironde, à *Littry* du Calvados et à *Littré* d'Ille-et-Vilaine.

Quant au nom de *Luther*, il ne nous reste qu'à répéter ce qu'en ont dit depuis longue date les philologues d'Outre-Rhin. La forme antique et complète est *Liuthari*, composée du vieux haut-allemand *liut* « peuple » et de « *héri*, *hêr* « respectable, vénérable ». *Luther* signifie donc « celui que tous respectent. »

*Nota.* — Au moment où je termine ces lignes, le journal m'apporte le discours de réception prononcé par M. Littré à l'Académie française. Il y a là une heureuse coïncidence qui me permet de dire que je fête en linguiste le succès du philologue éminent que nous comptons parmi nos confrères.

R. MOWAT.

1. Tous mes exemples sont tirés des dictionnaires, français-breton de Le Gonidek et de Troude, gaëlique d'Armstrong, cornique de Williams.

# FEODUM, FIEF.

---

Dans le Dictionnaire, à juste titre célèbre, de M. Littré, nous trouvons l'étymologie suivante de *fief* :

« Provenç. *feu*, *fieu*; espagn. et portug. *feudo*; ital. *fio*, *feudo*; bas-latin *feudum*, *feodum*; du germanique : lombard, *faderfium*, bien paternel, anglos. *feoh*, bétail*; — « *Feudum*, *feodum* est de l'allemand avec l'épenthèse d'un *d* servant à la prononciation, et venant probablement de la transformation de l'*h*. Le sens primitif de *fief* est donc biens, avoir; sens déterminé ensuite par l'usage à signifier une espèce particulière de possession. »

Nous nous bornons à observer que le *d* ne saurait venir de la transformation de l'*h*, parce que l'*h* n'avait pas sa place après l'*u*, mais entre *e*(*i*) et *u* (*fehu*). L'*eo* de l'anglosaxon est chose tout-à-fait à part.

L'explication donnée par M. Diez (Étymol. Wœrterb. Rom. Spr. i. v. *fio*; Tome I, p. 180, 3e éd.) est essentiellement la même. Il voit dans *feudum* un mot *feu-um*, avec l'épenthèse d'un *d*, comme en italien *ladico=laico* ; *chio-do* au lieu de *chio-io*.

Il y aurait mainte remarque à faire là-dessus, mais il suffit de dire que M. Diez n'a tenu aucun compte des formes collatérales de *feudum*. Sans remonter plus loin que Graff, Sprachschatz, nous y trouvons (vol. III, p. 451) :

« *Feoda* : quasdam possessiones censuales quæ *feoda* vocantur. » Outre ce *feodum* (au singul.), nous y voyons un *fedum*.

Ducange i. v. nous fournit *fedum*, *fedium* et *feidum*[1].

Personne ne contestera que *feidum* et *fedium* sont le même mot que *feudum* ; mais alors *feudum* ne peut pas être *fehu*, car *e*(*h*)*u* ne devient jamais *ei*. Le seul cas où l'*u*, *o* peut répondre à un *i*, c'est dans la désinence de mots dérivés de verbes, etc. Par exemple l'anglosaxon a aussi bien *hacod* « brochet » que *hæced* (origin. *hacid*), v.-allemand *hechit* (Compar. Grimm, D. Gramm. II, 229). Très-souvent à côté des infinitifs, etc., en *ón*, on trouve ceux en *ian*; p. ex. vieux-saxon *gilōvian* à côté de *gilōvon*[2]; vieux

1. Sur d'autres formes du mot dans Ducange plus tard.

2. La quantité de cet *o* en saxon est incertaine; il est long en vieux allem., bref en anglos.

néerland. *betrûit* au lieu de *betrûot* (Psaume 61, 10). Rien de plus naturel, par conséquent, que *feh-id* à côté de *feh-od*, *feh-ud*; mais à condition que ce mot ne soit pas *fehu*.

Comme *feodum* (*fehod-*) est un substantif neutre, il est formé comme le gothique *vitoth*, *vitod* « loi » ; vieux-allemand *ophrôd* « sacrificium », etc. ; voy. Grimm, D. Gr. II, 257 en 252. Ces mots en *od* se ramènent souvent à deux thèmes; l'un en *oda*, comme Goth. *vitoda-*, l'autre en *i*, comme dans l'adverbe gothique *vitodeigo*, néerlandais *wettig*. Comp. Grimm., ll. cc. Ainsi s'explique l'existence des deux formes latinisées *feudum* et *fedium* (origin. *fe*(*h*)*edi-*), bien qu'il soit possible que *fehedi* ne soit pas directement *fihidi*. Il peut venir de *fahidi*. C'est difficile à distinguer parce que *fah* et *feh*, appartenant à la même racine, forment les bases de deux verbes qui diffèrent peu dans leurs significations.

En gothique *faginon* est « jouir, se réjouir ». Le goth. *bi-faihon* et *gafaihon* (le verbe non-composé ne se trouve dans nos textes), rend le grec πλεονεκτεῖν. Par contre le v.-allemand *gifeho* qui, quant à la forme, est identique à un goth. *faih-*, et non *fah, fag*, signifie « jouissance » ; anglos. *feohan* « se réjouir, etc. » Le verbe *fehon*, quant à la forme le goth. *faihon*, est traduit en latin : « uti, frui ». P. ex. *ik stal, ik farstolan fehoda*, *âna orlof gaf, âna orlof antfêng* « ego furatus sum, ego rebus furto abductis fructus sum (ou : usus sum), sine permissu dedi, sine permissu accepi. » Or, le latin *utilis* est, en néerlandais, etc. : *nuttig* et *oorbaar*; *usus* est *nut*. *Oorbaar* est l'allemand *urbar*; le substantif *urbar* en allemand du moyen-âge n'est qu'un autre mot pour *feudum*. Comparons quelques passages tirés du Mittelh. Wœrterb. de Benecke, i. v. *urbar* (I, p. 151) : « Sowohl das *Grundstück*, das eine Rente erbirt, als die *Rente*, die davon erborn wird », p. ex. « ze tûsent marken der *geniez* [1] was, der dem klôster galt (sus was sîn urbor gezalt).... daz klôster mit den *urborn*. » Aussi : « *Land*, von dem man eine rente hebt. » Maintenant prenons quelques passages tirés de Ducange :

« Qui domum *in feodo* habuerit, eam ab Ecclesia Femeriarum tenebit ad censum 5 sol. » Ici on peut traduire *feudum* par usufruit.

« *Feudum burgense*, seu ignobile est, quod a minimis valvassoribus vel etiam a plebe, paganis, id est privatis, *in feudum* conceditur. » C'est « en usage, » lat. in usum.

1. *Geniez*, il n'est pas nécessaire de le dire, est du même radical que néerl. *nut*; *urbar*, latinisé *urbarium*, est un terme bien connu en Autriche.

*Feudum* est aussi : « reditus annuus, qui ex officio a datore percipitur. » Cela ne diffère guère de rente.

En outre *feudum* signifie le même que « beneficium. » On voit *fehod* = *urbar*. Mais subst. *urbar* = *nut*, adj. *nuttig*. Eh bien, l'anglosaxon *nytt* (= néerl. *nut*) est « usus, commodum, » et « munus, officium ». N'est-il pas clair que *fehod* n'a été qu'un des termes nombreux, variant d'après la différence de dialectes ou de temps, pour désigner la même chose, et que le sens général était celui de : « usus, fructus, id quo quis fruitur, ususfructus. » Que le substantif ne se retrouve point dans les textes des anciens poèmes saxons et allemands, il n'importe, parce que les monuments sont en très-petit nombre. Le verbe est connu. Il y a plus. La langue frisonne des anciennes lois possède le mot *facht*, *fecht* (et par l'apostrophe du *t* : *fech* [1] « produit, fruit, lat. fructus. » Le *t* s'est développé de la même manière que dans *licht* = goth. *liuhath*, etc. Par l'*e* = *a* nous savons que la forme plus ancienne est *fahith* ou *fahîth*. Ainsi le mot est identique au gothique *faheid-s*, *fahed-s* « jouissance ». Nous avons déjà vu que *faihon* (fehon) et *fah-* viennent de la même racine et se confondent dans leurs significations. Le subst. fém. *facht* = *fahed-s* se laisse traduire en latin par « fructus », mais le neutre *fehod* par « id quo quis fruitur. »

Nous ne voulons pas négliger deux formes qui se trouvent dans Ducange, à savoir *fevodium* et *feaudus*. Ces formes se prêtent encore moins à l'explication donnée par M. Littré et M. Diez. Quant à *feaudus*, il est digne de remarque que le mot est masculin. Cela nous porterait à présumer que c'est un mot composé, de *feha*, base de *fehon* « uti, frui » et *aud* = saxon *ōd*, *ood*, « possession, biens [2]. » C'est probablement le produit d'une étymologie; de telles modifications, à cause du penchant étymologique, sont très-nombreuses dans les dialectes anciens germaniques, et peut-être dans toutes les langues. L'autre mot *fevodium* n'a pas l'apparence d'une composition, parce que l'*i* resterait inexpliqué. *Ood* n'a pas un *i* au thème. Par conséquent, il est probablement une orthographe phonétique pour *feodi-um*. Comp. le français *pou-v-oir*, etc.

La patrie de *fehod*, *fehid*, autre thème : *fehodi*, *fehidi* n'est pas encore déterminée. Probablement c'est un mot fran-

1. Voy. Richthofen, Glossaire.

2. Le mot *ood* est masculin en Saxon, neutre en Anglosaxon. La langue des Francs diffère si peu du Saxon que nous pouvons supposer que le genre a été le même.

cique (c'est-à-dire bas-francique ou vieux-néerlandais). Cela n'empêche pas qu'il puisse avoir été allemand aussi. En général les mots germaniques du français ne sont pas allemands. On peut le prouver rigoureusement de quelques-uns. Par ex. *salle* n'est pas allemand, car ce mot féminin ne peut répondre au neutre *sal;* au contraire il vient de *sala*, moy.-néerl. *sale*, néerl. moderne *zaal*. Ni l'allemand, ni l'anglosaxon, ni le norrois connaissent un féminin *sala*; le seul dialecte (excepté peut-être le saxon, qui diffère peu du francique), dans lequel le mot *sala,* fém., se trouve, est le francique ou néerlandais. Il ne sert à rien de confondre les termes de germains et allemands. Les Francs étaient des Germains, des Teutons, mais non pas des Allemands, tant s'en faut. Dans des questions philologiques et historiques, il ne nous faut pas oublier deux choses : 1° que les chartes des rois francs sont pleines de mots néerlandais dont plusieurs sont encore vivants, comme *zaal* (*sala*), *waterschap*, (voy. Pardessus, Diplom. II, n° 431, p. 289), *hoeve* (*hôva)*, *mark*, etc D'autres sont éteints, comme *feod*, *gafergania, hoc-hôvinna* (quoique *hok* existe encore), etc. ; 2° que Franc signifie un habitant des Pays-Bas (outre les Francs en France), excepté les Frisons et les Saxons. Ainsi nous voyons dans la Vita sancti Lebuini (Pertz, Monum. Scr. II, p. 361) que *Wilp* (Wilpa) près de l'Issel (nord de Zuthpen) était sur la frontière des Francs et des Saxons :

« Cui cum sanctus Lebuinus — retulisset, quid secundum Dei voluntatem gereret animo, — ille direxit eum ad locum sibi divinitus demonstratum secus Iselam fluvium, ut fieret velut quidam limes certissimus atque fortissimus in Francorum Saxonumque confinio.» Aujourd'hui encore le dialecte des Néerlandais est francique à l'ouest de l'Issel, saxon à l'est du fleuve.

En résumé, *fehod*, *fehid* appartient probablement au dialecte francique. Le mot allemand le plus usité pour désigner la même idée était *urbar*, le mot anglosaxon *nytt.* L'italien *fio* est peut-être un synonyme de *feudo*; mais en ce cas un mot qui, étymologiquement, répond à un gothique *faih*, subst. neutre, quoique celui-ci signifie πλεονεξία. Allem. *gi-feho* cependant signifie « jouissance.»

KERN.

# VARIÉTÉS.

### L'ADVERBE ZEND *çairi*.

Jusqu'à présent la particule grecque *κατά* est restée à peu près privée de congénères. Nous croyons lui avoir découvert un parent en zend : la particule *çairi* est avec *κατά* dans le même rapport qu'un comparatif avec son superlatif.

*Çairi* (que les manuscrits écrivent aussi *çairê*) est ordinairement employé avec un verbe comme *nikan* « creuser, enterrer, » *nidhā* « déposer. » Ainsi Vendidad, VII, 122 : *çairi.. zemê nidhâiti*; ibid. 124, *çairi zemê nikanti*. Spiegel (Commentaire sur l'Avesta, I, p. 84) croit qu'il vient de *çāra* « tête, » et qu'il signifie « kœpflings » c'est-à-dire « præceps. » Justi suppose un adjectif *çara* « couché, abaissé, » qu'il fait venir du verbe *çar* « jeter, briser, blesser. » La traduction pehelvie semble le rattacher au verbe *çi* « jacēre. » Ce qui prouve que *çairi* est un mot invariable, c'est le dérivé *cairihya* qui veut dire « déjection » et qui est formé à l'aide d'un suffixe secondaire *hja*, comme *aiwithjô* est formé de l'adverbe *aiwi* à l'aide du suffixe *thja*.

La signification de *çairi* « en bas » et son caractère adverbial étant établis, il est naturel d'y voir une particule formée comme *pairi*, et étroitement apparentée au grec *κατά*, qui marque également, comme on sait, un mouvement de haut en bas.

MICHEL BRÉAL.

### LE RHOTACISME DANS LE DIALECTE D'ÉRÉTRIE.

On savait déjà par le témoignage des anciens que le dialecte érétrien changeait en ρ non-seulement un σ final, mais encore le σ médial. Voyez Ahrens, De dial. aeol. p. 226 et suiv. et p. 236. Les Éphémérides épigraphiques d'Athènes (nouvelle série, nº 417) publient le fragment suivant d'un traité entre Érétrie et Istiée qui vient confirmer de tout point le susdit témoignage, en ce qui concerne le σ placé entre deux voyelles. M. Foucart, à qui je dois la

communication de ce curieux fragment, regarde comme date probable du traité l'an 360 av. J.-C.

νῦν ἀρχάς, ὀπόραι ἄ-
ρχ]ουριν ἐν ἑκατέρει τεῖ
π]όλει. Επανανεõσθαι δὲ τ-
ὸν ὅρκον κατὰ τὴν 'Ολυμμπ-
ιάδα ἑκάστην τὰς ἀρχὰς ὀ-
μνυούρας. 'Οπότεροι δ'ἄμ π-
αραβαίνωριν...

Nous profitons de l'occasion pour reproduire ici deux inscriptions laconiennes beaucoup plus récentes, également publiées par M. Foucart. On y trouve deux exemples du rhotacisme à un degré plus avancé (Voyage archéologique de M. Le Bas, t. II de l'explication des Inscriptions, p. 79 et suiv.)

. . . . . . . . .
ος οἱ Νεικηφόρου
νεικάαντερ κασ-
σηρα, τοριν, μωαν καὶ λω-
αν 'Αρτέμιδι Βωρθέᾳ ἀν-
έθηκαν, ἐπὶ πατρονόμ-
ου Μάρ(κου), Αὐρ(ηλίου) Σωσινείκου
τοῦ Νεικάρωνος, φν'.

Il s'agit d'une inscription votive à Artémis Orthia (remarquez l'orthographe Βωρθέᾳ; plus loin on trouvera Βωρσέᾳ). Les mots de la troisième ligne, qui, selon M. Foucart, ne désignent pas les objets consacrés à la déesse, mais les exercices dans lesquels les vainqueurs ont remporté le prix, sont inconnus. La forme νεικάαντερ, qui nous intéresse spécialement ici, est pour νικήσαντες. On va en trouver le singulier νεικάαρ dans l'inscription suivante :

'Αγαθῇ τύχῃ.
Φίλητορ Φιλήτω ἐπὶ πατρονόμῳ Γοργίππω τῶ (Γοργίππω) νεικάαρ κεαυαν 'Αρτέμιτι Βωρσέᾳ ἀνέσηκε.

Ces inscriptions sont du temps de Marc-Aurèle.

MICHEL BRÉAL.

### ADDITION A LA PAGE 44.

Parmi les dérivés de *sinere*, il faut aussi ranger le mot *costæ*, qui signifie littéralement « celles qui sont placées ensemble ». Le singulier *costa* est postérieur au pluriel, comme cela a eu lieu pour d'autres mots ; je citerai seulement *consul* et *decemvir*. Le féminin comme dans *vertebra*.

MICHEL BRÉAL.

### *Isto-*, *eis eisdem*, *illĕ istĕ*, *qui hic*.

1. Il est difficile d'arriver, pour un pronom comme le latin *iste*, à une étymologie qui présente quelque certitude. On peut pourtant faire sur ce point des conjectures plus ou moins vraisemblables.

M. Fick (Wœrterbuch d. idg. Sprache) veut que *iste* soit pour *idte*; l'élément *id* serait un thème.

M. Corssen (Aussprache etc. 2e éd. 2, 843-4) pense que le premier élément *is*, soudé au thème décliné *tŏ-*, est le nominatif singulier masculin du pronom *is ea id*. Il est inutile de faire ressortir la grave objection que soulève cette théorie.

Je croirais plus volontiers que *is* est un débris d'un thème déjà composé *ī-sŏ-*. Ce thème composé existe en osque sous les deux formes *eiso* et *eizo-*; on a le génitif *eizeis*, l'ablatif *eisúd*, le génitif pluriel féminin *eizazunc* etc. etc. (Enderis, Morphologie der osk. Sprache p. LXVIII et 28.)

2. Il est probable qu'il se retrouve dans les nominatifs composés *ísí-dum*, *esí-dum*, *izi-c* (ib. LXVII et 34), lesquels proviennent sans doute d'un nominatif *ī-sĕ*, analogue à *istĕ*, *illĕ*, et soudé aux enclitiques *dum* et *c*.

Le latin, à côté de *ĭs*, a possédé un nominatif masculin *īs*; il est écrit jusqu'à trois fois *eis* dans la *lex repetundarum* et on trouve aussi le composé *eisdem* (Bücheler, Grundriss der lat. Declination p. 13). Je pense que *eis* est complétement distinct de *ĭs*, formé du thème *ĭ* comme *tristĭs* du thème *tristĭ* : *eis* provient sans doute d'un **īsĕ* antérieur, et *eisdem* n'est autre chose que l'osque *ísídum*.

3. Je ne crois pas comme l'enseigne M. Corssen que *illĕ* et *istĕ* soient des mutilations de *illus* et *istus*. Ce sont simplement des nominatifs sans désinence, comme les féminins en *a*. Le grec nous montre un thème pronominal employé comme nominatif masculin dans son article ὁ. Le sanskrit a un pronom *sa*, identique à ὁ, et qui mérite d'autant plus d'être pris en considération qu'il alterne avec le nominatif à désinence *sa-s*. C'est ainsi que *ille* alterne avec *illus* et *iste* avec *istus* [1].

Le pronom hypothétique *ī-sĕ* serait aussi, d'après ma conjecture, un nominatif sans désinence; et le second élément *sĕ* ne serait autre que le ὁ grec, le *sa* sanskrit.

Le nominatif sans désinence *īsĕ* ou *eisĕ* paraît correspondre exactement au sanskrit *ēsha* = *ai-sa. Ainsi le thème pronominal composé *ai-sa-* et son nominatif sans désinence *ai-sa* existaient peut-être dès la période indo-européenne.

1. En sanskrit et en latin, je considère les formes en *s* comme plus récentes que les formes sans *s*.

On pourrait s'attendre à trouver en latin des nominatifs *illŏ, istŏ*, comparables au grec ὁ par la voyelle finale. Mais ὁ est un monosyllabe; à la fin d'un disyllabe ou polysyllabe l'*ă* final d'un thème s'affaiblit en *ĕ*, comme le prouvent le vocatif grec et le vocatif latin.

J'ai laissé de côté, dans cette note, le pronom *ipse*, parce que je crois que toute sa déclinaison classique est de date récente. Je considère l'élément *pse* comme un enclitique primitivement indéclinable, identique à *pte*.

4. Le nominatif singulier *quī* = ombrien *poi* est formé de *quŏ*+*i*, comme son féminin *quae* de *qua*+*i*. De même le nominatif singulier *hī-c* est pour *ho-i-ce*. Les éléments *quo*, *ho* placés devant l'enclitique *i* sont nécessairement des nominatifs masculins sans désinence. Ceux-ci correspondent de la manière la plus frappante au grec ὁ [1].

L. HAVET.

## *Annus*.

L'étymologie la plus récente à ma connaissance qu'on ait proposée pour le mot *annus*, se trouve dans le « Lexique comparatif des langues indo-germaniques » de M. Fick, 2e éd., p. 338. *Annus* pour *atnus*, de la racine *at* courir, correspondrait au sanscr. *atna* soleil (inusité) et au gothique *athn* année. Au point de vue phonétique il n'y a rien à objecter à cette dérivation. Mais elle est isolée en latin; elle ne rend pas bien compte de ce qui paraît avoir été la signification primitive de *annus*; enfin elle en sépare *solemnis* et par suite *perennis*, que M. Fick se voit obligé de rattacher contre toute probabilité à ὄμπνια pris dans le sens très-secondaire de annona.

Presque toutes les expressions figurées auxquelles s'associe *annus*, nous ramènent à l'idée de circuit, de cercle :

> Redit agricolis labor actus in orbem
> Atque in se sua per vestigia volvitur annus.
> Georg. II, 401.

Que ces expressions et d'autres semblables ne se rapportent pas seulement à l'idée de l'année, mais aussi au sens propre du mot *annus*, on peut le conclure du diminutif *annulus* qui, bien qu'écrit de préférence avec une seule *n*, ne peut pas plus se séparer d'*annus* que *circulus* de *circus*, et qui ne se comprendrait guère si l'idée de cercle n'avait été attachée à *annus* que secondairement et par métaphore. Il y a, du reste, le témoignage direct de Varron, de Ling.

1. Les nominatifs sans désinence avec voyelle brève forment un quatrième type à joindre aux trois types signalés p. 30 dans mon article sur la déclinaison en *a*.

lat. V, p. 47 (édit. de H. Estienne) : « Tempus a bruma ad brumam dum sol redit vocatur annus ; quod, ut parvuli circuli annuli, sic magni dicebantur circites anni ; unde annus. »

Avec cette signification première de circuit, de retour sur soi-même que nous sommes ainsi amenés à chercher dans *annus*, s'accorde au contraire très-bien l'étymologie que lui assigne déjà le jurisconsulte et antiquaire Atejus Capito ap. Macrob. Saturn. I, 14. Il le dérive de l'adverbe *am* = circum.

*An-nu-s* se classerait ainsi parmi les mots assez nombreux dérivés directement d'adverbes-prépositions (cf. ci-dessus, II, 47).

Au point de vue phonétique, cette dérivation paraît aussi irréprochable que celle adoptée par M. Fick. Bien que la langue latine aime le groupe *mn*, elle le remplace souvent par *nn*, et *am* en particulier se comporte en composition devant les consonnes exactement comme *cum* dont l'*m* s'assimile. D'ailleurs si, des cas où *mn* a persisté on retranche ceux où *m* paraît avoir été protégé par une voyelle atone dont la prononciation a sans doute conservé la trace plus longtemps que l'écriture [1], ainsi que ceux où *m* représente une autre labiale (p. ex. *somnium* pour *sopnium*), les cas avérés de rencontre immédiate de *m* et de *n* comme ceux que présentent les composés et les dérivés de *cum* et de *am*, sont relativement rares. Parmi les dérivés de *annus*, *mn* n'a persisté que dans *sollemnis*, bien que l'orthographe *sollennis* soit assez fréquente. Faut-il voir dans cette persistance une influence de l'*l* ?

Je reconnais la trace d'un autre dérivé immédiat de *am* ou de son équivalent *amb* dans le verbe *ambulare* que Vossius rattache, il est vrai, à ἀμπολέω, et dans lequel je vois un dénominatif d'un thème **amb-ulo*, diminutif lui-même d'un thème **amb-o*. Enfin l'osque nous fournit l'équivalent exact du thème latin *an-no* dans *am-no* conservé dans l'ablatif adverbial *am-nud* = circa, et qui provient évidemment, lui, de l'adverbe *am*.

Le latin n'a conservé l'adverbe-préposition *am* que comme préfixe inséparable. Mais Caton le connaissait encore comme préposition indépendante d'après le témoignage de Macrobe, Saturn. I, 14, qui cite du livre des Origines l'expression *an terminum* = circa terminum. En composition il se trouve sous les formes *amb* devant les voyelles, *am* devant les labiales, *an* devant les autres consonnes ; plus rarement se rencontre la forme pleine, *ambiegna*, *ambidens*. — En osque et en ombrien nous trouvons *am*, *amfr*, *ampr* : ces deux dernières formes toutefois, ainsi que

1. Cf. J. Storm, Voyelles atones en latin. Mém. de la Soc. de Ling., II, 89 et passim.

le latin *amfr* dans *amfr-actus*[1] (si c'est ainsi, comme l'indiquerait la signification, et non *am-fractus*, qu'il faut décomposer ce mot) pourraient être un développement de la première, comme ἀμφίς à côté de ἀμφί et en vieux perse *abis* à côté de *abiy*. Comparer l'ombrien *ampr-ehtu* (ambito), *ampr-efus* (ambiverit), *apr-etu*, *ambr-etuto, ambr-efurent* (Aufrecht et Kirchhoff, § 70, 3). Les dialectes italiques ont, selon leur tendance habituelle, laissé tomber la finale. Dans le petit nombre de cas où celle-ci semble s'être conservée, p. ex. ambidens, il faut peut-être plutôt voir un élément euphonique réintroduit après coup, qu'une persistance de la forme primitive[2]. — En grec correspond ἀμφί. — Le gothique, au contraire, n'a gardé que la finale *bi*, vieux haut allemand *pi*, allemand moderne *bei*. Mais le vieux haut allemand *umpi*, l'anglo-saxon *ymbe*, l'allemand moderne *um*, montrent que les langues germaniques ont aussi dû posséder de tout temps la forme pleine. — En zend correspondent *aibi* et *aiwi ;* en vieux perse *abiy ;* en sanscrit *abhi*.

La signification de ce mot dans les diverses langues flotte naturellement entre des limites assez étendues. Elle se laisse cependant ramener à un petit nombre de notions principales et singulièrement persistantes. 1° L'idée de proximité et, avec mouvement, celle de rapprochement, de direction vers, d'attaque. C'est celle qui a prévalu à peu près exclusivement en sanscrit, en zend et dans les formes germaniques pleines ou réduites à la finale. 2° L'idée d'enveloppement, de tour ; elle s'est conservée dans le zend *aiwito* et domine en grec, en latin et dans les formes germaniques réduites à l'élément initial ; 3° et comme nuance de cette dernière signification, celle d'*utrinque*, de part et d'autre ; elle s'est conservée dans le sanscrit *abhitas* et dans bon nombre de composés grecs et latins. — De l'idée d'utrinque il n'y a qu'un pas à celle d'un nom exprimant uterque : ce nom nous le trouvons dans le sanscrit *ubha*, le zend *uba*, ἄμφω, *ambo*, le gothique *bai* (*bajoths*, vieux haut allemand *pēdē*, allemand *beide*) qui est à *ubha* ce que *bi* est à *abhi*. Le rapport de ce nouveau thème avec la préposition est toutefois si simple et si étroit, il touche de si près à la question de l'origine et de la fonction primitive des adverbes-prépositions, que j'ose à peine faire du thème nominal **ambha* un dérivé de l'adverbe **ambhi*. Je me contente d'ajouter qu'ils sont ensemble dans le même rapport que le thème nominal *dva* avec l'adverbe **dvi*[3].

1. Cf. Enderis, Oskische Formenlehre, p. 24.

2. Varron, de Ling., lat. VI, p. 77, cite *ambe*, mais seulement à propos d'*ambegna*.

3. Le numéral *tri* donne lieu à un rapprochement semblable déjà indiqué

On remarquera que les formes européennes de notre adverbe présentent toutes [1] une nasale, tandis que les formes asiatiques en sont privées. C'est là un fait important et qui se reproduit pour le sanscrit *adhas*, *adhara* et le zend *adhara* comparés à *infra*, *inferus*, gothique *undar*, *undaro;* pour le sanscrit *ubha* et le zend *uba* comparés à ἄμφω, ambo. Laquelle des deux formes est la plus ancienne? A première vue il semble que ce doit être la plus pleine. M. Benfey paraît être de cet avis : à propos d'un autre fait analogue, il explique la chute de la nasale dans les formes sanscrites *adhás, ubhá* par l'influence de l'accent qui porte sur la syllabe suivante (Ueber die mit r anlautenden Personalendungen, p. 10). Je ne veux pas examiner jusqu'à quel point cette action de l'accent peut être admise comme un principe général (cf. antár). Mais dans l'un des cas cités plus haut, celui d'*adhas*, il y a une raison encore qui me semble militer en faveur de la priorité de la forme nasalisée. De même que *imus, inter*, *intra*, *intus*, *infra*, *inferus, infimus,* ἔνδον, ἐντός, ἔνθα, ἔνθεν me paraissent se rattacher à *in* et à ἐνί, de même je suis tenté de rattacher *antar*, *antara*, *adhas*, *adhara, adhama* à l'adverbe **ani* dont M. Bréal (Mém. de la Soc. de Ling., I, 405) a signalé les traces en sanscrit (cf. le rapport du zend *antare* avec *ana*). J'ajouterai que **ani* en sanscrit (et en zend) me paraît avoir fourni à une époque très-ancienne une deuxième forme qui lui a survécu, le préfixe *ni*. La double notion de pénétration et de profondeur qui s'attache aux correspondants de *ani* dans la plupart de nos langues, surtout en latin, est aussi celle qui domine dans les significations de *ni* et de ses dérivés *nyanc*, *nīca*, *ninya*, *nitara*, *nitya* et du préfixe *ni* en zend.

A. BARTH.

## LE GÉRONDIF SANSCRIT EN *tvā*.

M. Benfey a repris récemment dans les « Nachrichten » de la Société royale des sciences de Göttingue (nº 7, 12 mars 1873) la question souvent discutée du gérondif ou absolutif sanscrit en *tvā*. De ce travail élaboré avec un soin minutieux, comme tout ce qui vient de la plume de M. Benfey, il ressort que l'opinion de Bopp qui fait de l'absolutif en *tvā* l'instrumental féminin du même thème en *tu* qui fournit l'infinitif, doit être définitivement abandonnée : que la différence constante que ces deux formes présen-

par Bopp, Gram. Comp. II, 220, trad. Bréal. Mais la question est bien plus compliquée.

1. Les langues celtiques présentent aussi la nasale, mais je n'ai pas les exemples sous la main.

tent dans l'élément radical et dans l'accentuation oblige de les séparer absolument : que sous ce double rapport l'absolutif est au contraire en parfait accord avec le participe en *ta* ;

cf. *kártum* *kṛtvā́* *kṛtá*
*hántum* *hatvā́* *hatá*
*sthā́tum* *sthitvā́* *sthitá*.

qu'enfin cet absolutif est l'instrumental masculin ou plutôt neutre d'un thème en *tva* lequel n'est autre chose qu'un ancien participe passé passif dont certaines formations latines, mortuus, mutuus, fatuus, statua, futuere ont également conservé la trace.

A la fin de son article M. Benfey se contente de faire observer que le suffixe *tva* se rattache en sanscrit à d'autres formatifs appartenant à la même famille. Et en effet la langue védique a conservé un participe futur passif en *tva*, *kártva*, *jántva*, *jánitva*, *jétva*, *snā́tva*. Mais il ne dit rien de deux autres cas du même absolutif, d'un usage plus fréquent dans le Veda que l'instrumental neutre en *tvā* et employés tous deux exactement de la même façon, à savoir l'instrumental féminin en *tvî* et le datif masculin ou neutre en *tvâya* : *Kṛtvī́*, *gatvî*, *gūḍhvī́*, *janitvī́*, *jushṭvī́*, *hatvī́*; *gatvā́ya*, *jagdhvā́ya*, *dattvā́ya*, *dṛshtvā́ya*, *bhaktvā́ya*, *hitvā́ya*.

Je m'explique d'autant moins ce silence que la dernière forme est la seule preuve directe qui nous oblige à admettre pour l'absolutif un thème en *tva*. En effet *kṛtvā́*, surtout à côté de *kṛtvī́*, pourrait fort bien, tout en étant distinct de *kártum*, provenir néanmoins d'un thème en *tu*. Nous avons deux thèmes en *tva*, *kártva* et *kṛtvá*; pourquoi n'aurions-nous pas aussi deux termes en *tu*, *kártu* et *kṛtú* ? D'un autre côté les deux formes en *tvī* et en *tvāya* sont tellement connues, que si M. Benfey n'en a pas parlé, ce n'a pu être que de parti pris.

M. Benfey attache une certaine importance à l'instrumental qui est le cas de l'absolutif en *tvá*, et il trouve que la signification étymologique de cette forme s'accorde très-bien avec l'usage qui en est fait en sanscrit. Ainsi *kṛtvá gacchati* s'explique parfaitement « avec la chose faite, il s'en va. » Peut-être a-t-il craint, en introduisant dans la discussion un datif comme *kṛtvâya*, d'y admettre un élément de trouble qui, avec son habitude de serrer les choses de très-près, l'aurait entraîné à de longs développements ?

A mon avis cependant cette facilité d'expliquer l'usage de l'absolutif n'est qu'apparente. La forme est essentiellement passive et la fonction essentiellement active. Or quelque fréquente que soit dans les autres formes verbales la pénétration réciproque des deux significations active et passive, elle ne s'étend pas au participe passé passif. Il y a bien ceux de quelques verbes essentiellement

neutres tels que *ita*, *gata* ; mais ils s'expliquent par la nature particulière de ces verbes. Des participes comme le latin pollicitus ne sont pas dans les habitudes de la langue sanscrite. Aussi l'extension à tous les verbes, même aux plus énergiquement transitifs, d'une forme semblable avec un sens actif, et avec l'adjonction d'un complément direct à l'accusatif qu'admettent tous les absolutifs, aussi bien ceux en *tvâ* que ceux en *tvî* et en *tvâya*, et cela à une époque où les catégories du verbe n'avaient plus rien de flottant (car l'absolutif est une fonction relativement moderne et purement sanscrite), est-elle faite pour nous étonner. Je ne puis me l'expliquer que de la manière suivante : on aura commencé à se servir de cette construction dans les cas où elle s'explique encore étymologiquement, c'est-à-dire où l'absolutif, conformément à son origine, n'est point accompagné d'un complément direct : *Kṛtvâ gacchati*, « la chose faite, il s'en va. » Puis la valeur passive de la forme étant venue à s'oblitérer, parce que le participe auquel elle appartenait cessa d'être en usage, on en aura généralisé l'emploi et on aura fini par lui associer un objet à l'accusatif : *Kâryaṁ kṛtvâ gacchati* « ayant fait l'affaire, il s'en va. » Le nombre de cas dans le Véda où l'absolutif est ainsi accompagné d'un régime direct est si grand, que là même où il est sans régime et où par conséquent il peut encore s'expliquer conformément à son origine par un passif, il est peu probable que les auteurs l'aient entendu eux-mêmes ainsi. Ainsi *kṛtvî'* Rv. X, 159, 4 = 174, 4 que le Dictionnaire de M. Grassmann signale expressément comme un passif, ne l'est ni plus ni moins qu'une infinité d'autres absolutifs employés sans régime direct et d'une façon vraiment absolue, c'est-à-dire sans que l'auteur de l'action exprimée par l'absolutif soit aussi le sujet du verbe principal. — Une fois la signification première effacée à ce point, il n'est pas étonnant qu'un datif du même thème ait pu s'employer à côté de l'instrumental et avec la même fonction. Une des raisons qui ont peut-être contribué à augmenter le nombre de ces formes et à en étendre l'usage, a pu être la richesse de noms verbaux que possédait l'ancienne langue pour exprimer l'infinitif présent, richesse qui devait naturellement faire désirer des facilités analogues pour exprimer le passé. Le sens du passé aurait donc seul survécu dans ces vieux participes, et la langue védique qui emploie encore si logiquement ses infinitifs, qu'on peut à peine dire qu'elle en possède dans le sens propre du mot, aurait, dès l'époque la plus ancienne qu'il nous soit donné d'atteindre, déjà perdu à peu près complétement la conscience de la valeur propre des formes dont elle s'est servie pour se constituer son absolutif.

A. BARTH.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

## DE PARIS

---

TOME SECOND

4e FASCICULE

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE
RUE RICHELIEU, 67
1874

# TABLE DES MATIÈRES

DU 4e FASCICULE.



---

La Société de Linguistique se propose l'étude des langues, celle des légendes, traditions, coutumes, documents pouvant éclairer la science ethnographique. — Tout candidat doit être présenté par deux membres. L'élection a lieu dans la séance qui suit celle de la présentation. Nul ne peut être admis si sa candidature ne réunit les deux tiers des votes exprimés. Toutefois, si le candidat est membre de l'Institut, l'admission immédiate est de droit. — La cotisation annuelle est de douze francs. Tout membre qui, n'étant redevable à la Société d'aucune cotisation arriérée, aura versé une somme égale à dix cotisations annuelles, deviendra par le fait membre perpétuel. — Les séances ont lieu tous les quinze jours, le samedi, de huit à dix heures du soir, salle Gerson, rue Gerson, près de la Sorbonne. — Chaque membre reçoit gratuitement un exemplaire des Mémoires et du Bulletin. Les membres nouveaux ont droit à tous les fascicules publiés dans l'année de leur admission. — Des personnes étrangères à la Société peuvent être admises, sur l'avis du Bureau, à faire une lecture ou une communication. — Aucun travail n'est inséré dans les Mémoires, s'il n'a été lu en séance.

# LA SECONDE INSCRIPTION

## D'OUMM-EL-'AWÂMID.

---

Le voyage archéologique si fructueux que M. Renan a exécuté en Phénicie en 1861 et 1862, a mis au jour plusieurs textes phéniciens découverts sur les ruines de Laodicée, appelées par les Arabes Oumm-el-'Awâmid, la mère des colonnes. Le plus long de ces textes, celui qui est connu sous le nom de première inscription d'Oumm-el-'Awâmid, ne présente aujourd'hui aucune difficulté d'interprétation, grâce au concours éclairé d'un grand nombre d'orientalistes, en commençant par l'éminent voyageur lui-même. Il n'en est pas ainsi en ce qui concerne le second texte, qui consiste en deux lignes gravées au bas d'une pierre à offrande trouvée sur les mêmes ruines. La seconde inscription d'Oumm-el-'Awâmid appartient à la série des textes votifs dont l'Afrique phénicienne a fourni des centaines d'exemplaires. On y voit ordinairement les mots אש נדר « *vœu fait par* » accompagnés du nom du donateur et celui de la divinité à laquelle s'adressait le vœu ; ces divinités sont presque toujours *Baal-Hammon* et *Tannat-Penîbaal* (בעל חמן, חנת פנבעל). Notre texte contient dans la seconde ligne la formule votive usuelle, la première ligne est entièrement occupée par le nom de la divinité qui est tout autre que celui des tables votives de l'Afrique, bien que le mot « *hammon* » s'y trouve également. Quelle est cette divinité et comment faut-il comprendre les quatre mots qui servent à la désigner ? Voilà les points que nous voulons discuter et, s'il se peut, éclaircir dans cette note.

La seconde inscription d'Oumm-el-'Awâmid est ainsi conçue :

למלכע(ש)תרת אל חמן

אש נדר עבדאשמן על בני

MM. Renan et Levy traduisent : A la reine Astarté, déesse solaire ; vœu fait par 'Abd-Eschmoun pour (avec L.) mon fils.

La traduction de la première ligne s'éloigne du sens littéral du texte en ce qu'elle substitue le genre féminin au genre masculin affecté par les mots מלך, אל, חמן ; le changement du genre a été imposé aux savants traducteurs par cette considération qu'Astarté joue toujours le rôle d'une divinité femelle ; aussi avait-on supposé tout d'abord qu'il fallait lire ces mots avec la terminaison du féminin à la manière de la prononciation hébraïque מַלְכָּה, חַמָּנָה, le terme אל seul pouvant servir pour les deux genres indifféremment, supposition abandonnée ensuite par cette raison que le genre féminin est régulièrement indiqué en phénicien par la finale

*t* et non par la simple voyelle *â*. La difficulté du changement du genre subsiste donc entièrement et elle est si grave que M. Levy renonça à la résoudre. Il émit cependant deux hypothèses qui introduisirent une modification dans la coupure des mots. La première de ces hypothèses consiste à lire לְמֹלֶךְ עשתרת אל חמן « à Moloch, à Astarté et à El-Hammon », de sorte que la pierre serait dédiée à trois divinités à la fois; mais comme il n'y a aucune trace du culte de Moloch dans les monuments phéniciens [1], M. Levy donne la préférence à une autre hypothèse. Les mots למלך עשתרת אל חמן seraient à traduire ainsi : « *Au roi d'Astarté*, *El-Hammon* »; le qualificatif « roi » aurait le sens de « mari », en admettant avec Movers et M. A. Müller qu'Astarté était considérée par les Phéniciens comme l'épouse de Baal. De cette manière, notre inscription ne serait plus dédiée à Astarté, mais à son divin époux Baal; M. Levy ajoute que cette supposition fait disparaître toutes les difficultés grammaticales.

Je regrette de ne pas partager cet optimisme; même en admettant la relation conjugale de Baal et d'Astarté, notre texte n'en deviendra pas plus clair; au contraire de nouvelles difficultés surgiront par suite de cette interprétation. Tout d'abord il y a lieu de s'étonner que le dieu Baal ne soit mentionné que sous le double déguisement de *roi d'Astarté* et de *El-Hammon?* Pourquoi le donateur a-t-il hésité à faire graver distinctement le nom de Baal, comme l'ont fait les auteurs de tant d'autres pierres votives? Puis si אל חמן était le dieu auquel s'adressait le vœu, il faudrait nécessairement לאל חמן à l'instar des locutions לבעל, לאדן, לרבת לתנת des bons textes. La locution לאדן בעל, לרבת תנת ne se rencontre que dans les textes néopuniques les plus modernes et les plus négligés et s'excuse par la proximité du terme qualifié et du qualificatif, tandis qu'ici les termes אל חמן sont séparés de למלך par le nom עשתרת, la meilleure construction aurait été לאל חמן מלך עשתרת. Enfin dans aucune langue sémitique le mot מלך n'est synonyme de בעל; une femme dira bien à son mari אדוני, mais jamais מלכי. Ajoutons que le titre אל חמן est lui-même insolite et qu'il doit y avoir une raison pour que l'on ait abandonné l'expression בעל חמן qui est si fréquente dans les monuments de Carthage.

Il résulte des considérations précédentes que notre monument n'est voué ni à Baal, ni à Astarté, ni à Moloch, ni à El-Hammon séparément; nous pouvons ajouter ni aux trois dernières divinités

1. Cette assertion du savant épigraphiste de Breslau est encore sujette à caution, je crois, au contraire, que le Moloch biblique n'est autre chose que Melqart, le dieu de Tyr, dont le culte était répandu dans toutes les colonies phéniciennes.

collectivement, car dans ce cas la conjonction n'aurait pas manqué, au moins devant le dernier nom. Quel est donc le dieu que notre 'Abdeschmoun entendait honorer? Le seul moyen qui reste pour résoudre ce problème, c'est de supposer que les termes מלכ עשתרת forment un complexe indivisible et représentant le nom propre d'un dieu particulier; les mots אל חמן, qui suivent immédiatement, seront par conséquent l'épithète du dieu *Melkiastart*, ce qui explique pourquoi ces mots sont dépourvus du ל, indice du datif.

Dans le paragraphe V du présent travail nous avons signalé les objections qu'on est en droit de faire contre l'explication de בעל חמן par *Baal solaire;* ces objections gagnent un nouvel appui par le texte qui nous occupe. En effet, d'après la traduction citée plus haut, notre monument aurait été voué à Astarté, déesse que toute l'antiquité identifiait à Vénus, mais alors comment se fait-il qu'Astarté est qualifiée de déesse solaire si les mots *el hammon* ont cette signification? faut-il supposer une relation mystique entre Vénus et le soleil? ou bien faut-il admettre d'emblée l'identité de Baal et du soleil? Ceci est pourtant impossible, car Baal se trouve mentionné séparément et à côté de שמש dans 2 *Rois* 23, 5, et cette distinction entre Baal et le soleil est rigoureusement observée dans les textes palmyréniens : ainsi le dieu *Baalsamin* dont la suprématie absolue ressort de la qualification de מרא עלמא, « maître du monde », a été assimilé dans les traductions grecques à Jupiter (M. de Vogué, *Syrie centrale* p. 50), tandis que le dieu שמש, « soleil », n'ayant que l'épithète de אלהא טבא, « dieu bon », est rendu en grec par Hélios (*Ibid.*, nº 108, p. 69). L'incompatibilité du titre solaire avec le caractère d'Astarté a été bien sentie par M. Renan, qui s'est vu obligé à supposer que le sens du terme *Hammon* s'était déjà perdu chez les Phéniciens et que la dévotion populaire donnait ce titre d'une façon abusive à toutes les divinités célestes. Au lieu de s'arrêter à cette extrémité, il me paraît plus naturel de conclure de là que le terme חמן ne signifie pas solaire, ce qui est précisément le résultat de nos recherches antérieures. Nous pensons que notre monument était dédié à un dieu qui était spécialement adoré par les Phéniciens établis sur les côtes de la Libye et qui avait pour nom *Malkiastart*. Le donateur semble avoir été un Carthaginois domicilié à Laodicée et attaché au culte de son ancienne patrie. L'épigraphie phénicienne montre plusieurs faits de ce genre, ainsi par exemple : une inscription de Malte est dédiée à *Melqart*, dieu tutélaire de Tyr; Harpocrate est invoqué dans un monument d'Espagne, etc. Du reste, il est avéré que les colons babyloniens et autres transplantés en Samarie par les Assyriens y avaient continué pendant longtemps le culte de leurs divinités nationales (2 *Rois* 17, 29).

Notre inscription paraît donc pouvoir se traduire ainsi :

« *A Melkiastart, dieu libyen; vœu fait par Abd-Eschmoun avec son fils.* »

Le yod de בני est le suffixe de la troisième personne du singulier masculin.

Disons maintenant quelques mots à propos du dieu que notre texte révèle pour la première fois. Le nom מלכעשתרת semble tout d'abord convenir beaucoup mieux à un homme qu'à un dieu, car je ne crois pas pouvoir en rapprocher les noms d'anges comme מיכאל, גבריאל qu'on rencontre dans la basse époque biblique; dans ces composés le terme אל exprime une idée abstraite, tandis que Astarté représentait une conception concrète et définie. On pourrait penser au besoin à un personnage humain divinisé, supposition en faveur de laquelle il ne sera pas difficile de citer des exemples, même parmi les peuples sémitiques ; cependant le titre si général de « dieu libyen » ne paraît pas s'accorder avec cette hypothèse. La nature de ce nom divin devient claire quand on prend le mot עשתרת pour un appellatif dans le sens de *troupeaux* qu'il a en hébreu (*Deut.* 28, 4, 18). מלכעשתרת, « Roi-de-troupeau », représente ainsi une formation toute pareille à celle du nom divin מלקרת, qui signifie proprement Roi-de-ville (מלך קרת). Le nom de la déesse Astarté a certainement la même signification et n'est que l'abréviation de בעלת עשתרת, *maîtresse des troupeaux*, d'où la *Baltis* des auteurs grecs. On n'a nullement besoin de chercher l'étymologie du nom d'Astarté dans une langue étrangère; le culte d'Astarté est tout ce qu'il y a de plus incontestablement sémitique. Les cornes de vache, qui constituent le symbole essentiel de la déesse et que l'on rattache ordinairement à son caractère sidéral, semblent avoir primitivement fait allusion aux troupeaux mis sous sa garde. Astarté, dès le principe la divinité synonyme des troupeaux [1], a reçu avec le temps des attributions très-variées, grâce à l'association des idées et à l'accroissement des abstractions amenées par le progrès de la civilisation, car toute conception religieuse, sous peine de mourir, est obligée de s'assimiler les éléments intellectuels que le temps apporte avec lui; et notre déesse, de conception étroite et matérielle qu'elle était à son origine, a fini par devenir chez les philosophes

1. Sous cette importante réserve, la relation conjugale entre Baal et Astarté devient assez plausible, surtout quand on suppose que le nom Baal est abrégé de baal-'aschtar « maître de troupeau ». Le progrès dans l'astronomie, ou plutôt dans l'astrologie, a fait de Baal et d'Astarté des divinités célestes. Baal devint alors Baal-Samêm, Maître-des-cieux, et Astarté fut nommée Astart-Samêm (inscr. d'Echmounazar, ligne 16) Astarté-des-cieux (Uranie). Cette transformation provient de ce que les anciens se figuraient les étoiles du zodiaque sous forme d'animaux.

un principe cosmique multiforme et infini. Cependant le peuple phénicien, restant étranger aux élucubrations de l'école, n'a jamais oublié l'origine pastorale de la grande déesse nationale, témoin le nom Melkiastart qu'il a donné à un dieu de la Libye. Faisons encore remarquer que le sens de troupeau pour עשתר[1], qui ne diffère de עשתרת que par la suppression de la terminaison du féminin, se trouve dans l'inscription de Mescha', ligne 17 : la phrase כי לעשתר כמש חחרם doit se traduire ainsi : *car l'interdit appartient au troupeau de Kemosch*[2], c'est-à-dire aux prêtres voués à son culte. L'expression עשתר כמש a son analogie dans la locution hébraïque עדר יהוה (Jérémie 13, 17), le troupeau de Yahwé, c'est-à-dire ses adorateurs particuliers.

Puisque nous venons de rencontrer ici le terme חמן, dans lequel nous croyons voir la désignation phénicienne de la Libye, qu'il nous soit permis de revenir sur son étymologie. Dans un article précédent nous avons essayé de démontrer que ce mot indiquait primitivement une espèce d'arbre, qu'on avait l'habitude de planter autour des autels et avec le bois duquel on fabriquait les simulacres des dieux qu'on posait dessus. Nous avons en outre établi, par le témoignage d'Étienne de Byzance, que le nom de Hammon donné par les Phéniciens à la Libye, s'appliquait primitivement à l'oasis d'Amon, célèbre par l'oracle de ce dieu ; nous pouvons maintenant citer un passage de Pline qui nous apprend que cette oasis nourrissait une espèce particulière d'arbre qui distillait une résine odoriférante très-estimée chez les anciens. Voilà ce qu'en dit cet auteur : Ergo Aethiopiae subiecta Africa hammoniaci lacrima stillat in harenis suis, — inde nomine etiam Hammonis oraculo, iuxta quod gignitur arbor quam metopon appellant — resinae modo aut cummium (12, 107). Il est donc très-possible que sous le nom de חמן les Phéniciens entendaient l'arbre résineux appelé par les Grecs *metopon ;* comparez l'arabe خَمَانٌ *sambucus* et خمان صغيرٌ *ebulus.*

On voit que notre texte a enrichi le panthéon phénicien d'un nouveau dieu et qu'il a fourni la clef du nom d'Astarté qui est resté une énigme jusqu'à présent ; ceci donne à la mission de la Phénicie un titre de plus à la reconnaissance du monde savant.

Joseph HALÉVY.

1. La forme masculine désigne naturellement un troupeau de bestiaux en général et la forme féminine indique particulièrement un troupeau de bestiaux femelles, cela explique l'androgynisme primitif d'Astarté.

2. Le dernier mot de cette phrase moabite peut aussi être le commencement d'un verbe; dans ce cas on traduira : « car je l'ai (les ai) voué (voués) au troupeau de Kemosch ».

SUR

# LE PASSAGE DU SENS INTERROGATIF

## AU SENS AFFIRMATIF.

---

Un certain nombre de mots ont passé du sens interrogatif au sens affirmatif. Comment s'est fait ce passage? Par la fusion de deux propositions en une. Point de départ: deux propositions complètes, l'une interrogative, l'autre affirmative. Station intermédiaire : une proposition interrogative elliptique et une proposition affirmative complète. Point d'arrivée : la pause qui existait entre la proposition interrogative elliptique et la proposition affirmative complète n'existe plus ; on prononce d'une seule traite l'interrogative elliptique et l'affirmative complète; cela supprime le sens interrogatif et il ne reste qu'une proposition affirmative. Il y a là un fait général dont je vais prouver l'existence d'abord en latin à l'aide des sens de l'interrogatif *quis* et des principaux membres de sa famille : *quisquam*, *quisnam*, *quispiam*, *quisque*, *quisquis*, *aliquis*, *quippe*, *quia*, *quīn*. Je resserrerai, autant que possible, ce que j'ai à dire de *quis*, *quisquam*, *quisnam*, *quispiam*, *quisque*, *quisquis*, *aliquis*, parce que cela ne repose que sur une conjecture ; mais je développerai davantage ce que j'ai à dire de *quippe*, *quia*, *quīn*, parce que cela repose sur des faits qui justifieront, je crois, cette conjecture.

*Quis*, *quisquam*, *quisnam*, *quispiam*, *quisque*, *quisquis*, *aliquis*.

*Quis* a deux sens : l'un interrogatif : « quel, qui » : *quis homo est* (Tér.) « qui est-ce, qui est là »; l'autre affirmatif « on », lequel *on* signifie, tantôt (dans le cas où il s'agit d'un seul homme) « quelqu'un » : *si in judicium quis adducat* (Cic.) « si on t'appelle (si quelqu'un t'appelle) en justice », *fieri potest ut recte quis sentiat* (Cic.) « il peut se faire qu'on ait (que quelqu'un ait) des pensées justes » ; tantôt (dans le cas où il s'agit de plusieurs hommes) « chacun » : *Rhadamanthus..... castigat..... dolos, cogitque fateri Quae quis apud superos..... Distulit in seram commissa piacula mortem* (Virg.) « Rhadamanthe punit les fraudes et fait qu'on avoue (que chacun avoue) les fautes dont l'expiation a été remise à l'heure

tardive de la mort », *quantum quis damni professus erat* (Tac.) « autant qu'on avait déclaré (autant que chacun avait déclaré) de perte ».

Passage du sens interrogatif au sens affirmatif. Point de départ : deux propositions complètes, l'une interrogative, l'autre affirmative : *homo*, *quis homo is erat? vēnit* « homme, quel homme était-ce? est venu ». Station intermédiaire : deux propositions, l'une interrogative elliptique, l'autre affirmative complète : *homo*, *quis homo? vēnit* « homme, quel homme? est venu ». Point d'arrivée : une seule proposition qui est affirmative : *homo quis vēnit* « homme quel est venu », c'est-à-dire « homme quelconque est venu ».

Ont passé de la même façon du sens interrogatif au sens affirmatif les mots suivants : 1° *quis-quam*, synonyme tantôt de *quis* interrogatif, « qui » : *et quisquam numen Junonis adoret praeterea* (Virg.), tantôt de *quis* affirmatif, « on (quelqu'un) » : *Praesensque minatur Exitium si quisquam adeat* (Id.) ; 2° *quis-nam*, synonyme tantôt de *quis* interrogatif, « qui » : *quisnam igitur liber? sapiens* (Hor.), tantôt de *quis* affirmatif, « on (quelqu'un) » : *num quisnam* (Cic.); 3° *quis-piam*, synonyme seulement de *quis* affirmatif, « on (quelqu'un) » : *errabo potius quam perductet quispiam* (Plaut.) ; 4° *quis-que*, synonyme seulement de *quis* affirmatif, « on (chacun) » : *quisque vago passim pede discedebant* (Cat.) ; 5° *quis-quis*, répétition de *quis* affirmatif, mot où le sens « on (quelqu'un) » s'est changé, par suite de la répétition, en « quelque homme que », dans *quisquis es, amissos hinc jam obliviscere Graios* (Virg.), mais où le sens « on (chacun) » est resté tel quel, malgré la répétition, dans *inque suos quidquid rursus revocare meatus* (Lucr.) ; 6° *ali-quis*, mot qui contient d'abord *ali*, thème de *ali-s* « un autre », puis *quis* affirmatif « on (quelqu'un) », et signifie proprement « un autre quelqu'un » : *aperite*, *aliquis* (Plaut.).

Remarque. A proprement parler, *quis-quam*, *quis-nam*, *quis-piam*, *quis-que*, ne sont pas des synonymes de *quis*, ils sont *quis* lui-même suivi de *quam*, *nam*, *piam*, *que*, mots qui représentent chacun, j'espère le montrer plus tard, une proposition elliptique d'insistance, servant à souligner *quis*.

*Quippe.*

*Quippe* est un mot dont, à mon avis, l'étymologie et les sens n'ont pas encore été bien établis. L'article qui le concerne me paraît être à refaire même dans les meilleurs dictionnaires latins, à commencer par celui de Forcellini et à finir par celui de Freund. L'étymologie et par conséquent le sens étymologique de ce mot ont échappé aux auteurs de tous les dictionnaires latins que je

connais. Ces dictionnaires, qui ont des étymologies impossibles, sont loin de donner tous les sens de *quippe*, et ceux qu'ils donnent, ils les donnent au hasard, faute de connaître l'ordre dans lequel ils se sont engendrés. Les commentateurs, anciens ou modernes, des auteurs chez lesquels *quippe* existe dans des locutions qui ont grand besoin de commentaire, passent sous silence ces locutions. Un seul, à ma connaissance, fait exception, c'est le commentateur de Festus : O. Müller. Quant aux traducteurs, en général ils ne traduisent pas *quippe*, ou, s'ils le traduisent, c'est par des à-peu-près qui laissent souvent fort à désirer.

Au point de vue de la forme il n'y a qu'un *quippe;* car *quippe*, plus anciennement **quid-pe* (cela est déjà chez Bopp, *Gramm. comparée*, § 370), ne contient jamais, quelque sens qu'il ait, autre chose que *qui-d*, acc. neut. sing. du pronom interrogatif *qui-s*, et *pe*, proposition elliptique d'insistance (je le montrerai plus tard) qui souligne *qui-d*. Mais au point de vue de la syntaxe il y a deux *qui-p-pe*, car *qui-p-pe* signifie tantôt « que [dire à cela?] », avec ellipse de « rien », et tantôt « [pour]quoi », deux sens différents qui supposent une syntaxe différente. Le *qui-d* du *qui-p-pe* qui signifie « que [dire à cela?] » avec ellipse de « rien » est l'accusatif neut. sing. ordinaire, c'est-à-dire régime direct d'un verbe transitif, au lieu que le *qui-d* du *qui-p-pe* qui signifie « [pour]quoi » est un accusatif neut. sing. adverbial.

Premier *qui-p-pe*, ou *qui-p-pe* contenant *qui-d* à l'accusatif neut. sing. ordinaire, c'est-à-dire régime direct d'un verbe transitif.

Sens interrogatif. Exemples de *qui-p-pe* signifiant « que [dire à cela ?] » avec ellipse de « rien » : *praeterea magnam sol partem detrahit aestus : Quippe? videmus enim vestis umore madentis exsiccare suis radiis ardentibu' solem* (Lucr., VI, 616-618) « en outre le soleil par sa chaleur enlève beaucoup d'eau à la mer : que [dire à cela?] [rien]; nous voyons en effet que le soleil sèche par ses rayons brûlants les vêtements trempés d'eau ». *Corpora continuo in vacuum vicina feruntur : Quippe? agitantur enim plagis aliunde* (Lucr., VI, 1019-1020) « les corps voisins tombent continuellement dans le vide : que [dire à cela?] [rien]; ils sont en effet d'autre part agités par des coups ». *Ista ipsa, quae tu breviter, regem, dictatorem, divitem, solum esse sapientem, a te quidem apte ac rotunde : quippe? habes enim a rhetoribus* (Cic., *de Fin.*, IV, 3) « ce que tu as dit en peu de mots, que le sage seul est riche, dictateur, roi, tu l'as dit, toi, en phrases convenables et arrondies : que [dire à cela ?] [rien ;] tu tiens en effet des rhéteurs tout ce que tu as dit ». *Leve nomen habet utraque res : quippe? leve enim est totum hoc, risum movere* (Cic., *de Orat.*, II 54)

« l'une et l'autre chose a un nom frivole : que [dire à cela?] [rien;] c'est en effet quelque chose de frivole que ceci : faire rire ». Dans ces textes *qui-p-pe* est suivi d'abord d'un verbe ou d'un adjectif, puis de la conjonction *enim*. Quelquefois le mot qui suit *quippe* et qui précède *enim*, est la conjonction *et : tutemet a nobis jam quovis tempore vatum Terriloquis victus dictis desciscere quaeres: Quippe? et enim quam multa tibi jam fingere possunt somnia* (Lucr., I, 102-104) « toi-même à chaque instant, vaincu par les paroles terrifiantes des interprètes des Dieux, tu chercheras à te séparer de nous : que [dire à cela?] [rien;] combien de craintes chimériques ils peuvent en effet inspirer ». Lucrèce a encore employé *quippe? et enim*, II, 792, 1133; III, 440, 800; IV, 728, 860, 901; V, 126, 240, 449, 1062, 1169; VI, 271, 617, 938, 984, 1235.

Après le *qui-p-pe* qui signifie, selon moi, « que [dire à cela ?] » avec ellipse de « rien », vient celui qui signifie, selon Festus, « pourquoi pas » : *quippe significare quidni testimonio est Ennius* L. XI. : quippe? solent reges omnes in rebus secundis. *Idem* L. XVI. : quippe? vetusta virum non est satis bella moveri. *Item alii complures* (Festus, édit. O. Müller, p. 257. Cf. p. 256 Paul Diacre, *Extraits*) « *quippe* signifie *pourquoi pas*, témoin Ennius, livre XI : *pourquoi pas? tous les rois ont coutume dans la prospérité*, et, livre XVI : *pourquoi pas? il ne suffit pas de mettre en avant les guerres des anciens hommes;* témoins aussi beaucoup d'autres ».

Remarques. Avec un point d'interrogation après *quippe* dans *quippe? videmus enim*, *quippe? habes enim*, *quippe? leve enim*, *quippe? et enim*, la conjonction *enim* occupe la seconde place dans la proposition, ce qui est sa place ordinaire. — J'ai mis un point d'interrogation après *quippe* dans les deux vers d'Ennius, cités par Festus, comme on en mettrait un après *quidnī*. — Que j'explique bien *qui-p-pe* dans *quippe... enim* en l'y expliquant par « que [dire à cela?] [rien;]... en effet », j'en vois une preuve dans ce fait que Festus a expliqué *qui-p-pe* par « pourquoi pas »; car, au fond, « que [dire à cela?] [rien] » et « pourquoi pas » signifient la même chose. — Mais si ma traduction et celle de Festus donnent le même sens, pourquoi ai-je préféré la mienne à la sienne? Si, au lieu de faire la question *que dire à cela* et la réponse *rien*, vous vous bornez à faire la question *que dire à cela*, on comprendra toujours la même chose; car, par cela seul que vous faites la question *que dire à cela*, on comprend que pour vous la réponse est *rien*. On peut donc omettre impunément le mot *rien* en pareil cas. Mais si, au lieu de « pourquoi pas », vous dites simplement « pourquoi », vous

n'aurez pas dit du tout la même chose ; car *pourquoi pas* signifiait que vous ne voyiez aucun obstacle à telle ou telle chose et *pourquoi* signifiera que vous ignorez la raison d'une chose. On ne peut donc pas omettre impunément la négation dans ce cas-ci. Je conclus de ces deux faits qu'en expliquant *qui-p-pe* par *qui-d-pe adversus hoc?* « que dire à cela », plus anciennement *qui-d-pe adversus hoc? nihil* « que dire à cela? rien », on en donne la génèse et le sens; au lieu qu'en l'expliquant par *qui-d-ni* « pourquoi pas » on n'en donne que le sens. — O. Müller, dans son édition de Festus, *Supplementum annotationis*, p. 399, dit : « *quippe* revera mirantis est, qui res aliter esse possit, et comparandum maxime cum graeco πῶς οὔ vel πῶς γάρ ». Il s'est trompé sur le sens si *qui-p-pe* a d'abord signifié, comme je le crois, « que dire à cela »; et, s'il s'est trompé sur le sens, ce n'est ni de πῶς οὔ ni de πῶς γάρ qu'il faut rapprocher *qui-p-pe;* c'est de τί γάρ, locution dont le sens est le même et dont l'explication est aussi la même, à mon avis : τί γάρ « que dire à cela? » οὐδέν « rien ». Le *Thesaurus* traduit τί γάρ par *qui-d-ni*. Il eût mieux fait de le traduire par *qui-p-pe*.

Passage du sens interrogatif au sens affirmatif. Point de départ: deux propositions complètes, l'une interrogative, l'autre affirmative : *quippe adversus hoc? pereo* « que peut-on objecter à mon assertion? Je péris [c'est un fait] ». Station intermédiaire : deux propositions, l'une interrogative elliptique, l'autre affirmative complète : *qui-p-pe? pereo* « qu'[objecter]? je péris ». Point d'arrivée : une seule proposition, qui est affirmative : *qui-p-pe pereo* « sans objection possible (= sans contestation, pour sûr, assurément, oui,) je péris ». On voit qu'en passant du sens interrogatif au sens affirmatif, *qui-p-pe* n'a guère perdu que le ton interrogatif; car, au fond, le sens de « que peut-on objecter » et celui de « sans objection possible » sont identiques.

L'ancienne proposition interrogative *qui-p-pe* est tantôt au commencement, tantôt au milieu, tantôt à la fin de la proposition affirmative :

*a*) Au commencement : *quippe etiam festis quaedam exercere diebus fas et jura sinunt* (Virg., *Géorg.*, I, 268-269) « pour sûr les lois divines et humaines permettent de faire certains travaux même pendant les jours de fête ».

*b*) Au milieu : *et aspexit me illis quidem oculis, quibus tum solebat, quum omnia omnibus minabatur. Movet me quippe lumen curiae* (Cic., *pro Mil.*, XII) « il vient de me lancer un de ces regards qu'il lançait jadis, lorsqu'il menaçait tout le monde de tout. Il m'émeut pour sûr, ce flambeau du sénat ». *Celsa sedet Aeolus arce Sceptra tenens, mollitque animos, et temperat iras. Ni faciat,*

*maria, ac terras coelumque profundum Quippe ferant rapidi secum verrantque per auras* (Virg., *Énéide*, I, 56-59) « Eole est assis au sommet du rocher; le sceptre en main, il adoucit leur humeur et modère leur courroux. S'il ne les calmait pas, pour sûr ils emporteraient et les mers et les terres et le ciel profond, et les balayeraient à travers les airs ».

*c*) A la fin (mais la proposition, au lieu d'être affirmative, est, elle aussi, interrogative) : UNDE TU, AUT FAMILIA, AUT PROCURATOR TUUS... *Si me villicus tuus solus dejecisset; non familia dejecisset, ut opinor, sed aliquis de familia. Recte igitur diceres te restituisse? Quippe. Quid enim facilius est, quam probari iis, qui latine sciant in uno servulo familiae nomen non valere* (Cic., *pro Caec.*, XIX) *Si vous, ou vos esclaves, ou votre agent, avez chassé...* Si votre fermier seulement m'eût chassé, ce ne seraient pas, sans doute, vos esclaves qui m'auraient chassé; mais un de vos esclaves. Auriez-vous donc le droit de dire que vous n'êtes point dans le cas de l'ordonnance? Oui, car est-il rien de plus facile que de prouver à ceux qui savent notre langue qu'on ne saurait appeler *des esclaves* un seul esclave? »

Second *qui-p-pe*, ou *qui-p-pe*, contenant *qui-d* à l'accusatif neut. sing. adverbial.

Sens interrogatif :

1° Le second *qui-p-pe* n'a jamais cessé de signifier « pourquoi » dans *qui-p-pe nī*, devenu *qui-p-pĭ-nī* « pourquoi pas » : CH. *Dic, sodes, mihi : bellan' videtur specie mulier?* NI. *Admodum.* HC. *Quid? illanc meretricemne esse censes?* NI. *Quippini?* CH. *Frustra es.* NI. *Quis igitur, obsecro, est?* CH. *Inveneris* (Pl., *Bacch.*, IV, 7, 39-42) « *Ch.* Dis-moi, de grâce, cette femme te paraît-elle gentille? *Ni.* Assez. *Ch.* Eh bien! es-tu d'avis que c'est une courtisane? *Ni.* Pourquoi pas? *Ch.* Tu te trompes. *Ni.* Qu'est-elle donc, je te prie? *Ch.* Cherche ». MES. *Esne tu syracusanus?* MEN. *Certo.* MES. *Quid tu?* MEN. SO. *Quippini?* (Pl., *Men.*, V, 9, 50) « *Més.* Es-tu syracusain, toi? *Mén.* Certe. *Més.* Et toi? *Mén. so.* Pourquoi pas? ». AG. *Si exierit leno : censen' hominem interrogem, Meus servos si ad eum venit, necne?* AD. *Quippini?* AG. *Cum auri ducentis numis Philippis?* AD. *Quippini?* AG. *Ibi extemplo leno errabit.* AD. *Qua de re?* AG. *Rogas? Quia centum numis dicetur.* AD. *Bene putas.* AG. *Alium censebit quaeritari.* AD. *Scilicet.* AG. *Extemplo denegabit.* AD. *Juratus quidem.* AG. *Homo furti sese adstringet.* AD. *Haud dubium id quidem est.* AG. *Quantum quantum ad eum erit delatum.* AD. *Quippini?* AG. *Diespiter vos perduit!* AD. *Te quippini?* AG. *Ibo et pultabo januam hanc.* AD. *Ita. Quippini?* AG. *Tacendi tempus est : nam crepuerunt*

*fores. Foras egredier video lenonem Lycum : Adeste, quaeso!* AD. *Quippini?* (Pl., *Poen.*, III, IV, 21-33). « *Ag.* S'il (le marchand d'esclaves) sort de chez lui, es-tu d'avis que je lui demande si mon esclave est entré dans sa maison, oui ou non? *Ad.* Pourquoi pas? *Ag.* Avec deux cents philippes? *Ad.* Pourquoi pas? *Ag.* Le marchand sera tout de suite pris en défaut. *Ad.* En quoi? *Ag.* En quoi? Parce que je dirai cent philippes de moins. *Ad.* Fort bien calculé. *Ag.* Il croira que c'est un autre que je cherche. *Ad.* C'est cela. *Ag.* Il niera aussitôt. *Ad.* Et même avec serment. *Ag.* Notre fripon se rendra coupable de vol. *Ad.* Cela n'est pas douteux. *Ag.* Pour tout l'or qu'on aura porté chez lui. *Ad.* Pourquoi pas? *Ag.* Que Jupiter vous extermine! *Ad.* T'extermine! Pourquoi pas? *Ag.* Je vais frapper à cette porte. *Ad.* Oui. Pourquoi pas? *Ag.* Il faut nous taire maintenant : le bruit de la porte s'est fait entendre. Je vois sortir le marchand d'esclaves Lycus : secondez-moi, je vous prie. *Ad.* Pourquoi pas »?

2° Le second *qui-p-pe* a d'abord signifié « pourquoi » dans tous les textes où il est suivi d'une des conjonctions *quia* « parce que », *quoniam* « parce que », *quando* « puisque », *quum* « puisque » :

*a*) *Qui-p-pe? quia* « pourquoi? parce que » : SYR. *Eho, quaeso, laudas, qui heros fallunt?* CHR. *In loco Ego vero laudo.* SYR. *Recte sane.* CHR. *Quippe? quia Magnarum saepe id remedium aegritudinum est* (Tér., *Heaut.*, III, 2, 26-28.) « *Syr.* Dis-moi, de grâce, est-ce que tu approuves les esclaves qui trompent leurs maîtres? *Chr.* Il y a des cas où, pour ma part, je les approuve. *Syr.* Tu as bien raison. *Chr.* Pourquoi [les approuvé-je en certains cas]? parce qu'en trompant leurs maîtres, ils leur épargnent souvent de grands chagrins ».

*b*) *Qui-p-pe? quoniam* « pourquoi? parce que » : *podagrae morbus..... insanabilis non est credendus : quippe? quoniam et in multis sponte desiit et in pluribus cura* (Plin., XXVI, 10) « la goutte.... ne doit pas être regardée comme incurable. Pourquoi? parce qu'elle a cessé d'elle-même chez beaucoup de malades et qu'il y a eu guérison chez un plus grand nombre d'autres ».

*c*) *Qui-p-pe? quando* « pourquoi? puisque » : HEG. *Quid tu per barbaricas urbis juras?* ERG. *Quia enim item asperae Sunt, ut tuom victum autumabas esse.* HEG. *Vae aetati tuae!* ERG. *Quippe? quando mihi nihil credis, quod ego dico sedulo* (Pl., *Capt.*, IV, 2, 105-107) « *Hég.* Pourquoi jures-tu par des noms de villes barbares? *Erg.* Parce qu'ils sont aussi difficiles à digérer que le souper que tu me proposais. *Hég.* Malheur à toi! *Erg.* Pourquoi [encore]? puisque tu ne crois rien de ce que je dis sérieusement ».

*d*) *Qui-p-pe? quum* « pourquoi? puisque » : *visum te aiunt in*

*regia; nec reprehendo : quippe? quum ipse istam reprehensionem non fugerim* (Cic., *ad. Att.*, X, 3) « on dit qu'on t'a vu dans le palais; et je ne te blâme pas. Pourquoi? puisque moi-même je n'ai pas fui ce blâme ».

Remarques. Le sens étymologique du second *qu-ip-pe* est « pourquoi ». Eh bien! si l'on suppose que le second *qu-i-ppe* a d'abord signifié « pourquoi » dans les quatre locutions *qui-p-pe? quia*, *qui-p-pe? quoniam, qui-p-pe? quando*, *qui-p-pe? quum*, on a un sens pour chacun des deux mots qui les composent. Or, il en faut un pour chacun d'eux, et en attribuant celui de « pourquoi » à *qui-p-pe,* on a un sens qui s'accorde avec celui de *quia*, *quoniam*, *quando*, *quum.* Il est donc sûr que *qui-p-pe* a d'abord signifié « pourquoi » dans les quatre locutions citées. Aussi l'y ai-je fait suivre d'un point d'interrogation. — Avec le temps, la pause qui existait dans le principe entre la question faite par *qui-p-pe* et la réponse faite par *quia, quoniam*, *quando*, *quum,* devait se perdre, parce qu'on est porté à prononcer d'une seule traite les mots qui sont toujours l'un à côté de l'autre; elle s'est donc perdue. Lorsque les quatre locutions *quippe? quia*, *quippe? quoniam*, *quippe? quando*, *quippe? quum*, furent devenus *quippe quia*, *quippe quoniam, quippe quando*, *quippe quum*, on ne saisit plus dans ces dernières qu'une seule chose : le sens inhérent à *quia*, à *quoniam*, à *quando*, à *quum*. Alors *qui-p-pe* n'y étant plus qu'un mot vide de sens, elles parurent signifier simplement « parce que » ou « puisque ». Mais ne prenons pas l'apparence pour la réalité. — Maintenant en quel temps a-t-on cessé de sentir le sens que *qui-p-pe* avait réellement dans ces quatre locutions? Je ne pourrais le dire même approximativement. Comment en effet savoir aujourd'hui si Térence prononçait *quippe? quia* avec pause entre *quippe* et *quia,* ou bien *quippe quia* sans pause? — Donat dans son commentaire sur Térence a passé sous silence *quippe? quia.* — Une fois que l'étude des quatre locutions citées m'eut persuadé que *qui-p-pe* avait encore son sens étymologique de « pourquoi » dans certaines locutions, j'ai cherché si j'étais le premier à le croire. Je désirais qu'il n'en fût rien, parce que si quelqu'un avait eu la même idée que moi, cela pouvait contribuer à la faire accepter. Or quelqu'un l'a déjà eue pour *qui-p-pe? quum*. En effet, O. Müller a dit dans son édition de Festus, *Supplementum annotationis*, p. 399 : « Inter *quippe* et sententiam annexam, qua causa continebatur, olim distinguebatur : quae distinctio, cum diuturna consuetudine in oblivionem venisset, *quippe* ex interrogativa particula abiit in relativam. Nunc autem multi particula *quippe* nimis abutuntur, quippe? cum originis apud omnes summa

fuerit oblivio ». Voilà qui est excellent. O. Müller ne s'est pas expliqué sur l'origine de *quippe*. Le faisait-il venir de l'acc. neut. sing. *qui-d* + *pe*? Cela est probable d'après ce qu'il en dit. Mais, d'où qu'il le fît venir, il en a bien pénétré le sens, d'abord interrogatif, puis relatif. Malheureusement pour la science, sa note n'a pas été remarquée, et Bopp lui-même, bien qu'il connût la véritable étymologie de *qui-p-pe* (*Gramm. comparée*, § 370), n'en a pas connu le véritable sens.

Passage du sens interrogatif au sens affirmatif. Point de départ : deux propositions complètes, l'une interrogative, l'autre affirmative : *qui-p-pe illud est*? [*quia*] *id est* « pourquoi cela est-il »? [parce que] ceci est ». Station intermédiaire : deux propositions, l'une interrogative elliptique, l'autre affirmative complète : *qui-p-pe*? [*quia*] *id est* « pourquoi? [parce que] ceci est ». Point d'arrivée : une seule proposition, qui est affirmative : *qui-p-pe id est* « parce que ceci est ». On voit qu'en passant du sens interrogatif au sens affirmatif, *qui-p-pe* a perdu son sens propre et pris celui de *quia*, mot sous-entendu.

Très-nombreux sont les textes où *qui-p-pe* au lieu de signifier « pourquoi » signifie « parce que ». J'en ferai deux classes, en mettant dans la première ceux où *quia* « parce que » est le seul mot sous-entendu et dans la seconde ceux où il n'est pas le seul mot sous-entendu.

1° Texte où *quia* « parce que » est le seul mot sous-entendu : *mene incepto desistere victam Nec posse Italia Teucrorum avertere regem? Quippe vetor fatis. Pallasne exurere classem Argivum atque ipsos potuit submergere ponto, Unius ob noxam et furias Ajacis Oilei* (Virg., *Énéide*, I, 37-41) « moi renoncer à mon entreprise et m'avouer vaincue; moi ne pouvoir éloigner de l'Italie le roi des Troyens ! Parce que j'en suis empêchée par les destins. Pallas a-t-elle pu, oui ou non, brûler la flotte des Grecs et les engloutir dans les flots pour châtier le crime et les fureurs du seul Ajax, fils d'Oilée »? Là *quippe vetor fatis* « parce que j'en suis empêchée par les destins » représente *quippe*? [*quia*] *vetor fatis* « pourquoi? [parce que] j'en suis empêchée par les destins ».

2° Textes où *quia* « parce que » n'est pas le seul mot sous-entendu. Il y en a de trois sortes :

*a*) La proposition affirmative, au lieu d'être complète, n'est représentée que par un pronom, qui est sujet du verbe sous-entendu, pronom auquel se rapporte le pronom conjonctif *qui*, *quae*, *quod*, ou un des adverbes de lieu conjonctifs *ubi*, *quo*, *qua*, *unde* : *deveniam ad lenonem domum egomet solus; eum ego docebo, Si qui ad eum adveniant, ut sibi datum esse argentum dicat Pro fidicina;*

*argenti minas se habere quinquaginta : Quippe ego qui nudius tertius meis manibus denumeravi Pro illa tua amica, quam pater suam filiam esse retur* (Pl., *Epid.*, III., 2, 28-32) « j'irai seul trouver le marchand d'esclaves, je lui ferai la leçon, afin que, si quelqu'un vient, il dise qu'on lui a donné de l'argent pour une joueuse de flûte, et qu'il a reçu cinquante mines : parce que c'est moi qui lui ai compté pareille somme, il y a trois jours, pour ta maîtresse, que ton père croit être sa fille ». Locution complète : *quippe?* [*quia*] *ego* [*sum*] *qui denumeravi* « pourquoi? parce que c'est moi qui ai compté ». — Les textes de ce genre apprennent à l'étymologiste que lorsque le pronom, sujet du verbe *sum* sous-entendu, manque entre *quippe* et *qui*, *quae*, *quod*, ou entre *quippe* et *ubi*, *quo, qua*, *unde*, il doit le rétablir.

*b*) La proposition affirmative n'est plus représentée, le pronom qui était le sujet du verbe *sum* sous-entendu a disparu, et il ne reste que le pronom conjonctif *qui*, *quae*, *quod*, ou un des adverbes de lieu conjonctifs *ubi*, *quo, qua*, *unde : scibat facturos* : *quippe qui intellexerat Vereri vos se* (Pl., *Amphitr.*, 22-23) « il savait que vous le feriez, lui qui avait compris que vous le respectez ». Locution complète : *quippe?* [*quia*] [*is erat*] *qui* « pourquoi? [parce qu'] [il était celui] qui ». *Praeterea nisi erit minimum, parvissima quaeque Corpora constabunt ex partibus infinitis; Quippe ubi dimidiae partis pars semper habebit Dimidiam partem* (Lucr., I, 615-618) « en outre, s'il n'y a pas un minimum, les plus petits corps seront composés de parties divisibles à l'infini, eux où la moitié de chaque moitié aura toujours sa moitié ». Locution complète : *quippe?* [*quia*] [*ea erunt*] *ubi* « pourquoi? [parce qu'] [ils seront ceux] où ». *Pandite atque aperite propere Januam hanc Orci, obsecro! Nam equidem haud aliter esse Duco*, *quippe quo nemo advenit*, *Nisi quem spes reliquere omnes*, *esse ut frugi possiet* (Pl., *Bacch.*, III, 1, 1-3) « ouvrez, ouvrez vite, je vous prie, cette porte d'enfer; car je ne puis lui donner un autre nom, à elle, où l'on n'arrive qu'après avoir perdu tout espoir de devenir homme de bien ». Locution complète *quippe?* [*quia*] [*ea est*] *quo* « pourquoi [parce qu'] [elle est celle] où ». — Si le verbe de la proposition relative qui est ordinairement à l'indicatif dans les textes archaïques, est le plus souvent au subjonctif dans les textes classiques : *ibi multa de mea sententia questus est Caesar*, *quippe qui etiam Ravennae Crassum ante vidisset*, *ab eoque in me esset incensus* (Cic., *ad Div.*, I, 9), il n'y est pas toujours : *sed antecedente fama nuntiisque Clusinorum*, *deinceps inde aliorum populorum*, *plurimum terroris Romam celeritas hostium tulit : quippe quibus, velut tumultuario exercitu raptim ducto*, *aegre ad unde-*

*cimum lapidem occursum est, qua flumen Allia, e Crustuminis montibus praealto defluens alveo, haud multum infra viam Tiberino amni miscetur* (Tite-Live, V, 37). Je suppose que dans le principe la différence entre *quippe qui* suivi de l'indicatif et *quippe qui* suivi du subjonctif était la même que celle qui existe entre *Caius is est qui id fecit* « Caius est celui qui a fait cela » et *Caius is est qui* (*qui* pour *ut*) *id fecerit* « Caius est tel (d'une telle nature) qu'il a fait cela ». Je crois donc que chez Tite-Live *quippe quibus, velut tumultuario exercitu raptim ducto, aegre ad undecimum lapidem occursum est* équivaut à *quippe?* [*quia*] [*ii fuerunt*] *quibus, velut tumultuario exercitu raptim ducto, aegre ad undecimum lapidem occursum est* « pourquoi? [parce qu'] [ils furent ceux] au-devant desquels on ne put faire que onze milles », et que chez Cicéron *quippe qui etiam Ravennae Crassum ante vidisset, ab eoque in me esset incensus* équivaut à *quippe?* [*quia*] [*is erat*] *qui* (*qui* pour *ut*) *etiam Ravennae Crassum ante vidisset, ab eoque in me esset incensus* « pourquoi? [parce qu']il était tel (d'une telle nature) qu'il avait vu Crassus à Ravenne auparavant et avait été échauffé par lui contre moi ».

*c*) Au lieu du pronom conjonctif *qui, quae, quod*, et d'un verbe à un mode personnel, il n'y a plus qu'un participe : *dives et aureis Mercator exsiccet culullis Vina Syra reparata merce, Dis carus ipsis, quippe ter et quater Anno revisens aequor atlanticum Impune* (Hor., *Carm.*, I, 31, 10-15) « que le riche commerçant boive dans des coupes dorées les vins qu'il a pris en échange contre les marchandises de Syrie. Il est le bien-aimé des Dieux, lui, le revoyant impunément trois et quatre fois par an l'océan Atlantique ». Là *quippe revisens* équivaut à *quippe qui revisit*, qui lui-même équivaut à *quippe* ? [*quia*] [*is est*] *qui revisit* « pourquoi? [parce qu'] [il est celui] qui revoit ». — Quelquefois *qui-p-pe* est après le participe au lieu d'être avant : *panthera imprudens olim in foveam decidit Videre agrestes : alii fustes congerunt, Alii onerant saxis : quidam contra miseriti, Periturae quippe, quamvis nemo laederet, Misere panem, ut sustineret spiritum* (Phèd., III, 2, 2-6) « une panthère tomba un jour par mégarde dans une fosse. Des paysans la virent : ceux-ci lui lancent des bâtons, ceux-là l'accablent de pierres; d'autres au contraire ayant eu pitié d'elle, d'elle qui devait périr, sans même que personne lui fît mal, lui jetèrent du pain pour sa subsistance ».

Remarques. De même que *quippe? quia id remedium est*, qui signifie étymologiquement « pourquoi? parce que c'est un remède », est devenu à la longue *quippe quia id remedium est* (Plaut.), qui a paru signifier « parce que c'est un remède », ainsi *quippe?*

[*quia*] *vetor fatis*, qui signifie étymologiquement « pourquoi? [parce que] j'en suis empêchée par les destins », est devenu à la longue *quippe vetor fatis* (Virg.), qui a paru signifier « parce que j'en suis empêchée par les destins ». Mais si *qui-p-pe* a également perdu son sens étymologique dans l'une et l'autre locution, il ne l'y a pas perdu de la même façon : il a tout simplement perdu le sens qui lui était propre dans la première, où les deux mots *quippe quia* n'offrent plus qu'un sens à l'esprit : celui de *quia* « parce que », au lieu que dans la seconde où il paraît signifier « parce que », il a non-seulement perdu le sens qui lui était propre, mais même pris celui de *quia* sous-entendu. Un mot qui perd son sens, cela est fréquent dans l'histoire du langage; mais un mot qui, en perdant son sens, prend celui d'un mot sous-entendu, cela y est rare. C'est donc un spectacle assez curieux que de voir *qui-p-pe* passer du sens de « pourquoi » à celui de « parce que », c'est-à-dire devenir de question réponse. — Je ne puis indiquer, même approximativement, le temps où ce changement eut lieu. Virgile avait-il écrit *quippe? vetor fatis* ou *quippe vetor fatis?* Il est difficile de le dire. — Le quiproquo que les anciens ont commis, en prêtant dans les locutions telles que *quippe vetor fatis* au mot présent *qui-p-pe* « pourquoi » le sens du mot absent *quia* « parce que », a complétement trompé les modernes : pour Forcellini et pour Freund le premier sens de *qui-p-pe* est celui de « parce que ». Freund dit même que *qui-p-pe* vient de *quiape*. J'ai déjà relevé l'erreur de Bopp qui a pris, comme eux, le sens factice pour le sens réel.

Résumé. *Quippe* contient *qui-d+pe*. Il y a deux *qui-p-pe*. Le premier *qui-p-pe* contient *qui-d* à l'accusatif neut. sing. ordinaire, c'est-à-dire régime direct d'un verbe transitif et signifie : 1° interrogativement « que [dire à cela?] » avec ellipse de « rien », 2° affirmativement « sans objection possible = sans contestation, pour sûr, assurément, oui ». Le second *qui-p-pe* contient *qui-d* à l'accusatif neut. sing. adverbial, et signifie : 1° interrogativement « pourquoi », 2° affirmativement (le mot exprimé ayant pris le sens du mot sous-entendu) « parce que » ou « puisque ». On a dit *quippe is est qui fecit* avant de dire *quippe qui fecit* ou *fecerit*, et l'on a dit *quippe qui revisit* avant de dire *quippe revisens* et finalement *revisens quippe*.

## *Quia.*

*Qui-a* est l'acc. neut. plur. adverbial du pronom interrogatif *qui-s*, et signifie « pour quelles choses », autrement dit « pourquoi ».

Sens interrogatif. *Qui-a* n'a jamais cessé de signifier « pourquoi » dans *qui-a-nam*, mot qui n'est pas autre chose que *qui-a* lui-même, suivi de *nam*, proposition elliptique d'insistance qui le souligne : *quianam arbitrare* (Pl., *Truc.*, I, 2, 34) « pourquoi penses-tu cela » ? *Heu! quianam tanti cinxerunt æthera nimbi* (Virg., *Enéide,* V, 13) « Ah! pourquoi le ciel s'est-il couvert de nuages si menaçants ». *Coelicolæ magni, quianam sententia vobis Versa retro* (Id., *ibid.* X, 6-7) « augustes habitants des cieux, pourquoi vos sentiments ont-ils changé » ? *Quianam pro quare, et cur, positum est apud antiquos, ut Naevium in carmine Punici belli :* summe deum regnator, quianam genuisti ? *et in satyra :* quianam Saturnium pepulisti ? *et Ennium in* L. VII : quianam dictis nostris sententia flexa est (Festus, édit. O. Müller, p. 257. Cf. p. 256, Paul Diacre, *Extraits*). *Ennianus sermo est :* quianam legiones caedimus ferro, dit encore Servius, dans son commentaire sur Virgile, *Enéide,* X, 6.

Passage du sens interrogatif au sens affirmatif. Point de départ : deux propositions complètes, l'une interrogative, l'autre affirmative : *quia id arbitror?* [***] *tuo vestimento et cibo alienis rebus curas* « pourquoi pensé-je cela ? [parce que] tu vis d'emprunts ». Station intermédiaire : deux propositions, l'une interrogative elliptique, l'autre affirmative complète : *quia?* [***] *tuo vestimento et cibo alienis rebus curas* « pourquoi ? [parce que] tu vis d'emprunts ». Point d'arrivée : une seule proposition, qui est affirmative : *quia tuo vestimento et cibo alienis rebus curas* (Pl., *Truc.*, I, 2, 34) « parce que tu vis d'emprunts ». On voit qu'en passant du sens interrogatif au sens affirmatif, *qui-a* a perdu son sens propre et pris celui de ***, mot sous-entendu.

*Qui-a* n'existe plus pour nous qu'avec le sens de « parce que ». Il est donc inutile d'en citer des exemples.

Remarques. Le mot sous entendu est *qui-a* « parce que » ; mais, au lieu de [*qui-a*], j'ai mis [***] pour éviter de dire que le mot énoncé *qui-a* « pourquoi » avait pris le sens du mot sous-entendu *qui-a* « parce que », ce qui aurait pu produire quelque confusion; mais, en fait, à la question *qui-a-*[*nam*] « pourquoi » la réponse est bien *qui-a* « parce que » dans ce texte : AST. *nimis otiosum te arbitror hominem esse.* DI. *Quianam arbitrare?* AST. *Quia tuo vestimento et cibo alienis rebus curas* (Pl. *Truc.*, I, 2, 33-44.) — Abstraction faite du nombre, 1° le second *qui-p-pe*, lorsqu'il est interrogatif, et l'interrogatif *qui-a-nam* ont absolument le même sens, 2° le second *qui-p-pe,* lorsqu'il est affirmatif, et l'affirmatif *qui-a* ont aussi absolument le même sens. Cela confirme ce que j'ai dit et des uns et des autres.

*Quīn.*

*Quī-n* contient 1° l'acc. neut. sing. adverbial *quī* « comment », 2° la négation *nĕ* (= *non*, Quicherat, *Thesaurus poeticus*, au mot *nĕ*) « ne ... pas », et signifie par conséquent « comment ne ... pas ».

Sens interrogatif. Exemple de *quī-n* signifiant « comment ne ... pas » : *quin potius pacem æternam pactosque hymenæos Exercemus* (Virg., *Enéide*, IV, 99-100) « comment ne concluons-nous pas de préférence une paix éternelle et les hymens convenus » ?

Passage du sens interrogatif au sens affirmatif. En passant du sens interrogatif au sens affirmatif *quī-n* a pris deux sens bien différents.

Premier sens. Point de départ : deux propositions complètes, l'une interrogative, l'autre affirmative : *quin audis? tu audi* « comment n'écoutes-tu pas? toi, écoute ». Station intermédiaire : deux propositions, l'une interrogative elliptique, l'autre affirmative complète : *quin? tu audi* « comment ne? toi, écoute ». Point d'arrivée : une seule proposition, qui est affirmative : *quin tu audi* (Pl., *Bacch.*, II, 3, 42) « allons, toi, écoute », autrement « eh bien! toi, écoute », autrement encore « écoute donc, toi ». Là *quī-n* a perdu son sens propre, et en le perdant a cessé d'avoir un sens; car il n'est plus un mot, mais un simple cri poussé pour exciter l'attention de l'auditeur.

Second sens. Point de départ : deux propositions complètes, l'une interrogative, l'autre affirmative : *quin Juno consilia in melius referet? Juno consilia in melius referet.* « Comment Junon ne prendra-t-elle pas un meilleur parti? Junon prendra un meilleur parti ». Station intermédiaire : deux propositions, l'une interrogative elliptique, l'autre affirmative complète : *quin? Juno consilia in melius referet* « comment [Junon] ne? Junon prendra un meilleur parti ». Point d'arrivée : une seule proposition, qui est affirmative : *quin Juno consilia in melius referet* « il y a plus : Junon prendra un meilleur parti ». Là *quī-n* a perdu son sens propre; mais en le perdant il en a pris un autre qu'il doit à la place qu'il occupe. Pour mettre ce fait en lumière, il faut citer *in extenso* ce qui précède et ce qui suit *quī-n* dans le texte dont je n'ai cité qu'une partie : *his ego nec metas rerum nec tempora pono; Imperium sine fine dedi. Quin aspera Juno Quæ mare nunc terrasque metu cœlumque fatigat, Consilia in melius referet, mecumque fovebit Romanos rerum dominos gentemque togatam* (*Virg.*, *Enéide*, I, 278-282). Dans ce texte le rapport de ce qui précède *quī-n* à ce qui le suit est « plus » ; car, à une promesse

qui est belle : *his ego... imperium sine fine dedi*, succède une promesse qui est *plus* belle : *quin aspera Juno... consilia in melius referet mecumque fovebit Romanos*. Il en résulte que *quī-n* y signifie « il y a plus ». Prenez tous les textes où *quī-n* a ce sens et vous verrez que le rapport de ce qui le précède à ce qui le suit est toujours « plus ». C'est donc bien à la place qu'il occupe entre tel antécédent et tel conséquent que *quī-n* doit le sens « il y a plus ». Comme il ne peut avoir ce sens qu'à condition d'être précédé de quelque chose, on ne trouve jamais *quīn* « il y a plus » au commencement d'un discours.

## CONCLUSION.

Si en latin *quis* et les siens, chaque fois qu'ils ont un sens affirmatif, représentent une ancienne proposition interrogative, il doit en être de même dans les autres idiomes.

Selon Bopp (*Gramm. comparée*, § 370), ce sont *pe* et *ća* qui ont enlevé l'un au latin *qui-p-pe*, l'autre à l'indien *ki-ń-ća*, le sens interrogatif. Une première preuve que ce n'est pas *pe* qui a enlevé au latin *qui-p-pe* le sens interrogatif, c'est que *qui-p-pe* est interrogatif dans *qui-p-pĭ-nī* et dans *qui-p-pe? quia, qui-p-pe? quoniam*, etc. Une seconde preuve, c'est que *qui-s* n'a nullement besoin d'être suivi de *pe* pour perdre le sens interrogatif. Est-ce *pe* qui le lui a fait perdre dans les textes cités plus haut depuis *si in judicium quis adducat* (Cic.) jusqu'à *quantum quis damni professus erat* (Tac.) ? Est-ce *pe* qui le lui a fait perdre dans *qui-a*? Si ce n'est pas *pe* qui a enlevé au latin *qui-p-pe* le sens interrogatif, ce n'est pas non plus *ća, ćana, ćit* qui l'ont enlevé à l'indien *ki-ń-ća*, *ki-ń-ćana*, *ki-ń-ćit*.

FR. MEUNIER.

# L'UNITÉ LINGUISTIQUE EUROPÉENNE.

## LA QUESTION DES DEUX *K* ARIOEUROPÉENS.

---

Je me propose de traiter ici certaines faces de la question de l' « arbre généalogique » indoeuropéen ou mieux *arioeuropéen*, sur laquelle je me suis déjà expliqué dans la Revue critique du 23 novembre 1872 [1].

### I.

Deux opinions sont en présence. Suivant la première, que je défendais dans la Revue contre M. Johannes Schmidt et dont la démonstration est l'objet d'un ouvrage récent et important de M. Fick, le tronc primitif des Arioeuropéens s'est d'abord partagé en deux maîtresses branches, l'une *arique* [2] (Hindous, Eraniens), l'autre européenne (Celtes, Italiotes, Grecs, Lettoslaves, Germains). La seconde opinion, à laquelle se range M. Schmidt, nie qu'il soit possible de répartir les Arioeuropéens en deux groupes tranchés. — La plupart des partisans de la première opinion admettent encore que les maîtresses branches se sont ramifiées, la première en branches hindoue et éranienne, la seconde en branches gréco-italocelte et germano-lettoslave, puis ces dernières en

1. Le présent article a été écrit à l'occasion du livre de M. Fick (die ehemalige spracheinheit der Indogermanen Europas, Göttingen 1873), et dans mon intention il devait d'abord être joint à un compte-rendu de cet ouvrage (inséré dans la Revue critique du 7 mars 1874). De là, sur certains points qui ne pouvaient être traités avec développement dans cette revue, une condensation excessive des idées. Le lecteur voudra bien excuser ce que la forme de mon exposition a d'insolite pour nos Mémoires.

2. Ne pas confondre *arique*, qui équivaut à indoéranien, avec *âryen*, *âryaque*, terme impropre qu'on emploie dans le sens d'arioeuropéen.

rameaux grec et italocelte, germain et lettoslave, etc.; de sorte qu'ils classent nos langues en forme d'arbre généalogique [1]. Leurs adversaires repoussent tout ce système de ramifications.

Ceux qui admettent l' « arbre généalogique » admettent plusieurs périodes préhistoriques successives : 1° période arioeuropéenne, close à la séparation des Ariques et des Européens; 2° (à l'E.) période arique, close à la séparation des Eraniens et des Hindous, (à l'O.) période européenne, close à la séparation des Grécoitaloceltes et des Germanolettoslaves, etc... Et ils espèrent pouvoir retrouver les faits linguistiques propres à chaque période, car tout phénomène commun à deux langues, *et qui est de nature à n'avoir pu y naître séparément* [2], devait exister avant leur séparation; peu importe que les autres langues, même les plus voisines, l'aient laissé disparaître. Un phénomène, s'il est à la fois celtique et grec, remonte au moins à la période grécoitalocelte; celtique et lituanien, à la période européenne; celtique et indien, à la période arioeuropéenne, celle de l' « ursprache » ou langue mère. Ex. : l'indien et le celtique ont conservé (seuls si on néglige qq. vestiges en zend) un fém. des nombres 3 et 4 distinct du masc.; les masc. celt. (irl.) *tri* 3, *ceathair* 4, correspondent bien d'après les lois phonétiques aux masc. ind. *trayas*, *catvāras*, et les fém. celt. *teora, ceteora* aux fém. ind. *tisras, catasras;* les formes fém. n'ont pu naître séparément dans les deux langues, car ni en indien ni en celtique il n'y a de règle ou d'analogie qui pour de tels masc. indique de tels féminins. Donc ces féminins, bien que perdus en grec, latin, germanique et lettoslave, peuvent être attribués à la langue mère arioeuropéenne sur le témoignage de l'indien et du celtique.

Un tel raisonnement peut être erroné dans 4 cas : 1° les formes qu'on identifie sont incompatibles en vertu d'une loi (phonétique) méconnue, 2° elles sont compatibles, mais ont pu naître séparément, donc il est seulement possible, non nécessaire de les identifier, 3° comme Schleicher on s'est trompé dans la construction de l'arbre généalogique, 4° le principe même de l'arbre généalogique est à rejeter. Les deux premières chances d'erreur se présentent

1. Schleicher qui l'a tenté paraît s'être trompé dans le principal détail : pour lui les maîtresses branches sont l'une ario-grécoitalocelte et l'autre germanolettoslave. Je repousse aussi l'opinion de M. Leo Meyer qui subdivise les Européens en 3 groupes (celte, germanolettoslave, grécoitalique). — M. Fick ne traite aujourd'hui que des maîtresses branches, et promet un autre travail sur leurs subdivisions. Il partage actuellement les Grécoitaloceltes en Celtes et Grécoitaliques.

2. M. Fick est de ceux qui ont souvent oublié cette restriction. — Je me dispenserai plusieurs fois de la noter; mais il faut qu'on l'ait présente à l'esprit.

pour chaque exemple sous une forme particulière. — Contre la première il n'y a point de défense partout applicable; chacun l'évitera d'autant mieux que sa science et la science seront plus parfaites. Tel rapprochement a longtemps paru légitime, que détruit la découverte d'une loi nouvelle. Ex. celui de la r. ind. *śī* être couché (κεῖμαι)avec le lat. *quies*; il faudrait ou un ind. *cī* ou un lat. *cies*, car jamais on n'a *ś* = *qu* (F. p. 12). — La 2e espèce d'erreur se subdivise. Tout en faisant dériver 2 formes d'un type qui aurait pu les donner, on court le double risque que l'une au moins ou provienne d'un autre type ancien ou soit de formation plus récente. 1er cas : un type *swāria* [1] expliquerait bien ἥλιος et l'ind. *sūrya* soleil; cette hypothèse de Bopp serait partout admise si l'on n'avait l'homér. ἠέλιος et le crétois ἀβέλιος. Mais ἥλιος = *ēhelios* = *ēselios* (cf. εἱπόμην = *ehepomēn*, *esepomēn*) et suppose un protohellénique *auselios* (= lat. *auselius*, Paul le diacre) [2]. 2e cas : le lituan. a *keltas* = *celsus*, *iškeltas* = *excelsus*. Chacune des deux langues ayant pu tirer du simple le composé, rien n'atteste un européen *ekskelta* (F. p. 76, 228) [3]. — Les deux dernières chances d'erreur peuvent être prévenues une fois pour toutes si on vide la grande question de l'arbre généalogique : les lignes qui suivent n'ont pas d'autre objet que d'en faire sentir l'importance.

La logique oblige ceux qui rejettent l'arbre généalogique à rejeter les périodes et à se priver de mainte notion sur l'histoire du langage : ils ne peuvent dire lequel de deux phénomènes donnés a précédé l'autre que si quelque part, par un hasard heureux, ces deux phénomènes se trouvent être à l'égard l'un de l'autre dans un rapport facilement saisissable. Ils savent que la fixation des règles de l'accent grec a précédé la contraction de φιλέω paroxyton en φιλῶ périspomène et suivi la contraction de la voyelle du thème avec celle de la désinence dans λόγων paroxyton, mais ils ignorent si la fixation de ο dans λόγος et de ε dans λόγε est plus ou moins ancienne que les règles d'accent. La considération des

1. Je substitue *w* (son anglais) au symbole un peu arbitraire *v*. Cette notation est depuis longtemps en usage dans la Revue de linguistique.

2. L'η et l'esprit doux que présente la forme homérique obligent à repousser le type *savalia* (p. 260) et à séparer ἠέλιος de *sol* etc. L'ind. *svar* (primitivement en deux syllabes *suar*, mém. soc. ling. 2 p. 36) n'a de commun avec *sol* que la rac. *su*; il en est formé comme *ushar* = ἔαρ (Bergaigne, ib. p. 273) de la rac. *was*, ce qui détruirait les conclusions de M. F. p. 173.

3. Suivant M. F. p. 67, 129, l'européen a possédé un adj. *dvikapat* = l. *biceps* = vha. *zwihoubit*, et un adj. *aktāpad* = ὀκτάπους = ind. *ashṭāpad*. Un savant encore un peu plus hardi en conclurait que pendant la période européenne les animaux les plus communs avaient 2 têtes et 8 pieds.

périodes permet de dire : la fixation de la voyelle (labiale au nominatif et linguale au vocatif) est européenne[1], or les règles d'accent sont grecques, donc elle leur est antérieure. Les périodes fournissent un lien entre des événements indépendants ; elles jouent dans l'histoire linguistique le même rôle que la chronologie générale dans l'histoire politique, parce qu'elles constituent une chronologie générale. Faire de la linguistique sans tenir compte des périodes, c'est faire de l'histoire sans tenir compte des dates, et se condamner à ne trouver que des résultats isolés. Si les périodes sont des fictions, il pourra sortir du travail accumulé des linguistes mainte découverte curieuse et même fructueuse, mais jamais il ne sera écrit un livre qui mérite d'être intitulé Histoire des langues arioeuropéennes.

Peut-être la « grammaire comparée » doit-elle se transformer en grammaire historique : on peut dire à quelle condition. Il faut qu'on vérifie la réalité de l' « arbre généalogique », qu'on en détermine avec rigueur les ramifications, dont chacune représente une période et une langue préhistoriques, et (je dirai ma pensée dans ce qu'elle a de plus téméraire) qu'on reconstruise toutes ces langues, langue mère arioeuropéenne, langue européenne, langue grécoitalocelte... ; les matériaux ne manquent pas, et nous pouvons retrouver pour chacune non-seulement une fraction notable du vocabulaire, mais les traits essentiels de la morphologie, un jour peut-être ceux de la syntaxe.

Dans l'état actuel des études la plupart des linguistes ne se permettent que rarement de reconstruire un mot entier, et trouvent, avec raison d'ailleurs, qu'on se hasarde déjà en en reconstruisant les éléments isolés. Pourtant le temps est venu des reconstructions complètes : les résultats partiels, lorsqu'on les groupe, s'éclairent et conduisent à des résultats nouveaux. Ainsi dans l'étude de la géographie on commet un moins grand nombre d'erreurs en énumérant les divers caps et golfes qu'en traçant d'un trait continu le contour des côtes, mais ce dernier exercice est le plus fructueux, parce qu'il ne permet ni omission ni confusion.

Un danger, c'est que des formes plus ou moins sûrement restituées sont prises pour des formes réelles par les gens qui travaillent de seconde main : le cas s'est présenté et en linguistique (rev. crit. 1872, 2 p. 44) et en mythologie (1873, 2 p. 270). Mais les hypothèses d'un savant ne sont point causes des bévues que fait en les empruntant un compilateur ou un autre savant. D'ailleurs les reconstructions couperaient court à plus d'une erreur. Elles ne

1. Voir la note *a* à la suite de cet article.

permettraient plus de se figurer qu'une forme gotique fait transition entre un mot turc et un mot sanskrit (ib. p. 313) ou que le but de la grammaire comparée est la recherche des racines (Curtius, grundzüge [3] p. 22).

Exemple. On propose le problème suivant : restituer le prototype européen de πέμπτος et de *quin(c)tus*. L'application des règles phonétiques permet de dire : π, *qu* au commencement représentent un *kw* européen ; de même au milieu π, *c* (cf. quin*que*); ε, *i* un *ĕ*; μ, *n* une nasale (de l'ordre de la muette suivante); τος, *tus* une terminaison *tŏs*. Chacune de ces propositions est admissible en elle-même (on voudra bien ne pas me chicaner sur celles qui sont sans importance dans cette discussion) ; mais dès qu'on les groupe on voit que le problème n'est pas résolu, car on aboutit à un type *kweṅkwtos* imprononçable. Il est interdit de songer à *kweṅktos*, qui n'a pu donner πέμπτος, ou à *kwemptos*, qui n'a pu donner *quinctus* ; interdit de supposer que les Grecs, indépendamment des Latins, ont tiré πέμπτος de πέμπε, car πέμπτος est une forme du grec ordinaire, qui dit πέντε. Une seule hypothèse reste plausible, et l'élimination des autres lui donne une quasi-certitude : une voyelle, probablement *ĕ* comme dans πέντε *quinque*, est tombée après le second *kw*, et le type cherché est *kweṅkwetos*. — Cette démonstration, fondée uniquement sur un principe général de phonétique, était achevée quand j'en ai trouvé la vérification particulière dans les formes véd. *pancathas*, celt. *cóiced, pimpet* (F. p. 101).

La méthode des reconstructions ne pouvait être employée avec suite avant que la science atteignît quelque maturité. Bopp s'en est peu préoccupé ; Schleicher, tout en l'appliquant d'une façon magistrale, ne l'a pas poussée à la dernière rigueur. Des maîtres qui vivent aujourd'hui aucun n'a osé autant que Schleicher, mais plusieurs, même parmi les plus prudents et les plus sages, ont abordé directement ou indirectement la question des périodes. Le travail le plus important qui ait servi jusqu'ici à démontrer l'existence de la période européenne est de M. G. Curtius (spaltung des a-lauts, sächsische gesellschaft 1864). Des savants moins célèbres mais d'un vrai mérite, comme MM. Schmidt et Fick, viennent enfin de discuter ouvertement la question de principe elle-même, l'un contestant vivement la possibilité des reconstructions, et l'autre la défendant avec une décision égale. Il faut savoir gré à M. Fick d'en être venu à cette netteté ; souvent sans doute, à l'occasion de cent problèmes de détail, il a senti comme bien d'autres que depuis longtemps on tâtonne dans des chemins ténébreux sans trouver d'issue, qu'il n'y a plus moyen d'attendre passivement dans

l'incertitude; et il a compris que, si l'on ne veut pas rester dans le labyrinthe, il ne faut plus hésiter à s'attacher des ailes.

Depuis plusieurs années M. Fick s'était prononcé pour le parti le plus audacieux. En 1868 il publiait un ouvrage dont le titre seul fait aux profanes et parfois aux gens du métier l'effet d'une gageure : un dictionnaire de la langue fondamentale indogermanique[1], d'une langue qu'aucune bouche n'a parlée depuis 40 ou 50 siècles et qu'aucune main n'a jamais écrite. La hardiesse intempérante des reconstructions, de nombreux lapsus (qui échappent aisément à l'homme qui s'occupe de plusieurs langues à la fois et fournissent aux spécialistes l'occasion de rire), ont fait tort à ce livre et compromis plus peut-être qu'il n'était équitable la méthode dont il offrait un essai. Le nouveau livre de M. Fick, sans être exempt des mêmes défauts, se recommande par une grande netteté de vue et d'expressions, et est nourri de faits et de raisonnements; je ne saurais trop engager le lecteur à en prendre connaissance. Il démontre d'une façon qui me paraît irréfutable que les Arioeuropéens d'Europe forment un groupe naturel, qui s'oppose aux Arioeuropéens d'Asie. C'est là désormais un fait acquis, — et ce fait doit devenir un des fondements de la méthode comparative et historique.

## II.

Je n'ai pas à renouveler ici la démonstration suffisamment faite par M. Fick. Mais je désire revenir par écrit sur un point que j'avais traité oralement devant la société le 9 nov. 1872, le problème du *k* ou plutôt des deux *k* arioeuropéens[2]. Avant de faire connaître la solution que je propose de ce problème, je demande la permission de reproduire une page de la Revue critique du 23 novembre 1872 qui montrera en quoi il tient au problème de l'arbre généalogique et de l'unité européenne.

« Des arguments de M. Schmidt contre l'arbre généalogique, » disais-je, un seul peut paraître décisif; le voici sous la forme la » plus rigoureuse possible. L'étude du scindement de l'*a* oblige à

1. Wörterbuch der indogermanischen grundsprache. Une deuxième édition transformée vient de paraître sous un titre plus modeste, dict. comparatif des langues indogermaniques (vergleichendes wörterb. der indog. sprachen). Göttingen. 5 1/3 thaler.

2. Depuis 1872 je n'ai pas eu à modifier les idées que j'avais exprimées devant la société. Les deux premières sections du livre de M. Fick (p. 1-138) traitent du problème des deux *k* et m'ont fourni l'occasion de compléter et de vérifier ma théorie touchant certains détails.

» constituer un groupe européen opposé au groupe indo-éranien,
» parce que l'indien et l'éranien conservent toujours l'*a*, et que
» les cinq familles européennes le conservent dans les mêmes
» mots et l'altèrent en *e* dans les mêmes mots. D'autre part l'étude
» du scindement du *k* oblige à constituer un groupe indo-érano-
» slave opposé au groupe gréco-italo-celto-germanique, parce que
» l'indo-éranien et le slave conservent le *k* dans les mêmes mots
» et le changent en sifflante dans les mêmes mots. Donc le slave
» est inséparable par son vocalisme des langues de l'Europe, par
» son consonantisme des langues de l'Asie; et il est impossible de
» diviser l'ensemble des langues indo-européennes en deux groupes
» tranchés, parce que, de quelque manière qu'on s'y prenne, le
» slave rentrera dans les deux groupes à la fois.

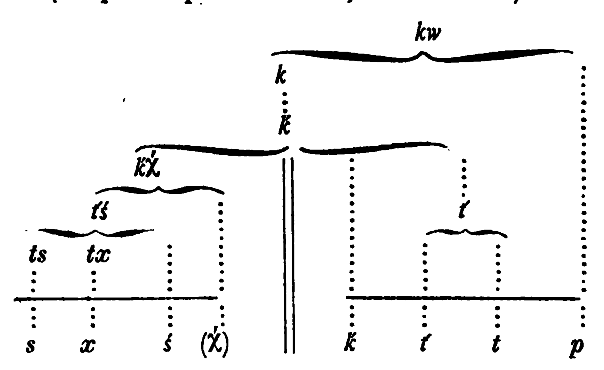
» Je rappelle que ce raisonnement, s'il est en apparence très-
» fort, est le seul qui ait ce caractère de rigueur. Or, *il est erroné.*
» Il est très-vrai que le *k* slave correspond au *k* sanskrit et le *ž* ou
» *s* ou *sz* slave au *ç* sanskrit... Mais il résulte aussi des recherches
» de M. Ascoli qu'au *k* ario-slave correspond dans le reste des
» langues de l'Europe un *kv* et aux sifflantes ario-slaves un *k*.
» Ainsi : 1° skr. et lituanien *ka-s*, — πό-τερος, *quo-d*, (irl. *cia*)
» armor. *piou*, got. *hva-s*, 2° skr. *çatam*, vsl. *sŭto*, lit. *szìmta-*,—
» ἑ-κατόν, *centum*, (irl. *cét*) armor. *kant*, got. *hunda*. Donc la dis-
» tinction de deux espèces de *k* est commune à *toutes* les langues
» indo-européennes. De quelque manière qu'on explique cette dis-
» tinction, elle remonte à la langue mère. Les symboles $k^1$, $k^y$ de
» M. Ascoli ne sont pas excellents, car, si l'on peut donner une
» définition physiologique de $k^1$, $k^y$ n'est qu'une quantité imagi-
» naire, enfantée par le seul calcul et ne correspondant à rien de
» réel. Mais il est certain qu'il y avait un $k_1$ et un $k_2$. — Les dif-
» férents idiomes, en les modifiant, en ont conservé la distinction;
» si la modification s'est faite de même en slave et en arique, c'est
» une simple coïncidence fortuite... Donc rien n'empêche de sépa-
» rer l'arique et le slave; et comme cette dernière langue reste
» unie par le traitement de l'*a* avec le grec, l'italique, le celtique
» et le germanique, le groupe européen est reconstitué. »

Comment se prononçaient $k_1$ et $k_2$ ? si l'on veut raisonner sur des faits et non sur des symboles il faut répondre à cette question. M. Fick ne l'a pas essayé sérieusement et me paraît avoir été par là sans défense contre certaines erreurs. Si j'expose dogmatiquement ma solution, c'est qu'autrement je ne pourrais être à la fois clair et concis; la voici :

PRINCIPES PHONÉTIQUES. — 1° *kw* peut devenir *p* : *quattuor* =

roumain *patru*. — 2° *kw* peut devenir *k* : fç. *quatre* (*katre* suivant la prononciation normale). — 3° *k* peut devenir *ḱ* (son du *k* dans *kilo*)[1] : *ḱatre* prononciation fréquente. — 4° en quittant le palais, où elle s'applique pour articuler *ḱ*, la langue passe forcément par la position qui correspond au son *χ́* (allem. *ich*) de sorte que *ḱ* peut devenir *ḱχ́*. — 5° *ḱ* peut devenir *t́* (Tb russe, *c* ind. à l'époque du *ṛgvēdaprātiśākhya*) : ind. *cakāra*, parisien assez fréquent dans une prononciation négligée *t́atre* ; de même *ḱχ́* peut devenir *t́ś* (*ś* = *ś* polonais). — 6° *t́* peut dans quelques circonstances devenir *t* (fç. pop. *sētyèm* = *cinquième*). — 7° *ḱχ́*, *t́ś* peuvent devenir *tx* (*x* = *ch* fç., notation de M. J. Cornu) ou *ts* : nombreux ex. romans. — 8° *t́ś tx ts* peuvent devenir *ś x s* : ind. *śatam* ; fç. *charme*, *ça*, jadis *txarme*, *tsa*. — Postulatum : en dépit des opinions courantes, les changements contraires ne peuvent avoir lieu : *k* ne peut engendrer un *w*[2], *t́* ou *t́ś* ne peut se « risanare » (Ascoli) en *k*, etc.

Tableau généalogique
(chaque son peut descendre, aucun monter)




Postulatum historique. Les deux sons en litige étaient *les mêmes en arioeuropéen qu'en latin*[3]. $k_1$ ($k^y$ Ascoli, *k* F.) sonnait *kw*[4], $k_2$ ($k^1$ A., *k̦* F.) sonnait *k*. Quatre se disait *kwatuar*, dix *daka*. — Dans ce qui suit je substitue $k_1$ à *k* et $k_2$ à *k̦* (même en citant M. Fick)[5].

1. Pour les définitions physiologiques, voir la note *b* à la suite de cet article.
2. Voir la note *f* à la suite de cet article.
3. Qu'on veuille bien suivre mon exposition en tenant *provisoirement* cette proposition pour accordée : elle sera démontrée plus loin.
4. Probablement (comme *qu* latin) le groupe *kw* ne pouvait se partager entre la syllabe précédente et la suivante, et n'allongeait pas la première. *sa-kwa-tai* (ἕπεται) = ◡◡ –.
5. Voir la note *c* à la suite de cet article.

Le développement des formes primitives donne aisément (se reporter au tableau) trois catégories de phénomènes [1] :

1. $k_1$ ou reste *kw* ou devient *p* : $k_2$ (*k*) ne peut devenir ni *kw* ni *p* et par conséquent $k_1$ et $k_2$ restent distincts. Distinction due à la conservation de *kw* : lat. *quattuor carmen* (et aussi it. *quattro carme*, esp., wallon), germ. *hvas* qui. Sporadiquement irl. *cóic* cinq avec *o* = *w* (F. p. 7), lit. *kvapas* souffle (cf. *vapor*) F. p. 12, r. *kvit* inviter p. 25 et 81, ?*švankus* convenable p. 116, sl. ?*kvasŭ* p. 91 et qq. formes citées p. 25... ; ind. *kvath* cuire p. 24 (élargissement de la même r. qui redoublée fait *kwakw pac*, *kvaṅgu* cf. *kaṅgu* millet, *kvan* résonner. — Distinction due au changement de *kw* en *p* : grec, britannique, oscoombrien (πίσυρες *pevar petora,* mais δέκα *dek dek-*). Sporadiquement germ. *fidvor* 4, *fimf* 5, *vulfs* loup ; lettosl. *penki* 5, *pek* cuire, *kep* rôtir (F. p. 68) ; lat. *lupus*, *vulpes*, roumain *patru* ; arique *panca* cinq, *pac* cuire, *ap* eau. — En outre il se fait sporadiquement une distinction qui porte sur la voyelle qui suit $k_1$ ou $k_2$ : $k_2a$ donne *ka*, $k_1a$ donne *ku* par contraction de *wa* en *u*. Ex. : κυρτός, κύρβις, κύκλος ?κυκέων (p. 14, 19, 114) ; lit. *kur* où, *kurs* qui p. 24, *kut* secouer p. 25 etc. ; ind. ?*cud* pousser p. 24 cf. germ. *hvat* aiguiser, ?*kulāya* nid p. 75, et les formes bien claires *kutas* (d'où) = *kwa-tas*, *kutra* (où) = *kwatra* [2].

2. $k_1$ descend de *kw* à *k* et se confond par conséquent avec $k_2$ : ce qui a lieu en gaelique (*cethir* = *quattuor*, *cét* = *centum*), dans certains dialectes grecs (κότερος), dans plusieurs mots germaniques et grécoitaloceltes ; en roman dans les dialectes normand, picard (*katre*, *keval*), provençal (*catre* = *quattuor*, *caval* = *caballum*).

3. $k_1$ descend de *kw* à *k*, *ḱ*, *ť*, *tx* même, mais en même temps $k_2$ descend de *k* à un degré placé encore plus bas, de sorte que $k_1$ et $k_2$ restent distincts. C'est ce qui arrive 1° en français (d'une part *quatre* = *quattuor*, *carré* = *quadratum*, *qui* = *qui* ; de l'autre *cheval, charme*, *cent*) ; 2° en lettoslave (*keturi* et *četverŭ* quatre, *šimtas* et *sŭto* cent). Nul ne songera à expliquer cette coïncidence par une parenté étroite des deux langues. L'arique fournit un 3° ex. (*ťatvar* quatre, *śata* cent) : il est clair que la rencontre arioslave est aussi fortuite que la rencontre ariofrançaise, et que nous n'avons pas plus à détacher le lettoslave du groupe européen que le français du groupe roman.

1. A côté des formes des langues anciennes je cite toujours des formes romanes ; on verra que le *kw* et le *k* arioeuropéens sont traités dans les unes comme le *kw* et le *k* latins dans les autres.

2. Voir la note *d* à la suite de cet article.

Si le latin et les langues romanes autres que le français étaient perdues, on n'aurait pas manqué de démontrer par le traitement des deux *k* l'existence d'une unité ariofrançaise. Nos textes slaves sont tout juste comparables à nos textes français pour l'ancienneté et nos textes lituaniens sont tout modernes ; nous sommes donc placés en réalité, à l'égard des langues lettoslaves, dans la mauvaise situation que je viens d'imaginer à l'égard du français. — Au lieu d'une coïncidence triple de l'arique, du lettoslave et du français il faut admettre une coïncidence quadruple, car, ainsi que le prouvent les quelques formes divergentes telles que lit *šešuras*, slave *swekrŭ*, et la différence des sifflantes *š* (lit.) et *s* (sl.), l'assibilation a dû s'accomplir en slave et en lituanien après la séparation des deux langues. Il est possible que ce siècle-ci, ou l'un des suivants, voie quelque patois italien ou wallon fournir une cinquième coïncidence, peut-être même est-ce là un fait accompli.

Une même langue peut traiter deux sons semblables avec inégalité ; ainsi l'espagnol a respecté le *kw* de *quattuor* dans *cuatro*, et réduit le *kw* de *quattuordecim* à *k* dans *catorce*. Probablement une inégalité analogue s'était produite en protoarique : dans certaines formes *kw* fut de bonne heure réduit à *k*, et eut depuis le temps d'arriver à *t́*; dans d'autres *kw* ne fut réduit que plus tard et demeura *k*. De là sans doute le changement de *k* en *c* (*t́*) dans les redoublements : *cakāra* = *kakwāra*, plus anciennement *kwakwāra;* cette chute du *w* dans le redoublement rappelle la chute de l'aspiration dans πεφίληκα [1].

L'hypothèse $k_1 = kw$, $k_2 = k$ explique donc les formes des diverses langues par des phénomènes aisés à concevoir et constatés d'ailleurs en roman. En voici maintenant la démonstration en règle :

Arguments positifs.

$k_2$ = grécoitaloceIte *k* = germ. *h* (*k*) = arique *ś* sl. *s* lit. *š* (*k*) : dans toutes les langues, sous sa forme la plus ancienne, il a sonné *k*, donc avant leur séparation il sonnait *k*.

$k_1$ = gael. *k* brit. *p* = pancelte *kw* ; $k_1$ = lat. *kw* oscoombrien *p* = panitalique *kw*; $k_1$ = π ion. κ = panhellénique *kw* : donc $k_1$ = grécoitalocelte *kw*. $k_1$ = germ. *hv* (*kw*) *f* (*p*, *kw*) *h* (*k*) = protogermanique *kw*; $k_1$ = lettosl. *k*, parfois *kw* *p* (*kw*) : donc $k_1$ = germanolettoslave *kw*. D'ailleurs dans quelques mots $k_1$*a*

1. L'analogie est d'autant plus grande qu'il s'agit dans *kwa-kwā-ra* comme dans *phe-phi-lē-ka* de réduire à un seul deux sons non vocaliques consécutifs qui appartiennent à une même syllabe et ne peuvent être partagés entre deux syllabes distinctes.

= *kwa* se montre contracté en *ku* : dans le groupe du sud-ouest ϰυ grec, dans le groupe du nord-est *ku* lituanien. Donc $k_1$ = européen *kw*. — $k_1$ = arique *k* *ć*, parfois *p* (*kw*), *kw* (pour le scholiaste de *Pāṇini* l'*u* consonne est un *v* dentilabial, dans le *ṛgvēdaprātiśākhya* c'est encore, semble-t-il, un *w* bilabial); parfois $k_1a$ = arique *ku* (*kwa*): donc $k_1$ = protoarique *kw*. — Si $k_1$ = europ. *kw* = protoarique *kw*, $k_1$ = arioeuropéen *kw*.

1re OBJECTION. Dans la plupart des mots qui ont $k_1$ on ne voit pas quelle peut être la valeur étymologique d'un son *w*, ce qui porterait à le considérer comme anorganique. — J'avoue le fait, mais le *w* existait en latin, il a donc pu exister plus tôt. Organique ou non, il existait déjà en arioeuropéen : je ne prétends pas autre chose. Je ne mentionnerais pas cette objection si elle n'avait été faite par M. Ascoli dans sa fonologia.

2e OBJECTION[1]. Devant une consonne on ne peut admettre pour $k_1$ la valeur *kw* : *kwt* par ex. serait imprononçable. — En effet il faut écrire partout $k_2$ devant une consonne. 1° devant *s* toutes les altérations que subit $k_2$ se retrouvent pour le prétendu $k_1$ (v. *dek₂s*, *alk₁s*, *ak₁s*. *uk₁san*). Les autres ex. sont *arksa*, *teksati*, *teksan*, *teksta*, *luks*, *lauksna*, *saksa*, *mikska*. Nulle part $k_1$ devant *s* ne donne *p*, ou en germanique *hv*. Si le prétendu $k_1$ reste parfois non assibilé devant *s* en lettoslave, il en est de même en indien de $k_2$ dans *dakshiṇa*, *drakshyasi* de la r. *dṛś*, *dikshu* du th. *diś*.—2° devant *t* : p. *plektati* les formes πλέκω *plecto plico* sl. *pletti* vha. *flehtan* indiquent $k_2$ ; il faut écrire *nak₂ti nak₂ta* nuit à cause des subst. ind. de même sens *niś niśā* ($k_2$ donne en indien *k* dans *nakti* et *sh* dans *ashṭan* huit, comme il donne *k* dans *dikshu* du th. *diś* et *ṭ* dans *viṭsu* du th. *viś*); le lat. *blatta* p. *blacta* vient bien d'une r. en $k_1$ (lit.

1. Cette objection porte sur le contact de $k_1$ (*kw*) avec une consonne. Parmi les exemples de ce contact qu'il faudrait admettre d'après M. F., j'en éliminerai préalablement plusieurs comme faux ou douteux : 1° les mots formés d'une r. en $k_1$ et d'un suff. *ta ti tu tar man sia* (*tarkta plakta likta velkta takti dukti pekti ṗektum pektar laukman peksiati*) : chaque langue peut les refaire plusieurs fois avec les mêmes éléments, et par conséquent rien ne prouve que le groupe consonantique y existât sous la forme $k_1$ + consonne à l'époque européenne ; 2° les onomatopées qui échappent aux lois phonétiques ordinaires, en germ. p. ex. à la *lautverschiebung* (*kakata kakar* etc. cf. all. *kikeriki*, χρέκω *crocire* cf. all. *krähen*, *kuku* cf. all. *kuckuck*, les r. *krag klag krap krik kruk krud klak klad*, l'interjection lat. *tax* = lit. *teksz*), 3° les r. *kram krasp*, auxquelles rien n'empêche d'attribuer un $k_2$, 4° *ankla* angle et *kekra* pois (et *ak₂ra* larme) qui dans *angulus* et *ciceris* (et le lit. *aszarà*) ont encore une voyelle ; 5° les suspects *penkta* 5e, *penkti* nombre de cinq, *trankma* ταραγμός = lit. *tranksmas*, *akna* = *akna* partic. ind. = *ṿnus* subst. lat., *lakma* = lat. *lama* sl. *lomŭ* lit. *tekmenė*, *lukna* lumière et *luknā* lune = λύχνος *luna* sl. *luna*.

*blakė*, lettique *blaktis*) mais le *kw* s'y réduit à *k* comme dans *relictus* de la r. *liqu*. — 3° devant *n* : $k_1n$, qu'il faut écrire $k_2n$, n'existe pas en arique ; en lettoslave il garde le $k_2$ non assibilé sous l'influence du *n* (v. *knadyā knas knit knid knu*) ; c'est ainsi que $k_2m$ reste non assibilé dans lit. *akmů* = ind. *aśman* pierre. — 4° devant *r l*. En arique $k_2$ semble s'assibiler très-régulièrement : *śraddhā* lat. *credo*, *śri* europ. *kli* incliner, *śru* κλύω (d'où *śrush* obéir), *śrōṇi* l. *clunis*, *aśri* tranchant. Le lit. l'assibile aussi dans *šli* incliner, *šlu* laver, *šlauni* hanche, *šlapias* humide = χλέπος, *aštras* tranchant, mais non dans *klus* obéir (dérivé de *klu* entendre = sl. *slu*) ; en regard de κλαμβός mutilé il a *šlubas* et aussi *klumbas* boiteux. Donc une liquide peut en lit. empêcher l'assibilation d'un *k* ($k_2$) ; et par conséquent nous pouvons admettre $k_2$ au lieu de $k_1$ dans le vieux prussien *ankliptas* caché = κλεπτός, dans *klaudà* infirmité = l. *claudus*, *kliūvù* = κλείω (mots sur lesquels l'arique ne nous éclaire pas), et dans la r. *kru* qui exprime la crudité, la cruauté et le froid (cf. *crudus*, ind. *krūra*, κρύσταλλος). Un hasard fait que dans cette racine l'ind. aussi a conservé le *k* : un fait aussi isolé ne peut tirer à conséquence ; d'ailleurs la r. était peut-être primitivement *skru*, et le *s* aura pu protéger le *k* contre l'assibilation comme en gotique il le préserve contre la *lautverschiebung*. Quant à *cakra* (et non *caśra*) cercle = κύκλος, il a été préservé de l'assibilation parce qu'il se rattache à une racine vivante *kac* ceindre. — 5° devant *w*. Des groupes commençant par *kw*, *kww* est le plus inadmissible. Partout où M. F. écrit $k_1v$, il faut écrire simplement $k_1$ : les mots où le cas se présente sont de ceux dont j'ai parlé et qui ont en arique ou en lettoslave *kv* ou *p* (*ak₁ā* eau, *k₁at* cuire, etc.). — On voit que la 2e objection conduit seulement à corriger les listes de M. Fick.

3e OBJECTION. Il est malaisé de donner à $k_1$ la valeur *kw* devant un *u*, car un groupe *kwu* ne pourrait guère être stable. — Réponse : les formes que M. F. cite comme contenant $k_1u$ (p. 82-85, en outre *tak₁u* et *k₂ank₁u*) n'inspirent guère confiance excepté une seule, *kumbha* vase = κύμβος ind. *kumbha* zend *khumbha*. On pourrait se tirer d'affaire en posant un type arioeuropéen *kwambha*, qui aurait contracté *wa* en *u* à la fois en Asie et en Grèce. Mais rien n'empêche de poser régulièrement *kwumbha* ; la réduction anomale du grec (κύμβος et non *pūmbos*) s'explique justement par l'instabilité du groupe *kwu*. Quant à partir de *kumbha* et à supposer que l'*u* a empêché l'assibilation du *k* en arique, rien n'autorise à le faire ; *ku* devient toujours, à ce qu'il semble, *śu* arique[1] : *āśu* ra-

1. Les langues ariques présentent toutefois assez fréquemment le groupe

pide, *paraśu* hache, *naśu* cadavre, *paśu* bétail, *śvaśura* beau-père, *śu* gonfler; M. F. lui-même marque d'un (?) le rapprochement du lat. *acus* aiguille avec le zend *aku* pointe. A ces exemples il faut joindre ceux où l'indien présente *śv* et le zend *śp* (*śvan- śpan-* chien, etc.), car ils avaient en arioeuropéen *ku* et en protoarique *śu*, mém. soc. ling. 2 p. 186. — Il est bon de noter en passant que l'assibilation est moins régulière en lettoslave qu'en arique, car à côté du lit. *šešura* beau-père, *šuns* = κυνός et *šû* = κύων, du sl. *suka* chienne etc. on a lit. *pekus* bétail, sl. *svekrŭ* beau-père [1].

4ᵉ OBJECTION. A en juger d'après ce qui se passe dans les langues romanes, *k* ($k_1$) ne devrait pas s'assibiler en arique et en lettoslave devant un *u*. Ainsi *k* s'assibile bien en roman devant les voyelles linguales (*a e i*) ou linguales-labiales (*ö ü*), non devant les voyelles purement labiales (*å o u*). — Cette difficulté avait fini par m'embarrasser beaucoup quand M. Ch. Joret m'a signalé le changement de *c* latin en une sifflante *ç* (= *s*) devant *o* dans un dialecte ladin : *çome* = it. *come*, *çon* = *con*, *çompassion*, *çommençà* = *cominciato*, *çommand* = *commando*, *ençontra* incontro, *çol* = *collo* (Ascoli, archivio glottologico 1 p. 326). L'objection n'est donc pas aussi forte qu'elle le semblait. On vient de voir d'ailleurs que devant *u* l'assibilation n'est pas régulière en lettoslave.

5ᵉ OBJECTION. Que *k* s'assibile devant *u* voyelle et devant une consonne, et qu'il ne s'assibile pas devant *u* consonne, c'est un fait qui paraît bien surprenant. — Je ne saurais en indiquer la cause d'une façon qui satisfasse pleinement; mais je ferai remarquer que suivant mon hypothèse le *k* et le *w* qui composaient $k_1$ appartenaient à la même syllabe et n'allongeaient pas la syllabe précédente; au contraire les groupes *kr*, *kl* doivent dans la métrique indienne et probablement devaient dans la métrique arioeuropéenne se partager entre la syllabe précédente et la suivante [2]. Par conséquent le groupe *kw* = $k_1$ n'est pas tout à fait comparable aux autres groupes, et on s'étonne moins qu'il subisse un traitement particulier.

**ku** (**cu**). Les formes où il se trouve auraient à être étudiées de près, et il serait intéressant de déterminer : 1° s'il y en a où *ku* soit pour *kwa* comme dans *kutas*, 2° si dans quelques-unes *ku* est primitif, l'*u* ayant empêché le *k* de s'assibiler, 3° s'il en est où *ku* provienne de *kwu*, 4° si *ku* a encore une quatrième source inconnue, *sku* par exemple.

1. Voir la note *e* à la suite de cet article.

2. Dans ὅππως le double π ne représente pas le groupe *kw* (F. p. 15) : le mot doit être coupé ὅπ-πως et le premier π vient d'une dentale qui terminait le neutre ὅ, ici pris adverbialement ; le mot, s'il existait déjà en arioeuropéen, y sonnait non *ya-kwāt*, mais *yat-kwāt*.

*Remarque.* — Si $k_1$ est un groupe *kw* et $k_2$ un simple *k*, il a dû y avoir un $g_1 = gw$ et un $g_2 = g$ ; M. F. est donc dans l'erreur quand il nie l'existence de deux *g* distincts (ce qui tient au désir de trouver une exacte correspondance entre la vieille phonétique arioeuropéenne et la phonétique sémitique [1]) ; M. Ascoli dans sa *fonologia* a raison de poser un $g^1$ correspondant à son $k^1$ et un $g^y$ correspondant à son $k^y$ [2] — N. B. Si l'on était obligé de n'admettre que $g_1$ ou $g_2$, c'est le premier et non le second qu'il faudrait choisir : ce son est représenté en indien par *g* et *j* (les sonores de *k* et $c = k_1$) tandis que l'alphabet n'a pas même le son *ź* (sonore de $ś = k_2$ ). Ensuite on a au moins un exemple sûr de *gw*. Le présent indien *jīvati* = *vivit* atteste un *g* avant l'*i* et un *w* après, le parf. lat. *vic-sit* un *w* avant et un *g* après : donc vivre se disait primitivement *gwigw* (aggrégat qui est le redoublement d'une r. *gwi* comme *kwakw* cuire d'une r. *kwa*). Ici *gw* arioeuropéen donne *j* ind. (pour *g*), ce qui confirme la réduction de *kw* à *k*, *c*.

La question des deux *k* donne encore lieu à quelques remarques. 1° M. F. suppose que *quinque*, *coquo* sont « zweifellos » (p. 18) pour *pinque*, *poquo* par assimilation. J'admets plutôt des formes primitives *kwankwa, kwakw* : le *p* initial germanolettoslave et arique provient d'une dissimilation. Le latin s'est débarrassé à sa manière du premier *w*, dès l'époque classique dans *coquo*, à l'époque romane dans *quinque* (it. *cinque*, esp. *cinco*, fç. *cinq*, et non *chinque*, *quinco*, *quinq;* cf. l'ordinal *quintus* = français *quint*, qui reste intact). M. Fick, qui n'admet pas que le celtique soit plus proche du latin que du grec, doit être embarrassé d'expliquer comment l'irlandais *cóic* se rencontre avec le latin *quinque*. — 2° dans les cinq mots τε τέσσαρες πέντε τίς τίω $kw = k_1$ réduit à *k* devient *t* devant ε, ι : c'est probablement un hasard qui fait que ce changement en *t* ne se présente jamais p. *k* primitif = $k_2$. L'ex.

1. P. 3 les deux *k* arioeur. sont comparés aux deux *k* du sémitique. Cette hypothèse amène sous la plume de l'auteur bien des expressions à mon avis impropres : le *v* est « radical » dans *quatio* p. 25, le *k* est « affecté d'un *v* plus ou moins nettement prononcé » p. 27, etc. Ces termes vagues sont très-usités dans beaucoup d'autres livres, mais ils n'en sont pas meilleurs. Un *v* est prononcé ou ne l'est pas : les choses en elles-mêmes sont toujours précises, et c'est la connaissance que nous en avons qui seule « est plus ou moins nette ».

2. Il se trouve que dans cet article j'ai mainte fois occasion de combattre certaines théories de M. Ascoli. Il n'est que juste de remarquer que les recherches du savant italien sont le fondement de tout ce qui s'écrit aujourd'hui sur le même sujet, et qu'on ne saurait le frapper ici que de ses propres armes. J'espère qu'on ne se méprendra pas sur ma pensée, et qu'on ne me prêtera pas l'intention de rabaisser par mes critiques l'admirable fragment de la « fonologia » que nous possédons.

ἀντλέω (cf. *anclare*) est suspect à cause de l'influence d'un *l* sur une muette précédente (Max Müller, nouv. leç. trad. fç. 1 p. 213; Schuchardt, Romania 3 p. 6); ἄντρον, suivant M. F. parent du lat. *ancras* convalles, est plutôt p. *aṅktron*; ἀτμήν (cf. *ancilla*) a sans doute perdu une voyelle.

En résumé la double identification

$$k_1 = kw$$
$$k_2 = k$$

se recommande par les raisons suivantes :

1° Elle donne à chacune des deux inconnues $k_1$ et $k_2$ une valeur précise, qui peut servir de base à des raisonnements rigoureux.

2° Elle n'induit à admettre dans la langue mère arioeuropéenne aucun son qui ait été considéré jusqu'ici comme particulier aux langues sémitiques.

3° Elle n'oblige presque jamais à admettre pour un mot donné une forme purement hypothétique : *kw* étant identique par sa nature, et ordinairement par son histoire, au *qu* latin, et *k* au *c* latin, les types théoriques de la langue mère arioeuropéenne sont confirmés par des types réels de la langue latine.

4° Elle ne suppose aucun phénomène qui ne soit constaté sûrement par les langues romanes.

5° Elle ne suppose jamais deux phénomènes contradictoires : dans toutes les langues $k_1$ ou $k_2$ a tôt ou tard la même destinée, et les divers idiomes ne diffèrent que par la rapidité variable avec laquelle les mêmes sons y passent par les mêmes degrés [1].

6° Elle explique diverses formes qui jusqu'ici causaient mille difficultés aux étymologistes, *panca* = *quinque*, *aśvas* = ἵππος, *kutas* pour *kwatas*.

Si cette solution était adoptée par les personnes compétentes elle ferait naître de nouveaux problèmes :

1° Déterminer suivant quelles lois $k_1$ (*kw*) devient en arique tantôt *k* et tantôt *c (t́)*; étudier l'origine des groupes *ku* et *cu* en arique.

2° Déterminer suivant quelles lois $k_1$ (*kw*) devient en slave tantôt *k* et tantôt *č* (*tx*).

3° Déterminer suivant quelles lois se fait le changement sporadique de $k_1$ (*kw*) en *p* arique, lettoslave, latin et roumain; en *f* germanique.

1. Dans la théorie de M. Ascoli $k^y$ ($k_1$) aboutit à $k^i$ en indien etc., à $k^u$ en latin etc. : en autres termes, le son moyen *y* (=*ü*) se meut vers l'extrême *i* en Orient, vers l'extrême opposé *u* en Occident.

4° Déterminer suivant quelles lois se fait la réduction sporadique de $k_1$ (*kw*) à *k* en grec, italique et britannique, en italien et en espagnol, à *h* en germanique.

5° Déterminer quelles lumières cette réduction sporadique de $k_1$ (*kw*) à *k*, peut jeter sur la parenté relative des langues européennes.

6° Réviser les théories de M. Ascoli sur les deux *g* et les deux *gh* arioeuropéens (en substituant *gw* à $g^y$ et *g* à $g^1$, *ghw* à $gh^y$ et *gh* à $gh^1$).

Je signale ces problèmes sans avoir pour le moment la prétention de les étudier moi-même.

L. HAVET.

**Notes.**

*a.* λύκος *lupus* sl. *vlŭkŭ* lit. *vìlkŭs*, λύκε *lupe* sl. *vlŭče* lit. *vilkè*. Le lit. dit aussi au nom. *vìlkas*; mais dans toute la flexion le slave est d'accord avec toutes les langues européennes pour la répartition de *o* et *e*, et l'*a* qu'offre à la place de *o* le lit., langue toute moderne, ne peut être qu'hystérogène. Je dois cette observation à M. Bergaigne. — Je n'hésiterais pas à remplacer par *o* une foule d'*a* que M. F. attribue à l'européen sur l'autorité du lituanien.

*b.* Définitions physiologiques. — Occlusion : complète *k ḱ ť t p*, incomplète *χ́ ś x s w*. Organe actif : dos de la langue *k ḱ χ́*, pointe *ť t ś x s*, lèvre inférieure *p w*. Organe passif : voile du palais *k*, palais osseux *ḱ ť χ́ ś*, gencive intérieure supérieure *x*, dents supérieures *ts*, lèvre supérieure *p w*. Le *w* après *k* est nécessairement sourd et à la rigueur devrait être remplacé par φ (mém. soc. ling. 2 p. 221). On s'étonnera peut-être que dans cet article je substitue la transcription scientifique *ś* à la transcription commode *ç* de la première spirante indienne : j'étais tenu d'employer un signe qui rappelât avant tout la nature sifflante de cette lettre. Si je l'avais osé j'aurais remplacé aussi *c* par *ť*, qui est la seule transcription rationnelle, mais j'ai craint de dérouter les lecteurs. — Au lieu de la succession *ḱ ḱχ́ ťś* on pourrait avoir la succession *ḱ ť ťś* : c'est une nuance sans importance. Ce qui fait la différence essentielle entre mon tableau et beaucoup des tableaux analogues donnés jusqu'ici, c'est que je vois dans le développement d'un son parasite après la consonne à occlusion complète le résultat et non la cause de la première altération de cette consonne. Le changement de *k* en *ḱ* est antérieur à toute formation de son parasite.

*c.* Le symbole *k* est incommode, puisqu'il représente à la fois le son connu *k* et le son inconnu $k_1$. Le symbole *ḳ* contient un signe diacritique arbitraire : si l'on a une bonne notation, tout signe diacritique proprement dit modifie le son du caractère pris pour

base d'une manière connue et rigoureusement définie ; dans les symboles des sons inconnus il n'entre que des indices essentiellement provisoires et qui ne préjugent rien en phonétique. Les chiffres sont naturellement indiqués pour cet emploi, et c'est par des chiffres qu'on devrait distinguer les nasales non encore définies du zend, le « *v* » et le « *w* » de cette même langue, le « *di* » et le « *ai* » du gotique. Les mathématiciens affectent à la représentation des inconnues des symboles spéciaux, par pur amour de la clarté : cette précaution est bien plus nécessaire en linguistique, car non-seulement elle rend l'argumentation plus lucide, mais elle met en garde contre le penchant qui porte à raisonner sur des lettres comme on raisonnerait sur des sons, c'est-à-dire sur des signes comme sur des choses. — Ce qu'il faut surtout écarter, ce sont les symboles tels que $k^i$, $k^y$, $k^v$ (F. p. 33) : comme ils contiennent un indice de valeur phonétique définie, ils semblent clairs, mais, parce qu'on ne peut attribuer de valeur définie à l'union du signe principal et de l'indice, ils sont en réalité obscurs.

*d*. Le pronom interrogatif a deux thèmes irréductibles mais inséparables *$k_1a$ $k_1i$* (*quo-d qui-d*). Ils devaient sonner en arioeuropéen *kwa kwi*, plus anciennement *kua kui*, d'un même élément (qui se retrouve en indien dans *vi-śv-a* tout, *śa-śv-at* toujours?) soudé à deux suffixes *a*, *i*. — L'élément *pa* de quelques particules (ἀπό ind. *apa*, περί ind. *pari*), auquel ne correspond aucun thème pronominal proprement dit, est peut-être une altération arioeur. de *kwa*.

*e*. Je rattache à la racine *ku* enfler *$k_2uania$* (et non *$k_1vania$*) vide = κενεός = *śūnya*, et à une autre r. *ku* les aggrégats *śvit śvid* briller. Pour le latin *queror* je pose *$k_1as$* et non *$k_2vas$*. Il faut poser non *$ak_1a$* cheval (= ind. *aśva*, ἵππος, *equus*, lit. *ašvà* jument), mais *$ak_2wa$*; en autres termes, le mot sonnait *ak-wa* et non *a-kwa* ; le *k* et le *w* appartenaient à deux syllabes différentes. *sa-kwa-tai $sak_1atai$* (= ind. *sacatē* par un simple *c* = ἕπεται par un simple π) se prononçait autrement que *ak-was $ak_2was$* (= ind. *aśvas* par *śv* = ἵππος par ππ) : la différence était à peu près la même qu'entre le lat. *nē quōs* et le lat. *nec vōs* (*ne-kwōs, nek-wōs*).

*f*. Je ne puis croire à la transformation de *g* latin (ou *c*) initial en *b* sarde signalée par M. Ascoli, fonologia p. 134 sqq. (l'intermédiaire serait *gv*, c. à d. *gw*). Comme le sarde peut perdre une initiale sonore à occlusion complète (*b*, *d*, Schuchardt, Romania 3 p. 11) et aussi préposer à une voyelle initiale un *b* anorganique (ib.), je suppose que les formes dont il s'agit ont d'abord supprimé l'initiale sonore à occlusion complète *g*, puis l'ont remplacée par *b* sans passer par *gw*. On dit encore *urteddu* à côté de *bulteddu* = l. *cultellum*, etc. (Ascoli 136). Jamais *b* ne se substitue à *g* non initial.

# L'ACCENT BRETON.

---

Dans les deux langues néo-celtiques dérivées du gaulois [1] qui se parlent encore aujourd'hui, en gallois et en breton armoricain, la place régulière de l'accent est sur l'avant-dernière syllabe des mots. Comme le dit Spurrell : *It is an almost invariable rule to accentuate welsh words on the last syllabe but one* [2]. Les exceptions à cette règle ne doivent pas nous préoccuper; elles nous sont fournies : 1° par des composés dont le second terme, étant celui sur lequel la pensée s'arrête principalement, a seul gardé son accent; 2° par d'anciens monosyllabes qui ont aujourd'hui en gallois et non en breton armoricain une voyelle prosthétique, et dont la syllabe primitivement unique est restée accentuée; 3° par des dérivés dont la dernière syllabe peut au choix garder ou perdre sa voyelle sans que l'accent change de place; exemples :

1° Composés : *cy-hyd* « aussi long » (en breton armoricain archaïque *co-hit* aujourd'hui *keit*); *di-nerth* « sans force » (en breton armoricain *di-nerz*). L'accent porte sur *hyd* et sur *nerth*.

2° Monosyllabes primitifs qui ont aujourd'hui une voyelle prosthétique : *ystól* qui est l'anglais *stool*, « selle, tabouret »; *ystór*, l'anglais *store*, « abondance ». L'introduction de l'*y* prosthétique n'a pas déplacé l'accent de ces mots.

3° Dérivés : *ymherawdwr* « empereur » (en breton armoricain *impalaer*) est accentué, suivant la règle, sur la pénultième *raw*; et garde l'accent sur cette syllabe, quand on supprime la voyelle *w* de la dernière syllabe *dwr*, et qu'alors on écrit *ymherawdr*.

1. Entre le gaulois parlé sur le continent et celui de la Grande-Bretagne, dont les dialectes bretons sont issus, il y avait évidemment des différences dialectales dès l'époque romaine, et l'on pourrait en indiquer quelques-unes. Mais ces différences étaient d'ordre secondaire et on les a laissées de côté dans le présent mémoire.

2. *A grammar of the welsh language*, 2e édition, Carmarthen, 1853, p. 20.

Il est inutile de parler des mots dans lesquels l'accentuation de la dernière syllabe résulte de ce que les deux dernières syllabes se sont à une date récente contractées en une seule.

Je passe au breton armoricain.

Grégoire de Rostrenen s'exprime ainsi dans sa grammaire publiée en 1738 [1] :

« L'accent est généralement sur la pénultième syllabe qu'il faut » prononcer longue, rarement sur la dernière syllabe. Exceptez » de cette règle générale les dialectes de Vannes et de la Haute-» Cornouaille qui font toujours la pénultième brève ». Depuis 1738 la loi de l'accent n'a pas changé dans la Bretagne armoricaine. Les dialectes de Tréguier, de Léon et de Cornouailles mettent l'accent sur la pénultième. Les Vannetais le mettent sur la dernière syllabe et sont imités sur ce point par la portion de la Cornouaille qui sert de transition entre le dialecte de Cornouaille proprement dit et le vannetais. L'accent des Vannetais est si fort que souvent ils semblent doubler la dernière syllabe des mots ; cette habitude influe à Vannes sur la prononciation du français dont l'accent est exagéré surtout à la fin des phrases. J'ai à Vannes plus d'une fois entendu prononcer : « Comment vous portez *vouous?* » ; et je me demande encore si l'espèce d'écho qui accompagne à Vannes la prononciation de l'*eu* final du pluriel breton est un effet de l'accent ou un reste de l'ancienne diphthongue *-ow* = *oves*.

L'opinion dominante en Bretagne est que l'accentuation vannetaise serait due à l'influence du français, et aurait pris, à une date relativement récente, la place d'une autre accentuation conforme à la règle générale des langues bretonnes. Cette opinion a été longtemps la mienne. Admettre que dans les langues néo-celtiques l'accent fût originairement placé, comme en français, sur la dernière syllabe, me semblait impossible en présence de l'accord presque unanime des langues néo-celtiques pour repousser ce système d'accentuation. En effet l'irlandais, qui n'est pas issu du gaulois, et qui doit en général rester en dehors de la présente étude, s'accorde avec le gallois et trois des quatre dialectes continentaux pour repousser la loi vannetaise de l'accent. Il met toujours l'accent sur la racine, sauf dans l'Irlande méridionale où, quand les suffixes contiennent une syllabe longue, ils sont accentués sur cette syllabe [2].

1. *Grammaire françoise-celtique ou françoise-bretonne*. Rennes, 1738, p. 27.

2. O'Donovan, *A grammar of the irish language*, Dublin, 1845, p. 403-407.

Cependant mon savant ami M. G. Paris m'a fait une observation qui a fortement ébranlé ma croyance à l'antiquité de la loi actuelle de l'accent gallois, léonard, trécorois et cornouaillais. La base de la poésie néo-celtique est l'assonance ou la rime des finales, qui suppose nécessairement l'accentuation de ces finales. L'étude des débris de la déclinaison consonantique conservés par les langues bretonnes, et de certaines lois de la dérivation, dans ces langues, m'a démontré la justesse de la critique de M. G. Paris.

Je crois donc aujourd'hui que dans les langues néo-celtiques comme en français la syllabe originairement accentuée est la dernière dans les syllabes masculines, la pénultième dans les syllabes féminines, que le Vannetais et la portion limitrophe de la Cornouaille ont gardé l'accent néo-celtique primitif, qu'ailleurs les lois actuelles de l'accent sont modernes. Je m'expliquerai plus loin sur les syllabes féminines, expression qui doit faire reculer d'horreur la plupart des celtistes.

Je commence par prendre pour fil conducteur un principe : c'est que la forme unique des noms à chaque nombre dans le breton moderne est la forme du nominatif gaulois ou latin suivant que ces noms sont d'origine gauloise ou latine. C'est au nominatif qu'est emprunté le pluriel à flexion interne des thèmes masculins en *a* (2ᵉ déclinaison latine) : en gallois *gwyr* = *viri* pluriel de *gwr* = **viros* « homme » ; *seint* = *sancti*, pluriel de *sant* = *sanctus* ; *meirch* = *marci*, pluriel de *march* = *marcos* « cheval » ; *meneich* = *monachi*, pluriel de *manach* = *monachos* « moine » ; *geifyr* = *gabri*, pluriel de *gafr* = *gabros* « chèvre ».

Plusieurs noms monosyllabiques de la déclinaison consonantique ont conservé au singulier l'*s* finale du nominatif. Tel est d'abord le gallois *nos* « nuit » en breton armoricain *nos* au xvᵉ siècle, en cornique *nos;* le *z* du breton armoricain moderne *noz*, tient lieu d'un *s; nos*, *noz* = *noc-s*, dont le *c* est tombé par l'effet de la loi qui veut que de deux consonnes immédiatement subséquentes, la première disparaisse quand elle est explosive. Un cas indirect de ce nom a été conservé par deux adverbes composés : le gallois *peunoeth* et le breton armoricain *bemnoz* « chaque nuit » ; le vieux gallois *henoid*, le cornique *haneth*, le breton armoricain du xviᵉ siècle *henoaz*, aujourd'hui *henoz* « cette nuit » ; la dentale finale de ces deux adverbes est identique au *t* final du thème *noct :* or ce *t* ne subsiste qu'aux cas indirects.

Citons encore le gallois *croes*, en breton armoricain du xvᵉ siècle *croas*, aujourd'hui *kroaz* « croix » = *croc-s* ; le moyen gallois *laes*, *loes* (Z², p. 101) = *lêc-s* « loi », d'où le dérivé breton armoricain *les-enn*, aujourd'hui *lezenn*, même sens. Dans le

breton armoricain moderne *peoc'h* « paix », au XV[e] siècle *peuch*, par application d'une loi différente de celle dont les mots précédents donnent des exemples, le *c'h* final = *x* (Zeuss[2], p. 125) en sorte que *peoc'h*, *peuch* est identique au latin *pāx*.

Ainsi donc en breton la forme unique des noms bretons au singulier, leur forme unique au pluriel sont des nominatifs, et je suis d'accord avec M. Rhys pour considérer aujourd'hui comme des collectifs et non comme des accusatifs pluriels de thèmes masculins en *a* (2[e] déclinaison latine) les pluriels bretons en *i* externe, comme *izili* « membres », *listri* « vaisseaux », etc.

Ce point de départ posé, nous passons à l'examen des thèmes consonantiques qui, conservant au pluriel un débris de la flexion archaïque, ont à ce nombre une syllabe de plus qu'au singulier. En voici quelques-uns :

| Singulier | | | Pluriel | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| gallois | armoricain | gaulois ou latin | gallois | armoricain | gaulois | sens |
| *cār* | *kar* | * *cā́ran* [*t*]-*s* | *ceraint* | *kerent* | * *carā́ntes* ou * *carā́ntis* | parent |
| *brawd* | *breur* | * *brā́tīr* | *brodyr* | *breudeur* | * *brātā́res* ou * *brātā́ris* | frère |
| ....... | *saoz* | *sā́xo* | ....... | *saozon* | * *saxṓnes* | anglais |
| *ych* | | * *ū́xu* [*n-s*] [1] | *ychain* | *ouchen* | * *uxṓnes* ou * *uxṓnis* | bœuf |
| ....... | *ene* | * *anī́mu* [*n-s*] [2] | | *anaoun* | * *animṓnes* ou * *animṓnis* | âme |
| | *kere* | * *carī́mu* [*n-s*] [3] | | *kereon* | * *carimṓnes* ou * *carimṓnis* | cordonnier |
| *leidr* | *laer* | * *lā́tru* [4] | *ladron* | *laeroun* | * *latrónes* ou * *latrónis* | voleur |

Ce phénomène est identique à celui qui se passe dans l'ancien français où les noms imparisyllabiques du latin restent imparisyllabiques ; il s'explique comme lui par la loi de l'accent. L'accent en gaulois, comme en latin, frappait la syllabe devenue finale dans la langue moderne ; il n'était pas au nominatif pluriel sur la même syllabe qu'au nominatif singulier. L'exactitude de cette explication est surtout frappante quand on étudie le vocalisme gallois. Dans les substantifs à thème consonantique ou non qui ont au pluriel une syllabe de plus qu'au singulier, il arrive souvent

1. Thème en sanscrit *ukšan*.
2. En vieil irlandais *anim*, thème *animan*.
3. En vieil irlandais *cairem*, thème *cariman*.
4. Forme gauloise du latin *latro*.

qu'un *a* long devenu diphthongue au singulier par l'influence de l'accent, perd cette diphthongue au pluriel parce qu'il n'est plus accentué et que l'accent est passé sur le suffixe : *brawd* = *brâtir* « frère, » pluriel *brodyr* = * *bratâres; tlawd* « pauvre, » pluriel *tlodion; clawdd* « fossé, » pluriel *cloddio; nawdd* « refuge, protection », pluriel *noddau ; pawl* « marais, » pluriel *polion.*

Plusieurs dérivés donnent lieu à une observation analogue : la racine secondaire PRA = PAR, en gaulois [P]LE, a donné à l'aide des deux suffixes *ta* et *as* le sanscrit *prắtas*, le latin [*p*]*lắtus* et le thème celtique [*p*]*lḗtes*, en vieil irlandais *leth*, en breton *led* « largeur ». La même racine, à l'aide des suffixes *ta* et *na*, a donné au gaulois l'adjectif *litắnos*, en gallois *llydan*, en breton armoricain *ledan* pour *litắn*. Le changement de la voyelle *e*, dans *lḗtes*, en *i* dans *litắnos*, ne peut s'expliquer que par le déplacement de l'accent qui est sur la première syllabe *le* dans *lḗtes*, sur la seconde *ta* dans *litắnos*. La même remarque peut être faite sur *bihan* « petit » = * *biccắnos* dérive de * *bḗccos* conservé sous la forme *becc* dans l'ancien irlandais; *lano* « marée », primitivement « plénitude », en gallois *llanw* = * *lanâvon* derivé de *leun* « plein », en gallois *llawn* = [*p*]*lắnos*, en latin *plênus.*

Il nous paraît donc établi que la finale bretonne actuelle est identique à la syllabe accentuée en gaulois; nous ajouterons comme corollaire que la finale irlandaise est identique à la syllabe accentuée de l'irlandais archaïque des anciennes inscriptions oghamiques où les désinences primitives subsistent.

L'accent gaulois et l'accent irlandais archaïque peuvent donner lieu à des observations curieuses.

Dans l'irlandais archaïque, les noms indo-européens qui servent à désigner les relations de parenté, gardent leur accord primitif sur le suffixe *tar*, comme en sanscrit et en grec (f. Bopp. Grammaire comparée, § 810, trad. Bréal, III, 54 :) nominatif singulier :

| | |
|---|---|
| [p]athír | père |
| mâthír | mère |
| s[v]i[s]ûr[1] | sœur |
| brâthír | frère |

Les deux premiers de ces noms manquent en breton. Nous pouvons dire du dernier qu'en gaulois l'accent s'y était déplacé comme en latin et était passé sur la première syllabe : *breur*

1. Génitif *sethar* = * *svistaras*, ce qui prouve que M. Fick se trompe, quand il prétend que l'allemand *schwester*, avec un *t*, est isolé dans le groupe européen du nord.

« frère », anciennement *breuzr*, en vieux gallois *braut* = * *brâtir*. Mais *c'hoar* « sœur » d'une syllabe, en gallois *chwaer*, semble correspondre à un thème gaulois * *svaîr*, * *svoîr* pour * *sva[s]îr*, dont la dernière syllabe *ir*, conservée dans le vieux cornique *h*[*v*]*uir* est devenue *er* en gallois, *ar* en breton.

Le gaulois, contrairement à l'usage latin, admettait l'accent sur la pénultième brève : de là les noms de lieu :

*Roazon* = *Redŏnes* (Rennes),
*Naoned* = *Namnĕtes* (Nantes),
*Gwened* = *Venĕtes* (Vannes).

De là aussi des noms communs et des adjectifs en quantité très-considérable :

*niver* = * *numĕros* « nombre »
*gever* = * *gemĕros* « gendre »
*tener* = * *tenĕros* « tendre »
*ilin* = * *ălĭnos* « coude » = le grec ὠλένη

qui est accentué de même, tandis que le latin *ulna* a perdu la syllabe accentuée dans les deux autres langues

*hanter* = * *sâmitĕros* « demi »,

comparez le latin *ál-ter* = *ál-teros*,

*mui* « plus » = *móios* = *mogios*, identique au latin *magis* = *magius*, etc., etc.

Dans cette classe se trouvent nombre de mots d'origine évidemment latine : *abostol* (apostolus), *reol* (regula), *teol* (tegula), *diacon* (diaconus), *eor* (anchora).

Les mots gaulois accentués sur l'antépénultième étaient plus rares que les mots accentués sur la pénultième. On connaît cependant de *Vápincum* « Gap », *Némausus* « Nîmes ». Un mot terminé par le suffixe neutre *-mann* (en latin *-men*) appartient à la même catégorie. C'est *hanv* « nom » qu'on prononce *háno* par l'influence de la règle moderne de l'accent [1]. *Hanv* s'écrit *ainm* en vieil irlandais, or *ainm* = *anmin*, suivant l'observation de M. Ebel (Z², 6). Nous ajouterons que *anmin* = *á-gnā-min*; ce nom est identique au latin [*g*]*nó-men*; son thème est identique au grec ὀνομαν = ὀ-γνο-μαν d'où le verbe ὀνομαίνω; son accent est sur la voyelle prosthétique comme dans le grec ὄνομα = ὄ-γνο-ματ. *Gof* « forgeron », pluriel *gofed*, en gallois *gofaint*, paraît supposer un nominatif singulier *gobannis* et un nominatif pluriel *gobannites*. C'est donc encore un proparoxyton. Le mot *prov* « offrande », en

1. Les *vocales interpositæ* dont parle M. Ebel, *Grammatica celtica*, 2ᵉ éd. p. 167, 168, sont dues à une influence analogue, c'est-à-dire qu'on les a introduites afin que l'accent se trouvât sur la pénultième sans toutefois changer de place.

bas-latin *provenda*, a, malgré son origine latine, l'accent sur l'anté-pénultième. *Coulm* = *cólumba* également proparoxyton, serait européen suivant M. Fick.

Un mot accentué sur la quatrième syllabe est *Breiz* = *Bríttania.*

Quand l'accent breton s'est-il déplacé? Quand a-t-il quitté la finale pour venir s'installer sur l'anté-pénultième? Cette révolution était probablement sinon faite, au moins en voie de s'accomplir dans la Bretagne armoricaine au xv[e] siècle, quand a été rédigé le *Catholicon* de Lagadeuc où nous voyons déjà réduites à une seule voyelle des finales longues qui certainement avaient été précédemment diphthonguées; tel est *colen* « faon », en gallois *colwyn; chaden* « chaîne », en gallois *cadwyn; morzat* « cuisse », en vieux gallois *morduit; ilis* « église », en gallois *eglwys.* Cependant on trouve encore dans le catholicon *cantoell* « chandelle » aujourd'hui *kantol.* La *Vie de sainte Nonne* qui paraît de même date, nous offre *paradoes* « paradis », en gallois *paradwys*, en breton moderne *paradoz*[1]. Il semble donc que la révolution dont il s'agit ne fût pas encore terminée au xv[e] siècle. Le déplacement de l'accent a produit en gallois une altération analogue des finales. Le suffixe gaulois *áco-s* était devenu *-auc*, *-awg* dans les textes anciens jusques et y compris le *Mabinogion* « xiv[e] siècle » : de nos jours, il a perdu sa diphthongue : cavalier se dit *marchog* et non plus *marchauc*, *marchawg.* La même évolution a eu lieu pour le suffixe *-ālos* : **épālos* « poulain », au moyen-âge *ebawl*, se prononce aujourd'hui *ebol* en gallois.

Pour compléter mon exposition, je n'ai plus qu'à dire un mot des syllabes féminines en breton. Voici comment s'établit leur existence. Une règle de la phonétique bretonne exige que toute ténue placée entre deux voyelles soit remplacée par la moyenne du même organe. Une conséquence de cette règle est par exemple que lorsqu'on donne pour second terme à un composé asyntactique un mot commençant par une ténue, il faut substituer à cette ténue la moyenne du même organe. C'est le résultat de la loi phonique que nous venons d'énoncer et de celle qui veut que le premier terme de tout composé asyntactique gaulois se termine par une voyelle. Un phénomène analogue se produit dans les composés syntactiques qui résultent de la juxtaposition de l'article, du nom et des adjectifs.

1. Le vannetais a conservé la diphthongue archaïque en même temps que l'accent ancien de ce mot écrit *baraouiss* ou *baradouess* par Larmery, *baraouis* ou *baradoes* par Châlons. Le *b* initial tient à ce que ce nom donné comme masculin en France est en réalité féminin.

Quand le nom est masculin singulier, c'est-à-dire quand les finales sont masculines, les initiales primitives subsistent. Le gallois et l'armoricain sont d'accord là-dessus. Mais quand le nom est féminin singulier, quand, par conséquent, les finales sont féminines, la ténue initiale du nom que l'article précède, et la tenue initiale de l'adjectif qui suit le nom se changent en moyennes. Ici encore, le gallois et l'armoricain sont d'accord. Cette substitution de consonnes ne peut se produire au féminin pluriel, puisque en gaulois le nominatif pluriel des thèmes féminins en *a* se terminait en *as*, c'est-à-dire par une consonne, comme le nominatif singulier masculin : mais en breton armoricain, cette substitution de consonnes a lieu au pluriel masculin, parce que le nominatif pluriel des thèmes masculins en *a* se termine par une voyelle ; ce dernier phénomène est étranger au gallois où a prévalu une loi différente, celle que motive la désinence en *s* du pluriel des thèmes en *i* en *u* et des thèmes consonantiques : de là en gallois le maintien de la ténue initiale des noms masculins pluriels précédés de l'article. Exemples :

Composés asyntactiques.

1° Adjectif et nom :

En gallois *hendad* « grand-père » littéralement « vieux père » aurait été en gaulois * *seno-tata :* l'*o* final de *seno-* a été remplacé par un *e* muet qui ne s'est jamais écrit, mais qui a produit la mutation de la consonne, le changement de *t* en *d ;*

En breton armoricain *gwengolo*, nom du mois de septembre = * *vindo-calamos* « blanc chaume ». Le *c* initial de *calamos* est devenu *g* dans *gwen-golo*, par l'influence de l'*e* muet qui, à une époque intermédiaire, a supplanté l'*o* final de *vindo-*.

2° Nom et nom :

En gallois *mil-gi* « lévrier » = * *mûlo-cû* dont le premier terme veut dire « bête », le second « chien ».

En breton armoricain *dour-gi* « loutre », * *dubro-cû*, littéralement « chien d'eau ».

Composés syntactiques.

1° Noms féminins singuliers précédés de l'article :

En gallois *y gaer* « la ville ».

En breton armoricain *ar ger* « le village » = * *sinda catir*.

2° Noms féminins singuliers suivis d'adjectifs :

En gallois *morwyn deg* « fille belle », dont le second terme est *teg*.

En armoricain *baz deo* « bâton gros » = * *batta tigus* : *mamm-goz* « grand-mère = * *mamma cotta*.

3° Noms masculins pluriels précédés de l'article en armoricain.

*Ar gemenerien* « les tailleurs » = **sindi combenariones.*

*Ar baotred* « les garçons », pluriel de *paotr* « garçon ».

*Ar gristenien* « les chrétiens », pluriel de *kristen.*

4° Noms masculins pluriels, suivis d'adjectifs en armoricain :

*Ann dud geiz* « les gens pauvres » = **sindi touti capti.*

Comme il n'y a pas de traces de ces permutations dans les textes néo-celtiques les plus anciens, et que dans ces textes la voyelle finale primitive du nominatif singulier féminin et du nominatif pluriel masculin a partout disparu, il faut admettre qu'alors, comme en français, à la voyelle sonore caractéristique du genre et du cas, avait succédé une voyelle muette; seulement cette voyelle n'a été ordinairement pas écrite dans les langues néo-celtiques, et aujourd'hui elle ne se prononce pas, bien que son action sur les consonnes continue à s'exercer. Voilà pourquoi j'ai cru pouvoir parler des syllabes féminines dans les langues néo-celtiques, et dire que dans ces langues l'accent primitif était sur la syllabe finale, à moins que celle-ci ne fût féminine.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

1. On trouve dans le *Cartulaire de Redon* un *e* muet à la fin de l'adjectif *hedr* « hardi » (au xv[e] siècle *hezr*, aujourd'hui *her*), dans les composés *Hedre-marchuc, Hedre-wedoe.* Ce dernier est écrit *Hedre-vedo* dans une charte originale du xi[e] siècle aux archives d'Ille-et-Vilaine.

LA

# PREMIÈRE PERSONNE DU SINGULIER

## EN OMBRIEN.

---

La première personne du singulier est fréquemment employée sur les Tables Eugubines. Mais comme c'est dans une invocation qui revient constamment sous la même forme, nous n'avons en réalité qu'un petit nombre d'exemples. Si nous nous en rapportons à Aufrecht et Kirchhoff, il n'y aurait pour la première personne du présent de l'indicatif que deux verbes à citer : s e s t u « je place » (II b 24) = latin sisto, et *subocau* « j'invoque », qui équivaudrait à un verbe latin non employé sub-voco [1]. En dehors des Tables Eugubines, un troisième exemple serait fourni par une pierre qui se trouve au Musée de Pérouse, et qui est connue sous le nom d'inscription d'Assisium. Elle se termine par ces mots : *sacre stahu*, qu'on traduit: « sacrum sto ».

Nous nous proposons de démontrer que *subocau* ne saurait appartenir au présent de l'indicatif. Nous rechercherons quelle est, au présent de l'indicatif, la vraie forme de la première personne, et nous serons ainsi amené à constater deux exemples de cette personne qui ont jusqu'à présent échappé à l'observation philologique. La construction et le sens d'un certain nombre de phrases devront, par conséquent, être modifiés : et comme il s'agit d'un passage où deux interlocuteurs sont en scène, le dialogue devra être remanié.

Disons d'abord que le premier exemple cité par Aufrecht et Kirchhoff ne laisse place à aucun doute. S e s t u est un verbe de la 3e conjugaison comme sisto en latin. La ressemblance entre ces deux formes est encore plus grande qu'elle ne le semble à pre-

1. Nous imprimons en caractères *italiques* les mots appartenant à l'ombrien nouveau et en caractères romains *espacés* les mots appartenant à l'ombrien ancien. On appelle (peut-être à tort) ombrien nouveau celui qui est écrit en lettres latines (tables VI, VII, une partie de la table V); ombrien ancien celui qui est écrit en lettres étrusques.

mière vue : car sestu, qui n'est employé qu'une fois [1], se trouve sur une Table en écriture étrusque, où le caractère O manque, et où il est régulièrement remplacé par la lettre V. Nous n'insistons pas davantage en ce moment sur cette circonstance, mais nous y reviendrons un peu plus tard.

*Subocau,* à la différence du précédent exemple, se trouve seulement sur les tables VI et VII, qui sont en écriture latine et qui possèdent, par conséquent, le caractère O. Il est employé jusqu'à vingt-trois fois, sur lesquelles huit fois avec la variante *subocauu.* Il ne faut pas s'exagérer l'importance de cette variante, qui tient à une particularité de l'écriture, et probablement de la prononciation ombrienne. C'est ainsi qu'on trouve à côté de *auei* « les oiseaux » la forme *auuei* et que l'accusatif pluriel de kastru « champ » est kastruvuf [2]. Cependant on peut au moins conclure de cette orthographe (si on ne le savait pas déjà d'ailleurs) que dans *subocau* nous avons un mot de quatre syllabes.

La formule où revient si souvent notre verbe est ordinairement conçue ainsi : *Tio subocau suboco Dei Grabovi* (ou quelque autre nom de divinité, comme *Fisovi Sançi, Tefro Iovi,* etc.). Quelquefois la formule est plus simple et se réduit à deux mots : par exemple, VIa 45 : *Di Grabovie, tiom subocau.* Il faut remarquer que cette seconde formule, où *suboco* manque, se trouve toujours à la fin d'une section du rituel. On ne trouve pas d'exemple de *suboco* employé sans être accompagné de *subocau :* mais ce qui se trouve très-fréquemment, c'est *tiom* employé sans verbe qui le régisse.

Le premier qui ait regardé *subocau* comme une forme du présent est Lassen, dans son essai, d'ailleurs si remarquable, sur l'interprétation des Tables Eugubines. Voici ses paroles : « Si l'on admet avec raison que *amo* est une contraction pour *amao,* on ne peut s'étonner de trouver la forme non contractée dans un dialecte proche parent du latin. Je regarde en effet *subocau* comme une première personne active de la première conjugaison... Qu'est-ce alors que *suboco?* Ce n'est pas une répétition fautive du précédent *subocau...* Je le regarde comme un nom à l'ablatif : « J'invoque avec invocation ». C'est une forme emphatique qui se laisserait aisément justifier par la comparaison d'autres langues. »

L'explication d'Aufrecht et Kirchhoff ne s'écarte pas beaucoup

1. Il ne faut pas confondre ce sestu, qui est unique en son genre, avec un autre sestu, sistu deux fois employé (II b. 22, III 8), qui équivaut à l'impératif latin sistito.

2. Ces exemples pourraient facilement être multipliés. Ainsi arvia et aruvia, prinuvatus et *prinvatur.*

de celle de Lassen. Ils admettent *subocau* comme la première personne du présent. « Cette forme, disent-ils, est notamment remarquable en ce qu'elle paraît démontrer qu'en latin, à la première personne des verbes en *â-re*, l'*o* correspondant n'est pas une contraction pour *a(j)-â* (sanscrit *vâc-ayâ-mi)*, mais une fusion de *a+u*, en sorte que l'*u* représente tout à la fois la voyelle de liaison de la première personne et la désinence de la première personne *(â-mi)* [1]. » Cette explication a passé dans le *Compendium* de Schleicher et elle paraît admise de tous les linguistes.

Quant à *suboco*, les mêmes auteurs le considèrent comme l'accusatif d'un substantif ou adjectif *subvocus* ou *subvox*, ou bien encore comme l'infinitif (à la façon des infinitifs osques en *aum*) du verbe *subvocare*. Ils traduisent : « te preces precor, Dium Grabovium. » Cependant ils reconnaissent la difficulté de l'une et de l'autre hypothèse : dans le premier cas, on a un mot *subvox* ou *subvocus* dont l'existence n'est point solidement démontrée et dont le sens n'est pas bien clair ; dans le second cas, la construction est difficile à justifier. Aussi les deux savants finissent-ils par présenter *suboco* comme un problème d'étymologie et de syntaxe qu'il est impossible de résoudre dans l'état actuel de la science [2].

Arrêtons-nous un instant sur l'analyse d'Aufrecht et de Kirchhoff. Il est difficile de croire que le latin *amo* soit pour *amâ + u :* il suffit de rapprocher le grec τιμάω pour voir qu'après l'*a* se trouvait un *o* et non un *u*. D'un autre côté on ne peut guère admettre que l'ombrien ait changé *subocao* en *subocau* : car l'ombrien écrit en caractères latins conserve très-fidèlement l'*o* quand il est ou était primitivement suivi d'un *m*. Nous voyons, écrits par un *o*, *com*, *salvom*, *poplom*, et l'ombrien va jusqu'à écrire par un *o* des mots où il faudrait un *u*, comme *somo* (summum) [3].

A cette difficulté s'en ajoute une autre. On doit s'étonner de voir l'ombrien moins contracté que ne l'est non-seulement le latin, où il n'y a plus trace de formes comme *amao*, mais le grec, car dès l'époque homérique les verbes tels que τιμάω contractent à la première personne αω en ῶ. Pour un dialecte où l'on trouve des

1. Die umbrischen Sprachdenkmæler. I, 140.

2. Wir werden suboco als etymologisches und syntaktisches Problem zu betrachten haben, insofern eine weitere Mœglichkeit ausser den angedeuteten sich für den dermaligen Standpunkt unserer Kenntniss des Idioms nicht darbieten will. Ib. II, 134.

3. Nous parlons ici, bien entendu, du nouvel ombrien, le seul qui doive nous occuper, puisque, comme nous l'avons déjà dit, l'*o* n'existe pas dans l'alphabet vieil-ombrien.

formes comme *portust* (= latin *portaverit*), cet état de parfaite conservation a droit de surprendre. — Ajoutons que la traduction proposée par ces savants, si elle peut convenir pour *subocau*, n'est guère satisfaisante, comme ils le reconnaissent eux-mêmes, pour *suboco*.

D'après tout ce qui précède nous sommes autorisé à dire que l'explication de la formule : *tio subocau suboco* ne paraît admissible ni pour l'un ni pour l'autre de ces deux derniers mots. On voudra donc nous permettre de proposer une autre interprétation.

Selon nous, *subocau* est la première personne du parfait, et *suboco* la première personne du présent : il faut donc traduire « je t'ai invoqué, je t'invoque. » Ainsi s'explique l'emploi de *subocau*, à *la fin* des différentes sections du rituel. Quant à *suboco*, s'il n'est jamais employé seul, cela tient à cette circonstance qu'on le sous-entend toutes les fois que l'action doit s'entendre au présent et rien qu'au présent. La phrase est alors conçue de cette façon : Di Grabovie, te hoc piaculo. Ce qui répond exactement, comme le font déjà remarquer Aufrecht et Kirchhoff, aux formules que Caton nous a conservées (De r. r. p. 141) : « Mars pater, si quid tibi in illisce suovitaurilibus lactentibus neque satisfactum est, te hisce suovitaurilibus piaculo. — Mars pater, quod tibi illoce porco neque satisfactum est, te hoce porco piaculo. »

Cette explication est si simple, elle rend si bien compte des différents passages, qu'elle a certainement dû se présenter à l'esprit des éminents philologues qui ont consacré leur temps aux inscriptions ombriennes. S'ils l'ont écartée, cela tient sans doute à une circonstance dont nous n'avons pas encore parlé, à savoir la présence en ombrien d'un parfait *pihafi*, trois fois employé dans la même formule (VI a, 38, 48, VI b, 31). Il semblait impossible d'admettre simultanément dans la même langue un parfait *pihafi* et un parfait *subocau*. Nous allons montrer que *subocau* est non-seulement régulier, mais analogue à d'autres formes unanimement reconnues comme des formes de prétérit. Puis nous essaierons d'expliquer la difficulté dont il vient d'être question.

Le verbe auxiliaire *fu* qui, en perdant son *f* initial, a donné en latin les parfaits comme *amavi*, *audivi*, *monui*, lesquels ont donné à leur tour *amaveram*, *amavero*, *monueram*, *monuero*, sert aussi en ombrien à la formation de deux temps : le parfait et le futur antérieur. Du parfait, il nous reste deux exemples : *benuso* (venerunt), *covortuso* (converterunt). Les exemples du futur antérieur sont beaucoup plus nombreux; nous citerons : *iust* (iverit), *sesust* (steterit), *peperscust* (poposcerit), *habus* (habuerit), *portust* (portaverit), *facurent* (fecerint), *benurent* (venerint), *procanurent* (*procinuerint).

Dans tous ces exemples, le *f* du verbe auxiliaire a été supprimé, comme dans les formes latines telles que *amavi*, *amaverit*, *monui*, *monuerit*, *audivi*, *audiverit*. En outre (ce qui n'a pas lieu en latin) l'*u* a absorbé l'*e* ou l'*i* dont il était suivi : car *iust*, *habus*, *procanurent* sont formés comme *iverit* (pour ivesit), *habuerit* (pour habuesit), *concinuerint*. Cet *u* a même passé dans des verbes qui n'ont pas d'*u* ni de *v* en latin : ainsi *covortuso* répond au latin *converterunt*, *facurent* à *fecerint*, *benust* à *venerit*. Enfin au futur antérieur *portust* (en latin portaverit), l'*u* a été jusqu'à absorber l'*a* dont il était précédé (pour portaust)[1]. C'est ce même *u* que nous trouvons dans *subocau*; mais il n'y a pas eu absorption de l'*a* précédent, parce que le parfait est une forme moins chargée que le futur antérieur, n'ayant pas à porter le poids d'un double auxiliaire.

*Subocau* correspond donc à un parfait latin *invocavi*, avec cette différence que le latin laisse subsister l'*i* final, tandis que l'ombrien, donnant une valeur plus grande à la semi-voyelle *v*, l'a conservée sous la forme *u*, aux dépens de l'*i* qui a été supprimé. L'orthographe de nos inscriptions nous laisse même faire un pas de plus : au lieu de *subocau* nous trouvons huit fois la leçon *subocauu* (SVBOCAVV) qui doit se lire probablement *subocauv :* ici le *v* est resté en compagnie de l'*u* qu'il a développé avant lui. C'est ainsi que *avei* se prononce *auvei*.

Habitués à notre *v* français, nous nous faisons généralement une idée inexacte de la prononciation du *v* latin, qui ressemblait à celle du *w* anglais. Il est probable qu'une voyelle finale, après ce *v*, s'entendait peu. On connaît l'histoire rapportée par Cicéron (*De div.* II, 40), de ce marchand qui vendait des figues de Caunus, et dont le cri : *Cauneas !* fut interprété comme un mauvais présage pour Crassus partant en expédition contre les Parthes (*cave ne eas!*).

Il est intéressant de rechercher si les langues romanes, qui ont ordinairement changé *amavi* en *amai*, n'ont pourtant pas conservé quelque trace d'une autre formation semblable à la formation ombrienne. Déjà M. Sophus Bugge, dans un article du Journal de Kuhn[2], rappelait à ceux qui s'occupent des anciens dialectes italiques le parti considérable qu'on pouvait tirer des langues néolatines. Ce conseil rencontre ici son application : en italien, au parfait, nous avons bien pour la 1re et la 2e personne *cantai*, *cantasti :* mais à la 3e on a *cantò*. Et de même en espagnol : *canté*, *cantaste*, *cantó*.

« On aurait, remarque Diez, attendu *amà* à la troisième per-

1. Nous avons une forme intermédiaire dans *vesticos* (VI b 25) qui est pour *vesticaus*(*t*).

2. III, 35, n.

sonne : la langue a choisi *amò*, qui vient probablement de amau-it pour amavit (comparez *oca* venant de *auica* pour *avica*). Cette explication est d'autant plus vraisemblable que cet *o* se retrouve en espagnol. La même voyelle se répète dans le latin vulgaire *cantorono*, contracté en *cantorno* et même *cantonno* pour *cantarono*. »

Il ajoute en note : « *Amao*, *pigliao*, *meritao* sont des formes véritablement anciennes. Poeti del primo secolo. I, 45. Trucchi. I, 33. Mais peut-être *o* est-il ici, comme dans *credeo*, *sentio*, une simple addition. Le dialecte calabrais fait également *amau*, *passau* pour *amò*, *passò*. Mais il fait aussi *farau*, *stau* pour *faranno*, *stanno*. V. Fernow. *Ital. Mundarten*. 323. »

Ainsi la troisième personne du parfait italien et espagnol *cantò*, qui est pour *canta-u*, nous montre l'*i* final de *cantavi* supprimé, le *v* du parfait vocalisé en *u* et fondu avec l'*a* précédent. Si le dialecte ombrien, au lieu de disparaître sous la conquête romaine, avait au contraire triomphé du latin, ce phénomène se serait étendu à l'ensemble du parfait, et les langues qui en seraient dérivées, au lieu de faire comme le français, *je chantai*, auraient eu un prétérit, *je chanto*.

Il reste à examiner le parfait *pihafi*. Nous avons ici une autre formation où le *f* du verbe auxiliaire s'est maintenu, tandis que l'*u* a disparu. C'est ainsi qu'en latin le même auxiliaire *fu* qui a donné les parfaits *monui*, *amavi*, *andivi*, a fourni également les imparfaits comme *amabam*, *monebam*, et les futurs comme *amabo*, *monebo*. Le *b* latin, qui équivaut à un ancien *bh*, est régulièrement représenté en ombrien par un *f*.

Peut-on croire que le même temps ait été formé d'après deux principes si différents ? Il nous est heureusement resté en ombrien un exemple frappant et incontesté de la même inconséquence. A côté des futurs antérieurs comme *iust*, *portust*, nous avons deux futurs antérieurs où le verbe auxiliaire a gardé son *f* : *ambrefurent* (*ambiverint*) et *an-dersafust* (circumdederit). Les racines *i* et *da*, étant terminées par une voyelle, ont préféré garder le *f* du verbe auxiliaire. Peut-être une raison analogue existe-t-elle pour *pihafi* : l'*h*, dans ce mot, comme dans beaucoup d'autres, est une lettre purement euphonique, destinée à séparer les deux voyelles. La langue a évité un parfait *piau*, qui aurait, dans la prononciation, eu trois voyelles de suite.

On objectera peut-être que, d'après le modèle de *subocau*, et en admettant la conservation de *f*, on se serait plutôt attendu à *pihafu*. Mais les deux formations du parfait représentées par *subocau* et *pihafi* étant devenues étrangères l'une à l'autre, la phoné-

tique ombrienne a achevé de les rendre dissemblables. Dans l'ombrien tel qu'il nous est parvenu, le groupe *ui*, quand il s'appuie sur une consonne précédente, devient *i* : ainsi *manus* « main » fait à l'ablatif *mani* (pour *manui*) et *sus* « truie » fait à l'accusatif *sim* (pour *suim*). Tandis que l'*u* de *subocau* représente une caractéristique du prétérit que l'analogie d'un grand nombre de formes contribue à maintenir, les parfaits comme *pihafi* ont suivi les voies ordinaires de la phonétique ombrienne. Ces sortes de bifurcation ne sont pas rares : les futurs comme στελῶ et φιλήσω nous présentent un pareil phénomène[1].

Il existe encore en ombrien une troisième formation de parfait sans verbe auxiliaire, correspondant aux parfaits latins comme *dedi*, *scabi*. Mais nous n'avons pas à nous en occuper.

Maintenant que nous avons gagné en *suboco* un exemple de la première personne du présent, nous allons chercher s'il ne se trouve pas sur les Tables d'autres premières personnes du présent formées sur ce modèle. Il faut pour cela nous transporter au commencement de la Table VI, où un dialogue est engagé entre deux personnages, et où, par conséquent, l'emploi de la première personne n'a rien que de naturel. Le passage ne manque pas d'intérêt.

Il s'agit d'un sacrifice expiatoire qui va être offert en l'honneur de la ville d'Iguvium : avant d'entreprendre le sacrifice il faut consulter le vol des oiseaux pour savoir si les présages sont favorables. Deux personnages sont en présence : l'augure qui va examiner les oiseaux (il ne porte aucun nom sur notre inscription, mais il est désigné par la périphrase *poei angla aseriato eest* « qui oscines observatum ibit. ») L'autre personnage est celui qui demande qu'on procède à l'inspection des oiseaux et au sacrifice. Il s'appelle *arfertur* (allator[2]) : à Rome il se serait nommé *auspicans* ou *auspicium captans*. Le caractère de ces deux personnages va se dessiner plus clairement dans le dialogue qui s'engagera entre eux.

L'inscription commence par indiquer les oiseaux qui devront s'offrir à la vue et elle spécifie les conditions où ils doivent se présenter. Il s'agit donc, comme on voit, d'*auguria impetrativa*.

1. La forme *subocau* est une des raisons qui ont induit récemment M. Savelsberg à admettre en latin des thèmes *de présent* en *av*, *ev*, *iv*, et à expliquer les verbes grecs en αω, εω, οω, comme étant primitivement en αFω, εFω, οFω. Journal de Kuhn. XXI, 149, 176, 187, 201.

2. Il est difficile de dire quel sens précis on doit attacher à ce nom. Peut-être correspond-il à l'idée d'*oblator*. Rappelons ici la glose de Festus : Arferia aqua quæ inferis libabatur.

Un mot d'explication à ce sujet ne sera pas hors de propos.

Si superstitieux que fussent les Romains, tout présage à leurs yeux n'était pas également valable. Ils faisaient une distinction fondamentale entre les *auguria oblativa* ou présages non demandés, et les *auguria impetrativa* ou présages obtenus (parce qu'ils ont été demandés)[1]. Il était au pouvoir de chacun de récuser les signes de la première espèce : Nam in oblativis auguriis, dit Servius (Æn. XII, 259), in potestate videntis est, utrum id ad se pertinere velit, an refutet et abominetur[2]. Mais il en est autrement pour les *auguria impetrativa* : par cela même qu'on les a demandés, on s'est démis du droit de les refuser. Toutes les fois qu'il y a sacrifice et invocation aux dieux, c'est d'un présage de la seconde sorte qu'il est question.

Il n'en était que plus important de déterminer toutes les conditions de l'acte qui allait s'accomplir. On sait jusqu'où les Romains poussaient les précautions à cet égard. S'il s'agissait du vol des oiseaux, ils limitaient la partie du ciel dans laquelle le présage devait se produire[3]. Ils indiquaient, comme nous le voyons sur les Tables Eugubines, quels oiseaux devaient paraître. C'est ce qui s'appelait *aves poscere*[4]. Ils pouvaient encore stipuler des conditions plus expresses. Dans le sacrifice dont Tite-Live nous présente la description, qui est offert par Numa Pompilius pour savoir s'il doit accepter la royauté, ce sont précisément les présages demandés par l'augure qui se produisent : « Tum peregit verbis auspicia quæ mitti vellet : quibus missis declaratus rex Numa de templo descendit. » Pour le dire ici en passant, la superstition se manifestant de cette façon semble moins puérile : un peuple pieux comme les Romains, convaincu de la continuelle intervention des dieux dans les affaires humaines, pouvait sans inconséquence demander à la divinité qu'elle manifestât sa volonté par un signe; on choisissait pour obtenir ce signe les phénomènes qui paraissaient le moins astreints à des lois, comme le vol et le chant des oiseaux, la direction de la foudre. la palpitation des entrailles de la victime.

Dans l'inscription qui nous occupe, les oiseaux choisis sont

1. Serv. ad Æn. VI, 190. Auguria aut oblativa sunt, quæ non poscuntur, aut impetrativa quæ optata veniunt.

2. Pline. Hist. Nat. XXVIII, 4. In augurum certe disciplina constat neque diras neque ulla auspicia pertinere ad eos qui quamque rem ingredientes observare se ea negaverint.

3. Nam moris erat ut captantes auguria certa sibi spatia designarent, quibus volebant videnda ad se pertinere. Serv. ad Æn. VI, 191.

4. Serv. ad Æn. I, 398.

l'épervier (*parfa*), la corneille (*curnase*), le pic-vert (*peiqu*), la pie (*peica*). L'épervier et la corneille devront voler dans le sens où est tourné l'augure : c'est ce que l'inscription exprime par le mot *dersva*, dont l'étymologie est obscure, mais dont la signification, à ce qu'il nous a semblé, peut se déduire du rapprochement des différents passages où il est employé. Le pic-vert et la pie doivent voler à la rencontre de l'augure (*merstu*).

L'énonciation des conditions arrêtées entre l'augure et les dieux s'appelle *legum dictio*[1]. Mais une circonstance nécessaire, dont nous n'avons pas encore parlé, c'est que la personne qui demande le sacrifice donne pleins pouvoirs à l'augure et s'engage formellement à accepter pour elle-même les présages qui se produiront. Il est clair que sans ce consentement le sacrifice serait en vain. Ainsi s'explique le dialogue qui, chez Tite-Live, s'engage entre le fétial et le roi Tullus Hostilius, au moment où le traité avec Albe doit être conclu. Fetialis regem Tullum ita rogavit : « Jubesne me, rex, cum patre patrato populi Albani fœdus ferire ? » Jubente rege : « Sagmina, inquit, te, rex, posco. » Rex ait : « Puram tollito. » Fetialis ex arce graminis herbam puram attulit. Postea regem ita rogavit : « Rex, facisne me tu regium nuntium populi romani Quiritium ? vasa comitesque meos ? » Rex respondit : « Quod sine fraude mea populique Romani Quiritium fiat, facio. » Il s'agit ici pour le roi d'autoriser le fétial à parler et à traiter en son nom. Dans les Tables Eugubines, la relation des deux personnages est renversée : l'augure, au moment de consulter le vol des oiseaux, fait prendre à l'*arfertur* l'engagement d'accepter les présages. La forme sous laquelle cet engagement est contracté rappelle à certains égards celle de la stipulation romaine.

On sait que dans la langue du droit, on appelle *stipulatio* un contrat solennel qui se lie entre les deux parties au moyen d'une question et d'une réponse conçues en termes identiques. *Quinque aureos dare spondes ? — Quinque aureos dare spondeo*. Quelquefois le mot *stipulatio*, au lieu de s'appliquer à l'ensemble de l'acte, c'est-à-dire à la demande et à la réponse, désigne seulement la demande : la réponse porte alors le nom de *sponsio*. On oppose de même le *stipulator*, c'est-à-dire celui qui fait la demande, au *promissor* ou *sponsor*, c'est-à-dire celui qui répond. Le verbe *stipulari* s'emploie également au sens étroit, en parlant de celui qui fait la question[2]. Sur notre inscription, *stiplo* « je stipule, » est employé

1. Serv. ad Æn. III, 89. Legum dictio autem est cum condicio ipsius augurii certa nuncupatione verborum dicitur, quali condicione augurium peracturus sit.

2. Qui uxorem ducturus erat, ab eo, unde ducenda erat, stipulabatur eam in

en cette signification : mais au lieu de *spondere* ou *promittere*, l'ombrien a un verbe *an-stiplo*, dont le préfixe, qui représente soit ἀντί, soit ἀνά, marque le retour ou la réciprocité.

Par un excès de précaution qui marque bien le caractère formaliste du rituel italique, le mot *stiplo* est exprimé au commencement de la stipulation. Dans le droit romain, nous n'avons pas d'exemple du verbe *stipulor* placé en tête d'une stipulation : et cela se conçoit, puisque la demande et la réponse devaient reproduire exactement les mêmes termes. Mais dans des formules d'une autre nature on a soin d'ajouter le verbe qui exprime le caractère de l'acte judiciaire : ainsi *aio, postulo, jubeo, volo,* sont fréquemment exprimés [1]. C'est ainsi qu'au début d'une formule un peu longue proposée au peuple romain, on place ces mots : Velitis jubeatisne hoc sic fieri ? (T. L., XXII, 10). Nous apercevons donc ici une légère différence entre l'usage romain et l'usage iguvien : la *stipulatio*, à Iguvium, n'avait pas nécessairement la forme interrogative; elle pouvait s'annoncer elle-même comme stipulation, de sorte qu'il devenait impossible d'en répéter identiquement le commencement [2].

Après ces préliminaires nous pouvons passer à la traduction de ce commencement, en faisant remarquer que la traduction des mots *dersva, merstu* et *esona* est, jusqu'à un certain point, conjecturale.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Texte : | *Este* | *persclo* | *aveis* | *aṣeriater* |
| Traduction : | Ita | sacrificium | avibus | observatis |
| *enetu :* | *parfa* | *curnase* | *dersva*, | *peiqu* |
| inito : | parra | cornice | præpetibus; | pico |
| *peica* | *merstu.* | *Eso* | *tremnu* | *serse* |
| pica | adversis. | Hoc [e] | lapide | sede |
| *arsferture* | *ehveltu :* | *Stiplo* | *aṣeriaia* | *parfa* |
| auspicanti | proponito : | Stipulor | [ut] observes | parram |

matrimonium ductum iri : qui daturus erat, itidem spondebat daturum. Is contractus stipulationum sponsionumque dicebatur sponsalia. Ser. Sulpic. ap. Gell. IV, 4. — Si stipulanti mihi decem tu viginti respondeas. Ulp. Dig. 45, 1. 1. — Qui stipulatur reus stipulandi dicitur. Qui promittit reus promittendi habetur. Modestin. Dig. 45, 2, 1.

1. V. par ex. *Gaii Comment.* IV, 16.

2. Peut-être a-t-on exagéré dans le droit romain la nécessité de l'identité. Ainsi chez Plaute (si nous pouvons prendre un poète comique pour exemple), on trouve une stipulation où c'est seulement le mot essentiel qui est reproduit dans la réponse : Pseudolus IV, 6, 14.

Sɪᴍ. Nullum periclum est, quod sciam, stipularier.
Ut concepisti verba, viginti minas
Dabin? Bᴀʟʟ. Dabuntur. Sɪᴍ. Hoc quidem actum est haud male.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| *dersva,* praepetem, | *curnaco* cornicem | *dersva,* praepetem, | *peico* picum | *mersto,* adversum, |
| *peica* picam | *mersta ;* adversam ; | *mersta* adversas | *auvei,* aves, | *mersta* adversas |
| *angla* oscines | *esona.* faustas. | *Arfertur* Auspicans | *eso* hoc | *anstiplatu :* spondeto : |
| *Ef* Eas | *aserio :* observo : | *parfa* parram | *dersva,* praepetem, | *curnaco* cornicem |
| *dersva,* praepetem, | *peico* picum | *mersto,* adversum, | *peica* picam | *mersta,* adversam, |
| *mersta* adversas | *aveif,* aves, | *merstaf* adversas | *anglaf* oscines | *esona* faustas |
| *mehe,* mihi, | *tote* populo | *ijoveine,* iguvino, | *esmei* [in] hoc | *stahmei* templo |
| *stahmeitei.* descripto. | | | | |

Il nous est impossible de nous arrêter en ce moment au détail de cette traduction[1]. Les seuls mots qui doivent nous occuper sont *stiplo* et *aserio*. Comment Aufrecht et Kirchhoff, suivis en cela par tous les savants qui ont traité après eux des inscriptions ombriennes, traduisent-ils ces deux mots ? ils y voient des *infinitifs* dépendant, le premier de *ehveltu* et le second de *anstiplatu*. Leur traduction est donc : que l'augure ordonne à l'arfertur de stipuler... que l'arfertur stipule (*anstiplatu*) d'observer[2]. Ils sont donc amenés à concevoir le rôle des deux personnages d'une façon toute différente, puisque, selon eux, la stipulation serait faite par l'*arfertur*, c'est-à-dire par celui qui a demandé le sacrifice. Mais on ne voit pas dans ce cas quel serait le *sponsor*. Les deux

1. Bornons-nous à quelques observations indispensables. Dans la première phrase, par une irrégularité qui n'est pas encore expliquée, les adjectifs *dersva* et *merstu* sont au singulier, quoiqu'ils se rapportent à deux substantifs, et ils s'accordent chaque fois avec le premier des deux substantifs. *Tremnu* est, à ce que nous croyons, le latin *termino*. Les mots *præpes* et *adversus* doivent être pris dans leur signification matérielle. *Esmei stahmei stahmeitei* sont des locatifs comme en latin *domi, humi*. Nous comptons revenir sur tous ces mots dans une publication prochaine, qui nous permettra aussi de dire ce que nous devons à nos devanciers. Mais dès aujourd'hui nous voulons rendre un entier hommage à l'ouvrage d'Aufrecht et Kirchhoff, qui restera toujours comme un modèle d'érudition, de sagacité et de réserve. Personne n'admire plus que nous cette œuvre magistrale.

2. Die umbr. sprd. II, 52 s.

savants interprètes sont obligés de supposer que le *sponsor* c'est la divinité, laquelle interviendrait un peu plus loin, en s'exprimant par la bouche de l'augure. Nous ne voulons pas insister sur l'invraisemblance de cette supposition : contentons-nous d'indiquer une seule des raisons qui s'y opposent. Dans un texte de cette nature, où la précision est poussée jusqu'à la minutie, il est impossible de croire que *stiplo* et *anstiplo* soient synonymes. C'est pourtant ce que sont obligés de supposer nos devanciers. Selon eux, la stipulation serait faite par le personnage appelé *arfertur,* car ils traduisent : *arfertur ehveltu stiplo* « qu'il ordonne à l'arfertur de stipuler. » Or, un peu plus loin, le texte reprend ainsi : *Arfertur eso anstiplatu,* ce qu'ils traduisent par : « que l'arfertur stipule ainsi. » « On ne peut, remarquent Aufrecht et Kirchhoff, II, p. 43, donner à *an* une autre valeur que celle d'un simple renforcement de l'idée. »

Nous ajouterons un mot sur cette supposition des mêmes auteurs que le *stipulator* est l'auspicans et que le *sponsor* c'est la divinité. Nous ne croyons pas que dans une cérémonie de ce genre l'auspicans puisse lier directement un contrat avec la divinité : entre lui et les dieux vient se placer l'augure. Ainsi s'explique la conduite de Papirius Cursor rapportée par Tite-Live (X, 40). A la veille de combattre les Samnites, il fait prendre les auspices. Comme le désir d'en venir aux mains s'est répandu dans toute l'armée et a gagné jusqu'au pullaire, celui-ci annonce au consul que les présages sont bons (tripudium sollistimum nuntiavit), quoique en réalité ce fût le contraire. Au dernier moment, le neveu du consul, instruit de la vérité, en prévient son oncle. Cui ille : « Tu quidem macte virtute diligentiaque esto : ceterum qui auspicio adest, si quid falsi nuntiat, in semetipsum religionem recipit. Mihi quidem tripudium nuntiatum ; populo romano exercituique egregium auspicium est. » De même, sur l'inscription qui nous occupe, où il s'agit de la *legisdictio*, c'est entre l'augure et l'auspicans que doit s'établir le dialogue.

Notre objet étant seulement de rechercher quelle est la première personne en ombrien, nous pouvons nous arrêter ici. Nous en avons trouvé trois exemples de la première conjugaison dans nos textes : *suboco, stiplo, aserio.* Quant à *subocau*, qui était regardé comme le type de la première personne du présent pour les verbes en *āre,* c'est un parfait.

Il reste à dire un mot de *stahu* qui se trouve sur la pierre du musée de Pérouse. Faut-il traduire en effet *sacre stahu* par *sacrum sto?* Cela est peu vraisemblable si l'on songe que l'inscription dont il s'agit connaît l'emploi de la lettre *o*. Faire parler une pierre

borne à la première personne est d'ailleurs un tour assez extraordinaire. Nous ne voulons pas hasarder d'hypothèse sur ce *sacre stahu* qui comporterait plus d'une interprétation. Ce n'est pas d'après cette phrase de signification équivoque qu'on peut infirmer un fait de la grammaire ombrienne que nous croyons avoir mis hors de doute.

Michel BRÉAL.

Cet article était déjà composé quand mon attention a été attirée sur deux formes de parfait latin, qui sont semblables à l'ombrien *subocau*. Sur une inscription (J. R. N. 2800) on trouve : EXPENSAVT . X . CCC . Un grafitto de Pompéi (C. J. L. IV. 2048) porte : SECVNDVS . PEDICAVD . PVEROS.

# NOTES

SUR

# QUELQUES EXPRESSIONS

---

Les observations qui suivent sont de deux sortes. :
terprétation, les autres de grammaire comparée.

## A.

### I. LES *Paoiryōṭkaēša*.

Voici une formule d'invocation fréquente dans l'A\
« (Nīvaēdhayēmi hañkārayēmi) *ašaonām fravašin aiwithūranām, paoiryōṭkaešanām fravašinām, na fravašinām, havahē urunō fravašée*[1]. » Anquetil trad et je célèbre les purs Férouers, forts et bien armés, les *Poériodekéschans*, les Férouers de (mes) proches, le propre âme. » Anquetil nous apprend que les Poér sont *les hommes de la première loi*, c.-à-dire tous ce Zoroastre ont suivi la loi de Djemschid. La tradition s'accorde ici avec celle du XVIII^e^: Nériosengh traduit : *p vatām vṛddhī:*, c.-à-d. les Férouers de ceux qui suivaien croyance.

La traduction des Parses est grammaticalement irré *paoiryō* signifiant *antérieur* et *ṭkaēša* signifiant *loi*, le peut être possessif et signifier *homme de la première loi*. conception d'une loi antérieure dont Zoroastre n'aurait réformateur ou le continuateur, existe-t-elle dans l'Avesta gel[2] a montré que l'Avesta n'en offre point trace et un décisif établit une conception tout opposée : l'on apprend par le 2^e^ fargard du Vendidad que « le beau Yima, fils

1. *Yaçna* I, 47; XXII, 33; etc. (éd. Spiegel).
2. *Traduction de l'Avesta* II, p. x, et *Indische Studien* III, 448.

aṅhāo » est le seul mortel avec qui Ahura Mazda se soit entretenu avant Zoroastre ; Ahura lui offrit de porter et de publier sa loi et Yima déclina l'offre très-poliment. Aussi M. Spiegel remplace-t-il les *hommes de l'ancienne loi* par *les hommes d'avant la loi ;* les *paoiryōṭkaeša* deviennent les justes qui, vivant avant Zoroastre, se sont trouvés en possession de la vérité religieuse, mais qui, ne l'ayant pas propagée, l'ont laissée s'éteindre avec eux (Justi, *Manuel zend,* s. v.). Cette interprétation, inférieure grammaticalement à celle des Parses, car elle exigerait *ṭkaešōpaoirya*, ne peut pas plus qu'elle invoquer l'autorité de l'Avesta : au fond elle n'en diffère que d'une nuance, car dans toutes deux l'idée dernière est la même, toutes deux supposent exprimés dans cette formule le dogme des *précurseurs*, la théorie des Chrétiens d'avant le Christianisme.

Or, si nous ne demandons d'éclaircissements qu'au sens du contexte et à l'analyse grammaticale, nous observons que notre formule se compose de trois invocations, dont l'une s'adresse au Férouer même du fidèle qui prie, la seconde aux Férouers de ses parents, ce qui amène à penser que la troisième *doit* s'adresser aux Férouers de ses ancêtres ; d'autre part, le second terme du composé, *ṭkaēša,* est employé dans les textes aussi bien comme adjectif que comme substantif et désigne le croyant aussi souvent que la croyance : il suit de là que *paoiryōṭkaēša* doit se traduire : les fidèles antérieurs, les croyants qui nous ont précédés. C'est, comme l'on voit, sous forme iranienne l'équivalent des *pitaro brāhmanāsa:,* des *pitaras saumyā:* des Védas ; l'Aryen de Perse invoque ceux qui avant lui ont pratiqué la loi de Ahura, comme l'Aryen de l'Inde ceux qui avant lui ont pressé le Soma.

Voici des textes qui confirment cette explication et qui à eux seuls l'imposeraient : Zoroastre est appelé (Yt., 13, 90) *paoiryōṭkaēša,* ce qui évidemment ne signifie point : *Zoroastre qui a suivi la loi antérieure à Zoroastre ;* ni : *Zoroastre qui a vécu avant Zoroastre,* mais : *le fidèle antérieur à tous les autres, le premier des fidèles.* Le sens du composé est rendu encore plus clair par les passages où il est brisé et où *paoiryō* est séparé de *ṭkaēša* par plusieurs autres adjectifs se rapportant comme lui à ce mot : *zarathustrem paoirīm vahistem āhuirīm çuçruma ṭkaēšem* (Y., 48, 2) ; nous avons entendu Zoroastre, le premier, le meilleur des fidèles, le fidèle de Ahura. Cf. encore Yt., 13, 152.

Il est facile de comprendre comment ce mot a pu prendre le sens qu'il a chez les Parsis ; quand la théologie Parsie fut arrivée à la notion des précurseurs, et qu'il ne s'agit plus que de retrouver leur nom dans l'Avesta, le composé *paoiryōṭkaēša* s'offrit à eux

forcément, à raison même de sa nature équivoque [1] : le composé déterminatif n'eut qu'à devenir un composé possessif et les précurseurs furent trouvés. Une circonstance favorisa cette transformation : c'est le désordre qui règne si souvent dans la succession des invocations. Plusieurs fois l'invocation aux *paoiryōṭkaēša*, séparée des deux invocations qui suivent, et avec lesquelles elle constitue le culte de la famille, se trouve égarée au milieu d'invocations aux divinités ou aux héros. Dans ce voisinage les *paoiryōṭkaēša* prirent aisément une couleur mythique, qui facilita leur métamorphose.

Il y a un chapitre du Yaçna où le sens de notre formule s'est fidèlement conservé : c'est le 23e chapitre, consacré exclusivement au culte des morts. Il commence par une invocation aux Férouers « qui ont vécu auparavant dans ces maisons, ces hameaux, ces bourgs, ces provinces. » Vient ensuite une invocation aux Férouers de Ahura Mazdā, des Amschaspands, des Izeds, de Gayō-maretan, le premier homme, de Zoroastre, des premiers disciples de Zoroastre (Vīstāçpa, Içaṭ-vāçtra) et des *paoiryōṭkaēša*. Il est clair qu'il s'agit ici d'hommes postérieurs à Zoroastre. Suit une nouvelle invocation, adressée aux femmes du temps passé, et suivie de la formule entière, que nous traduisons définitivement comme il suit : « J'invoque en les célébrant les Férouers des purs, Férouers redoutables, tout-puissants ; les Férouers des *fidèles qui nous ont précédés*, les Férouers de nos proches, le Férouer de mon âme à moi-même. »

## II. *Aiwithūrō.*

L'adjectif *aiwithūrō* est une épithète des Férouers et de Mithra. M. Justi (*Manuel* s. v.) le rend par *anstürmend, mächtig* (assaillant, puissant) et le fait venir, avec préfixe *aiwi* (sscr. *abhi*) du verbe *taurv*, vaincre, tourmenter. Mais l'on ne voit pas comment la racine *taurv*, ou plus exactement, en la dégageant de l'*u* amené par l'épenthèse, comment la racine *tarv* peut se contracter en *tūr*. Deux éléments ne se contractent qu'autant qu'ils se touchent, ce qui n'est point le cas pour l'*a* et le *v* de *tarv*. Aussi toutes les formes dérivées de *tarv* gardent-elles fidèlement la racine (*taurvañṭ*, *taurvayēiti, taurvayāmā, -taurvan*, etc.) ; M. Justi, il est vrai, ramène à cette même racine l'adjectif *tūra*, touranien, auquel il donne le sens primitif d'*ennemi* et qui serait le simple de *aiwi-*

1. Remarquons que la même équivoque règne dans la traduction citée plus haut de Nériosengh. *Pūrvanyāyavat* peut aussi bien être *pūrva-nyāyavat* que *pūrvanyāya-vat*.

*thūra* ; mais en fait *tūra* n'est qu'un nom ethnique. Rien ne prouve qu'il soit arien ; s'il est arien, rien ne prouve qu'il signifie *ennemi*; et s'il signifie *ennemi*, il ne peut venir de *taurv* pour les raisons dites plus haut.

Si nous consultons à présent la traduction de Nériesengh, nous trouvons qu'il rend *aiwithūro* par *adhikaçaktis* « qui a une puissance extrême » ; or, d'une part, les deux divinités qui portent le nom de *aiwi-thūrō* portent également et aussi souvent le nom de *çūrō,* puissant ; d'autre part, l'on sait que le *th* iranien avait un son sifflant, comme le prouvent à la fois et les inscriptions des Achéménides qui répondent souvent par un *th* au *ç* zend [1] et les manuscrits zends qui dans certains mots les substituent l'un à l'autre (par exemple *thamanaṅh* guérison, de *çam ; raça* char pour *ratha*) ; il suit de là que *aiwithūrō* = *aiwi-çūrō* et signifie *tout puissant*. (Pour le sens intensif de *aiwi*, cf. les mots sanscrits comme *abhinava*, tout nouveau.)

Si de Nériosengh nous passons à Anquetil, nous trouvons une traduction toute différente et contraire en apparence aux conclusions qui précèdent : les Férouers *aiwithūrāo* sont pour lui *les Férouers bien armés*. Or, il existe en sanscrit un mot *çūla* lance, arme offensive, dont la forme zende est également *çūrō* [2], par suite de la confusion de *l* et *r* dans les langues paléo-iraniennes, de là : *aiwithūrō* = sscr. * *abhi-çūla,* fortement armé. Il se trouve donc que l'équation *aiwithūrō* = *aiwi* + *çūrō*, est confirmée par le désaccord même des deux traditions parses. Reste à choisir entre les deux traductions : le choix est peu facile et d'ailleurs sans grand intérêt ; l'emploi fréquent de l'épithète simple *çūrō* est favorable à la traduction de Nériosengh ; le caractère guerrier prêté souvent aux Férouers (v. le Yast des Férouers) à celle d'Anquetil ; le plus probable est que les deux sens se présentaient à la fois à la pensée du rédacteur et que le mot éveillait les deux sens chez le lecteur : de là les deux traditions.

### III. *Khšviwi.išu*

Ce mot est une épithète de Mithra (Yt., 10, 102) : il est composé du substantif *išu*, flèche et d'un adjectif *khšviwi* que M. Justi traduit, avec raison, semble-t-il, par *rapide* (schwingend, rasch). Mais il le rattache à la racine sanscrite *kšip* lancer : cette explication offre certaines difficultés pour le sens et pour la forme : pour

1. Spiegel, grammaire § 46. *Th* devient en général *s* en persan : *pusar* = z. *puthra ; sih* = z. *thri*.

2. Dans *gaoçūrō*, qui a l'arme à la main (sscr. *çūlapāni*).

le sens, car le suffixe *i* forme avec les verbes actifs des adjectifs à sens actif (cf. *vazi*, qui traîne, de *vaz* traîner ; *varezi*, qui sert, de *varez* agir) ; pour la forme, car pour passer de *kšip* à *khšviwi* il faut trois hypothèses : insertion inorganique d'un *v*, affaiblissement de *p* en *v*, aspiration de *v* en *w*, hypothèses dont les deux premières ne sont pas facilement admissibles. Toutes les difficultés disparaissent, si l'on songe que le *v* de *khšviwi* peut être devant une voyelle le substitut d'un ancien *u* (cf. Justi p. 358, § 7) ; *kšviwi* étant pour **kšuiwi*, si l'on applique à cette forme les lois ordinaires de la phonétique zende, si on la dégage du premier *i* amené par l'épenthèse, si on ramène le *w* au *bh* primitif dont il est le représentant normal, l'on arrive à la racine sanscrite à sens neutre *kšubh*, agitari.

### IV. *Marjdika.*

*āca nō ǵamyāt marjdikāi :* nobis veniat (Mithra) misericordiæ. Selon M. Justi, *marjdika* est un dérivé du verbe *marejdā*, avoir pitié, et ce verbe est formé de la racine *dā*, combinée avec la racine *marez* (formation fréquente en zend, cf. p. 366 § 117).

Mais on ne voit pas exactement par quel procédé *marjdika* serait formé de *marejdā* et l'on ne s'explique point la modification de la voyelle radicale. Il semble clair au contraire que *marjdika* est un adjectif pris substantivement et formé d'un substantif abstrait **marjdi* pardon, pitié, dont le suffixe *di* est, soit un affaiblissement du suffixe ordinaire des noms abstraits *ti*, soit le thème dont on a le datif dans les infinitifs en *dyāi*. Quant à la racine *marj*, base de ce substantif et du verbe composé *marejdā*, il est inutile d'y chercher un emploi métaphorique de la racine *marez* (sanscrit *marǵ*), *laver*, quand nous trouvons en sanscrit l'équivalent direct et bien connu de *marj*, je veux dire la racine *marš*, supporter, pardonner, racine qui n'a aucun rapport avec *marǵ*. L'affaiblissement zend du *š* en *j* est amené par la douce du suffixe, si ce suffixe est *di ;* s'il est *ti*, c'est le groupe *št* qui s'est affaibli d'ensemhle, comme dans *ukhdha* pour *ukhtha.*

### V. *Qādrakarō.*

Le sens de ce mot est assez clair, son étymologie l'est beaucoup moins. Anquetil le traduit par *gai*, *tranquille,* MM. Spiegel et Justi par *amical* (freundlich) ; ce sens convient en effet aux deux passages parallèles où il est employé et où Ahura Mazda fait la description psychologique du chien [1]. On reconnaît immédiate-

1. *Vendidad* 13, 139, 153.

ment dans ce mot un composé dont le second terme est *karō* (faciens), reste *qādra*. Windischmann dans son dictionnaire manuscrit le décompose, à ce que nous apprend M. Justi (*Manuel* s. v.) en *su-andra;* le *q* zend est le représentant normal de *su* ou *sv* et dans ce premier terme *su*, on reconnaîtrait bien en effet l'idée d'amitié ; mais, par malheur, *añdra* est le nom d'un démon et *su-andra-karō* ne peut signifier que : *celui qui fait des œuvres très démoniaques* ; nous voilà loin de *freundlich*.

Il faut donc analyser *qādra* autrement ; or, en retranchant le suffixe *-ra*, il restera *qād*, ce qui suppose une forme primitive **svand*, c.-à-d. une forme nasalisée de la racine sanscrite *svad*, qui signifie au neutre, avoir bonne saveur, être agréable et au sens transitif, goûter, agréer ; c'est, comme on sait, cette racine qui renforcée par allongement de la voyelle a donné, en sanscrit *svād* synonyme de *svad*, d'où *svādu* agréable ; en zend *qāçtra* savoureux (= **qād-tra*), en persan *khvāstan*, désirer (*q* zend = *kh* ou *khv* persan) ; en grec ἡδ-ύ-ς, ἥδ-ο-μαι ; en latin *suāvis* (= * *suād-vis*). La forme nasalisée *svand*, donnée par le zend *qādra*, se reconnaît aisément dans le grec ἁνδ-άν-ω qui ne doit donc pas être rapproché directement du sanscrit *svād*. Le sanscrit en faisant suivre cette forme de la racine *svand*, du suffixe *ara* et en contractant, comme souvent, la syllabe radicale *va* en *u* donne *sund-ara*[1] plaisant, beau, qui, par suite, répond exactement, sauf une légère différence dans le suffixe, au zend *qād-ra*. Enfin, en persan moderne, c'est cette même racine, suivie du suffixe d'infinitif *-īdan*, qui nous expliquera le mot *khand-īdan*, rire, qu'il est absolument impossible de rapprocher du sanscrit *has* (v. Vullers, *Diction. pers.* s. v.). Quant à la transformation du sens, le sort du latin *hilaritas* dans les langues romanes suffit à la faire comprendre. Donc, malgré l'écart des sens, *khandīdan* est, quant à la forme, un simple doublet de *khvāstan*, avec lequel il est dans le même rapport que *bastan* et *bandīdan*, attacher.

Il suit de ce qui précède que *qādrakarō* signifie littéralement : *suavia faciens*, *sundarakṛt* : et la phrase : (*çpā açti*) *qādrakarō yatha ǵahika* peut se traduire : le chien est caressant comme une courtisane.

## VI. *Ducithrem.*

*Kahmāi ainistīm* ducithrem *azem bakhšāni* (Yt., 10, 110). M. Spiegel traduit : à qui dois-je envoyer la misère et l'infortune (*Unsegen und Unglück*). M. Justi considère de même *ducithrem*

1. Selon les grammairiens indiens : *su* good, excellent, *dṛ* to respect, aff. *ap* ; or, *su*, with *undi* to moisten, *aran* (Wilson s. v.).

comme un substantif et le rend également par *Unglück :* mais il lui donne place dans la liste des mots obscurs (p. 402). M. Westergaard propose de lire ***dujāthrem*** (bœser Gang, Elend).

Si nous considérons le contexte, nous voyons que le développement dont fait partie cette phrase est la contre-partie presqu'en tout symétrique d'un développement antérieur. Mithra demande quel est le mortel qui veut l'honorer, et quel est celui qui veut le tromper; quel est celui qui veut lui rendre un culte pieux, quel est celui qui veut lui refuser ce culte; à qui il doit envoyer l'éclat, la splendeur, la santé (*raēsca qarenaçca* ; *tanvō drvatātem*), à qui il doit envoyer la maladie et la mort (*yaçkemca mahrkemca*) ; à qui il doit envoyer *la richesse tout éclatante* (*īstīm pouruqāthrām*), à qui *ainistīm ducithrem* ; de qui il doit bénir la postérité, de qui la détruire, etc.

L'on voit par cet exposé que *ainistīm ducithrem* est le pendant de *īstīm pouruqāthrām*, d'où l'on peut déjà tirer cette induction que *ducithrem* est un adjectif se rapportant à *ainistīm* et par suite doit être corrigé en * *ducithrām*; ajoutons que s'il était substantif on aurait certainement *ainistīmca ducithremca*, comme l'on avait *raēsca qarenaçca* et dans la ligne même qui précède *yaçkemca mahrkemca* ; le voisinage même de ces deux mots et de ces deux désinences en *-em* explique la faute du copiste.

* *Ducithrām* se rapportant à *ainistim* comme *pouruqāthrām* se rapporte à *īstīm*, et *ainistīm* (= *a* + *īstīm*) étant l'inverse de *īstīm*, *ducithrām* doit être l'inverse de *pouruqāthrām* ; ce dernier signifiant *très-brillant* (*pouru-qāthrām*), * *ducithrām* doit signifier *peu brillant* ; or, *cithra* est un mot zend qui signifie brillant (sscrit *citra*) ; donc la négation est dans la première syllabe et *ducithrām* doit se lire *duçcithrām* = *dus* + *cithrām*.

## VII. *Mas mā rava.*

Le récit des contre-créations d'Ahriman est précédé des mots suivants :

*āat ahē paityārem* mas mā rava (Vendidad I, 4). MM. Spiegel et Justi corrigent en * *mašimārava* qui serait pour * *mašyo-mārava* et qu'ils traduisent *le destructeur des hommes* : la phrase signifierait : alors le destructeur des hommes fit une œuvre opposée à celle-ci.

Mais il existe plusieurs composés de *mašyō* et dans tous ces composés le groupe final *yō* reste intact : tels sont *mašiōgata* frappé par les hommes, *mašiōvanha* qui habite chez l'homme, *mašyōçāçtar* oppresseur des hommes ; le voisinage du *m* qui suit n'influe en rien sur le groupe final du premier thème, puisque

l'on a *zaranyōmina* (au collier d'or), *maidhyōmāoṇha* (nom propre), *arathwyōmananh* (aux pensées non convenables) et non *zaranimina* etc. *Mas mā rava* n'est donc pas pour *mašimārava*.

Si nous jetons les yeux sur les paragraphes suivants, nous trouvons que chacune des créations d'Ahriman est annoncée par la formule suivante : *āat ahē paityārem frākereñtaț añro mainyus* pouru.mahrkō. Cette formule ne diffère de la précédente qu'en deux choses : en ce qu'elle exprime les sous-entendus de celle-ci, c.-à-d. le sujet (*Ahriman*) et le verbe (*frākereñtaț*, effectua); et en ce que les syllabes énigmatiques *mas mā rava* sont remplacées par un mot très-clair, servant d'épithète à Ahriman, *pouru-mahrkō* (πολυ-θάνατος, très-meurtrier).

Si l'on restitue avant *mas mā rava* le verbe et le sujet sous-entendu, l'on voit que *mas mā rava* joue dans la phrase le même rôle que *pouru. mahrkō* et par suite a vraisemblablement le sens de ce dernier; nous ferons donc, comme M. Justi, de *mas mā rava* un seul mot, nous verrons comme lui dans *mārava* un adjectif formé du verbe *mar* mourir et signifiant destructeur : mais puisque *mas-mārava* = *pouru-mahrkō* il suit de là que *mas* doit égaler *pouru*, équation qui sera vraie si l'on admet que le *m* initial de *mas* n'est autre que le *m* final du mot précédent (*paityārem*) répété par une erreur de copiste; en effet, il nous reste alors une particule *as*, particule bien connue en zend, et qui signifie : extrêmement (p. e. *asqarenañh* : très-brillant). Par suite *as-mārava* signifie *très-destructeur* et est l'équivalent exact de son substitut *pourumahrkō*.

## B.

### VIII. *Aš* (*as*).

La particule *aš* (*as*) ayant le sens du sanscrit *ati*, Bopp l'en fait dériver par chute de l'*i* et changement de *t* en *s* : mais comme l'observe M. Justi (s. v.), ce changement est sans exemple en zend, où d'ailleurs *ati* a son représentant régulier, *aiti*. Si l'on suit les lois phonétiques du zend, comme *š* après *a* est toujours le représentant d'un groupe primitif *khš*[1], il suit de là que *aš* est pour *akhš* : cf. *dašina* (droit) = sscr. *dakšiṇa*, *vaši* (tu veux) = sscr. *vakši*, *tašan* (artisan) = sscr. *takšan*. La forme primitive de * *akhš* est * *aks*, ce qui nous donne le grec ἐξ.

Quant au sens, le grec est ici beaucoup plus archaïque que le zend : le rapport des deux sens est d'ailleurs des plus simples : toute particule indiquant *extériorité* peut arriver à marquer *excès:*

1. Voir Schleicher, *Compendium*², p. 200.

si le contenu sort des limites de son contenant, c'est qu'il est devenu plus grand que lui ; c'est ainsi qu'en grec même ἔκ-πλεως signifie trop rempli, ἐξ-αγωνίζεσθαι combattre à outrance, ἐξ-ασθενεῖν perdre toutes ses forces, ἐξ-οινόω gorger de vin. Cet emploi intensif de ἐξ, qui est l'exception en grec, est l'emploi exclusif en zend. Les langues romanes nous offrent un phénomène analogue : c'est celui du latin *extra* qui, en italien, sous la forme *stra*, joue le rôle de *as* en zend ; *aš-aoġaṅh* signifie *très-fort*, par la même raison que *stra-potente* signifie *très-puissant*, et le zend *as-mārava* (très-destructeur) est formé comme l'italien *stra-malvagio* (très-méchant).

Nous venons de voir que *aš* et ἐξ dérivent d'une forme **aks* : l'on peut remonter encore d'un degré au-delà de cette forme. Le groupe *ks* peut en effet dériver du groupe *sk* : c'est ainsi qu'en grec ξύν est pour * σκυν et qu'en zend le verbe *skā* se réjouir, combiné avec des préfixes, devient *šā*, ce qui suppose une forme antérieure *khšā* (v. s.) c.-à-d. une inversion de *skā*. Donc la forme irano-hellénique * *aks* peut dériver elle-même d'une forme plus ancienne *ask* qui explique, en grec, le mot ἔσχ-ατος *extremus*, superlatif de * εσκ, la ténue s'étant aspirée après σ, comme dans σχίζω = lat. *scindo*, zend *çcid* ; en zend, le mot encore inexpliqué *ask-are*, qui ne se trouve qu'une fois dans l'Avesta et que l'on peut considérer comme un substantif abstrait pris adverbialement (le suffixe *are* forme en zend des abstraits et est équivalent au suffixe *as* ; cf. *aogare* force = *aogaṇh* ; v. Justi, p. 369, § 169) ; par suite, cette phrase du Vendidad : *hapta heñti hāminō māoṅha pañca zayana askare* (I, 10) signifie littéralement : septem sunt (ibi) aestivi menses, quinque hiberni maxime ; autrement dit : il y a là sept mois d'été et cinq mois d'un hiver rigoureux ; le mot *askare*, isolé, joue le même rôle que *as* en composition et *zayana askare* = **aš zayana* = **hibernissimus*. *askare* sert ainsi de transition naturelle à la phrase suivante : *taēca heñti çareta āpō*, *çareta zemō*, *çareta urvarayāo* : et ces (cinq mois) sont froids pour les eaux, froids pour la terre, froids pour les plantes.

L'explication précédente du mot *askare* trouve une confirmation dans un mot sanscrit difficilement explicable par le sanscrit même. Supposons en effet que d'un thème primaire **askar*, excès, ou mieux **askara*, excessif, on veuille former un dérivé secondaire par le suffixe *ya* : cette formation donnerait avec la *vṛddhi* normale une forme * *āskarya*, signifiant *ce qui sort des bornes*, *extraordinaire* ; mais on sait que le groupe *sk* tend en sanscrit et en prācrit à se transformer en *cch*, par l'intermédiaire d'un groupe *çc* ; c'est ainsi par exemple que la racine *skid* (latin *scindo*) devient en sanscrit

même *chid* par l'intermédiaire d'une forme *çcid* restée en zend [1] : par suite, la forme hypothétique **āskarya*, si elle a existé, devra devenir en prâcrit **acchero* [2], par un intermédiaire ** āçcarya*. Or ces deux formes données par la théorie, *acchero* et *āçcarya* existent réellement, l'une en prâcrit, l'autre en sanscrit, avec le sens de *extraordinaire*, *merveilleux* ; donc la forme hypothétique ** āskarya* a existé en sanscrit, ainsi que la forme primaire dont elle se déduit, **askar* ou ** askara*, signifiant *nimis* ou *nimius;* par suite le zend *askare* a bien, au moins dans sa racine, le sens qui lui a été donné plus haut et peut être rapproché, aussi légitimement pour le sens qu'il l'est pour la forme, de la particule *aš*.

## IX. La racine *sar,* garder.

Le troupeau et la maison de l'Iranien sont gardés par deux chiens qu'il appelle *paçus-haurva* et *vis-haurva* [3], c.-à-d. gardien du troupeau, gardien de la maison. Le second terme de ces deux composés, *haurva*, dégagé du suffixe et de l'*u* qu'amène l'épenthèse, donne une racine *har* « garder, protéger », qui se retrouve dans *haretar*, protecteur, *harethra*, secours, *harethravañt* qui porte secours ; dans l'adjectif désidératif *hišārō*, qui désire protéger, et avec le préfixe *ni* dans l'impératif d'intensif, *nišaṅharatū* (= * ni-sasaratu). Le substantif *haurva* a donné naissance à un verbe dénominatif *haurv*, combiné avec le suffixe *nis* dans *nis-haurvaiti* ; enfin avec le suffixe de noms abstraits *tāt*, il forme le mot *haurvatāt,* qui signifie littéralement « action de conserver » et qui est devenu le nom d'un des Amschaspands, primitivement chargé, comme son nom l'indique, de veiller à la conservation des êtres.

Le *h* zend représentant un *s* primitif, le zend *haurva* suppose une forme primitive *sar-va*, gardien, dont l'on a l'équivalent parfait pour la forme et pour le sens dans le latin *ser-vu-s*. La garde de la maison et du troupeau ayant passé du chien à l'esclave, *servus*

1. V. Ascoli, *Fonologia* § 40, 6.

2. Le groupe *-arya* final devient en général *ero* en prâcrit : cf. *sundera* — sscr. *saundarya* beauté ; l'intermédiaire est ** aira ;* cf. le grec σπερ-ιω donnant σπείρω. Item *peranta* limite = sscr. *paryanta*. (Gramm. de Vararuci éd. *Cowell* III, 10.)

3. Vendidad XIII-49 et 51. *Kva açti çpā paçus-haurvo* (*vis-haurvo*) *dāityō gātus :* où est la place régulière du chien qui garde le troupeau (ou la maison) ? Selon M. Justi (s. *paçushaurva*), le nominatif *çpā p.* est ici pour le datif. C'est, semble-t-il, multiplier à plaisir les difficultés ; *dāityō gātus* s'explique tout naturellement comme un composé possessif (*dāityō.gātus*) qui sert d'attribut à *çpā* : *ubi est canis qui-pecus-servat legitimam -sedem-habens?*

passa du sens de *gardien* à celui *d'esclave;* le premier sens est resté dans le verbe *servare* garder, le second a donné naissance au verbe *servire,* qui par suite est postérieur chronologiquement à *servare.*

Au zend *haurvatāt* répond en latin *servitūt-*, action de garder, d'où, plus tard, condition de celui qui garde, condition de *servus*, d'esclave, esclavage.

La racine *sar*, sous sa forme latine *ser*, combinée avec le suffixe des noms abstraits *ti* et précédée du suffixe *præ*, donne un substantif **præ-ser-ti-s*, accusatif *præ-ser-tim*, = *en gardant particulièrement*, *par dessus tout.*

Au zend *haurva*, au latin *servus* répond régulièrement le grec οὖρος gardien, protecteur, pour ὀρϜος (cf. οὖλος pour ʽολϜος) οὗρος, dit Hésychius : βασιλεύς · φύλαξ · σωτήρ. De là οὔριον · φυλακή (Hésych.) ; οὐρεῖς · φύλακες (it.). οὖρος se combine avec οἶκος, comme le zend *harva* avec *vīç* : de là οἰκουρός, qui garde la maison, qui reste à la maison.

A côté de οὖρος, formé comme *servus* de la racine *sar* et du suffixe *va*, existait en grec une forme dérivée par le simple suffixe *a*, soit ʽὀρος, qui d'ailleurs avait le même sens ; c'est cette forme qui, combinée avec le préfixe προ, a donné le mot φρουρός (π*h*ρουρος = προ-*h*ορος), l'aspiration ayant remonté d'une syllabe, comme dans φροῦδος à côté de πρό-*h*οδος ; de là φρουρέω, garder, qui correspondrait à une forme zende * *franharayēmi.*

φρουρέω se trouvant rentrer dans la famille du latin *servare*, nous voici forcés d'y faire entrer προ-οράω et par suite le simple ὁράω. ὁράω est un dénominatif formé d'un féminin *ὁρα signifiant *la garde* et venant de la racine ἑρ (latin *ser*), comme λόγ-ο-ς de λεγ. ὁράω est donc passé au sens de *regarder* par celui de *garder*, au sens de *observare* par celui de *servare*[1]. Son sens primitif se trouve parfaitement conservé dans l'expression ὁρᾶν ἐν ὀφθαλμοῖς, mot à mot *servare in luminibus* :

> θαύμαζεν δ'Ὀδυσῆα ἐν ὀφθαλμοῖσιν ὁρῶσα. Od., VIII. 459.
> χώραν γυναικῶν, ὧν ὁρᾷς ἐν ὄμμασιν. Sophocle Trach., 241[2].

De là ὁρᾶν ὀφθαλμοῖς = *servare luminibus* :

> Ὢ πόποι, ἦ μεγα θαῦμα τόδ' ὀφθαλμοῖσιν ὁρῶμαι. Il., XIII. 99.

De là *observer*, sens que possède déjà en latin même le mot *servare* (...dum sidera servat, Exciderat puppi. Virg., *En.*, VI, 338):

1. M. Curtius (*Étymologie grecque* 3e éd. p. 324) pose ὁράω = vereor. Quelques mots de la famille (πυλαυρός, πυλευρός) semblent en effet exiger une racine *ver*. Il y a donc eu confusion des deux racines *ser* et *ver*, comme il y a eu dans ἔχω confusion des racines *sagh* et *vagh*. — A la forme hypothétique indiquée plus haut * ὁρος, se rapporte le ionien ὁρέω.

2. V. d'autres exemples analogues dans le Thesaurus de H. Estienne s. v.

τὰς πάνθ' ὁρώσας Εὐμενίδας Soph. Oed. C. 42.

et dans Xénophon (Cyrop. 8. 1. 16) : τὸ δίκαιον ἰσχυρῶς ὁρῶν (*justitiam firmiter servans*); avec préfixe, ἐφ-οράω, qui répondra à *observo*, si ἐπί = *ob* :

δαίνυν θ' ἑζόμενοι ἐπὶ δ' ἀνέρες ἐσθλοὶ ὄροντο. Od. III. 471.

Dans tous les exemples considérés jusqu'ici, la racine *sar* et ses dérivés avaient le sens actif : mais elle a également développé le sens passif dans des formes aussi employées et aussi nombreuses.

*Haurva* au sens actif signifiait *celui qui conserve ;* au sens passif il signifie *ce qui est conservé, intact* (*integer*), d'où par extension *totus*, et par abus *omnis*. C'est un chemin analogue à celui qu'a suivi *totus*, partant de la racine *tu,* être fort, pour arriver au sens qu'il a pris dans les langues romanes. A *haurva*, tout, répond le sanscrit *sarva* qu'il devient donc inutile de ramener comme le fait M. Benfey (glossaire au Sāma-Veda s. *arvāñc*) à une forme hypothétique **satra-va[t]*, puisque *sar-va* se trouve être identique au latin *ser-vu-s*, et pour la forme, et pour le sens, la nuance qui les sépare étant simplement celle du passif à l'actif[1].

*Haurvatāṭ*, au sens actif, signifiait l'action de conserver et désignait la divinité de la conservation ; au sens passif il signifie la *conservation*, la *santé :* c'est le sanscrit *sarvatāti*.

En latin et en grec, comme souvent, une altération phonétique correspond à la modification logique : le son s'est divisé avec le sens. La forme active avait conservé le *r* primitif, la forme passive prend *l*. De là, le latin *sal-vu-s* (consonne altérée, voyelle intacte ; c'est l'inverse dans *servus*) : la différence et le rapport des deux sens sont nettement sentis et marqués dans l'expression *salvum servare* (Mars pater te precor pastores pecuaque *salva servassis* Cat. R. R. 14. 3 ; cf. T.-Live XXII. 10) ; *sal-vu-s* a donné **sal-vi-tūt* d'où **salūtūt- salūt-* (*salus*) ; c'est l'équivalent passif de *haurvatāṭ* (terra pestem teneto, *salus* hic maneto Varron R. R. 1. 2. 27). Salus est revenu quelquefois par abstraction au sens actif de *Haurvatāṭ*, qui n'appartiendrait légitimement qu'à *servitus :* neque jam *salus servare* si vult me potest (Captifs III. 3. 14).

La racine *sal* à côté de l'adjectif *sal-vu-s*, a produit, d'une part, un substantif abstrait **sal-ti-s*, dont l'accusatif a pris le sens d'une conjonction : *saltim saltem*, au moins, littéralement : *sauf ;* d'autre part, un verbe de la 8e classe **sal-v-ĕre*, participe passé **sal-ū-tus*, d'où le dénominatif *salūtare* (cf. vol-v-ere vol-ū-tus volūtare).

1. Cf. Benfey *Orient und Occident* III. — *Sarva*, devenu pronom, passa dans la déclinaison pronominale : mais l'ancien emploi ne fut pas détruit tout entier par la logique grammaticale : de là le neutre *sarvam*.

En grec *salvus* devient οὖλος ; (pour ὀλϜος, cf. οὖρος = ὀρϜος) ; **salvĕre* devient οὔλω, d'où l'impératif οὖλε adieu ! (Curtius).

Le passage du sens de *integer* à celui de *totus* est marqué par une nouvelle dégradation phonique, en grec par la chute du Ϝ : ὅλος (peut-être assimilation : * ολλος ?) ; en latin par assimilation du *v* à *l : sollus*. Le grec ὅλος donne en Europe le dernier point de la dégradation phonique subie par la forme primitive *sarva ;* à un étage supérieur se trouve le persan moderne *har*, plus altéré en ce qu'il a perdu la désinence, mais qui a conservé intactes la voyelle et la finale radicales ; l'Inde moderne, altérant à peine le type primitif, s'est contentée d'assimiler les deux consonnes consécutives et arrive par le prâcrit *savva* à l'indoustani *sava*, qui se trouve être ainsi l'équivalent du grec ὅλος.

Les observations qui précèdent peuvent se résumer dans le tableau suivant :

SAR.

| Sens actif. | | Sens passif. | |
|---|---|---|---|
| zend | -haurva<br>Haurvatāt. | zend | haurva (persan har)<br>haurvatāt |
| latin | servus<br>servitus<br>præsertim | sansc. | sarva (indoustani sava)<br>sarvatāti |
| grec | οὖρος<br>φρουρέω<br>ὁράω | latin | salvus sollus<br>salus<br>saltem |
| | | grec | οὖλος ὅλος |

x. La racine *su*, briller et retentir.

Au sanscrit *svar, soleil* et *ciel* répond régulièrement le zend *hvare*. *svàr* n'est pas un mot racine, son accent *svarita* prouve qu'il faut y distinguer une racine *su* et un suffixe *-ar* : *hvare* est donc également pour *hu-are;* dans tous ses composés, ce mot garde son sens substantif et ne joue jamais le rôle d'une racine : tels sont, par exemple : *hvare. dareça* qui regarde le soleil (sscrit *svardṛç*), *hvare.raocaṅh*, lumière du soleil, *hvare.barezaṅh*, hauteur du soleil. Mais le groupe *hv* devenant souvent en zend *q*, le mot *hvare* a un doublet *qare*, doublet de forme et de sens, car la forme *qare* joue le rôle d'une racine qui a le sens de briller et qui s'adjoignant le suffixe *-naṇh* forme le mot *qarenaṅh,* splendeur, majesté : autrement dit, il y a eu en zend fusion des deux éléments constitutifs de la forme *svar*, et par suite formation d'une racine secondaire.

La fusion a eu lieu également en grec et en latin : la racine

*svar*, *briller* a donné Σείριος Σείρ; se dédoublant en *sval*, elle a donné, avec chute du digamma, σελήνη σέλας etc., avec aspiration du σ, ἥλιος (sscrit *svārya); aux dérivés cités par Curtius (Etym. gr. p. 503), l'on peut ajouter le nom propre Σόλων et les Σόλιμα ὄρη, montagnes mythiques de l'Ethiopie (Odys. v. 283) : ce sont les cimes éclairées du soleil, comme leurs congénères de l'Avesta, *les montagnes toutes lumineuses*, *pouruqāthrāo gairyō*.

En latin, la forme *svar* donne *sĕrēnus;* la forme *sval* se contracte en un mot racine *sōl*.

Le zend *hvare* fait au génitif *hūrō*, comme le sanscrit *svar* fait au génitif *sūra:*. A l'accusatif, à côté de *hvare* l'on trouve une forme *qéñg*; de l'identité de sons, l'on a conclu à une identité de forme et l'on a voulu ramener *qéñg* à *hvare* par de purs changements phonétiques[1]. Mais si le *q* initial de *qéñg* est, en effet, étymologiquement identique au groupe initial *hv* de la forme *hvare*, si le changement de *a* en *é* n'a rien de rare en zend, en revanche celui de *r* en *ñg* est inexplicable en soi et sans exemple en fait. Mais l'on voit d'autre part que la valeur étymologique de la nasale représentée dans l'écriture par le groupe *ñg* est simplement celle d'un *n* primitif; c'est à ce titre qu'elle paraît si souvent dans les accusatifs pluriels des thèmes masculins en *a*[2]*; qéñg* suppose donc une forme antérieure **qan* et par suite une forme primitive **svan*, c.-à-d. *su-an*, formé comme *svar* de la racine *su*, mais avec un suffixe autre; c'est le même suffixe qui de *çu*, grossir, forme *çpén*, accroissement (= *çu-an*).

L'existence de cette forme **qan* n'est pas une simple hypothèse: car il existe en zend une racine *qan* briller, racine secondaire comme on le voit puisqu'elle dérive de *su* + *an*; cette racine avec le suffixe *i* donne *qaini* brillant, et, conjuguée sur la 8e classe, le participe présent *qanvañt* éclatant, et, avec préfixe, *apaqanvaiñti*, ils rendent sans éclat.

Le primitif *svan*, devenu en zend *qéñg*, a donné en gothique, avec contraction et suffixe, *sun-na*, anglais *sun*.

Avant d'arriver à la racine fondamentale *su*, nous rencontrons en zend une forme intermédiaire *qā* (= **svā*); elle donne avec le suffixe *-thra* le neutre *qā-thra*, que M. Justi rattache à tort à *qan*, car *qan* eût donné *qāthra*, comme *man* donne *māthra*. Le rapport de *qāthra* à cette forme hypothétique **qāthra* est absolument celui du sanscrit *mā-tra*, de la racine *mā*, au sanscrit *man-tra*, de

1. V. Justi, s. *qéñg*.
2. Cf. encore *méñg-hāi* (1e personne du subjonctif de l'aoriste moyen : la forme primitive serait ** man-sai*).

la racine *man*. *Qāthra* a donné *qāthra-vañt*, *qāthra-van-a*, *pouru. qāthra*, etc.

Cette racine *qā* se présente également avec *ă* : le locatif *qaēui* permet en effet de remonter à un thème **qa-yu*, où *a-y* s'est contracté en diphthongue, et ce thème rend compte du mot écrit par M. Justi *khayéus* ; en effet, la variante *qéus* donne la forme correcte *qayéus* qui est le génitif régulier du thème dont nous venons de voir le locatif.

Nous arrivons enfin à la racine première *su*. Le zend la présente à l'état nu et indéclinable, employée comme synonyme de *hvare*, soit à l'état isolé, soit en composition : la voyelle finale *u* a simplement subi l'allongement si fréquent des finales brèves (*hū*). En sanscrit, à côté de *svar* qui en dérive par simple suffixe, elle a donné au soleil un autre de ses noms *sav-i-tar*, près duquel vient se placer le gothique *sav-i-l*; avec le suffixe *-ma*, elle *a dû* donner à la lune le nom de *soma* : hypothèse qui permet d'expliquer à peu de frais l'identification mythique de la lune avec la liqueur du sacrifice ; à côté de la racine *su* briller, existe en effet une racine homonyme *su sū* exprimer, faire sortir, enfanter ; de cette racine vient *soma*, la liqueur *exprimée* ; étant donnée la tendance indienne à établir un rapport constant entre les faits du culte et les puissances célestes, le *soma* liqueur devait forcément s'identifier avec le *soma* astre : c'est là un exemple de ces confusions du langage si propres à produire des mythes secondaires. Le dieu *Savitar* lui-même fut, en une certaine mesure, victime de cette confusion grammaticale : les Richis Védiques mêmes ne voient plus exclusivement en lui le Dieu qui brille, mais le Dieu qui émet et qui enfante, et, au grand désespoir des traducteurs, emploient presque toujours la racine *su*, émettre, d'une façon le plus souvent intraduisible, à exprimer tous les actes du dieu.

Si l'on passe au nom des étoiles, il semble bien que la racine *su* y ait également trouvé son emploi. De même que la racine *su*, enfanter, a donné avec le féminin du suffixe de noms d'agents *tar*, un substantif **su-trī* celle qui enfante, d'où par contraction *strī*, femme (Bopp, Gloss. s. v.); de même la racine *su*, briller, combinée avec le suffixe *tar* aurait donné **su-tar* celui qui brille, d'où par contraction *star* étoile ; *star* ne différerait donc de *savitar* que par l'absence du renforcement. Il faut admettre, il est vrai, que cette contraction est indo-européenne, puisque les formes européennes la présentent (latin *stella*, anglais *star*).

A côté de la plupart des racines qui viennent d'être examinées, existent des racines homonymes signifiant *retentir*.

A la racine *svar*, briller, qui paraît dans le zend *qarenō*, le latin *serēnus*, le grec ἥλιος, correspond une racine *svar*, retentir, qui a donné en sanscrit *svāra*, son, *anu-svār-a*, *svarita ;* en grec σῦριγξ, συρίζω ; en latin *susurrus*.

A la racine *svan*, briller, qui paraît dans le zend *qanvant*, *qéñg* et dans le gothique *sun-na*, répond une racine *svan*, retentir, qui donne en sanscrit le verbe *svan-āmi*, le substantif *svan-a* son; en zend le participe *qanañt* retentissant (dans *qanat-cakhra*, à la roue retentissante) ; en latin *sonus, sonare* etc.

Enfin la racine primaire *su* se retrouve peut-être, avec le sens de retentir, dans le grec ὕ-μνο-ς (cf. pour le suffixe μέρ-ι-μνα) [1].

Une question se pose ici naturellement : les deux séries de racines sont-elles identiques, ou seulement homonymes? La réponse ne saurait être douteuse, si l'on songe que le même verbe, *arc*, signifie en sanscrit *briller* et *retentir*, que le même substantif *arka* signifie *hymne* et *soleil*. Les qualités du son s'expriment par les mêmes adjectifs que celles de la lumière, parce qu'elles produisent des sensations analogues : *des hurlements retentissants* sont pour l'Atharva Véda *des hurlements qui brillent* (ululaya: ketumanta: AV. 3. 19. 6). La lumière *éclate* comme le son, et comme le langage désigne les phénomènes, non d'après leur nature intime, mais d'après les impressions sensibles qu'ils éveillent, il est naturel que ces désignations soient primitivement identiques, là où ces impressions sont analogues. Donc, primitivement, la racine primaire *su* et les racines secondaires *svan svar* désignaient, soit les phénomènes du son, soit ceux de la lumière; plus tard il y eut un essai de *répartition* ; la racine *svan* s'appliqua surtout aux sons, la racine *svar* aux lumières; mais cette répartition n'a pu effacer les traces nombreuses d'un emploi ancien, plus général et plus libre.

## XI. *hakat*.

Le grec σύν commençant par un σ devant voyelle, il suit de là que ce σ faisait partie d'un groupe dont la seconde consonne est tombée; la forme ξύν prouve que cette consonne tombée était un κ; le latin *cum* prouve que le σ était initial du groupe [2]; enfin l'adjectif κοινός à côté de ξυνός prouve que la voyelle primitive était non

1. Ce qui me décide à proposer cette hypothèse, c'est le rapprochement établi par M. Benfey entre ὕμνος et le sscr. *sumna* qu'il traduit par *hymne* (dictionnaire sanscrit-anglais s. v.) ; si ce rapprochement est juste, *sumna* serait un second exemple de *su* — retentir; *su-mna* serait à *su*, comme *dyu-mna* (splendeur) est à *dyu* (briller).

2. Au latin *cum* répond exactement la forme dialectale κυν dans κυν-άγχη = συν-άγχη.

un υ, mais un ο; de là, une forme italo-hellénique **skom*, thème **sko*.

Il existe en zend un adverbe *hakaṭ*[1], qui a le sens du latin *simul*, ablatif d'un thème dont la forme primitive serait **saka*. Si l'on compare le thème italo-hellénique **sko* à ce thème **saka*, on voit qu'il n'en diffère que par la chute de la 1re voyelle, et qu'il est avec lui dans le même rapport que le sanscrit *sva* au latin *sovo-*, au zend *hava*. Il n'est donc pas interdit de voir dans la forme gréco-latine une contraction de la forme zende, contraction qui d'ailleurs s'est produite également sur le domaine des deux langues asiatiques, si l'on admet que c'est elle qui a produit la caractéristique verbale *ska*. L'identité d'une caractéristique de verbes inchoatifs avec une préposition, marquant simultanéité, identité d'origine dans les langues d'Asie, d'origine et de forme dans les langues d'Europe, n'est pas plus étonnante que celle de la caractéristique du passif avec le pronom relatif (*ya*). Quant au primitif *saka*, il se décompose naturellement en deux éléments *sa* et *ka*, dont le premier a un sens bien déterminé et différant fort peu du sens du thème composé, puisque c'est son accusatif qui a formé la préposition *sam*, avec, et qu'à l'état nu il forme en sanscrit la classe innombrable des composés possessifs sur le type de *sa-bhārya* (gr. ἀ dans ἀ-δελφός). Le second élément *ka* joue dans *sa-ka* un rôle aussi effacé que dans *putra-ka*, *bala-ka*, et sert simplement de déterminatif. Si l'on remplace le suffixe *ka* par le suffixe *va*, l'on obtiendra le thème *sa-va*, c.-à-d. la souche des pronoms et adjectifs possessifs dans toute la famille.

## XII. *nōiṭ*.

Il existe en zend un adverbe négatif *nōiṭ*, sanscrit *ned* : on décompose d'ordinaire ces deux formes en *na* + *it*. Mais le zend *nōiṭ* peut être grammaticalement un ablatif de *ni*, les thèmes en *i* ayant un ablatif en *ōiṭ* : la particule *ni* exprime l'idée d'infériorité et son superlatif zend *nitema* signifie *le plus bas, le plus faible* : on conçoit qu'une telle particule est très-apte à donner naissance à des négations. Or si l'on passe au latin, l'on trouve une particule prohibitive *nē*, *nei* (inscriptions), *nī* (dans *nīmīrum*) dont les trois formes s'expliquent par une forme antérieure **neid*, ablatif de *ni* et identique au zend *nōiṭ*. Le sens négatif simple se retrouve dans le latin *nēquaquam*, comme le sens prohibitif, amené en latin par l'emploi habituel du subjonctif, paraît en sanscrit même devant ce mode (ned tvā dhṛšṇu: paryaṅkhayāte RV. 8. 5. 39 ne te audax

1. Sanscrit *sākam* : allongement analogue à celui du participe passé.

cicumamplectatur[1]). Si ces rapprochements sont exacts, le sanscrit *ned* est un débris de l'ancien ablatif en *t*, chassé de la déclinaison des thèmes en *i* et en *u* par la désinence du génitif[2].

Le zend *cōiṭ* et le sanscrit *ced* seront de même l'ablatif du thème dont on a l'accusatif neutre dans l'indéfini *cit*, et correspondront exactement à la forme italique * *queid*, qui est la forme primitive de l'enclitique indéfinie *que* (dans *quicunque*) comme le prouvent l'ombrien *-pei* et l'osque *-pid* (*c* indo-iranien = *qu* latin, *p* ombrien et osque).

Si l'on rapproche des formes qui précèdent les formes nues *nĕ* (dans *nĕ quidem*) et *quĕ* (enclitique conjonctive), qui répondent à l'indo-iranien *na*, *ca*, l'on aura :

z. *nōiṭ* = ssc. *ned* = lat. nē, comme z. sscr. *na* = lat. *nĕ* ;

z. *cōiṭ* = sscr. *ced* = lat. *-que* (osque *-pid*, ombrien *-pei*, comme z. sscr. *ca* = lat. *-que* (osque ombrien *-pe*).

James Darmesteter.

---

# VARIÉTÉS.

τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς.

M. Curtius, grundzüge der griech. etym.[4], relevant la glosse d'Hésychios τρέ σέ Κρῆτες, admet que τρέ vient du thème ario-européen *twa* (dans la notation qu'il emploie *tva*) du pronom de la 2ᵉ p., et qu'un *w* (*v*) y est devenu ρ. Le nombre très restreint des thèmes qui fournissent des pronoms personnels oblige à identifier τρέ aussi bien que σέ avec l'ind. *tva*, p. 80. P. 447 il rapproche de la glosse τρέ σέ l'autre glosse d'Hésychios ῥίγα σιώπα (à côté de ἴγα σιώπα Κύπριοι) : ῥίγα = σριγα σFιγα; le changement de *w* (*v*) en *r* serait facilité par la consonne dentale qui précède (tant ici que dans la glosse ἄτρεγκτος ἄβροχος comparée au got. θ*vaha* je lave.)

Cette explication physiologique conviendrait à la glosse douteuse δεδροικώς [δε]δοικώς : elle nous ferait remonter à un type δεδFοικως et à une r. *dwi* (de sorte qu'en dépit des objections de M. Curtius il y aurait parenté entre δείδω etc. et la racine indienne *dvish*, —parenté d'autant plus probable que d'après la prosodie une consonne est tombée après le δ (p. 645) et qu'on ne peut guère admettre l'hypothèse d'un *y* (*j*) anorganique proposée par M. Curtius).

1. V. Dictionnaire de Saint-Pétersbourg, s. v. *ned*.

2. Le *Padapāṭha* divise il est vrai *ned* en *na-it*. Mais les auteurs du *Padapāṭha* ne pouvaient en effet voir dans *ned* que *na-it*.

On trouve d'ailleurs aisément des explications aux faits qui n'existent pas : M. Ferrar, comparative grammar p. 12, explique à son tour le prétendu changement de *w* en ρ en attribuant à ce ρ la valeur de *r* bilabial. Cette consonne (Brücke, grundz. d. physiol. u. systematik d. sprachlaute p. 35) existe chez un peuple voisin des Papous ; en Allemagne elle forme une interjection de dégoût, et les cochers s'en servent pour parler à leurs chevaux. Tel est le son dont M. Ferrar enrichit la langue grecque.

Je crois qu'au lieu de τρέ, ῥίγα, ἄτρεγκτος, δεδροικώς il faut lire τϜέ, Ϝίγα, ἄτϜεγκτος, δεδϜοικώς. Quelque copiste ou réviseur, ignorant la valeur du Ϝ, l'a fermé et transformé en P. C'est ainsi qu'ailleurs (Ahrens de dial. aeol. p. 31, de dial. dor. p. 52 sqq. ; cf. Curtius p. 585) on a changé Ϝ en T ou en Γ, ou même en Φ (Ahrens aeol. p. 32) : φέσπερε.

Il faut supposer naturellement que Ϝίγα, changé en ῥίγα, a été transporté parmi les mots qui commençaient par ῥ ; M. Ahrens, dor. p. 52, montre que des transpositions analogues ont eu lieu quand Ϝ était changé en Γ. Je ne trouve dans Hésychios aucune glosse commençant par Ϝ ; je ne crois même pas que ce signe se rencontre dans l'ouvrage. Un recueil de formes dialectales aussi considérable ne pouvait pas ne pas contenir à l'origine des Ϝ médiaux et initiaux, et l'absence de ce caractère indique qu'il a été soumis à quelque remaniement général et pernicieux.

Conclusion : on n'a pas le droit d'admettre en grec (non plus que dans les autres langues) un changement du son *w* en *r*[1]).

L. Havet.

## VINDEX.

Au temps des *legis actiones,* quand un citoyen romain en voulait appeler un autre en justice, il n'avait pas besoin pour cela de s'adresser au magistrat. Chaque citoyen, en tout lieu, sans autre explication, avait le droit de la *vocatio in jus.* Plaute (Pers. IV. 9. 8) :

S. Age, ambula in jus, leno.
D. Quid me in jus vocas?
J. Illic apud prætorem dicam : sed ego in jus voco.

Si l'homme ainsi appelé opposait de la résistance, le plaignant prenait à témoin les personnes présentes (antestatio), puis il pouvait employer la force. Si la maladie ou l'âge empêchait l'appelé de marcher, on lui devait fournir une bête de somme.

1. M. Curtius, p. 80 et 383, exprime lui-même quelque doute sur l'authenticité des formes τρέ et ῥίγα.

Si in jus vocat, ni it, antestamino : igitur em capito.

Si calvitur pedemve struit, manum endo jacito.

Si morbus ævitasve vitium escit, [qui in jus vocabit] jumentum dato : si nolet, arceram ne sternito (Loi des XII T. Table I).

Il n'y avait qu'un moyen de se soustraire à cette obligation : c'était de présenter à sa place un *vindex*. Qui in jus vocatus neque venerit, neque vindicem dederit... dit Gaius (IV. 46) en parlant des anciennes formules relatives à la *vocatio in jus*.

Assiduo, dit la loi des XII Tables, vindex assiduus esto, proletario quoi quis volet vindex esto. (Le mot assiduus désigne un citoyen payant le cens, appartenant, par conséquent, à l'une des cinq premières classes).

Telle est la première acception où nous rencontrons le mot *vindex*.

Sur la troisième Table nous trouvons *vindicare* employé en une autre occasion. Il s'agit d'un homme régulièrement condamné à payer une somme. Après le délai légal de trente jours, si la somme n'est pas payée, le créancier fait saisir (manum injicere) le débiteur. Toutefois il ne peut pas encore le conduire chez lui : il doit l'amener devant le préteur. En effet, il reste encore au débiteur la ressource soit de s'acquitter, soit de présenter un *vindex*. Ni judicatum facit aut quis endo eom vindicit. Le débiteur ne peut plus plaider sa cause lui-même, car il a cessé d'être libre par le fait de la manus injectio. Gaius (IV. 21) dit : Nec licebat judicato manum sibi depellere, et pro se lege agere, sed vindicem dabat, qui pro se causam agere solebat. Si le jugement était de nouveau contraire, le *vindex* devait payer le double de la somme en litige (Gaius IV. 9, 171).

Nous avons ici le *vindex* dans son rôle primitif et originaire. Il ne s'agit, comme on le voit, ni de *vim dicere,* ainsi que le supposait Otfried Müller[1], ni de *venia* « faveur, indulgence, pardon », comme l'a proposé récemment Corssen[2]. Le *vindex* est un homme qui déclare donner caution : la seconde partie du mot étant la même que dans *judex,* la première doit indiquer le rôle particulier que joue ce personnage. Et, en effet, la syllabe *vin*, *ven*, qui se retrouve dans *vendere,* représente le latin *venum*, le grec ὦνος, le sanscrit *vasna*.

En grec, ὦνος désigne le prix ou la valeur vénale d'une chose ou d'une personne.

Ἄνδρες δυςμενέες νηυσίν λάβον, ἠδ' ἐπέρασαν
Τοῦδ' ἀνδρὸς πρὸς δώμαθ', ὁ δ' ἄξιον ὦνον ἔδωκεν.

(Hom. Od. XV. 386. Cf. Il. XXI. 41. Od. XV. 297. 452.)

1. *Rhein. Mus. f. Jurisprud.* V. 190.
2. *Aussprache*[2]. II. 272.

De là le verbe ὠνέομαι, « payer le prix d'une chose, acheter », lequel a lui-même donné naissance au substantif verbal ὠνή « achat ». On sait que tous ces mots commençaient par un ν ou F, comme le prouve clairement l'imparfait ἐωνούμην.

La forme sanscrite est *vasna-s* « prix, valeur vénale. » Nous devons donc supposer pour le grec un ancien Fοσνο-ς et pour le latin *vesno-s*. La langue latine n'a conservé qu'un accusatif *vēnum* et un datif de la quatrième déclinaison *venui*. L'*e* dans *vindex*, s'est changé en *i*, comme on a *simplex, singulus* à côté de *semper, inter*, *indu* à côté de l'archaïque *enter*, *endo*. La contraction de *venu(m)dex* en *vindex* est analogue à celle de *manu-ceps* en *manceps*, *primu(m)ceps* en *princeps*, *vinu(m)-demia* en *vindemia*.

Nous n'avons pas à poursuivre l'histoire du mot *vindex* et de ses dérivés *vindicare, vindiciæ, vindicta*, une fois qu'entrés dans la langue du droit ces mots sont devenus synonymes de « réclamant, réclamer, réclamation ». La tâche de l'étymologiste finit au moment où commence celle de l'historien. Que le lecteur veuille se rappeler seulement ce que deviennent dans la suite des temps certains mots comme *æstimo, auguror*. Il ne faut pas s'étonner que *vindex* ait pris, entre autres sens, celui de « vengeur » et *vindicare* celui de « venger. » Surtout chez les faibles et les opprimés, tout homme qui se lève pour les défendre devient facilement un vengeur. Il est probable que les premiers Romains qui portèrent le surnom de Vindex durent cette désignation au souvenir reconnaissant des plaideurs dont ils avaient été les garants.

Michel Bréal.

NOTE SUPPLÉMENTAIRE

## SUR FAGNE, FANGE, HOHE VEEN.

Notre savant confrère, M. Ch. Grandgagnage, de Liège, nous fait observer, à l'occasion d'articles publiés par MM. d'Arbois de Jubainville et Gaidoz dans les Mémoires de la Société de linguistique (T. II, p. 70 et 171), qu'il avait déjà expliqué le français *fange* par *fagne* et par l'étymologie germanique de ce mot, et qu'il avait en même temps identifié le terme allemand *hohe Veen* avec celui de *Hautes-Fagnes* usité en Belgique. Nous nous empressons de donner acte de sa réclamation à notre éminent confrère, et nous renvoyons les lecteurs que la question intéresse, au *Dictionnaire wallon*, I, p. 201, II, p. xxiij. MM. d'Arbois de Jubainville et Gaidoz, qui nous paraissent d'ailleurs avoir apporté plusieurs éléments nouveaux à la question, ne songeront certainement pas à contester au savant belge la priorité qui lui appartient.

*Note de la rédaction.*

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES, publiée sous les auspices de S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique.

1er fascicule : La Stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.

2e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon, élève de l'École des Hautes Etudes. 3 fr.

3e fascicule : Notes critiques sur Colluthus, par Éd. Tournier, directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes. 1 fr. 50

4e fascicule. Nouvel Essai sur la formation du pluriel brisé en arabe, par Stanislas Guyard, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 2 fr.

5e fascicule : Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr. 75

6e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.

7e fascicule : la Vie de Saint Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 15 fr.

8e fascicule : Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne, par M. Gabriel Monod, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, et par les membres de la Conférence d'histoire. 6 fr.

9e fascicule : Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par Abel Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 8 fr.

10e fascicule : Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque, recueillis et rédigés par E. Tournier, directeur d'études adjoint. 1re et 2e livr., chaque 1 fr.
Livraisons 3-6 3 fr.

11e fascicule : Etudes sur les Pagi de la Gaule, par A. Longnon. 2e partie : les Pagi du diocèse de Reims, avec 4 cartes. 7 fr. 50

12e fascicule : Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 10 fr.

13e fascicule : La Procédure de la Lex Salica. Etude sur le droit frank (la fidejussio dans la législation franke; — les sacebarons; — la glosse malbergique), travaux de M. R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 7 fr.

14e fascicule : Itinéraire des Dix mille. Etude topographique par M. F. Robiou, directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes, avec 3 cartes. 6 fr.

15e fascicule : Etude sur Pline le jeune, par Th. Mommsen, traduit par M. C. Morel, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. 4 fr.

16e fascicule : Du C dans les langues romanes, par M. Ch. Joret, ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes, professeur agrégé au lycée Charlemagne. 12 fr.

17e fascicule : Cicéron. Epistolæ ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle par Charles Thurot, membre de l'Institut, directeur de la Conférence de philologie latine à l'Ecole pratique de philologie et d'histoire. 2 fr.

*Fascicules sous presse.*

La Déclinaison latine, par Franz Bucheler, avec additions de l'auteur. Traduit de l'allemand, par M. L. Havet, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes.

De la formation des mots composés en français, par M. Darmesteter, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes.

Etude sur les Comtes et Vicômtes de Limoges antérieurs à l'an 1000, par M. R. de Lasteyrie.

COLLECTION PHILOLOGIQUE. Recueil de travaux originaux ou traduits, relatifs à la philologie et à l'histoire littéraire.

1er fascicule : La théorie de Darwin; de l'importance du langage pour l'histoire naturelle de l'homme, par A. Schleicher. In-8°. 2 fr.

2e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet. In-8°. 2 fr. 50

3e fascicule : De l'ordre des mots dans les langues anciennes comparées aux langues modernes, par H. Weil. In-8°. 3 fr. 50

4e fascicule : Dictionnaire des doublets ou doubles formes de la langue française, par A. Brachet, Supplément. 50 c.

Nouvelle Série. 1er fascicule : De la stratification du langage, par Max Müller, traduit par M. Havet. — La Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques, par G. Curtius, traduit par M. Bergaigne, répétiteur à l'Ecole des Hautes Etudes. Gr. In-8°. 4 fr.

2e fascicule : Notes critiques sur Colluthus, par Ed. Tournier, directeur d'études adjoint à l'Ecole des Hautes Etudes. 1 fr. 50

3e fascicule : Anciens glossaires romans, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer, élève de l'École des Hautes Études.

5e fascicule : Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte, par G. Maspero, répétiteur à l'École des Hautes Études.

7e fascicule : La Vie de Saint-Alexis, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier.

11e fascicule : Le Bhâminî-Vilâsa, texte sanscrit, publié avec une traduction et des notes par Abel Bergaigne, répétiteur à l'École des Hautes Études.

20e fascicule : Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique, par G. Maspero, répétiteur à l'École des Hautes Études.

30e fascicule : Du C dans les langues romanes, par M. Ch. Joret, ancien élève de l'École des Hautes Études, professeur au lycée Charlemagne.

31e fascicule : Cicéron. Epistolae ad Familiares. Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par Charles Thurot, membre de l'Institut, directeur de la Conférence de philologie latine à l'École pratique de philologie et d'histoire.

DESJARDINS (E.). Desiderata du Corpus inscriptionum Latinarum de l'Académie de Berlin (t. III). Notice pouvant servir de 1er supplément. Les Tables géographiques de l'Emp. 1re fasc., in-fol.

2e fascicule. Les Bornes milliaires de la République [illegible] quatre cartes, in-fol., avec 3 planches en photogravure représentant [illegible] reproduites d'après les originaux.

DIEZ (F.). Grammaire des langues romanes. 3e édition refondue et augmentée. T. I traduit par A. Brachet et G. Paris, 1er et 2e fasc., composant le 1er vol. [illegible] 3e vol. traduit par MM. Gaston Paris et Morel-Fatio, 1er fascicule.

Un volume complémentaire, pour lequel M. Diez s'est assuré la collaboration des romanistes les plus autorisés, sera publié immédiatement après le troisième et contiendra : 1° une introduction étendue sur l'histoire des langues romanes et de la philologie romane; 2° des additions et corrections importantes aux trois volumes précédents; 3° une table analytique très détaillée des quatre volumes.

HEINRICH (G.-A.). Histoire de la littérature allemande depuis les origines jusqu'à l'époque actuelle. 3 forts volumes in-8°.

[illegible] (H.). La Chaise traditionnelle. Contes et Légendes au point de vue [illegible] 1 vol. petit in-8°.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. T. Ier et IIe, complets [illegible] fascicules.

NISARD (C.). Étude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue, précédée d'un coup d'œil sur le commerce de la France au moyen âge, les chemins qu'il suivait et l'influence qu'il a dû avoir sur le langage. 1 vol. in-8°.

PUYMAIGRE (Comte de). La Cour littéraire de Don Juan II, roi de Castille. 2 vol. petit in-8°.

---

LES ANCIENS POÈTES DE LA FRANCE, publiés sous les auspices de S. Exc. M. le Ministre de l'Instruction publique, et sous la direction de M. F. Guessard, membre de l'Institut. Petit in-12, tiré sur papier vergé, caractères elzéviriens.

I. Gui de Bourgogne, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. — Otinel, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. — Floovant, publié par MM. F. Guessard et H. Michelant. 5 fr. — II. Doon de Maïence, publié par M. A. Pey. 5 fr. — III. Gaufrey, publié par MM. F. Guessard et P. Chabaille. 5 fr. — IV. Fierabras, publié par MM. A. Kroeber et G. Servois. — Parise la Duchesse, publié par MM. F. Guessard et L. Larchey. 5 fr. — V. Huon de Bordeaux, publié par MM. F. Guessard et C. Grandmaison. 5 fr. — VI. Aye d'Avignon, publié par MM. F. Guessard et P. Meyer. — Gui de Nanteuil, publié par M. P. Meyer. 5 fr. — VII. Gaydon, publié par MM. F. Guessard et S. Luce. 5 fr. — VIII. Hugues Capet, publié par M. le marquis de La Grange. 5 fr. — IX. Macaire, publié par M. Guessard. 5 fr. — X. Aliscans, publié par MM. F. Guessard et A. de Montaiglon. 5 fr.

*Se continue.* Le premier volume ne se vend plus séparément.

---

REVUE CRITIQUE d'histoire et de littérature, recueil hebdomadaire publié sous la direction de MM. M. Bréal, G. Monod, G. Paris et [illegible]. Prix d'abonnement : un an, Paris, 20 fr.; départements, 22 fr.

La huitième année est en cours de publication.

REVUE DES LANGUES ROMANES. Recueil trimestriel, publié par la Société pour l'étude des langues romanes. Prix d'abonnement : un an.

La cinquième année est en cours de publication.

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

# MÉMOIRES

DE LA

# SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE

## DE PARIS

---

TOME SECOND

5e FASCICULE




PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

F. VIEWEG, PROPRIÉTAIRE

67, RUE RICHELIEU

1875

# TABLE DES MATIÈRES

DU 4e FASCICULE.

# LE SUFFIXE *YA* DU SANSKRIT CLASSIQUE,

# *IA* DE L'ARIEN.

Ce n'est pas « une grande erreur de la grammaire comparée actuelle », comme s'exprime M. Havet[1], mais une erreur d'une certaine école, que d'attribuer à la langue mère arienne « l'horreur de l'hiatus que nous montre le sanskrit. » En lisant la note de M. Havet, quelqu'un pourrait être tenté de croire que l'erreur combattue par notre confrère, et par d'autres avant lui, est en quelque sorte le produit d'une prédileetion exagérée pour le sanskrit. C'est pourquoi je tiens à montrer que l'on n'est arrivé à l'erreur que par inadvertance. Il y a trente ans ou à peu près que mon excellent ami O. Böhtlingk, dans sa Chrestomathie p. 357, s'est décidé pour la prononciation *ịdia*, *martia*, etc., dans le langage ancien. Autant que je sache, M. Adalbert Kuhn a toujours soutenu la même opinion. En effet, pour parvenir à un résultat opposé, il faut à la fois méconnaître les *lois phonétiques* du sanskrit et ne faire aucun cas de l'*histoire* de cette langue.

Pour savoir que les semi-voyelles *y* et *v* sont des transformations des voyelles *i* et *u* il faut naturellement suivre l'histoire des langues ariennes. Les transformations, les changements des sons appartiennent au domaine de l'histoire, et on ne trouve pas les faits historiques par des formules soi-disant philosophiques. La seule méthode vraiment scientifique en philologie comparée, c'est la méthode historique que le nom immortel de J. Grimm a léguée à tous les siècles.

I. J'ai dit qu'en premier lieu les *lois phonétiques* du sanskrit prouvent la justesse de la vue de M. Havet. D'après les lois phonétiques du sanskrit, un thème arien *gau*, gu*ṇ*a de *gu*, devient *go* devant un suffixe commençant par une consonne ou devant le dernier membre d'un mot composé; p. ex. *gotra*, *govardhana*. De même *bhau* skr. *bho* restera *bho* en pareil cas; *nâu*+*yâna* produit *nâuyâna*; *bhâu*, vṛddhi de *bhû*, ne changerait pas non plus dans

1. Voir ces Mémoires II, 3, 177.

un cas analogue. Supposons pour un instant que le suffixe *ya* fût prononcé *ya* aux temps les plus anciens : alors le sanskrit devrait avoir les mots *goya*, *bhoya*, *nâuya*, *bhâuya*, etc. Mais le sanskrit ne les a point ; au contraire, les mots sont *gavya*, *bhavya*, *nâvya*, *bhâvya* où le *v* s'est développé comme dans *gavâ*, *gavi*, *bhavet*, *nâvas*, *bhâvin*. Par conséquent, au temps de la formation des mots cités, l'initiale du suffixe en question était encore une voyelle. En d'autres termes *gavya*, *nâvya*, etc. seraient impossibles, si la forme ancienne du suffixe n'eût pas été *ia*.

La transformation des *i* et *u* en *y* et *v* a été graduelle, et quand nous comparons les langues ariennes dans les diverses époques, nous voyons clairement que la langue mère possédait déjà beaucoup de mots contenant des semi-voyelles. Quand je dis langue mère, je n'ai pas en vue ce que les Allemands nomment *Ursprache*. D'une telle langue nous ne savons rien, et probablement on pourra bientôt démontrer qu'il est aussi illogique de parler d'une langue arienne absolument primitive que d'une langue française primitive, un *Urfranzösisch*. La langue mère, dans la mesure où elle appartient au domaine de la science, est relativement primitive, comme le latin est primitif par comparaison avec les langues romanes. La langue mère que nous pouvons reconstruire à peu près avec l'aide des langues indoeuropéennes connues, était une langue très-avancée, très-moderne si l'on veut, dont le sanskrit, le grec, etc. ne sont que des ruines rebâties. Un terme comme *Ursprache* n'exprime rien de précis; c'est le fruit d'un sentimentalisme nébuleux.

II. J'ai promis une autre preuve du changement de *ia* en *ya*, preuve historique tirée de la littérature. On sait que des mots écrits *satya*, *bhavya* etc. d'après la prononciation classique, sont encore trisyllabiques dans les parties rhythmiques des védas. Quelle en était la prononciation dans la période védique? Dans le cas de *satya*, il est évident que ce mot sonnait comme *satia*, et non comme *satiya*, parce que le sanskrit classique *satya* et le prâkrit *sacca* ne sauraient se développer de *satiya* : *satiya* ne changerait pas en skr. et deviendrait *sadiya*, *seya* en prâkrit. Or le sanskrit a *satya*, le prâkrit *sacca*. Par conséquent il n'y a jamais eu un mot *satiya*. Mais ce qui est vrai de *satya*, ne s'applique pas nécessairement à tous les mots en *ya*. Au contraire il y a des mots de cette espèce dont la prononciation différait selon les dialectes. Par exemple le skr. *kartavya* montre une phase postérieure à celle de *kartavia ;* à son tour *kartavya* lui-même devient *kattavva* ou *kâtavva*, qui est la forme ordinaire dans quelques dialectes prâkrits au temps du roi Açoka (270-233 avant notre ère).

Une forme (encore plus moderne) de *kattavva* est le *kattabba* du pâli. Mais dans un des dialectes prâkrits du temps d'Açoka, le magadhique, la forme du mot cité est *kâṭaviya*, et il est clair que cette forme n'a pas passé par la phase de *kartavya;* elle se ramène toujours à *kartavia*, mais elle s'est développée indépendamment des autres dialectes, parmi eux le sanskrit. Il faut donc admettre la possibilité d'une prononciation *iya* pour quelques cas et pour quelques dialectes, peut-être déjà à l'époque védique. Après tout cette question intéresse la philologie védique plutôt que la grammaire comparée, car les formes parallèles *kartavya* et *kartaviya* dérivent toutes deux d'une prononciation plus ancienne, *kartavia*. — Il semble que beaucoup de philologues védistes considèrent la prononciation *satiya*, etc. comme étant en tous les cas celle des Védas. Il n'est pas difficile de démontrer que cette présomption n'est pas fondée. Nous savons avec certitude que *satya* au moins était prononcé comme *satia* encore dans la dernière période védique. Nous le savons par le passage suivant du Çatapatha-Brâhmaṇa (XIV, 8, 2) qui dit :

« Tad etat tryaksharaṁ *satyam* iti ; *sa* ity ekam aksharaṁ ; *tīty* ekam aksharam ; *am* ity ekam aksharam. »

C'est-à-dire : « C'est pourquoi le mot *satyam* est trisyllabique ; *sa*, c'est une syllabe ; *ti*, c'est une autre syllabe ; *am*, c'est encore une syllabe. »

Ces mots n'ont pas besoin de commentaire. On voit en même temps que les rédacteurs des védas ont librement modernisé la prononciation (et l'orthographe) antique, et qu'un passage pareil vaut plus que toutes les subtilités minutieuses des Prâtiçâkhyas et du Padapâṭha, dont les auteurs ne savaient rien de plus, sur la forme originale du texte, que Sâyaṇa-Mâdhava lui-même[1].

L'âge du dernier livre du Çatapatha-Brâhmaṇa n'est pas encore précisé ; la langue (possédant encore le subjonctif, le locatif en *an*, etc.) y est pré-classique. Mais nous savons l'âge exact des inscriptions prâkrites du roi Açoka le Maurien. La première série date de 258, la seconde de 244 avant notre ère[2]. Dans une inscription de cette dernière série on rencontre l'équivalent magadhique du skr. *satyam*, savoir *sace* (prononcer *sacce*). Chronologiquement et physiologiquement la forme *satya*, qui est restée dans le skr. classique, tient le milieu entre le *satia* de la dernière période védique (et à

1. Le Padapâtha est relativement moderne ; Yâska l'ignore complètement, ce qui ne serait pas si le Padapâtha eût existé de son temps ; voir Nirukta, p. 66 à propos de *mehanâ*, et p. 72 à propos de *aprâyu*.

2. Voir *Over de jaartelling der zuidelyke Buddhisten* etc. p. 28 où j'ai discuté la date d'Açoka.

plus forte raison des périodes antérieures) et le *sacca* prâkrit.

Dans une période plus ancienne que celle du Çatapatha non-seulement le mot *bhavya* était trisyllabique, mais encore il avait conservé intacte la voyelle *u*. Il résulte du Purusha-sûkta (Ṛgvéda X, 90, 2) que l'on prononçait *bhau-i-a*. Le Purusha-sûkta est regardé par plusieurs savants comme assez moderne. Un érudit anonyme nommé par M. le docteur John Muir « un docte ami » va jusqu'à trouver la langue et le style dudit Mantra à peu près identiques à ceux du Mahâbhârata. Voici ses propres paroles[1] : « It should not be necessary to prove to a sanskrit scholar that this hymn is not old. Does it not read as much like a set of verses from the Mahâbhârata as like one of the older hymns ? »

Examinons ce que vaut l'assertion de ce savant. Quiconque a étudié le Çatapatha-Brâhmaṇa sait que la langue en est pré-classique, que ni le style ni la diction ne ressemblent à ce que l'on peut trouver dans le Mahâbhârata tout entier. L'épopée indienne date d'un temps postérieur aux invasions des Grecs ; elle est donc postérieure à Pâṇini (lequel vivait avant Patanjali, dont la date est *circa* 150, comme G. Bhandarkar l'a démontré), et l'intervalle entre le Çatapatha et le Mahâbhârata doit être considérable. Or dans le Çatapatha, XIII, 5, 5, 2, nous trouvons cité un passage du Purusha-sûkta. Bien plus, nous apprenons par un autre passage (XIII, 6, 6, 2) que le commencement du poème était le même que dans nos textes, que l'ensemble se composait de seize strophes comme dans nos textes, et que le poème était désigné par le nom de Purusha comme dans nos textes. Le Purusha-sûkta, ayant déjà alors sa forme définitive, est donc antérieur à l'âge du Çatapatha. Comment donc serait-il possible que le Purusha-sûkta fît à peu près l'effet d'un morceau du Mahâbhârata ?

Dans la deuxième strophe du Purusha-sûkta nous trouvons à la fin de l'hémistiche en anushṭubh le mot *bhavyam*, d'après l'orthographe modernisée de nos textes. Comme la mesure exige trois syllabes formant un amphimacre, il est manifeste que le poète prononçait *bhau-i-âm*[2] (la dernière syllabe compte pour longue devant la pause).

Dans la plupart des passages védiques où *bhavya* fait partie

1. Communiquées par M. Muir, Sanskrit Texts, II, 458 (2e édit.).

2. M. Muir, dans son ouvrage intéressant et utile, Sanskrit Texts, II, p. 161, lit *bhâviyam* ; par conjecture sans doute. La conjecture n'est pas évidente, il me semble, parce qu'il n'y aurait eu aucune raison pour que les rédacteurs changeassent le mot bien connu *bhâvya* en *bhavya*. M. Muir, qui a une connaissance plus intime du skr. qu'aucun autre Européen, sera le premier à reconnaître que sa conjecture n'est pas au-dessus de doute.

d'une strophe non corrompue, on peut scander aussi bien *bhavia* que *bhauia*. Les passages montrent que le mot est trisyllabique, mais ne décident rien quant à la première syllabe. Dans l'Atharva-véda, VI, 115, 2, on ne peut lire que *bhavya*, en deux syllabes, mais la forme trisyllabique se laisse aisément restituer quand on rejette le *ca* suivant. Dans le Rgvéda, X, 55, 2 *bhavyam* est disyllabique quand on scande le vers comme un trishubh ; mais, vu que des vers en jagatî sont souvent entremêlés à d'autres en trishṭubh, rien ne s'oppose à la scansion : *bhau-i-a*.

Il va de soi que le guṇa de *bhû* est *bhau*, et non *bhav*. Ce dernier est donc seulement une transformation de *bhau*. La transformation ne s'opère que dans certaines conditions ; une des conditions nécessaires, c'est que *bhau* soit suivi d'une voyelle. Il suffit de voir que la forme du mot en skr. classique est *bhavya* pour être assuré qu'il y a eu un temps où la lettre qui suit le *v* était une voyelle.

Par deux voies nous sommes parvenus au même résultat : la forme la plus ancienne de *bhavya* dans l'idiome arien des Indiens est *bhauia ;* la seconde phase est représentée par *bhavia*; la troisième par *bhavya*. De même *satia* est devenu *satya*. L'indien le plus ancien étant plus moderne que la langue mère, il suit que ce qui n'existait pas dans l'indien, existait encore moins dans la langue mère.

H. Kern.

NOTE SUR L'ARTICLE PRÉCÉDENT.

*Du changement apparent de* i *consonne en* i *voyelle.*

Dans l'article auquel fait allusion le travail de M. Kern je disais : « Les langues romanes nous montrent bien des voyelles devenant consonnes devant d'autres consonnes, mais non pas l'inverse. » Quand ces paroles furent lues devant la société on m'objecta naturellement les mots français *ouvrier*, *sanglier*, *voudriez* etc. (où un *i* est précédé d'une consonne + une liquide et suivi d'une voyelle) et *hier* : chacun sait que l'*i* n'y a acquis la valeur d'une syllabe que depuis un temps relativement court. L'objection me parut alors juste, sinon redoutable : je répondis seulement que dans *ouvrier* etc. le changement de la prononciation de l'*i* était dû aux consonnes précédentes, que dans *hier* ce changement tenait sans doute au même besoin d'ampleur qui a fait remplacer *hui* par

*aujourd'hui*, et que deux exceptions justifiées par des raisons toutes spéciales ne pouvaient infirmer la règle.

En y réfléchissant depuis je me suis aperçu que ces deux exceptions n'existaient même pas : en effet les mots cités se prononcent non pas *uvrié*, *sãglié*[1], *vudrié*, *ièr*, mais *uvriyé*, *sãgliyé*, *vudriyé*, *iyèr*, et l'*i* graphique, primitivement prononcé y, se prononce non pas *i*, mais *iy*. Ainsi un *y* (*i* consonne) ne peut pas se changer en *i* : il peut seulement développer devant lui un *i*. D'abord sans doute la voyelle développée est un *e* (certains patois disent *ouverier*) et l'on a *uvreyé*. Plus tard l'*e* devient *i* par assimilation au y (cf. *chignon* pour *chaignon*, et dans les patois *digner* pour *denier*, *viller* pour *veiller*).

Je crois qu'on peut poser comme un principe général de phonétique qu'une consonne *y* ou *w* ne devient jamais *i*, *u* devant une voyelle; s'il y a quelque part des exceptions elles ne doivent pas être nombreuses. Il va sans dire que cette règle ne s'applique pas à la transcription d'une langue dans une autre, et que rien n'empêche par exemple un son *y* ou *w*, latin ou hébraïque, de devenir en grec ι, οὑ : Ἰάκωβος, Οὐαλέριος[2]. — De là une règle inflexible pour la restitution des formes arioeuropéennes primitives : on ne doit admettre que *i* et *u*, jamais *y* et *w*, dans les mots pour lesquels UNE langue quelconque de la famille présente une voyelle. Ainsi le latin *quatuor* suffit pour établir que quatre se disait en arioeuropéen *kwatuar* et non *kwatwar*. Le grec ἵπποιο suffit pour établir que le génitif arioeuropéen était en *asia* et non en *asya*.

L'étude de la grammaire historique romane pourra modifier plusieurs des conclusions actuelles de la grammaire historique arioeuropéenne : elle fournit, au moins pour les phénomènes phonétiques, un contrôle qui fait rarement défaut.

L. HAVET.

1. Notre voyelle nasale *an* est un *á* et non un *a* nasalisé (de là la transcription anglaise *aun*). J'évite par conséquent de la noter *ã*.

2. Je ne doute pas qu'à l'époque classique l'*u* consonne des Latins n'eût partout le son du *w* anglais; notre habitude de le remplacer par *v* nous trompe journellement à cet égard. Il est regrettable pour la linguistique que les modernes aient introduit dans l'orthographe du latin les lettres *j* et *v* : le résultat de cette violence d'ailleurs parfaitement inutile faite à la tradition a été de compliquer pour nos contemporains le problème de la transcription phonétique universelle, parce que, par un respect peu fondé pour ce qui avait pris l'apparence d'un usage latin, ils se sont crus tenus d'introduire le *j* et le *v*, au lieu de l'*y* et du *w*, dans diverses langues, et en particulier dans la « langue mère » arioeuropéenne reconstituée.

# LES THÈMES CELTIQUES EN S.

---

Une des additions les plus intéressantes que M. Ebel ait faites à la grammaire de Zeuss, est le passage qu'il a consacré à la déclinaison des thèmes en *s* dans l'ancien irlandais (p. 270-272, cf. *Beitræge* de Kuhn, t. VI, p. 222); il dit aussi quelques mots de ces thèmes en traitant de la dérivation (p. 786), mais de ce que ces thèmes sont devenus dans les langues bretonnes, il parle excessivement peu.

Nous allons essayer un examen comparatif de ceux de ces thèmes qui sont communs aux deux langues.

Nous commencerons par retrancher le nom de nombre ordinal irlandais *tris* « troisième » = *trítyas* = *trítiyas*. Comme le latin classique *tertius*, il porte l'accent sur la syllabe radicale; comme le bas-latin *tercius*, il a assibilé sa seconde dentale; comme la forme française du même mot « tiers », il est réduit à une syllabe. Le correspondant breton au contraire s'accorde avec le sanscrit pour conserver l'accent sur le suffixe : *tredé*, en vieux gallois *tritíd* = *tritídos* = *tritíyos*, en sanscrit *tṛtíyas*; en breton comme en sanskrit le *t* du suffixe échappe à l'assibilation, enfin en breton le mot a deux syllabes : l'irlandais *tris* = *trede* n'est pas un thème primitif en *s*[1].

Viennent ensuite : 1° un thème en *s* : *mís* « mois » = *mās* = *mans*; 2° les comparatifs; 3° les thèmes en *as* et en *ās* :

1° Le thème *mís* se décline en irlandais de la manière suivante :

| Sing. | Plur. |
|---|---|
| Nom. *mí* = *mīs* | Nom. *mis* = *mís-as*. |
| Gén. *mis* = *mís-as* | Gén. *mis* = *mís-an*. |
| Dat. *mis* = *mís-i* | Dat. *misaib* = *mis-ábias*. |
| Acc. *mís* = *mís-en* | Acc. *mísa* = *mīs-ás*. |

En breton il n'a gardé qu'une seule de ces formes, celle du nomi-

1. Je préfère cette explication à celle de M. Fick, *Zeitschrift* de M. Kuhn, t. XXII, p. 108. En admettant que le gallois *tritid* = τρίτατος, il ne peut expliquer le second *i* de *tritid*.

natif singulier qui est plus complète qu'en vieil irlandais : *mis* en gallois, *miz* en armoricain. Quant au pluriel, il est de formation récente et emprunté à des thèmes qui ont des désinences vocaliques : *misoedd* en gallois, thème *mi[n]si-*, *miziou* en armoricain, thème *mi[n]siu-*[1].

2° Les comparatifs se divisent en deux catégories tant en irlandais qu'en breton. La première comprend ceux qui, comme en sanscrit, mettent l'accent sur la racine et non sur le suffixe, l'autre ceux qui ont déplacé l'accent et l'ont transporté sur le suffixe.

La première catégorie est la moins nombreuse ; elle a perdu tant en irlandais qu'en breton toute trace du suffixe. Elle comprend en irlandais un seul comparatif *ferr* « meilleur », en sanscrit *várīyāṅs*, qui se retrouve sous la forme *gwell* en breton ; mais en breton cette catégorie renferme plusieurs autres comparatifs : tels sont en gallois *iau* « plus jeune » conservé dans l'armoricain *iaouher* « plus jeune héritier » : on doit en conclure un nominatif gaulois *iŏven-ios* accentué sur la première syllabe comme a dû l'être le latin archaïque *jŭven-ios*, en latin classique *jūnior* ; *iau*, *iaou* nous représente les trois premières lettres du gaulois **iŏv-en-ios* ; les autres lettres, se trouvant à la suite de la syllabe accentuée, ont forcément disparu : *iau*, *iaou* sert de comparatif à *ieuanc*, *iaouank* = **jovencos* « jeune ». Nous citerons ensuite : *is*, usité comme comparatif d'*isel*, *izel* « bas », dans la préposition composée *a-is* « au-dessous de » du breton armoricain, et d'une manière plus générale en gallois ; *cynt* « antérieur » employé comme adverbe et comme adjectif en gallois, comme adverbe seulement en armoricain, où il s'écrit *kent* ; *gwaeth*, *gwaz* « pire ».

La seconde catégorie, la plus nombreuse, comprend les comparatifs accentués sur le suffixe. Ce suffixe *iás*, *-ias*, *-ius*, *-ios* est devenu *a* dans quelques mots irlandais comme *máa* « plus grand = *má[g]iás*, *lia* « plus » = *[p]leiás* ; ailleurs il est représenté dans cette langue par *iu*, *u*.

En breton sa forme habituelle est *-ach* pour le gallois, *oc'h* pour l'armoricain, ce qui suppose comme en irlandais l'accent placé sur l'*a* du suffixe *iás*. Il y a une exception à cette loi de l'accentuation

1. Le thème *mīs* est curieux à étudier au point de vue du vocalisme. Son *ī* = *an* comme l'*ē* du latin vulgaire *mēsis* = *mensis*. *An* après la chute de l'*n*, devient régulièrement *ā* long. C'est cet *ā* long qui s'est changé en *ī*. Nous avons d'autres exemples celtiques de la permutation de *ā* en *ī* : *gwir*, irlandais *fir*, en latin *vērus* = *vāros* ; *hi*, *si*, « elle » en grec ἡ, en sanscrit *sá* ; *chwi*, *sib* « vous » = *svis*, en latin *vos* = *svās* ; *ni* « nous » en latin *nos* = *nās* ; le gallois *nyddu* « filer » en grec, νήθω ; mais l'irlandais *snāth*, « fil, » a gardé l'*ā* long.

pour le comparatif *mwy*, en armoricain *mui* « plus ; » pour ce mot il faut supposer en gaulois un primitif *môios* pour *mogios* accentué sur l'*i* du suffixe, tandis que le comparatif irlandais correspondant est *máa* = *mâiā́s* = *măgiā́s* ou *móa* = *môiā́s* = *mŏgiā́s*, accentué sur l'*a* du suffixe. Il y a aussi un comparatif, qui, bien qu'accentué sur l'*a* du suffixe, fait, quant au vocalisme, exception à la règle générale : c'est l'irlandais *lia*, en vieux gallois *liaus*, aujourd'hui *lliaws*, en armoricain *lies*. Ce comparatif a, comme beaucoup d'autres mots celtiques, perdu un *p* initial : *lia*, *lliaws*, *lies*, supposent un primitif celtique [*p*]*liā́s*, antérieurement *pleiā́s*[1]. Tandis que ce mot est accentué sur la dernière syllabe, le grec et le latin s'accordent pour l'accentuer sur la première. Le latin classique *plus* a succédé au latin archaïque *plóios* dont l'accent est le même que celui du grec πλείων.

La désinence ordinaire du comparatif celtique suppose une accentuation primitive identique à celle de **pleiā́s*. Ainsi l'adjectif gaulois *ouxellos* « haut », en irlandais *uasal*, en breton *uchel*, fait au comparatif en vieil irlandais *hûaisliu* = *ouxelliū́s*, en breton armoricain moderne *ucheloc'h* = *ouxelliṓs*. Il est possible que le transfert de l'accent sur la finale ait eu pour cause la nécessité de distinguer le positif du comparatif : en effet, si l'accent eût été maintenu sur la racine, le suffixe du comparatif aurait cessé d'exister. Les thèmes qui au comparatif perdent le suffixe caractéristique de ce degré de comparaison, sont inusités au positif : ainsi *gwel* « meilleur » sert de comparatif à *mat* ; *gwaz* « pire » à *drouk*.

Les thèmes neutres en *as* sont en irlandais accentués sur le suffixe au génitif singulier et aux trois cas du pluriel. Nous prendrons comme exemple : le thème [*s*]*tĭ́gas* « maison » (en grec στέγος « toit ») en gallois *ty*, pluriel *tiau*, *teiau*, *tai*, en breton *ti* pluriel *tier* ou *tiez*.

| | | | |
|---|---|---|---|
| | Sing. | | |
| Nom. acc. | *teg* ou *tech* | — [*s*]*tĭ́gas* | en grec στέγος |
| Gén. | *tige* | — [*s*]*tigĕ́*[*s*]*as* | στέγεος, στέγους |
| Dat. | *taig* | — [*s*]*tĭ́ga*[*s*]*i* | στέγεϊ, στέγει |
| | Plur. | | |
| Nom acc. | *tige* | — [*s*]*tigĕ́*[*s*]*a* | στέγεα, στέγη |
| Gén. | *tige* | — [*s*]*tigĕ́*[*s*]*an* | στεγέων, στέγων |
| Dat. | *tigib* | — [*s*]*tigĕ́*[*s*]*bias* | |

L'accentuation irlandaise est la même que celle du grec au nomi-

1. M. Windisch, *Beitræge*, t. VIII, p. 5, considère *lliaws* comme un dérivé du comparatif auquel je le crois identique. On ne peut du reste que signaler comme des plus remarquables le savant mémoire auquel notre citation renvoie, et qui a pour objet l'histoire du *P* dans les langues celtiques.

natif-accusatif singulier et au génitif pluriel; il y a discordance au génitif et au datif singuliers et au nominatif pluriel. Du thème *tiges* est dérivé le gallois *teyrn* = *tigernos* pour *tiges-no-s* « roi, » en vieil irlandais *tigerne* = *tigernia-s* = *stiges-nia-s*, exemple celtique de rhotacisme, à rapprocher de celui que le passif nous fournit.

Les thèmes en *as* ont tous, à l'exception d'un, perdu ce suffixe en breton ; en effet ce suffixe n'est pas accentué au nominatif singulier, cas unique du singulier breton : quant au pluriel, ils l'empruntent à la déclinaison des thèmes en *u*; en voici des exemples:

1° Le gallois *iau* « joug » en breton *ieo* (pl. *ievaou*) = **ióuges* en sanscrit *yŏgas*;

2° Le gallois *clyw* « audition » en breton *kleo* = **clóves* = en sanscrit *çrávas*;

3° Le gallois *glin*, plur. *glinau* « genou » en breton *glin*, en vieil irlandais *glûn* = *glounas*, en gaulois **glóunes* pour *glávanes* tenant lieu de *gnáva-n-as*: comparez le gothique *kniu*, thème *kniva* = *gnáva*;

4° Le gallois *lled*, pl. *ledau* « largeur, » en breton *led*, en vieil irlandais *leth* = *létas*, en gaulois **létes*, en latin *látus* = *plátas*, en grec πλάτος, en sanscrit *práthas*;

5° Le gallois *nef*, plur. *nefoedd*, « ciel » en breton *nev*, plur. *nevou*, en vieil irlandais *nem* = *némas*, en gaulois **némes*, en sanscrit *nábhas*, en grec νέφος « nuage », en latin *nūbes*.

Le suffixe *as* paraît nous être conservé sous sa forme gauloise par le substantif gallois *maes* « champ non clos, » qui, après avoir eu la même forme en armoricain, y est devenu *meaz* ou *mez*. On pourrait supposer que ce mot aurait eu, par exception, l'accent sur la dernière syllabe, mais ce serait probablement une erreur : *maes* a dû être monosyllabe dès l'époque de la naissance des langues bretonnes : *maes* = *mages*; par la chute du *g* et la réunion des deux voyelles en une diphthongue, ce substantif a pu conserver sa finale sans dérogation aux lois ordinaires de l'accent. Le *g* de la racine *mag*, conservé dans l'irlandais archaïque *mag* = *măgas*, aujourd'hui *magh*, avait dès l'époque gauloise et même probablement à une date plus ancienne disparu de l'adjectif *mâros* « grand » en vieil irlandais *mâr*. Nous avons vu que ce *g* ne se trouve pas davantage dans le comparatif *mwy*; il a également disparu de *mevel* « serviteur » = **maguillos*[1], de *maouez* « femme » = **maguissa*[2].

1. Μάγιλος est le nom d'un roi de la Gaule cisalpine dans Polybe, III, 44.
2. Les noms divins au datif *Mounti* et *Mountibus* dans la Grande-Bretagne

Un autre thème en *as*, mais probablement par *a* long, est la forme celtique du latin *dies* = *di*[*v*]*ás* qui se décline ainsi en irlandais au singulier :

1° Nominatif *die* = *di*[*v*]*és* ; comparez le génitif singulier des thèmes féminins en *a : rainné* = *rannés* ;

2° Génitif *dia* = *di*[*v*]*ás* ; comparez le nominatif singulier des thèmes en *ant* : *cara* = *carás* pour *carånts* ;

3° Abl. *diu* = *di*[*v*]*ú*, comparez le nominatif des thèmes en *tiān* (en latin *tiōn*) : *dītiu* = *dītiú* pour *dītiāns* ;

4° Acc. *dei*, *de*, *di* = *di*[*v*]*en* ?

Deux cas de ce nom subsistent dans les langues bretonnes : c'est d'abord le nominatif *dydd* en gallois, *deiz* ou *dez* en breton armoricain : ces formes modernes supposent une forme plus ancienne, *did* = *dídes* avec *d* euphonique pour *díes*. C'est ensuite l'ablatif. Le vieil irlandais *in-diu* « aujourd'hui » se retrouve dans le gallois *heddyw*, en armoricain *hi-ziv*, *hizio*, *hirio*, composé dont le second terme a dû être plus anciennement *div* = *dívū*[1]. Il est assez singulier que le *v* de la racine, supprimé au nominatif, subsiste à un cas indirect. L'affinité du *v* avec l'*u* final aura sans doute maintenu ce *v* pendant la période gauloise jusqu'à la chute en breton de la voyelle finale qui en vieil irlandais a été conservée. Il y a entre la déclinaison de ce nom en irlandais et la forme bretonne correspondante des différences qu'explique la place de l'accent. En irlandais l'accent frappait la désinence ; en gaulois c'était la racine qui était accentuée.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

nous donnent encore l'exemple de la chute du *g* de cette racine, *Corpus inscript. Latin.*, t. VII, n°s 321, 1036.

1. L'*á* final est quelquefois représenté dans les langues celtiques par *-u*. Au nominatif singulier des thèmes en *on*, *u* tient lieu en gaulois de la désinence *-ō* du latin. L'irlandais archaïque et le vieux cambrien s'accordent pour terminer en *u* la première personne du présent de l'indicatif.

# UMBRICA.

---

Les notes qui suivent, et que je soumets à l'appréciation des juges compétents, ont pour objet d'expliquer certaines parties du vocabulaire ombrien qui sont restées sans interprétation jusqu'à ce jour, ou qui ont été, selon moi, faussement interprétées. Je terminerai par quelques vues qui, si elles sont adoptées, auront pour effet de modifier la façon dont on a envisagé jusqu'à présent le rapport des tables eugubines VI-VII avec I.

### 1. Prinvatur.

Pendant la lustration du peuple iguvien, le sacrificateur ou adfertor est accompagné de deux personnages qui portent les noms de *prinvatur*, prinuvatu, prinuvatus. Voici les passages où il en est question :

I*b*. 15. Prinuvatu etutu.

I*b*. 19. Pune prinuvatus staheren termnesku, enumek : armanu kateramu, Ikuvinu.

I*b*. 23. Enumek prinuvatus çimu etutu; erahunt vea çimu etutu prinuvatus.

I*b*. 41. Super kumne ad̤fertur prinuvatu tuf tusetutu.

VI*b*. 50. *Erucom prinvatur dur etuto.*

VI*b*. 55. *Ifont termnuco com prinvatir stahitu.*

VI*b*. 56. *Eno com prinvatir peracris sacris ambretuto. Ape ambrefurent, termnome benurent, termnuco com prinvatir eso persnimumo tasetur.*

VI*b*. 65. VII*a* 1. *Eno prinvatur çimo etuto erafont via pora benuso.*

VII*a* 46. *Porse perca arsmatia habiest et prinvatur dur tefruto tursar eso tasetur persnihimumo.*

VII*a* 52. *Enom invenga peracrio tursituto porse perca arsmatia habiest et prinvatur.*

D'après ces passages on voit que les deux *prinvatur* sont associés aux prières et au sacrifice du prêtre : ils l'aident dans ses diverses opérations, ils invoquent avec lui la divinité, ils l'accompagnent dans sa marche circulaire. Lanzi, le premier, a proposé de traduire le mot par *privati*, et cette traduction a été adoptée depuis par Aufrecht et Kirchhoff, qui ont cru qu'il s'agissait de deux hommes privés par opposition au caractère public de l'adfertor. Huschke, qui tourne volontiers les inscriptions au tragique, a traduit : deux hommes privés (de vêtements), deux hommes nus, comme les condamnés à mort, car il s'agit, selon lui, de victimes humaines. Aucun de ces philologues n'a cependant pu expliquer d'où vient le *n* dans *prinvatur*, prinuvatus; le mot *privare* n'y a aucun droit, car il est formé de l'adjectif *privus* qui veut dire « hors ligne, à part » (d'où *privare* « mettre à part, séparer »). *Prīvus* est lui-même tiré de l'adverbe *præ* (cf. *prīmus, prīdie, prīdem*), à l'aide du suffixe *vo*[1]. Le hasard fait que le mot se trouve quatre fois sur les tables eugubines, où il s'écrit preve, prever. On voit qu'il n'offre aucune trace d'un *n* : il convient donc de chercher une autre étymologie pour *prinvatur*.

L'accent tonique, qui joue un si grand rôle dans la formation des langues romanes et, dès la période antique, dans la contraction des mots latins, n'a pas été suffisamment observé jusqu'à présent en ombrien. Il peut paraître difficile d'étudier l'accent dans une langue morte dont il nous reste si peu de monuments. Cependant la tentative ne nous paraît pas impossible. Ainsi dans le mot qui nous occupe il a disparu une voyelle brève parce qu'elle se trouvait devant la syllabe accentuée. *Prinvatur* est, selon nous, pour *prinveatur :* c'est le nominatif pluriel d'un participe passé du verbe *prinveare*, qui est lui-même pour *prae* + *inveare* « aller en avant. » Le substantif *vea* « route » existe sur nos inscriptions : le verbe *veare*, *viare* « faire route » est supposé par le latin *viator* et par le participe passif *vianda* qui a été employé par Plaute. Le verbe est resté d'ailleurs dans le composé *deviare*, et *inviare* lui-même est employé par Solin dans le sens de « marcher, faire route. » Pour la disparition de la voyelle brève devant *ā* accentué, on peut comparer puniçate à côté de *poniśiater*.

Je crois donc que les deux *prinvatur* sont les *præinviati*, les hommes marchant en avant, c'est-à-dire les *viatores* ou les *calatores* du prêtre iguvien[2].

1. V. ces *Mémoires*, II, p. 47.

2. L'orthographe prinuvatus à côté de prinvatus s'explique par le développement de *v* en *uv* que nous avons dans d'autres mots : ainsi *arvia* et *aruvia*, *salvom* et *saluvom*.

Avant de quitter ce sujet je citerai quelques autres mots où une voyelle brève disparait quand elle est devant la syllabe accentuée. Nous avons, par exemple, uhtretie, kvestretie, formés à l'aide du même suffixe qui a donné en latin *planities, mollities.* Le primitif est uhtur « auctor, » kvestur « quæstor, » avec voyelle brève dans les cas indirects, comme en grec ῥήτωρ, ῥήτορα. Cette voyelle a disparu devant le nouveau suffixe (pour uhturetie, kvesturetie). Un autre exemple nous est fourni par un mot dont le sens est inconnu, mais dont la forme peut, je crois, être mieux déterminée qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Aufrecht et Kirchhoff ont déjà rapproché l'expression : skalçeta kunikaz (IV, 15, 18, 20), *scalšeto conegos* (VI*b* 16), de *scalšie conegos* (VI*b* 5. VII*a* 37). D'où vient que l'*i* se trouve dans *scalšie* et manque dans skalçeta, *scalšeto*? Cette disparition a pour cause l'adjonction de l'enclitique ta, *to,* qui a attiré l'accent sur l'*ĕ*, tandis que dans *scalšie* l'accent est sur la syllabe initiale. Mais je vois que ceci demande quelques développements.

## 2. La postposition to.

Cette postposition, qui se joint à des ablatifs, a été rapprochée de la syllabe latine *-tus*, par exemple dans *cœlitus*, *funditus*, et de la syllable sanscrite *-tas* dans *svargatas, grāmatas* [1]. Cependant il y a une différence essentielle : c'est que *-tus* et *-tas* se joignent à un thème dépourvu de désinence casuelle, tandis que l'ombrien *to* se place toujours après un ablatif. On peut donc dire que le latin *-tus,* le sanscrit *-tas* sont des suffixes, tandis que l'ombrien *to* est une particule postposée. Une autre difficulté s'oppose au rapprochement. Au lieu de *to* on trouve trois fois ta : jamais la syllabe qui se trouve dans *cœlitus*, et qui était déjà réduite au son *tos* dans la période helléno-italique, puisque nous avons en grec ἐντός, ἐκτός, n'aurait pu donner un *a*. Enfin si nous consultons la phonétique ombrienne, qui nous montre que le latin *piatus* devient pihaz, *pihos*, et que *vestitus* devient *vestis,* on doit penser que le suffixe *tus* se serait réduit à un *z* ou à un *s*, de sorte qu'au lieu de *angluto* on aurait eu *anglus*.

Je crois donc qu'il faut chercher une autre explication. Selon moi, *to* est pour *tum* et *ta* est pour *tam*. Ces deux particules qui impliquent en latin, la première une idée de temps, la seconde une idée de qualité, ont été employées en ombrien comme adverbes de lieu [2]. On trouve *tum* employé d'une façon analogue en manière

1. *Die umbr. sprd.* I, p. 156.

2. C'est le contraire qui est arrivé pour pune, *pone, ponne* (venant de

de postposition dans le latin *actutum* « sur le fait, aussitôt. »

Les interprètes qui ont identifié *to* avec le latin *-tus*, lui ont en même temps attribué une signification qui se rapproche de la préposition latine *ab*, par exemple VI*a* 8-13. Mais il y a au moins deux passages où l'on ne saurait traduire *to* par « ab »; le premier se trouve VII*a* 46. *Prinvatur dur tefruto Tursar eso tasetur persnihimumo*. Le mot *tefru*, qui est employé aussi en osque, signifie « sanctum [1], » et ici « lieu consacré, sanctuaire. » Le sens de la phrase est : « viatores duo *in* sacrario Tursae ita taciti precantor. » L'autre passage est V*a* 9, où il est question des devoirs de l'adfertor; entre autres obligations il est dit : akrutu revestu « in agro revisito (inspicito). » Quant au passage VI*a* 8-13, où sont énoncées les limites du temple tracé dans le ciel, on y peut traduire *-to* par « in » aussi bien que par « ab ». On peut dire, en effet : « le carré est limité à l'angle inférieur... » aussi bien que « le carré est limité depuis l'angle inférieur... » Le sens de l'ablatif avec *to* n'étant pas très-différent du sens que l'ablatif exprime à lui seul, on ne sera dès lors pas étonné d'avoir quelquefois *scalçie conegos* et d'autres fois *scalśeto conegos*. Le sens de *scalśie* reste obscur : mais la forme du mot se trouve expliquée; c'est l'ablatif d'un nom de la cinquième déclinaison, comme uhtretie.

Les deux mots que nous allons essayer d'expliquer ont également, à ce que je pense, perdu une voyelle brève devant la syllabe accentuée.

### 3. Eikvasatis, eikvasese.

Le premier de ces mots est employé III, 23, passage répété avec de légères variantes III, 29 :

Fratrusper (fratruspe) atiieḍies (atiieḍie), ahtisper eikvasatis, tutape (tutaper) iiuvina, trefiper iiuvina « pro fratribus Attidiis, pro aris -is, pro civitate iguvina, pro tribu iguvina. » Nous avons une gradation partant de la corporation attidienne, qui est la corporation de prêtres établie à Iguvium dont émanent ces textes, et aboutissant à la cité iguvienne et à la tribu iguvienne. On voit que la gradation va du particulier au général. L'adjectif eikvasatis, qui détermine les autels pour lesquels on prie, doit donc exprimer une relation topographique.

Si nous examinons le suffixe, nous voyons qu'il est le même que dans Atiieḍiates, Kaselates, Kureiates, Peieḍiates, Talenates, Museiates, tous noms ethniques qui se trouvent

*ponde*) qui veut dire « quand » et qui correspond à la dernière partie du latin *ali-cunde*, lequel s'emploie seulement comme adverbe de lieu.

1. Mommsen. Die unterit dial., p. 299.

sur nos Tables. La partie antérieure du mot eikvas suppose un primitif Eikvasum, Eikvasa, ou encore Eikvasium, Eikvasia, qui doit être un nom de lieu. Les deux dernières formes me paraissent les plus vraisemblables : c'est ainsi qu'on a *Brundisium, Canusium, Genusium, Perusia, Venusia, Bandusia* [1]. Dans tous ces mots, le *s* n'est pas atteint du rhotacisme, probablement parce qu'il était précédé d'une nasale [2].

Dans ce Eikvasium je reconnais un mot ayant une étroite affinité avec *Iguvium*. On sait que l'alphabet étrusque n'a pas de caractère spécial pour le G, de sorte qu'on écrit Ikuvinus, Ikuvine, Ikuvina et sur les monnaies Ikuvins [3]. La voyelle longue initiale est représentée par *ei*. Quelle différence y a-t-il entre le lieu nommé Eikvasium et celui qui portait le nom de Eikuvium, Ikuvium? nous ne pouvons le dire. Mais la base des deux mots (*eiku*, *iku*) est la même. C'est ainsi qu'on a à côté l'un de l'autre en latin *Laurentes* et *Lavinates*. Je suppose donc que le sens de la phrase est : « Pour les frères Attidiens, pour les autels ikvasiens, pour la cité iguvienne, pour la tribu iguvienne. »

Je passe à l'autre mot inscrit en tête de cet article. Il se trouve une première fois V*a* 4 :

Aḍfertur pisi pumpe fust eikvasese atiieḍier, ere ri esune kuraia. « Adfertor quicunque fuerit — ibus Attiidiis, is rei sacræ provideat. » — Nous avons ici le nom des Attidiens employé substantivement sans le mot frater qui l'accompagne d'ordinaire. C'est qu'il est lui-même accompagné d'un adjectif. Je crois que *eikvasese* est un adjectif dérivé de Eikvasia ou Eikvasium à l'aide du suffixe *ensis* et qu'il signifie *igvasien*. On pourrait objecter que le *s* du datif pluriel manque à la fin de eikvasese. Mais il manque aussi à la fin de aḍepe (I*b*. 26, 41, II*a*. 7) qui est pour aḍepes, de Atiieḍiate, Kureiate, Talenate, etc. (II*b*. 2), tous mots de la 3e déclinaison employés au datif-ablatif pluriel.

Le mot eikvasese se trouve une seconde fois V*a* 16, et ici encore il est construit avec Atiieḍieir. C'est dans le préambule d'un décret : Frater Atiieḍiur esu eitipes... kumnahkle Atiieḍie ukre Eikvasese Atiieḍieir. Je traduis ainsi : « Fratres Attidii hoc decreverunt... in templo Attidio ocris Igua-

1. Eikvasatis pour eikvasiatis, par suppression de l'*i* atone devant l'*a* accentué.

2. Cf. Corssen. Aussprache 2 : II, 186, 364. Je ne voudrais pas affirmer toutefois, avec Corssen, que ces mots dérivent d'anciennes formes en *ontiom, ontia*.

3. D'autres fois on écrit iiuvina, qu'il faut prononcer ijuvina.

siensis Attidii. » Ici l'adjectif Iguasiensis est donné à la colline où s'élevait le temple des frères Attidiens. Puisqu'on ajoute au nom des frères Attidiens cette épithète, il y a lieu de penser qu'il existait encore des frères Attidiens en d'autres endroits. Ainsi se trouve en partie confirmée, en partie rectifiée la conjecture savamment développée par Aufrecht et Kirchhoff, II, 303, selon laquelle Iguvium devrait être considéré comme une colonie d'Attidium, dont elle aurait emporté les *sacra*, et dont à certains jours elle aurait emprunté le collége de prêtres.

### 4. Kumnahkle, kumne.

Nous venons de traduire kumnahkle par « temple ». La forme latine correspondante serait *culminaculum*. Le simple kumne = latin *culmne, culmine* est employé I*b*. 41. On peut considérer kumnahkle comme étant au locatif, si l'on regarde l'*e* final comme représentant la diphthongue *ei* [1]; nous aurions alors le pendant de *esmei stahmei stahmeitei* (VI*a*. 5). Ou bien l'on peut y voir un datif suivi de la postposition e(n) : Kumnahkle — e(n). C'est de cette postposition *en* construite avec le datif que nous allons traiter. Mais auparavant je veux faire remarquer que le kumne ombrien est exactement le *culmine* et le *columine* qui figurent sur les Actes des frères Arvales (Henzen, p. 7) : manibus lautis, velato capite, sub divo, culmine contra orientem, sacrificium deæ Diæ cum collegis indixit.

### 5. Euze.

Ce mot d'aspect étrange est le résultat d'une fausse séparation. Il se trouve deux fois à une ligne de distance, II*b*. 27, 28.

Pune anpenes krikatru testre euze habetu; ape purtuvies testre euze habetu krikatru.

M. Savelsberg a montré [2] que la postposition e (pour en) est encore employée comme mot indépendant sur les Tables eugubines : Rupinie e (I*b*. 27), tafle e (II*b*. 12). Mais dans ce dernier exemple, le graveur a joint par erreur la postposition *e* au mot suivant ; il écrit tafle epir fer tu (pour tafle e pir fertu). Une erreur pareille a donné naissance au mot euze. Il faut lire testre e uze, ce qui signifie que l'objet appelé krikatrum doit être porté sur l'épaule droite. Le latin *umerus* est pour *umesus*,

1. On sait que cela a toujours lieu dans les désinences sur les tables en écriture étrusque.

2. Journal de Kuhn. XXI, 100.

qui lui-même est pour *umsus*. L'ombrien uze doit son *z* à la nasale : la forme complète serait *umse* (en sanscrit *aṁsa*, en grec ὦμος[1]). On voit de même la nasale exprimée ou sous-entendue changer un *s* en *z* dans anzeriatu, azeriatu, menzaru, tenzitim. En ombrien nouveau, le *n* est exprimé dans *onse*, qui n'est pas autre chose que notre uze. VI*b*. 50 : *erihont aso destre onse fertu*. Le cas gouverné ici et dans les locutions analogues par la postposition *en* est le datif (comparez le datif avec ἐν en grec). Peut-être dans le dernier exemple cité faut-il suppléer un *e* après *destre*.

Si l'on doutait de l'explication que nous venons de donner, il suffirait de rapprocher le passage VI*b*. 49 : *Cringatro hatu, destrame scapla anovihimu*. Il est encore question du *cringatro* ou krikatrum. Seulement au lieu du mot uze, le texte emploie le synonyme *scapla* = latin scapula. Le graveur s'est également rendu coupable ici d'une fausse séparation, laquelle a été déjà corrigée par Aufrecht et Kirchhoff.: le texte a *destra mescapla*, au lieu de *destrame scapla*. Nous avons ici l'accusatif avec e(n), au lieu du datif, parce que le verbe *anovihimu* (induitor) exprime une idée de mouvement[2].

## 6. Eso.

Le pronom démonstratif *eso*, qui est employé à différents cas, nous présente une fois la variante *essu* (VI*b*. 50). Cette variante n'est pas une faute : au contraire, nous avons ici la vraie prononciation de *s*, qui est pour *cs*. La forme primitive est *ecso*. C'est le même pronom que nous avons au commencement de cette inscription plusieurs fois répétée sur les murs de Pompéi : *Eksuk amvianud eituns*... « hoc circuitu eunt. » Sur la Table de Bantia on trouve trois fois : *Suae pis contrud exeic fefacust*... « si quis contra hoc fecerit. »

La première partie de ce pronom est *ec*, que nous avons en latin dans *ecquis, ecce*, *ecillam* (qu'on écrit à tort peut-être *eccillam*)[3]. La seconde partie est le pronom *so* dont il reste les formes *sum*, *sam, sas*, employées par Ennius[4]. L'ombrien, qui

1. C'est ainsi qu'on a l'un à côté de l'autre les noms propres *Numsius*, *Numpsius* et *Numerius*. V. Mommsen. *Die unterit. dial.* p. 282.

2. Pendant que je corrige les épreuves de cet article, je reçois le fascicule du Journal de Kuhn XXII, 4, qui me montre que je me suis rencontré pour cette explication avec M. Sophus Bugge.

3. Festus, ed. Muller, p. 297.

4. Festus, s. v.

change régulièrement *x* en *s*, s'est donné un thème pronominal composé *eso*, *eso-c*. Mais nous avons encore le *c* de la syllabe *ec* dans *ecla*. VII*a* 11. *Prestota Çerfia... prevendu via ecla atero...* VII*a* 27. *Prestota Çerfia... ahavendu via ecla atero...*

Enfin c'est la syllabe *e*(*c*) qu'il faut voir au commencement du pronom etantu : V*b* 6. Etantu mutu ađferture si « tanta multa adfertori sit. »

### 7. Iuku, iuka.

Ce mot n'a rien de commun avec *jocus*. Il est employé d'abord II*b* 23.

Estu iuku habetu : Iupater Saçe, tefe estu vitlu vufru sestu.

On le trouve une seconde fois III, 28 :

Iuka mersuva uvikum habetu fratruspe Atiieđie...

De ces deux passages il ressort : 1° que c'est un nom neutre, 2° que le mot désigne une opération du rituel qui s'accomplit au moment où l'on sacrifie la victime (uvikum « cum ovi »), 3° que cette opération du rituel consiste en une prière, puisqu'après avoir dit : hoc *iukum* habeto, on cite textuellement les paroles, qui sont : « Jupiter Sance, tibi hunc vitulum — sisto. »

Nous croyons reconnaître dans iuku(m) un substantif signifiant « invocation, » soit qu'on en fasse le primitif du verbe *invocare*, soit qu'au contraire on y voie un substantif tiré du verbe. Le préfixe *in* s'est réduit à *i*, comme dans iseçeles. La syllabe vo a pris le son *o* comme dans *sub-oco* (il ne faut pas oublier que l'*o* n'existe pas dans l'alphabet indigène et qu'il est rendu par *u*) : l'accent tonique se trouvait probablement sur la syllabe initiale, de sorte que le mot sonnait ioco(m).

Le sens du second passage est donc : « Invocationes — as cum ovi habeto pro fratribus Attidiis... »

### 8. Acnu perakni sevakni.

Le mot *acnu* a été traduit par « annus, » et les deux composés perakni, sevakni ont été regardés comme équivalant au latin *perennis*, *sollennis*. Je vais d'abord essayer de montrer qu'une forme *acnu* ne saurait correspondre au latin *annus*, et que le sens adopté pour le mot ombrien ne convient pas aux passages où il est employé. Puis je proposerai la signification qui me paraît la vraie, et je traiterai en finissant des deux adjectifs composés.

Si l'on admet l'identification *acnu* = *annus*, on est obligé de regarder la forme ombrienne comme la plus ancienne : il faudra

supposer que le *c* a été supprimé comme dans *luna*, *vanus* (pour *lucna*, *vacnus*), et que le redoublement de *n* n'a qu'une valeur purement orthographique destinée à indiquer que la première syllabe est longue. Mais il devient dès lors impossible d'expliquer le *m* de *sollemnis*, seule orthographe attestée par les monuments[1]. On comprend, au contraire, qu'un ancien *amnus* soit devenu *annus*, comme on a la double orthographe *Portumnus* et *Portunus*, et comme le mot *amnis* « fleuve » a donné un composé qu'on écrit *peremnis* ou *perennis*[2]. Sur le mot *amnus*, dont le plus ancien sens est « cercle, » je me contenterai de renvoyer à un article de M. A. Barth dans ces Mémoires, II, p. 235.

Non-seulement l'identification avec *annus* est phonétiquement impossible, mais le sens « année » ne convient pas au texte ombrien où se rencontre *acnu*. Le mot est quatre fois employé sur la T. V*b*, dont le sens a été clairement établi par Aufrecht et Kirchhoff. Il s'agit d'une dîme que la corporation de prêtres établie à Iguvium a le droit de percevoir sur les champs des territoires d'alentour, et en échange de laquelle les habitants de ces mêmes territoires viennent chercher à Iguvium un morceau de la victime immolée à certains jours de fête. On a rappelé, non sans raison, l'usage où étaient les peuples latins de venir chercher tous les ans sur le Mont Albain leur part du taureau immolé pour célébrer les Féries Latines (Denys d'Halicarnasse, IV, 49). C'est ce qu'on appelait la visceratio.

Les populations mentionnées par notre texte comme devant payer la dîme sont seulement au nombre de deux; mais il est possible que le commencement de l'inscription manque. Ce sont les Clavernii et les Casilates. Les Clavernii doivent fournir (V*b* 8) *posti acnu farer opeter p.* IIII. Les Casilates sont taxés (V*b* 14) *posti acnu farer opeter p.* VI. Deux hommes sont envoyés chez chacun de ces peuples pour chercher ce tribut.

D'autre part, les prêtres iguviens donnent aux Clavernii : *pelmner sorser posti acnu vef* X. *cabriner vef* V. Aux Casilates ils remettent : *pelmner sorser posti acnu vef* XV. *cabriner vef* VIIS. Un homme est envoyé par chacun de ces peuples pour chercher cette part du sacrifice.

Le sens de la préposition *posti* est celui d'une particule distributive, équivalant à notre « par » dans les locutions telles que « par mois, par mètre carré. » On trouve sur la t. V*a* la préposi-

1. Corssen, Aussprache² I, 225. On trouve aussi *peremnis* dans le sens de « éternel » sur une inscription chez Guattani, Monum. ined., l. 5, p. 39.
2. Sur ce mot, v. Festus, p. 245.

tion pusti plusieurs fois employée en ce sens avec kastruvuf « campos » pour régime. D'autre part, les mots *farer opeter p.* VI signifient « farris [in vectigal] impensi pondo VI. » Il ne reste à déterminer que le sens de *acnu*. C'est un accusatif pluriel régi par *posti*[1] : Aufrecht le traduit par « annos. » Mais envoyer chaque fois deux hommes pour chercher quatre et six livres de blé peut déjà sembler extraordinaire. Ce serait à peu près un sixième et un quart de boisseau (cf. Pline, *Hist. Nat.* XVIII, 12). On ne s'explique pas non plus cette insistance à répéter « tous les ans ». Si la fête est annuelle, la chose s'entendait assez de soi.

Je crois que dans *aknu* il faut chercher une dénomination agraire, et que l'expression *pusti aknuf* est à peu près l'équivalent de *pusti kastruvuf*. On pense aussitôt au latin *acnua* ou *acna*, qui désigne une mesure agraire de 120 pieds. Entre *acna* et l'ombrien *acnus* il n'y a que la différence du genre. Je traduirais volontiers *acnus* par « fundus. » Cette explication, qui n'a pas échappé à Aufrecht, a été écartée par lui parce que les deux populations se trouvent dès lors payant une somme inégale pour la même unité agraire. En effet, tandis que les Clavernii fournissent quatre livres de blé par *acnu*, les Casilates en donnent six. Mais une telle inégalité peut avoir bien des causes tenant soit au libre consentement des contractants, soit à l'occasion ou à la date du contrat, soit à des particularités du sol. On remarquera d'ailleurs (et c'est une observation qui a déjà été faite par les premiers interprètes des Tables eugubines) que la part de la victime accordée aux deux peuples est en raison de l'impôt qu'elles paient. Ceci nous conduit à la seconde partie de notre texte.

Le mot *cabriner* a été déchiffré sans peine comme équivalant à un génitif latin « caprini ». *Sorser* est employé en des passages (v. surtout II*a* 8 et 9) où l'on voit clairement que c'est un nom d'animal. *Pelmner* est le génitif d'un mot de la troisième déclinaison *pelmen*, qui est au latin *pulmentum* ce que *segmen* ou *augmen* sont à *segmentum*, *augmentum* : il désignait probablement un mets fait avec un mélange de pâte et de viande. Ce n'était pas la chair crue de la victime, mais un mets déjà préparé qu'emportaient les émissaires. Huschke rappelle avec raison ce passage de Pline (XVIII, 19) : Pulte autem, non pane, vixisse longo tempore Romanos manifestum, quoniam inde et pulmentaria hodieque dicuntur. . . . Et hodie sacra prisca, atque natalium, pulte fritilla conficiuntur. Reste le mot *vef*, qui est obscur : mais on ne peut

1. Le *f* final, signe de l'accusatif pluriel (*acnuf*), n'a pas été écrit. Mais il manque très-souvent.

douter, à cause des chiffres dont il est suivi, que c'est un nom de mesure, probablement une mesure de poids telle que l'once. Le sens est donc que les Clavernii recevront dix vefs de l'une des victimes, et cinq vefs de l'autre, non pas en tout, mais autant de fois que leur territoire contient d'acnuf. Les Casilates recevront quinze vefs de la première victime et sept et demi de la seconde par acnu de leur territoire. La différence du prorata entre les deux peuples est celle de 1 à 1 1/2, et comme elle est dans l'impôt payé elle se retrouve dans le présent offert en retour.

Il reste à nous demander si *aknu* ne se retrouve point dans quelque autre dialecte italique. Je n'hésite pas à le reconnaître en osque, où nous le trouvons deux fois sur l'inscription votive d'Agnone. Mommsen avait entendu le mot ainsi : mais Kirchhoff, suivi en cela par Enderis, traduit « utroque anno » les mots púteretpíd akeneí (I*a* 18) qui signifient « in utroque fundo ». Il s'agit d'un monument votif qui doit rester sacré pour les deux propriétaires dont il touche les champs. Le même mot se trouve aussi accompagné d'un nom de nombre sur une inscription de Pompéi (Enderis XXXVIII) : akun CXII. Akun est une forme mutilée ou abrégée pour akúnúss (accusatif pluriel). Nous avons dans la seconde syllabe une voyelle euphonique qui, selon l'habitude de la langue osque, change en raison de la voyelle suivante : akenei étant à akun(uss) ce que zicel(ei) est à ziculud.

Je passe maintenant aux adjectifs peraknis et sevaknis qu'on a traduits par « perennis » et « sollemnis ». Le premier est employé neuf fois. Les substantifs avec lesquels il est construit sont tous des noms d'animaux, tels que bœuf, porc, bouc, chienne, et une fois le mot sacreu qui veut dire « hostiæ ». Quant à *sevaknis*, on le trouve également avec des noms d'animaux (porc, bouc, brebis), ainsi qu'avec d'autres mots, qui n'ont pas tous été expliqués, mais qui paraissent désigner des objets présentés en offrande (veskles « vasculis », vinum « vinum », tiçlu « sacrificium », et en outre berus, umne, hule, kebu, sueso, ufestne). Une fois le mot est employé seul avec l'impératif sukatu.

Je crois, pour les raisons de phonétique précédemment indiquées, qu'il faut renoncer au rapprochement *perennis* et *sollemnis*. Si la seconde partie *-aknis* existait en latin, elle ferait *-ānis*. Or, nous avons l'adjectif *in-ānis*, dont la seconde partie est obscure, mais dont on peut dire au moins que la composition est analogue à *in-ermis* ou *in-ops*, c'est-à-dire que le composé renferme la particule privative *in*. Si notre rapprochement est fondé, *peraknis* et *sevaknis* sont le contraire de *inanis*, et ils expriment par conséquent une idée de plénitude : on sait combien sont fréquentes dans

la langue du rituel les expressions *solidus*, *integer*, *justus* pour marquer que l'offrande remplit toutes les conditions requises. Virg. Aen. VI. 253.

Et solida imponit taurorum viscera flammis.

C'est le sens qu'ont, à ce que je pense, les deux adjectifs ombriens. Il resterait à nous demander si le second terme qu'ils contiennent est notre mot *acnu :* je pencherais pour l'affirmative ; l'adjectif latin *profundus*, qui a une signification approchante, est pareillement composé avec *fundus*.

### 9. Opeter.

Savelsberg a expliqué l'impératif upetu comme étant pour uppentu, qui lui-même supposerait un *ob-pendito* latin. Le sens du verbe est « offrir en hommage, consacrer ». Cette explication, qui convient fort bien à tous égards, en appelle à sa suite une autre. Le *farer opeter* de V*b* 9, 14 doit se traduire par « farris [in vectigal] impensi » : il est question de blé payé en redevance au collége des prêtres attidiens. Nous obtenons de la sorte ce qui nous a manqué jusqu'à présent, un exemple de participe passé de cette classe de verbes.

### 10. Fato fito.

Ces deux mots, qui sont seulement employés une fois (VI*b*, 11), se trouvent au milieu d'une invocation. On prie la divinité d'accorder à la colline Fisienne, à la cité Iguvienne, aux bipèdes et quadrupèdes de la colline Fisienne et de la cité Iguvienne *fato fito*. Aufrecht et Kirchhoff ont songé pour le premier terme au latin *fatum* : mais l'idée de destin ne convient pas beaucoup, ce semble, au moins pour les quadrupèdes. Ce qu'on attendrait ici, c'est une expression signifiant prospérité, développement, accroissement. Je proposerais de voir le substantif dans le second mot *fito*, dont Aufrecht et Kirchhoff sont enclins à faire un adjectif. Je le rapporterais à la racine *fu* « être, devenir ». Cette racine peut se conjuguer en ombrien comme un verbe faible, c'est-à-dire sur le modèle du latin *audio*. C'est ce que nous voyons par la forme fuiest (V*a* 9) qui est un futur, et par la forme fuia (III 7) qui est un subjonctif. Même en latin, la racine *fu* suit parfois cette conjugaison, car le verbe *fīo* est pour *fuio*. On a donc, d'après cette conjugaison, un participe neutre *fuītum*, comme *petere* fait en latin *petītum*. Par la même contraction de *uī* en *ī* qui a donné l'ablatif ombrien *mani* pour *manui*, *fuītum* est devenu *fītum*. C'est souvent l'habitude des patois de faire passer dans la conjugaison régulière

ou faible les anciens verbes forts ou irréguliers : c'est ainsi qu'au latin *visus*, *prosectus*, l'ombrien oppose des formes comme *videtus*, *seçeitus*. On peut prendre ce mot soit au sens passif (produit, descendance), soit plutôt au sens abstrait (production, développement).

Je passe à *fato(m)* dans lequel je reconnais l'adjectif déterminant *fito(m)*. Aufrecht et Kirchhoff n'ont rien proposé pour ce terme. C'est, selon moi, un participe auquel correspondrait, s'il existait, un latin *fautus*. Ce mot ne se trouve pas en latin parce qu'il a été remplacé, surtout dans le sens où il est employé dans notre passage, par l'adjectif *faustus* [1]. En latin vulgaire, *au* est souvent devenu *ā*, c'est-à-dire que la première partie de la diphthongue a pris le dessus sur la seconde. Ainsi *Augustus*, *augurium*, *auscultare*, ont donné *Agustus*, *agurium*, *ascultare* [2]. C'est le même phénomène qui fait qu'à πεινῶμεν, Ποσειδῶν correspondent en dorien πεινᾶμες, Ποσειδᾶν, et que dans certains dialectes allemands *auch* devient *âch*.

C'est donc un heureux accroissement (faustum proventum) qu'on demande à la divinité pour les bipèdes et quadrupèdes d'Iguvium.

### SUR LE RAPPORT DES TABLES EUGUBINES VI-VII ET I.

Tous ceux qui se sont occupés des tables Eugubines savent qu'un des textes est donné deux fois, une fois en rédaction abrégée (table I), une seconde fois en rédaction développée (tables VI-VII). I est en écriture étrusque, VI-VII en écriture latine. Quel est le rapport de ces deux récensions?

Lanzi, s'appuyant sur la différence d'écriture et sur certaines particularités grammaticales, supposait qu'on parlait à Iguvium deux dialectes. Lepsius, qui place un intervalle de deux siècles entre I et VI-VII, explique les différences par le changement de la langue : il ne se prononce pas sur l'origine de la différence de rédaction. Aufrecht et Kirchhoff, adoptant les données chronologiques de Lepsius, présentent VI-VII comme une copie paraphrasée de I, et là où il y a des différences de rédaction, ils regardent I comme le texte authentique [3]. Je ne crois pas que ce point de vue puisse être accepté. Pour apporter dans cette difficile question la

1. On sait que *faustus* vient de *favos*, *favor*, par le suffixe secondaire *-to*. C'est ainsi que *honos*, *fas*, *onus*, *scelus*, *robur* font *honestus*, *fastus*, *onustus*, *scelestus*, *robustus*.

2. Corssen [2], I, 663. Schuchardt, *Das Vulgærlatein*, II, 305 ss. D'Arbois de Jubainville, dans ces Mémoires, I, 415.

3. V. par ex. *Umbr. Sprachdenkmæler*, II, p. 130.

clarté nécessaire, je la diviserai en plusieurs propositions que j'essayerai de démontrer successivement.

1°. *VI-VII n'a pas été copié sur I.* — Si VI-VII ne se distinguait de I que par des additions, telles que les prières citées *in extenso* ou des prescriptions du rituel qui manquent sur I, on pourrait dire que l'auteur de VI-VII a ajouté des détails que l'auteur de I avait jugés inutiles. Mais il y a aussi sur VI - VII des parties en moins, qui ne peuvent s'expliquer ni par une inadvertance, ni par une omission volontaire. Ce sont entre autres :

I*a* 25 puste asiane fetu.

I*b* 20 tures et pure.

I*b* 36, 38 antakre, antakres.

I*b* 41 kumne.

I*b* 45 kvestretie usaie etc.

Neuf fois aḍepes arves.

En présence du soin méticuleux que prend VI-VII de ne rien omettre, on ne peut douter que si l'auteur avait eu ces mots sous les yeux, il les aurait reproduits.

Une seconde preuve que VI-VII n'a pas copié I, c'est qu'il a des formes plus archaïques. Tels sont : *abrons* VII à 43 = apruf I*b* 33. *Dur* VII a 46 au lieu de l'indéclinable tuf I*b* 41. VI-VII emploie constamment dans ses prescriptions la 3e personne, au lieu que I, après avoir longtemps employé la 2e personne, retombe à son tour dans la 3e (I*b* 34, 40).—VI-VII a trois manières de marquer les longues, savoir : ou bien il redouble la voyelle (*eetu*, *eesona, meersta, feetu*), ou bien il écrit deux fois la voyelle en séparant les deux lettres par un *h* : *stahamu, spahamu*, *sahate*, *ahatripursatu, sehemeniar*, *sehemu*, *sihitu*, *persnihimu*, *comohota*), ou bien il fait simplement suivre la voyelle d'un *h* (*stahmu*, *spahmu*, *sehmenier*, *podruhpei*).

De ces trois modes, le dernier est le plus moderne, puisqu'il suppose le second, qui est lui-même moins archaïque que le premier[1]. Or, le troisième est à peu près seul usité sur I (ahtrepuḍatu, sahta, amprehtu, sehmeniar, persnihmu)[2].

Certaines formes sont plus intactes sur VI-VII que sur I : *vestisia* (ainsi écrit neuf fois) en regard de vestiça (I*a* 17, 28, 31), *ponisiater* (VI*b* 51) = puniçate (I*b* 15). Non-seulement l'*i* manque dans cette dernière leçon, mais la consonne finale est tombée.

1. C'est le redoublement de la voyelle qui marque la longue en ancien latin (Schneider, *Lat. Gramm.* I, p. 96) et en osque (faamat, *Fluusai, fiisnam*).

2. Comme exemple du second mode, on ne peut citer que le nom propre Naharkum (I*b* 17).

Lepsius, et après lui Kirchhoff, ont placé le critérium de l'ancien et du nouvel ombrien dans le changement d'un *s* final en *r* au dat.-ab. pluriel et au génitif singulier. Mais la suppression absolue de la consonne finale marque une dégradation au moins aussi avancée que le changement de *s* final en *r*. Or, nous avons pour le datif-ablatif pluriel antakre, kumate (I*b* 37) = *comatir* (VII, 39), aḍepe (I*b* 26, 44), et au génitif, çerfe (I*b* 28, 34) = *Serfer*. Le changement d'un *s* final en *r* ne manque pas non plus sur I, puisqu'on a I*b* 30 et 33 aḍeper arves à côté de la forme ordinaire aḍepes arves. — L'adjectif *grabovius* paraît au datif une fois sous la forme complète *grabovie* (VI*b* 19), tandis que I connaît seulement la forme contractée krapuvi (I*a* 3, 11, 21). — Enfin l'orthographe *e* ou *i*, qui remplace ordinairement sur I la diphthongue *ei* encore fréquente sur VI-VII, me paraît moins archaïque. En latin également, la diphthongue *ei* se voit encore sur les inscriptions les plus anciennes[1].

2°. *I est l'abrégé d'une table plus ancienne.* Certaines particularités de l'orthographe de I sont inexplicables à moins d'admettre qu'il a été copié sur une table plus ancienne. Ainsi dans la même ligne, à deux mots de distance, nous trouvons I*b* 2 Ikuvina et Iiuvina. Ces deux formes ne peuvent être contemporaines ; elles s'expliquent si l'on admet que la première fois le graveur a copié son modèle et que la seconde fois il a suivi la prononciation de son temps. — I débute par cette phrase : este persklum aves anzeriates enetu « commence ainsi le sacrifice par l'inspection des oiseaux. » Mais le mot este « ainsi, » qui a un sens sur VI, parce qu'il est suivi de la description détaillée de cette inspection des oiseaux, n'en a aucun sur I, où l'on passe immédiatement après au sacrifice. Certains passages sont tellement abrégés sur I qu'ils ont l'air de se référer à une récension plus détaillée. Telles sont les formules : pernaies, pusnaes (I*a* 2. I*b* 10) ; enumek etatu ikuvinus (I*b* 21) ; triiuper etatu ikuvinus. Certaines parties ont été si abrégées, qu'il a fallu revenir en arrière pour les expliquer, si bien qu'en voulant resserrer le texte on est arrivé à l'allonger ; voyez par exemple, I*a* 18. — Enfin les surcharges comme aḍepes arves (I*a* 6, 7, etc.) viennent probablement de ce qu'on avait d'abord cru pouvoir omettre cette prescription, et qu'elle a été rétablie après coup.

3°. *Les deux récensions ont été copiées sur un ancien texte dont VI-VII est plus près que I.* Cette proposition, qui ressort déjà de ce qui précède, a besoin d'être précisée. Il faut distinguer entre la

1. Corssen, I, 730 ss.

rédaction et la langue. En ce qui concerne la langue, l'une et l'autre récension se sont permis des rajeunissements, et c'est ainsi que s'expliquent les faits de grammaire et d'orthographe dont il vient d'être parlé. Pour le vocabulaire également des modifications ont été faites des deux parts. Ainsi VI-VII évite systématiquement le mot kutef qu'elle remplace par *taśes*, au lieu que I connaît l'une et l'autre expression. VI-VII, se servant de l'écriture latine, a introduit l'*o* à la place de l'*u* partout où il le fallait, et quelquefois où il ne le fallait pas, comme VI*a* 10 *somo* au lieu de *somu* et VI*a* 35 où le graveur, après avoir écrit *pihaclo*, a dû ensuite corriger en *pihaclu*. Quelquefois on remarque des inconséquences qui ne sont pas faciles à expliquer : ainsi le nom. plur. de la seconde déclinaison est tantôt en *or*, tantôt en *ur: arsmor*, *totcor*, *dersecor*, *subator*, *screihtor ;* mais *prinvatur*, *tasetur*, *Jovinur*. Les exemples en *ur* paraissent appartenir surtout à la fin de VI*b* et à VII. — VI-VII emploie fréquemment la conjonction *sururont* qui est inconnue aux anciennes tables, et il remplace ustentu par *feitu*. De son côté I*a* 30, 32 a substitué le terme général feitu à *osatu* qui était le mot propre (VI*b* 44, 37). On peut donc dire que des deux côtés le texte a été rajeuni par endroits. Mais ce qui assure un avantage considérable à VI-VII, c'est le caractère suivi et logique de sa rédaction, où les invocations sont citées *in extenso* et les cérémonies décrites d'une façon complète. Je ne veux pas dire qu'il n'y ait pas, surtout vers la fin, certaines interpolations. Mais en général ce que VI-VII donne en plus, porte la marque d'une authenticité incontestable. Je rappellerai seulement la délimitation du *templum* et la formule de *deprecatio* à l'égard des peuples du voisinage.

Il y a une variante, très-insignifiante d'ailleurs par elle-même, dont la cause peut se deviner. Là où I met tre buf, tref sif, tref hapinaf, etc., VI-VII a constamment *buf trif*, *sif trif*, *habina trif*. Cette différence de construction se comprend si l'on suppose que le prototype indiquait en chiffres le nombre des victimes : c'est ainsi que les chiffres sont employés VII*b* 4, V*b* 10 etc.

De tout ce qui précède, je crois devoir conclure que VI-VII est avec I en un rapport collatéral et non en un rapport de filiation. Si nous admettons, en outre, comme cela me paraît nécessaire, que VI-VII est une copie, partiellement rajeunie, mais souvent aussi très-exacte d'un texte plus ancien, les termes consacrés d'*ancien* et de *nouvel ombrien*, qui reposent sur l'hypothèse de Lepsius, ne devront à l'avenir être employés qu'avec toute sorte de restrictions.

Michel Bréal.

SUR LES

# PALATALES SANSKRITES.

---

## 1. Prononciation [1].

*ç*. — On attribue généralement au *ç* sanskrit la valeur *χ́* proposée par M. Kuhn, zeitschrift für die wissenschaft der sprache de Hoefer 2, 166 ss. ; il est douteux que cette identification soit exacte.

J'ai entendu prononcer le *ç*, il y a quelques années, par M. le professeur Bühler, de Bombay : ce que je crois avoir entendu était *ś*.

Quant à *χ́*, je crois que ce son existait réellement en sanskrit, et que, en dépit du silence des prātiçākhya, il devait en vertu d'une nécessité physiologique impérieuse (mém. soc. ling. 2, 219) se substituer à *y* au contact d'une sourde. Or aucun ouvrage grammatical ne confond *y* voisin d'une sourde avec *ç*. Le r̥kprātiçākhya (805) signale comme une faute de dire *y* pour *ç* dans *çuna:çepa:*, *virapçī* etc. (Kuhn 173) : il faut entendre par là qu'on disait fautivement *śuna:χ́epa:*, *virapχ́ī* pour *śuna:śepa:*, *virapśī*,

1. Signes de valeur purement phonétique employés ici : *k* et *g*, *ḱ* et *ǵ* = *qu* et *gu* de *qui* et *gui*, *t'* et *d'* = Tb et Δb russes, *ń* = Hb russe = *gn* fç., *t* et *d*; *χ́* et *y* = *ch* (de *ich*) et *j* allem. ou *i* consonne sourd et sonore, *ś* = Cb russe ou *ś* polonais, *x* et *j* = *ch* et *j* français, *s*; *h* = adspiration des consonnes; - = limite de syllabe. *h*, phonème purement thoracique ou laryngique; les autres, en partie buccaux. Occlusion buccale complète *k g*, *ḱ ǵ*, *t́ d' ń*, *t d*; incomplète *χ́ y*, *ś*, *x j*, *s*. Dans tous l'organe est la langue : partie postérieure *k g* et un peu plus en avant *ḱ ǵ*, *χ́ y*; partie moyenne *t́ d' ń*, *ś*, et partie antérieure *x j*, *t d s*. Point d'application de l'organe : portion antérieure du voile du palais *k g*; palais *ḱ ǵ χ́ y*, *t́ d' ń ś*; gencive intérieure supérieure *x j*; alvéoles supérieures *t d s*. Sourdes *k ḱ t́ t*, *χ́ ś x s*; sonores *g ǵ d' d*, *y j*, nasale *n'*.

et ce passage, loin de montrer l'identité du son de *ç* avec *χ́*, montre au contraire qu'il en différait[1]. — On peut entendre, avec M. Max Müller, que le *y* était prononcé fautivement non à la place de *ç*, mais après *ç*. La faute consiste alors à dire *śunaśśχ́epas* ou *śuna:śχ́epas*, *virapśχ́ī* (non *χ́unaχ́χ́χ́epas* ou *χ́una:χ́χ́epas*, *virapχ́χ́ī*!)

Selon M. Lepsius, standard alphabet[2] 94 cf. 71, *ç* a « conservé » le son original *χ́* dans quelques régions, mais a pris ailleurs le même son que le *ś* polonais, c'est-à-dire *ś*. Je pense que *χ́* est non le son original, mais un son secondaire développé dialectalement par un effet de la faute que signale le prātiçākhya.

Les témoignages de Colebrooke, qui dit que *ç* sonne presque comme le *sh* anglais de *shun*, et de Wilson, qui compare *ç* au *ssi* anglais de *session* (Kuhn 167), se concilient mieux avec la prononciation *ś* qu'avec la prononciation *χ́*.

M. Lepsius, trompé d'abord par des rapports inexacts et ayant dit p. 8 que la spirante cérébrale et le *ç* ont aujourd'hui la valeur commune *x*, corrige cette erreur p. 71 et explique qu'elle vient d'une erreur des oreilles anglaises ou allemandes. Il y avait donc des Allemands parmi ses premières autorités : or des Allemands ont pu se méprendre sur le phonème *ś* qui manque à leur propre langue, non sur le *χ́* qui y est ordinaire. Cf. la note p. 350.

La confusion de *ç* avec *s*, si fréquente en prākrit, s'explique mieux si *ç* vaut *ś* que s'il vaut *χ́*.

Par tous ces motifs, je tiens pour démontré que le son du *ç* sanskrit est *ś*.

*c, j, ń.* — Il est d'usage en Europe de prononcer *c* et *j* sanskrits comme des consonnes doubles *tx*, *dj*. Je doute que le même usage soit universel dans l'Inde, car, si j'en juge par la prononciation de M. Bühler, *c* est très-voisin de *t́* ou *t́χ́*.

En tout cas on ne pourrait aucunement considérer *tx* et *dj*

1. C'est le son *ś* (identifié mal à propos avec le *s*² de Brücke) que Schleicher note par *ç* et qu'il entendait à la place de *χ́* dans la bouche de sa fille âgée de trois ans, beitr. zur vergl. sprachf. 4, 128 : *miç, diç, liçt, leiç* = reich, *liçdiç* (*liśtiś*) = richtig (*riχ́thiχ́*); elle prononçait ainsi le *ch* « weiter vorne im munde, als wir es zu thun pflegen. » Ainsi *ś* fautif précède *χ́* correct dans la bouche d'un enfant allemand; de même *ś* correct a dû précéder *χ́* fautif dans la bouche des Hindous. — La racine *khyā* est probablement pour *kçā*, avec adspiration du *k* sous l'influence de la spirante, Weber, indische studien 4, 273; j'avais eu tort de soutenir le rapprochement fait par Bopp de cette racine avec le latin *inquam*, revue critique 1874, 1, 149.

comme représentant la prononciation ancienne. Il résulte avec évidence de tous les témoignages que *c* et *j* étaient des phonèmes consonantiques simples, et formés de la même manière que *k* et *g*, *ṭ* et *ḍ*, *t* et *d*, *p* et *b* [1].

On n'a le choix qu'entre deux hypothèses : *c* et *j* sonnaient ou *ḱ* et *ǵ*, ou *t'* et *d'*. M. Lepsius les note par *ḱ* et *ǵ*, mais son alphabet ne distingue pas *ḱ* de *ť* ni *ǵ* de *d'*, de sorte que son autorité ne peut contribuer à trancher la question. M. Brücke, grundzüge der physiologie und systematik der sprachlaute p. 78, se prononce d'après M. Ellis pour *ḱ* et *ǵ*.

Néanmoins les notations *ť* et *d'*, plus conformes au souvenir que j'ai gardé de la prononciation de M. Bühler, me paraissent autorisées par un passage du vājasaneyiprātiçākhya (1, 76-79, cf. taittirīyapr. 2, 36-38) d'après lequel les dentales et *r* sont articulés par la pointe de la langue, les cérébrales par la pointe de la langue collée contre le palais, les palatales par le milieu de la langue : *dantyā jihvāgrakaraṇā:* | *raç ca* | *mūrdhanyā: prativeṣṭyâgram* | *tālusthānā madhyena.*

Prononcer *k* devant *i* exige un véritable effort. Il est donc très-peu vraisemblable que *kim* ait été prononcé *kim :* ce devait être *ḱim*. Donc, pour que la consonne initiale de *cit* se distinguât de celle de *kim*, il fallait que ce fût un *t'* : *t'it*. D'ailleurs, la nuance entre *k* et *k'* est à peine sensible : il est probable à priori que deux articulations aussi voisines ne se présentent pas à la fois dans une même langue, à moins que ce ne soit dans des conditions différentes (comme en fç.: *k* devant *o* et *k'* devant *i* dans *col*, *kilo*).

En outre, et ceci me paraît décisif, les lois du sandhi accusent une parenté plus étroite de la série du *c* avec l'*ūṣman ç* qu'avec l'*anta:sthā* palatale *y*. De même que l'*anta:sthā* labiale *v*, prononcée, d'après les prātiçākhya autres que celui du ṛgveda, entre la lèvre inférieure et les dents, différait des labiales *p*, *b* etc. prononcées entre les deux lèvres, l'*anta:sthā* palatale *y* différait un peu des autres palatales et n'exerçait sur elles ou ne recevait d'elles aucune influence particulière. Au contraire il doit y avoir entre *c*

1. M. Hoefer a fait ressortir la valeur des transcriptions de Galanos, ztschr. f. d. wiss. d. spr. 2, 177 ss. Galanos transcrit toujours *j* par ζ (c'est à dire *z*), *c* par σ, *ńc* par ντσ et *cc* par τσ; devant *i* il transcrit *c* par κ au moins dans Σβαροκίσσας = *svārociṣas*. C'est qu'en grec, au moins dans certains dialectes, le κ devant *i* est devenu *ť* et même *tx;* v. D. Bikelas, the Academy 1871, 187. Galanos transcrit *ç*, aussi bien que *s* et *ṣ*, par σ ou σσ, non par χ, ce qui me paraît, comme à M. Hoefer, une preuve décisive contre la prononciation χ́.

et *ç* identité d'organe et identité de point d'articulation, car *c* (ou *ch*) change *s* précédent en *ç* : *açvas ca* = *açvaç ca*. Or le *sparça* qui correspond à l'*ūṣman ç* = *ś* ne peut être que *ť* [1]. — La sonore correspondante était par conséquent *d'*, et la nasale *ń* devait être rigoureusement identique au *gn* français.

Je tiens donc pour démontré que *c*, *j* et leur nasale sonnaient *ť*, *d'*, *ń*.

*ch.* — Si *c* sonnait *ť*, il en résulte que *ch* sonnait *ťh*.

Or, si l'on essaie de prononcer successivement les cinq adspirées sourdes *kh ťh ṭh th ph*, on verra que pour la première et les trois dernières le son de l'adspiration *h* est bien distinct d'une spirante, tandis que l'oreille distingue malaisément *ťh* du groupe *-ťś*. Pour se rendre compte de ce point il faut placer les deux consonnes *t*, *ś* dans une même syllabe, et, comme on dit *a-ťha*, dire *a-ťśa*.

Certaines écoles de grammairiens confondaient l'adspiration de chacune des muettes avec la spirante de l'ordre correspondant, sourde ou sonore selon qu'elle accompagnait une sourde ou une sonore (ṛkprātiçākhya, sūtra 724-725 : *soṣmatām ca soṣmaṇām ūṣmaṇâhu: sasthānena*, *ghoṣiṇām ghoṣiṇatva*) ; cette doctrine ne peut être fondée que sur une prononciation dialectale [2], et, quand on ne veut raisonner que sur l'usage le plus commun, on n'a pas à en tenir compte. Néanmoins il est permis de conjecturer qu'elle n'était pas très-loin d'exprimer la vérité quant à la prononciation générale de l'adspirée palatale *ch* (et de sa sonore *jh*).

On peut donc considérer le *ch* comme ayant, à peu de chose près, le son *-ťś*.

Résumé : *ç* = *ś*, *c j ń* = *ť d' ń*, *ch* = *ťh* = à peu près *-ťś*.

## 2. Histoire.

*Influence, dans le sandhi, d'une consonne sur un ç suivant.* — D'après une règle de liaison bien connue, *ç* initial précédé de *t* final donne *ch*, et devant ce *ch* le *t* final donne par assimilation *c* : en somme, *t-ç* devient *c-ch*, ou, *t-ś* devient *ť-ťh*. Avant que l'assimilation eût changé le *t* en *ť*, le changement n'affectait que le *ś*, et pouvait être exprimé par la loi : *ś* devient *ťh*.

1. C'est à l'*ūṣman* χ́ que correspondrait le *sparça* *ḱ*.

2. A cause de la *dvirukti* ou répétition de la consonne initiale d'un groupe, *t-s* sonnait *t-ts*; si *th* sonnait *ts*, *t-th* sonnait aussi *t-ts*. Or l'écriture distingue *t-s* de *t-th*. Donc la prononciation *ts* pour *th* n'était pas universelle.

Un sūtra important du ṛgvedaprātiçākhya (223), nous a conservé le souvenir d'une tradition grammaticale que représentait le père de Çākalya et d'après laquelle cette loi avait force non seulement après un *t* (ou *c*), mais après une quelconque des cinq sourdes non adspirées à occlusion buccale complète *k c ṭ t p : sarvai: prathamair upadhīyamāna: çakāra: çākalyapituç chakāram.* Le commentateur cite comme exemples les liaisons *arvāk chapau*, *vipāṭ chutudrī*, *arvāṅk chaçvattamam*, *vajriṅc chnathihi.* — En sanskrit classique (Bopp, krit. gramm. d. skr. sprache in kürz. fassung §§ 64, 82) il était permis de lier *n* + *ç*, soit par *nç*, *ṅç* ou *ṅcç*, soit par *ṅch* ou *ṅcch* : l'orthographe *ṅcch* est à rejeter [1], car un groupe *ṅṫṫh* serait rigoureusement imprononçable, mais le changement de *nç* en *ṅch* = *ṅ- ṫh* est vraisemblable. Il nous fournit un autre exemple de *ch* pour *ç* après une consonne.

En somme, *ç* = *ś* initial devient *ch*, pour tout le monde après *t* (*c*), pour certains après *k ṭ p n.*

Comme on ne voit pas de rapport étroit entre les sons *ś* et *ṫh*, il est naturel de chercher sous le déguisement *ṫh* une prononciation plus voisine de *ś*, et comme *ṫh* diffère peu de *-ṫś*, on songe d'abord à ce groupe *-ṫś*. C'est une modification secondaire qui a changé *-ṫś* en *ṫh :* la loi primitive de liaison, après une consonne à occlusion buccale complète, était : *ś* est remplacé par *-ṫś*.

*Changement de k arioeuropéen en ç sanskrit.* — La spirante *ç*, sauf dans quelques cas où elle provient d'un *s* assimilé, comme dans la première syllabe de *çvaçura-* = ἑκυρο- = *socero-*, provient comme dans la seconde syllabe du même mot d'un *k* arioeuropéen. Le changement d'un *k* en spirante est un phénomène bien connu dans les langues romanes : français *chaîne* (*xēn*) = *catena*, *cire* (*sir*) = *cera ;* dans une période antérieure il y avait au lieu des spirantes isolées d'aujourd'hui des groupes de deux phonèmes, et on prononçait au commencement du mot *chaîne tx* et non *x*, au commencement du mot *cire ts* et non *s*. Hors des langues romanes, ces mêmes groupes *tx, ts* se présentent fréquemment à la place d'un

1. L'orthographe *ṅcch* est artificielle. Comme *prāṅ ṣaṣṭha, sugaṅ ṣaṣṭha, san sa:* peuvent donner *prāṅk ṣaṣṭha, sugaṇṭ ṣaṣṭha, sant sa:*, de même *san çatru:* peut donner *saṅc çatru:*, prononcé *saṅc çattru:* c'est-à-dire *saṅ-ṫśat-tru:*. Comme ordinairement *cç* donnait *cch,* on s'avisa d'écrire *saṅcchatru:*. — Il faut se méfier de ce que dit Bopp en matière de sandhi : il enregistre sans scrupule des liaisons impossibles comme *saṅcchatru:* et il trouve suspectes des liaisons correctes comme *abhavac ca, saṭt santa:*.

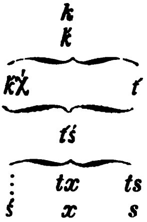
ancien *k* : ainsi *tx* en anglais, *tx* et *ts* dans les langues slaves, etc. D'où l'on peut induire que le changement d'un *k* en spirante n'a jamais lieu que par l'intermédiaire d'un groupe de transition, où la spirante ou consonne à occlusion buccale incomplète est précédée d'une muette ou consonne à occlusion buccale complète ; et que par conséquent le mot arioeuropéen *swakura*, avant de devenir pour les Hindous *swaśura* puis *śvaśura*, avait été prononcé par eux *swa-t́śura*[1]. Le groupe *t́ś*, qui en sanskrit se réduit à son second élément *ś*, a probablement été dans les langues romanes l'intermédiaire entre le *k* primitif et les groupes de transition *tx ts*[2]. Ceux-ci dérivent de *t́ś* par une simple progression du point d'application de la langue. Et *t́ś* lui-même dérive de *k* par deux altérations successives. D'une part une première progression du point d'application a substitué à *k* *ḱ*, puis *t́*. D'autre part le développement d'une spirante parasite, s'étant produit lorsque la muette était déjà devenue soit *ḱ*, soit *t́*, a substitué soit à *ḱ* *ḱχ́* (d'où plus tard *t́ś* par progression), soit à *t́* *t́ś*. Ce développement d'une spirante s'explique par la configuration de la bouche dans l'articulation des muettes palatales[3]. Cette théorie du passage du

1. La notation phonétique rigoureuse serait pour l'époque arioeuropéenne *sφakura*, pour la période indienne antéhistorique *sφa-t́śura* puis *sφa-śura*, pour la période du rgvedaprātiçākhya *śφaśura* et pour celle des autres prātiçākhya *śfaśura*. Je ne crois pas que les sonores *w*, *v* aient jamais pu se trouver en contact avec la sourde *s*. Pour le signe *φ* voir mém. soc. ling. 2, 231.

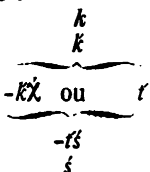
2. J'ai eu l'occasion d'observer (principalement sur une petite fille française âgée de 2 à 3 ans, et qui était en retard pour la parole) que les enfants prononcent longtemps *ś* avant d'arriver à articuler *x*.

3. Voir par exemple les figures pour la prononciation de *k*, *t*, *p* dans Max Müller, nouv. leç. trad. 1, 174-175, et la figure pour la prononciation de *χ́*, à laquelle il faudrait peu changer pour qu'elle convînt à la prononciation de *ḱ* ou *t́*, p. 164. Dans les premières la région placée immédiatement derrière l'occlusion buccale est très large (*p*, *t*), ou (*k*) ne contient qu'une partie insignifiante de la cavité buccale et se réduit à peu près au vaste espace de l'arrière bouche. Il en résulte que, aussitôt l'occlusion buccale rompue, l'air trouve une issue suffisante et s'échappe librement et silencieusement. Dans la figure du *χ́* au contraire (et cela serait encore plus sensible dans une figure du *ḱ* et surtout du *t́*), il y a derrière l'occlusion buccale un long goulot étroit formé par le soulèvement de la langue qui se rapproche tout entière de la paroi supérieure. Si en articulant *ḱ* ou *t́* on a soin d'abaisser simultanément les diverses portions de la langue, un seul mouvement suffira pour rompre l'occlusion buccale et élargir le goulot

degré primitif *k* aux degrés définitifs *ś x s* peut être exprimée aux yeux par un tableau (cf. mém. soc. ling. **2**, **268**).




Ce tableau représente des lois de phonétique générale. Si on en élimine quelques éléments superflus, il représentera en particulier l'histoire indienne du *k* arioeuropéen entre l'époque de la langue mère et l'époque sanskrite :




Le fait essentiel à considérer ici, c'est que le *k* arioeuropéen, avant de donner en indien *ś*, avait donné en indien *-t́ś*.

Si l'on rapproche ce fait de la loi de liaison en vertu de laquelle, après diverses consonnes, *ś* était remplacé jadis par *-t́ś*, on en conclura que le sandhi nous conserve ici un vestige de la prononciation indienne primitive. Comme en français le *t* du groupe *-tr* a été caduc dans *pa-trem père* et fixe dans le suffixe *as-trum âtre*, de même en indien le *t́* de l'ancien groupe *-t́ś*, caduc après une voyelle, est resté fixe après une consonne.

Ce genre de fixation ou de pétrification par le sandhi n'est pas rare : ainsi *vāc* reprend son *k* primitif final (*vāk*) ; un *ç* même peut revenir à la valeur primitive *k* (*diç* = *dik*[1]). Si l'on compare

étroit; l'air s'échappera librement et silencieusement comme pour *k*. *t*, *p*. Mais si on se laisse aller à n'abaisser d'abord que le point précis de la langue qui est en contact avec le palais, le goulot étroit existera encore après la rupture de l'occlusion, et l'air, en s'échappant par ce défilé, produira une spirante consécutive à la muette : au lieu de *ḱ* on aura *ḱχ́*, au lieu de *t́ t́ś*. — Si l'on adspire la consonne la masse d'air qui circule est plus grande et d'un écoulement plus pénible; quelque soin qu'on mette à éviter la production d'une spirante, le bruit laryngique de l'adspiration prendra presque invinciblement pour l'oreille une nuance palatale. De là l'analogie de l'adspirée *t́h* avec le groupe *t́ś*.

1. Le *k* qui persiste (sous la forme *g* : *vāg asti, dig asti*) même

les mots isolés *diças* et *çātam* avec une liaison (conforme au sandhi du père de Çākalya) telle que *dik chatam*, on voit que la langue possède encore simultanément trois couches phonétiques d'âge divers : la couche récente (*ç*) qui se montre à tous les yeux dans l'intérieur des mots ou après certaines lettres ; la première couche fossile ou couche indienne antéhistorique (*ch* pour *-tś*) qui apparaît seulement au commencement des mots, et la couche fossile profonde, la vieille couche arioeuropéenne (*k*) qui apparaît à la fin des mots.

*Changement de sk arioeuropéen en cch sanskrit.* — Si l'on admet que le *k* arioeuropéen a donné dans l'Inde *-tś* avant d'y donner *ç* = *ś*, et que ce *-tś* archaïque, transformé en *ch* = *th*, peut persister après une consonne, on aura l'explication du changement de *sk* arioeuropéen en *cch* sanskrit.

Ce changement bien connu se produit soit au commencement soit à l'intérieur des mots. En regard de la racine latine *scid* (*scindo*) le sanskrit a la racine *chid* (après une voyelle *cchid*) en zend *çcid ;* en regard du grec βάσκει et du latin *poscis* (arioeuropéen *gwaskati*, *parskasi*), *gacchati* et *pṛcchasi*, en zend *gaçaiti*, *pereçahi*. On s'accorde à voir dans le *c* l'assimilation d'un *ç* (*cchid*, *gacchati* pour *çchid*, *gaçchati*), et dans ce *ç* lui-même l'assimilation du *s* primitif arioeuropéen.

Quant au *ch*, qui représente manifestement le *k* primitif, l'opinion courante y voit le substitut d'un *c* : *gwaskati* devenu d'abord *gaçcati* se serait adspiré en *gaçchati*, comme la racine *sta* s'adspire en *sthā*, sous l'influence de la spirante précédente. Mais cette théorie souffre plusieurs objections. D'abord l'influence des spirantes n'est pas établie avec certitude, car ailleurs qu'après une spirante l'adspiration apparaît souvent, et après une spirante elle manque non moins souvent. Ensuite le *cch* sanskrit issu de *sk* arioeuropéen correspond toujours à *sc*, σκ latin ou grec, jamais à *squ*, σπ ; or à *c* et κ correspond ordinairement *ç*, à *qu* et π *c*, de

devant une voyelle n'est en réalité conservé que par une influence consonantique : *vāk* et *dik* sont pour *vāks* et *diks*. — Autres exemples de pétrification dans le sandhi : *a* ou *av* pour *o*, ancien *au*, devant une voyelle, —*āv āy* pour *ai au* (au temps des prātiçākhya l'*a* de ces diphthongues n'a plus que la durée d'une demi-brève), —*cch*, assimilation de *çch*, pour *ch* initial, —*nn* pour *n* devant une voyelle (assimilation de *nt*, qui terminait diverses formes verbales et des adjectifs ou participes neutres), — spirante entre une nasale et une muette dans *çatrūṃç ca*, *saṃskṛta*, — *r* des mots riphita, — retour de *h* à *gh* *dh* etc. après une muette ; — en zend *aç* pour *ō* devant *ca* (ancien *as*).

sorte que l'existence des formes intermédiaires avec un *c*, comme *gaçcati*, a peu de vraisemblance. Enfin, s'il est aisé de concilier avec cette doctrine la forme zende *çcid*, il en est autrement de *gaçaiti*, *pereçahi* : il faudrait *gaçcaiti*, *pereçcahi*.

Pour ma part je pense que *skid*(*h*), *gwaskati*, *parskasi* ont donné aux langues ariques *śtśid*, *gwaśtśati*, *p^er^eśtśasi* [1], formes qui ont conservé leur *t* tandis que le perdaient *tśatam*, *natśus*, *tśaitai* = -κατον, νέκυς, κεῖται. Le zend, dans *śtśid*, a laissé tomber la seconde spirante, au moins dans l'écriture: *çcid*. Dans *gaśtśati* et *p^er^eśtśasi* il a supprimé le *t* comme s'il eût été précédé d'une voyelle, puis il a réduit le double *śś* à un seul *ś*, au moins dans l'écriture. Le sanskrit a traité les mêmes formes avec plus de conséquence : après avoir changé partout le premier *ś* en *t* par assimilation, il a remplacé partout le groupe *t-th* par *t-tś*, exactement comme en liant deux mots consécutifs [2].

1. Comparer vājasaneyiprātiçākhya 4, 145-146 et la remarque de M. Weber sur la conformité de la prononciation sanskrite avec l'orthographe zende.

2. Je conjecture que le changement de *-tś* en *-th* est postérieur à l'assimilation de la spirante. Comme le prouve la liaison *çuna:çepa*, pour *çunas çepa*, les spirantes n'ont pas gardé aussi longtemps que les *sparça* le pouvoir de conserver, sous le déguisement *th*, l'ancien *-tś*. Il y a eu probablement quatre périodes distinctes dans l'histoire indienne (ou arique) du *k* arioeuropéen : 1° *-tś* partout, *ś* nulle part; 2° *-tś* après une consonne, *ś* après une voyelle; 3° *-tś* après un *sparça*, *ś* après une voyelle ou un *ūṣman*; 4° (période classique) *-tś*, d'où *th*, après *t* seulement. Exemples : 1^re période *tat tśatam*, *vāk tśatam*, *tāṅ tśatam*, *tāś tśatam* et *gaśtśati*, *ta tśatam* et *ditśas* ; — 2° *tat tśatam*, *vāk tśatam*, *tāṅ tśatam*, *tāś tśatam* et *gaśtśati*, mais *ta śatam* et *diśas*; — période transitoire *gattśati*; — 3° *tattśatam* et *gattśati*, *vāk tśatam*, *tāṅ tśatam*, mais *tā: śatam*, *ta śatam* et *diśas*; — 4° *tat thatam* et *gatthati*, mais *vāk śatam*, *tān śatam*, *tā: śatam*, *ta śatam* et *diśas*. — C'est une erreur de dire (Bopp, gr. skr. abrégée § 87) que le *cch* de la racine *pracch* devient *ç* dans *praçna praṣṭum prakṣyāmi:* ces formes viennent directement de la vraie racine *prak praç* = latin *prec*, non de la fausse racine *pracch* qui est l'aggrégat de *praç* avec les consonnes de la caractéristique *ccha* = *ska*. *praçna* est à *pṛcchati* comme *preces* à *poscit*. — Dans *kacyapa*, selon Jātūkarṇya, il n'y avait point de *y*, vājasaneyipr. 4, 157. Le commentaire écrit *ka*(*c*)*chapa*; le prākrit, selon M. Weber, dit *kaççapa*. Si le groupe *cch* représente ici, comme d'ordinaire, un *sk*, il faudrait en conclure que *sk* peut devenir aussi *c-y* = *ś-śχ́* pour *ś-tχ́*, *ś-tś*, et l'on aurait dans ce *ç-y* et dans le *çç* du prākrit les intermédiaires entre la forme arique primitive *śt'ś* et la forme zende *ś* (*gaçaiti*).

**Résumé :**

Dans les mots comme *gacchati* et dans les liaisons comme *tac chatam* le *ch* = *t́h* représente un ancien groupe *-t́ś*, issu d'un *k* primitif.

Dans les formes comme *çatam*, *diças*, le *ç* = *ś* représente aussi un ancien *-t́ś*, issu d'un *k* primitif.

Par conséquent, un *ch* et un *ç* ne sont que deux représentations divergentes d'un groupe unique, plus ancien que l'une et que l'autre, qui a suivi telle ou telle voie selon qu'il était placé dans telles ou telles conditions. Comme l'étymologiste voit dans le *ç* de *ā çatam* et le *ch* de *tac chatam* un seul et même élément, ainsi il doit cesser de chercher une différence quelconque entre le *ç* de *di-ças* et le *ch* de *gac-chati*.

L. Havet.

---

# DU ROLE DE LA DÉRIVATION

## DANS LA DÉCLINAISON INDO-EUROPÉENNE.

---

L'idée de considérer la déclinaison comme un cas particulier de la dérivation est venue à plus d'un linguiste. A cet égard le savant qui a proposé de ramener à des suffixes de dérivation tous les éléments flexionnels des langues indo-européennes, M. Ludwig, a moins innové qu'on ne le croit peut-être. Si l'on élimine de sa théorie de l'*adaptation*, celle de l'identité primordiale des différents suffixes dont la première n'est nullement solidaire, et si on la réduit ainsi à ce principe que les éléments formatifs de nos langues, y compris les flexions, n'ont pris qu'*après leur agglutination* aux racines ou aux thèmes la fonction qu'ils remplissent dans les périodes historiques de ces mêmes langues, l'un des maîtres reconnus de notre science, M. Georges Curtius, pourra, sinon sur le domaine de la conjugaison, au moins sur celui de la déclinaison qui nous occupe seul ici, passer pour un partisan de l'*adaptation*. Dans son Mémoire sur *La Chronologie dans la formation des langues indo-européennes* (trad. franç. p. 106) il dit expressément : « La formation du nominatif et de l'accusatif se rattache à la formation des thèmes », et plus loin (p. 107) : « On peut donc dire de cette première couche de cas que la formation casuelle est un développement de la formation thématique à peu près comme la formation des modes est un développement de celle des temps. » Quant à la seconde couche « qui embrasse tous les autres cas », (p. 108) M. Curtius ne l'étudie que sommairement; mais pour les deux seuls cas dont il tente l'explication, il ramène encore la formation casuelle à la formation thématique. Après avoir rappelé l'identification du *génitif* en *sya* avec les *adjectifs* grecs en σιο comme δημόσιο-ς et l'avoir appuyée sur l'équivalence des expressions telles que οἶκος πατρός et οἶκος πάτριος, il cherche à expliquer d'une manière analogue le génitif de la déclinaison consonantique en *-as* et l'ablatif en *-at*. Puis dans les

remarques qu'il présente encore sur les cas qui renferment l'élément *-bhi*, il s'attache (p. 112) à faire ressortir l'invraisemblance de l'explication qui fait de cet élément une sorte de *postposition* analogue aux prépositions usitées dans les périodes historiques de nos langues. Cette idée d'une *postposition* exprimant par elle-même, et avant son agglutination au thème, la notion du cas, idée que M. Delbrück a voulu encore appliquer à l'analyse du datif (*Zeitschrift* de Kuhn. XVIII, p. 101), est seule essentiellement contraire à la théorie de l'adaptation. Mais quelques concessions que d'autres linguistes aient semblé y faire, faute d'avoir bien mesuré peut-être toute la portée des termes sur un sujet qui selon M. Curtius est « ce qu'il y a de plus obscur dans le système des formes indo-germaniques » (p. 105), l'hésitation ne semble pas possible quand la question est nettement posée entre la théorie qui étend à la *formation* des cas dans la période primitive du langage les procédés par lesquels il les *remplace* dans des périodes plus récentes, et celle qui attribue aux cas la même origine qu'à des créations plus anciennes encore, nous voulons dire les thèmes.

Mais cette première question considérée comme résolue, il s'en pose une autre : quel est dans la déclinaison le rôle de la dérivation ? Comment les éléments dérivatifs ont-ils été adaptés à l'expression des cas et peut-être des nombres ? C'est cette seconde question dont nous allons tenter une solution partielle. Nous disons partielle : car, parmi les éléments flexionnels, il en est qui paraissent appartenir à une dérivation *sui generis*, et devoir être réservés à une étude indépendante. Ces éléments sont les désinences du nominatif et de l'accusatif singulier, c'est-à-dire *s*, *m*, *t* (dans les pronoms neutres) : ils reparaissent à d'autres cas (cf. Curtius, Mémoire cité pp. 109, 111, 113), mais toujours comme le *dernier* élément de la forme, ce qui suffit, à ce qu'il semble, pour légitimer leur exclusion d'une étude consacrée aux dérivations *antérieures*. L'objet du présent Mémoire est donc de rechercher le sens des dérivations dont l'ensemble constitue la déclinaison, à la réserve des éléments *s*, *m* et *t* dont il vient d'être parlé. C'est à ces éléments *s*, *m*, *t* que nous laisserons *provisoirement*, et sans cesser pour cela de les considérer comme des éléments dérivatifs, le nom de *désinences*. Nous poursuivrons donc en somme l'œuvre déjà commencée de la simplification des soi-disant flexions casuelles par l'attribution au thème *élargi* d'éléments compris entre le thème primitif et la désinence de plus en plus réduite ; mais nous innoverons en considérant ces élargissements du thème comme significatifs et en cherchant à en déterminer la fonction.

## I. Énumération des Élargissements de Thèmes.

Il est un bon nombre de ces élargissements, ou, selon l'expression moins heureuse de Schleicher qui d'ailleurs en fait expressément des suffixes de dérivation (*Zeitschrift* de Kuhn. IV, p. 57), de ces « intercalations devant les désinences casuelles, » qui sont reconnues de tous les linguistes. Ainsi un thème sanscrit en *a* comme *çiva-* s'élargit au moyen d'un suffixe *i* dans les formes d'instr., de dat.-abl., de loc. pluriel, de gén.-loc. duel *çive-bhis* (védique), *çive-bhyas*, *çive-shu*, *çivay-os*. Il en est de même du grec ἱππο- dans ἵπποι-σι, et peut-être dans le datif duel ἵπποι-ν où nous n'avons aucune bonne raison d'admettre la chute d'un élément primitif *bhi*.

Le thème féminin *çivā* s'élargit au moyen du suffixe *yā* à tous les cas obliques du singulier sauf l'accusatif (en s'abrégeant d'ailleurs lui-même à l'instrumental) : *çiva-yā*, *çivā-yai*, *çivā-yā-s*, *çivā-yā-m*, et M. Louis Havet a prouvé dans une note lue devant la Société que ce suffixe *yā* a appartenu aussi à la déclinaison correspondante du grec et des langues italiques (génitif éol. en -αις contesté à tort par Ahrens *de dial. Æol.*, p. 97, ordinaire en -ᾶς circonflexe, latin-*āī*, datif grec-ᾳ circonflexe, locatif osque *fíisním*, ombrien *totem-e iiovinem*).

Aux thèmes *çiva*, *çivā*, s'ajoute encore en sanscrit un suffixe de dérivation *an* ou *ān* dans le génitif pluriel des trois nombres *çivān-ām* et dans le nom.-acc. neutre *çivān-i*. Le même phénomène se produit aux mêmes cas pour tous les thèmes vocaliques du sanscrit ; seulement le suffixe *an* ou *ān* précédé, non plus d'un *a*, mais d'un *i* ou d'un *u*, bref ou long, se contracte avec lui en *īn* ou *ūn* : *kavīn-ām*, *tālūn-i*, etc. Les thèmes en *i* et en *u* bref présentent encore une *n* à divers cas, les neutres à tous les cas obliques du singulier, sauf l'accusatif, *vāriṇ-ā*, etc., au nom.-voc.-acc. et au gén.-loc. duel *tālun-ī*, *tālun-os*[1], les masculins à l'instrumental singulier *kavin-ā*, *bhānun-ā*. On rencontre encore la même lettre dans les locatifs pronominaux comme *ta-smi-n*, renfermant un premier élément dérivatif *smi* que nous retrouverons plus loin, et n'ayant pas plus de désinence véritable que les nombreux locatifs védiques de thèmes en *an*. Si l'on croit avec nous que dans les dernières formes citées cette *n* provient de la contraction d'un suffixe *an*

1. Il en est de même des thèmes en *tar*, considérés comme vocaliques (*tṛ*) en sanscrit. Mais c'est peut-être là une extension analogique. Sinon -*ṛn* et -*ṝn* seraient des contractions de -*aran*, -*arān*.

avec la voyelle précédente (cf. *i-yāj-a*, *ish-ṭa* pour *ya-yāj-a*, *yash-ṭa* de *yaj*, et *u-vāc-a*, *uk-ta* pour *va-vāc-a*, *vak-ta*, de *vac*,) on sera naturellement conduit à chercher dans les premières la contraction avec la même voyelle d'un suffixe *ān*. — Le suffixe *an* se rencontre encore après un premier élargissement du thème en *i* dans l'instr. masc. et neutre *çiven-a* : ici ce sont les trois lettres *aya* (ou *aia*) qui sont contractées en *e* (cf. la contraction de *ava* en *o* dans *maghon-ā* de *maghavan*). — A la vérité cet élargissement par un suffixe renfermant une *n* semble propre au sanscrit. Cependant il se pourrait qu'un phénomène analogue se fût produit dans la déclinaison du pronom grec τις, et à tous les cas de cette déclinaison sauf le nom. sing. : τιν-ος, etc.

Au contraire l'élargissement du thème au moyen d'un suffixe *as* au génitif pluriel est commun aux langues classiques et au sanscrit. Il a laissé des traces non équivoques dans les féminins latins et grecs, primitivement en *ā* long, *rosar-um* pour *rosas-um*, θεά-ων pour θεάσ-ων, γλωσσ-ῶν de γλῶσσα, dont l'accentuation par le circonflexe sur la dernière syllabe témoigne d'une contraction et nous fait pareillement remonter à une forme γλωσσά-ων pour γλωσσάσ-ων. Si l'on peut considérer les génitifs latins de la seconde déclinaison *(dominor-um)* comme des formes relativement modernes (pour l'ancien *dominum*) et résultant d'une extension analogique, on trouve en revanche dans la troisième déclinaison des formes archaïques comme *bover-um* pour *boves-um* du thème *bov-* (Bücheler, *La déclinaison latine*, traduction française, p. 130; Cf. Varron, *de lingua latina*, 8, 74), dont on peut rapprocher les formes de monosyllabes accentuées en grec par un circonflexe comme ποδῶν. Nous sommes d'autant plus porté à considérer cette dernière comme une contraction de ποδέ-ων pour ποδέσ-ων [1], que le thème élargi πόδες- se retrouve dans le locatif pluriel πόδεσ-σι. Pour ce dernier en tout cas et pour les formes analogues (ἀκουόντεσ-σι, Odyssée α. 341, etc.) l'élargissement du thème par le suffixe *as* paraît l'explication la plus simple. — En sanscrit le même élargissement se rencontre au génitif pluriel des pronoms féminins comme *tās-ām;* il est précédé d'un premier élargissement au moyen du suffixe *i* dans le génitif pluriel des pronoms masculins et neutres *tesh-ām* (cf. l'instr. sing. *ten-a*).

Jusqu'à présent nos analyses, consacrées pour la plupart par l'adhésion des principaux linguistes, ont respecté les désinences casuelles, ou ce qui passe généralement pour tel. Nous allons, en les poursuivant, entamer ces prétendues désinences. Mais, dans

1. Voir cependant plus bas p. 366.

cette voie aussi nous ne ferons que marcher sur les traces de nos devanciers, et nous aurons encore plus d'un emprunt formel à leur faire. D'ailleurs, au fur et à mesure qu'on verra les élargissements du thème se multiplier et réduire la désinence réservée ou même la supprimer entièrement, il paraîtra de plus en plus impossible d'admettre que ces élargissements soient, comme le veut Schleicher dans l'article déjà cité, de simples accidents de la déclinaison sans signification propre, et de plus en plus légitime de chercher à en déterminer le rôle.

Dans son mémoire sur la *Chronologie* (p. 113), M. Curtius considère l'élément *bhi* qui se rencontre en sanscrit à l'instrumental pluriel en *-bhi-s*, au dat.-abl. pluriel en *-bhy-as* (latin *-bus*), à l'instr.-dat.-abl. duel en *-bhy-ām*, et de plus au datif singulier (et pluriel) des pronoms personnels en *-bhy-am* (latin *-bi*,) comme formant avec le thème auquel il s'ajoute « une sorte de thème secondaire de flexion », en d'autres termes comme un simple suffixe de dérivation. Et en effet cet élément qui est commun à plusieurs cas, (on le rencontre encore au singulier des pronoms en paléo-slave, non-seulement au datif-locatif *tebě*, mais au génitif, *tebe*, et à l'instrumental *tobojā*,) ne saurait passer pour l'expression propre du cas. Il peut d'ailleurs manquer dans certaines langues ou dans certains thèmes, à des cas qui le présentent dans d'autres langues ou dans d'autres thèmes, par exemple à l'instr. plur. sanscrit *çivais*, au dat.-abl. latin *rosis* ou *dominis*. Enfin nous avons cherché dans ces *Mémoires* (vol. II, p. 213 et suiv.) à démontrer qu'il était remplacé au datif pluriel du gothique, à l'instrumental et au datif pluriel et duel du paléo-slave et du lithuanien par un élément *sma* ou *smi* qui figure pareillement à l'instrumental singulier dans ces deux dernières langues. Or l'élément *sma*, *smi*, est sans contestation possible un simple suffixe de dérivation dans la déclinaison des pronoms sanscrits de la troisième personne au singulier masculin et neutre : *ta-smai*, *ta-smāt*, *ta-smi-n*, (cf. la déclinaison du même pronom en paléo-slave et en lithuanien,) et des deux premières personnes au pluriel: *a-smān*, *yu-shmān*, etc.

A cet élément *sma*, *smi*, correspond au féminin singulier des pronoms sanscrits un autre suffixe de dérivation *-syā* dans *ta-syai*, *ta-syā-s*, *ta-syā-m*. Le même suffixe, sous la forme brève *-sya*, figure au génitif singulier, masculin et neutre, des thèmes terminés en *-a* tant en sanscrit (*çiva-sya*) qu'en grec (ἵππο-ιο pour ἱππο-σιο). Nous avons déjà rappelé plus haut l'identification de ce génitif avec un adjectif dérivé *sans désinence* proprement dite. Voilà donc une forme qui a été expliquée tout entière par un pro-

cédé de dérivation ordinaire, et dont l'analyse ne laisse subsister aucune de ces inconnues auxquelles nous voulons laisser provisoirement le nom de désinences. C'est un précédent en faveur des réductions que nous allons tenter.

Nous nous attaquerons d'abord aux formes du nominatif-vocatif et de l'accusatif pluriel. L'*s* de ces formes ne saurait être comme le prétend Schleicher dans le *Compendium* le signe essentiel et unique du pluriel, puisqu'elle manque, non-seulement à la fin des flexions du génitif et du locatif, auxquelles le savant linguiste le restitue par de pures hypothèses, mais au nominatif même, d'abord au neutre, puis dans les pronoms masculins du sanscrit (*te*), et au masculin et au féminin des thèmes nominaux terminés primitivement en *a* ou *ā*, du grec (ἵπποι, χῶραι), et du latin (*equei*, *equae*), sans parler du paléo-slave (*vlŭci*) et du lithuanien (*vilkai*). L'alternance des formes *equei* et *equei-s* dans l'ancienne langue latine doit s'expliquer par une double formation, et non par la chute d'une syllabe *as* (et même selon Schleicher *-sas*) qui ne saurait s'être produite d'une façon concordante dans tant de langues à la fois. Nous considérons donc les nominatifs *te*, ἵπποι, χῶραι, *equei* et *equæ* pour *equai* comme des formes *complètes* du nominatif pluriel. Or ces formes sont identiques au thème dérivé que nous avons reconnu dans les cas obliques *te-bhi-s*, *te-bhy-as*, *te-shu*, ἵπποι-σι, χώραι-σι et qu'il faut sans doute chercher aussi dans *equī-s*. Le nominatif pluriel masculin et féminin des thèmes en *a*, *ā*, terminé primitivement en *-ai*, *-āi*, nous apparaît ainsi comme un simple thème sans aucun élément *sui generis*.

Or le rapport qui vient d'être reconnu entre un nominatif comme ἵπποι ou χῶραι et un locatif comme ἵπποι-σι ou χώραι-σι paraît se reproduire exactement entre un nominatif comme πόδες et un locatif comme πόδεσ-σι (et probablement un génitif comme ποδῶν pour ποδέσ-ων [1]) ; entre un nominatif comme *boves* et un génitif comme *bover-um* pour *boves-um* ; enfin, dans les thèmes primitivement en *a*, *ā*, entre un nominatif comme le sanscrit *çivās* (masc. et fém.) auquel correspondent les masculins osques comme *Nùvlanùs* et ombriens comme *Ikuvinus*, les féminins osques comme *scriftas* et ombriens comme *urtas* (Schleicher. *Compendium* § 247), et des génitifs féminins comme le sanscrit *tās-ām*, le grec θεά-ων pour θεάσ-ων, et le latin *rosar-um* pour *rosas-um*, auxquels on pourrait même ajouter les génitifs masculins comme le grec ποταμῶν [2] s'il était sûr que la contraction dont témoigne

1. Voir cependant plus bas p. 366.
2. Voir ibid.

le circonflexe se fût produite après la chute d'une *s*, et comme le latin *dominor-um* si l'*r* de cette forme ne pouvait être due à une extension analogique. Le nominatif pluriel en *-as* (*-ās* dans les thèmes en *-a*) semble donc n'être comme celui en *-i* (*ai*) qu'un thème dérivé sans flexion véritable. Les deux dérivations peuvent d'ailleurs se superposer : mais ce phénomène se produit au génitif sanscrit *tesh-ām* comme au nominatif latin *equeis*, et ainsi le parallélisme se poursuit jusqu'au bout entre la formation du nominatif et celle du génitif, le second ne différant du premier que par l'addition d'un nouvel élément *ām*.

Le nominatif-accusatif neutre des thèmes en *-a* en sanscrit, ex. *çivān-i*, est avec le génitif *çivān-ām* dans le même rapport que le nominatif en *-as* ou *-ās* avec les génitifs primitivement terminés en *-as-ām* ou *-ās-ām*, et que le nominatif masc. en *-ai* (sanscrit *-e*) avec plusieurs cas obliques du pluriel, à cela près que le thème *çivān-* y est encore suivi d'un élément *-i* comme le thème *açvās* est encore suivi de *-as* dans la forme védique *açvās-as* (zend, *açpāoṅhō*). Or cet *i* qui sert aussi de désinence au nominatif-accusatif neutre des thèmes consonantiques, par exemple dans *nāmān-i*, est vraisemblablement de même nature que celui que nous avons rencontré au nominatif masculin, c'est-à-dire un simple élément dérivatif. Quant au deuxième élément *-as* de la forme *açvās-as*, on ne voit pas de raison pour lui attribuer une autre origine qu'au premier, ou plutôt ces quatre exemples de dérivations doubles, *equeis* et *tesh-ām* déjà cités, (dont on peut rapprocher encore l'instr. sanscrit *çiven-a*), *çivān-i* et *açvās-as* se confirment réciproquement. Il faut remarquer d'ailleurs que la création des deux dernières formes a pu être facilitée par l'analogie des thèmes primitifs en *-an* et *-as* (*nāmān-i*, *ushās -as*).

Le moment est venu de traiter de l'accusatif pluriel masculin et féminin terminé primitivement dans les thèmes consonantiques et ceux qui en suivent l'analogie en *-ans*, sanscrit *-as*, grec *-ας* (conservant dans la qualité de la voyelle la trace de la nasale tombée), et en *-āns* dans les thèmes en *a* (gothique *vulfans*). Ce cas qui a fourni à Schleicher son principal argument en faveur de la théorie qui fait de l'*s* un signe du pluriel ajouté au cas correspondant du singulier (*m* de l'accusatif singulier + *s* = *ns*), peut dans notre système s'expliquer de deux manières. D'une part en effet la nasalisation du suffixe *-as*, qui est régulière en sanscrit aux cas forts du neutre, par exemple dans *manāṁs-i*, et qui fournit l'explication la plus naturelle de la conservation de l'*a*, dans les mots grecs somme κέρας (gén. κέρως), semble être un fait indo-européen. Elle suffirait peut-être à expliquer la différence du nominatif en *-as* et

de l'accusatif en *-ans* qui ne se seraient distingués que par une répartition postérieure. Mais l'équivalence des formations du suffixe *as* et du suffixe *an* semble prouvée dans la formation primaire à laquelle nous rattacherons plus loin la dérivation qui nous occupe ici par l'alternance des formes en *as* et *an* dans la déclinaison d'un même mot, par exemple des formes *ūdhas-* et *ūdhan-* dans la déclinaison du mot sanscrit *ūdhar* « mamelle » (cf. Kuhn. *Zeitschrift*, I, 368, et *Mémoires de la Société de Linguistique*, vol. II, p. 36). L'analyse d'une forme primitive *vākans* ou *vakans* (sanscrit *vācas*, grec ὄπας), en *vak-an-s* et d'une forme primitive *akvāns* (*açvān*, ἵππους) en *akvān-s* pourrait donc sembler suffisamment justifiée par l'analogie des nominatifs *vāk-as* ou *vak-as*, *akvās*, lors même qu'elle ne s'appuierait pas, en sanscrit seulement il est vrai, et dans les seuls thèmes vocaliques, sur l'analyse des génitifs comme *çivān-ām*, et des nominatifs-accusatifs neutres comme *çivān-i*. Dans cette seconde explication qui nous semble préférable parce qu'elle rend mieux compte de la consistance de l'élément nasal, l'*s* finale serait une de ces désinences dont nous réservons l'interprétation.

Restent les nominatifs-accusatifs neutres dont la désinence primitive est *-ā*, conservée en sanscrit (védique seulement) dans les thèmes en *a* (*yugā*), en grec et en latin, sous la forme d'un *a* bref, dans tous les thèmes. Si l'on juge vraisemblable que la désinence *i* du même cas dans la déclinaison consonantique du sanscrit, est un simple suffixe de dérivation, on sera naturellement porté à interpréter de même la désinence *ā*, et comme le suffixe *i* était commun à des formes de pluriel des trois genres, on n'aura pas de peine à admettre une extension pareille de l'usage du suffixe *ā*. Or de même que le thème des nominatifs pluriels en *i* se retrouve dans plusieurs cas du pluriel, de même que celui des nominatifs en *as* ou *ās* et des nominatifs-accusatifs neutres en *ān* reparaît dans les génitifs primitivement en *as-ām* ou *ās-ām* et en *ān-ām*, de même, le thème des nominatifs-accusatifs neutres en *ā* est peut-être renfermé dans ces génitifs des trois genres de la déclinaison consonantique dont il faut dédoubler l'*ā* pour rétablir la forme métrique des vers du Rig-Veda. Tel est le cas par exemple pour *apâm* dans ce pâda (VIII. 25, 14) : *utá nah síndhur apâm*. A la vérité le premier des deux *a* est bref; mais il a pu s'abréger devant l'autre avant de se contracter avec lui, selon une règle générale de la phonétique sanscrite, et l'hypothèse de sa longueur primitive est peut-être l'unique moyen d'expliquer le retard apporté à la contraction en l'absence de toute consonne intermédiaire, ni une *n*, ni une *s* n'ayant pu tomber en sanscrit entre

deux voyelles. Dans un génitif comme *amṛtānām* prononcé en cinq syllabes (voir Grassmann. *Wœrterbuch zum Rig-Veda*), la dérivation par *ā* se serait surajoutée à la dérivation par *an* ou *ān*, comme la dérivation par *i* à cette même dérivation par *ān* dans le neutre *çivān-i*. Enfin *teshām* prononcé en trois syllabes (voir *ibid.*) contiendrait trois dérivations successives par *i*, par *as* et par *ā*.— On pourrait être tenté d'expliquer également par la contraction de deux *ā* que n'aurait jamais séparés aucune consonne le circonflexe du génitif grec ποδῶν si le rapprochement du locatif πόδεσ-σι et du génitif latin *bover-um* ne militait comme nous l'avons dit déjà en faveur d'une forme ποδέσ-ων. Nous étendrions plutôt l'explication qui précède aux génitifs des oxytons grecs de la seconde déclinaison, comme ποταμῶν, accentués par le circonflexe[1]. Si en effet les noms de la seconde déclinaison avaient eu comme ceux de la première le génitif terminé primitivement en *āsām*, ce ne seraient pas seulement les oxytons, mais, comme dans la première, tous les noms de cette déclinaison qui devraient avoir le circonflexe sur la désinence ων. Mais on concevrait que la contraction de deux voyelles non séparées par une consonne se fût produite beaucoup plus tôt que celle de deux voyelles séparées d'abord par une *s*, et, ce qui nous importe ici, avant l'établissement de la loi qui ne permet pas de reculer l'accent au delà de la pénultième quand la dernière syllabe est longue. Ainsi la contraction n'aurait pu produire un circonflexe que dans les oxytons.

Le thème élargi par la dérivation en *ā* se retrouve d'ailleurs aussi à l'instrumental sanscrit *çivai-s* où il est encore suivi du suffixe *i*. Il est difficile de décider si l'*ī* long du datif-ablatif latin *equī-s* est le résultat de la contraction du thème primitif ou du thème déjà élargi par *ā*, avec ce même suffixe.

Si nous passons au nominatif-accusatif duel, nous y retrouvons d'abord notre suffixe *ā* du pluriel neutre, en sanscrit védique, dans les masculins et féminins de la déclinaison consonantique (*açvin-ā*, *vāc-ā*) et dans les masc. de la déclinaison en *a* (*ādityā*). La différence de cette désinence avec la désinence restée seule classique *au* est sans doute purement phonétique comme celle d'une forme primitive de la 1re et de la 3e personne du parfait *dadā*

1. Le rapprochement de ce phénomène d'accentuation et du dédoublement des désinences sanscrites nous est suggéré par M. Louis Havet. Notre confrère nous fait remarquer aussi que le circonflexe s'explique par une contraction au génitif et au datif singulier (ποταμοῦ, ποταμῷ pour ποταμοιο, ποταμωι). Le datif pluriel ποταμοῖς est pour ποταμοῖσι. La formation du duel ποταμοῖν est plus obscure. Nous n'insistons pas sur son accentuation non plus que sur celle du génitif duel des monosyllabes : ὁποῖν.

et de la forme usitée *dadau*. Toutes les formes grecques du nominatif-accusatif duel semblent ne pouvoir se rapporter qu'aux formes védiques en *ā*. Il faut remarquer en outre que le thème élargi en *ā* se retrouve à l'instr.-dat.-abl. masculin et neutre de la déclinaison en *a*, *çivā-bhy-ām*. Le sanscrit a de plus une désinence neutre en *ī* qui est peut-être le résultat de la contraction d'un suffixe *yā* ou des deux suffixes *i* et *ā* surajoutés. Quant aux féminins de la déclinaison en *ā* ils ajoutent simplement au thème l'*i* dérivatif, *ce qui donne une forme identique au nominatif pluriel grec et latin de la même déclinaison* : *çive* est formé exactement comme χῶραι et *rosæ* pour *rosai*.

En résumé les formes du nominatif et de l'accusatif du pluriel et du duel dans les trois genres semblent se réduire, sauf l'accusatif pluriel masculin et féminin en *-ans* ou *-āns* qui contient probablement un élément *sui generis s*, à de simples thèmes *qui se retrouvent tout entiers à un ou plusieurs autres cas de ces nombres* devant les désinences ou ce qui passe généralement pour tel. Voyons maintenant si les prétendues désinences des cas autres que le nominatif et l'accusatif ne peuvent elles-mêmes subir, tant au singulier qu'au pluriel et au duel, des réductions analogues à celles que nous avons déjà opérées.

Il y a lieu d'abord de se demander si la désinence du locatif singulier *i*, formant avec les thèmes en *a* une diphthongue, *e* en sanscrit (*çive*), οι en grec (οἴκοι), n'a pas une origine analogue à celle de l'*i* dérivatif déjà signalé non-seulement à divers cas du pluriel dans les différentes langues, mais aussi à l'instrumental singulier en sanscrit (*çivena*). Il est bien probable en tout cas que l'élément *i* de la désinence *e* du datif, cas dont la parenté syntactique avec le locatif est des plus étroites, a la même origine que l'*i* du locatif. Mais la prétendue désinence du datif est si peu une désinence véritable, que jointe à un thème en *a* elle se fait encore suivre en sanscrit d'un *a* dans les formes comme *çivāy-a*. Cet *a* lui-même, se retrouvant à un cas qui n'a aucune analogie avec le datif, l'instrumental (dans *çiven-a*,) ne saurait être considéré comme l'expression particulière du cas.

Il semble ainsi que *çivāya* comme *çivena* ne peut être que le résultat de dérivations successives sans aucun élément *sui generis*, *çivena* renfermant les suffixes *i*, *an*, *a* et *çivāya* les suffixes *a*, *i*, *a*. La prétendue désinence du datif, et par suite celle du locatif qui forme partie intégrante de la première, ne seraient donc que de simples suffixes dérivatifs.

Le génitif en *-sya* de la déclinaison en *-a* a déjà, comme nous l'avons dit, été ramené à un suffixe de dérivation ordinaire. Nous

avons fait allusion aussi à une explication analogue proposée par M. Curtius pour le génitif de la déclinaison consonantique en *-as* et pour l'ablatif en *-at* (zend *vāc-at*). En faisant toutes nos réserves sur la partie de cette explication qui concerne la fonction des éléments dérivatifs, nous en retenons seulement l'idée que les éléments *s* et *t* sont identiques par leur origine à l'*s* du nominatif masculin et féminin et au *t* du nominatif-accusatif neutre des pronoms, et que l'élément *a* dans l'une et l'autre forme est un élargissement du thème. (Curtius, *Chronologie*, p. 109-111.)

Si l'*i* du locatif, l'*e* (ou plutôt l'*a* et l'*i*) du datif, l'*a* précédant l'*s* et le *t* au génitif et à l'ablatif peuvent être considérés comme des suffixes de dérivation ordinaires, il semble bien difficile aussi d'attribuer une valeur casuelle primitive à l'*ā* de l'instrumental, surtout si on le rapproche de celui qui précède l'*m* au génitif pluriel. L'élément *bhi* (dans les langues germano-slaves *sma*, *smi*,) commun à plusieurs cas, a déjà été retranché des désinences, et la comparaison de l'*a* qui le suit, bref au dat.-abl. pluriel en *bhy-a-s*, (et au datif singulier et pluriel des pronoms, *tu-bhy-a-m*, *a-sma-bhy-a-m*,) long à l'instr.-dat.-abl. duel en *bhy-ā-m*, avec l'*a* bref du génitif et de l'ablatif singulier, avec l'*ā* long de l'instrumental singulier et du génitif pluriel semble s'imposer naturellement. Enfin le rapprochement des désinences *su* (sanscrit *su*), *sva* (zend *hva*) et *svi* (grec σι) du locatif pluriel paraît prouver que les deux dernières renferment un élément *a*, *i*[1], analogue à ceux que dans toute la déclinaison nous avons été conduits à considérer comme de simples suffixes, après un élément *su* qui, les précédant, peut encore moins être considéré comme une vraie désinence. Si on laisse de côté l'*o* du génitif-locatif duel du sanscrit, forme inconnue du reste aux langues européennes de la famille, et où l'analogie nous ferait chercher également un suffixe de dérivation, on voit que les analyses précédentes ne laissent, comme nous l'avions annoncé, d'autre résidu que les lettres *s*, *m*, *t*, d'ailleurs à certains cas seulement.

A la vérité ces analyses, surtout les dernières, ont pu sembler bien hypothétiques. Il est temps de les confirmer par une observation qui va nous permettre en même temps de ramener toutes les dérivations déjà signalées à deux groupes et d'aborder enfin le vrai sujet de ce Mémoire, c'est-à-dire la fonction des éléments dérivatifs dans la déclinaison.

1. Cette analyse nous est suggérée par M. Louis Havet.

## II. Répartition des Élargissements de Thèmes entre deux Groupes.

On sait que le plus grand nombre des thèmes de la déclinaison consonantique se présentent en sanscrit sous deux formes dont l'une appartient aux *cas forts*, et l'autre aux *cas faibles*, quelquefois même sous trois formes, les cas faibles se partageant alors les deux dernières en se subdivisant eux-mêmes en *cas moyens* et *cas très-faibles*. Cette dernière distinction est propre au sanscrit, mais la division générale en cas forts et cas faibles n'est pas inconnue au grec et remonte par conséquent à la période indo-européenne. A la vérité la langue grecque ignore l'usage régulier de deux thèmes différents pour les deux séries de cas, mais elle distingue les cas forts et les cas faibles, dans une seule espèce de mots d'ailleurs, les monosyllabes, par une variation de l'accent correspondant exactement à celle que présentent les monosyllabes sanscrits. Ainsi l'accent reste sur le radical dans le nominatif et l'accusatif de chaque nombre (le vocatif sanscrit est toujours accentué sur la première syllabe) des thèmes *vāc* et ὀπ « voix » : *vā́k* et ὄψ, *vā́cam* et ὄπα au singulier, *vā́cau* et ὄπε au duel, *vā́cas* et ὄπες, *vā́cas* et ὄπας au pluriel. Il tombe au contraire sur la prétendue désinence à tous les autres cas : au singulier, dans l'instr. *vācā́*, le datif *vācé*, l'abl. *vācás*, les génitifs *vācás* et ὀπός, le locatif *vācí* et le datif grec ὀπί; au duel dans l'instr.-dat.-abl. *vāgbhyā́m*, dans le gén.-loc. *vācós* et dans le gén.-dat. grec ὀποῖν; au pluriel dans l'instr. *vāgbhís*, le dat.-abl. *vāgbhyás*, les génitifs *vācā́m*, ὀπῶν, le locatif *vākshú* et le datif grec ὀψί.

On le voit, dans le système de division des cas forts et des cas faibles que l'accord du grec et du sanscrit permet de considérer comme antérieur à la séparation des différentes langues de la famille, l'accusatif pluriel est un cas fort aussi bien que les accusatifs singulier et duel, et les nominatifs (et vocatifs) des trois nombres. Nous pouvons donc négliger comme propre au sanscrit, et par conséquent relativement tardive, l'assimilation de l'accusatif pluriel aux cas faibles dans les thèmes dont la forme varie d'une série de cas à l'autre, et même, quoique assez rarement, dans les monosyllabes dont l'accusatif pluriel est quelquefois accentué sur la désinence. Dans ceux-ci même, une variation de la forme correspond parfois à celle de l'accentuation, par exemple dans le thème *ap* « eau » qui fait à l'instrumental et au génitif singulier *apā́*, *apás*, mais au nominatif pluriel *ā́pas* par un *ā* long, et à l'accusatif, tantôt *ā́pas*, fort, tantôt *apás*, faible (cf. Grassmann,

*Wœrterbuch zum Rig-Veda.* s. v.) Le même rapport entre la forme du thème et l'accentuation s'observe dans les participes présents oxytons comme *tudánt*, *tudat*, dont le thème est en *ánt* avec l'accent sur le suffixe dans les cas forts, et en *at* avec l'accent sur la désinence dans les cas faibles (sauf pourtant dans les cas moyens qui gardent l'accent sur le suffixe). Il ne serait donc pas impossible, puisque la variation de l'accent remonte, au moins pour les monosyllabes, à la période indo-européenne, que la langue mère eût connu aussi une variation correspondante du thème, et la chose deviendra même vraisemblable pour le thème du participe présent, s'il y a des raisons de croire qu'elle a employé des formes en *at* à côté des formes en *ant*. Or M. Bréal a dans ces Mémoires mêmes (vol. II p. 188) soutenu avec une grande force d'arguments l'opinion que les formes en *at* sont antérieures aux formes en *ant*, et l'existence d'un thème du participe présent en *at* dans la langue indo-européenne est directement prouvée par le mot grec ἐτεό-ς identique au sanscrit *satya*, c'est-à-dire dérivé de *sat* pour *asat*, forme *faible* du participe présent de *as* « être. » Sans doute, de ce que l'extension du thème terminé primitivement en *ant* à tous les cas serait en grec un fait relativement récent, il ne suivrait pas nécessairement que les thèmes en *ant* et *at* eussent été d'abord régulièrement répartis entre le nominatif, le vocatif et l'accusatif d'une part, et le reste des cas de l'autre. Mais, nous le répétons, l'ancienneté démontrée de la distinction des deux séries de cas par l'accentuation rend vraisemblable une ancienneté pareille de la distinction par la force du thème, phénomène qu'en sanscrit nous voyons lié au précédent.

Nous avons dans ce qui précède négligé les neutres. Ils n'ont en sanscrit, d'après la règle ordinaire, d'autres cas forts que les trois cas semblables du pluriel. Mais l'assimilation des mêmes cas du duel aux cas faibles ne s'étend pas aux monosyllabes neutres, assez peu nombreux à la vérité, du grec. En sanscrit même on rencontre des formes fortes du nom.-voc.-acc. duel comme *tudántī* à côté de *tudatī*. (Cf. Bopp. *Kritische Grammatik.* § 185 *en note.*) Il est donc possible que ces cas aient été forts à l'origine au neutre comme au masculin et au féminin, et probable en tout cas que les duels en *ī*, conservés seulement en sanscrit, auraient seuls aussi suivi l'analogie des cas faibles. Restent le nominatif, le vocatif et l'accusatif singulier où l'accentuation n'a rien à nous apprendre, puisqu'ils sont sans désinence, et où une forme comme *tudát* a pu être appelée par une tendance à la distinction du neutre et du masculin (*tudán*). Nous sommes ainsi conduits à ne considérer au point de vue de la distinction des cas forts et des cas faibles

dans la langue mère qu'une division unique, sans distinction de genres (sauf peut-être pour les duels neutres qui se terminent en sanscrit en ī), celle qui sépare dans chaque nombre le nominatif, le vocatif et l'accusatif de tous les autres cas. On remarquera qu'elle correspond exactement à la division des cas en deux couches qui se seraient formées successivement, division proposée, au moins pour le singulier, par M. G. Curtius dans l'opuscule déjà cité (p. 108).

Or quelle peut être l'explication de cette division des cas en cas forts et cas faibles, tant au point de vue de l'accentuation que de la lourdeur du thème? Nous ne croyons pas qu'il en ait été présenté d'autre que celle de Bopp dans son traité d'accentuation comparée du grec et du sanscrit (p. 17) : l'accentuation des cas forts sur le radical dans les monosyllabes serait une application du principe général formulé dans ce livre, à savoir que l'accentuation la plus énergique est celle qui porte sur le commencement du mot. Mais ce principe n'a été ni bien établi par Bopp lui-même, ni confirmé par des travaux postérieurs. D'ailleurs il resterait toujours à expliquer pourquoi le nominatif et l'accusatif doivent avoir une accentuation plus énergique ou une forme plus pleine que les autres cas, et on pourrait dire que l'explication de Bopp résout la question par la question. Il est évident d'ailleurs que tant qu'on s'en tiendra pour les éléments *-ā*, *-e*, *-at*, *as*, *i*, *bhis*, *bhyas*, *ām*, *sva* ou *svi*, *bhyām*, dans leur entier, à l'idée d'une désinence, expression particulière du cas, on ne pourra ramener à aucune autre loi *connue* de *formation* la variation, tant de l'accentuation que de la forme, entre les cas appelés forts et les cas appelés faibles.

Au contraire, qu'on admette les hypothèses déjà présentées d'après lesquelles la première ou les deux premières parties des mêmes éléments ainsi analysés *-ā*, *-a-i*, *-a-t*, *-a-s*, *-i*, *-bhi-s*, *-bhy-a-s*, *-ā-m*, *-sv-a* ou *-sv-i*, *-bhy-ā-m*, seraient des suffixes de dérivation ordinaire, les finales *t*, *s*, *m*, étant seules réservées comme éléments *sui generis*, et on entreverra immédiatement, au singulier dans l'opposition du thème dérivé des cas faibles au thème primitif des cas forts, au pluriel et au duel dans l'opposition de deux dérivations de sens différent appliquées aux cas forts et aux cas faibles, la possibilité d'une explication, tant pour le déplacement de l'accent que pour la variation du thème qui est souvent liée à ce déplacement, et qui l'était peut-être toujours à l'origine. Mais il restera à rendre compte de la différence des deux ordres de dérivation dont l'un, aux cas faibles, entraîne le déplacement de l'accent et le choix du thème faible, tandis que l'autre, aux cas forts du

pluriel et du duel, laisse l'accent à sa place et s'ajoute au thème fort. Pour cela nous devons aborder enfin la question de la part qu'ont ces dérivations à l'expression du nombre et du cas.

## III. Hypothèses sur la fonction des deux ordres d'Élargissements de Thèmes.

Nous avons été conduits par des analyses et des rapprochements assez frappants à considérer les prétendues désinences *as*, *i*, *ā*, *ī*, les désinences doubles *ās-as*, *ān-i*, du nominatif-vocatif des trois genres et de l'accusatif neutre au pluriel et au duel, ainsi que la première partie *-an-* de la désinence de l'accusatif masculin et féminin pluriel *-an-s*, comme de simples suffixes de dérivation qui, se retrouvant à d'autres cas, ne peuvent être l'expression ni du nominatif ou vocatif, ni de l'accusatif. Il résulterait de là que le nominatif et l'accusatif neutre seraient sans désinence casuelle proprement dite, comme souvent au singulier, que le nominatif masculin et féminin serait également sans désinence comme l'est souvent au singulier le nominatif féminin, comme l'est quelquefois le nominatif masculin lui-même (par ex. dans le pronom *sa*, grec ὁ, et dans tous les masculins latins terminés primitivement en *ā* long), que par conséquent l'accusatif masculin et féminin aurait seul une véritable désinence. Dès lors il ne peut rester pour les éléments dégagés par notre analyse d'autre fonction que l'expression du pluriel ou du duel, probablement non distingués à l'origine. Voyons si nous pouvons rattacher cette fonction à quelque autre fonction connue des éléments en question, et trouver dans cette comparaison l'explication de l'accentuation et de la forme propre aux cas qui les renferment.

Les suffixes *as*, *an*, *i*, *ā*, (et *yā* dont *ī* serait une contraction, et qui pourrait bien n'être que la réunion de nos suffixes *i* et *ā*) ont tous un emploi commun : ils servent à former des noms abstraits.

Or il suffit de comparer en français le mot « humanité » au mot « homme », pour voir avec quelle facilité un mot abstrait peut prendre le sens collectif et devenir ainsi l'équivalent d'un pluriel du nom concret dont il est formé. Il est vrai que les suffixes dégagés par nos analyses ne s'ajoutent guère pour former des abstraits qu'aux racines nues et non aux noms déjà formés, en un mot qu'ils sont dans le sens où nous les prenons des suffixes de formation primaire et non de dérivation. Aussi n'est-ce pas à la dérivation proprement dite mais à la formation primaire elle-même que nous assimilerons la formation du pluriel et du duel dans la

période primitive du langage indo-européen, et nous croyons que les origines de ces formes doivent être étudiées dans les thèmes les plus simples, c'est-à-dire dans les monosyllabes, identiques aux racines elles-mêmes.

Il a été un temps où une forme indo-européenne *vákas* par exemple cumulant les fonctions différentes qui devaient être remplies plus tard par les formes grecques, matériellement identiques à l'origine, ὄπες et ἔπος, n'était pas plus le singulier d'un thème neutre indépendant, que le pluriel du mot-racine *vak* (grec ὀπ- : l'allongement de l'*a* dans *vāc* est sans doute un fait purement sanscrit). C'est par suite de la multiplication des formes tirées de la même racine *vak*, et de l'adaptation progressive de certaines d'entre elles aux fonctions remplies aujourd'hui par la déclinaison du monosyllabe *vak*, que *vakas* est devenu le pluriel de ce mot, mais en se dédoublant en quelque sorte et laissant place à côté de lui à un autre lui-même qui, assimilé au thème primitif *vak*, et devenu lui aussi un thème de déclinaison, est admis au partage de l'une des désinences propres d'abord au monosyllabe seul. Nous disons « de l'une des désinences », car ce que nous avons dit du suffixe *as* s'appliquera à tous les autres suffixes en question, lors même que nous ne trouverions pas, comme pour le suffixe *as*, une forme d'une même racine restée usitée à la fois avec la fonction thématique et avec la fonction casuelle. Les analyses que nous avons présentées plus haut ont dû en effet montrer que ces suffixes avaient tous dans la déclinaison un rôle équivalent et n'étaient même exclusivement réservés à aucun genre, ce qui permet de croire qu'ils pouvaient tous à l'origine s'employer l'un pour l'autre. Dans les périodes historiques des langues indo-européennes les neutres en *-an* (d'ailleurs assez rares) comme le sanscrit *áhan* « jour » et comme les thèmes qui alternent dans un même paradigme avec les thèmes en *-as* et *-ar* (voir plus haut, p. 365), et surtout les abstraits (féminins) en *i* comme le sanscrit *lipi* « écriture », ou en *ā* comme le sanscrit *mudā* « joie » et le grec φυγή « fuite », ou en *yā* (ou *iā*) comme le sanscrit *vrajyā* « action de voyager », laissent encore entrevoir pour les éléments *an*, *i*, *ā*, *ī* (pour *yā* ou *iā*) du nominatif et de l'accusatif pluriel et duel une origine analogue et une signification primitive identique à celles que le rapprochement de ὄπες et de ἔπος a dû rendre bien vraisemblables pour l'élément *as*. Tous ces éléments, une fois reconnus dans les monosyllabes comme des expressions diverses du pluriel, auraient été ajoutés ensuite *en cette qualité* aux thèmes contenant un premier suffixe, et auraient formé particulièrement avec les thèmes en *a* des combinaisons phonétiques que nous avons analy-

sées plus haut. Ils se seraient même, comme nous l'avons dit aussi, par une sorte de pléonasme que favorisaient de fausses analogies, surajoutés l'un à l'autre, par exemple dans les formes comme *devās-as* et *çivān-i*.

Mais, dira-t-on d'abord, cette expression du pluriel et du duel serait donc absente à certains cas de l'un et de l'autre de ces nombres? Sans doute il semble difficile de la méconnaître dans la dérivation par *i* des thèmes en *a* au masculin et au neutre, dans le datif (locatif) pluriel et peut-être dans le gén.-dat. duel en grec: ἵπποι-σι, ἵπποι-ν, comme dans le locatif, l'instr., le datif-abl. pluriel et le gén.-loc. duel en sanscrit : *çive-shu, çive-bhis, çive-bhyas*, *çivay-os ;* dans la dérivation par *as*, *an* (*ān*), ou même par *i* et *as* et peut-être par *ā* (voir plus haut p. 365) aux différentes formes du génitif pluriel en sanscrit, en grec et en latin ; — enfin à l'instr.-dat.-abl. duel du sanscrit (masc. et neutre) *çivā-bhyām* dans cette même dérivation par *ā* qu'on pourrait encore supposer confondue avec l'*ā* du thème dans les formes féminines qui ne présentent pas d'autre dérivation comme l'instr., le dat.-abl., le loc. pluriel, l'instr.-dat.-abl. duel en sanscrit (les formes grecques ou latines du datif, de l'ablatif pluriel, du gén.-dat. duel, semblent contenir la dérivation par *i*). Mais où serait l'expression du pluriel dans les cas faibles de la déclinaison consonantique et dans la plupart des cas correspondants des déclinaisons qui suivent l'analogie des thèmes à consonnes? Nous répondrons d'abord qu'elle s'y trouve quelquefois, par exemple dans le grec πόδεσ-σι, dans le latin *bover-um,* dans les formes primitives que laissent supposer les génitifs pluriels des monosyllabes grecs accentués par le circonflexe sur la désinence (voir plus haut p. 364), enfin dans les formes en *a-ām* pour *ā-ām* des génitifs védiques. Il n'en restera pas moins dans la déclinaison consonantique un bon nombre de formes d'où l'expression du pluriel ou du duel, telle que nous l'entendons, sera absente. Cela reviendra à dire que des deux dérivations que devaient présenter, dans notre système, les cas faibles du pluriel et du duel, l'une exprimant le nombre, l'autre propre aux cas faibles et dont nous déterminerons tout à l'heure la fonction, la première a été quelquefois supprimée, les variétés de la seconde ayant suffi à réaliser, par voie de répartition, la distinction des cas faibles du singulier, du pluriel et du duel. L'omission à certains cas d'un signe qui, comme l'*s* de Schleicher, serait l'expression unique et adéquate du pluriel ou du duel nous paraîtrait un fait bien autrement étrange et difficile à admettre.

Maintenant notre explication rend-elle compte de l'accentuation (et par suite de la forme) particulière des cas forts du pluriel? Il faut

rappeler d'abord comme argument en notre faveur, que là où nous trouvons par exception dans les cas des monosyllabes autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif, soit un représentant de notre suffixe *as*, soit des traces de la présence ancienne du même suffixe comme dans πόδεσ-σι et ποδῶν (pour ποδέσ-ων), nous y trouvons aussi l'accentuation des cas forts (sauf dans ποδέσ-ων la modification exigée par les lois restrictives de la liberté de l'accent grec). L'application de la même règle peut expliquer l'accentuation des génitifs comme φώτων, dont le thème aurait contenu avant la désinence *ām* un suffixe du pluriel *ā* contracté avec cette désinence avant l'établissement des lois restrictives de la liberté de l'accent, par un phénomène analogue à celui que nous avons supposé pour expliquer l'accentuation des masculins oxytons de la déclinaison en *a*. Il n'y a d'exception que pour les génitifs védiques comme *vācā́m* prononcé *vāca-ām* qu'on s'attendrait à voir accentués également sur le radical. — Si maintenant nous comparons l'accentuation d'un pluriel comme ὄπες avec celle d'un neutre comme ἔπος, et plus généralement l'accentuation du nominatif pluriel primitivement en *as* d'un monosyllabe avec celle d'un neutre abstrait en *as*, nous voyons qu'elles sont identiques, la dernière portant régulièrement, en grec comme en sanscrit, sur la syllabe radicale. — Les neutres en *an*, beaucoup moins fréquents, peuvent être à cet égard assimilés à ceux en *as*, avec lesquels, comme nous l'avons dit, ils s'échangent dans un même paradigme (*ū́dhan* et *ū́dhas*). Les féminins abstraits en *i*, rares en grec, sont en sanscrit régulièrement accentués sur la syllabe radicale. Les féminins abstraits en *yā* accentuent dans la même langue le suffixe : mais la prétendue désinence *ī*, dont l'origine peut être rapportée au suffixe *yā*, ne figure qu'au nom.-voc.-acc. duel neutre du sanscrit, qui, comme nous l'avons dit, est le plus ordinairement faible, en sorte que le cas particulier de ce suffixe, loin d'ébranler notre système, en serait plutôt la contre-vérification. Nous ne pouvons taire cependant une difficulté réelle. Le suffixe *ā* des féminins abstraits porte l'accent en grec (φυγή) comme en sanscrit (*mudā́*), et néanmoins les nominatifs-accusatifs du pluriel neutre en grec et du duel masculin et féminin en sanscrit, dont nous identifions la désinence avec ce suffixe, sont dans les monosyllabes accentués sur le radical selon la règle générale des cas forts : φῶτα, *vā́cau* (pour *vā́cā*). Mais n'est-il pas possible d'admettre ici une extension analogique de l'accentuation des mêmes cas au pluriel des masculins et des féminins, et même des neutres en *i* qui dans la langue mère ont pu exister concurremment avec les neutres en *ā*? C'est peut-être un phénomène du même genre que nous trouvons

en voie de s'accomplir en sanscrit dans les nominatifs-accusatifs du duel neutre en *ī* qui sont tantôt faibles, tantôt forts.

Nous passons maintenant à la dérivation propre aux cas faibles. Nous avons cru reconnaître cette dérivation : 1° dans les éléments *sma* (au masculin et au neutre), *syā* (au féminin) des pronoms sanscrits, *sya* du génitif sanscrit et grec des thèmes en *a*, dans le *yā* que présentent au singulier en sanscrit les féminins en *ā* et qui a laissé des traces dans les cas correspondants du grec et du latin, dans les éléments *i* et *an* combinés de l'instrumental singulier sanscrit ; 2° dans l'élément *bhi* (ou *sma*, *smi*,) des cas du pluriel et du duel (et de l'instrumental singulier dans les langues slaves,) dans l'élément *su* du locatif pluriel, dans l'élément *i* du locatif, reproduit dans les prétendues désinences du datif singulier en *e* et du locatif pluriel en *sv-i* ; 3° enfin dans l'élément *a* ou *ā* que présentent dans la déclinaison consonantique le génitif en *a-s*, l'instrumental en *ā*, l'ablatif en *a-t*, le datif en *a-i*, le génitif pluriel en *ā-m*, qui se retrouve également, celui des quatre derniers cas, dans tous les thèmes, celui du génitif singulier dans ceux qui suivent l'analogie des thèmes à consonnes (grec πόλε-(j)-ο-ς, πελέκεϜ-ο-ς, permettant de supposer dans les formes sanscrites *kaves*, *bhānos* des contractions de *kavay-a-s*, *bhānav-a-s*) et qui s'ajoute à un premier élément dérivatif dans l'instrumental et le datif sanscrits en *en-a* et *āy-a*, dans les cas du pluriel et du duel en *-bhy-a-s* et *-bhy-ā-m*, dans le locatif pluriel en *sv-a*. Dans un instrumental sanscrit comme *çivai-s* on pourrait être tenté de chercher l'expression du pluriel seulement dans la longueur de l'*ā* contracté avec l'*i*, et dans ce dernier l'expression du cas faible, et les datifs-ablatifs latins de la déclinaison correspondante pourraient recéler deux dérivations du même genre. En somme, et en laissant de côté des formes obscures comme le gén.-dat. duel grec ἵπποιν (obscures à cause de la contraction dans ποταμοῖν), et comme le gén.-loc. duel sanscrit en *os* où la difficulté porte d'ailleurs plutôt sur la nature de l'élément dérivatif que sur le fait même de la dérivation, nous avons cru trouver dans tous les cas autres que le nominatif, le vocatif et l'accusatif, un élément dérivatif spécial.

Quelle peut être la fonction de cet élément? Nous avons déjà rappelé l'identification du génitif en *-sya* avec un thème d'adjectif dérivé. Cette explication qui convient parfaitement à la dérivation du génitif parce que ce cas est ordinairement construit avec un nom, et pourrait s'appeler le cas *adnominal*, ne conviendra pas moins bien à celle des autres cas faibles, qu'on pourrait appeler des cas *adverbiaux*, si l'on considère les thèmes d'adjectifs qui

auront donné ces différents cas comme pris adverbialement. En effet dans une période où un dérivé en *sya*, futur génitif, jouait le rôle d'un adjectif en relation avec un nom, sans avoir besoin de désinence, on ne voit pas pourquoi une désinence eût été plus nécessaire à un dérivé du même genre, futur instrumental, datif, ablatif ou locatif pour jouer, en relation avec un verbe, le rôle d'un adverbe. L'assimilation de ces cas avec des adverbes ne paraîtrait, au point de vue de la fonction, souffrir de difficulté que pour le datif : mais cette difficulté même sera bien vite levée si l'on songe au rapport étroit du datif et du locatif.

Après avoir cherché à déterminer la fonction des éléments dérivatifs des cas faibles, voyons à quoi nous pouvons les comparer pour la forme. L'élément *sya* est un suffixe de dérivation secondaire qui se trouve dans l'adjectif grec δημό-σιο-ς; l'élément *bhi* ne peut se comparer qu'au suffixe *bha* qui joue le même rôle dans le sanscrit *ṛsha-bha* et dans le grec ἔλα-φο-ς; l'élément *sma*, *smi*, qui ne se rencontre guère que dans la déclinaison (et comme forme pronominale indépendante dans les particules sanscrites *sma*, *smat*), ne peut guère être non plus un suffixe de formation primaire. Les suffixes *a*, *ā*, *i*, *yā* (ou *iā*) *an* (*ān* dans le latin *nati-ōn-*) sont usités à la fois dans la formation primaire et dans la dérivation; mais l'analogie des précédents doit plutôt les faire considérer, ainsi que le suffixe *su* du locatif pluriel, comme jouant dans la déclinaison le rôle de suffixes secondaires. Nous ne croyons donc pas qu'il y ait lieu de rattacher la création des cas faibles, comme celle du pluriel et du duel, à la formation primaire, et nous nous en tenons pour les éléments qui les caractérisent à l'idée de suffixes de dérivation proprement dits.

Maintenant l'accentuation et la forme du thème primitif propre aux cas faibles peuvent-elles s'expliquer par des règles également observées dans les dérivations ordinaires où entrent les mêmes suffixes? La rareté de quelques-unes de ces dérivations et les usages multiples des autres rendent la réponse à cette question bien difficile. On peut remarquer pourtant que la dérivation par *a*, qui est en somme la plus importante de celles que nous avons relevées dans la déclinaison, entraîne ordinairement en sanscrit l'accentuation du suffixe. Plus généralement, l'accentuation du dernier suffixe dans la dérivation est un phénomène fréquent, et, ce qui est le plus important pour notre thèse, constitue la *seule analogie* à laquelle nous puissions rattacher le transport de l'accent dans les cas faibles de la déclinaison consonantique. Le choix du thème faible, de préférence au thème fort, devant les suffixes de dérivation est aussi le fait le plus ordinaire. Nous nous contente-

rons de mentionner ici le participe présent déjà cité de la racine sanscrite *tud*, dont le thème faible *tudat-* sert à former, avec accentuation du suffixe de dérivation, le féminin *tudat-ī*, et le dérivé, également cité déjà du thème faible *sat*, participe présent de *as*, qui est en sanscrit *satyá* et en grec ἐτεό-ς, oxyton dans les deux langues.

## Résumé.

En somme, nous avons cru reconnaître dans la déclinaison deux ordres de dérivation. L'un qui est l'expression du pluriel ou du duel n'est qu'une application et une extension de la formation primaire des abstraits neutres et féminins, et emporte le choix de la forme la plus pleine du thème primitif qui garde son accent, cette accentuation dans les monosyllabes concordant le plus souvent avec celle des formations primaires correspondantes. L'autre, qui transforme le thème primitif en un adjectif remplissant comme tel la fonction de génitif, et prenant comme adjectif pris adverbialement le sens de l'instrumental, de l'ablatif, du locatif et même du datif, est une dérivation véritable qui, selon une loi souvent observée, quoique non absolue, de la dérivation, entraîne l'accentuation du suffixe, et s'opère sur la forme faible du thème primitif. Les suffixes de chacun des deux ordres de dérivation sont quelquefois répétés, ainsi que nous l'avons vu, et en revanche les cas du pluriel et du duel qui devraient présenter les deux ordres de dérivation à la fois, manquent quelquefois de suffixe exprimant le nombre. Ces dérivations diverses sont encore suivies à certains cas d'un élément *s*, *t*, ou *m* dont nous réservons l'interprétation, et qui, avec la répartition des suffixes de dérivation, de sens équivalent à l'origine, achève l'expression des différents cas. Ces éléments, qui se distinguent déjà de ceux que nous avons étudiés par ce seul fait qu'ils ne sont jamais suivis d'aucun autre (l'*s* de *teshām* par ex. appartenant sans doute, comme nous l'avons dit, au suffixe *as*), sont aussi les seuls qu'on trouve joints au thème primitif dans les cas qui n'appellent, ni la dérivation exprimant le nombre, ni celle exprimant le cas adnominal ou adverbial, c'est-à-dire le nominatif, l'accusatif et le vocatif du singulier. Il y a une exception pourtant pour l'accusatif de la déclinaison consonantique qui présente encore un *a* avant la désinence *m* : *vācam*. Mais ce qui montre que cet *a* ne doit pas être confondu avec celui du génitif *vāc-á-s*, c'est d'abord qu'il ne prend pas l'accent, et ensuite qu'il manque dans la déclinaison en *i* et en *u* (πόλι-ν, πέλεκυ-ν) qui a pourtant l'*a* du génitif (πόλε(j)-ο-ς,

πελέκεϜ-ο-ς). Sans donc recourir à l'expédient, dont on a tant abusé, d'une voyelle de liaison, nous nous croyons autorisés à distinguer l'*a* de l'accusatif des éléments qui font l'objet spécial de notre étude, et à le rapprocher de l'*a* de la 1[re] personne *ābhu-v-a-m* absent à la 2[e] et à la 3[e] personne *ābhū-s*, *ā-bhū-t*, avec lequel il doit avoir une grande affinité. Quant à la dérivation par *i* de vocatifs féminins comme le sanscrit *çive* et le grec αἰδοῖ c'est un fait qui reste obscur dans notre système, mais qui ne paraît pas avoir assez d'importance et surtout de généralité pour compromettre sérieusement nos hypothèses.

Ce sont en effet des hypothèses, et rien de plus, que nous avons voulu présenter sur ce sujet si difficile de l'origine de la déclinaison. Nous souhaitons qu'elles paraissent offrir un degré de vraisemblance suffisant pour provoquer la discussion et rappeler sur un domaine encore si imparfaitement exploré l'attention des linguistes[1].

Abel Bergaigne.

1. Nous plaçons ici une note omise à la page 362. Les formes grecques de datif pluriel en -εσσι pourraient aussi s'expliquer, non pas, croyons-nous, par l'assimilation du *v* de la désinence *-svi* (car alors comment expliquerait-on l'ε ?] mais par une extension analogique des formes de thèmes en -εσ-, semblable à celle qu'on ne peut nier dans le comparatif εὐφρον-έσ-τερος par exemple. Mais la possibilité d'une telle explication, si elle diminue dans une certaine mesure la force probante de ces datifs en faveur de notre hypothèse, ne suffit pas cependant pour faire négliger une proportion aussi régulière que celle formée par les rapports de πόδεσ-σι à πόδες, de *bover-um* à *boves*, de ἵπποι-σι à ἵπποι. On ne comprend pas très-bien d'ailleurs une extension analogique dont l'effet serait de soustraire un cas à l'analogie des autres dans une déclinaison aussi caractéristique que celle des monosyllabes. Il semble plus naturel en pareille occasion de chercher dans les irrégularités les restes d'un état plus ancien de la langue. — Contre l'identification du génitif en *-sya* avec les adjectifs grecs en -σιο, rappelée au début de cet article et plus loin p. 377, on peut élever une grave objection phonétique à laquelle M. Curtius paraît avoir songé (*loc. cit.*) et qui serait tirée de la conservation du σ entre deux voyelles. Mais lors même que le suffixe grec devrait être rapproché plutôt du suffixe sanscrit *tya*, l'étroit rapport des thèmes pronominaux *sya* et *tya*, identique en sanscrit à celui de *sa* et *ta*, et d'autre part la nature incontestablement dérivative de l'élément *sya* au féminin singulier des pronoms sanscrits (*tasyai*, *tasyās*, etc.) ne laisseraient aucun doute sur l'origine, également dérivative, du génitif en *sya*.

# VARIÉTÉS.

## I. FRÈRES JUMEAUX DANS LE VOCABULAIRE LATIN.

La différence de genre a parfois étrangement influé sur la destinée de mots d'origine identique. Je citerai comme exemple *tepor* et *tempus*, dont le premier ne s'est pas trop éloigné du sens de son primitif *tapas* « chaleur », mais dont le second a passé par cette filière de plus en plus abstraite : « chaleur, température, temps. »

Un autre exemple est *cruor* et *crus*, qui se rapportent tous deux au sanscrit *kravis* « chair, viande », au grec κρέας « viande ». Tandis que *cruor* a désigné la chair sanglante, puis le sang, *crus* marqua d'abord le gras de la jambe, et finalement devint le nom de la jambe.

Un troisième exemple est le féminin *arbor* dont la parenté avec le neutre *rōbur* est dissimulée par une métathèse accompagnée d'allongement compensatif. *Rōbur*, qui désigne une espèce particulière d'arbre, a été pris pour marquer le cœur du chêne, puis il est devenu synonyme de vigueur et de force.

## II. *Caro, cárnis.*

On a vu plus haut que les mots *cruor* et *crus*, qui répondent au grec κρέας, au sanscrit *kravis*, au vieux haut-all. *hréo*, et qui sont les anciennes dénominations signifiant « chair », ont subi tous deux un déplacement de sens. La cause de cette modification doit être cherchée dans l'introduction d'un mot nouveau pour exprimer la même idée, à savoir *caro*, *carnis*. On regarde généralement ce mot comme étant de la même famille[1]. Mais outre que des difficultés de phonétique s'opposent à ce rapprochement, les langues italiques congénères nous montrent que *caro* avait à l'ori-

1. Journal de Kuhn, I, 290, 295. II, 235.

gine un sens abstrait. Il signifiait « partie ». On a, par exemple, en ombrien (T. Eug. V *a* 24) : SVE MESTRU KARU FRATRU ATIIEDIU... PRUSIKURENT « si major pars fratrum Attidiorum... declaraverint. » En osque, sur la table de Bantia, on trouve deux fois l'expression MAIMAS CARNEIS « maximae partis », chaque fois accompagnée de SENATEIS TANGINOD « senatûs sententiâ ». Il est difficile de ne pas rapprocher un mot qui fait *caro* au nominatif, et *carneis* au génitif, du latin *caro, carnis*. Le sens originaire du mot latin paraît donc être « partie, portion », puis spécialement « portion de chair », et enfin c'est devenu le terme propre pour « chair ». Les inscriptions ombriennes (T. Eug., IV, 7) qui parlent des ASEÇETES KARNUS de la victime, où l'on peut traduire également par « parties non coupées » ou « chairs non coupées », montrent le passage d'un sens à l'autre. C'est probablement une expression qui vient de la langue du rituel des sacrifices. La racine est la même que dans κείρω et l'*a*, semble-t-il, est hystérogène.

## III. *Vilis.*

La racine *vas* « trafiquer » a donné *vēnum;* un autre rejeton de cette racine est *vīlis* qui désigne ce qui est à acheter ou à vendre. *Vīlis* est pour *veslis*, *vēlis*, comme *venum* est pour *vesnum*. L'*ī*, particulièrement devant un *l*, remplace fréquemment l'*ē* en ancien latin. Comparez *fel* et *bilis*, *felare* et *filius* (littéralement « nourrisson »), *mantele* et *mantilia*.

## IV. *Masticare.*

Le bas-latin *masticare* se rattache à *mandere* par un participe *mastus* dont il ne reste pas d'autre trace, mais qui est formé comme *-festus*, dans *infestus*, venant de *-fendere* (cf. *offendere*). Nous obtenons ainsi un second exemple pour une formation de participe qui a été quelquefois contestée.

## V. Καλός.

Isidore (Origines XII, 1, 52) dit : Equi qui frontem albam habent *calidi* (c'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *callidi*) appellantur. D'autre part, une glose de Philoxène porte : *Calidus* λευκομέτωπος. Ces passages ont permis à Grotefend d'expliquer l'ombrien BUF KALEDUF, qu'il traduit par « bœufs blancs » ou « bœufs à tête blanche. »

Ce *calidus* pourrait bien être identique avec l'adjectif *calidus*

« chaud ». Les verbes qui signifient « être chaud, brûler » ont aussi le sens de « briller » : il suffit de rappeler le rapport du sanscrit *vas* et *uš*. On aurait du même coup l'explication du grec *καλός*, dont le sens primitif paraît avoir été « brillant » :

ἀλίγκιον ἀστέρι καλῷ.

### VI. LATIN *sus*, *sur*. — OMBRIEN *sururont*, *surur*.

Le latin a possédé anciennement une particule *sus* ou *sur* qui plus tard a disparu ou est devenue méconnaissable en se confondant avec *subs*. Le sens de cette particule paraît avoir été celui de « sur, en haut, par dessus ». Elle se trouve en composition dans le verbe *süremit* cité par Festus (p. 298) : *Suremit* sumpsit..... « Inque manum suremit hastam ». Et : « puerum surempsit ». On la trouve aussi dans l'expression *susque deque*, que Festus (p. 290) traduit par « plus, minusve ». Il est probable enfin qu'on y doit rapporter certaines formes verbales comme *sustuli*, *suspendo*, *sursum*, *surgo*, où l'on a voulu voir jusqu'à présent la préposition *sub*. On ne comprendrait point, par exemple, que le latin ait fait un verbe *suspendo*, quand il fait ailleurs *supplere*, *suppono*, *supprimo*.

Cette même particule *sus* ou *sur* se retrouve en ombrien dans la conjonction *sururont* ou *surur* qui signifie « ensuite, et ». Elle se décompose en *sur-uro-hont* et *sur-uro(m)*. Le thème pronominal *uro* est employé sur les Tables Eugubines I*b* 18. V*a* 5. VI*b* 55. Le sens littéral est donc : « insuper hoc » ou « insuper hoc idem ». L'*o* final de *surur* est tombé comme en latin la syllabe *um* est tombée à la fin de *nihil*, *non* et de tous les adverbes en *ter*.

### VII. *Indulgère*.

Pott[1] rapporte le verbe latin *indulgere* à la racine sanscrite *darh* « grandir ». Sans parler de la signification, qui ne cadre guère, cette explication a l'inconvénient de doter la langue latine d'un verbe simple *dulgere*, dont il ne reste de traces nulle part. Curtius, qui ne goûte pas beaucoup l'étymologie de Pott, fait remarquer qu'on peut aussi bien diviser le verbe en *ind-ulgere* qu'en *in-dulgere*. Corssen (Kritische Beitræge, p. 382), s'est emparé de cet *ulgere*, *algere*, indiqué par Curtius, et il en rapproche le verbe grec ἀλγέω, qui veut dire, il est vrai, souffrir, mais Corssen nous assure qu'il est au fond identique avec ἀλέγω, et

1. Recherches étymologiques. 1re édition, I, 87.

qu'un ε s'est perdu entre le λ et le γ. La signification primitive aurait été : *kümmere, sorge,* et de là, grâce à l'*α* privatif : *scheere, kümmere mich nicht darum.* Comment l'*a* privatif se rencontre aussi en latin, c'est ce que Corssen n'explique pas : il se contente de dire que *indulgere* désigne *die eingehende Sorge.*

Nous croyons qu'il faut diviser ainsi : *indu-lgere,* pour *indu-licēre.* La lettre *c* s'est affaiblie en *g* après la suppression de la voyelle, comme nous avons *promulgare* à côté de *promulcum, remulcum, remulcare.* Le parfait *indulsi,* le supin *indultum* sont pour *indulcsi, indulctum,* comme *mulsi* (de *mulgeo*) est pour *mulcsi* et *ultor* pour *ulctor.* Si le parfait composé *indulsi* n'est pas formé de la même manière que le simple *licui,* cela n'a rien de plus surprenant que de voir *intellexi* à côté de *legi, expunxi* à côté de *pupugi,* et même *vulsi* à côté de *velli.* Quant au préfixe *indu,* il est le même que nous avons dans *induperator, indigena, endogredi.*

Il reste cette difficulté que *licet* est un verbe impersonnel, tandis qu'*indulgeo* s'emploie à toutes les personnes. Mais le composé a été, selon toute vraisemblance, formé à une époque où l'emploi du verbe *licet* ne s'était pas encore limité de cette façon. Curtius[1] fait observer avec raison qu'entre *licēre* et *linquere* la différence est la même qu'entre *jaceo* et *jacio, pendeo* et *pendo, candeo* et *accendo.* Toutefois *liceo* a pu signifier aussi « j'abandonne, je livre, je permets » : c'est un sens analogue qu'il a conservé dans *polliceor* « je promets » et dans l'osque λειχειτ.

### VIII. SANSCRIT *sva* POUR *su* « BIEN ».

On trouve dans les Védas des composés tels que *svájaças* « glorieux », *svátavas* « fort », *svávr̥kti* « pur », qu'on traduit ordinairement comme s'ils renfermaient le pronom de la troisième personne *sva* (tirant sa gloire, sa force, sa purification de lui-même). Peut-être est-il plus naturel de regarder *sva* comme venant de *su* « bien ». Il faut remarquer que ces mots ont l'accent tonique sur la première syllabe. Dans notre hypothèse, ils seraient identiques avec *sujaças, suvr̥kti* qui existent en effet et qui ont de si nombreux analogues. La disparition de la syllabe initiale de *su* (pour *asu*) montre bien qu'à l'origine l'accent était déjà placé de cette façon.

Le composé *svadhā,* que les commentateurs indiens traduisent par « eau » ou par « sacrifice », peut être identifié avec *sudhā,* qui a le sens de nectar et d'eau.

1. *Grundzüge,* n° 625.

En zend, un certain nombre de mots, tels que *hvâraokšna* « très-brillant », *hvâyaona* « ayant une belle demeure », trouveraient ainsi leur explication. Joignez-y le mot *havapañha* « puissance », que Nériosengh traduit par *surakšā*. Comme exemple certain du changement de *su* en *sva* on peut citer le locatif pluriel zend, qui est terminé tantôt en *hu* ou en *šu*, tantôt en *hva* et en *šva*.

Michel Bréal.

---

## DE LA DOUBLE ORIGINE DE L'ARTICLE ALLEMAND.

*Les contractions zum, am, vom, ... aufs, ans, etc.*

On admet généralement que les contractions *zum*, *am, vom*; *ins, ans,* etc., et les formes analogues en moyen haut-allemand, représentent étymologiquement *zu+dem, an+dem*, etc., *in+das*, *an+das,* etc. Mais la chute du *d* dans ces conditions, surtout dans *zum,* etc., est contraire aux lois de la phonétique allemande. Quand le *d* disparaît dans des formes comme *reite* pour *redete* il n'y a pas chute du *d,* mais attraction de deux consonnes semblables.

Nous venons proposer une autre explication, fondée sur l'origine double de l'article dans la plupart des dialectes allemands.

Prenons d'abord l'article dans quelques dialectes bas-allemands, par ex. en hollandais :

| sing. | masc. | fém. | neutre | plur. des 3 genres |
|---|---|---|---|---|
| nom. | *de* | *de* | HET | *de* |
| gén. | *des* | *der* | VAN HET, VANT | *der* |
| dat. | *den* | *der* | AAN HET AAN'T, ANT | *den* |
| acc. | *den* | *de* | HET | *de* |

On voit que le nomin. et acc. sing. neutre *het* ne représente pas le même pronom que les formes des autres cas, qui correspondent à celles des différents cas du pron. haut-allem. *der, die*, *das*, tandis que *het* remplace en hollandais le pronom haut-all. *es*, lequel d'ailleurs, comme nous allons voir plus loin, est également employé comme article. Contracté avec son substantif, *het* se réduit à *t : het recht* p. ex., devient *trecht*[1]. La forme du pron. holl. neutre *dat*, à laquelle on s'attendrait, ne s'est pas affaiblie en article.

1. Je cite ici l'explication qui paraît généralement adoptée par les grammairiens, mais je fais une réserve. Le *h* appuyé sur une voyelle est très-tenace dans les langues germaniques (dans *raus, rein* etc., pour *heraus* etc., il y a plutôt fusion de l'*h* avec *r* que chute de l'*h*) : c'est pourquoi le *t* de *trecht* semble plutôt représenter le pronom bas-allem. *it, et.* Même remarque pour les contractions avec prépositions, p. ex. *aan't, ant,* qui s'emploient à côté de *an het.*

Voici maintenant le tableau de la déclinaison de l'article dans un grand nombre de dialectes haut-allemands de l'Allemagne du Sud. Nous mettons les formes littéraires en regard des formes dialectales, pour faciliter la comparaison.

| | all. litt. | dial. | | all. litt. | dial. | | all. litt. | dial. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| nom. m. | *der* | *dr* | f. | *die* | *d'* | n. | *das* | 's |
| gén. | *des* | manque | | *der* | manque | | *des* | manque |
| dat. | *dem* | IM, EM, 'M | | *der* | *dr* | | *dem* | IM, EM, 'M |
| acc. | *den* | *de*, *dr*[1] | | *die* | *d'* | | *des* | 's |

| | all. litt. | dial. |
|---|---|---|
| plur. nom. | *die* | *d'* |
| gén. | *der* | manque |
| dat. | *den* | *dĕ*, *dĕn* devant une voyelle. |
| acc. | *die* | *d'* |

L'inspection de ce tableau montre : 1° la majorité des formes correspondent dans ces dialectes à celles du pron. *der*, *die*, *das*, comme en allemand littéraire. 2° Deux formes, le nom. et acc. sg. neutre *'s*, et le dat. sg. masc. et neutre *ĭm* [2], *ĕm*, *'m*, ne peuvent pas se rattacher au même pronom ; car les formes de ce dernier conservent l'initiale *d* et affaiblissent ou perdent leurs finales. Les formes de ces deux cas se rattachent au pron. *er*, *sie*, *es* : en effet, *'s* = *es*, *ĭm*, *ĕm*, *'m* = *ihm*, comme le montre le tableau suivant de la déclinaison de ce pronom employé comme pron. conjoint en allemand littéraire et dans les dialectes en question :

| | all. litt. | dial. | all. litt. | dial. | all. litt. | dial. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| nom. | *er* | *ĕr*, *'r* | *sie* | *sĕ* | *es* | *'s* |
| gén. | *seiner* | manque | *ihrer* | manque | *seiner* | manque |
| dat. | *ihm* | *ĭm*, *ĕm*, *'m* | *ihr* | *ĭr*, *ĕr*, *'r*, *ĕrĕ* | *ihm* | *ĭm*, *ĕm*, *'m* |
| acc. | *ihn* | *ĭn*, *ĕn*, *'n* | *sie* | *sĕ* | *es* | *'s* |

J'ai dit « employé comme pronom conjoint », car lorsqu'il est mis en relief, il n'est pas affaibli, p. ex. : *ich hör' ĕn* « je l'entends », mais « c'est lui que j'entends » = *ihn hör' ich*, comme en allem. littéraire.

Les formes de l'article *ĭm*, *ĕm*, *'m*, *'s*, surtout la dernière, qui dans beaucoup de dialectes sont employées *exclusivement* pour

1. L'accus. masc. *dr* appartient au dialecte alaman.

2. Signalons en passant un curieux fait d'analogie. Plusieurs de ces dialectes emploient au datif sing. fém. *in dr* à côté du simple *dr*, p. ex. *sag's dr Frau* ou *in dr Frau* : la langue populaire a fini par voir dans l'article masc. et neutre *im* la préposition *in*, et le besoin de régulariser la déclinaison l'a amenée à employer cette préposition pour exprimer le datif fém. sing., et elle l'emploie même très-souvent pour le datif pluriel : *in dĕ Kinder* à côté de *dĕ Kinder*.

*dem* et *das*, s'emploient dans d'autres dialectes haut-allemands *parallèlement* à *dem* et *das*. La forme *'s* est même employée par les poètes classiques soit comme pronom, soit comme article : au lieu de *es ist* par exemple, on trouve quelquefois *'s ist*, qui se dit à tout moment dans le langage familier ; au lieu de *das Recht*, on trouve parfois *'s Recht*, qui représente étymologiquement *es Recht* et non *das Recht*, comme on l'admet généralement, de même que le holland. *trecht* est pour *het recht*, et non pour *dat recht*.

Ceci posé, nous proposons les étymologies suivantes :

1° Les formes contractées *zum*, *am*, *vom*, etc., qui s'emploient en allemand littéraire parallèlement aux formes *zu dem*, *an dem*, *von dem*, ne correspondent pas étymologiquement à ces dernières : elles représentent *zu+ihm*, *an+ihm*, *von+ihm*, etc., ayant passé par *zu'm*, *an ĭm*, *von ĭm*, formes dont le deuxième membre *ĭm* et *'m* est employé dans plusieurs dialectes parallèlement à *dem*, et dans d'autres exclusivement pour l'article *dem*. Pour la contraction du groupe *n+ĭm* en *m*, cf. le datif *eim* pour *ein(e)m* dans plusieurs dialectes du Sud, de même *meim*, *deim*, *seim*, ou *mîm*, *dîm*, *sîm*, pour *meinem*, *deinem*, *seinem*.

2° Les formes *ans*, *ins*, etc., qui s'emploient en allem. littéraire parallèlement à *an das*, *in das*, etc., représentent étymologiquement *an es*, *in es*, c.-à-d. *an's*, *in's*, etc., formes dont le second membre *'s* est employé comme article dans tous les dialectes haut-allemands soit parallèlement à *das*, soit exclusivement pour *das*.

3° La forme *zur*, employée souvent pour *zu der*, est contractée de *zu ihr*.

La double origine de l'article en haut-allemand comme en bas-allemand est d'ailleurs encore attestée par un emploi particulier du proclitique *'s*, pour marquer le génitif, emploi qui ne paraît pas encore avoir été mis suffisamment en relief par les grammairiens. Il y a dans certains dialectes haut-allemands, où le génitif est maintenant ordinairement rendu par la préposition *von*, des génitifs comme *'s Pauls* de Paul, moyen h.-all. *'s wirtes mage* = *des w. m.* (*Nibel.* V, 296), et en hollandais, où le génitif est également exprimé par *van*, des génitifs comme *'s grafe* = h.-all. *des grafen*. Cet *'s* proclitique ne peut représenter autre chose que le génit. anc. h.-all. *es*, goth. *is*, du pron. *er*, *ir*, — goth. *is* (génitif qui fut plus tard remplacé par *sîn*, *sein*), et le génit. bas-all. *his*. Ainsi s'explique *ums* dans *ums himmels willen*.

Cet ancien génit. *es* s'est maintenu également en allemand littéraire comme pronom dans certaines locutions. Il y a, en effet, des adjectifs gouvernant le génitif, p. ex. *zufrieden*, *gewärtig*, etc., mais qui s'emploient avec *es* dans des expressions comme *ich bin*

*es* (ou *bin's*) *zufrieden, ich bin es* (ou *bin's*) *gewärtig*, à côté de *ich bin* desz *gewärtig*; cf. *ich bin's gewisz*, — *sie haben's kein gewinn* (Luther), et les nombreux exemples dans le Dictionnaire de Grimm, à l'article *es*, p. 1125-1139.

A ceux qui m'objecteront qu'en moyen haut-allemand on ne trouve pas de traces de *ĭm, 's* employés comme articles à l'état simple (ce qui n'est pas encore prouvé[1]!), je citerai un fait analogue qui s'est passé pour l'adverbe *wo*. En effet, beaucoup de dialectes haut-allemands emploient aujourd'hui cet adverbe comme pronom relatif, à côté de *der*, *die*, *das*, au nominatif et à l'accusatif des trois genres du singulier et du pluriel, sans le décliner; ils disent: *der Mann, die Frau wo kommt* ou *wo ich kenne*, — *das Kind, die Kinder wo ich kenne*. Or ce *wo*, employé dans plusieurs dialectes beaucoup plus fréquemment que *der, die, das*, et qui, en allemand littéraire, n'a la valeur de pronom relatif qu'en composition (*wovon, wozu* etc.), n'est jamais employé comme pronom relatif en moyen haut-allemand, du moins les grammairiens ne l'ont-ils pas encore constaté.

De même, je citerai comme pendant de *zur*, où *'r* = *ihr* est employé en composition d'une autre manière qu'à l'état simple, les composés *dazu*, *davon*, *dabei* etc., où *da* a également une autre valeur qu'à l'état simple.

Le but de cette étude a été surtout de faire ressortir que, de même que les pronoms ont eu recours à plusieurs racines pour former leur déclinaison, de même aussi l'article ne dérive pas d'un seul pronom, non seulement en hollandais, comme on paraît l'avoir admis jusqu'aujourd'hui, mais dans tous les dialectes allemands. La même chose d'ailleurs, on le sait, a déjà eu lieu en grec.

Alfred Bauer.

---

## SUR LA DÉCLINAISON DES THÈMES FÉMININS EN *A*.

### I. 1. Génitif.

Schleicher, Compendium der vergleichenden Grammatik 3 p. 537, restitue comme type du génitif des thèmes féminins en *ā* dans la langue mère arioeuropéenne une forme *akwās* (dans son système de notation *akvās*), et paraît supposer qu'elle est constituée par la soudure directe du thème *akwā* et de la désinence

1. Il est certain que pour le génitif singulier au moins le moyen haut-allemand employait la forme *'s*, comme le prouve l'exemple tiré des Nibelungen cité plus haut.

*as* ou *s*. Il n'est pas impossible que ce type existât en effet, mais aucune forme de nos langues ne le suppose nécessairement; il est au contraire un second type dont l'existence parait certaine et qui peut expliquer toutes les formes historiquement connues, le type *akwāyās* (ou peut-être *akwāiās*). Je vais chercher à démontrer ces deux points : 1° il est impossible de ne pas admettre un type *akwāyās*, 2° il n'est pas indispensable d'admettre un type *akwās*.

1° Type *akwāyās*. — Il se retrouve en Asie dans l'indien *açvāyās*, dans la terminaison zende *ayāo* (devant *ca*, *ayāoç*, Spiegel, Grammatik der altbaktrischen sprache p. 115), et dans la terminaison perse *āyā*, Schleicher p. 539; en Europe dans le latin -*āī*, qui a perdu le *s* final (la forme souvent citée *Prosepnais*, Corpus inscriptionum latinarum 1 n° 57 (cf. p. 554) et Priscae latinitatis monumenta tab. XI M, n'est ni d'une lecture ni d'une interprétation sûre). La terminaison *āyās*, ayant des représentants ariques et européens, remonte nécessairement à la langue mère. D'ailleurs on en trouve des vestiges en dehors de l'indien, du zend et du latin. Les oxytons grecs comme στοά prennent le circonflexe au génitif στοᾶς, et par là attestent une ancienne contraction de deux syllabes dont la première portait l'aigu : ce phénomène s'explique si on part de *akwāyās*, non si on part de *akwās*. Mais le dialecte éolien nous présente un souvenir plus net encore de la terminaison *āyās* dans le génitif en αις, déjà rapproché du génitif latin en *ai* par la grammaire latine de Port Royal. On n'en a que trois exemples, κεφαλαῖς, φωνούσαις, ἀναγγελίαις; ce n'est pas une raison pour les condamner sans forme de procès comme le fait M. Ahrens, De dialectis aeolicis p. 97. Ce savant, qui invoque l'indien *manyus* pour justifier la forme μαῖνις = μῆνις, aurait pu ici également faire appel à la grammaire comparée.

L'indien *āyās*, le zend *ayāoç(ca)*, le grec ᾶς et αις, le latin *āī*, nous montrent la terminaison *āyās* dans les quatre langues les plus anciennes de la famille, à la fois en Europe et en Asie.

2° Type douteux *akwās*. — On n'en trouve aucune trace sûre en arique. En Europe on peut être tenté de rapporter à ce type les génitifs grecs des noms non oxytons comme ἡμέρας, les génitifs latins comme *familias*, les génitifs osques et ombriens, toujours terminés en *as* ou *ar*, les génitifs lithuaniens comme *rànkōs* et gothiques comme *gibos;* les formes celtiques semblent trop altérées pour fournir ici quelque lumière; l'ancien slave a créé un génitif nouveau. Toutes les formes que je viens d'énumérer s'expliqueraient si l'on supposait un type *akwās* (ou plutôt

*ĕkwās*) non pas en arioeuropéen, mais en européen; et la coexistence des deux terminaisons *as* et *āī* en latin aiderait à concevoir la coexistence des terminaisons *ās* et *āyās* en européen. Toutefois il serait vraiment arbitraire de supposer que le grec a réparti les deux terminaisons en donnant la plus longue aux thèmes oxytons et la plus courte aux thèmes barytons (στοᾶς pour ...*áyās*, ἡμέρας pour ...*ās*); le plus probable est donc que ἡμέρᾶς comme στοᾶς contient la désinence *āyās*. Mais si *āyās*, par la chute de la consonne *y*, a abouti à ᾱς en grec, cette même terminaison, par suite du même phénomène, a pu aboutir à *ās* en latin, en osque et en ombrien, à *ōs* en lituanien et en gothique. En autres termes, la terminaison plus courte *ās*, qu'elle ait été créée par la langue commune européenne, ou plus tard seulement par les diverses langues issues de ce tronc, peut être considérée comme la contraction de la terminaison *āy̯ās*, seule attestée positivement pour la période arioeuropéenne. Donc nous avons le droit de substituer le type *akwāyās* au type *akwās* donné par Schleicher; et si on tenait à conserver celui-ci en seconde ligne il faudrait au moins l'accompagner d'un point d'interrogation [1].

Je résume dans un tableau la généalogie des formes génitives qui me paraît la plus probable.

| arioeuropéen *āyās. | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| arique *āyās. | | | européen * ā(y)ās | | | | et *āy(ā)s. | |
| ind.<br>*āyās* | zend<br>*ayāos* | perse<br>*ayā* | grec<br>ᾱς, ῆς | lat. osq. ombr. } *ās*<br>celtique ? | germ.<br>*ōs* | lettosl.<br>*ōs* | éol.<br>αις | lat.<br>*āī* |

**2.** DATIF.

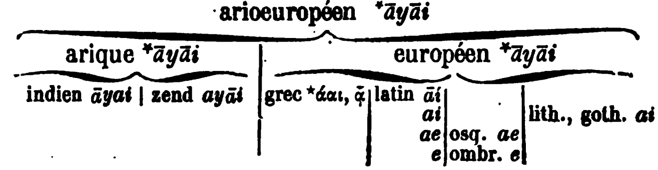
Schleicher, conséquent avec lui-même, donne *akva-ai akvāi*, c'est-à-dire *akwāi*, pour type du datif arioeuropéen, p. 554, comme il donnait *akvās* pour type du génitif. Je crois que c'est une erreur, et de même que j'ai restitué pour le génitif un type plus long *akwāyās*. je crois qu'il faut restituer pour le datif un type plus long *akwāyāi* (ou peut-être *akwāiāi*).

Ce type se retrouve à peine modifié dans l'indien *açvāyai;* la diphthongue *ai*, bien que l'*a* y soit plus bref qu'un *ă* ordinaire, est connue pour représenter un *āi* primitif, de sorte que dans la plupart des ouvrages de grammaire comparée on la note à tort par *āi* (v. Bergaigne, Mémoires de la société de linguistique 2 p. 34). Le zend a une forme également très bien conservée en *ayāi;* le

1. M. James Darmesteter me signale les gén. indiens comme *nadyās, vadhvās* (de *nadī, vadhū* pour *nadiā, vadhuā*) qui confirmeraient l'existence du type en *ās*.

premier *ā* y est abrégé comme dans le génitif en *ayāoς* (*ca*). En Europe, le grec a ᾳ, ῃ, avec le circonflexe (στοᾷ) au datif des oxytons, ce qui atteste comme pour le génitif une ancienne contraction de deux syllabes; le latin a *āī*, terminaison attestée par les grammairiens bien que nous ne puissions plus la constater nous-même (Bücheler, La déclinaison latine, traduction française § 263). Ainsi les quatre plus anciennes langues de la famille, deux en Asie et deux en Europe, témoignent de l'existence dans la langue mère du datif en *āyāi*. Les datifs osques en *ai* = *ae*, ombriens en *e*, slaves en *ě*, lithuaniens et gothiques en *ai*, ne nous montrent suivant toute apparence que des contractions successives de cette terminaison; comparer les phases successives par lesquelles elle a passé dans le latin parlé : *āī*, *ai*, *ae*, *e*. Schleicher signale des dat. védiques en *ai* à côté des dat. en *-āyai* (cf. *nadyai, vadhvai*): cela peut faire supposer la coexistence dans la langue mère des deux types, mais n'aurait pas dû induire l'auteur du compendium à méconnaître complètement le mieux attesté des deux, le type *akwāyāi*.

TABLEAU HISTORIQUE DES DÉSINENCES DU DATIF.




3. LOCATIF.

On considère comme un locatif la forme *fiìsnìm* qui se trouve dans une inscription osque de Pietrabbondante. On admet généralement que le *m* final provient d'une désinence primitive *bhyam* : cette explication serait recommandable par le nom des savans qui la soutiennent, si elle ne supposait une violation flagrante des lois phonétiques élémentaires.

*Fiìsnìm* provient d'un thème féminin *fiìsnā*, dont on a le nominatif *fiìsnu* et l'accusatif *fiìsnam*. J'en conclus que *fiìsnìm* est formé comme le locatif indien *navāyām* du thème féminin *navā*. La terminaison *āyām* s'est contractée en une seule syllabe; un souvenir de la consonne *y* est resté dans la voyelle *ì*. C'est ainsi que la terminaison du génitif *āyās* a donné en latin **āīs*, puis *āī*, puis *ae*, qui a fini par se prononcer *e*. — Sur *fiìsnìm* voir II.

CONCLUSION.

1° La langue arioeuropéenne avait au génitif singulier des thèmes féminins en *ā* la terminaison *āyās*, au datif singulier des mêmes thèmes la terminaison *āyāi*, au locatif singulier la termi-

naison *āyām*[1]. 2° Il est possible, mais non démontré, qu'à côté de *āyās* et de *āyāi* il y eût des terminaisons plus courtes *ās* et *āi*.

POST SCRIPTUM.

Le génitif et le datif singuliers, en grec, présentent une étrange anomalie dans les noms comme μοῦσα. L'α du thème est partout conservé dans μοῦσα μοῦσαν, μοῦσαι μούσας μουσάων μούσαις; μούσης et μούσῃ sont les seules formes qui prennent l'η. Si on croit que les terminaisons primitives étaient *ās* et *āi*, on ne peut comprendre pourquoi l'*ā* s'y est changé en *ē*, tandis que dans la terminaison primitive de l'accusatif *ām* il a abouti à ᾰ. Cette difficulté s'atténue si l'on part de *āyās*, *āyāi* : μούσης est pour μουσαης et μούσηι pour μουσαηι. C'est dans la désinence et non dans le thème qu'a eu lieu le changement de voyelle. C'est ainsi que μουσῶν s'explique, non par le changement en ω de l'*ā* du thème, mais bien par le changement en ω de celui de la désinence, comme le montre la forme μουσάων. A la vérité cette interprétation ne fait pas disparaître la divergence qui existe entre ἡμέρα et μοῦσα; mais elle élimine la contradiction apparente que présente le mot μοῦσα comparé à lui-même dans ses différentes formes casuelles.

---

## II. LE LOCATIF OMBRIEN.

MM. Aufrecht et Kirchhoff (die umbrischen sprachdenkmäler 1 p. 112-113) reconnaissent dans la déclinaison en *a*, en ombrien, deux locatifs du singulier.

L'un désigne le lieu où l'on va (zielort) et se termine en *amem*, *amen, ame* (ou *am, a*) ; l'autre désigne le lieu où l'on est (ruheort) et se termine en *eme* (ou *em, e*). Ex. du premier *Akeduniamem*, *Acesoniame* « vers Aquilonie », du second *toteme* « dans la ville » (thèmes *Akedunia*, *tota*).

On ne peut plus douter aujourd'hui que le prétendu locatif de mouvement est une locution complexe et non un cas : il est formé de l'accus. singulier, qui se termine en *am* comme en latin, et de la postposition *en* (ou *em, e*) = latin *in*. C'est ainsi que le prétendu locatif pluriel en *fem* est en réalité la soudure d'un acc. pluriel, normalement terminé en *f*, avec cette même postposition.

Je propose d'expliquer de même le prétendu locatif de repos en *eme* comme la soudure d'un locatif vrai avec la postposition *e(n)*. Dans *totem-e*, *totem* est un locatif en *em* pour **āyām*, formé comme l'osque *fíisním* et l'indien *navāyām*.

On peut s'étonner que les langues italiques aient à la fois

1. Un abl. analogue subsiste dans les formes zendes en *ayāt* et les adverbes latins comme *facilumēd*.

deux loc. sing. des thèmes en *ā*, l'un en **āyām* (*fiisnim*, *totem*), l'autre en **āi* (osq. *viaí*, lat. *Romai*). Mais elles ont deux gén. sing. des mêmes thèmes (*familias familiai*), deux nom. plur. (osq.-ombr.-*as* lat.-*ae*). D'ailleurs les deux locatifs sont justifiés par les langues non italiques, l'un correspondant aux loc. indiens en *āyām*, l'autre aux loc. grecs en *αι* comme χαμαί (comme le plur. ombr. en -*ās* correspond à l'ind.-*as* et le plur. lat. en -*ae* au grec -*αι*).

Le locatif étant rare en latin il n'est pas bien étonnant que cette langue ne le construise pas avec des prépositions. En grec du moins les constructions locatives (dites datives) comme ἐν χειρί, ἐν χερσί justifient la locution locative *totem-e*.

Parmi les locatifs relevés par MM. Aufrecht et Kirchhoff, il en est qui se terminent en *am* ou *a* (mouvement), *em* ou *e* (repos). Ces formes sont des accusatifs et locatifs vrais employés sans postposition, comme en latin *Romam*, *Romai* sans préposition. Le *m* final est tantôt écrit tantôt omis (le loc. en *e*, *tote* par ex., pourrait si l'on voulait être considéré comme la fusion du loc. à l'indienne en *em* et du locatif à la grecque en *ai*, mais rien n'oblige à admettre cette hypothèse).

Quand un substantif accompagné de la postposition *e*(*m*) est construit avec un adjectif, le substantif et l'adjectif ont tous deux la terminaison casuelle *a*(*m*) pour l'accusatif, *e*(*m*) pour le locatif, mais la postposition n'est naturellement exprimée qu'une fois.

Ex. *asam-e deueia* « in aram divinam » (cf. au masculin *anglom-e somo* » in angulum summum », *totem-e iouinem* « in urbe Iguvina »[1].

N. B. En indien le locatif en *ām* (avec élargissement du thème *āyām*) n'est pas réservé aux seuls thèmes en *ā*. D'autres féminins, terminés sans doute primitivement en *uā*, *iā*, mais contractés en *ī*, *ū*, font au locatif *yām*, *vām*; ainsi *nadī* fleuve et *vadhū* femme

1. Autant qu'on peut affirmer quelque chose d'après les rares monumens qui nous restent de l'osque, il y a bien un thème *fiisna-*, qui signifie probablement *fanum* : on en a le nom. *fiisnu* et l'acc. *fiisnam* dans le traité entre Nola et Abella, *fiisnim*, dont on a un seul exemple (Enderis, osk. formenlehre p. 13 nº XXVIII) dans une phrase à la vérité obscure, ne peut guère être qu'un cas du même mot, et je ne connais aucune raison qui défende d'y voir un locatif. Trop peu certaine pour faire foi par elle-même, cette forme se présente du moins dans des conditions où il est possible de l'expliquer avec vraisemblance; et si elle ne peut jeter une lumière sûre sur l'ombrien *totem*, elle est éclairée par ce dernier. — L'explication de *fiisnim* est bien antérieure à tout rapprochement avec les loc. sanskrits en *āyām*. *fiisnim* ne peut guère être un accusatif comme le veut M. Fabretti : il se trouve dans une phrase qui contient déjà un accusatif.

font *nadyām*, *vadhvām*. Mais il y a plus : les thèmes féminins en *i*, *u* brefs, comme *gati* marche, *dhēnu* vache, thèmes dans lesquels la voyelle finale est primitive, ont, à côté des locatifs *gatau*, *dhēnau*, des locatifs en *ām* : *gatyām*, *dhēnvām*.

De même le substantif ombrien masculin qui signifie montagne, identique au masculin latin *ocris*, fait au locatif *ocrem* (*ocrem fisiem* in monte Fisio). Ainsi l'ombrien comme l'indien possède un locatif en *m* pour les thèmes en *i*. Si les exemples ombriens des thèmes en *u* n'étaient point fort rares, on trouverait sans doute aussi un locatif ombrien qui correspondît aux loc. indiens comme *dhēnvām*. — Je n'oserais rien dire sur l'osque *tacusiim*, où M. Enderis p. LIV propose de voir le loc. d'un thème en *i*[1].

L. HAVET.

---

## NOTE SUR LE *T* DU SUFFIXE PARTICIPIAL *-ANT-*.

Dans un travail inséré aux Mémoires de la Société de linguistique, M. Bréal a proposé, sur l'origine du suffixe participial *-ant-*, une théorie que je me sens tout disposé à accueillir comme probable, sauf un point sur lequel je lui proposerai une modification.

Il s'agit de l'explication du *t* final. Quelque opinion qu'on adopte sur le *-an-* qui précède, il est bien évident que le *t* ne saurait y être adjoint pour l'euphonie seulement, puisque le suff. *-an-* s'en passe fort bien dans une foule de mots comme *rāǵ-an-*, *tákš-an-*, etc. Dès lors on est contraint d'y voir le débris d'un suffixe syllabique, soit *ta*, soit *ti*.

Schleicher (compend. § 226) considérait le *t* comme un débris du suff. *ti* dans les formations composées comme *sarva-ǵit-*, *ἀ-γνώτ-*, *sacerdōt-*[2], et il en donnait pour raison la comparaison avec *daivátāt* qui n'est qu'une mutilation de *daivátāti*. M. Bréal repousse cette explication en la déclarant (p. 191) « admissible pour le latin, où la déclinaison en *i* s'est souvent confondue avec la déclinaison des thèmes à consonnes, mais beaucoup plus difficile à accepter pour le sanscrit et pour les autres idiomes de la famille. » En conséquence, il se trouve conduit à la conclusion

1. *Fisiem*, loc. masc. du thème *fisio-*, reste obscur pour moi. On a *ocrem fisiempir* VI a 49, *ocre fisie pir* VI a 26 et 36 et VI b 29. Si la forme *fisiem* est bonne, il faut croire que l'ombrien avait étendu aux thèmes en *o-* le suffixe locatif des thèmes en *ā* et en *i*. Peut-être est-ce une faute du graveur due à l'influence de *ocrem* : alors *fisie* serait un loc. comme *humi*, *hume*.

2. Il avait été précédé dans cette voie par Benfey. Voy. le Journal de Kuhn, IX, 108.

que le *t* représente la mutilation du suff. *ta* amenée par une différence d'accentuation.

Je voudrais au contraire montrer qu'en sanscrit c'est la mutilation du suffixe *ta* qui est difficile à accepter et que la chute de l'*i* dans la finale *ti* s'y justifie par des exemples incontestables.

D'abord, en dehors du cas allégué, je cherche un exemple authentique de chute de l'*a* dans le suffixe *ta* final, et je n'en trouve pas. La raison en est sans doute qu'originellement ce suffixe portait l'accent, comme il l'a gardé dans les participes sanscrits et grecs, ex. : *sthi-tá*, στα-τό-. Il ne l'a perdu, que dans certains mots où le sens participial était oublié, comme dans le grec πότος (boisson), qui est paroxyton, tandis que dans ποτός (potable), l'accent est resté sur la dernière. Peut-être même faudrait-il aller plus loin et soutenir que l'*a* étant la plus forte des voyelles, la loi de transition s'oppose en général à ce qu'il tombe sans un affaiblissement intermédiaire.

Il n'en est pas de même du suffixe *ti*. La voyelle *i* n'a plus d'affaiblissement à subir : son affaiblissement, c'est la chute. Et d'ailleurs dans les mots qui portent ce suffixe, comme *já-ti* (tempérant), *pá-ti* (maître) l'accent étant radical, affaiblissement ou chute s'y expliquent tout naturellement.

On en possède des documents incontestables : dans *daivátāt* (divinité), cité par Schleicher, la comparaison de *daivátāti* (même sens) ne laisse aucun doute sur la chute de l'*i*. A cet exemple on peut ajouter pour la chute de l'*i* dans les finales *ti* inaccentuées, les 3[es] personnes des imparfaits et des aoristes actifs en *t* : *á-baudhat*, cp. *baúdhati*. Ici, la chute de l'*i* final remonte aux origines et s'est étendue à toutes les langues du système.

La liaison de sens du suff. *ti* avec les participes présens actifs est évidente. Non pas que le suffixe *ta* ne puisse en fournir aussi, comme *bhītá* (craignant). Mais pour les noms d'agent en *ti*, c'est le sens constant; seulement l'emploi participial s'étant effacé, ils sont devenus des substantifs comme *ǵnā́-ti* (parent), *sáp-ti* (coursier, cheval). On trouve même au Rigveda des noms en *ti* qui ont encore le sens participial, par exemple (RV. I 10, 12) :

*Vṛddha-ájum anu vṛ́ddhajah ǵuštā́ bhavantu ǵúštajah.*

[Cantus] cum longævo [Indrâ] una accrescentes, grate accepti fiant gratificantes.

Ici *vṛ́ddhi* (R. *vṛdh*, accroître) et *ǵúšti* (R. *ǵuš*, goûter, recevoir avec plaisir) jouent un rôle participial, que met en relief l'opposition avec les autres participes *vṛddhá ǵuštá* [1].

1. Je donne ici le sens admis par Rosen et par Bopp, sans vouloir dissi-

Il en est de même de l'homérique νῆστι (jejunus) qui est pour νη-εδ-τι (non edens).

En résumé il me semble que, tant par le sens que par la chute facile de sa voyelle, le suffixe *ti* convient pour expliquer le *t* final du suffixe *ant*.

F. BAUDRY.

---

## *Nomen, nāman.*

Il semble que dans le latin *nōmen*, sanscrit *nāman*, se soient fondus deux homonymes, différents d'origine et de sens.

Le premier signifie *nom* et se rattache à la racine *ǵñā* (* *gnā*) *connaître*.

Le second signifie *race* et se rattache à la racine *ǵan* (primitivement *gan*) *engendrer*, devenue par métathèse identique à *ǵñā* connaître. La possibilité de cette métathèse est démontrée par le latin *nâtus*, par le sanscrit *ǵñā-ti* et *ǵñā-s* (proche parent), rattachés à tort à *ǵñā* connaître (v. Ascoli. Fonologia § 23. 3. n.) et peut-être par les formes à gutturale intacte *gnā* femme, zend *ghena*. Le sens de *race* attribué à *nā-man* est justifié par les exemples védiques [1] :

5. 5. 10 yatra vettha vanaspate *devānām guhyā nāmāni*
tatra havyāni gāmaya
Ubi scis vanaspati deorum abdita *nomina*
huc oblationes eant fac
Là où tu sais, Vanaspati, que sont cachées les races des dieux, fais arriver nos offrandes. Add. 9. 95. 2.
(cf. 8. 39. 6 agnir *ǵātā* — devānām veda : Agni connait les races des dieux).

3. 54. 16 *saǵātyam* açvinoç cāru *nāma*
*co-gnatum* Açvinum amabile *nomen*
la race aimablé des açvins, nés ensemble.

1. 184. 1 Viçvam tmanâ bibhṛto yad dha *nāma*
omne in vobis fertis quod scilicet nomen
en vous, vous portez toute race qui est:

Atharva V. Kuṣṭhasya *nāmāni* uttamāni
Costi *nomina* optima
Les meilleures *espèces* de Costus.

De même en zend : çūnis çtri-nāmanō, çūnis nairyōnāmanō

muler que MM. Benfey et Grassmann voient plutôt ici dans *vṛ'ddhi* et dans *ǵúṣṭi* des abstraits féminins, et que M. Bergaigne les approuve.

1. V. Dictionnaire de St-Pétersbourg s. v.

(canes feminini-masculini nominis), des chiens de race, d'espèce femelle, mâle (Vend. 13. 168)[1].

Avec adjectif au lieu de substantif au génitif :

7. 57. 1 vo *nāma mārutam* yaǵatrāh
vos nomen maruticum colendos
Vous qui méritez le sacrifice, race de maruts.

10. 77. 8 te hi ... ūmā *ādityena nāmnā* çambhāvişṭhāh
hi scilicet... amici adilico nomine maxime salutares
ces dieux ... amicaux, très-salutaires avec la race des adityas.

Enfin l'expression āryam nāma (arium nomen — la race aryenne 10: 49. 3) nous conduit directement à la formule latine : populi *latini nominis,* les peuples de race latine, et à la formule ombrienne : *ocre fisi tote Jiovine erir nomne erar nomne,* pour la colline fisienne, pour le peuple d'Iguvium, pour la race qui habite cette colline, pour la race de ce peuple.

James DARMESTETER.

1. Nâman- désignant tout ce qui a naissance sert par suite à désigner non-seulement une race, mais même une créature en particulier :

2. 33. 8. *gṛṇīmasi tveşam* rudrasya nâma (laudamus acre Rudri nomen)
10. 45. 1. vidmā te nāma paramam guhā yat (cognoscimus tui supremum nomen quod in occulto)
10. 23. 2. ava *kşnaumi* dâsasya nâma cit : attero daemonis nomen quodcumque.
Yast. 8. géusca nāma mazdādhātem
Taurique nomen mazdā creatum
et le Taureau créature de Mazdā.

---

## ERRATUM.

P. 282 l. 19 au lieu de *lanâvon* lisez *lānâvon.*
Id. l. 29 au lieu de accord lisez accent.
P. 283 l. 21 au lieu de *môios — mogios,* lisez *mōîos — mŏgíos.*

---

# TABLE DES ARTICLES.



1. La lettre *s.* signifie la page suivante ; *ss.* signifie les deux pages suivantes.

---

# INDEX DES MATIÈRES [1].



---

1. Lorsqu'une question est traitée dans plusieurs pages consécutives, la première page est seule indiquée. — Les italiques indiquent ce qui touche surtout la linguistique romane.

## PHONÉTIQUE.



VOYELLES.



A.



E.



I.



O.

### U.



ACCENT.



QUANTITÉ.



CONSONNES.



H.



MUETTES.



SPIRANTES.

## LITTÉRATURE LINGUISTIQUE.



## MYTHOLOGIE.



---

## MOTS ÉTUDIÉS.

### LATIN.

## LANGUES CELTIQUES.

### GAULOIS.



### IRLANDAIS.



### GALLOIS.

## LANGUES LETTOSLAVES.



## LANGUES GERMANIQUES.

---

## DE LA DOUBLE ORIGINE DE L'ARTICLE ALLEMAND.

NOTE ADDITIONNELLE (Voy. p. 384).

Cet article était imprimé lorsque de nouveaux renseignements me sont parvenus :

1° Dans le hollandais populaire l'article neutre est généralement *et*, et non *het*, qui appartient à la langue littéraire. Les contractions comme *trecht*, etc., sont donc pour *et recht*, et non pour *het recht*. Ainsi la coïncidence avec le haut-allemand est complète ; car si *het* ne concorde avec le h.-all. *es* que pour le sens, *et* coïncide avec *es* pour le sens et pour l'étymologie.

2° M. Alph. Meyer, professeur au collége Stanislas, me communique les textes suivants, desquels il résulte qu'un dialecte anc.-haut-allem. au moins employait même le pron. mascul. *er* (*ir*) comme article, parallèlement à *der*. Ils sont tirés du court fragment d'Isidore de Séville donné dans le *Lesebuch* de Wackernagel.

P. 220. *archundemes dhazs* ir *sélbo Krist ist chiuuisso got* = demonstravimus quia *idem* Chistus est certo Deus.

P. 224, l. 38. *So* ir *selbo quhad zachariam* = ita *ipse* dixit Zachariae.

P. 226, l. 6. ir *almahtic got sih chundida...* = omnipotens Deus se testatus est.

*Germania*, 1874, p. 439. *Sion quhad man endi man wirdit in iru chiboran endi dherselbo chiuuorahta sia* ir *hôhisto* = Ad Sion autem dixit vir et vir natus est in ea et ipse fundavit eam excelsus.

A. BAUER.

## ERRATA.

| | | |
|---|---|---|
| 15 l. 19 et 26 l. 3 | Καλας | lisez Κα*h*ας |
| 16 l. 23 | Ἤρη | — Ἥρη |
| 21 l. 14 et 19 | *kavayas*, *yatayas* | — *kavaias*, *gataias* |
| 22 l. 13 | *gosu* | — *goṣu* |
| l. 23 | de *gavi* | — de *goṣu* |
| 27 l. 1 | *simhīs* | — *siṃhīs* |
| 30 conclusion, l. 9 | | ajoutez : voir un 4ᵉ type p. 235 |
| 44 | | voyez l'addition p. 232 |
| 46 n. 2 l. 3 | 1673 | lisez 1873 |
| 52 B | voyelles | — consonnes |
| l. 4 du bas | ουεsque | — oüεsque |
| 64 l. 11 | dentale | — labiale |
| 78 l. 8 du bas | *dhanūṃhi* | — *dhanūṃṣi* |
| 79 l. 5, l. 11 du bas | une trille | — un trille |
| l. 3 du bas | *klpta* | — *kl̥pta* |
| 92 l. 11 | iafle | — tafle |
| 96 | sur Aldobrando da Siena | voyez p. 144 n. 1 |
| 128 n. 2 l. 5 du bas | *scalceu* | lisez *calceus* |
| 176, n. 2, l. 2 | hommes du buisson | — homme des bois |
| 202 l. 13 | après : voyelle | supprimez : ou |
| 205 n. 1 l. 2 | 258-259 | ajoutez : et 438 |
| 221 l. 5 | p. 75 | — cf. le w de l'Ewe, Lepsius p. 279. |
| 282 l. 19 | *lanávon* | lisez : *lānávon* |
| 29 | accord | accent |
| 283 l. 24 | *móios* — *mogios* | *mōíos* — *mŏgíos* |
| 363 l. 9 | le | — la |
| 374 l. 28 | p. 364 | — p. 363 |
| 379 l. 4 | *ābhuvam* | — *abhūvam* |
| 5 | *ābhūs*, *ābhūt* | abhūs, abhūt |

# CE VOLUME CONTIENT :

---

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

